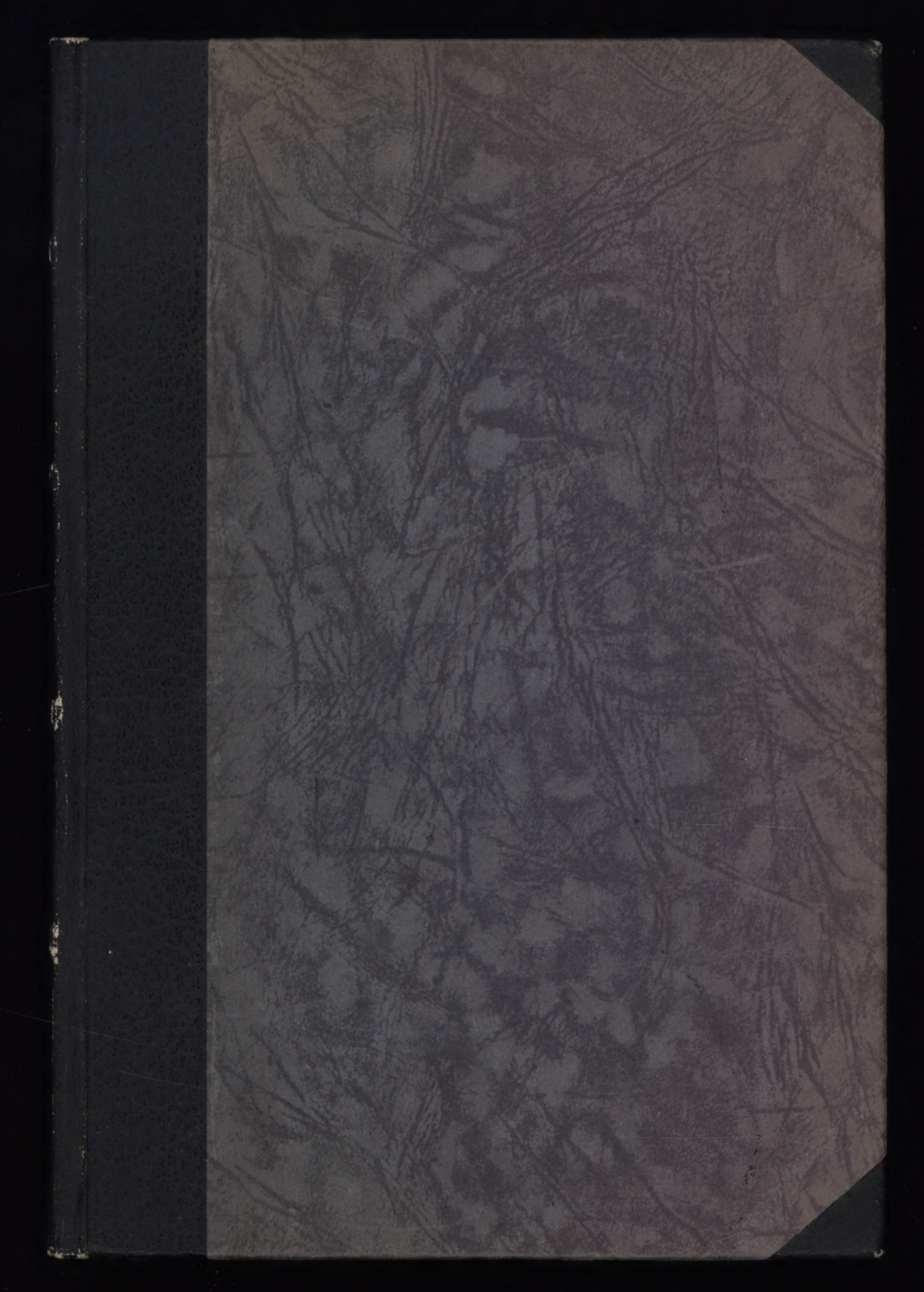



Ex
Libris
Hoenerbach

LE FOLK-LORE
DE FRANCE

TOME DEUXIÈME

LA MER ET LES EAUX DOUCES

PRINCIPAUX OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

TRADITIONS POPULAIRES

Contes populaires de la Haute-Bretagne; *Contes des paysans et des pêcheurs ; Contes des marins.* (Bibliothèque Charpentier). 3 in-18. Chaque volume 3 50

Contes des Landes et des Grèves. Rennes, H. Caillière, petit in-8°.. 5

Contes de terre et de mer. Charpentier, in-8° illustré (épuisé).

Littérature orale de la Haute-Bretagne. Maisonneuve, in-12 elzévir.. 5

Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne. Maisonneuve, 2 in-12 elzévir.................................. 10

Coutumes populaires de la Haute-Bretagne. Maisonneuve, in-12 elzévir.. 5

Petite légende dorée de la Haute-Bretagne. (Collection des Bibliophiles bretons), in-18, illustré........................ 5

Légendes locales de la Haute-Bretagne, t. I. Le Monde physique ; t. II. Le peuple et l'histoire. (Collection des Bibliophiles bretons), 2 in-18.. 7

Gargantua dans les traditions populaires. Maisonneuve, in-12 elzévir.. 5

Le Blason populaire de la France (en collaboration avec Henri Gaidoz). L. Cerf, in-18.................................. 3 50

Contes des provinces de France. L. Cerf, in-18.............. 3 50

Littérature orale de l'Auvergne. Maisonneuve, in-12 elzévir.. 5

Légendes, croyances et superstitions de la Mer. (Bibliothèque Charpentier). 2 in-18...................................... 7

Le Folk-Lore des pêcheurs. Maisonneuve, in-12 elzévir....... 5

Les Coquillages de mer. Maisonneuve, in-12 elzévir.......... 3 50

Les Travaux publics et les Mines. Rothschild, in-8°, illustré.. 40

Légendes et curiosités des métiers. Flammarion, in-8°, illustré. 12

Le Folk-Lore de France, t. I. Le Ciel et la Terre. E. Guilmoto, in-8 16

POÉSIE ET THÉATRE

La Bretagne enchantée, poésies sur des thèmes populaires. Maisonneuve, in-12 elzévir.................................. 4

Les Paganismes champêtres (épuisé).

La Mer fleurie. Lemerre, in-18.................................. 3 50

La Veillée de Noël, pièce en un acte représentée à l'Odéon en 1899 et 1900. Maisonneuve et Stock, in-18..................... 1

LE FOLK-LORE
DE FRANCE

PAR

PAUL SÉBILLOT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

TOME DEUXIÈME

LA MER ET LES EAUX DOUCES



LIBRAIRIE ORIENTALE & AMÉRICAINE
E. GUILMOTO, ÉDITEUR
6, Rue de Mézières. — PARIS

—

1905

LIVRE PREMIER

LA MER

LA MER ET LES EAUX DOUCES

LIVRE PREMIER

LA MER

Quoique, sans parler de la mer elle-même, le littoral de la France présente une multitude de particularités physiques dont l'aspect grandiose ou bizarre, gracieux ou terrible, semble si bien fait pour exciter l'étonnement et donner lieu à des récits merveilleux, les légendes explicatives ou fantastiques y sont beaucoup plus rares que dans l'intérieur des terres. Parfois même de longs espaces de côtes en sont à peu près dépourvus : s'il est aisé de comprendre que l'on n'en trouve guère sur les rivages bas et sablonneux du Languedoc et de la Gascogne, où la population maritime est clairsemée, on est surpris de n'en pas rencontrer davantage sur ceux, beaucoup plus pittoresques et plus peuplés, des Basses-Pyrénées, patrie des marins basques, et, au nord, sur ceux de la Picardie et de la Flandre, où la navigation et la pêche sont très actives. Quoique les autres provinces baignées par la mer soient un peu mieux partagées, la Bretagne les dépasse de beaucoup, puisque les deux tiers environ des faits légendaires ou folk-loriques ont été recueillis sur les côtes de cette ancienne province, qui pourtant ne forment pas tout à fait le cinquième de celles de la France continentale. Il est vrai que le chiffre des marins et des pêcheurs bretons égale presque celui des inscrits maritimes du reste de la France, et que nul autre pays ne réunit avec autant de puissance, de variété et de sauvagerie toutes les circonstances que l'on peut rencontrer au bord de la mer.

Pourtant la prépondérance de la Bretagne en matière de folk-lore maritime ne tient pas seulement à ces causes physiques, et l'esprit légendaire de ses habitants ne l'explique qu'en partie : cette abondance exceptionnelle de traditions surprendra moins lorsqu'on saura que la péninsule armoricaine seule a été enquêtée sérieusement. Ailleurs on

ne s'est guère occupé, si ce n'est en passant, des légendes et des croyances du littoral : le *Glossaire des matelots boulonnais* de E. Deseille est une exception, et encore l'auteur n'y parle que du langage et des coutumes des pêcheurs, rarement de leurs superstitions; dans aucun des ouvrages publiés sur la Normandie, le Poitou, la Provence et les autres pays maritimes, on ne rencontre un seul chapitre spécial au folk-lore de la mer, et il figure rarement dans les mémoires des sociétés scientifiques locales.

Au cours des recherches que je faisais pour préparer les *Légendes de la Mer* (1886-1887), cette pénurie de renseignements m'avait frappé, et j'avais tenté d'y suppléer en dressant un questionnaire [1] et en essayant de provoquer des enquêtes. En dehors de la Bretagne, mes appels furent rarement entendus; plus tard j'ai eu un peu plus de succès, en ouvrant dans la *Revue des Traditions populaires* la série de la Mer et des Eaux, et en y donnant, pour rendre les recherches plus faciles, un grand nombre de faits provenant de différents pays.

En dehors de la mer réelle, les traditions connaissent des mers légendaires placées, tantôt dans le ciel, tantôt dans le monde souterrain. On pourra lire dans le premier volume les idées populaires qui s'attachent à la mer aérienne (p. 5), à celle qui occupe l'intérieur du globe (p. 418-419), aux prolongements de l'Océan sous le sol (p. 417-418) et à la position de la terre relativement à la mer (p. 182).

1. *Questionnaire des traditions et superstitions de la Mer*. Saint-Malo, 1883, in-12, refondu et publié sous ce titre : *Questionnaire des Croyances Légendes et superstitions de la Mer*. Paris, 1885, in-8 (Ext. des Bull. de la Soc. d'Anthropologie).

Dans les autres pays d'Europe, les contributions notables au folk-lore maritime proviennent aussi de contrées assez comparables à la Bretagne au point de vue de l'isolement et de la conservation des vieilles coutumes : Giuseppe Pitrè. *Usi e Costumi*. Palerme, 1889, in-18 ; *Fiabe novelle e racconti*. Palerme, 1875 (*passim*) ; Castelli. *Credenze ed usi Siciliani*. Palerme, 1878 et 1880, in-8. Pays celtiques de la Grande-Bretagne : W. Gregor. *Folk-Lore of Nord-East of Scotland*. Londres, 1881, in-8 ; articles in *Folk-lore Journal*, *Folk-lore Record*, *Folk-lore* et *Revue des Traditions populaires* ; Bottrell. *Traditions of West Cornwall*. Penzance 1873, in-18 ; W. Hunt. *Popular Romances of W. of England*. Londres, s. d., in-18. W. Jones. *Credulities, past and present*. Londres, 1880, in-18; F.-S. Bassett. *Legends of the Sea*. Londres, 1885, in-18. J'ai traduit un grand nombre de passages de ces auteurs dans les *Légendes de la Mer* : dans cet ouvrage, que je m'excuse d'avoir à citer souvent, l'on trouvera les parallèles étrangers des légendes du présent livre, où, presque toujours je me suis systématiquement abstenu de comparaisons.

CHAPITRE PREMIER

LA SURFACE ET LE FOND DE LA MER

§ 1. L'ORIGINE DE LA MER

Lorsqu'on demande aux habitants du littoral à quelle époque remonte la mer, ils semblent d'abord un peu surpris, puis ils répondent, d'ordinaire, qu'elle existait dès le commencement du monde, et que pendant longtemps elle recouvrit la terre. C'est au reste une conception que l'on retrouve dans la plupart des cosmogonies, aussi bien dans celles des indigènes du nouveau Monde et de la Polynésie, que dans celles de l'antiquité classique, de l'Inde, de la Perse, et que dans la version biblique. Les pêcheurs de la baie de Saint-Malo ajoutent parfois que Dieu créa la mer avec une écuellée d'eau et trois grains de sel, qui ont suffi à la rendre salée pour toujours [1]. Mais des légendes, sans doute plus anciennes que cette explication simpliste, racontent l'origine de l'Océan, et elles supposent que sa formation est postérieure à celle de la terre. En Bretagne, suivant des idées dualistes assez répandues, même dans la partie française de langue, Dieu et le Diable concourent à la création : toutes les fois qu'une œuvre belle ou utile a été façonnée par l'Éternel, Satan, que l'on nomme à cause de cela le singe de Dieu, essaie de l'imiter; mais il ne réussit qu'à créer des choses imparfaites ou nuisibles : c'est ainsi que, lorsque Dieu eut modelé le globe terrestre, Satan fit naître les eaux pour le noyer [2].

Quelques récits, très courts, associent les oiseaux à la formation de la mer ; les paysans de la Gironde disent que Dieu les chargea de creuser son lit avec leur bec [3] ; d'après ceux des environs de Dinan, il demanda leur concours, non pas aux premiers jours du monde, mais après le déluge : lorsqu'il fut terminé, la terre devint si sèche

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 3 ; dans les pages suivantes les idées cosmogoniques des divers peuples sont rapportées en détail.
2. G. Le Calvez, in *Revue des Traditions populaires*, t. I, p. 203.
3. E. Rolland. *Faune populaire de la France*, t. II, p. 63, d'après H. Sclafer. *Le paysan riche.*

qu'il n'y avait plus à sa surface la moindre petite source ; Dieu ordonna à tous les oiseaux de voler au Paradis, pour y prendre chacun une goutte de rosée sur les arbres qui y croissent, et de venir la déposer dans un endroit qu'il leur indiqua. Ils s'empressèrent de lui obéir, sauf le pivert ; et en quelques minutes la mer fut créée et remplie[1].

D'autres traditions, plus détaillées, font intervenir, avec des circonstances dont on retrouve parfois les parallèles chez les non-civilisés, Dieu lui-même ou les saints, qui ont peut-être remplacé des personnages antérieurs au christianisme. On raconte à Binic (Côtes-du-Nord), qu'au temps jadis, les sources étaient si rares que ceux qui en possédaient une ne laissaient pas leurs voisins y puiser. Un jour le bon Dieu, qui visitait la terre en compagnie de saint Jean et de saint Pierre, ne put obtenir un verre d'eau dans les deux premières maisons où il se présenta. Les divins voyageurs reçurent un meilleur accueil chez une bonne femme qui les traita de son mieux, et même refusa l'argent qu'ils lui offraient. Pour la remercier, le bon Dieu lui fit présent d'un petit tonneau que saint Pierre portait sous le bras, en lui disant que le premier souhait qu'elle formerait en tournant le robinet serait exaucé. En rentrant chez elle, le mercredi soir, elle ne trouva pas une seule goutte d'eau, et elle était bien embarrassée : il fallait, pour en avoir, attendre la fin de la semaine, parce que le seigneur du pays défendait, sous peine de mort, de puiser aux fontaines depuis le jeudi jusqu'au samedi. Elle se souvint du tonneau et tourna le robinet en formulant son souhait : il en jaillit aussitôt une belle eau claire ; mais comme elle ne pouvait fermer le robinet, le liquide en sortait toujours, et avec une telle abondance que tout le voisinage ne tarda pas à être submergé ; les habitants inhospitaliers furent noyés et changés en poissons ; seule, la femme charitable qui s'était réfugiée sur une montagne, échappa au désastre. Le tonneau coule toujours : de ses flancs sont sortis la mer et les fleuves, et tant qu'il ne sera pas épuisé, ils ne diminueront point[2].

1. Lucie de V. H. in *Revue des Trad. populaires*, t. XVI, p. 420. Ces légendes et leurs similaires ont pour but d'expliquer l'opinion vulgaire suivant laquelle le pivert ne peut se désaltérer qu'en happant au passage l'eau de pluie : seul il refusa de contribuer à amener les eaux sur la terre ; c'est pour cela que Dieu l'a condamné à ne pas boire celles qui coulent à sa surface. On verra d'autres récits sur ce thème au livre des eaux douces.

2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 331-333.

On peut rapprocher de ce tonnelet merveilleux le panier qui, d'après les indigènes de Vancouver, contenait toute l'eau, et qui, volé par un esclave au géant qui le possédait, laissa sortir l'eau, dont la plus grande partie, échauffée par sa sueur, forma la mer (*Journal of Anthropological Institute*, t. VIII, p. 207), et la courge indienne, qui en se brisant sur le sol, inonda la terre et donna naissance à l'Océan. (Mello Moraes. *Poèmes de l'esclavage et légendes des Indiens*. Rio-Janeiro, 1884, in-18, p. 87).

Les marins de la baie de Saint-Brieuc associent également à l'origine de la mer et à celle de sa salaison, des personnages divins dont l'intervention est motivée par une circonstance qui fait songer à la fable antique de Phaéton : au temps jadis, le soleil, qui était vraisemblablement un géant comme dans les contes bretons, où il est personnifié, descendit sur la terre, et beaucoup de gens périrent, étouffés par sa chaleur. Ceux qui survécurent supplièrent Dieu d'avoir pitié d'eux. Il envoya à leur secours tous les saints du Paradis, qui descendirent sur notre globe, et ordonnèrent au soleil de s'en aller Comme il s'obstinait à rester, ils se mirent à pisser : au bout de huit jours, la terre fut couverte d'eau, et le Soleil eut tant de peur d'être submergé, qu'il retourna aussitôt au ciel, et il n'en a jamais bougé. C'est depuis ce moment qu'il y a une mer, et que son eau est salée [1]. Ainsi qu'on le verra dans d'autres chapitres, Gargantua et Mélusine donnent naissance à des fontaines, à des rivières et à des étangs par le même procédé naturaliste [2].

On a recueilli sur les côtes de France bien d'autres explications légendaires de l'amertume des eaux de l'Océan. Dans le récit qui suit, la Mer est une sorte de personnage auquel on parle, qui peut se déplacer et qui a tous les sentiments d'un être humain. Cette conception animiste se retrouve en plusieurs circonstances, et elle est aussi apparente dans les expressions par lesquelles on désigne ses différents états. Pendant l'absence d'un capitaine au long cours un puissant seigneur avait enlevé sa femme; la Mer indignée de ce rapt, submergea le château où il la retenait prisonnière, mais eut soin d'épargner la dame. A son retour, le capitaine vint remercier la Mer, et lui dit que, si elle voulait le suivre, chacun admirerait désormais le goût de ses eaux. Elle accepta, et il la conduisit dans un pays rempli de carrières de sel : c'est en les baignant qu'elle a acquis la salure qui lui est particulière. On croit au reste en Haute-Bretagne, où cette légende a été racontée, que la mer recouvre des montagnes de sel, et dans la baie de Saint-Brieuc on assure que sous ses flots gisent des volcans, toujours en éruption, qui vomissent des flammes et du sel [3].

Le moulin merveilleux auquel les traditions scandinaves et finnoises attribuent la salaison de la mer, est aussi connu sur les bords de la Manche : un capitaine terre-neuvat dérobe à un sorcier un moulin qui moulait tout ce qu'on lui demandait. Arrivé au large, il lui ordonna de moudre du sel, et la cale du navire en fut bientôt remplie ; mais comme

1. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 511.
2. On rencontre chez les peuple sauvages des similaires de cet acte ; c'est ainsi qu'à Nouka-Hiva une divinité femelle donne ainsi naissance à un lac dont l'eau est salée (P. Lesson, *Les Polynésiens*, t. II, p. 232).
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 75-77 ; in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 512.

il ne savait pas les paroles nécessaires pour arrêter l'instrument magique, le bâtiment coula avec le moulin, qui continue à moudre du sel [1]. Ce récit rappelle à peu près exactement l'épisode final d'un conte norvégien beaucoup plus détaillé [2], et il est possible, mais non certain, que les marins de la Manche bretonne, qui ont de fréquentes relations avec ceux de la Norvège, aient arrangé à leur façon un récit qu'ils avaient pu leur entendre raconter.

Ce prodigieux talisman semble inconnu dans le pays de Tréguier, où l'on dit que la mer doit son amertume aux bateaux chargés de sel qui y ont été engloutis depuis le commencement du monde : elle deviendra de plus en plus salée, à mesure que de nouveaux navires ayant la même cargaison, y feront naufrage [3].

Parfois il a suffi, pour changer à jamais le goût de son eau, d'y jeter un vase rempli d'un breuvage magique ou exceptionnellement amer. Suivant un récit basque, qui semble arrangé, mais dont on peut retenir quelques traits, Amigna, la plus vieille des fées euskariennes, irritée de ce que son mari trouvait son bouillon trop salé, saisit le pot-au-feu, et le lança dans l'Océan, où il se brisa contre un énorme rocher : c'est depuis ce temps que la mer est salée [4] ; s'il en faut croire un conte littéraire, que l'auteur dit avoir entendu en Gascogne, on y attribuerait la salure de la mer à un acte analogue : un jour de Pâques, les anges avaient préparé pour les habitants du Paradis un potage exquis, mais le diable réussit à y jeter le contenu d'une immense salière. Lorsque le Seigneur goûta la soupe, elle était si âcre, qu'il saisit la marmite qui la contenait, et la lança à travers les airs : elle tomba dans l'Océan, et le rendit salé pour toujours [5]. L'épisode du liquide assez puissant pour modifier le goût des eaux se trouve aussi en Haute-Bretagne : une fée, amoureuse d'un pêcheur, le force, par ses enchantements, à venir sur un rocher du rivage. Elle se montre à lui, belle comme une bonne Vierge, lui murmure les plus douces paroles, et lui présente, en l'invitant à y goûter, une coupe remplie d'un breuvage qui, s'il l'avait bu, l'aurait contraint à l'aimer et à la suivre. Au moment où le jeune homme allait y tremper ses lèvres, il se souvint de sa fiancée, et lança la coupe dans la mer. La liqueur magique, en s'y répandant, l'a rendue amère comme elle l'est aujourd'hui, car auparavant elle n'était point salée [6].

1. H. Harvut, in *Mélusine*, t. II, col. 198.
2. Dasent. *Popular tales from the Norse*, p. 13.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I. p. 80.
4. Henry Léon, in *Bulletin mensuel de Biarritz-Association*, janvier 1897, d'a. A. Chaho. *Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan.*
5. Fulbert Dumonteil, in *La France du Sud-Ouest*, 7 avril 1901.
6. Lucie de V.-H. in *Rev. des Trad. pop.* t. XIV, p. 617.

§ 2. LES NOMS DE LA MER ET LES VAGUES

Beaucoup de surnoms et d'épithètes de la mer sont expressifs et pittoresques. Plusieurs constatent l'admiration qu'elle inspire à ceux qui vivent sur ses bords. Les marins français l'appellent la Grande Eau, et, comme elle est pour eux l'eau par excellence, quand ils parlent de l'eau, sans y ajouter une épithète, il s'agit toujours de la mer. En Basse-Bretagne, on la nomme *Mor braz*, la mer grande, dans la Gironde, la *gran' ma*, en Haute-Bretagne, *la grand' mé salée*. Cette idée de grandeur se retrouve dans la plupart des termes par lesquels on la désigne, et qui souvent font image. Sur le littoral de la Manche, elle est le *grand étang*, *la grande fontaine*, *la source inépuisable*. Les marins l'appellent la *grande rue*, parce qu'elle est la grande artère commerciale, et pour eux, naviguer sur la grande rue, c'est tomber à la mer. A l'idée d'immensité se rattachent aussi les désignations de : *la grande tasse*, *le grand bassin*, *la grande marmite* [1].

D'autres appellations viennent de comparaisons entre certains de ses aspects et ceux de la campagne : sa couleur verte lui a fait donner le nom de *grand pré*, qui est aussi usité dans le langage argotique, où : faucher le pré désigne la condamnation aux travaux forcés ; c'est une survivance de l'époque où les galériens coupaient de leurs avirons les ondes verdâtres, comme des faucheurs rangés dans une prairie [2]. En Basque on surnomme la mer *Landa lihoa*, le champ de lin, et l'on raconte à Saint-Jean de Luz, que deux paysannes, venues pour la première fois sur ses bords, s'écrièrent : Oh ! le beau champ de lin [3]. Les ondulations du lin en fleur éveillent en effet assez aisément cette comparaison, qui n'est pas particulière au pays basque : dans plusieurs contes populaires, des gens voyant un champ de lin fleuri, bleu comme la mer et qui ondule sous la brise comme les vagues, s'écrient que c'est la mer, et se déshabillent pour y prendre un bain. Cet acte est attribué à des habitants de pays auxquels leurs voisins accordent une forte dose de naïveté : en Haute-Bretagne, il est accompli par des Normands en voyage, ou par des Jaguens, qui pourtant habitent Saint-Jacut de la Mer et sont presque tous marins [4]. Dans un conte picard, six compagnons peu avisés pren-

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p, 22-26.
2. Lorédan Larchey. *Dictionnaire d'argot*.
3. Paul Sébillot, l. c., p. 25.
4. Paul Sébillot, in *Mélusine*, t. II, col. 441 et 466 ; *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 243, 245 ; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 253-6 ; Charles Roussey. *Contes de Bournois* (Franche-Comté), p. 160.

nent aussi pour la mer les ondulations d'un champ de blé et se mettent à nager à travers les épis [1].

La mer est l'objet d'assimilations gracieuses qui se rattachent aussi au règne végétal. Quand elle n'est point ridée, c'est une « mer de roses » ; sur plusieurs points du littoral, on dit que le flot fleurit quand l'écume en empanache le sommet [2] ; en Haute-Bretagne on désigne sous le nom de « mer fleurie » celle où les vagues blanchissent sans être bien fortes :

Et lorsque le vent frais sème les flots mutins
De bouquets blancs qui font songer aux aubépins,
On dit à Saint-Malo que la mer « est fleurie [3] ».

Toute une série de surnoms de la mer est basée sur la comparaison de ses mouvements ou de ses aspects avec ceux d'animaux domestiques. Il est probable que beaucoup sont anciens, puisqu'on en rencontre des similaires en dehors de France ; mais on ne les a guère relevés autrefois, parce que l'on s'occupait rarement des choses maritimes. On sait pourtant par un passage de Noël du Fail, qu'au XVIe siècle, la mer était désignée par un terme qui est encore en usage aujourd'hui ; il parle des « gabeloux et sauniers du Croisil qui, après estre exenterez, estrippez, emplis de sel, et le ventre cousu, furent par la truandaille du pays, envoyez au fin fond de la grand Jument Margot, qui se bride par la queuë » [4]. En Poitou on nomme la mer, la grand Jument blanche [5] ; dans le pays de Tréguier, *ar gazek gwen*, la jument blanche, désigne l'état de la mer houleuse, comme le terme : *ar gazek klanv*, la jument enragée, usité sur cette côte et à l'île de Batz. Dans le Trécorrois, la mer calme est : *ar marc'h glas*, le cheval bleu, à l'île de Batz : *ar gazek c'hlaz*, la jument bleue [6].

Elle a été aussi été comparée à une vache : en Haute-Bretagne, c'est la vache *gare*, (*varia*, de diverses couleurs) en raison du bleu et du blanc des vagues. Sur le littoral du Finistère, son nom de *ar vioc'h lezek*, la vache à lait, se rattache à un autre ordre d'idées ; il indique les ressources, licites ou illicites, que les gens de ce pays en tirent, et qui l'ont fait appeler aussi la nourrice des gens d'Arvor.

La mer calme est l'objet d'épithètes gracieuses ; presque partout on dit qu'elle est belle ; et, comme les matelots, les héros des chansons populaires parlent de la mer « jolie ». Sa tranquillité l'a fait comparer

1. Henry Carnoy. *Contes français*, p. 307.
2. *Magasin pittoresque*, 1874, p. 30.
3. Paul Sébillot. *La Mer fleurie*. Paris, 1903, p. 3.
4. Noël du Fail. *Œuvres*, éd. Assézat, t. II, p. 176.
5. Léo Desaivre. *Croyances du Poitou*, p. 22.
6. Paul Sébillot., *Légendes de la Mer*, t. I, p. 27-28.

à des animaux paisibles : en Haute-Bretagne, elle est douce comme un mouton, dans le Finistère, comme un agneau. Quand elle est dans cet état, on lui donne l'épithète de blanche : *Mor gwen* en Basse-Bretagne, *Mar blanco* en Provence[1]. Dans le Finistère, on dit alors qu'elle est d'un calme blanc, expression aussi usitée dans le Pas-de-Calais, où elle est : *blanque comme ein drap ;* elle est *blanquettée* quand elle commence à se calmer[2]. La mer sans mouvement a aussi été comparée à du lait : *Mor sioul e-c'hiz al leaz,* tranquille comme du lait[3]. Plus ordinairement, lorsqu'elle est très calme, elle a été assimilée à l'huile, image qui rend assez bien certains de ses aspects, et qui est usitée en Basse-Bretagne, dans la Gironde, sur le littoral boulonnais et sur les bords de la Méditerranée[4].

Lorsqu'elle reflète les objets sans les déformer, on dit en Provence qu'elle fait miroir, *Fai mirau* ; ailleurs qu'elle est claire comme un miroir, unie comme une glace, droite comme un miroir ou comme un papier, unie comme un lac, ou calme comme étang[5]. Dans quelques pays, les pêcheurs disent qu'alors « elle se regarde[6] » ; en Basse-Bretagne qu'elle attend fortune, ou qu'elle ne bouge pas plus qu'un enfant qui dort[7]. Victor Hugo a employé une image analogue : l'apaisement de la mer était inexprimable ; elle avait un murmure de nourrice près de son enfant ; les vagues paraissaient bercer l'écueil[8]. De la mer parfaitement calme et unie, on dit en Basse-Bretagne qu'elle est bonne à servir de promenoir aux mouches, et les matelots boulonnais disent alors : *Les mouqu' i pleument l'iauve*[9].

La tendance à prêter à la mer les passions d'un être animé se reflète dans un assez grand nombre d'expressions. Lorsqu'elle est agitée, on dit couramment qu'elle est en démence ou en folie, qu'elle est mauvaise. Dans le pays boulonnais, elle se courrouce, s'arpiffe, se met en colère[10]. Quand souffle la tempête, elle est enragée ou déchaînée, par une comparaison avec un animal, qui est souvent employée en parlant des vagues.

Son bruit est aussi l'objet d'expressions animistes et imagées. Parfois les pêcheurs disent que la mer chante ; dans un conte gascon, où elle est personnifiée, elle chante pour dire à deux petits jumeaux

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 30-31 ; Mistral. *Tresor dou Felibrige*
2. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais.*
3. Paul Sébillot, l. c., p. 31.
4. Deseille, l. c. ; Mistral, l. c.
5. Mistral. *Tresor* ; Paul Sébillot, l. c., p. 31.
6. E. Reclus. *La Terre*, t. II, p. 164.
7. Paul Sébillot, l. c., p. 32.
8. *Les Travailleurs de la Mer.*
9. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais.*
10. E. Deseille. l. c.

de prendre courage, et de marcher devant eux, parce que le temps est proche où ils retrouveront leur père et leur mère[1]. Elle gronde aussi, ou crie comme une personne. Dans le gros temps, lorsqu'elle fait entendre des sons qui ressemblent à une plainte, on dit en Haute-Bretagne qu'elle *brait* (crie en pleurant). Dans le même pays, elle « chante » sur les grèves ; mais au pied des falaises elle « brait comme un âne[2]. » D'autres fois, par assimilation à un taureau, elle mugit ou elle beugle ; en Provence, *la Mar bramo*[3].

On a comparé son bruit à celui d'une cloche ; on dit couramment que la mer « sonne ». Je ne l'ai pas entendue appeler : le grand hou-hou ! expression qui se trouve dans un recueil littéraire[4] ; mais les pêcheurs de la Manche la surnomment *Ronflot*, la ronfleuse, par allusion à la monotonie bruyante qu'elle a parfois[5].

Le fracas de la mer est aussi attribué à des êtres surnaturels ou à des âmes en peine. Selon les habitants de l'île d'Arz (Morbihan), les voix lamentables que semblent jeter la nuit les vagues ne sont autre chose que les plaintes des *bolbiguéandets*, génies malfaisants qui se réjouissent d'annoncer les tempêtes et les naufrages[6]. Sur la côte du Finistère, ce qu'on prend pour le bruit tumultueux de la mer n'est bien souvent que le cri de douleur et d'épouvante de ses innombrables victimes. Comme les âmes des noyés ne peuvent trouver de repos tant qu'une terre chrétienne ne recouvre pas leur enveloppe mortelle, les naufragés pleurent de rage et hurlent de désespoir, chaque fois que la lame en fureur roule leurs ossements dans ses plis et les éloigne du rivage. Ces âmes désolées sont connues dans presque toute la Bretagne, sous le nom de *Krierienn*, crieurs[7].

La rapidité de l'évolution des vagues, leur écume, dont les volutes ressemblent à des crinières, les a fait assimiler à des coursiers. On a vu que la mer elle-même est aussi désignée par des noms qui supposent des idées analogues. Dans le pays de Tréguier, certaines vagues qui se succèdent les unes aux autres comme des chevaux à la course, s'appellent : *ar marc'h hep kavalier*, le cheval sans cavalier, ou : *ar marc'h hep he vestr*, le cheval sans son maître. Lorsque la mer est déchaînée, c'est le cheval qui saute hors de son champ ; sur la côte du Finistère, quand elle moutonne, elle fait danser les chevaux blancs ;

1. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. I, p. 73.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 34.
3. F. Mistral. *Tresor dou Felibrige*.
4. *Le Figaro*, 31 décembre 1884. Il est possible que cette expression ne soit pas plus réellement populaire que la « grande bleue » ; ce terme a vraisemblablement été mis en circulation par quelque chroniqueur ou par un romancier.
5. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 28.
6. *Musée des Familles*, t. IV, p. 534.
7. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 254.

en Haute-Bretagne, la mer furieuse est une jument enragée. Lorsque le vent fraîchit et qu'il va y avoir de la houle, les marins de la Manche disent : « V'la la grande vache gare qui va ruer [1] » ; en Guienne le mot *rouart* désigne un taureau et une vague furieuse [2].

Quand la mer est agitée, on dit qu'elle moutonne et parfois qu'il y a des moutons sur le pré [3] : c'est une image naturelle fondée sur la même analogie qui a fait assimiler certains nuages du ciel à des moutons ou à une bergerie. Elle est pour ainsi dire matérialisée dans une version basque du Fin voleur ; celui ci, rencontrant un curé, qui croit l'avoir jeté dans les flots, et s'étonne de le voir conduire un troupeau d'ouailles, lui répond : « Je les ai tirés du fond de la mer ; il y en a beaucoup comme celà ; ne voyez-vous pas ces moutons blancs comme ils paraissent sur la mer [4] ?

Le bruit des vagues et de la houle a pu éveiller l'idée d'un chien qui aboie ; cependant ce n'est pas elle qui a fait appeler en Basse-Bretagne « le chien qui suit son maître », la petite vague qui succède à la vague la plus forte [5].

Dans beaucoup de pays, les marins attribuent à certaines successions de vagues, trois, neuf, dix, des qualités ou des forces particulières, parfois même une puissance surnaturelle. Cette croyance qui est fondée, soit sur une idée de régularité dans les mouvements de la mer, soit sur l'antique donnée des nombres fatidiques ou sacrés, est, en France, moins bien conservée qu'en plusieurs contrées étrangères. Cependant on dit en Haute-Bretagne que de trois en trois vagues, il y en a une plus forte que les autres ; quand la mer monte, c'est la troisième qui recouvre enfin le sable, mouillé seulement par les deux premières, et c'est aussi elle qui fait le plus de bruit sur la grève. On croit généralement sur le littoral du Finistère que la troisième vague est la plus forte ; il est certain que c'est la plus redoutée : on doit toujours l'attendre pour essayer de franchir une barre, et des proverbes bretons disent : « Avec la troisième lame on sort de peine ou l'on marche à sa perte », ou : « quand la vague fait son troisième saut, elle jette son morceau sur la grève ». Sur les côtes de la Charente quelques marins croient encore que la dixième lame est celle qui monte le plus [6].

Les pêcheurs de France disent d'ordinaire que l'agitation de la mer est causée par le vent ; mais on rencontre des explications moins

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 153-155.
2. Mistral, l. c.
3. Paul Sébillot, l. c., p. 155.
4. Julien Vinson. *Le Folk-lore du pays basque*, p. 105-106.
5. Paul Sébillot, l. c., p. 156.
6. Paul Sébillot, t. I, p. 171, 178.

naturelles ; d'après une légende des environs de Saint-Malo, le sorcier qui a perdu son moulin magique plonge de temps en temps pour le retrouver, et c'est quand il nage que la mer est violemment agitée [1]. Sur la côte de Paimpol, les gens noyés sans être en état de grâce sont condamnés à travailler au fond de la mer ; ce sont leurs mouvements qui produisent les vagues et l'on dit quand la mer est houleuse, bien qu'il ne fasse pas de vent : « Les noyés se remuent ; ils travaillent à faire trembler la mer [2] ».

Les perturbations de la mer sont parfois causées par des actes en rapport avec l'amour. Au xve siècle, on disait : Qui prend sa commere par mariage, toustefoiz qu'ils se conjoindent charnellement, il fait orage en terre ou en mer [3]. Dans son livre *Jean Bart et Louis XIV*, Eugène Sue fait dire à un vieux pilote breton qu'il y aura une tempête parce qu'un homme de son village se marie avec sa commère. Une légende de l'île de Sein raconte qu'un seigneur de la terre ferme emmena à son château de Kerglas, une ilienne (femme de l'île de Sein), avec laquelle il s'était fiancé ; on se moqua d'elle, et le seigneur voulut la reconduire à son île ; mais aucun pêcheur ne consentit à les prendre dans son bateau, prétendant que la mer était en colère à cause de ces fiancés si mal assortis [4]. En face de Saint-Jean du Doigt, la mer devenait aussi furieuse dès qu'elle apercevait femme ou fille [5]. La note, très brève, ne dit pas pourquoi la présence de personnes de ce sexe lui était ainsi odieuse ; peut-être fallait-il qu'elles fussent en état de nudité. On croyait en Basse-Bretagne vers le milieu du xixe siècle, qu'un ouragan s'élevait si un marin avait le malheur de voir une sirène nue [6].

Les actes de violence à l'égard de ces génies maritimes étaient promptement suivis d'une punition : un homme de Douarnenez s'étant avancé pour saisir une sirène qu'il voyait sur les rochers du Raz, elle se précipita dans la mer, et un effroyable coup de vent jeta vingt bateaux à la côte [7]. D'après une croyance bretonne que je ne trouve que dans un livre assez suspect, si la rame d'un pêcheur frappait, même involontairement, une sirène, il s'élevait aussitôt un ouragan terrible [8]. Suivant une idée encore assez répandue dans le sud du Finistère, le chant de « Marguerite Mauvais temps » (la sirène), fait enfler la mer. Sur la côte de Tréguier, c'étaient les *Dud-vor*, hommes de mer, ou

1. H. Harvut, in *Mélusine*, t. II, col. 198.
2. Comm. de M. Galabert.
3. *Les Evangiles des Quenouilles*, IV, 3.
4. H. Le Carguet, in *Soc. arch. du Finistère*, t. X, liv. 4-5.
5. G. Le Coal, in *Mélusine*, t. II, col. 188.
6. *La France maritime*, t. I, p. 384.
7. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 313.
8. Jouy. *L'Hermite en Bretagne*, p. 167.

les *Cornandonet*, petits démons noirs qui excitaient les tempêtes[1] et Boucher de Perthes rapporte qu'avant les ouragans, les matelots apercevaient sur les rochers un nain blanc qui dansait[2].

On est persuadé dans plusieurs communes du littoral de la Manche, qu'après un jubilé les pêcheurs sont certains d'essuyer du gros temps la première fois qu'ils embarqueront. Cette idée se lie peut-être à celle qui, à bord, fait considérer comme funeste la présence d'un prêtre[3]. Une légende du Finistère parle d'un saint qui, pour sa commodité, excitait des perturbations sur la mer. Les vieilles gens de Clohars racontent que saint Maudé se rendait régulièrement chaque année, le jour de sa fête (26 novembre) à la chapelle qu'il possède dans leur paroisse, sur le bord de la mer ; une tempête de vent du sud l'amenait en quelques heures de l'Irlande sur les côtes de Bretagne ; arrivé à sa chapelle de Loc-Maudé, il attachait son cheval à une pierre de taille que l'on montre encore, s'inquiétait des besoins des pèlerins, et leur donnait sa bénédiction. Puis il se dirigeait en grande hâte vers Le Pouldu et allait rendre visite à son ami saint Julien. A peine était-il de retour que les vents, tournant bout pour bout, passaient du nord au sud, et soulevaient une nouvelle tempête qui lui permettait de rentrer chez lui avant la nuit[4].

En Bretagne, à la fin du XVIII[e] siècle, comme aussi de nos jours, la mer entrait en furie à la mort d'un grand homme, ou lorsque des criminels quittaient ce monde ; en ce cas, c'est le diable qui vient chercher son âme au milieu d'une bourrasque[5].

Certains actes accomplis à terre peuvent provoquer la tempête : une femme qui a son mari ou ses parents en mer ne doit pas se peigner après la nuit tombée ; il faut aussi qu'elle se garde bien de noyer un chat ; le meurtre de ce félin, à bord ou à terre, expose à du mauvais temps[6].

Les marins de la Saintonge assurent que toute tempête dure trois, six ou neuf jours[7], croyance qui se rattache à la superstition des nombres que l'on a pu voir p. 13 appliquée aux vagues. Sur la côte du Finistère, on croyait qu'une tempête ne cessait que quand les corps impurs et les cadavres avaient été vomis sur la côte[8].

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 280-281.
2. *Chants armoricains*, p. 139.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 303.
4. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 208.
5. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 346 ; Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 301 ; A. Le Braz. *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, t. II, p. 335.
6. Paul Sébillot. *Le Folk-lore des pêcheurs*, p. 59 ; Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 304.
7. Paul Sébillot, l. c., t. II, p. 267.
8. Cambry, l. c., p. 346.

Quelquefois, les vagues signalent aux gens les dangers qui les menacent : un jour que des pêcheurs de Plévenon (Côtes-du-Nord) étaient à la pêche lors de la fête de la mi-Août, ils virent s'élever tout à coup devant eux une lame haute comme une montagne, qui toutefois ne leur fit pas de mal ; ils crurent que c'était un avertissement que leur donnait la Vierge et ils se hâtèrent de regagner le port [1].

Dans une légende bretonne qui raconte un voyage au Paradis, celui qui l'entreprend voit, entre autres merveilles, une mer en fureur qui se dévorait elle-même. Les vagues se soulevaient en énormes paquets d'eau, puis couraient les unes contre les autres avec des abois désespérés et des bonds effrayants de bêtes. A son retour, il apprend que ces vagues sont les gens mal mariés ou unis contre leur gré, qui se mordent sans cesse jusqu'à ce qu'ils se soient entre-tués [2].

Quelques-uns des aspects de la mer, et principalement celui de l'écume dont elle se couvre dans la partie qui touche la rive, ont suggéré des assimilations à des opérations culinaires. On en rencontre plusieurs dans le pays basque.

Je reproduis textuellement le passage de Chaho, qui a peut-être un peu arrangé les dires populaires. Après les tempêtes, l'Océan remué jusque dans ses profondeurs, fait l'effet d'un bouillon gras onctueux au toucher. La fée Amigna vient, dit-on, de faire bouillir son pot-au-feu. Lorsque la mer monte, et tant que la mer bat son plein, l'Océan rejette sur la plage des débris de matières végétales et animales, il charrie comme une espèce de limon, une écume jaunâtre qui trouble l'eau et la salit. La fée Amigna n'a pas encore écumé son pot-au-feu. Quand la mer commence à descendre, les matières qu'elle chassait avec elle tendent à retomber au large, on les voit bientôt descendre, s'éloigner et disparaître au loin. L'eau du rivage se trouve ainsi purifiée à une grande distance, phénomène sensible à la vue. La fée Amigna a trempé sa soupe, et quand le bouillon est servi, il faut le boire pour que la fée ne se mette pas en colère [3]. Les pêcheurs des environs de Saint-Malo ont aussi une explication semi-facétieuse de l'écume qui rentre dans cet ordre d'idées ; lorsque, surtout pendant l'été, la mer en est couverte, ils disent que les poissons mangent gras et qu'ils écument leur soupe [4].

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 164.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 387 et 394.
3. Henry Léon, in *Bulletin de Biarritz-Association*, janvier 1897, d'ap. A. Chaho. *Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan*.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 110.

§ 3. LA MARÉE ET LES MIRACLES

Les croyances relatives aux causes de la marée n'ont guère été relevées en France que sur les côtes de Bretagne : la mer ne peut monter dans un endroit sans baisser immédiatement sur le côté opposé, et réciproquement, comme l'eau contenue dans un vase ; dans l'intérieur on dit même qu'au moment du reflux, l'eau se retire dans les airs, et qu'elle est six heures dans le ciel et six heures sur la terre ; certaines personnes du littoral prétendent, que pendant six heures le soleil absorbe une partie de la mer ; il en tire le sel, puis il renvoie l'eau pure qui met six heures à revenir à son niveau [1]. C'est aussi la Lune qui force la mer à aller et à venir à son gré, pour la punir d'avoir envahi le pays où se trouvent les carrières de sel qui, ainsi qu'on l'a vu, p. 7 l'ont fait devenir salée.

Un écrivain du moyen âge, le pseudo-Bède disait que la marée était causée par un grand serpent qui avalait l'eau et la rendait ensuite [2] ; cette conception était peut-être fondée sur une idée populaire analogue à celle qui subsiste encore sur quelques points du littoral de la Manche, et qui n'est pas exprimée avec une grande netteté : au fond de l'Océan est un puits très profond, habité par une immense Trombe, qui semble, en dépit du nom, une sorte de bête ; elle y attire une partie des eaux de la mer, c'est ce qui produit le reflux, et elle voudrait bien la garder ; mais le dieu du Vent, ami de la mer et ennemi de la Trombe, le force à la rendre toutes les six heures, et c'est ce qui produit le flux [3].

Plusieurs légendes racontent que lors de certaines cérémonies, ou pour favoriser des personnages agréables au ciel, la marée interrompt son cours naturel. A Ploumanac'h (Côtes-du-Nord), le jour du pardon de saint Kirek, la mer recule devant la statue du saint et son oratoire ; à Loaven, elle retarde de monter pendant une heure, afin de donner plus de commodité aux pèlerins qui viennent fêter sainte Liboubane [4]. Suivant d'anciennes traditions, s'il arrivait qu'elle fût pleine à Concarneau lorsque le Saint Sacrement passait le jour de la Fête-Dieu, elle se retirait pour que la procession pût faire le tour de la ville [5]. Au moyen âge on prétendait que saint Michel commandait à la mer de laisser passer ceux qui se rendaient à son sanctuaire, ou de s'ouvrir pour épargner les pèlerins que le retour subit de la marée avait surpris.

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 120, 121, t. II, p. 333, t. I, p. 121 ; t. II, p. 51.
2. *De constitutione mundi*, in Th.-H. Martin. *Notions des anciens sur la marée*, 1866.
3. Raoul Bayon, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 292.
4. G. Le Calvez, *ibid.*, t. VIII, p. 387.
5. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 358.

Le Mont, dit Jacques de Voragine, est entouré de l'eau de l'Océan, mais deux fois, le jour de la fête, les eaux se séparent et livrent un chemin au peuple. Comme les flots revenaient un jour avec un grand bruit, les fidèles se sauvèrent, hormis une femme grosse, mais l'archange la protégea. Elle enfanta au milieu des ondes, et elle s'en revint pleine de joie, la mer s'écartant pour lui livrer passage [1]. Le grand saint vint aussi au secours d'un pèlerin qui, se montra peu reconnaissant ; c'est même comme exemple d'ingratitude que ce récit nous a été conservé par un vieux sermonnaire ; un jour que la mer approchait, l'homme se mit à crier : « Saint Michel, délivre-moi du danger et je te donnerai ma vache ! ». La marée le pressant de plus en plus, il s'écria : « Saint Michel, sauve-moi, et je te donnerai la vache et le veau ! ». La marée l'ayant épargné, il prit pied sur le rivage, et se mit à dire : « Ne la vache ne le veel ». Etienne de Bourbon, qui raconte la même anecdote, attribue ce manque de parole à des Bretons qui conduisaient une vache et un veau pour les vendre à la foire [2].

Lorsque Charles de Blois assiégeait Quimper, le flux s'arrêta depuis six heures du matin, moment où commença l'assaut jusqu'à midi, heure à laquelle les soldats du prince s'emparèrent de la ville [3]. Quand Louis XI eut une entrevue amicale avec son frère, le duc de Guienne, près de l'embouchure de la Sèvre, la marée qui, ce jour-là, devait être la plus forte de l'année, fut de quatre pieds moins haute que l'on ne s'y attendait, et le roi fit, tout le premier, observer que Dieu favorisait sans doute cette réconciliation [4].

D'après une croyance qui semble peu répandue, et dont quelques exemples seulement ont été relevés, des magiciens faisaient par leur art avancer ou reculer la marée [5]. On attribuait ce pouvoir à Michel Scott, et d'après une légende de Guernesey, au prieur de Lihou, qui s'occupait de magie ; un jour qu'il avait confié à son domestique son *Grand Mêle*, en lui recommandant de ne pas ouvrir ce livre dangereux, celui-ci ne put s'en empêcher, et le prieur qui était à moitié route entre Guernesey et son ilot, fut très surpris de voir la marée monter, alors qu'il croyait encore avoir deux ou trois heures devant lui. Il pensa qu'il y avait là quelque chose de surnaturel, et en regardant vers le rivage, il vit son infidèle serviteur assis sur un tas de goëmons secs, et lisant dans le livre ; il comprit pourquoi la marée s'élevait d'une manière insolite, et il cria à son domestique de lire à rebours ; celui-ci obéit, mais, avant

1. *Légende dorée*, t. II, p. 153.
2. Jacques de Vitry. *Exempla*, éd. Crane, p. 47, 177.
3. Lobineau. *Vie des saints de Bretagne*, éd. Tresvaux, t. III, p. 92-93.
4. De Barante. *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. IX, p. 239.
5. F.-S. Bassett. *Legends of the Sea*, p. 18.

qu'il fût arrivé à la fin de l'incantation, la mer avait noyé le prêtre sacrilège [1].

Les habitants du littoral croient que la marée exerce sur les êtres une influence analogue à celle que, sur le continent, on attribue aux astres. Suivant une opinion courante dans le Finistère, la conception des enfants mâles a lieu quand la mer monte, celle des filles quand elle baisse [2]. Sur la côte de Boulogne, et presque partout sur celles de Bretagne, les enfants naissent à la mer montante ; aux environs de Saint-Malo un homme, pour être remarquable, doit venir au monde à ce moment, comme celui qui sera plus tard un vrai marin [3]. Près de Saint-Brieuc l'enfant né à mer montante de Noël devient capitaine ; mais celui qui, cette même nuit, vient au monde à mer baissante est destiné à périr dans un naufrage [4]. Aux environs de Saint-Malo l'enfant qui voit le jour à mer baissante et surtout à mi-marée, aura des attaques d'épilepsie à certaines époques de la lune, et toujours à mi-marée. Dans le pays de Tréguier, et généralement sur la côte bretonne, les malades souffrent davantage quand la mer monte ; ils sont plus calmes quand elle est étale, lorsqu'elle baisse ils vont mieux ; une croyance opposée existe sur d'autres points de cette côte : dans la baie de Saint-Malo, les forces leur reviennent à mer montante, à la pleine mer ils se débattent, à la marée baissante ils s'affaiblissent [5].

Pline, rapportant une opinion de l'antiquité qui était partagée par les savants eux-mêmes, disait que les hommes ne mouraient qu'au reflux et que ce fait avait été l'objet de beaucoup d'observations sur l'Océan des Gaules, où il s'était trouvé justifié [6]. Cette croyance subsiste encore sur nombre de points du littoral ; à Boulogne et à Guernesey, s'en aller avec la marée est même synonyme de mourir [7] ; mais, en quelques endroits de Basse-Bretagne, c'est à la marée montante que la mort fait le plus de ravages [8].

Il est des actes dont il faut se garder au moment du flux : celui qui ferait des grimaces ou des contorsions risquerait de rester défiguré, et l'on dit en Haute-Bretagne qu'en se coupant les cheveux on est certain d'attraper un gros rhume. Par contre, c'est à la mer baissante qu'il

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 344-345.
2. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 138.
3. E. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais* ; Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 129.
4. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 575 ; A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. I, p. 76-79.
5. Paul Sébillot. *Légendes*, p. 129-130.
6. *Histoire naturelle*, l. II, ch. 101.
7. E. Deseille. *Glossaire boulonnais* ; Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 105.
8. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 138.

est bon de prendre des bains, de laver ses plaies et de puiser l'eau destinée aux purgations [1].

L'influence de la marée s'exerce aussi sur les animaux ; on assure en Basse-Bretagne qu'un chien qui boit l'écume dont se couvre la mer à la fin du flux devient sûrement enragé. Les chiens hydrophobes sentent la mer montante, et c'est à ce moment qu'ils ont leur accès ; quand elle baisse, ils n'ont plus la force de mordre. Dans le Finistère on dit que la prunelle des chats change de couleur et grandit au commencement du flux ; en Haute-Bretagne on croit pouvoir, d'après l'œil du chat, savoir si la mer monte ou descend. Sur tout le littoral breton, on doit attendre la mer baissante pour mettre les œufs à couver. En Haute-Bretagne, le lait qui a été trait, l'eau puisée à la fontaine quand la mer monte, entrent rapidement en ébullition dans la casserole, et lorsque, en été, le lait se met à écumer dans la baratte, le beurre ne se fera qu'au moment où la mer baissera ; les édredons ou les matelas composés de plumes d'oiseaux de mer se gonflent quand le flot monte [2]. En Haute-Bretagne et dans le pays boulonnais on tue les cochons à mer baissante [3] ; dans le Finistère c'est alors qu'on égorge les truies, les cochons mâles devant être, comme en quelques endroits de la Manche, saignés au moment du flux : les gens sont persuadés qu'après cette opération le lard, comme la mer, monte dans le charnier ; en Haute-Bretagne et à Boulogne, pour la même raison analogique, on le sale à la mer montante [4]. En certains endroits, on a aussi égard à la marée en matière agricole : au pays de Tréguier on ne sème pas le trèfle à mer baissante, parce que les vaches qui le mangeraient seraient exposées à crever, en HauteBretagne, parce qu'il perdrait sa graine avant maturité [5].

§ 4. LES PERSONNAGES QUI MARCHENT SUR L'EAU

Suivant des traditions que l'on constate dans un grand nombre de pays, et à des époques variées, quelques-unes fort anciennes, des personnages possèdent le don de cheminer sur les eaux aussi facilement que sur un terrain solide. Plusieurs légendes, localisées sur les côtes de France, racontent que des bienheureux, ou des entités de diverses natures, ont traversé la mer sans y enfoncer, et quelquefois sans même se mouiller les pieds. Et certains ont laissé, comme témoignage

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 130, 131, 95, 132, 133.
2. Paul Sébillot, l. c. p. 132-135.
3. E. Deseille. *Glossaire*.
4. Paul Sébillot, l. c., p. 133.
5. Paul Sébillot, l. c., p. 136.

de ce parcours miraculeux, des traces encore visibles, que les pêcheurs montrent et qui leur servent à expliquer des particularités dont ils ignorent la cause.

Lorsqu'il fait calme, et que la marée est à peu près haute, on remarque, surtout dans les baies, des rubans dont l'azur plus clair se détache, avec une sorte de ton argenté, sur le bleu d'alentour. C'est comme la voie lactée de la mer, et, de même que celle de la voûte céleste, elle a tout naturellement éveillé l'idée d'un chemin merveilleux, tracé par les pas des divinités ou des saints qui, en personne ou en effigie, avaient le privilège de marcher sur les eaux.

Aux environs de Saint-Malo, lorsque ces taches apparaissent après du gros temps, on les appelle « Sentes (sentiers) de la Vierge » ; c'est la marque laissée par la mère de Dieu, qui est descendue sur les flots en furie, et est passée un peu partout pour les calmer[1].

Une autre origine des sentiers de la Vierge figure, sous une forme littéraire, dans un livre écrit sans grande préoccupation scientifique, bien qu'on y rencontre des traits dont on peut faire usage. L'auteur avait entendu conter à un prêtre le récit que voici en substance : Lors de la bataille de 1758, une dame blanche s'éleva dans l'air, sortant du vieux puits du village de l'Isle, patrie de sainte Blanche ; c'était la sainte Vierge qui jusque là était restée immobile dans une petite niche creusée dans la paroi. Elle descendit sur le rivage et glissa sur les eaux ; son voile de mousseline, se déroulant sans fin, semblait la crête des dunes. Voilà pourquoi, pendant tout le combat, les Anglais tirèrent trop haut et ne firent que peu de mal aux troupes françaises. L'ineffaçable sillage de sa robe est resté sur les eaux, et c'est depuis qu'il y a dans ces parages de longues traînées blanches[2]. Ce gracieux épisode n'appartient pas au folk-lore ; il a été vraisemblablement fabriqué à l'aide de traits véritablement populaires, comme la marche sur les eaux des statues, et d'un récit que les vieillards faisaient autrefois sans y mêler aucune intervention surnaturelle : Le jour de la bataille de 1758, un brouillard très bas se leva entre les vaisseaux et la terre, produisant une espèce de mirage que les Anglais prirent pour la crête des dunes, et c'est pour cela que les canonniers visèrent trop haut[3]. A Audierne, on donne le nom de chenal de la Vierge à un ruban plus clair qui se détache parfois très nettement sur l'azur ; mais on ne dit rien de son origine[4].

Les pêcheurs de la baie de Saint-Cast rattachent, le plus souvent, ces

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 184.
2. E. Herpin. *La Côte d'Emeraude*, p. 211-213.
3. François Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 337.
4. Jos Le Carguet, *ibid.*, t. XVII, p. 574.

raies claires à des épisodes de la légende de sainte Blanche, née dans leur principal village, où elle est l'objet d'un culte. Les Anglais l'y ayant surprise et emmenée sur un vaisseau jusqu'à Londres, elle leur échappa, et, cheminant sur l'eau, elle revint en quelques heures à son pays natal. Son parcours, qui est parfois encore visible, est le « Chemin de sainte Blanche »[1] ; suivant une autre version, c'est la trace du sillage du bateau sur lequel ceux qui l'avaient enlevée furent obligés de la ramener[2]. Plus tard, elle épousa un capitaine de vaisseau qu'elle suivait à la guerre ; il fut tué dans un combat, et le découragement se mettait dans l'équipage, lorsque l'héroïne sauta à la mer, et se dirigea à pied sec vers les Anglais qui, effrayés de ce prodige, s'enfuirent en toute hâte. Sa statue semble avoir eu le même privilège : prise dans sa chapelle par les ennemis, elle s'anima tout à coup lorsqu'ils l'eurent insultée, s'élança du vaisseau, et, traversant la mer où elle laissa un chemin, elle vint se replacer dans sa niche[3]. Comme le nom et les gestes de cette sainte, à peu près ignorée en dehors de la région, sont le plus fréquemment en rapport avec ces taches, on peut supposer que, suivant un processus dont on a d'autres exemples, l'association d'idées entre son nom de Blanche et la couleur, relativement blanche, de ces raies, n'a pas été étrangère à l'appellation par laquelle on les désigne, et à la formation des légendes qui les expliquent.

Le « Sillon de saint Germain », dans la baie de la Fresnaye, séparée de l'anse de Saint-Cast par une simple presqu'île, commémore le passage de la statue de ce bienheureux. Elle se trouvait à Plévenon, sur la côte en face de celle où est située l'antique église où on la voit encore, lorsqu'arriva le jour du pèlerinage annuel ; mais le temps était si mauvais qu'aucun bateau n'osa sortir pour l'y reporter. Afin de ne pas contrarier les fidèles qui allaient venir à son sanctuaire, la statue se mit en mouvement et traversa toute seule la mer. Au « Chemin de saint Jean » que l'on montre dans la même baie, s'attachait probablement quelque légende analogue[4]. Mais elle est oubliée, comme celle que suppose « l' Quémin de Saint-Martin-ye » par lequel les pêcheurs de Boulogne désignent les graissins à fleur d'eau que laisse le frai du hareng[5]. A Diélette, le « Chemin de saint Germain » perpétue le souvenir du trajet que fit un saint Germain, différent de celui de la Fresnaye, lorsqu'il vint délivrer ce pays du tribut que l'on payait au Serpent du Trou Baligan. Un jour qu'on amenait un enfant au

1. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 2-3.
2. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 323.
3. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 4, 5, 7.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 184.
5. E. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais*, supp[t], v. frequn.

monstre, on vit sur la mer, alors calme et unie ,un homme qui se tenait debout, une crosse d'évêque à la main,une mitre sur la tête et une grande chape sur le dos. Il semblait glisser, et, quand il s'approcha on s'aperçut qu'il était porté sur une rouelle de charrue. C'est en raison de cette circonstance qu'on l'appela saint Germain de la Rouelle[1].

En Basse-Bretagne, les personnages sacrés n'ont pas marqué leur passage sur la surface de la mer, quoique plusieurs l'aient parcourue à pied sec, soit après l'avoir rendue solide, comme saint Guénolé, qui, la frappant de son bourdon, s'avança sur les ondes avec ses compagnons, aussi aisément que sur une route ordinaire, soit en se servant de montures merveilleuses ou de talismans[2]. Le nom de *Hent ar Santez*, chemin des saintes, par lequel on désigne parfois ces taches dans le nord du Finistère, indique le trajet d'esprits de l'autre monde. Après le naufrage où périrent sainte Ursule et ses compagnes, les cadavres de celles-ci furent portés sur le rivage et on en enterra 7.777 dans le cimetière de Lanrivoaré. Mais le corps de leur reine est resté sous les eaux ; parfois les saintes sortent de leur tombe, et, pour essayer de le retrouver, se promènent sur la mer où leurs pieds laissent leur empreinte. Dans les mêmes parages, on appelle aussi *Hent ar Devet*, chemin des moutons, les raies blanches qui s'entrecroisent à la surface des eaux[3]. S'il y a eu une légende, elle semble oubliée, et peut-être ce nom vient-il d'une assimilation entre ces parties échevelées, et les flocons de laine que les troupeaux laissent en passant aux ronces des sentiers. Sur le littoral de la Camargue, une ligne sinueuse qui apparaît parfois sur la mer, s'appelle *Lou Camin di Santi Mario*, le chemin des saintes Maries ; il marque la route que les saintes ont suivie pour arriver en Provence[4]. « Le « Chemin de Saint-Jacques » dans la Vilaine maritime n'est plus une sorte de sentier caractérisé par une teinte claire, mais un large ruban d'écume, que l'on voit surtout

1. *Société archéologique d'Avranches*, t. V, p. 155 ; Jean Fleury. *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 18.
2. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne* ; *saint Guénolé*, § 7 ; H. Le Carguet. *Légendes de la ville d'Is*, p. 34.
3. Elvire de Cerny, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 135. Ce nom de chemin des saints est ancien, et on le retrouve dans la légende de saint Paul Aurélien. Avant de quitter l'Angleterre pour venir en Armorique, il planta devant le monastère de sa sœur des cailloux qui devinrent des rochers ; il y demeura seulement une petite voie, au lieu où le saint et sa compagne avaient passé, et il s'appelait *Hent sant Paul*, c'est-à-dire le chemin de saint Paul (Albert Le Grand. *Saint Paul*, § 5).
4. Mistral. *Tresor dou Felibrige* ; Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 630.

après les tempêtes. Il occupe tout le milieu du lit, et se dirige, avec le flot, vers l'amont. Les gens du voisinage disent qu'il se produit aux endroits où ce saint remonta le fleuve en marchant sur les eaux [1].

A cette exception près, celle du Chemin de Saint-Martin, dans le Pas-de-Calais, et du *Camin di santi Mario*, toutes les légendes de traces sur la mer attribuées aux gestes de personnages surnaturels ont été relevées sur les côtes de la Manche, et surtout dans les parages de Saint-Malo. Ailleurs elles paraissent inconnues. Depuis la publication du premier volume de mes *Légendes de la Mer* (1886) où j'en avais rapporté quelques-unes, j'ai attiré à maintes reprises l'attention toute particulière de mes correspondants sur ces taches blanches, leurs noms et les idées populaires qu'elles éveillent. Tous, après une enquête faite autour d'eux, après avoir essayé de réveiller les souvenirs de leurs compatriotes en citant les croyances des pêcheurs de la baie de Saint-Malo, m'ont assuré que, si des traditions analogues avaient existé, les plus vieux marins ne les connaissaient plus. On peut ajouter qu'en dehors de la France, elles sont à ce point rares, que deux similaires étrangers seulement sont venus à ma connaissance : en Finlande, le peuple nomme les raies claires et luisantes que l'on voit sur la mer après un orage, la « Voie de Vainamoinen », ou plus exactement le « sillage du bateau de Vainamoinen » [2] qui rappelle la trace laissée par celui qui rapportait sainte Blanche à son village natal. Sur le littoral de la Belgique, ce sont les chemins qui conduisent soit à Gibraltar, soit en Amérique [3].

La faculté attribuée aux saints de marcher sur les eaux, qui figure déjà dans plusieurs légendes du moyen âge [4], dérive peut-être du trait célèbre de la vie du Sauveur qui s'avança, sans y enfoncer, sur les flots du lac de Génésareth [5] ; toutefois cette donnée n'appartient pas en propre au cycle chrétien et il lui est antérieur : Neptune avait accordé ce privilège à Orion, et le dieu finnois Vainaimoinen l'avait également. Dans les légendes contemporaines, des entités qui n'ont aucun rapport avec le christianisme le possèdent aussi. Les pêcheurs de la Manche assurent qu'ils ont vu se promener sur les vagues des êtres à apparence humaine, revêtus d'herbes marines, dont la résidence est au-dessous des flots, et qui semblent apparentés à l'homme de mer des grottes, et aux *Tud-gommon*, nains habillés de goëmon, dont on parle aux environs

1. Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Fégréac ; Cayot-Delandre. *Le Morbihan*, p. 276.
2. Eliel Espelin, in *Mélusine*, t. II, col. 209.
3. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 472.
4. Cf. Alfred Maury. *Croyances et légendes du moyen âge*, p. 102-103.
5. *Evangile de Saint Jean* ; ch. VI, *Saint Matthieu*, ch. XIV ; *Saint Marc*, ch. XV.

de Tréguier [1] ; sur le littoral du Morbihan, on disait que des sorciers, isolés ou par légions, se rendaient à l'île d'Arz en cheminant sur les eaux [2].

Parfois ces apparitions se montrent seulement pendant la tempête ou lorsque les navires courent des dangers : quand les marins du pays de Tréguier sont entourés, en pleine mer, de brumes si épaisses qu'ils ne peuvent reconnaître leur route, de petits démons noirs, *Diauwlo bihan dû*, ou des lutins noirs, *Cornandonet dû*, dansent autour d'eux pour les amuser et ils poussent tout doucement les barques vers les écueils [3]. Victor Hugo a décrit avec détails un génie, moitié homme et moitié poisson, qui est surtout visible dans la mer violente, se dresse debout au milieu des vagues roulées, se tient tout entier hors de l'écume et se met à danser s'il y a à l'horizon des navires en détresse [4]. D'après sir Edgar Mac Culloch, bailli de Guernesey, personne n'a jamais, dans les îles, entendu parler de ce monstre, et il suppose que, si le poète ne l'a pas créé de toutes pièces, il a fortement arrangé ce qui avait pu lui être conté [5].

Suivant une tradition évidemment poétisée, mais dont on peut retenir quelques traits, on voyait autrefois dans la Rance maritime, des créatures gracieuses, vêtues des couleurs de l'arc-en-ciel, qui formaient des rondes sur les vagues. Le courant les portait vers les criques, d'où bientôt elles sortaient plus nombreuses en marchant à la suite d'une femme plus belle encore. Celle-ci, montée sur une barque faite de la coque d'un nautile des mers du sud, traînée par deux écrevisses, était leur reine, et ses compagnes les fées qui ont l'empire de la mer : elle commandait aux vents de souffler moins fort, et à la Rance de rejeter sur le rivage les corps des hommes que la tourmente avait engloutis dans la mer [6].

Les héros des contes populaires, qui passent assez souvent la mer au moyens de talismans, ou portés par des oiseaux merveilleux, ont rarement le privilège de marcher sur ses eaux ; voici les seuls exemples que j'aie relevés : une fée prend par la main un capitaine de la baie de Saint-Cast, et tous deux s'avancent sur les flots, sans même mouiller leurs semelles ; un drac, qui a sa résidence au fond de l'Océan, attache avec une chaîne d'or, longue et légère, une jeune fille qu'il a enlevée, et

1. Paul Sébillot, in *l'Homme*, t. III, p. 185 ; *Contes populaires*, t. II, p. 59 ; G. Le Calvez, in *Rev. des Trad.*, t. I, p. 145.
2. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 62.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 72.
4. Victor Hugo. *Les Travailleurs de la mer*.
5. Edgar Mac Culloch, in *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 160.
6. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 58.

lui donne le pouvoir de marcher à pied sec sur la mer ; le héros d'un conte lorrain la traverse quand il a entendu le chant d'un oiseau magique ; suivant un récit du Finistère, un jeune homme, protégé du roi des poissons, accomplit, sans y enfoncer, un assez long trajet sur les flots[1].

Des personnages qui ne sont plus de ce monde, bienheureux sortis du Paradis, ou revenants condamnés à des pénitences posthumes, se promènent aussi sur les flots. Leur marche a le même caractère merveilleux que celle des saints en chair et en os ou des génies. D'après la conception populaire actuelle, très nettement indiquée, surtout dans les récits bretons, les morts ne sont point, comme ceux de l'antiquité classique, des ombres impalpables et légères, mais des êtres aussi matériels et aussi lourds que les vivants, et qui peuvent accomplir les mêmes actes ; un cantique, composé au XVII[e] siècle par le P. Maunoir sur le thème populaire de Jean de Calais, en présente un exemple typique : un mort qu'un jeune homme avait fait enterrer par charité vient le trouver dans l'île ou il était abandonné, en marchant sur la mer comme sur la terre ferme, et c'est de la même manière qu'il le transporte au rivage en le portant sur son dos[2]. Cet épisode figure aussi dans une version romantique de Jean de Calais : le revenant est précédé d'une colonne d'écume blanche qui lui montre sa route[3], un revenant d'une légende bretonne prend sur son dos un homme qui l'avait fait enterrer, et lui fait traverser un bras de mer[4].

Plusieurs récits parlent de ces promenades de personnages d'outre-tombe. Une ancienne légende poitevine raconte qu'un pêcheur, ayant été tendre ses filets la nuit, vit se dérouler une immense procession de vieillards et de jeunes gens, vêtus de blanc, qui semblait se diriger, en cheminant sur les flots, du côté de Saint-Michel de l'Herm ; la troupe grossissait sans cesse, et un vieillard vénérable, qui n'était autre que saint Giraud, se détachant du cortège, s'approcha du rivage pour parler au pêcheur[5]. Les noyés font aussi à la surface de la mer la procession de la nuit de Noël[6].

Les marins du Morbihan disent que l'on aperçoit de temps en temps, entre Locmariaker et l'Ile aux Moines, un berger en soutane noire qui

1. Paul Sébillot. *Contes des provinces de France*, p. 106 ; J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. I, p. 235 ; E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 34 ; Henri de Kerbeuzec. *Cojou-Breiz*, p. 120.
2. F. M. Luzel. *Légendes chrétiennes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 50.
3. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 222-226.
4. F.-M. Luzel, l. c., t. I, p. 77.
5. Louis Duval. *Cartulaire de l'abbaye des Châteliers*. Introduction, p. XL-XLII, in *Mém. de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1867.
6. A. Le Braz. *Vieilles histoires du pays breton*, p. 196-201.

s'avance sur les lames sans y enfoncer ; le fouet à la main, il conduit un nombreux troupeau. C'est un vieux recteur de Baden, dont l'âme est en peine, faute de messes et de prières [1]. Trois ou quatre fois l'an, quand la lune est haute sur le ciel, un moine sort de l'ancienne abbaye du Guildo (Côtes-du-Nord) descend vers l'Arguenon, et après avoir traversé, en cheminant sur les eaux, le bras de mer que forme l'embouchure du petit fleuve, il disparaît derrière les blocs de rochers qu'on appelle les Pierres sonnantes, et qui passent pour fermer l'entrée du trésor du diable [2].

D'après un récit du pays de Tréguier, lorsque les noyés que la princesse rouge retenait dans son étang magique, eurent été délivrés par une mendiante qui en ouvrit les écluses, celle-ci les vit se lever, et, comme ressuscités, marcher sur les flots [3]. Les femmes qui, la nuit, partaient d'une île voisine d'Arz et traversaient la mer à pied sec, appartenaient aussi au monde des morts, comme les deux fantômes enlacés que les pêcheurs de Piriac voient parfois, le soir, courir sur la cime des vagues. Ce sont ceux d'une dame et de son époux ; celui-ci s'étant noyé sous les yeux de sa femme, elle devint folle de douleur et se laissa surprendre par la mer dans une grotte de la falaise [4]. On peut rattacher à ces promenades d'habitants de l'autre monde, bien que la manière dont ils se tiennent au-dessus des eaux soit assez peu clairement indiquée, l'assemblée annuelle des noyés dans la baie des Trépassés dont un écrivain romantique nous a laissé une description, évidemment très poëtisée, que voici en substance. Le jour des Morts les âmes des noyés s'élèvent sur le sommet de chaque vague et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Toutes celles qui habitèrent le doux pays et eurent les flots pour linceul se rencontrent en cet endroit. Chaque vague qui passe porte une âme, cherchant partout l'âme d'un frère, d'un ami ou d'une bien aimée ; quand elles se rencontrent face à face, elles jettent ensemble un triste murmure, et passent, forcément entraînées par le flot qu'elles doivent suivre. Quelquefois aussi un bruit confus et prodigieux frémit sur la baie, mélange inexplicable de doux soupirs, de rauques gémissements, de cris plaintifs qui sifflent sur la houle. Ce sont les âmes qui conversent et racontent leur histoire [5].

Ceux qui traversaient la mer sans y enfoncer ne la touchaient pas toujours directement : leurs pieds posaient sur des objets, parfois peu

1. Du Laurens de la Barre. *Les Veillées de l'Armor.*
2. Lucie de V. H. in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 93.
3. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 303.
4. Abbé Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 164 ; Blanlœil. *Récits bretons*, p. 181.
5. E. Souvestre. *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 37-38.

consistants il est vrai, mais sans l'aide desquels il semble qu'ils n'auraient pu accomplir leur voyage. Cet épisode est assez fréquent dans les vies légendaires des saints de France. Sainte Marguerite, sœur de saint Honorat, franchissait l'espace entre l'île qui porte ce nom et l'île sainte Marguerite, en étendant son voile sur l'eau ; la légende provençale de sainte Rossolline raconte qu'au moment où elle mourut, elle apparut à son frère Hélion, prisonnier des Sarrassins, le délivra de ses chaînes, et l'ayant fait placer à côté d'elle sur son voile déroulé sur la mer, le ramena miraculeusement dans son pays [1]. Saint Gildas, voyant disparaître le navire sur lequel il était monté, se met sur son manteau, et l'attache à son bourdon pour « cueillir le vent [2] ».

Quelques personnages, qui n'appartiennent pas à la légende dorée, ont le même privilège que les saints. Des femmes, probablement de l'autre monde, traversent le golfe du Morbihan, n'ayant sous leurs pieds qu'un tablier [3]. Dans un récit breton, Jean Rouge-Gorge, l'oiseau de la Passion, fait chausser à la bergère Blanche Epine des sabots de hêtre qui lui permettent de marcher sur les flots et d'aborder à une île où elle trouvera la vache dont le lait est inépuisable [4]. Une fée donne à un capitaine de la baie de Saint-Malo des bottes magiques grâce auxquelles il peut passer la mer sans se mouiller [5].

Parfois, les objets sur lesquels sont portés les bienheureux ou les héros sont plus matériels et plus lourds : saint Gravé, comme saint Germain de la Rouelle, traverse la Manche sur une roue qui allait aussi vite que l'éclair ; sainte Nennok, saint Budoc, sainte Evette montent sur une auge de pierre qui se met à flotter comme une barque ; lorsque cette sainte eut touché la terre, son auge s'éloigna de la côte et s'enfonça dans la mer où on la voit encore au moment des grandes marées ; le jour du pardon annuel, elle quitte son lit humide et remonte sur l'eau ; sainte Evette vient s'y replacer, et pendant la procession, elle fait le tour de la baie d'Audierne. Saint Vouga s'assied sur un gros rocher qui se met incontinent à flotter, et la table de marbre destinée à lui servir d'autel permet à saint Martin de Vertou et à son compagnon d'arriver au but de leur voyage [6]. Lorsque le maître de saint Gerbold, après lui avoir attaché au cou une meule de moulin, l'eut jeté à la mer, aussitôt la pierre devint légère comme du liège,

1. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. IV, p. 205-204.
2. Albert Le Grand. *Saint Gildas*, § 5, 6.
3. Abbé Mahé. *Antiquités du Morbihan*, p. 164.
4. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. I, p. 108.
5. Paul Sébillot. *Contes des provinces de France*, p. 108.
6. Albert Le Grand. *Sainte Nennok*, § 7 ; *saint Budoc*, § 20 ; H. Le Carguèt, in *Soc. archéologique du Finistère*, 1899, p. 195, 199 ; Albert Le Grand. *Saint Vouga* ; *Saint Martin de Vertou*, § 7.

la corde se détacha, et le saint, assis sur sa meule, vogua paisiblement vers les côtes du Bessin [1]. Dans un conte flamand qui fait partie d'un recueil très arrangé, le carrosse qui emporte une princesse au grand galop de ses chevaux, arrivé au bord de la mer, entre dans les flots et glisse sur la plaine liquide comme il avait roulé sur la terre ferme[2].

Il est aussi des personnages, sacrés ou diaboliques, qui enfourchent des coursiers, auxquels ils ont donné le pouvoir de marcher sur les flots. Les gens de Carnoët racontaient que jadis saint Maudé se rendait régulièrement le jour de sa fête, à la chapelle qu'il possède dans cette commune, monté sur un cheval blanc, et traversant la mer, depuis l'Irlande jusqu'en Bretagne [3]. Un célèbre sorcier de La Tranche (Vendée), après avoir cueilli un peu de mousse à la porte du cimetière à minuit, était emporté comme un éclair, à l'île de Ré, sur un cheval blanc ; il revenait sur le même coursier, avec une telle rapidité qu'il ne faisait qu'effleurer les eaux [4]. Les sorciers d'outre-mer, appelés par l'Ankou, qui est, comme on sait, la personnification de la Mort, arrivent sur les côtes de Bretagne et poursuivent les saintes blanches, en roulant devant eux un char flamboyant attelé de quatre chevaux noirs qui lançent le feu par les naseaux ; ils projettent une épouvantable lumière, qui va s'éteindre dans la route suivie par les saintes[5]. Certain soir, un pêcheur des environs de Morlaix, seul dans sa barque, songeait à son malheureux sort, lorsqu'il entendit un grand bruit : il vit venir du côté du couchant un cavalier tout habillé de rouge, monté sur un beau cheval noir qui, faisant jaillir le feu de ses quatre pieds et de ses narines, marchait sur la mer comme sur une route bien solide. Ce cavalier était le diable qui, ayant entendu les plaintes du pêcheur, venait lui proposer de lui acheter son âme [6].

Plusieurs légendes, dont quelques-unes rappellent le souvenir du passage de la mer Rouge par les Hébreux, et qui parfois en semblent dérivées, racontent que les eaux s'écartèrent devant des personnages ou des objets sacrés, ou qu'elles obéirent à l'ordre des saints. Un seigneur provençal ayant, sur les sollicitations d'une marâtre, fait jeter son fils dans les flots, ne tarda pas à être pris de remords, et il se ren-

1. Frédéric Pluquet. *Contes populaires de Bayeux*, p. 18.
2. Charles Deulin. *Contes d'un buveur de bière*, p. 25.
3. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 208.
4. Abbé F. Baudry. 3me *Mémoire sur les antiquités celtiques de la Vendée*. La Roche-sur-Yon, 1864, p. 12.
5. Elvire de Cerny. *Contes et légendes de Bretagne*, p. 88. A la fin du XVIIIe siècle, lorsque le *Teus* ou *Buguel Nos* mettait en fuite le chariot du diable, celui-ci allait parfois s'abîmer dans la mer ; (Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 248).
6. F.-M. Luzel. *Veillées bretonnes*, p. 106.

dit sur le rivage pour rechercher son cadavre; il y rencontra un moine qui, après lui avoir dit qu'il le lui ferait retrouver, frappa la mer avec une branche d'olivier: elle s'entr'ouvrit, et tous deux, marchant à pied sec, arrivèrent, bien loin sous les eaux, à une grotte où le seigneur vit son fils, paisiblement endormi [1]. Dans un conte de la Gascogne, qui ne se rattache pas à la légende dorée, un petit garçon frappe par trois fois la mer avec une gaule, et elle se sépare par le milieu pour qu'il puisse la traverser[2]. Une filleule de la Vierge, par la seule vertu de la baguette qui lui a été donnée par un ermite, force la mer à entourer un château, et la contraint ensuite à se retirer [3]. Kerdanet cite une tradition d'après laquelle la mer s'ouvrit d'elle-même pour laisser passer saint Guénolé. Dans une version bretonne de voyage vers le Paradis, la mer en fureur se sépare devant la baguette de Jannik[4].

Il arrive parfois que la mer devient extrêmement lumineuse ou que les vagues semblent tout en feu, bien que cependant elles ne brûlent pas. C'est ce qu'on appelle la phosphorescence de la mer. Elle est populairement désignée par des termes, qui, pour la plupart, se rattachent à l'aspect de ce phénomène. Lorqu'il se produit, on dit en Provence, *La mar cremo*, la mer brûle ; on l'y appelle aussi l'Ardent de la mer, le brasillement ; en Haute-Bretagne, c'est le Brâsi, le charbon ardent ; en français vulgaire les Flammes marines, le Cordon de feu ; en français du Finistère, le Mordant dans l'eau. Les termes : la mer lumineuse, la mer qui lampe, usités en français vulgaire, le breton *Lampr*, font allusion à sa brillante clarté [5].

Ce météore est l'objet de plusieurs légendes explicatives : s'il en faut croire un romancier breton qui avait été officier de marine, c'est la longue traînée de feu rouge laissée par le navire du diable fuyant devant l'auge de saint Houardon [6] ; d'après un autre romancier, saint Elme a coulé le trois-mâts que le diable avait construit avec le bois des forêts infernales ; mais parfois quand la nuit est noire et l'atmosphère chaude, le navire se reprend à brûler, et ses flammes soufrées montent jusqu'à la surface de l'eau [7]. On dit en Haute-Bretagne que lorsque le diable des eaux, énorme poisson qui habite le fond de l'Océan, fait la guerre aux autres poissons, il lance par la bouche un feu qui, en

1. Bérenger-Féraud. *Légendes des Provençaux de l'antiquité*, p. 251-252.
2. J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 171.
3. F.-M. Luzel. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, t. II, p. 288.
4. Albert Le Grand, éd. Kerdanet. *Vie de saint Guénolé*; A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 387.
5. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 110.
6. G. de la Landelle. *Derniers quarts de nuit*, p. 191.
7. Armand Dubarry. *Le roman d'un baleinier*, p. 246-248.

un instant, semble couvrir de flammes la surface de la mer[1]; aux environs de Saint-Malo, cette lueur est produite par la lanterne du sorcier qui cherche le moulin magique qu'on lui a dérobé[2]; quelques marins de la Manche disent que les diamants et les pierres précieuses qui ornent le jardin du dieu des eaux reluisent dans l'obscurité, et font paraître la mer toute en feu, ou bien que le brasier de l'enfer des noyés est en pleine activité, et que les sourds gémissements que l'on entend alors sont les plaintes de leurs âmes[3].

Quelquefois les pêcheurs de la Manche content que le brâsi est produit par de petits poissons bleuis par les étoiles[4]; d'autres, lorsque ces lueurs ondulent ou dansent sur les flots, prétendent que ce sont les éclairs du hareng[5]; en Haute-Bretagne, si le poisson se met alors à sauter, les pêcheurs disent que le feu est dans la mer et qu'il veut s'en aller de peur d'être brûlé. Les pêcheurs de Normandie et ceux de la Haute et de la Basse-Bretagne prétendent que quand la mer brasille, on ne prend pas de poissons. Ils tirent aussi des présages de beau et de mauvais temps de ce phénomène[6].

Dans le pays de Tréguier les lueurs de la mer sont, comme les aurores boréales, l'annonce de guerres qui doivent arriver dans un temps plus ou moins rapproché, et qui est indiqué par leur degré d'intensité[7].

§ 5. LE MONDE SOUS-MARIN ET LES GÉNIES

La croyance à l'existence, même contemporaine, des sirènes, n'est pas complètement éteinte ; des gens prétendent les avoir vues ou plus souvent les avoir entendues. A Guernesey, où elles ne sont l'objet d'aucune légende, un vieillard de La Forest assurait qu'étant sur les falaises, il avait vu une compagnie de six *Seirènes*, qui se reposaient en bas sur la grève, et qui étaient moitié femmes et moitié poissons. Il se hâta de descendre pour les voir de plus près, mais à son approche, elles se jetèrent dans la mer et disparurent[8]. On disait naguère en Bretagne que plusieurs de ces sirènes avaient une demeure sous-marine non loin du rivage et qu'elles se montraient parfois à peu de distance de la côte ; quelques-unes semblaient affectionner un endroit

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. II, p. 113.
2. H. Harvut, in *Mélusine*, t. II, col. 198.
3. Paul Sébillot, l. c., p. 111 ; Paul Sébillot, in *Archivio*, t. V, p. 522.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 111.
5. J. Michelet. *La Mer*, p. 101.
6. Paul Sébillot, l. c., t. II, p. 113-114.
7. Paul Sébillot, l. c., p. 115.
8. Edgar Mac Culloch. *Guernsey folk-lore*, p. 224-225.

déterminé. Il y a une quarantaine d'années, une de leurs familles, dont les pêcheurs trécorrois entendaient souvent le chant, se tenait entre Riouzic et Melban, deux des Sept-Iles [1]. La sirène de la Fresnaye se plaisait tout particulièrement dans la baie dont on lui avait donné le nom, et surtout à l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans une de ses anses. C'est là qu'on écoutait sa voix mélodieuse, lorsque, à mer montante, elle glissait sur les flots : partout où elle avait passé, elle laissait une trainée lumineuse. Prise par un sabotier un jour que, bercée sur les vagues, elle s'était endormie, elle le comble de ses dons, pour le remercier d'avoir consenti à la reporter dans son élément naturel, et quand elle quitte la Bretagne pour aller dans l'Inde, elle fait présent à ses enfants d'une bourse inépuisable ; une autre sirène donne une flûte à un petit pêcheur qui l'avait remise à l'eau, et elle vient à son secours toutes les fois qu'il en joue [2]. Les sirènes de l'île de Noirmoutier et du littoral vendéen s'approchent en chantant, et offrent à ceux qui les rencontrent ou les reportent à l'eau quand elles sont échouées, de l'argent ou un trésor caché sous une pierre [3]. Une sirène, restée à sec sur la plage, donne à la mère du héros breton Rannou, qui l'avait aidée à regagner le flot, une conque pleine d'une liqueur magique, en lui disant de la faire boire à son fils, qui, grâce à elle, deviendra le plus fort et le plus puissant des hommes [4]. La ville de Châtellaillon fut florissante tant que l'on respecta la sirène qui habitait un rocher du voisinage, qu'on appelle encore son *hôté* ; mais un pêcheur l'ayant blessée, elle annonça avant de mourir, que la capitale de l'Aunis s'en irait tous les jours à la mer d'un sillon et d'un denier [5].

Toutes ces sirènes récompensent les gens qui les ont épargnées ou leur ont rendu service, et d'ordinaire celles dont parlent les pêcheurs de la Manche ne noient pas les hommes et viennent parfois à leur secours. En Basse-Bretagne les gwerziou et les contes non localisés leur attribuent un rôle analogue : une demoiselle du fond de la mer vient chaque jour démêler les cheveux blonds du roi de Romanie qui était tombé à l'eau ; une sirène emmène dans son palais une jeune fille jetée à la mer par une méchante nourrice, et elle lui donne un onguent magique pour ressusciter son frère ; une autre sauve aussi

1. G. Le Calvez, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 392.
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, nº 293 ; *Contes de Marins*, p. 13.
3. Piet. *Mémoires laissés à mon fils*, p. 435 ; G. Boisson. *Veillées vendéennes*, p. 166.
4. Kerambrun, in *Le Collectionneur breton*, t. I, p. 94.
5. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 124.

une jeune fille et la recueille dans sa grotte, où toutefois elle l'attache à un rocher avec quatre chaînes d'or [1].

Mais dans ce pays, comme sur la plupart des côtes de France, les dames de mer qui se montrent bienveillantes forment une exception ; des témoignages plus nombreux les représentent comme des créatures perfides, malfaisantes ou cruelles ; c'est sous cet aspect qu'elles figurent dans les proverbes et dans les légendes. Sur le littoral du Finistère le nom de la sirène est *Mac'harit an gwall amzer*, Marguerite mauvais temps ; lorsqu'on entend sa voix, il faut se hâter de rentrer au port ; quand elle est en train de chanter, le pauvre matelot peut pleurer [2]. Un dicton que l'on trouve dans beaucoup de recueils de proverbes du midi, prie Dieu de garder les matelots du bruit de la baleine et des chants de la sirène ; en Gascogne, c'est par ce souhait que se termine l'oraison des marins prêts à s'embarquer [3]. Dans une chanson du Poitou, l'une des seules de France où il soit parlé de la sirène, on l'accuse de méchanceté et même d'anthropophagie ; quand le plongeur s'est noyé en cherchant les clés d'or de la princesse :

N'y a ni poissons ni carpes
Qui n'en aient pas pleuré.
N'y a que la sirène
Qui a toujours chanté.
Chante, chante, sirène,
T'as moyen de chanter,
Tu as la mer à boire
Mon amant à manger [4].

Les quatre derniers vers se retrouvent à peu près exactement dans un fragment patois de l'Albret [5].

Les dames de mer employaient parfois des procédés plus matériels pour attirer dans leur séjour mystérieux les gens qui leur plaisaient. Une vie de saint Tudual, composée au XI[e] siècle, raconte que des écoliers se promenaient sur les bords de la rivière de Tréguier, quand le dernier de la troupe, qui était d'une beauté remarquable, s'interrompit au milieu d'une phrase, et lorsque ses compagnons se retournèrent, ils ne le virent plus. Après l'avoir appelé et cherché vainement, ils invoquèrent saint Tudual, et un instant après, le jeune homme sortit de l'eau, le pied droit embarrassé dans une ceinture de

1. F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 187; *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 374-380 ; *Mary et Yvon et la sirène*, ext. du *Bull. de la Soc. arch. du Finistère*, mars 1888, p. 9.

2. Comm. de feu L.-F. Sauvé ; L.-F. Sauvé. *Lavarou Koz*, p. 145.

3. Mistral. *Tresor dou felibrige* ; J.-F. Bladé. *Poësies pop. de la Gascogne*, t. I, p. 38.

4. J. Bujeaud. *Chansons populaires de l'Ouest*, t. II, p. 161-162.

5. Abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. I, p. 114-115.

soie. On lui demanda ce qui lui était arrivé et il répondit : « Des femmes de mer m'ont saisi, entraîné sous les roches de l'Océan. Enlevé par elles et bien loin, j'entendais pourtant vos voix. Alors s'est dressé devant moi un personnage de figure vénérable, revêtu d'ornements sacerdotaux. D'un bras puissant, il m'a arraché aux femmes de mer, et, à travers les ondes refoulées, il m'a ramené au rivage. A sa vue, les nymphes ont fui, mais l'une d'elles a oublié de détacher la ceinture dont elle m'avait enlacé ; en preuve de mon enlèvement, la voici [1]. » Le simple attouchement d'une sirène, le frôlement d'une partie de son corps suffisait pour forcer un homme à se précipiter irrésistiblement dans la mer. C'est ainsi que la « Seraine » du Fort La Latte avait enlevé un grand nombre de jeunes gens : dès qu'elle avait réussi à toucher l'un d'eux seulement du bout du doigt, il ne pouvait éviter de la suivre dans son palais sous-marin [2]. Bien que le trait qui suit figure dans un recueil de vers, il semble emprunté à la tradition. Un pêcheur vendéen s'apprête à remettre à l'eau une sirène, lorsque celle-ci lui dit :

Porte-moi dans tes bras. Pourvu que mes cheveux
Ne touchent pas ta main, sois sans inquiétude.
Mais tes doigts ne pourraient jamais s'en détacher
S'ils effleuraient, hélas ! ma chevelure blonde ;
Je devrais, malgré moi, dans ma grotte profonde
T'entraîner sans que rien puisse m'en empêcher [3].

La croyance à un monde sous-marin, d'une nature particulière, où résident des génies, et dans lequel les hommes peuvent parfois pénétrer sans se noyer, est très répandue, et on l'a constatée à peu près sous toutes les latitudes [4]. Sur nos côtes elle était connue, ainsi qu'on l'a vu, au moyen âge ; au XVIIe siècle, on la rencontre dans un conte littéraire où figurent des éléments traditionnels : un certain endroit de la mer est de l'empire des Syrènes ; leur reine voyant un prince à bord d'un navire, l'assoupit par ses chants, puis elle l'enlève et le conduit dans son palais bâti sous les flots sur le sable de la mer [5].

Les récits qui parlent de la sirène comme d'un être existant encore, et que l'on peut rencontrer en mer, lui assignent aussi un rôle malfaisant. Les marins trécorrois assurent qu'ils l'ont vue quelquefois, et plus souvent entendue : elle a la tête et la poitrine d'une femme, le reste du corps est en poisson. C'est Dahut, la fille du roi Grallon, que saint Guénolé, pour la punir d'avoir vendu la ville d'Is au diable,

1. A. de la Borderie, in *Mélusine*, t. II, col. 378-379.
2. Paul Sébillot, in *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 342.
3. G. Boisson. *Veillées vendéennes*, p. 165.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 193-207.
5. *Les Illustres fées*, in *Cabinet des Fées*, t. V, p. 64, 66.

obligea de se jeter dans la mer à Poul-Dahud en Trestel. Toutes les sirènes sont nées de celle-là. Leur chant est mélodieux, mais il ne faut pas rester à l'écouter, parce qu'elles attirent les marins pour les perdre [1]. Au cap Sizun, une sirène, qui est aussi une incarnation de Dahut, paraît assez fréquemment auprès des bateaux ; elle annonce toujours la tempête, et on lui donne le nom de Marie du Cap [2]. Maint pêcheur du Finistère prétend avoir vu au moins une de ces divinités de la mer : elles sont belles comme le jour ; leur occupation favorite semble être de démêler avec un peigne d'or leurs longs et épais cheveux blonds. On vante aussi la douceur pénétrante de leur voix, la puissance de séduction de leurs chants : elles connaissent de merveilleux *soniou* qui feraient oublier père, mère, femmes et enfants si on s'attardait à les écouter [3]. Dans les environs des îles d'Hyères, s'il y a tant de naufrages, c'est que les marins ne songent plus à s'orienter quand ils sont fascinés par le chant si doux et si mélodieux de ces charmeuses [4]. Les pêcheurs de la baie de Saint-Malo aimaient à entendre pendant le jour la chanson de la « seraine », mais ils la redoutaient la nuit, car c'était un présage de tempête et de mort [5].

Les Mari Morgan ont de nombreux points de ressemblance avec les sirènes, et vers la fin du XIXe siècle on les confondait généralement avec elles, bien qu'elles n'eussent pas le corps terminé en poisson. Suivant l'opinion la plus commune, elles ont disparu depuis longtemps [6]. Une légende, qu'on lira au chapitre des grottes, assure pourtant qu'il y en a encore dans une caverne près de Crozon [7]. Il était rare de les rencontrer en pleine mer ; elles se tenaient de préférence dans le voisinage des côtes, à l'entrée des cavernes, à l'embouchure des rivières. Très effrontées et versées dans la science des maléfices, elles poursuivaient les jeunes pêcheurs de leurs sollicitations amoureuses : ceux qu'elles parvenaient à séduire étaient entraînés sous les eaux et on ne les revoyait jamais [8].

Cette conception se retrouve dans plusieurs récits contemporains, dont quelques-uns décrivent même, avec une certaine précision, le séjour des divinités marines : en Haute-Bretagne, c'est parfois toute une contrée que la mer, rendue solide par une puissance magique, enveloppée d'une voûte transparente, à travers laquelle on voit presque

1. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 293.
2. H. Le Carguet, *ibid*, t. VII, p. 388.
3. Comm. de feu L.-F. Sauvé.
4. A. de Larrive, in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 203.
5. Paul Sébillot, in *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 342.
6. Comm. de feu L.-.F Sauvé.
7. Lucie de V.-H. in *Rev. des Trad. pop.* t. XVI, p. 203.
8. Comm. de feu L.-F. Sauvé.

aussi bien que sous notre ciel. Elle contient des campagnes étendues où croissent des arbres et des plantes étranges, qui tiennent de la flore terrestre et de la flore maritime ; de longues avenues conduisent à de beaux châteaux, ornés de toutes les richesses de l'Océan. C'est là que les dames de la mer, auxquelles on attribuait des passions amoureuses, attiraient ceux qui leur avaient plu, ou même recueillaient des naufragés. A part la liberté de revenir à terre, ils y avaient tout à souhait ; parfois même elles laissaient retourner à leur village les pêcheurs qui regrettaient trop leurs femmes pauvrement vêtues et leurs petits enfants [1]. Lorsque les marins de Basse-Bretagne avaient cédé à la séduction des Mari Morgan, ils arrivaient aussi dans un palais de nacre et de cristal où les attendaient des plaisirs de toutes sortes. Ils épousaient la Mari Morgan qui les avaient enlevés, et si l'espoir de reprendre leur place parmi les hommes leur était interdit, ils finissaient par ne pas trop s'en plaindre. Riches, choyés, servis à souhait, ils vivaient heureux, grassement, longtemps, et avaient beaucoup d'enfants [2].

Ordinairement c'étaient des hommes qui étaient attirés dans ce monde enchanté, parce qu'il est le plus souvent habité par des personnages féminins. Parfois aussi des génies mâles y emmenaient des femmes : en Gascogne, un drac saisit une jeune fille qui se baigne et l'emporte dans son beau château, construit sous la mer, au milieu d'un jardin planté d'arbres et de fleurs marines [3]. Les Morgans y entraînaient aussi les filles de la terre : Il y a une trentaine d'années, les habitants d'Ouessant plaçaient encore sous les eaux, à peu de distance de leur île, la résidence de tout un groupe de ces génies, dont le nom se rapproche de celui de Mari Morgan, mais qui formaient une tribu distincte, plus bienveillante à l'égard des humains. Elle se composait de mâles et de femelles, alors que, presque toujours, les Mari Morgan sont des femmes. Sans être à proprement parler des nains, ils étaient de petite taille, mais gracieux. On disait qu'ils avaient les joues roses, les cheveux blonds et bouclés, de grands yeux bleus et brillants ; bien que gentils comme des anges, ils ne pouvaient aller au ciel, parce qu'ils n'avaient pas reçu le baptême. Les hommes s'appelaient Morgans (*Morganed*), les femmes Morganes (*Morganezed*, pluriel de *Morganès*). Les traditions qui les concernaient, bien que déjà en voie d'effacement, étaient encore connues des vieilles femmes, lorsque F.-M. Luzel visita l'île en 1873 [4]. Voici le résumé de l'une de celles qu'il y recueillit, et qui indique nettement leur vie sous-marine. On en lira une autre au

1. Paul Sébillot, in *l'Homme*, 1885, p, 583-4.
2. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 281.
3. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. I, p. 234.
4. F.-M. Luzel, in *Soc. arch. du Finistère*, t. IX, p. 72-73.

chapitre du rivage. Une jeune fille était sur la grève avec ses compagnes, et comme elles parlaient de leurs amoureux, Mona déclara qu'elle était aussi belle qu'une Morganès, et qu'elle n'épouserait qu'un seigneur ou un Morgan. Un vieux Morgan, qui était caché dans les rochers, l'entendit, et, se jetant sur elle, l'emporta au fond de l'eau ; c'était le roi des Morgans, et son palais était plus beau que toutes les habitations royales qu'il y a sur la terre. Son fils devint amoureux de Mona, et pria son père de la lui donner en mariage ; mais il refusa, et le força à se marier avec une Morganès. Les fiancés se mirent en route pour l'église, car ces hommes de mer ont aussi leur religion et leurs églises sous l'eau, bien qu'ils ne soient pas chrétiens ; ils ont même des évêques à ce qu'on dit. Mona reçut l'ordre de rester à la maison, pour préparer le festin ; mais on ne lui donna que des marmites vides, qui étaient de grandes coquilles marines, et on lui dit que si tout n'était pas prêt pour un excellent repas, on la mettrait à mort. Le fiancé, feignant d'avoir oublié son anneau, s'enfuit et courut tout droit à la cuisine, où, en prononçant quelques mots, et en touchant successivement les objets, il produisit un repas, tout ce qu'il y avait de plus beau. Le vieuxMorgan dit à la jeune fille qu'elle avait été aidée, mais qu'il ne la tenait pas quitte. Lorsque les mariés se retirèrent dans la chambre nuptiale, il ordonna à Mona d'y entrer, de prendre un cierge allumé, et de l'avertir, quand il serait consumé jusqu'à sa main. Lorsqu'il fut près de s'éteindre, le jeune Morgan dit à sa femme de tenir un moment le cierge de Mona et quand on eut appris au vieux Morgan qu'il était consumé, il entra, et sans regarder, abattit d'un coup de sabre celle qui tenait le cierge. Au point du jour, le Morgan vint dire à son père qu'il était veuf, et lui demanda la permission d'épouser la fille de la terre. Le mariage eut lieu, et le jeune Morgan était rempli de prévenances pour sa femme. Malgré cela, Mona avait envie de retourner chez ses parents ; mais son mari ne voulait pas la laisser partir, car il craignait qu'elle ne revînt pas. Comme il la voyait triste, il lui dit un jour : « Suis-moi, et je te conduirai à la maison de ton père ». Il prononça un mot magique, et aussitôt parut un beau pont de cristal, pour aller du fond de la mer à la terre. Le vieux Morgan voulut suivre les deux époux ; lorsqu'ils eurent mis pied à terre, le jeune Morgan prononça un mot, et le pont s'enfonça, entraînant avec lui le vieux Morgan au fond de la mer. Le mari de Mona lui recommanda de revenir au coucher du soleil, et d'avoir soin de ne se laisser embrasser ni même toucher la main par aucun homme. Elle oublia sa recommandation, et perdit la mémoire de tout ce qui s'était passé depuis son départ pour le pays des Morgans. Cependant, elle entendait souvent des gémissements, et une nuit, elle reconnut distinctement la voix de

son époux qui lui reprochait de l'avoir quittée. Elle se rappela tout et trouva son mari qui se lamentait derrière la porte. Elle se jeta dans ses bras, et depuis, on ne l'a plus revue [1].

Les récits du littoral, qui mentionnent assez souvent des endroits dangereux hantés par le diable, lui attribuent rarement une résidence sous-marine analogue à celle des fées ou des sirènes ; je ne trouve ce trait que dans les récits qui s'attachent à des bancs dangereux de la Bretagne, et dans un conte mentonnais assez obscur, où l'ange déchu paraît avoir été substitué à une divinité : un pêcheur de Roquebrune essaie de détourner son fils d'aller tendre ses filets dans un endroit poissonneux, en lui disant que le diable y habite. Un matin qu'il n'y avait plus de pain à la maison, l'enfant va y pêcher, et le diable l'emporte dans son palais [2].

Le roi des Poissons, qui, dans les contes populaires, parle comme une personne, semble un homme métamorphosé ou un génie ; les poissons ont un pays où se voit même une capitale bâtie sous les flots, dans le monde indéterminé de la féerie : un pêcheur de la Manche, qui avait rendu service au roi des Poissons, reçoit de lui une liqueur magique, grâce à laquelle, lors d'un naufrage, il descend sous les eaux sans se noyer, et arrive dans la capitale du roi, si somptueuse que les rues sont pavées d'or, de pierreries et de diamants ; lorsqu'il s'y ennuie, un thon le rapporte sur son dos jusqu'auprès de son village [3].

Le fond de la mer porte dans le Pas-de-Calais le nom de *Tirfond de l'mer* [4], en Haute-Bretagne de *Terfond*, qui éveillent, comme tréfond dont ils sont des formes dialectales, l'idée de profondeur extraordinaire. On l'appelle aussi absolument, l'abîme, et d'une manière plaisante : le fond de la grande marmite ou de la grande tasse. Les noms de Caveau de Dieu et de cimetière des marins, qui figurent parmi les surnoms de la mer, s'appliquent plus particulièrement encore au fond de l'Océan. Dans l'opinion de plusieurs groupes, il est béni, et sur le littoral de Tréguier on assure que le corps des matelots noyés y repose dans un endroit aussi sacré qu'un cimetière. Suivant une opinion familière aux marins, il contient autant de morts que la terre, et certains prétendent même qu'à la fin du monde, la mer devra fournir au bon Dieu une âme de plus que la terre [5].

Suivant une croyance assez répandue chez les marins, le fond de la

1. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 257-268.
2. J.-B. Andrews. *Contes ligures*, p. 155.
3. Paul Sébillot. *Contes des Landes et des Grèves*, p. 76.
4. E. Deseille. *Glossaire boulonnais*.
5. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 189, 198, 199.

mer n'est pas salé ; ceux du pays de Tréguier prétendent qu'au large, mais bien loin des côtes, on peut se procurer de l'eau douce en plongeant au fond de la mer un seau chargé d'une pierre pesante. Lorsque les poissons ne mordent pas, les pêcheurs du Finistère disent que la mer n'est pas salée à l'endroit où se trouve leur bateau, et que leurs lignes sont descendues dans un puits[1].

Les marins parlent assez rarement des navires ou des objets qu'une puissance surnaturelle retient au fond de la mer. Pourtant on raconte, aux environs du Cap Fréhel (Côtes-du-Nord), qu'un vaisseau enchanté se conserve intact sous les eaux de la baie de la Fresnaye ; plusieurs récits, dont voici le plus complet, racontent à la suite de quelles circonstances il se trouve sous les eaux. Un capitaine avait enlevé une jeune fille anglaise et l'avait cachée dans son bateau. Une fée, qui était sa marraine, voulut la délivrer, mais elle n'y réussit pas, car le capitaine était protégé par le diable, et le diable est plus puissant que les fées. Voyant que tous ses efforts étaient inutiles, la fée changea le ravisseur en chien et l'attacha au fond du navire avec une énorme chaîne, puis elle endormit sa filleule, la para de beaux vêtements, de bijoux précieux, et elle fit descendre le vaisseau au fond de la mer. Le diable, qui était présent à tout cela et ne pouvait l'empêcher, assura l'immortalité au capitaine, et lui promit que jamais celle qu'il aimait n'appartiendrait à un autre. Les gens disent que si un prêtre, portant l'hostie, consentait à descendre sur la grève, un jour de grande marée, il pourrait délivrer la jeune fille. De temps en temps, quand la mer est très basse, on aperçoit quelque chose du navire ; mais on entend souvent les hurlements du chien ; ils font rage lorsqu'un bateau s'arrête à pêcher au-dessus du vaisseau où il est enchaîné ; il croit que l'on veut lui ravir celle qu'il aime, et il est prêt à dévorer les imprudents[2].

D'après une croyance de la côte morlaisienne, rapportée il est vrai dans un recueil de nouvelles, les navires sombrés grandissent d'année en année au fond de la mer[3] ; dans le pays de Tréguier on croit qu'à l'endroit où ont coulé des vaisseaux richement chargés vivent des dragons qui les gardent[4].

Les habitants du littoral, voisins des endroits où se sont livrés des combats, connaissent des navires qui se découvrent aux très grandes marées seulement ; à Erquy (Côtes-du-Nord), vers 1850, c'était la corvette la *Salamandre*, qui s'était jetée à la côte pour échapper à une croisière anglaise, et dont la carcasse était hantée ; au milieu des

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 82.
2. Lucie de V. H., in *Revue des Trad. pop.* t. XV, p. 139.
3. Félix Frank. *La Danse des fous.* Paris, 1885, in-18, p. 216.
4. Paul Sébillot. *Lég. de la Mer*, t. I, p. 197.

récifs de la pointe du Raz, les pêcheurs croient voir la coque du *Vengeur*, bien que la bataille du 13 prairial ait eu lieu assez loin de là [1].

Les matelots boulonnais disent que l'ancienne statue miraculeuse de Boulogne est retenue par le diable dans un port sous-marin qui se trouve à quelque distance de leur rivage ; elle ne sera rendue aux hommages de ses fidèles que lorsqu'une jeune fille, absolument pure, et aimant un marin qui ne l'aimera pas, aura le courage de se dévouer pour l'enlever au démon. Elle y laissera la vie, mais la statue reprendra sa place, et Boulogne deviendra une ville plus importante que Marseille [2]. On retrouve ici, sous une forme un peu différente, l'idée d'après laquelle un événement heureux pour une ville a, comme contre-partie, la décadence d'une cité rivale.

1. Ernest Daré, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 309.
2. Albert de Larrive, *ibid.*, t. XVI, p. 202.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES ENVAHISSEMENTS DE LA MER

Les légendes qui racontent la submersion de vastes étendues de terrain ou de villes florissantes sont nombreuses sur les côtes de France; mais la répartition, en quelque sorte géographique, de celles qui ont été notées, montre qu'on est loin de les avoir recueillies toutes, ou que sur beaucoup de points, elles sont maintenant oubliées. Ni la lecture des monographies locales, ni les appels réitérés que j'ai adressés aux savants et aux revues provinciales, ne m'ont révélé une seule tradition de ville engloutie, de Dunkerque à l'extrémité ouest de la presqu'île du Cotentin [1], quoique sur cette longue bande de littoral de grands changements se soient produits depuis les époques historiques.

C'est seulement vers Granville que commencent les légendes des envahissements de la mer : on les rencontre, souvent assez détaillées et presque sans interruption, de l'embouchure du Couesnon au Raz de Sein ; de cette pointe à la Gironde, on constate encore des souvenirs, presque toujours assez frustes ; au sud de ce fleuve, on n'en a relevé aucun, et sur la Méditerrannée, on ne les retrouve que dans le voisinage de Toulon.

§ 1. LA VILLE D'IS

De toutes les légendes maritimes, celle d'Is est la plus universellement connue ; elle était contée dans les villages de la Basse-Bretagne, et vraisemblablement chantée, avant de pénétrer dans les autres pays de France sous la forme littéraire que lui ont donnée Souvestre et Brizeux. Depuis elle a inspiré de belles pages à Renan, les peintres y ont puisé des sujets de tableaux, les musiciens des thèmes mélodiques, et d'innombrables poètes, qui tous n'étaient pas bretons, l'ont célébrée dans

1. Sur la côte du Calvados on parle de la forêt de Hautefeuille qui s'étendait depuis Asnelles jusqu'à Luc-sur-Mer, et qui a été engloutie ; s'il y a eu une légende, elle semble oubliée. Les gens du pays disent seulement que la charpente de l'église de Bernières et celle d'un château voisin ont été construites avec des bois qui en provenaient. (Com. de M. Quesneville).

leurs vers. C'est ce rayonnement exceptionnel qui m'a conduit à la traiter à part, à reproduire, ou à résumer, d'assez nombreux textes : quelques-uns sont au reste relativement anciens et ils aident à suivre les étapes de la tradition avant les embellissements du siècle dernier ; quant aux témoignages recueillis depuis, ils sont dispersés dans des ouvrages variés et parfois assez rares, et jusqu'ici personne ne les a réunis et comparés.

Les villes dont les récits traditionnels racontent l'engloutissement ne sont pas purement imaginaires : en observant avec un peu d'attention les endroits où ils les localisent, ou en consultant l'histoire du pays, on rencontre une circonstance physique ou un évènement qui a pu contribuer à la formation, au développement ou à la conservation de la légende. Il est certain, par exemple, que la baie de Douarnenez n'a pas toujours eu sa configuration actuelle, et qu'elle s'est agrandie aux dépens du littoral voisin : on voit sur l'emplacement de l'isthme qui réunissait l'île Tristan à la terre ferme, un dolmen qui ne découvre qu'aux grandes marées [1] ; une voie romaine, dont naguère encore on reconnaissait les traces jusqu'au bord de l'eau, conduisait sans doute à une agglomération. Il est fort probable en effet qu'une ville bâtie dans ces parages a disparu sous la mer. S'appelait-elle Is ou Keris ? c'est ce que nous ne savons pas au juste. Ker-Is n'est pas nécessairement un nom propre : tout Breton qui l'entend prononcer sans être prévenu, le traduit mentalement par : ville basse, et c'est en effet sa signification littérale. Elle indique la situation d'une ville bâtie sur les bords de la mer, presque à son niveau, ou même au-dessous, qui aurait été appelée ainsi à cause de cette circonstance, ou dont le vrai nom a pu être oublié, alors que l'on continuait à la désigner par sa particularité topographique [2].

L'existence d'une ville engloutie dans cette baie, où les témoignages les plus anciens et les plus nombreux placent Keris, semble donc très probable. Quant aux autres cités homonymes dont les traditions contemporaines connaissent au moins une douzaine, de Tréguier à Quiberon, si quelques-unes correspondent à des villes détruites, comme à Coz Guéodet, où des ruines sont encore apparentes [3], il en est d'autres dont on ne retrouve plus aussi facilement les débris ; mais près de l'endroit où les récits populaires les localisent, se dressent des rochers,

1. Fréminville. *Guide du voyageur dans le Finistère*, p. 109-110.

2. L'amiral Thevenard dans ses *Mémoires relatifs à la marine*, publiés en 1804, disait avec raison que le mot Is signifie bas, et que Ker-Is, ville basse, fut vraisemblablemnnt détruite par la mer poussée par un furieux ouragan, qui, ayant délayé et dégradé le terrain bas sur lequel elle était assise, renversa et fit disparaître cette habitation qui n'était peut-être qu'une bourgade.

3. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 53.

toujours visibles, ou découverts seulement dans les basses marées, dont les formes ont pu suggérer l'idée de murailles ruinées. Les Sept Iles et les îlots de Chausey, pour ne parler que des plus connus, présentent cet aspect, qui a dû contribuer à les faire considérer comme des vestiges de cités submergées.

La silhouette de la pointe du Raz, qui rappelle grossièrement des constructions en ruines, n'a probablement pas été étrangère à la tradition qui, au XVIe siècle, y plaçait la ville d'Is, alors qu'une autre, plus répandue, assurait qu'elle était ensevelie sous les eaux de la baie de Douarnenez[1]. Deux cents ans après, les habitants d'Audierne prétendaient qu'un grand écueil, appelé le Cammer ou la Gamelle, à une lieue de la côte, était un des débris d'une cité fameuse qui s'étendait de Penmarc'h à la pointe du Raz, sur un espace de plus de cinq lieues ; il est vraisemblable qu'il s'y attachait une légende analogue à celle d'Is, puisqu'on voyait, sur un rocher éloigné du rivage, les âmes du roi Grallon et de Dahut sous la forme de deux corbeaux[2].

Tous les écrivains antérieurs au XIXe siècle placent la ville d'Is au sud du Finistère, dans la baie d'Audierne, et plus habituellement dans celle de Douarnenez. Boucher de Perthes qui, de 1816 à 1825, habita le pays de Morlaix, constate, le premier, qu'à cette époque, suivant les dires populaires, cette ville avait été entre Saint-Pol et Brest, sur la côte de Pontusval. D'autres voulaient qu'elle eût été entre Perros et Morlaix, car chacun réclamait l'honneur de l'avoir eue dans son voisinage[3].

A part cette brève mention, on ne trouve, jusque vers 1880, aucune trace écrite des diverses Keris légendaires du Nord de la Bretagne. On peut supposer qu'elles n'ont pas toujours été désignées comme aujourd'hui, et que la renommée de la fabuleuse capitale de Grallon a fait substituer à leur nom primitif un nom plus célèbre ; c'est ainsi que Gargantua, devenu le géant par excellence, a fini par faire oublier d'anciens héros dont on lui a attribué les gestes. Les légendes elles-mêmes qui racontaient diverses catastrophes, ont dû subir, tout en conservant quelques traits particuliers et anciens, une certaine déformation sous l'influence de celle qui avait acquis la plus grande popularité.

En ce qui concerne l'Is de Douarnenez, on a supposé qu'une ville, bâtie sur un terrain peu élevé au dessus de la mer, (Ker-is, ville basse) avait été détruite par un ras-de-marée soudain. Mais l'histoire est muette sur la date et les circonstances de cette submersion, et l'on ne peut expliquer, sinon d'une facon hypothétique, comment un simple port,

1. Moreau. *Histoire de la Ligue en Bretagne*, p. 11-12.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 295-296.
3. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 94, note.

inconnu des géographes, a pris dans l'imagination populaire, l'importance de Paris ou de Rome, et comment sa ruine a fini par être regardée comme une espèce de catastrophe nationale. Ce grossissement a eu sans doute des étapes successives : au début, la légende d'Is, comme celle de la plupart des villes englouties par punition divine, se rapprochait de la version biblique ; elle commença peut-être à se former le jour où, pour exciter les fidèles à la pénitence, quelque moine de Landevennec compara le cataclysme de la cité bretonne, sourde aux prédications de saint Guénolé, à celui de Sodome et de Gomorrhe, qui n'avaient point non plus écouté les avertissements du ciel. C'est la forme qu'elle a dans tous les écrivains antérieurs à Albert Le Grand, et c'est celle que présente, à l'autre extrémité de la Bretagne, la submersion d'Herbauges : saint Martin de Vertou y joue un rôle parallèle à celui de saint Guénolé, dans une légende, probablement presque aussi ancienne, mais qui a beaucoup moins évolué.

Pendant longtemps on ne constate aucune trace écrite de la cité légendaire. M. de la Villemarqué s'est trompé en affirmant, dans l'argument de la Submersion de la ville d'Is, qu'il existait en Armorique, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, une ville, aujourd'hui détruite, à laquelle l'Anonyme de Ravenne donne le nom de Chris ou de Keris [1]. Le géographe qu'il cite ne dit rien de semblable : il parle seulement d'une île appelée Chrisi, qu'il traduit par *Aurosa* ; mais il la place dans le voisinage de Taprobane, aujourd'hui Ceylan [2]. M. de Kerdanet faisait aussi erreur quand il disait que la première mention de la légende d'Is se lit dans les *Vies des saints de Bretagne* [3], et, lorsque M. A. de la Borderie répondait à la question que je lui avais posée relativement à cette assertion de Kerdanet, par la curieuse note qui suit, il ne songeait sans doute qu'aux hagiographes, et non aux historiens, car il était trop bien informé pour ignorer les passages, très succincts il est vrai, de Le Baud (✝ 1505) de l'Argentré (✝ 1590) et du chanoine Moreau (✝ vers 1620). Il n'est parlé, m'écrivait-il, de la ville d'Is dans aucune des vies ou légendes anciennes de saint Guénolé, pas plus dans la plus ancienne que l'on peut appeler la vie originale, rédigée au IXe siècle dans l'abbaye de Landévennec, sur des documents primitifs conservés en ce monastère, que dans les *rifazimenti* fabriqués au XIIe siècle. Non-seulement la ville d'Is n'y est point nommée, mais il ne s'y trouve aucun épisode analogue à la submersion de la fameuse cité. Albert Le Grand n'a pas connu la vie du IXe siècle, ni même celle du XIIe. Il a probablement tiré son récit de bréviaires légendaires de date

1. *Barzaz-Breiz*, p. 39.
2. *Ravennatis anonymi Cosmographia*, éd. Pinder. Berlin, 1860, p. 420.
3. *Vies des saints de Bretagne*, 1837, p. 53.

plus récente [1]. Albert Le Grand s'était en réalité, servi aussi, puisqu'il les énumère dans l'indication de ses sources, de l'*Histoire de Bretagne* de d'Argentré et des *Chroniques* d'Alain Bouchart [2].

Voici les passages de ces vieux historiens, que je reproduis *in extenso*, bien que les deux premiers surtout ne diffèrent que par des détails. Grallon eut familier le benoist Corentin et luy donna son palais. Peu après Corentin fut consacré evêque des Corisopitenses... et leur grande cité d'Ys, située près la grandmer, si comme on dit, fut en celuy temps pour les pechez des habitans submergée par les eaues issants de celle mer qui trespasserent leurs termes, laquelle submersion le roy Grallon qui lors estoit en celle cité eschappa miraculeusement : c'est à sçauoir par le mérite de saint Guingalois. Et dit l'on que encor en appièrent des vestiges sur la rive de celle mer qui de l'ancien nom de la cité est iusques à maintenant appelé Ys [3]. Aucuns ont écrit, dit d'Argentré, que durant la vie du roy Gralon, la ville d'Ys, près Quemper, fut abysmée et submergée par la mer ; encor aujourd'huy les habitans monstrent les ruines et le reste des murailles si bien cimentées que la mer n'a peu les emporter, disans que le roy Gralon estoit lors dedans quand elle ruina et que miraculeusement il fut préservé par les prières de saint Guingaloy ; ce sont les accidents, lesquels par semblables submersions de mer sont souvent advenus ailleurs, et Dieu conserva Loth de semblable fortune, mais de cela, il n'y a pas de seurs temoignages ny aultre qu'un ancien bruit baillé de main en main [4].

Le récit du chanoine Moreau, un peu plus développé, contient quelques traits qu'on ne lit pas chez ses devanciers. Il y a là un pavé conduisant de la ville de Carhaix jusqu'à ladite baie (Douarnenez). Néanmoins ne s'en trouve rien par écrit ni aucun mémoire qui en fasse foi, mais seulement une tradition ou peut-être une erreur populaire ; ce sont les pavés qui aboutissoient de tous côtés à cette très célèbre et prétendue ville appelée Is en la bouche du vulgaire du pays, qu'ils disent avoir été située où est présentement la baie de Douarnenez ou à la pointe du Raz, et qui depuis a été par succession de temps conquise par la mer il y a environ douze ou treize cents ans. Savoir est du temps des saints personnages Corentin, Guénolé, Tadec, regnant en ces temps là en Bretagne le grand roi Gralon... et le tout arrivé par une juste punition de Dieu pour les péchés du peuple et de ladite ville, se servant de ce furieux élément pour punir les iniquités des injustes.

1. *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre 1900.
2. *Vies des saints de Bretagne*, édition Salaun, p. 69.
3. Le Baud. *Histoire de Bretagne*, 1638, p. 45-46. Cette édition ne fut publiée que 133 ans après la mort de son auteur.
4. *Histoire de Bretagne*, l. II, c. 9.

Il se trouve encore aujourd'hui des personnes anciennes qui osent bien assurer qu'aux basses marées, étant à la pêche, y avoir souvent vu des vieilles masures de murailles. Une certaine personne m'a assuré avoir vu et lu quelques pièces en vers bretons qui faisaient mention de cette ville en écritures de main, ce que je n'ai su recouvrir quelque diligence et recherche que j'aie su faire [1].

Moreau est le premier qui ait mentionné des poésies bretonnes sur la submersion d'Is : elles ne devaient pas être fort répandues, car il ne put, malgré le désir qu'il avait, s'en procurer aucun manuscrit ; si elles avaient été chantées habituellement, il aurait certainement noté cette circonstance. Il ressort également de son récit que Dahut ne figurait pas encore dans la légende à la fin du XVI[e] siècle, puisqu'il n'en parle nulle part, pas même à l'endroit où il constate l'existence du pavé conduisant à Carhaix. Cette voie s'appelait vraisemblablement, bien avant cette époque, *Hent Ahès*, chemin d'Ahès, comme plusieurs autres de Bretagne, car on trouve ce nom sous la forme francisée, dans le *Roman d'Aquin*, dont la rédaction primitive est antérieure au XIV[e] siècle :

Vers Car (a) hès se sont acheminé
Tretouz ensemble, le grand chemin ferré
Que fit la femme Ohès le veil barbé [2].

On peut remarquer ici que la bâtisseuse de routes n'est pas désignée par son nom, mais par celui de son mari, qu'on oublia, et qui devint plus tard le sien. Environ un siècle après Moreau, elle est expressément appelée Dahut, nom qui était peut-être celui de la femme « d'Ohès, le veil barbé », dans la version de la catastrophe qui est ainsi racontée dans les *Vies, des saints de Bretagne* : Saint Guennolé alloit souvent voir le roy Grallon en la superbe cité d'Is et preschoit fort hautement contre les abominations qui se commettoient en cette grande ville, toute absorbée en luxe, debauches et vanitez, mais demeurans obstinez en leurs peschez. Dieu révéla à Saint Guennolé la juste pénitence qu'il vouloit faire. Saint Guennolé estant allé voir le roy, comme il avoit de coustume, discourant ensemble, Dieu luy revela l'heure du chastiment exemplaire des habitants de cette ville estre venue. Le saint retournant comme d'un ravissemant et extase dit au roi: « Ha ! sire, sortons au plustost de ce lieu, car l'ire de Dieu le va presentement accabler. Vostre Majesté sçait les dissolutions de ce peuple : on a eu beau le prescher, la mesure est comble, faut qu'il soit puny; hâtons-nous de sortir, autrement nous serons accueillis et envelopez en ce mesme malheur ». Le roy fit incontinent trousser bagages et ayant

1. Moreau. *Histoire de la Ligue en Bretagne*, p. 8-12.
2. *Le Roman d'Aquin*, vers 2824 et suiv.

fait mettre hors ce qu'il avoit de plus cher, monte à cheval avec ses officiers et domestiques, et à pointe d'éperon se sauve hors la ville. A peine eust-il sorti les portes, qu'un orage violent s'élève avec des vents si impétueux que la mer, se jetant hors de ses limites ordinaires et se precipitant de furie sur cette miserable cité, la couvrit en moins de rien, noyans plusieurs milliers de personnes. Mais on attribua la cause principale à la princesse Dahut, fille impudique du bon roy, laquelle perit en cet abysme, et cuida causer la perte du roy en un endroit qui retient le nom de Toul-Dahut ou Toul-Al-c'Huez, c'est-à-dire le Pertuis-Dahut ou le Pertuis de la Clef, pour ce que l'histoire assure qu'elle avoit pris à son père la clef qu'il portoit pendante au col, comme symbolle de la royauté [1].

Nous rencontrons ici, pour la première fois, la princesse légendaire, ignorée des auteurs précédents. La voie conduisant de Douarnenez à Carhaix, s'appelait chemin d'Ahès, nom qui désigne aussi Dahut, et l'on peut supposer que cette circonstance a contribué à l'associer à la ruine de la cité ; sa qualité de bâtisseuse ayant été oubliée, le peuple aura pensé que la voie portait son nom, parce qu'elle la prenait pour se rendre à Keris ; de là à en faire sa résidence, il n'y a qu'un pas, et les légendes en ont franchi de plus difficile. Toutefois son rôle, devenu si considérable dans les versions postérieures, n'est ici qu'épisodique, et il est même indiqué d'une manière assez confuse : le seul trait un peu précis est celui des clés qu'elle dérobe à son père ; mais il n'est point question des écluses qu'elles ouvrent. C'est vraisemblablement plus tard, et lorsque leur signification symbolique fut oubliée, qu'on chercha à leur trouver une destination pratique ; peut-être aussi une tradition d'écluse fermée par des clés, analogue à celle recueillie à une époque moderne dans la baie de Saint-Malo, est-elle venue se souder à l'ancienne légende.

L'édition des *Vies des saints de Bretagne* de 1837 contient une note de Kerdanet, qui, indépendamment de sa date, antérieure aux embellissements littéraires, est intéressante. Cambry ne parlant pas des clés, je la donne ici avant son ordre chronologique. Des traditions expliquent ce passage d'Albert Le Grand : elles disent que la ville d'Ys n'était défendue des invasions de l'Océan que par une digue, au milieu de laquelle des écluses, ingénieusement ménagées, livraient passage au volume d'eau nécessaire pour alimenter les nombreux canaux. Le roi Grallon faisait garder avec soin les clefs de ces écluses, et présidait lui-même, chaque mois, à l'entrée des eaux dans la ville. Les intrigues et les crimes d'Ahez ayant enfin arraché au roi les restes du pouvoir,

1. *Vie de saint Guenolé*, § 12.

elle s'empara des clefs ; mais dans le tumulte affreux qui s'éleva, au milieu de cette licence effrénée qu'elle même avait excitée, elle ne put conserver ce précieux talisman : il tomba dans des mains ignorantes et barbares et les écluses furent ouvertes. Aussitôt, l'Océan se précipita sur la ville coupable, et en peu d'instants elle fut submergée...

Lorsque Cambry visita le Finistère en 1794, il aurait, pu si la question lui avait semblé importante, connaître ce qui se racontait alors sur la ville d'Is en nombre de points du littoral, et nous saurions assez exactement l'état de la légende à la fin du XVIII[e] siècle ; mais, ainsi qu'on va le voir, il semble éprouver le besoin de s'excuser d'avoir pris la liberté grande de rapporter cette fable : La superbe ville d'Is, c'est ainsi qu'en parlent les légendes, les cantiques et les bardes de la Bretagne, était sous la puissance du roi Grallon ; toute espèce de débauches et de luxe régnaient dans cette opulente cité. En vain les plus saints personnages y prêchaient les mœurs et la réforme ; saint Guénolé lui-même y perdait son latin. La princesse Dahut, fille du roi, y donnait l'exemple de tout genre de dépravation. Le roi Grallon seul n'était pas insensible à la voix du Ciel ; il assistait aux saints offices et fréquentait les serviteurs de Dieu. Un jour Saint Guénolé prononça d'une voix sombre ces mots devant le roi Grallou : « Prince, le désordre est au comble, le bras de l'Eternel se lève, la mer se gonfle, la cité d'Is va disparaître, partons ». Gralon, docile à la voix du saint homme, est à cheval, s'éloigne à toute bride, sa fille Dahut le suit en croupe. La main de l'Eternel s'abaisse ; les plus hautes tours de la ville sont englouties, les flots pressent en grondant le coursier du saint roi qui ne peut s'en dégager, une voix terrible se fait entendre : « Prince, si tu veux te sauver, secoue le diable qui te suit en croupe ». Le prince obéit, et s'il noya sa fille, si la princesse, se précipitant, se sacrifia pour son père, si Lucifer saisit Dahut pour épargner au prince le désagrément de la noyer, je n'en sais rien : les historiens du temps n'ont pas bien raconté le fait et les commentateurs ont oublié de l'éclaicir. La belle Dahut perdit la vie, se noya près du lieu qu'on appelle Poul-Dahut. La tempête cesse, l'air devint calme, le ciel serein ; mais depuis ce moment, le vaste bassin sur lequel s'étendait une partie de la ville d'Is fut couvert d'eau ; c'est la baie de Douarnenez [1].

Cambry parle, comme le chanoine Moreau, de ce que l'on peut appeler la partie poétique de la légende, mais sans beaucoup de précision. Si elle subsistait encore au moment de la Révolution, elle semble avoir disparu depuis ; car on ne saurait considérer comme réellement populaire la version du *Barzaz-Breiz*, que l'on n'a point

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, éd. Fréminville, p. 307.

rencontrée, même à l'état fragmentaire, ni avant ni après ce livre ; F. M. Luzel la rangeait parmi les pièces supposées ou entièrement fabriquées, dont on ne trouve rien dans la tradition, comme vestiges de chants ayant existé[1]. Il résulte aussi de ce passage du *Voyage dans le Finistère* que l'épisode de la princesse qui se met en croupe derrière son père, ignoré des auteurs précédents, figurait dans la légende à la fin du XVIII[e] siècle[2].

Voici maintenant l'abrégé du long récit de Souvestre, rédigé plusieurs années après la note de Kerdanet (1837) et le *Barzaz-Breiz* (1839). On remarquera que saint Corentin y est substitué à saint Guénolé. Toutefois une note assure que ce changement est dû aux conteurs. La ville d'Is était bâtie plus bas que la mer et défendue par des digues dont on ouvrait les portes à certains moments pour faire entrer et sortir les flots. La princesse Dahut, fille de Grallon, portait sans cesse suspendues à son cou les clés d'argent de ces portes. Comme c'était une grande magicienne, elle avait embelli la ville d'ouvrages que l'on ne peut demander à la main des hommes. Les bourgeois étaient si opulents qu'ils mesuraient le grain avec des hanaps d'argent. Mais la richesse les avait rendus vicieux et durs ; les mendiants étaient chassés de la ville comme des bêtes fauves : la seule église qu'il y eût dans la cité était si délaissée que le bedeau en avait perdu la clé ; les habitants passaient les journées et les nuits dans les auberges, les salles de spectacle, uniquement occupés à perdre leur âme. Dahut donnait l'exemple ; c'était jour et nuit des fêtes qui attiraient beaucoup de monde. Si quelque jeune homme lui plaisait, elle lui donnait un masque magique avec lequel il pouvait la rejoindre secrètement dans une tour bâtie près des écluses ; le lendemain quand il prenait congé d'elle, le masque se resserrait de lui-même et l'étranglait. Un homme noir prenait alors le cadavre, le plaçait sur son cheval et allait le jeter au fond d'un précipice entre Huelgoat et Poullaouën. Un soir qu'il y avait fête chez Dahut, un étranger se présenta, accompagné d'un petit sonneur qui joua un passe-pied infernal si puissant que Dahut et ses gens se mirent à danser comme les tourbillons de la mer; l'inconnu en profita pour enlever les clefs d'argent des écluses et pour s'échapper. C'est alors que saint Corentin vint trouver Grallon dans le palais où il était isolé, et lui dit que la ville allait être livrée au démon.

1. *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*, Saint-Brieuc, 1872, in-8°, p. 38-39 Le gwerz du Roi Grallon et de Keris, devenu très populaire en Basse-Bretagne, qui y a été chanté, qui y a circulé à l'état de plaquette, est un pastiche très bien fait, dont l'auteur est, dit-on, Olivier Souvestre, neveu d'Emile ; s'il n'a aucune importance comme document, il a certainement contribué à la diffusion de la légende (V. *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 350).
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, éd. Fréminville, p. 307.

Le roi appela ses serviteurs, prit son trésor, monta sur son cheval noir et marcha à la suite du saint. Au moment où ils passaient devant la digue, on entendit un sourd mugissement : l'étranger, qui avait repris sa forme de démon, était occupé à ouvrir toutes les écluses, et la mer descendait déjà en cascade sur la ville. Saint Corentin dit à Grallon de fuir, et il s'élança vers le rivage : son cheval traversa ainsi les rues, poursuivi par les flots et toujours les pieds de derrière dans la vague. Quand il passa devant le palais de Dahut, celle-ci s'élança derrière son père ; le cheval s'arrêta subitement et l'eau monta jusqu'aux genoux du roi ; il appela à son secours Corentin, qui lui dit : « Secouez le péché que vous portez derrière vous, et par le secours de Dieu vous serez sauvé. » Comme Grallon hésitait, le saint toucha de sa crosse d'évêque l'épaule de la princesse, qui glissa dans la mer et disparut au fond du gouffre, appelé depuis le gouffre d'Ahès. Le cheval délivré s'élança en avant et atteignit le rocher de Garrec où l'on voit encore la marque d'un de ses fers. Le roi tomba à genoux pour remercier Dieu ; mais quand il se retourna, à la place de l'opulente cité, on ne voyait plus qu'une baie profonde qui reflétait les étoiles [1].

De tous les récits qui racontent la submersion de la ville d'Is, celui de Souvestre (1844) est le plus complet et le plus connu. Il est même si bien agencé, il contient tant de circonstances merveilleuses que si, après en avoir goûté le charme littéraire, on l'examine d'un peu près, on ne peut guère s'empêcher de le considérer comme une adaptation d'un thème traditionnel, très travaillée, très ciselée, très bien venue, et il semble légitime d'émettre des doutes sur la popularité de tous les épisodes, et ils sont assez nombreux, que l'on ne rencontre ni dans Albert Le Grand, ni dans Cambry, ni dans les écrivains qui, postérieurement au *Foyer breton*, ont recueili, de bonne foi, sur le littoral de la Bretagne, les traditions des villes disparues. On peut supposer que

1. *Le Foyer Breton*, éd. in-18, t. I, p. 235-245, 1re édit., p. 119-127.

Dans une version que l'auteur dit avoir recueillie oralement, on rencontre dépouillés de leurs embellissements, plusieurs traits du récit de Souvestre ; mais il n'est pas certain que le livre de l'écrivain romantique, qui a été très répandu en Bretagne, n'ait pas influé quelque peu sur la tradition. Le diable sous la forme d'un beau jeune homme, persuada à Dahut de soustraire à son père les clés d'or qui fermaient les écluses, également en or, pratiquées dans une immense jetée qui défendait la ville, en prétendant qu'il voulait faire une expérience sur la sécurité que ces écluses pouvaient présenter pour la cité. D'après cet auteur, un vieux gwerz disait que saint Guénolé avait assommé Dahut avec un bâton. (G.-P. de Pitalongi. *Les Bigoudens*, p. 497-498.)

Suivant un passage de *Guionvac'h*, qui semble rapporter une tradition du Morbihan, il existait un puits merveilleux dans la ville d'Is, et ce fut lui qui lança des montagnes d'eau, comme un volcan vomit des flammes, sur la ville coupable. (L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 298.) Une légende recueillie par M. Le Carguet dit qu'il y avait douze écluses qui la défendaient contre la mer, et que la plus grande s'appelait le Puits. (*Légendes de la ville d'Is*, p. 33).

même en réunissant, avec un enchaînement logique, les versions dont il avait puavoir connaissance, Souvestre ne serait pas arrivé à rencontrer une si grande abondance d'incidents merveilleux. Il en est que lui seul a rapportés, et dont l'origine bretonne est au moins problématique ; à d'autres il a fait subir, pour embellir son récit, une certaine déformation. Tel semble être le cas d'un épisode que Boucher de Perthes nous a conservé sans le rattacher à Keris : Ahès, et selon d'autres Dahut, eut plusieurs maris : après la première nuit des noces, elle les faisait jeter dans un gouffre qu'on voit encore à Pontaven, près d'Huelgoat[1]. Il n'est pas impossible que Souvestre, qui se préoccupait avant tout de plaire au public, ait cru l'intéresser davantage en transformant la princesse bretonne en une sorte de Marguerite de Bourgogne ; le succès retentissant de *la Tour de Nesle* (1832) venait justement de rappeler l'attention sur cette ancienne légende parisienne. Le masque magique, qui après avoir servi de déguisement aux amoureux de Dahut, se resserre automatiquement pour les étrangler, ne figure pas dans les traditions armoricaines, et je ne sais où Souvestre a pu le prendre. Le déguisement du démon en beau prince était courant dans la littérature romantique ; il figure dans l'opéra de Meyerbeer (1831) et l'un des couplets de la ballade de Robert le Diable ressemble assez à l'arrivée de l'étranger au palais de Dahut :

Quand vint à la cour de son père
Un prince, un héros inconnu,
Et Berthe jusqu'alors si fière,
D'amour sentit son cœur ému ;
Funeste erreur, fatal délire,
Car ce guerrier, c'était, dit-on,
Un habitant du sombre empire.

L'épisode des clés est moins suspect, quant au fond, puisqu'elles figurent dans la version d'Albert Le Grand, expliquée par la note de Kerdanet, et dans le récit de la submersion d'une contrée de la Manche que l'on verra plus loin ; mais, dans le *Barzaz-Breiz* lui-même, elles ne sont pas en la possession de la princesse qui, avant d'ouvrir les écluses, est obligée de les dérober à son père.

Postérieurement au *Foyer Breton*, la légende d'Is n'a été retrouvée qu'à l'état fragmentaire, et F.-M. Luzel dans sa longue enquête, n'en a rencontré que des débris, qu'il n'a pas jugés dignes de figurer dans ses recueils. Comme ces divers récits ont une grande parenté, que les narrateurs placent la ville d'Is sur la côte de Tréguier ou dans la baie de Douarnenez, je réunis les épisodes des deux groupes, en ayant soin toutefois de dire celui auquel il se rattache.

1. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 248.

A Audierne on raconte que la merveilleuse cité occupait tout l'espace compris entre Penmarc'h et le Raz, et qu'elle avait neuf lieues de tour[1] ; une femme de Penvenan (Côtes-du-Nord) lui attribuait une étendue encore plus considérable : elle allait de Douarnenez au Port-Blanc ; les Sept Iles en sont les ruines ; elle avait cent cathédrales et dans chacune d'elles c'était un évêque qui officiait[2]. Les marins de Tréguier croient qu'elle était située dans leur voisinage : quelques-uns la placent aux Triagoz ; d'après les habitants de Penvenan, elle était à l'endroit où se trouve maintenant la grève désolée de Trestel, et les empreintes qu'on y voit sur les rochers sont, pour les uns les fers du cheval du diable, pour les autres ceux du roi Grallon[3], ce qui suppose une légende analogue à celle rapportée par Cambry.

Si les récits populaires parlent avec peu de détails des débordements d'Ahès, que le P. Albert Le Grand appelle pourtant, sans rapporter aucun fait, la fille impudique de Grallon, elle aurait été, d'après un livre récent, impie et magicienne, comme l'Héloïse du *Barzaz-Breiz* : quarante seigneurs aux manteaux de pourpre se rendaient chaque matin à la messe de Lanval et communiaient tout exprès pour lui rapporter des hosties[4].

Suivant une opinion qu'on retrouve au sud du Finistère et sur le littoral de la Manche bretonne, la ville d'Is n'a pas été bouleversée par la mer, mais seulement recouverte par ses eaux ; elle subsiste enchantée au-dessous des flots, qui semblent même former au-dessus d'elle une sorte de voûte. Bien que cette conception soit vraisemblablement plus ancienne, la première trace écrite ne remonte guère qu'à 1830 : ses habitants passaient alors pour y jouir depuis plusieurs siècles d'une jeunesse éternelle[5]. D'après les traditions postérieures, ils n'ont pas changé depuis le moment de la catastrophe ; dans le Trécorrois on dit que lorsqu'elle fut engloutie, chacun garda l'attitude qu'il avait et continua de faire ce qu'il faisait à ce moment, et cela durera ainsi jusqu'à ce que la ville ressuscite et que ses habitants soient délivrés[6].

On pourrait, au moyen de certains actes, difficiles, il est vrai, la faire redevenir ce qu'elle était à l'époque lointaine de sa punition. D'après une légende qui fut racontée vers 1850, par un vieillard, à un homme aujourd'hui sexagénaire, cette résurrection aurait été prédite le jour même du désastre. Lorsque Grallon eut pris pied sur un rocher avec saint Guénolé, le saint dit la messe sur l'écueil, et le roi la lui

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 654.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 38.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 299-300.
4. Ch. Le Goffic. *Sur la côte*, p. 131.
5. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 94.
6. A. Le Braz, t. II, p. 39.

répondit. A la communion, le saint, inspiré, dit à Grallon : « Le sang du Christ a sauvé le monde, une goutte de sang divin pourra aussi racheter la ville d'Is ». Et il lança le calice à la mer. Le saint eut alors une révélation : La ville d'Is resterait vivante sous les flots, dans l'état où elle se trouvait lorsque Grallon l'avait quittée. Elle reparaîtrait pour faire pénitence, après que le sang du Christ, répandu par Guénolé dans la mer, aurait été recueilli et sa messe achevée. Après la mort du saint, le jour anniversaire de la catastrophe, on la recommençait dans la cathédrale, et à la communion, l'officiant se rendait sur la plate-forme, puis, après avoir achevé la communion, il lançait dans l'espace le calice portant les traces du précieux sang. La foule se précipitait pour le recevoir. Si l'on avait pu atteindre le vase avant qu'il eût tombé à terre et le porter intact jusqu'à la baie de Douarnenez, pour le précipiter dans la mer, le prêtre eût achevé la messe de saint Guénolé, et Is serait revenue à la vie, aussi belle qu'elle était autrefois [1]. La dernière partie de ce récit est la déformation populaire d'une cérémonie qui avait lieu avant la Révolution, le jour de la Sainte Cécile. A deux heures de l'après-midi, le clergé se rendait sur la plate-forme où se trouvait la statue équestre de Grallon, et y chantait un hymme, pendant que le valet de ville, monté en croupe, versait une rasade, la présentait au roi, l'avalait, puis lançait le verre dans la place. On se précipitait pour le recevoir. Celui qui le rapportait sans qu'il fût rompu devait avoir une gratification de cent écus [2].

Le plus ordinairement, la résurrection d'Is est subordonnée à l'achèvement d'une messe sous-marine. On raconte à Audierne qu'un prêtre lisait la messe au moment de la catastrophe; il la continue encore ; mais il ne peut la terminer, car il n'y a personne pour la lui répondre. Si un vivant faisait le répons au verset où il s'est arrêté, la cité d'Is reviendrait sur l'eau dans l'état où elle se trouvait au moment du désastre [3].

Quelques vivants ont pu, en pénétrant sous les eaux d'une façon miraculeuse, assister à la messe qui se célèbre encore dans la ville enchantée. Suivant une légende recueillie en 1885, un bateau pêcheur de Douarnenez avait mouillé l'ancre au milieu de la baie des Trépassés, et n'avait trouvé de fond qu'en mettant bout à bout toutes les cordes du bord ; après de vains efforts pour la retirer, comme le patron était bon nageur, il se laissa glisser le long du câble, et après une longue descente, il vit son ancre accrochée à la queue du coq doré d'un clocher. L'idée lui vint d'entrer à l'église pour y dire ses prières ; elle était

1. H. Le Carguet. *Légendes de la ville d'Is,* p. 31-33.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 329.
3. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 654.

pleine de monde et un prêtre y célébrait la messe. Il le vit se détourner en disant à diverses reprises : *Dominus vobiscum* ; personne ne lui répondant, le marin se pencha vers son voisin de stalle pour lui demander pourquoi l'enfant de chœur ne faisait pas le répons : il était en face d'un mort, et tout autour de lui étaient des morts, habillés comme des gens d'autrefois. Le prêtre lui-même, un mort, s'était avancé au coin des marches de l'autel, répétant toujours, mais cette fois sur un ton de menace, et en semblant s'adresser au patron : *Dominus vobiscum*. Celui-ci se sauva épouvanté, et comme il arrivait sous le porche, une vieille lui saisit le bras en lui disant avec un air irrité que s'il avait répondu au prêtre lorsqu'il était dans l'église, il aurait sauvé tous les assistants. Ceux-ci étaient à la messe quand la ville d'Is avait été engloutie pour ses péchés. Quand cette messe sera achevée, Is reparaîtra pour faire pénitence [1]. D'après une variante de Douarnenez, c'est un plongeur qui trouve l'ancre engagée dans les barreaux de la fenêtre d'une église, et qui voit par le vitrail la foule agenouillée, et le prêtre à l'autel qui demandait un enfant de chœur pour répondre la messe. Les marins ayant été raconter la chose au recteur, celui-ci répondit : « Vous avez vu la ville d'Is ; si vous vous étiez proposé au prêtre pour répondre la messe, la ville d'Is toute entière serait ressuscitée des flots et la France aurait changé de capitale [2] ».

D'autres actes peuvent amener la résurrection de la cité enchantée ; on raconte dans la baie d'Audierne qu'elle se produirait si un vivant, descendu sous les flots, mettait une pièce de monnaie réelle dans la tasse que lui présente le bedeau vers la fin de la messe. Un navire chargé de vin était en panne, faute de vent, dans la baie des Trépassés, lorsqu'on vit sortir de l'eau un homme vêtu d'un costume que personne ne connaissait. Il monta à bord, et, s'adressant au capitaine, demanda à acheter une barrique de vin ; le marché conclu, il lui dit de jeter la barrique à l'eau, pour qu'elle aille chez lui au fond de la mer, et que c'est là qu'il recevra son paiement. Il se précipite alors dans les flots, et le capitaine s'y lance à sa suite ; après une longue descente dans les ténèbres, il finit par voir au-dessous de lui une petite lumière qui grandit peu à peu ; ils continuent à plonger, et bientôt, comme dans un brouillard, apparaissent des clochers et des maisons ; ils descendent toujours, le brouillard se dissipe, et à leurs yeux se montre une ville éclairée, plus grande même que Paris. Ils entrent dans une cathédrale dont le portail était ouvert ; elle était pleine de monde et à l'autel un prêtre disait l'office des morts. Il était rendu à la Préface, mais personne ne répondait à l'*Orate fratres*. Le bedeau com-

1. H. Le Carguet. *Légendes de la ville d'Is*, p. 1-5.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 37.

mença la quête pour les trépassés, et chacun des assistants mit dans la tasse des sous, de l'argent et de l'or, mais ces pièces ne faisaient aucun bruit en tombant. Quand le bedeau passa devant le marin, celui-ci ne donna rien, n'ayant pas d'argent dans ses poches, et alors il entendit des cris lamentables et vit pleurer tous les assistants. Lorsque le prêtre eut chanté l'*Ite missa est*, auquel personne ne répondit, il vit tout le monde sortir de l'église, et il interrogea son compagnon, qui lui dit : « C'est ici la ville d'Is ; quand elle fut engloutie, nous étions en prières, et elles furent exaucées. Is ne doit pas périr. Elle restera sous les flots jusqu'à ce qu'un vivant vienne la délivrer. J'étais allé te chercher pour cela. Si tu avais mis à la quête seulement un liard, ton offrande eût suffi pour finir de racheter les crimes d'Is, et elle serait revenue sur l'eau avec toute sa splendeur, dans l'état où elle se trouvait quand elle fut engloutie [1] ». La possibilité de racheter la ville submergée au moyen d'une pièce de monnaie réelle est aussi connue au nord de Bretagne. Une femme de Pleumeur-Bodou, qui était allée puiser de l'eau de mer dans la grève, vit tout à coup surgir devant elle un portique immense. Elle le franchit et se trouva dans une cité splendide, où les marchands se tenaient sur leurs portes en lui offrant des marchandises. Elle finit par répondre à l'un d'eux qu'elle n'avait pas un liard en poche ; le marchand lui dit que si elle avait acheté seulement pour un sou de quelque chose, tous auraient été délivrés. Dès qu'il eut parlé la ville disparut. Suivant deux légendes, il semble que l'enchantement peut être détruit par une simple parole prononcée en certaine circonstance par un vivant. Deux jeunes gens qui coupaient du goëmon sur la grève ayant refusé à une très vieille femme de porter à sa demeure un faix de bois mort, elle s'écria : « Maudits soyez-vous! si vous m'aviez répondu : oui, vous auriez ressuscité la ville d'Is [2] ». Une femme de Lannion racontait que Keris était à Jeaudit. Un jour que le Juif-Errant faisait sa tournée en Bretagne, il rencontra sur la route de Koz-Guéodet un paysan qui se rendait au marché ; ils lièrent conversation et arrivèrent au milieu d'une grande foire, où le paysan vit des merveilles. L'heure vint à sonner, et le Boudedeo disparut soudain, pendant que son compagnon considérait les marchandises et le marché. Sept ans après repassa le Juif-Errant, et revoyant le paysan à l'endroit où il l'avait quitté, il lui dit : « Sais-tu qu'il y a sept ans que je t'ai laissé là ? — Alors, repartit l'autre, on doit être chez moi bien inquiet. » Le charme cessa tout-à-coup, et ils se retrouvèrent sur le chemin de Koz-Guéodet, revenant de la ville d'Is. Elle est restée depuis sous les flots, parce que le visiteur, muet d'étonnement, n'avait

1. H. Le Carguet. *Légendes de la ville d'Is*, p. 6-12.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 42, 44.

pas eu la pensée d'en interroger les habitants et de rompre le charme en faisant retentir dans ce lieu une voix humaine, pendant l'absence fatidique du Juif-Errant [1].

Ailleurs on assure que s'il se trouvait un plongeur assez audacieux pour aller mettre en branle le bourdon de Ker-Is, la ville renaîtrait dans toute sa splendeur à la surface des flots qui l'ont engloutie [2].

A l'époque des grandes marées, il peut être donné de voir émerger tout à coup, mais pour un instant seulement, des cheminées, des pignons de maisons et jusque des escaliers tournants dont chaque marche est pour le moins haute d'une coudée [3]. D'autres ont vu s'élever la cité au-dessus des eaux ; la mère d'une femme du Port-Blanc qui jouit de ce spectacle, entendait distinctement le son des cloches et le murmure de la foule dans les rues. Un marin qui naviguait avec un mousse dans une barque, jeta l'ancre à mi-chemin de la côte aux Sept-Iles ; le patron s'endormit, et le bateau se trouva à sec. Le mousse fut bien surpris en voyant tout autour, non pas des goëmons, mais un champ de petits pois. Il cueillit un grand nombre de cosses vertes, et quand le patron se réveilla, il comprit qu'il avait mouillé dans la banlieue de Ker-Is, là où les maraîchers de la grande ville avaient autrefois leurs cultures [4].

Il semble, d'après la plupart des légendes que la cité d'Is soit en quelque sorte prisonnière sous les eaux, et que si certaines conditions s'accomplissaient, elle reviendrait à son état primitif, telle qu'elle se trouvait lorsqu'elle fut engloutie. Elle subit un enchantement analogue à celui que la *Belle au bois dormant* a rendu célèbre. Dans son introduction à la *Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, Léon Marillier avait émis sous une forme hypothétique l'idée que la ville d'Is pouvait bien être une demeure sous-marine des morts [5]. Une légende, isolée il est vrai, publiée postérieurement, se rattache à cette opinion : d'après elle, les morts habitent sous les eaux une grande ville engloutie, dont les palais et les clochers reparaissent une fois tous les sept ans, le matin de Pâques, au moment de l'élévation ; c'est la ville d'Is, si vaste et si peuplée, qu'elle allait de l'île de Batz aux Epées de Tréguier.

1. N. Quellien, *Chansons et danses des Bretons*, p. 27.

2. A. Le Braz. *Au pays des pardons*, p. 152. Bien des gens prétendent entendre les cloches d'Is ; elles ne figurent que dans des légendes modernes, qui se sont formées peut-être depuis qu'on a placé des signaux sonores dans la baie de Douarnenez et aux autres endroits où la légende place Ker-Is.

3. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 331.

4. A. Le Braz, *La Légende de la Mort*, t. II, p. 40-41.

5. Les bateaux dans le Raz-de-Sein naviguent au-dessus d'Is et de ses habitants noyés comme au-dessus d'un cimetière. (H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop*., t VI, p. 655).

Trente évêques la desservent, et quand ils disent la messe, on entend distinctement le son des cloches sous la mer [1].

Dans ce récit, comme dans deux versions rapportées ci-dessus, les évêques ou les prêtres d'Is célèbrent sous les flots une messe qui présente des analogies avec celle que, sur terre, des prêtres fantômes sont condamnés à revenir dire dans des églises, parfois en présence d'une nombreuse assemblée de trépassés. Or aucun d'eux ne peut répondre cette messe, et le prêtre n'est relevé de sa pénitence que lorsqu'un vivant, qui seul a qualité pour lui donner la réplique, a eu le courage de lui rendre ce charitable service. Dans cette conception, qui n'est pas indiquée avec une grande netteté, la ville engloutie est une cité où les morts restent jusqu'à la fin des temps, dans un état qui n'est pas tout à fait la mort réelle, mais une période de transition entre une vie en quelque sorte suspendue et la mort définitive. Une autre idée, chère au patriotisme des Bretons, et qui est plus répandue, leur fait espérer une résurrection totale de la superbe cité d'Is, égale au moins à Paris, qui gît sous les flots, dans une sorte de catalepsie enchantée. On disait même au commencement du XIX[e] siècle que celui qui aurait le bonheur d'apercevoir le premier sa tour deviendrait souverain de la ville et de tout son territoire [2]. D'après une note, sans indication de provenance locale, cette royauté est promise à celui qui verra alors la flèche ou qui entendra le son des cloches de la Ker-Is ressuscitée [3].

D'autres légendes, assez frustes, apparentées à celle d'Is, ont été recueillies sur la côte bretonne, entre Douarnenez et l'embouchure de la Loire. On raconte à Quiberon que la ville d'Aise, nom qui est une déformation d'Is, se trouvait sur le plateau des Bervideaux, à l'Ouest et à dix kilomètres de Port-Blanc, aujourd'hui couvert de trois mètres d'eau par les plus basses marées. Les habitants venaient à la messe, à Kermorvan, dans la presqu'île, montés sur des ânes, en passant sur une chaussée de galets. Dans quelques villages du Morbihan, on dit encore en proverbe, pour désigner un homme robuste : Fort comme un gars de Berbido [4].

Suivant une tradition des environs de Lorient, les rochers « les Errants » situés à l'entrée de la rade, étaient autrefois réunis à la pointe de Gâvre par une langue de terre sur laquelle s'élevaient quelques maisons et une église. Le village fut englouti sous les flots,

1. Ch. Le Goffic. *Sur la côte*, p. 61.
2. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 94. note.
3. A Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 41.
4. Z. Le Rouzic, in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 142 ; L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 332.

et tous les ans à la Chandeleur, les femmes qui y habitaient au moment de la catastrophe revenaient à Port-Louis vendre des chandelles de résine [1].

Entre la pointe de Castelli, l'embouchure de la Vilaine et l'île Dumet, une ville fut jadis submergée dans des circonstances analogues à celles qui amenèrent la destruction d'Is [2]. Les pêcheurs de la Turballe racontent qu'une ville, plus grande que Paris, existait à Branda, à peu de distance de leur port, et ils montrent, à des endroits que l'eau recouvre, des écueils qui sont le clocher de l'église et les murs de la cité ; l'ancien Piriac est sous les eaux, mais ruiné ; seul le tombeau du roi Salomon a été épargné, et il est gardé par une armée de Korrigans [3].

Des légendes, plus rares sur le littoral breton que sur celui de la Manche française, parlent d'autres envahissements où la mer fait disparaître, non plus seulement une cité, mais tout un pays : une contrée fertile et peuplée fut submergée à cause de la corruption de ses habitants, et on voit encore les débris de leurs maisons entre la terre ferme et l'archipel des Glénans [4]. Le château de Trémazan, bâti à sept lieues du rivage, n'en est plus aujourd'hui qu'à sept cents pas [5]. La mer n'a pas au reste achevé son œuvre de destruction, et plusieurs cités sont menacées d'une catastrophe analogue à celle de Keris. C'était pour la conjurer qu'une bougie brûlait jour et nuit à Notre-Dame de Guéodet de Quimper, et l'on croyait au XVIIIe siècle, que si elle venait à s'éteindre, la ville disparaîtrait sous les eaux [6]. Elle a cessé d'être allumée en 1793, sans amener l'événement redouté ; mais Quimper est toujours en danger : la ville repose sur trois piliers de sureau ; quand ils viendront à manquer, elle sera submergée [7]. Cette croyance semble se rattacher à celle d'après laquelle la Bretagne est sur une mer intérieure (cf., T. I, p. 417).

Les vieux marins de Locmariaquer prédisent que leur pays sera un jour sous les eaux [8], et un dicton assure que « Qui vivrait assez vieux, verrait faire de Plogoff une île ». Un autre annonce la ruine de trois villes bretonnes :

1. Paul Diverrès, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 20.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 301.
3. Henri Quilgars, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 614.
4. Comm. de feu L.-F. Sauvé.
5. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 305.
6. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 331.
7. Paul Sébillot, l. c., p. 305.
8. *Société polymathique du Morbihan*, 1867, p. 29 ; cf. aussi la légende de l'enfant que l'on doit sacrifier à la mer pour empêcher le pays de Vannes d'être submergé (H. Le Norcy, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 20).

Brest périra submergé,
Morlaix incendié,
Saint-Pol ensablé [1].

On a vu, p. 54, que si la ville d'Is reparaissait au jour, la France changerait de capitale ; suivant un dire populaire :

Quand des flots Is émergera,
Paris submergé sera [2].

A Ouessant, on croit que cette île partagera le sort de la capitale de la France, et dans le même moment ; la tradition ajoute que Brest et Quimper, lors du même événement, disparaîtront sous les flots ; elle est constatée par ce proverbe :

Quand la ville d'Is des flots sortira,
Brest ainsi qu'Ouessant s'abimera,
Et Quimper submergé sera [3].

§ 2. LES ENVAHISSEMENTS DE LA MANCHE

Sur le littoral de la Manche, aujourd'hui de langue française, mais où un dialecte celtique a été parlé jusque vers le dixième siècle, les légendes des envahissements de la mer sont aussi nombreuses qu'en pays bretonnant : elles ne parlent pas seulement de villes englouties dans des circonstances qui rappellent la submersion d'Is ; mais aussi de vastes étendues de terrain que les flots sont venus recouvrir. Là aussi les récits populaires ont comme point de départ des faits réels. De la presqu'île du Cotentin à la baie de Saint-Brieuc, le rivage a subi, à diverses époques, lointaines déjà, mais pourtant historiques, de profondes modifications. Le souvenir en est resté vivant sur nombre de points de cette longue étendue de côtes. Au cap Fréhel, on conserve la tradition du temps où l'Amas du Cap, îlot maintenant en pleine mer, et le rocher du Jars se touchaient : alors toute cette falaise abrupte et dénudée était habitée et cultivée : on montre sur un rocher l'empreinte d'une charrue qui y a passé autrefois. Pour se rendre à leur demeure les habitants prenaient un sentier qu'on appelle Sous la Rue. Ailleurs on prétend qu'une grande route allait du cap Fréhel à Avranches, en suivant un tracé au-dessus duquel peuvent aujourd'hui naviguer les plus gros vaisseaux [4].

Des récits en assez grand nombre parlent de forêts qui occupaient

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 303, 304.
2. L.-F. Sauvé. *Lavarou Koz*, p. 165.
3. Paul Sébillot, l. c., p. 304.
4. Paul Sébillot, l. c., t. I, p. 234, 301, 306.

autrefois le pays que recouvre maintenant la mer ; parfois, surtout aux grandes marées d'équinoxe, on en voit des vestiges au milieu des sables qu'elles mettent au jour. A Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), le Juif Errant, qui y passa naguère, dit à plusieurs personnes que, lors de sa précédente visite, plus de mille ans auparavant, on y voyait une immense forêt. A Châteauneuf, sur l'autre rive de la Rance, le même personnage parla de celle qui s'étendait aussi dans ces parages et qui fut engloutie, parce que le gouvernement d'alors, pour délivrer le pays des animaux féroces et des brigands qui l'habitaient, fit couper la digue qui la bordait du côté de la mer. On raconte à Lancieux qu'il y a bien longtemps, tout l'espace compris entre les Ebihens et l'île Agot vers le nord, et les mielles de Lancieux vers le sud, était occupé par une forêt qui s'appelait le Bois-Talard. Le sol en était plus bas que le niveau de la mer ; mais il y avait des Ebihens à l'île Agot, une bande de terrain plus élevée, qui formait comme une digue naturelle. La forêt était remplie de bêtes féroces qui ravageaient tout, et l'on ne savait comment s'en débarrasser. On fit une coupure dans la digue, à l'endroit où est maintenant la Passe Charlemagne. La mer s'y précipita, inonda le pays, et noya presque tous les fauves. Mais on essaya en vain de fermer le passage qu'on avait ouvert. L'eau continua d'aller et de venir, agrandissant l'ouverture et rongeant la terre et les rochers. C'est alors qu'elle forma les Ebihens, les rochers des Portes, l'Islet de Saint-Briac et celui de Lancieux[1].

Une autre rupture de digue causa la ruine d'une ville appelée Is, qui se trouvait entre Cézambre et Saint-Malo. Une digue la protégeait contre la mer, qui bordait le pays où est maintenant le bourg de Corseul ; elle longeait la forêt de Siscey dans presque toute sa longueur, puis tournait un peu à gauche pour aboutir au rivage de Corseul. Il y avait entre elle et la forêt un bras de mer qui formait comme un canal assez large, et ceux qui allaient d'une ville à l'autre en passant sur cette digue, bordée de chaque côté par l'eau, n'avaient rien à craindre des bêtes féroces, fort nombreuses dans la forêt. Les habitants de Corseul, qui étaient soumis au roi d'Is, se révoltèrent contre lui. Ils massacrèrent même ses officiers venus pour les faire rentrer dans le devoir, puis, lorsqu'ils surent que le roi s'apprêtait à venger leur mort, ils firent une trouée dans la digue ; la mer s'y engouffra, emporta la levée, submergea la ville en faisant périr presque tous ses habitants et détruisit la forêt. On voit encore, dit-on, au large des Ebihens et de l'Ile Agot, lorsque l'eau est claire, les ruines de la digue. Mais la mer

1. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 364 ; *Légendes de la Mer*, t. I, p. 306.

ayant gagné d'un côté par cet envahissement, fut obligée de perdre de l'autre ; c'est depuis cette époque que Corseul n'est plus baigné par la mer qui ne va plus aujourd'hui que jusqu'au Guildo [1].

De nombreux débris, bien connus des archéologues, attestent qu'une ville importante s'élevait non loin de l'emplacement actuel de Corseul ; le bourg est à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les cotes les plus basses de cette commune sont supérieures à 30 mètres : Corseul port de mer ne peut appartenir qu'à la légende ; pour la cité entre Saint-Malo et Cézambre, son existence est moins problématique, surtout si l'on admet, avec quelques auteurs, qu'à l'île Harbour se trouvait le havre d'Aleth. Il est vraisemblable que le nom d'Is donné à cette ville est tout moderne, et qu'il lui a été arbitrairement attribué par des marins qui avaient entendu parler de la capitale fabuleuse du roi Grallon.

Dans presque toutes ces légendes, les irruptions de la mer sont causées par des ruptures de digues, pratiquées volontairement ; mais dont les auteurs ne semblaient pas avoir prévu les conséquences. Je ne connais aucun fait historique dont la tradition ait pu s'inspirer, même en le déformant. Mais il existe, du Couesnon à la baie de Cancale, sur une étendue de 36 kilomètres, des digues élevées pour reprendre à la mer des terrains envahis par elle. Peut-être, antérieurement à l'époque où elles ont été entreprises, s'est-il produit des ruptures dans d'autres levées destinées à protéger contre les flots des terrains peu élevés au-dessus d'eux. Quant à la digue bordée sur ses deux côtés par les eaux, elle a pu être suggérée aux conteurs par le Sillon de Saint-Malo, qui jadis présentait cette particularité.

Bien que l'épisode final du récit qui suit rappelle l'acte coupable de Dahut, je ne pense pas qu'il ait été emprunté à la fable d'Is, mais qu'il fait partie d'une légende parallèle. Les pêcheurs de Cancale disent que lorsque la mer est belle et claire, on voit entre le Mont Saint-Michel et les îles Chausey, des débris de murailles, qui sont les restes d'une ville disparue. D'après les vieux marins de Saint-Malo, elle s'appelait Chausey et elle était bâtie sur trois cents collines, devenues trois cents récifs. Aux marées d'équinoxe on peut apercevoir les toits de ses maisons, et les clochers de ses églises [2]. Voici, suivant les Cancalais, comment elle fut submergée : autrefois la Manche n'était pas aussi grande que maintenant ; l'on pouvait aller à Jersey sans rencontrer d'autre obstacle qu'un ruisseau d'une faible largeur. Pourtant il y avait une anse qui s'avançait dans les terres du côté de Granville. Le roi de

1. F. Marquer, in *Revue des Trad. pop.*, t. VII, p. 213. D'après la croyance populaire, quand la mer avance d'un côté, elle recule nécessairement sur un autre.
2. Eugène Herpin. *La cathédrale de Saint-Malo*, p. 59.

ce pays avait fait construire une digue qui en barrait le fond, et son château s'abritait derrière elle. Cette digue était fermée par une porte qui donnait dans le château même et le roi en gardait soigneusement la clé. Il avait une fille, mariée à un seigneur du voisinage, et celui-ci voulait détrôner son beau-père. Il engagea sa femme à prendre les clés, afin que la mer noyât le château et le roi, et ils avaient préparé une barque pour s'échapper au moment de l'irruption des eaux. La princesse fit boire à son père une infusion d'herbes narcotiques, et, à minuit, elle et son mari ouvrirent les portes. Alors les flots entrèrent ; mais leur fureur était si grande qu'ils noyèrent le seigneur et sa femme et submergèrent le pays environnant [1].

Des villes perverses ou des forêts disparaissent aussi sous la mer à la suite d'une malédiction : ce thême était connu dès le moyen âge sur les côtes de la Manche. Un passage du *Roman d'Aquin*, dont la composition primitive paraît remonter au XIV[e] siècle, parle d'une ville, ignorée de la légende contemporaine, qui, maudite par son roi, fut aussitôt submergée. Elle se trouvait précisément aux environs de Saint-Malo, à peu de distance de la mare de Saint-Coulman, dont il sera question plus loin.

Gardayne la mirable cité
Qui est assise sur un fleuve desrivé.
Bidan a nom celle (esve) en ceul régné ;
Jouste la ville avoit ung grant foussé,
Jusqu'à la mer est fait et compassé,
Plus de XX piez et la dousve de lé
Et bien LX de hautour et d'esté,
Ly roys a moult Damme Dieu réclamé,
Par moult grand ire a maudit la cité.
Tantost fist (il) un si (très) grant oré
De vent, de pluye, et de (grant) tempesté ;
Ly air espart, moult forment a trouvé,
A mesnuit, quand le coq a chanté,
De maintenant tribucha la cité,
Les fortelessez, la mer et le fousé ;
La mer salée essaut par le régné,
Et est issue de son mestre chané
Jusqu'au Terren, bien six leuez de lé,
Et deux de long, ce dit (l'en) de verté [2].

A Erquy, dont la rade occupe l'emplacement d'une grande forêt envahie par la mer, plusieurs traditions racontent qu'il s'y trouvait aussi une cité qui fut noyée à cause de la corruption de ses habitants ; la plus ancienne dit simplement que le ciel la fit disparaître en ordonnant à la mer de monter plus haut que d'habitude [3]. Suivant d'autres,

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 300.
2. *Le Roman d'Aquin*, v. 771 et suiv.
3. Habasque. *Notions hist. sur les Côtes-du-Nord*,, t. III, p. 110.

elle s'appelait Nasado, et au lieu qui porte en effet ce nom on a trouvé des ruines gallo-romaines ; les femmes de cette ville étaient célèbres par leur beauté et par la finesse de leur peau ; on disait même que, quand elles buvaient du vin, on le voyait couler à travers leur épiderme. Les officiers et les soldats de la garnison, trop empressés autour d'elles, n'obéissaient plus à leurs chefs, et ceux-ci, irrités de cette indiscipline, maudirent la cité perverse, qui fut engloutie par les eaux [1]. D'après un troisième récit, Gargantua y vint avec son armée, et ses soldats se laissèrent tellement séduire par les femmes de Nasado, qu'ils ne voulaient plus en partir. Le géant sortit de la ville, et ayant vainement appelé ses troupes, il maudit la cité, que la mer ensevelit sous ses ondes [2].

Dans les deux légendes qui suivent, l'impatience d'un prêtre qui, troublé pendant sa messe, prononce une malédiction, suffit pour provoquer un cataclysme, dans lequel il est lui-même enveloppé. Il y avait autrefois sur les côtes une immense forêt remplie d'oiseaux, et au milieu, à l'endroit même où s'élève le village de la Chapelle en Saint-Briac, une église où un vieil ermite célébrait chaque jour l'office. Un matin, au printemps, les oiseaux chantaient tous à la fois, et faisaient un tel vacarme, que le prêtre assourdi, s'impatienta, et s'oublia jusqu'à interrompre ses oraisons pour maudire les oiseaux et la forêt où ils abritaient leurs nids. Aussitôt il s'éleva un furieux vent du large ; la mer montait et c'était un jour de grande marée : les vagues s'élancèrent à travers la forêt, renversant les arbres, la chapelle et jusqu'au vieil ermite. Quand la mer se retira, il n'y avait plus que la baie et les mielles que l'on voit aujourd'hui [3]. Une variante de cet épisode figure dans une très longue légende, localisée sur l'autre rive de la Rance, et que l'on peut résumer ainsi. Les habitants d'un grand village, bâti près du tombeau de Saint-Coulman, vivaient en paix, lorsque Satan obtint de Dieu la permission de les tracasser. Il leur envoya des milliers de corbeaux qui prirent possession des arbres dont la chapelle était entourée, et assourdirent les habitants de leurs croassements. Ils les redoublaient les jours de fête, si bien que l'on n'entendait plus la parole de Dieu. Le prêtre chargea des hommes de les éloigner ; mais un jour, étourdis et fatigués, ils s'endormirent, et les corbeaux vinrent se percher sur la chapelle et les arbres du voisinage. Le prêtre, ennuyé de leur vacarme, et, emporté par la mauvaise humeur s'écria à haute voix : « Que maudits soient à jamais les corbeaux ! » A l'instant même, il

1. Elise Binard, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 219.
2. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 78.
3. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 353.

s'éleva une grande tempête, et l'église, le village et la forêt disparurent sous les flots ; à leur place est la lugubre mare de Saint-Coulman [1]. Suivant des traditions locales, qui rappellent celles de la résurrection de la ville d'Is, le village, la chapelle et la forêt pourraient aussi revenir à leur état primitif. Un mugissement lugubre auquel on attribue plusieurs causes et qui s'entend à plusieurs lieues à la ronde, est le cri de détresse du prêtre qui remonte chaque nuit à la surface du lac, cherchant à dire les paroles sacrées que les corbeaux lui firent oublier; s'il parvenait à prononcer distinctement : *Dominus vobiscum*, sa punition prendrait fin et l'enchantement serait détruit [2]. D'après une version recueillie en 1904, postérieure de plus d'un demi-siècle à celle de Mme de Cerny, ces cris sont ceux d'une ville engloutie dans la mare. Si quelqu'un avait le courage d'aller sur la rive au moment où ils se font entendre, les habitants sortiraient les bras hors de l'eau, en tendant, l'espace d'une minute, une pierre à celui qui vient les secourir. L'homme qui pourrait la prendre ferait revivre cette cité qui est la plus belle du monde et en deviendrait roi [3].

Aux environs de Saint-Brieuc, où l'on parle aussi, mais sans donner de détails, des envahissements de la mer, on dit que les herbiers qui découvrent à marée basse sont d'anciennes prairies submergées [4].

Le thème, si fréquent ailleurs, des villes punies par la divinité à cause de la corruption de leurs habitants, est fort rare sur les côtes de la Manche, où il n'a été relevé que deux fois ; il figure dans une des versions de la submersion d'Erquy (p. 62) et dans un récit des environs de Dol. On raconte à Saint-Brolade qu'il y avait des villes florissantes sur les rivages voisins. On y dansait tous les soirs, et il s'y commettait des crimes sans nom. Un jour les flots les détruisirent, en n'épargnant qu'une statuette de sainte Anne, pour laquelle on construisit une chapelle ; à la Révolution, les vagues, irritées des événements d'alors, brisèrent leurs digues, mais laissèrent la chapelle debout, en pratiquant toutefois au-dessous une cave énorme où l'on entend parfois des bruits souterrains de tempête [5].

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 63-68.
2. Elvire de Cerny, l. c., p. 68.
3. Comm. de Mme Lucie de V.-H.
4. Paul Sébillot, in *l'Homme*, t. III, p. 584.
5. F. Duine, in *Annales de Bretagne*, t. XV (1899), p. 192. Au XVIIIe siècle, il y eut des irruptions de la mer en 1708, 1715, 1735, 1785, 1791, 1792, 1794, 1794. (Comm. de M. F. Duine.)

§ 3. AUTRES GROUPES DE L'OCÉAN ET DE LA MÉDITERRANÉE

En dehors de la péninsule armoricaine, les légendes de villes englouties sont assez clairsemées, et encore celles qui subsistent constatent parfois simplement la catastrophe, sans dire les circonstances merveilleuses qui l'ont précédée ou accompagnée.

L'une des moins frustes est celle qui raconte la ruine de la cité de Belesbat en Vendée ; mais comme elle est ensevelie sous les sables et non sous les eaux, c'est au chapitre des dunes que je reproduirai le récit qui la concerne. Il présente cependant un épisode en relation directe avec la mer, et qui rappelle un incident assez fréquent dans les traditions de la Bretagne française : c'est à la suite de la malédiction prononcée par les prêtres que l'Océan se gonfla et détruisit la ville, qu'il abandonna après l'avoir couverte de monceaux de sable[1]. Au XVIIIe siècle, on conservait sur le littoral de la Vendée le souvenir d'une rangée d'îlots placés entre l'île de Noirmoutier et l'embouchure de la Loire, et qui avaient disparu. La tradition raconte mesme, dit Joussemet, qu'une de ces isles avoit assez d'étendue pour contenir une forêt de chesnes où des sorciers avoient leur résidence[2].

Sur les côtes de la Saintonge, qui ont en effet subi de profondes modifications, plusieurs légendes parlent des envahissements de la mer ; mais quelques-unes seulement rapportent l'origine de la catastrophe. Un riche habitant, qui avait une belle propriété, et était père de plusieurs enfants, était un jour à la pêche avec sa femme, lorsqu'il prit une sirène dans ses filets : elle le supplia de la rendre à la liberté, et il y était disposé ; mais sa femme insista pour garder la curieuse capture qu'ils venaient de faire. La sirène la menaça de l'en faire « repentir », mais, malgré ses pleurs et ses menaces, elle fut conduite à la maison. Quelque temps après, la mer envahit le rivage et détruisit la propriété, en enlevant le mari et les enfants avec la sirène, qui laissa ainsi veuve, ruinée et repentie, la femme qui n'avait pas voulu la remettre à l'eau[3]. Ici encore on peut supposer que le nom de La Repentie, que portait le château détruit, a eu quelque influence sur la formation de la légende. La ruine de la forteresse et de la ville de Châtelaillon eut lieu aussi à la suite de la mort d'une sirène, tuée par un pêcheur ; suivant une autre version, elle est due à la vengeance d'une fée qui, déguisée en mendiante, supplia vainement le seigneur du

1. Abbé F. Baudry, in *Annuaire de la Vendée*, 1862, p. 173.
2. Joussemet. *Mémoire sur la configuration du littoral poitevin*, 1755, p. 3.
3. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 124.

château de lui donner asile. Ce n'était autre que la puissante Mélusine : elle lui jeta sa malédiction, puis, arrachant quelques pierres de la falaise, elle adjura la mer de continuer son œuvre, et de détruire cet arrogant donjon. Depuis ce temps, Mélusine revint souvent joindre son effort à ceux de l'Océan [1]. C'est avec l'engloutissement de Belesbat, le seul exemple que j'aie relevé en France d'une cité maritime détruite pour punir ses habitants de leur manque de charité, alors que, dans les légendes des lacs, le cataclysme à la suite duquel ils se forment est dû, la plupart du temps, au refus d'hospitalité.

Suivant une tradition charentaise qui place une cité d'Antioche près des écueils redoutés de Chancardon, dans les parages de l'île de Ré, elle aurait été engloutie pendant une tempête [2]. D'après une version moderne, fort suspecte d'embellissements romantiques, Barbovir, le chef de cette ville, allait mettre à mort l'apôtre Cœlestius, lorsque la terre trembla, et une crevasse s'ouvrit sous la cité, qui est à jamais ensevelie au fond de l'Océan [3]. La ville des Olives, à l'embouchure de la Gironde, a été abîmée sous les flots, et l'on assure que, par un temps calme, on aperçoit ses maisons à travers les eaux [4].

Ni mes lectures, ni les enquêtes que plusieurs folkloristes de la Gascogne et du pays basque ont bien voulu entreprendre, ne m'ont révélé la moindre légende de ville submergée, de l'embouchure de la Gironde à celle de la Bidassoa. Sur la Méditerranée, la même lacune paraît exister entre la frontière espagnole et les environs de Marseille. C'est seulement à l'est de ce port que l'on rencontre quelques souvenirs de cités englouties. Ils sont assez peu précis, et le nom même de celles qui ont disparu, et que l'on place d'ordinaire dans le voisinage de villes réellement ruinées jadis, semble aujourd'hui oublié.

Non loin de La Ciotat, près du lieu où s'éleva Tauroentum, on raconte qu'une irruption de la mer fit disparaître une ville. Lorsque l'eau est bien tranquille, on voit au fond des traces de murs, de maisons et de jardins ; seule l'église n'a pas subi de dégradation, et on l'aperçoit toute entière avec son clocher. Dans son roman de la *Chèvre d'or*, Paul Arène a rapporté une légende semblable qui est populaire chez les pêcheurs des environs de Fréjus [5]. Près de Saint-Raphaël on parle aussi d'une cité ensevelie sous la mer, et la croyance est assez enracinée pour que des marins aient plongé pour s'assurer de sa réalité ; ils n'ont point vu la ville, mais ils ont rapporté des briques. Il semble

1. Léo Desaivre. *Le Mythe de la Mère Lusine*, p. 90.
2. Elisée Reclus. *Géographie*, t. II, p. 503.
3. L'*Intermédiaire*, 7 février 1900.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 301.
5. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 7.

qu'elle est vivante au-dessous des flots ; car il en sort quelquefois des bruits de cloches, et on y entend même tirer le canon, circonstance qui est due à un phénomène d'acoustique dont l'explication, assez simple pourtant, échappe aux gens du voisinage ; elle est peu distante des endroits où la flotte de la Méditerranée vient faire ses exercices à feu [1].

Le trait des cloches dont le carillon semble partir du fond des eaux est commun à plusieurs villes légendaires, mais les marins en entendent d'autres qui sont tombées à la mer dans des circonstances différentes. Celles du Port-Blanc, enlevées jadis par les Anglais, et qui, malgré eux, se précipitèrent dans les flots au large des Sept-Iles, sonnent au fort de la tempête : c'est le signe qu'elle sera de longue durée ; il en est de même de celle de Saint-Gildas, volée par les Anglais avant la Révolution, qui gît sous la mer avec le navire que le saint fit couler, et de celles de la ville d'Is [2].

A Jersey, le son de cloches englouties autrefois présage aussi du gros temps ; elles faisaient partie du beau carillon que possédaient chacune des douze paroisses de l'île : au cours d'une longue guerre civile, les Etats les vendirent pour être expédiées en France, mais le navire qui les portait coula. Depuis, quand souffle la tempête, elles ont toujours sonné dans les profondeurs de l'abîme. Naguère encore, les pêcheurs de Saint-Ouen avant de s'embarquer, allaient au fil de l'eau écouter si le vent ne leur apportait pas le son des cloches, et s'ils l'entendaient, ils se gardaient bien de sortir [3]. Sur les côtes de Chiratz (Charente-Inférieure), surtout pendant les nuits d'orage, les tintements d'une cloche appelaient à un office nocturne des moines et des fidèles qui se glissaient sous la mer pour y assister [4]. Dans les mêmes parages, on voyait autrefois, lors des grandes marées, la grosse cloche de la ville de Chatellaillon : un jour on y attela tous les bœufs du prieuré de Saint Romuald, et il fut convenu que sur un signe, « les bistrauds » feraient partir leurs bêtes : tout allait bien, lorsqu'un bœuf ayant fait un écart, un conducteur jura le nom de Dieu, et la cloche disparut [5].

1. Albert de Larrive, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 185.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 206 ; t. II, p. 273.
3. W. Jones. *Credulities*, p. 405.
4. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 140.
5. Paul Sébillot, l. c., t. I, p. 206.

§ 4. LES ENCHANTEMENTS SOUS LA MER

Les eaux de la mer recouvrent non seulement les villes et les pays engloutis, dont les légendes sont si nombreuses et parfois si détaillées, mais des châteaux qui s'y trouvent à la suite d'une sorte d'enchantement; les idées populaires qui s'y rattachent sont assez différentes pour permettre de les considérer comme un groupe apparenté, mais non semblable à celui des envahissements de l'Océan. A Saint-Michel-en-Grève, un château habité par une belle princesse était retenu au fond de la mer par les esprits malins. La nuit de la Saint-Jean, pendant que l'horloge sonnait les douze coups de minuit, les eaux s'écartaient et laissaient voir le château; celui qui, pendant ce court espace, aurait pu y pénétrer et s'emparer de la baguette magique qui y était cachée, serait devenu maître de la princesse et de ses richesses. Un garçon du pays, rebuté à cause de sa pauvreté par les parents d'une jeune fille qu'il aimait, se rendit sur la grève, la nuit de la Saint Jean. Au premier coup de minuit, la mer s'ouvrit et laissa voir un superbe château éclairé de mille lumières, et sur le balcon une belle princesse qui lui tendait les bras et implorait son secours. Il courut vers le château et en franchit le seuil au moment où sonnait le sixième coup. Sans écouter la princesse qui l'appelait de sa plus douce voix, il continua ses recherches, et mit la main sur la baguette à l'instant où retentissait le douzième coup. Par la puissance de ce talisman, il commanda à la mer de se retirer et chassa du château les mauvais esprits. La princesse fut heureuse d'être délivrée par un joli garçon, et elle l'épousa. Pour remercier la Providence, il fit construire à Saint-Michel une chapelle qui existe encore [1]. Souvestre place au même lieu une ville engloutie sous les sables qui se montrait la nuit de la Pentecôte, pendant que sonnait minuit : dans le palais du roi se trouvait aussi une baguette qui donnait tout pouvoir à son possesseur [2].

Sur le littoral de la Manche française, le retrait des eaux met aussi parfois à découvert, dans des circonstances moins merveilleuses, un château qui, le reste de l'année, est caché sous leurs profondeurs. Il était situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la baie de la Fresnaye (Côtes-du-Nord). Jadis, le grand enchanteur de Bretagne, ayant eu à se plaindre du seigneur qui l'habitait, résolut de se venger de lui. Mais comme il n'était pas au fond méchant, il ne voulut pas le faire mourir; il l'endormit, puis il toucha la mer avec sa baguette, et elle recouvrit le

1. J.-M. Comault, in *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 103.
2. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. II, p. 212.

beau château avec tous ses habitants. Dans les grandes marées on voit très bien, vers l'entrée de la baie, les marches d'un escalier ; ceux qui sont assez imprudents pour se risquer à les descendre ne reviennent jamais. Il y en a qui croient qu'ils ont disparu dans la vase ; mais ils se trompent : ils sont descendus dans le château, car ces marches sont celles qui partent de la plate-forme de la plus haute tour. Lorsqu'ils y ont pénétré, ils s'endorment et ne se réveillent qu'une fois l'an. A la marée de mars, tout un vol de corbeaux vient se percher sur les marches et aux environs du château englouti. Un de ces oiseaux descend l'escalier, puis remonte une heure après : on croit qu'il parle aux dormants, éveillés à cette heure seulement : l'on dit aussi que la garde du château sous-marin est confiée aux corbeaux, et que c'est pour cela qu'on en voit une si grande quantité dans les bois du Vaurouault au fond de la baie, d'où ils sortent en foule pour aller le surveiller [1].

1. Lucie de V.-H, in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 173.

CHAPITRE III

LES ILES ET LES ROCHERS EN MER

§ 1. ORIGINE

Les traditions sur l'origine des îles sont moins nombreuses et moins détaillées que celles des engloutissements des villes et des pays ; quelquefois au reste elles n'en forment qu'un épisode, et certaines îles sont les débris de cités ou de contrées que la mer a submergées. Ainsi qu'on a pu le voir au chapitre précédent, l'île de Sein, les Triagoz, les Sept-Iles firent partie des diverses Keris, les récifs de Chausey étaient les points culminants d'une énorme ville, plusieurs îlots de la baie de Saint-Malo, les Glénans dans le Finistère, sont les fragments de pays disparus. Le souvenir du temps où cet archipel tenait au continent n'est pas encore effacé : sur la côte de Fouesnant on dit qu'on allait autrefois à pied de Becmeil à l'île aux Moutons, aujourd'hui à une grande lieue en mer ; la pointe de Trévignon touchait à l'île de la Cigogne, et à chaque printemps une procession sortie de l'église de Loctudy se rendait à l'une des îles, en suivant une allée de grands arbres [1]. On raconte à Carnac que jadis il n'y avait qu'un saut de cheval entre l'île de Houat et la pointe de Quiberon, séparées maintenant par huit kilomètres d'eau salée [2].

En plusieurs endroits on peut se rendre compte de ces ravages de la mer ; car l'espace qui s'étend entre quelques-unes de ces îles et le continent auquel elles tenaient jadis est pour ainsi dire jalonné par des hauts-fonds et par des écueils : parfois ils conservent même les noms significatifs de chaussée ou de pont ; mais, tout au moins en Vendée, la tradition explique leur présence par des causes diamétralement opposées à la réalité. Le Pont d'Yeu, appelé également Pont Saint-Martin, est une longue chaîne de rochers, entre l'île d'Yeu et Saint-Jean des Monts, qui ne découvre qu'aux basses marées ; il est

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 356, Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 298 : Vallin. *Voyage en Bretagne, Finistère*, Paris, 1859, p. 260.
2. Z. Le Rouzic, in *Revue des Trad. pop.* t. XVI. p. 142.

dû au saint dont il porte le nom. Un jour que, n'ayant pas de bateau, il était embarrassé pour se rendre à l'île, il accepta l'offre de Satan, qui promit de lui bâtir un pont en une seule nuit ; il allait être achevé, lorsque le coq chanta : les rochers transportés en l'air par les démons leur échappèrent et vinrent tomber à la place qu'ils occupent encore aujourd'hui [1]. Dans l'île, on raconte que le pont fut construit par le diable, à la demande des habitants qui, pour son salaire, devaient lui abandonner corps et âme, le premier être qui y passerait. Saint Martin, sitôt l'œuvre terminée, y fit lancer un gros chat : le diable dut s'en contenter ; mais la nuit suivante, il donna un violent coup de pied au pont et il s'écroula [2].

D'après une troisième version, recueillie il y a une trentaine d'années dans l'île de Mont, saint Martin de Vertou qui y était débarqué voulut poursuivre le diable. Celui-ci, pour lui échapper, ramassa toutes les grosses pierres de la région, et se mit à construire, afin de gagner l'île d'Yeu, une sorte de pont ou de jetée. Mais Dieu intervint, fit tomber la jetée et le diable fut englouti dans les flots [3].

Les habitants de l'île de Sein connaissent aussi la tradition d'un pont miraculeux qui la réunit pendant peu de temps à la terre ferme, mais qui s'écroula sans laisser de traces : Le diable n'aimait pas à s'embarquer pour aller tenter les gens de Sein, car tous les bateaux étaient sous la protection de saint Pierre. Il faisait des projets pour établir une autre communication entre l'île et le continent lorsqu'il rencontra saint Guénolé, et lui demanda s'il ne pourrait pas construire un pont sur la mer. « Rien de plus facile », répondit le saint, et il prend dans sa main gauche un peu d'eau salée et souffle dessus en faisant le signe de la croix : aussitôt elle se répand en l'air, se solidifie et forme une arche de glace, de la pointe du Raz à l'île. Le diable émerveillé s'avance dessus, suivi de saint Guénolé. Mais lorsque Satan arriva au milieu, le pont s'effondra sous lui, parce que la corne brûlante de ses pieds avait fait fondre la glace, et il tomba à la mer. Le saint y descend aussi, et marche tranquillement sur les eaux. Le diable, ayant peur d'être noyé, implore Guénolé, qui le dépose sur la pointe du Raz, à la condition qu'il jure de ne plus jamais remettre les pieds dans l'île de Sein [4].

Des légendes assez nombreuses font remonter l'origine des îles à des circonstances étranges ou surnaturelles, ou aux gestes des personnages, presque toujours gigantesques, parmi lesquels Gargantua tient, comme

1. *Le Pays Poitevin*, mars 1900.
2. Paul Bourgeois. *La Vendée d'autrefois*, les îles p. 52.
3. Marcel Baudouin, in *Revue des Trad. pop.* t. XVI. p. 553 et suiv.
4. H. Le Carguet. *Les légendes de la ville d'Is*, p. 22-25.

toujours, le premier rang. Parfois ils posent des rochers si grands que la mer ne peut les recouvrir entièrement, et qu'ils deviennent des îles habitées par les hommes. Cette donnée est ancienne, et on la trouve au XVI[e] siècle dans les *Grandes chroniques de Gargantua*, que plusieurs critiques attribuent à Rabelais : Grant-Gosier et Galemelle, se disposant à passer la Manche sur les confins de la Normandie et de la Bretagne, placèrent chacun sur leur tête le rocher qu'ils avaient apporté d'Orient, et cheminèrent dans la mer. « Et quant Grant-Gosier fut assez avant, il mist le sien sur la rive de la mer, lequel rochier est à présent appelé le Mont Sainct Michiel. Galemelle vouloit mettre le sien contre, mais Grant-Gosier dist qu'elle n'en feroit riens et qu'il falloit porter plus avant et est le dict de present appelé Tombelaine ». D'après la tradition contemporaine de la Basse-Normandie, c'est Gargantua qui a posé en passant ces deux célèbres îlots [1]. Un vieux capitaine de Saint-Malo racontait en 1839, que plusieurs îles de la baie avaient été aussi formées par l'accumulation des pierres déposées, non par des géants, mais par les moines de Saint-Jacut. Lors d'une réforme introduite dans cette abbaye, où les mœurs étaient fort relâchées, chaque moine fut condamné à transporter par pénitence, à des endroits désignés, autant de pierres qu'il avait commis de péchés [2].

Au cours de leurs voyages, les géants ôtent de leurs chaussures des graviers qui les blessent, et qui ne sont autre chose que des mégalithes ou d'énormes rocs. Lorsque Gargantua se promenait sur les côtes de la Manche, ou dans la mer qui les baigne, il se sentait ainsi incommodé; et il retirait de ses souliers des rochers ou même de véritables îlots [3]. D'autres, et parmi eux le Grand Bé, où se trouve le tombeau de Chateaubriand, ont été vomis par lui ; quand il avait envie de tuer des bernaches, il lançait des rochers que l'on voit en pleine mer, ou des îlots [4], comme Minerve jeta l'île de Sicile sur Encelade, et Neptune Nisyre sur le géant Polybotes [5].

Des îles s'élèvent aussi du fond de la mer pour donner asile à des personnages en péril. Une tradition normande, qui explique par un jeu de mots le nom d'une île, raconte en quelles circonstances elle se montra. Le bon Dieu était en mer avec saint Pierre le pêcheur, portés sur un manteau qui leur servait de barque ; un jour que le saint était effrayé à la vue de grandes lames qui tourbillonnaient près d'eux, son maître lui dit : « Homme de peu de foi, lève le manteau et repose-toi

1. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 15, 157.
2. François du Breil de Marzan, in *La Vigie de l'Ouest*, 2 avril 1839.
3. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 25, 31, 32, 40, 63, 74.
4. Paul Sébillot, l. c. p. 31, 40, 72, 73.
5. *Bibliothèque d'Apollodore*, trad. Clavier, t. I, p. 31.

sur le roc. — Mais, mon Dieu, gémit saint Pierre, il n'y a que la mer autour de nous. — Homme incrédule, répliqua le Seigneur, *tâte-y où*, et dis-moi si tu ne trouves pas le roc! » Saint Pierre souleva le manteau, et constata que l'eau liquide s'était transformée en rochers solides ; c'est l'île qui s'appelle Tatihou, en souvenir de l'interpellation du bon Dieu à saint Pierre[1]. La petite île de Verdelet, près de Dahouet (Côtes-du-Nord) est l'une de celles que Gargantua retira de son soulier ; mais une seconde légende plus gracieuse explique autrement son origine : une fée qui traversait la mer, pour se rendre de Jersey au Val André, avait trop présumé de ses forces, et un peu avant d'arriver au but de son voyage, elle n'en pouvait presque plus. Elle sentit alors dans son soulier une pierre qui la blessait ; elle se déchaussa pour l'ôter, et la laissa tomber à l'eau : la pierre grossit aussitôt et forma un îlot où la fée put se reposer avant de continuer sa route. Un rocher de la côte de Tréguier qui disparaissait jadis à la mi-marée, émerge toujours, même par les plus grandes eaux, depuis que saint Gildas, surpris par la marée, y trouva un refuge[2].

Les *Sette navi*, les sept navires, rochers à l'entrée de la baie de Chiavari, sont dûs à une métamorphose analogue à celle du vaisseau qui avait reconduit Ulysse dans sa patrie, et que Neptune, irrité contre les Phéaciens, transforma en pierre. Un matin, des pêcheurs d'Ajaccio virent une flotille de sept corsaires qui attendaient à l'ancre le lever de la brise de mer pour s'emparer de la ville. Les femmes vinrent implorer Notre Dame de Miséricorde, et la prièrent de se laisser porter à un endroit d'où elle pût, par sa présence, paralyser les infidèles qui menaçaient son sanctuaire. Elle fut amenée processionnellement sur la place voisine de la citadelle, qui est tournée vers la baie de Chiavari. Lorsque la brise se leva, les navires restèrent immobiles. Il en fut de même le lendemain. Quelques jours après, des pêcheurs s'étant risqués de l'autre côté du golfe, accompagnés d'un exorciste, constatèrent que les sept navires avaient été changés en rochers[3].

Ce n'est plus l'assimilation d'aspect à des objets connus, mais des particularités de couleur ou de stratification qui ont suggéré les explications légendaires qui suivent : Dans le pays de Tréguier, les grands écueils des Triagoz sont, comme la flèche de sable du Talbert, formés par les squelettes de noyés[4] ; en Corse, l'île des Pêcheurs, dans un étang qui fut le port de l'ancienne ville d'Aléria, et qui semble composée

1. Victor Brunet. *Contes pop. de la Basse-Normandie*, p. 13.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 321-322.
3. Edouard Chanal. *Voyages en Corse*, p. 15-17.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 323.

d'écailles d'huitres, a été, dit-on dans le voisinage, constituée par les débris des huitres marinées que l'on expédiait jadis à Rome [1].

Des îles qui, originairement, n'en formaient qu'une, ont été séparées par un cataclysme, comme le furent celle de Ré et celle d'Oléron, lors de l'engloutissement de la cité qui occupait l'espace appelé aujourd'hui Pertuis d'Antioche[2]. L'île Sainte-Marguerite et l'île Saint-Honorat étaient réunies autrefois, et les vieillards disent encore l'île Lérins en parlant des deux. Elle appartenait au diable qui y enfermait les lutins dont il n'était pas content. Un saint, dont on a oublié le nom, reçut de Dieu la mission de détruire le temple que Satan avait bâti dans l'île, et de la submerger. Plus tard, par une nouvelle permission du ciel, elle revint au-dessus de la mer, coupée en deux, et l'île Saint-Honorat était même couverte d'une belle forêt, où l'on voit les débris du temple du diable [3].

§ 2. PARTICULARITÉS ET HANTISES

La violence des courants, parfois terribles aux abords de certains rochers ou de quelques îlots, est attribuée par les marins à la présence de génies malfaisants ou à diverses circonstances surnaturelles. Le diable fait sa demeure sur le Rocher-Maudit, au ras de Bréhat, et les bateaux qui s'en approchent, aspirés en quelque sorte par lui, sont perdus sans ressource ; les mauvais génies qui habitent un îlot très sauvage, appelé le Bruck, l'inculte, près du Port-Blanc, tout entouré de récifs, se plaisent aussi à entraîner les navires sur leurs pointes, et la mer y est toujours en furie. D'autres écueils au nord de la petite île *Ar C'hastel*, le Château, dans les mêmes parages, exercent jusqu'à une assez grande distance une attraction irrésistible[4]. Même par beau temps, la mer est grosse aux abords du rocher de Félouère, non loin d'Erquy (Côtes-du-Nord), un navire chargé d'aimant a coulé auprès, et les bateaux qui n'ont pas soin de s'en tenir éloignés, viennent s'y perdre, invinciblement attirés par cette cargaison [5]. Le tourbillon du rocher de la Fauconnière à Plévenon (Côtes-du-Nord) ; dont les marins s'écartent avec terreur, s'est formé à l'endroit où disparut une fée qui se précipita dans les flots, lorsqu'un pêcheur y eut jeté le breuvage d'amour qu'elle lui présentait [6].

1. Léonard de Saint-Germain. *Itinéraire de la Corse*, p. 327.
2. *L'Intermédiaire*, 7 février 1900.
3. Albert de Larrive, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 185. L'épisode des lutins enfermés a sans doute été suggéré par la destination du fort de l'île Sainte-Marguerite, qui, à diverses reprises, a été prison d'état.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 333.
5. Paul Sébillot. *Légendes locales* t. I, p. 13.
6. Lucie de V. H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 617.

Des rochers, ordinairement au fond de la mer, remontent parfois tout exprès et se placent entre deux eaux, pour que les bateaux viennent sans défiance se déchirer sur leurs pointes. Dans les parages des Héaux et des Triagoz, au pays de Tréguier, des bancs de sable et des écueils surgissent sur la route des navigateurs. Sables, pierres ou marchandises, quand ils sont sacrifiés à temps, apaisent ces bancs qui disparaissent ayant eu une proie. On racontait au Port-Blanc qu'en 1868, un navire long-courrier, chargé d'huile de palmes, se perdit sur l'un d'eux, parce que l'équipage ne voulut pas jeter un baril à la mer, comme offrande au mauvais génie qui hante cet endroit[1].

La présence de bancs sablonneux, aussi redoutables que les rochers, est expliquée par des légendes. Un écueil de sable se forma miraculeusement, à la prière de saint Gildas, pour faire échouer, à l'entrée d'un port du pays de Vannes, les bateaux des pirates[2]. La Basse à Chiambrée, au large de Saint-Cast (Côtes-du-Nord) doit son nom et son origine à Gargantua qui s'accroupit un jour dans le voisinage et s'y soulagea copieusement[3]. Dans les mêmes parages, des hauts-fonds sont devenus dangereux à la suite de circonstances surnaturelles. Le Banc maudit est la résidence du diable, depuis que des pêcheurs ont injurié la Vierge qui leur reprochait de violer le repos dominical ; celui des Collets du Château après qu'un marin y eut pris une sirène qui avait un anneau d'or à la queue. Lorsqu'il l'eut enlevé, la métamorphose cessa ; mais le dragon qui la gardait, furieux de l'avoir perdue, se promène en tous sens à sa recherche, et fait trembler la mer, surtout quand il aperçoit des bateaux[4].

Certains hauts-fonds sont le théâtre des ébats de Nicole, lutin protéiforme qui s'amuse à enlever les ancres des bateaux, à les entraîner à la dérive, à couper leurs amarres, à embrouiller si bien les lignes, qu'on ne peut les démêler. Il se montre le plus habituellement sous la forme d'un gros poisson ; parfois, il s'élève au-dessus des flots pour se mettre à rire de ses tours, et il parle comme une personne ; les pêcheurs sceptiques disent que c'est un marsouin qui, en poursuivant les petits poissons, enlève les grapins ou brouille les lignes ; pour beaucoup c'est une âme en peine, un ancien garde-pêche trop dur aux pauvres gens, et qui les tourmente encore après sa mort ; d'autres le regardent comme le diable lui-même ; c'est en cette qualité qu'il fut exorcisé par le recteur de Saint-Jacut, d'autres disent par celui de Saint-Cast, qui monta sur son dos, et ne le laissa partir



1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. 1, p. 324, 333.
2. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*, saint Gildas, p. 12.
3. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 32.
4. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. II, p. 8, 11.

qu'après lui avoir fait signer un parchemin, par lequel il s'engageait à ne plus tourmenter ses paroissiens [1].

Sur la côte de Tréguier des bancs de sable et de coquillages se montrent tout à coup, se forment en rond, s'élèvent hors de l'eau et gardent les bateaux au milieu de cette espèce d'entonnoir. De grandes pieuvres attendent au passage les navires qui s'approchent de l'archipel rocheux des Triagoz, pour les entourer de leurs longs tentacules. Autrefois tout bateau ou navire qui s'aventurait trop près d'eux était fatalement perdu, s'il ne jetait à la mer un sabot ayant appartenu à l'équipage, une coquille de noix ou une mèche de cheveux du plus jeune matelot en disant :

Botez, cogeu, cogeu vihan,
Et da gavout an erouan,
Et da gavout ar pot ru,
Kesset dezan ma blew dû.

Sabot, coquille, petite coquille, — allez trouver le diable (le génie du mal), — allez trouver l'homme rouge, portez-lui mes cheveux noirs [2].

Les traditions localisées dans les îles d'une certaine étendue diffèrent en général assez peu de celles des rivages de la terre ferme de la région voisine, et il est inutile de les traiter à part. Il n'en est pas de même de celles qui s'attachent à des îlots isolés, peu ou point habités, ou à de gros rochers en pleine mer. Les pêcheurs en font la résidence de personnages surnaturels, presque toujours redoutés, dont ils rapportent les gestes avec détail.

Si les îles un peu grandes sont, comme le littoral, peuplées de fées et de sirènes, ces dames de la mer résident assez rarement sur les îlots. Pourtant les fées de Dinard se rendaient quelquefois à celui de l'Ebihen (Côtes du Nord) ; l'une s'est endormie dans un souterrain qui s'y trouve. Celui qui pourrait arriver jusqu'à elle, serait à même de l'épouser et vivrait heureux à jamais ; mais il faut, pour la réveiller, traverser l'eau, la terre et le feu [3]. Une *Groac'h vor* ou femme de mer, habitait une caverne à l'île de Groagez, l'île aux femmes, près du Port Blanc [4]. La reine de fées de la Rance venait parfois dans sa nacelle à l'île Notre-Dame, dans la partie maritime du fleuve ; un jeune candidat au long cours qui, un jour d'orage, y avait amarré son bateau en attendant que la mer fût calmée, la vit aborder et s'étendre sur le gazon ; quand elle fut endormie, il s'approcha pour mieux la regarder.

1. François Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 268 ; F. Duine, *ibid*, t. XVI, p. 479.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 325.
3. Lucie de V. H. in *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 546.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 239.

Mais les compagnes de la fée survinrent, se saisirent de l'indiscret et allaient le jeter à l'eau, quand leur reine s'éveilla, et leur ordonna de le laisser ; puis, après lui avoir adressé quelques paroles gracieuses, elle s'envola dans un char traîné par des papillons [1]. Lorsque les Chaises de Primel, rochers en pleine mer au large de Plougasnou (Finistère) ont une teinte blanche qui miroite sous le soleil, on dit que Mary Morgan y sèche sa lessive [2].

S'il en fallait croire Victor Hugo, les rochers des environs de Guernesey auraient été le séjour d'êtres singuliers, qui tenaient de la féerie et de la légende dorée ; d'après sir Edgar Mac Culloch, bailli de cette île, où il était né, et dont il avait bien étudié le folk-lore, on ne les y connaissait guère, et la parfaite symétrie du quadrille des dames de mer suffit d'ailleurs pour faire penser que l'imagination du poète a considérablement transformé les fragments traditionnels dont il avait pu avoir connaissance [3]. Voici le passage du roman, qui, en effet, est suspect d'embellissements. La Dame Blanche habite le Tau de Pez d'Amont, la Dame Grise habite le Tau de Pez d'Aval, la Dame Rouge habite la Silleuse, et la Dame noire habite le Grand Etacré. La nuit, au clair de lune, ces dames sortent et quelquefois se rencontrent. On a cru longtemps que saint Maclou habitait le gros rocher carré Ortach, entre Guernesey et les Casquets, et beaucoup de vieux marins d'autrefois affirmaient l'y avoir vu très souvent de loin, assis et lisant dans un livre. Aussi les marins de passage faisaient-ils force génuflexions devant le rocher Ortach, jusqu'au jour où l'on découvrit que ce qui habite Ortach ce n'est pas un saint, c'est le diable. Ce diable, un nommé Jochmus, avait eu la malice de se faire passer pendant des siècles pour saint Maclou [4]. Le diable qui fut maître autrefois de l'île Saint-Honorat (Var) essaie parfois de la reprendre ; c'est pour cela qu'on y entend à certains jours des bruits terrifiants, produits par la lutte entre le démon et le saint qui défend son île [5].

Le souterrain de la petite île de l'Ebihen (Côtes-du-Nord), dans lequel, comme on l'a vu, dormait une fée, était aussi, d'après une autre légende, le lieu où était condamné à vivre au milieu des tourments, un moine de l'abbaye de Saint-Jacut. Ayant refusé d'accomplir la pénitence qui lui avait été infligée en punition d'un homicide, il y fut englouti tout vif ; les hiboux lui arrachent la barbe et les cheveux pour en tapisser leurs nids, et il restera là, vivant, jusqu'au jour où une

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 59-61.
2. Henri de Kerbeuzec, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 432.
3. Edgar Mac Culloch, in *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 160.
4. Victor Hugo. *Les Travailleurs de la mer*, l. I, ch. 2.
5. Albert de Larrive, in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 185.

colombe blanche, arrivant jusqu'à lui, déposera sur sa tête des reliques de sainte Anne[1]. On dit à Saint-Malo que sur le grand Bé, où se trouve le tombeau de Chateaubriand, commence un souterrain qui va jusqu'en Angleterre[2].

Le plus ordinairement, les petites îles, peu ou point habitées, les rochers isolés et battus par la mer, sont hantés par des personnages de l'autre monde ; ceux qui passent auprès y entendent des cris épouvantables ou voient passer les fantômes des âmes en peine. Sur les écueils de Tévennec et de Creven Deiled, les morts conjurés sont si nombreux que l'on ne pourrait y mettre le pied sans qu'une voix réclame : « *A ma, ma, ma flac !* C'est ici ma place ! » Les oiseaux même ne peuvent s'y poser. Pendant que l'on construisait un phare à Tévennec, le jour, au-dessus des travailleurs, tournoyaient des oiseaux de mer, surpris de voir des êtres vivants à un endroit où ils ne pouvaient se reposer à cause des morts. Par leurs cris : « *Kerskuit* : va-t-en ! » ils semblaient prévenir les ouvriers des dangers qui les menaçaient. La nuit, c'étaient des bruits de gens qui se querellaient ; on aurait dit que tout aurait été bouleversé. Des vieillards parcouraient la roche et le bâtiment, des croix se dressaient, s'abattaient, des gens se suspendaient ; pour faire cesser les apparitions et les bruits, on fut obligé d'ériger sur le roc une croix en pierre[3]. Lorsqu'enfin on put allumer le phare, on y mit un seul gardien ; au bout de quelques jours, il déclara qu'il ne pouvait rester, parce qu'il entendait des bruits terribles et surnaturels. Un gardien marié qui vint y demeurer avec sa femme, dit que, toutes les nuits, des voix lui répétaient : «*Kerscuit ! Kerscuit* ! va-t'en, va t'en ! » C'était le cri des mouettes qu'il interprétait ainsi. On fit bénir le phare qui, jusque là, n'avait été l'objet d'aucune cérémonie religieuse, et depuis les gardiens ne furent plus troublés[4]. Les « conjurés » n'ont pas abandonné cet îlot, où les conduisait autrefois une barque spéciale ; un gardien du phare étant descendu pêcher à la ligne sur les rochers fut rudoyé par une main invisible, et une voix en colère lui dit : « Retire-toi de ma place[5] ».

Quand on aborde à un rocher au large de l'Ebihen, qui ne découvre que dans les très grandes marées, on entend les gémissements de trois femmes de Saint-Jacut, noyées là il y a environ quatre vingts ans. Un douanier les y avait conduites dans son bateau, pour pêcher des ormées haliotis), puis il regagna l'île. Lorsque la mer monta, le vent se mit à

1. François du Breil de Marzan, in la *Vigie de l'Ouest*, 2 avril 1839.
2. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 508.
3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. V, p. 659.
4. Paul Sébillot. *Les Travaux publics et les mines*, p. 381.
5. A. le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 319-320.

souffler avec tant de violence qu'il n'osa aller les chercher. Elles se noyèrent, et, depuis, quand il fait gros temps, la patache de la douane est secouée d'une façon extraordinaire : ce sont les trois mortes qui agitent la mer et reprochent aux douaniers la lâcheté dont l'un deux s'est jadis rendu coupable [1]. Aux îlots de Bruck et du Château près du Port-Blanc, des fantômes armés passent entre les rochers, et des trépassés viennent s'y plaindre [2]. Les soirs de grand vent on entend à l'île Lern les clairons et les tambours d'un corsaire hollandais qni se perdit autrefois sur les écueils du voisinage [3]. A l'île Saint-Gildas, près du Port-Blanc, les noyés débarquent souvent, assure-t-on, pour faire provision d'eau douce. Ils cheminent silencieux, en une longue procession qu'une femme conduit. Quelquefois ils chuchottent entre eux à voix basse ; mais on ne distingue de leur conversation qu'un seul mot *Ia ! ia !* (oui, oui) ! La silhouette de leur navire s'aperçoit au loin, comme perdue dans les nuages [4].

Les îlots et les rochers sont aussi fréquentés par des trépassés qui s'y montrent sous forme animale : un âne rouge qui apparaissait à l'île de l'Ebihen, dans le chemin d'Enfer, ainsi nommé à cause de son escarpement, se voyait plus souvent encore, perché entre le ciel et la mer, sur la crête dentelée des « Haches », redoutable suite d'écueils au nord de l'île. Cet âne est un marquis, ancien propriétaire de l'Ebihen, qui expie sa conduite scandaleuse dans Saint-Jacut. Sa pénitence ne finira que le jour où une pêcheuse jaguine l'aura piqué jusqu'au sang avec sa faucille à lançons [5]. Le plus habituellement ces âmes de l'autre monde ont l'apparence d'oiseaux : à la fin du XVIII[e] siècle, on croyait aux environs de Brest que les goëlands qui volaient autour des écueils étaient des trépassés qui y avaient fait naufrage. Ils indiquaient par leurs cris le voisinage des brisants et l'approche de la tempête, et leurs présages étaient plus sûrs que ceux des meilleurs marins ; aussi étaient-ils placés sous la sauvegarde de la vénération publique ; ceux qui les tuaient étaient maudits par les oiseaux expirants et les effets de la malédiction ne se faisaient pas attendre. Il était avéré, disait-on, que le matin de la terrible catastrophe du *Républicain*, le capitaine de ce vaisseau avait tiré des goëlands du haut de sa dunette [6]. Les pêcheurs de la baie d'Audierne assuraient que l'on voyait toujours sur un rocher éloigné du rivage les âmes du roi Grallon et de sa fille Dahut, sous la forme de deux cor-

1. Lucie de V.-H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 546.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 354.
3. Ch. Le Goffic. *Sur la côte*. p. 64.
4. A. le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 8.
5. Eugène Herpin. *La Côte d'Emeraude*, p. 458.
6. Moreau de Jonnès. *Aventures de guerre de la République*, t. II, p. 87.

beaux qui se hâtaient de disparaître quand on s'en approchait [1]. Bien que Marchangy, l'auteur de la *Gaule poëtique*, soit assez sujet à caution, il est possible qu'il ait recueilli sur la côte de Genets, en face de Tombelaine, où suivant E. Le Héricher, il séjourna quelque temps, la substance de la légende qui suit : Les paysans racontent qu'une jeune fille du nom d'Hélène, n'ayant pu suivre Montgommeri, son amant, qui allait avec le duc Guillaume conquérir l'Angleterre, mourut de chagrin sur ce rivage, où elle fut ensevelie. Les pêcheurs ont observé que chaque année, le jour et l'heure où l'on dit qu'elle trépassa, quand elle eut perdu de vue, dans la vapeur de l'Océan, le vaisseau qui emportait sa vie, une colombe vient le soir sur les genêts de Tombeleine et ne s'envole que le matin, à l'aurore [2]. Les oiseaux fatidiques du Phare du Jardin, dans la baie de Saint-Malo, semblent aussi représenter des âmes, et la croyance qui s'y rattache est probablement plus ancienne que cet édifice, construit seulement vers le milieu du XIX[e] siècle. Lorsqu'on voit des mouettes se percher sur sa tour, on est sûr d'apprendre qu'un bateau malouin s'est perdu, et le nombre de celles qui viennent s'y reposer indique le chiffre des victimes du naufrage [3].

C'est surtout dans le voisinage des rochers que les pêcheurs sont exposés à rencontrer des êtres qui, sous l'apparence de poissons de forte taille, sont en réalité des incarnations du diable, ou des morts. Avant qu'on eût exorcisé celui que les gens de la baie de St-Malo appellent Nicole, qui est pour eux, tantôt le démon lui-même, tantôt un garde-pêche sévère, tantôt un méchant pêcheur qui a obtenu du diable, à son lit de mort, le pouvoir de se transformer ainsi pour tourmenter ses anciens compagnons, il se montrait aussi bien près des rochers que sur les hauts-fonds [4]. Les marsouins que l'on voit vers l'embouchure de la Rance, loin d'être désagréables aux hommes, semblent, au contraire, avoir pour eux quelque affection ; on dit que ce sont d'anciens marins qui ont péri dans des naufrages, et qui, sous cette forme, reviennent aux lieux qui leur sont familiers. Il en est même que leurs parents ou leurs amis ont expressément reconnus. Ils ne quittent guère d'ailleurs les parages où ils exercèrent jadis leur profession ; chaque bande a son chef, que l'on désigne sous le nom du rocher qu'il préfère ; il y a la Bête à Bizeux, dans la Rance, la Bête au Décollé, la Bête aux Ebihens. S'ils jouent parfois des tours aux pêcheurs, ils ne deviennent méchants que quand on leur fait du mal.

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 295.
2. E. Le Héricher. *Itinéraire du Mont Saint-Michel*, p. 108.
3. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 98.
4. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 12 ; F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.* t. XVI, p. 479.

On raconte la punition exemplaire d'un pêcheur de Saint-Enogat, qui d'un coup d'aviron avait crevé l'œil à un chef marsouin ; le lendemain, il ne vit plus son bateau à la place où il l'avait amarré la veille : il ne le retrouva que huit jours après, complètement brisé, dans une crique de la Rance ; une autre barque qu'il avait achetée fut, un jour d'orage, entourée de milliers de marsouins qui la poussèrent sur un rocher de Saint-Enogat, près de la Goule-aux-Fées, où elle fut mise en miettes, et le marin se sauva à grand'peine [1].

Suivant des croyances populaires assez répandues, des îles sont à l'abri de certaines bêtes dangereuses. Quelques-unes ont été débarrassées, en des circonstances merveilleuses, des reptiles qui les infestaient, et il en est plusieurs où ils ne peuvent vivre. Saint Hilaire de Poitiers étant débarqué dans l'île de Gallinarie qui était pleine de serpents, ils s'enfuirent à son approche et il planta un poteau au milieu de l'île, en leur ordonnant de se contenter de la part de terrain qu'il leur laissait [2]. Saint Honorat employa un moyen plus radical : lorsqu'il arriva à l'île qui porte maintenant son nom, elle était remplie de reptiles venimeux qui en défendaient l'approche. Le saint, montant sur un palmier dont il existe encore un rejeton, invoqua la toute puissance de Dieu. A sa voix, la mer envahit l'île et submergea la race immonde qui la peuplait ; quand elle se retira, saint Honorat se mit à bâtir son monastère ; et depuis, dit un vieil historien, en ceste Isle, il n'y a jamais eu ni serpent ni lezard, ni autres bestes rampantes venimeuses [3]. Il en fut de même à l'île d'Yeu, après que saint Arnaud eut forcé à se précipiter à la mer un énorme serpent qui l'habitait [4]. Saint Maudès ayant été dévoré par des reptiles de toute sorte, demanda à Dieu, comme grâce spéciale, que la terre qui renfermerait ses restes mortels possédât le privilège d'en être à jamais débarrassée ; c'est pour cela qu'on ne trouve à l'île Maudès, ni couleuvre, ni salamandre, ni crapaud, et qu'un peu de terre de ce lieu jetée sur l'un de ces animaux suffit pour le faire mourir [5]. Saint Budoc fit disparaître pour toujours de l'île Verte, voisine de Bréhat, les bêtes venimeuses, et lorsque les frères quêteurs du couvent qui y existait autrefois allaient sur le continent, ils distribuaient des pincées de la terre de cette île, qui passait et qui passe encore pour guérir de la morsure des serpents [6]. En quittant Guernesey, saint Patrick

1. A. Orain. *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 14.
2. Jacques de Voragine. *Légende dorée*, t. I, p. 78.
3. A.-L. Sardou. *Histoire de Cannes*, 1894, p. 100 ; Arnoux. *Recueil et invention des corps saints qui sont au pays de Provence*. Aix, 1636.
4. Henri Bourgeois. *La Vendée d'autrefois, les iles*, p. 73.
5. F.-M. Luzel. *L'Ile de Bréhat* en 1878, p. 18.
6. Habasque. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 123 ; B. Jollivet. *Les Côtes du Nord*, t. I.

donna sa bénédiction à l'île et dit qu'on n'y verrait jamais de reptiles dangereux [1]. On prétendait au XIV[e] siècle qu'aucun animal rampant ne pouvait pénétrer dans l'île Liyennensis au diocèse d'Arles, où habitaient autrefois de saints moines [2].

Tous les chiens enragés qui mettent le pied dans l'île de Saint Gildas, près de Penvenan, y crèvent immédiatement par le pouvoir du saint qui y a une chapelle [3]. C'est peut être parce que, en réalité, le Fort la Latte (Côtes-du-Nord) est sur un îlot que les chiens enragés du pays se rendent à une petite statue de saint Hubert placée dans l'une de ses tours.

Les îles et les rochers ne paraissent pas être l'objet d'observances se rapportant à un ancien culte, et l'on ignore pourquoi, le jour saint Jean, les pêcheurs de la paroisse qui porte ce nom, ont coutume de naviguer autour d'un certain rocher, appelé le Cheval Guillaume, qui est à quelque distance de la côte [4].

Bien que je n'en aie trouvé qu'un seul exemple, il est probable que les gens du voisinage avaient conservé l'habitude de se rendre, après que l'eau les avait entourés, à des endroits où s'accomplissaient auparavant d'antiques cérémonies. Sur l'îlot du Pilier, séparé de Noirmoutier par un petit bras de mer, s'est longtemps tenue une assemblée où les jeunes gens et les jeunes filles accouraient des villages danser et festoyer les jours de l'Ascension et de la Pentecôte ; quand on leur demandait d'où venait cette coutume, ils répondaient qu'ils n'en savaient rien, mais que cela s'était passé de tout temps [5].

L'aspect de certains rochers leur a fait donner des noms en rapport avec l'objet qu'ils rappellent. Un rocher près de Bréhat s'appelle *Pen-Azen*, tête d'âne [6]. D'autres ont des noms d'animaux, tels que chèvres, chevreaux, chevaux, juments, qui tiennent peut-être à leur forme, mais qui peuvent leur avoir été imposés en raison de l'état bondissant de la mer qui les entoure ; c'est ainsi que le cheval est souvent en rapport avec la mer agitée : par une figure assez naturelle, on aura transporté le nom de la vague aux rochers. Des écueils au Décollé près de Saint-Malo et sur la Chaussée des Pierres noires (Finistère) s'appellent Cheminées, parce que la mer en s'y brisant fait une espèce de fumée. D'autres noms signalent le danger : la langue de c'tien ou langue de chien, est un banc de roches près d'Ambleteuse, fort redouté ; on trouve aussi les épées de Tréguier, les buissons, les haches, etc., le Trou de la Mort près de Boulogne, le Trou du Diable,

1. Mme Murray Aynsley, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 483.
2. Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, éd. Leibnitz, t. I, p. 983.
3. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 93.
4. Edgar Mac Culloch. *Guernesey Folk-lore*, p. 54.
5. Dr Viaud-Grand-Marais. *Guide à Noirmoutier*, p. 131.
6. Habasque. *Notions historiques*, t. I, p. 214.

la Roque du Diable, etc.[1] Une roche à la pointe de la Varde, dans la baie de Saint-Malo, est si fortement secouée les jours de tempête que les marins prétendent qu'on la voit remuer ; c'est pour cela qu'elle s'appelle la Tremblouse. Le nom de la *Teignouse,* la Teigneuse, est assez souvent appliqué à des rochers sur lesquels la mer se brise avec tant de violence que nulle végétation marine ne peut y pousser. A Granville, le Fainéant est un rocher qui a reçu ce nom parce qu'on n'y voit pas un brin de varech[2]. A Basta près de Biarritz, un rocher, tellement battu par les vagues que les poissons s'en éloignent et qu'aucun des crustacés ordinaires aux parages environnants n'ont pu s'y accrocher, s'appelle le Misérable[3].

D'autres noms semblent supposer des légendes ; il est probable que celle qui suit et qui explique pourquoi un rocher de la baie de Paimpol s'appelle *Plac'h a deiou*, les Fillettes, n'est pas la seule que l'on raconte sur nos côtes. Il y avait sur l'îlot de Saint-Rion, où l'on se rendait alors, à ce qu'on assure, à pied sec au moment des grandes marées, une chapelle dédiée à ce saint. Un jour des jeunes filles de Plouézec allèrent à l'île en partie de plaisir, pour y prendre le lait de mai. Après en avoir bu, il leur prit fantaisie de barbouiller irrévérencieusement la figure du saint. Elles reprirent le chemin de la côte ; mais elles ne tardèrent pas à être cernées par la mer qui, ce jour-là, montait plus rapidement que de coutume. Elles allèrent se réfugier sur la roche la plus voisine. Mais la mer continuant de monter, elles périrent victimes de la vengeance du saint qu'elles avaient outragé. Le rocher sur lequel elles moururent et qui couvre à mi-marée a pris depuis ce temps le nom des Fillettes[4].

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, p. 309 et suiv. ; E. Deseille. *Glossaire boulonnais*.
2. *Le Vieux Corsaire* de Saint-Malo, février 1885.
3. Henry Léon. *Biarritz. Grèves et Rochers*. Biarritz, 1903, in-8, p. 7.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 315.

CHAPITRE IV

LA CEINTURE DU RIVAGE

§ 1. LES CAPS ET LES FALAISES

Aucun récit traditionnel ne parle de la formation des grands caps ; mais l'origine de deux promontoires secondaires de la baie de Saint-Malo se lie, comme celle de plusieurs îles des environs, aux voyages de Gargantua. Il vomit la pointe de la Garde en Saint-Cast, un jour qu'au sortir d'un repas copieux il était écœuré par l'odeur des raies pourries que le vent lui apportait de Saint-Jacut, village où naguère on les mettait à sécher devant les maisons. Il éprouva encore, une autre fois, un haut-le-cœur lorsque des bateaux Jaguens, empuantis par les débris de poisson, passèrent entre ses jambes, pendant qu'il traversait la mer, ayant de l'eau jusqu'au genou : la pointe du Décollé est le résultat de cette indigestion [1].

La ceinture de la côte est constituée en plusieurs endroits par des masses de pierres presque droites, et leurs formes sont assez régulières pour éveiller, sans grand effort d'imagination, l'idée de murailles bâties par des géants ; des assises qui rappellent des maçonneries, des brèches qui trouent les massifs, complètent parfois la ressemblance, et font penser à des ruines. Pourtant, cet aspect ne paraît pas, en France du moins, avoir suggéré des légendes explicatives ; une seule mention, assez vague, rentre dans cet ordre d'idées : on disait à Penmarc'h vers 1850, que certains rochers étaient des débris de monuments élevés par des hommes[2] .

Quelques particularités des falaises se rattachent à des épisodes de la légende dorée : une traînée rouge sur le flanc de celle de Lancieux est la marque du sang de saint Cieux qui y fut martyrisé [3]. Sur une côte peu distante, entre la pointe de La Latte en Plévenon et la rade d'Erquy, la falaise est formée de grès, dont la teinte rose ou brun

1. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 32, 72.
2. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 283.
3. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 28.

rouge contraste avec celle, généralement grise, des roches granito-schisteuses de tout le voisinage. Ces pierres étaient aussi grisâtres autrefois, et c'est à la suite de circonstances merveilleuses qu'elles prirent la couleur qui les distingue aujourd'hui. Lorsque les saints arrivèrent d'Irlande pour prêcher la religion chrétienne en Bretagne, les habitants d'une partie du littoral étaient encore païens, et il fallait des miracles pour les convertir. Un de ces apôtres, qui était débarqué dans la baie de la Fresnaye, y commença ses prédications et beaucoup de personnes le suivirent. Un jour qu'il avait rassemblé un grand nombre de gens sur la lande de Fréhel, il leur montra du doigt l'îlot Saint-Michel, et leur parla longuement de l'archange et des miracles qu'il avait faits. Alors un de leurs chefs lui dit : « Saint Michel était un envoyé de Dieu, et l'on m'a raconté que lorsqu'il mit le pied sur son île, les rochers qui étaient gris comme ceux-ci, devinrent rouges. Si tu viens de la part de Dieu, fais comme lui, rougis ceux de cette presqu'île ». Le saint se mit en prières, puis il se rendit au bord de l'escarpement et jeta sur la pierre grise une goutte de son sang : aussitôt toute la falaise prit une teinte rougeâtre semblable à celle de la pointe du Folet et du Rocher Saint-Michel [1]. Cet îlot n'étant séparé du rivage que par un intervalle de quelques mètres, sa légende, de même que celle des tranchées étroites et escarpées qui forment un couloir entre la côte et les rochers, m'a paru être ici plus à sa place qu'au chapitre des îles : au temps où le diable voyageait en Bretagne, saint Michel voulut l'en empêcher ; mais Satan, pour se débarrasser de lui, se mit à sa poursuite à la tête de tous ses démons. L'archange s'enfuit vers la mer, et arrivé sur le bord de la pointe que termine aujourd'hui le Rocher Saint-Michel, il vit ses ennemis qui accouraient ; il frappa la terre du pied, et au même instant s'ouvrit entre eux et lui une tranchée par laquelle la mer entra. Les diables qui se trouvaient à l'endroit où le sol s'effondra, furent engloutis par les eaux ; l'îlot et la pointe du Folet qui lui fait face devinrent rouges quand l'archange eut posé le pied dessus ; d'autres disent que ce miracle se produisit lorsqu'on eut érigé là une chapelle [2].

Le rocher sur lequel est bâtie la vieille forteresse de La Latte en Plévenon, est séparé de la terre ferme par une coupure à parois presque verticales, dans laquelle la mer s'engouffre avec fracas. C'est Gargantua dont on voit, à une petite distance, le bâton fiché en terre, qui la fit en donnant un coup de pied [3]. Suivant une autre tradition, un jeune homme de Plévenon ayant enfoncé son couteau dans la poi-

1. François Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 357.
2. François Marquer, l. c.
3. Paul Sébillot, *Gargantua*, p. 63.

trine d'une « Seraine » qui voulait le toucher de sa main et l'entraîner dans son palais enchanté, celle-ci, qui était une princesse métamorphosée, reprit sa forme naturelle dès que son sang eut coulé, et tous ceux qu'elle retenait captifs sous les flots furent délivrés. Elle gravit la falaise avec eux et son libérateur ; quand ils arrivèrent à l'endroit où se trouve maintenant le second pont-levis, la langue de terre qui réunissait le rocher au rivage se rompit comme si elle avait été coupée avec un couteau, et la mer se précipita dans la tranchée[1]. Une autre coupure, située non loin de là, a aussi sa légende. Le rocher de la Teignouse, à côté du Trou d'enfer, résidence du diable, est maintenant détaché de la falaise à laquelle il tenait autrefois ; un dimanche qu'un pêcheur Jaguen fort impie naviguait auprès, une grosse lame fit chavirer son bateau ; il se sauva à la nage, et aborda, en jurant, sur l'étroite chaussée de terre qui reliait la Teignouse à la côte ; mais elle s'effondra presque aussitôt sous lui, et un petit homme, vilain comme le diable, l'emporta[2].

Le trou que l'on remarque dans le Yoh, rocher en forme de pain de sucre, à une centaine de mètres de l'île de Houat (Morbihan) rappelle une mésaventure du diable. Lorsqu'il s'élança à la suite de saint Gildas qui, d'un saut, était arrivé à Houat, il prit mal son élan ; au lieu d'atteindre le rivage, il se heurta contre le Yoh, et le perçant de part en part avec sa tête, il alla tomber dans la mer. En passant auprès les pêcheurs prennent des précautions contre la rafale du trou du diable[3].

Certains endroits, surtout ceux par lesquels on descend à la grève, ont un mauvais renom ; il est parfois justifié par la nature du lieu et les dangers qui s'y présentent. Bien des gens ne prennent pas volontiers le sentier de Sous la Rue, près du cap Fréhel (Côtes-du-Nord), dont le nom rappelle le souvenir des gens qui habitaient auprès, avant que la mer eût rongé cette partie du pays. Il semble qu'il soit hanté, comme l'est, non loin de là, celui qui conduit dans la baie des Cévenniers ; le diable s'y tient, et l'on assure que personne n'y est descendu sans éprouver quelque accident[4]. D'après une notice manuscrite qui accompagne un dessin du Musée de Dieppe, exécuté à l'époque romantique, un sentier qui serpentait sur le plateau opposé à celui de la cité de Limes, était au contraire fréquenté par une fée aimable. Elle se montrait à un pêcheur, toujours au même tournant, et quand elle lui avait

1. Paul Sébillot, in *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 343.
2. François Marquer, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 356.
3. P.-M. Lavenot, *ibid.*, t. VI, p. 414.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 234.

souhaité le bonsoir, il était sûr de trouver ses filets remplis de poisson [1].

De Bruck à Trestel, au pays de Tréguier, sur une étendue d'une demi-lieue, la côte est maudite. Naguère personne ne s'y hasardait la nuit, et un quatrain populaire y plaçait le domaine du mauvais ange ; avant de passer, même de jour, par ce lieu, les gens se signaient, craignant quelque effrayante apparition [2]. A l'île d'Arz on voyait aussi le diable assis sur un rocher du rivage ; par les nuits de tempête, il confondait sa voix avec le bruissement des vagues, et poussait de terribles hurlements [3].

Il est rare que les fées qui venaient souvent vers les falaises étendre leur lessive ou former des rondes, soient accusées de malveillance à l'égard des passants. A Saint-Cast, les femmes menaçaient les enfants indociles de les conduire à la pointe de l'Isle pour y être fouettés par les fées avec les longues lanières de fucus dont les bonnes dames se servaient pour se battre lorsqu'elles étaient en colère ; mais c'était sans grande conviction qu'on leur prêtait ce rôle de Croquemitaine [4]. Il semble qu'à l'heure actuelle les idées soient en train de se modifier à leur égard, en même temps que l'on oublie leur rôle si gracieux dans les légendes d'autrefois ; je n'en connais cependant qu'un exemple typique. La Goule-ès-Fées près de Dinard était habitée jadis, ainsi qu'on le verra au chapitre suivant, par des fées bienveillantes : on raconte maintenant que celui qui oserait s'aventurer, un soir de clair de lune, au-dessus de leur demeure, serait exposé à être saisi par un tourbillon qui l'entraînerait dans la grotte, où il serait dévoré par les méchantes fées qui y sont enchaînées [5]. Certaines fées normandes, d'une nature indécise et quelque peu satanique, étaient aussi dangereuses et malfaisantes. Lorsqu'elles tenaient leur foire dans la cité de Limes, près de Dieppe, elles attiraient jusqu'au bord de la falaise ceux qui se laissaient prendre à leurs agaceries, leur donnaient une poussée et les précipitaient en riant dans la mer [6]. Celles de Guernesey étaient au contraire en bons termes avec les habitants dont elles empruntaient les charrettes, et l'on entendait parfois, au milieu de la nuit, le bruit d'une voiture sur les falaises et sur les bords des précipices du promontoire de Pleinnont, dans des endroits où jamais un cheval n'aurait pu mettre le pied [7].

1. G. Fouju, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 416.
2. Paul Sébillot, l. c., t. I, 233.
3. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 72.
4. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 13.
5. Lucie de V.-H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 116.
6. L. Vitet. *Histoire de Dieppe*, p. 381.
7. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 107.

A l'île d'Ouessant, les *Tréo-fall*, méchants esprits que l'on appelle aussi *Danserienn noz* ou danseurs de nuit, sont des personnages assez vaguement décrits, mais vraisemblablement de petite taille comme leurs congénères de la terre ferme. Ils mènent leur ronde, au clair de la lune sur les falaises, et invitent les passants à y prendre part, en leur promettant des trésors. L'homme qui accepte doit planter son couteau dans le sol, puis, en suivant la danse, il faut qu'il le rase à chaque tour, sans jamais le dépasser. S'il oublie cette précaution, les *Danserienn* lui brisent les reins ; s'il remplit les conditions voulues, ils lui accordent sa demande, quelle qu'elle soit[1].

Les nains des falaises étaient presque toujours d'une humeur sombre : le Korandon que l'on vit se promener, même en plein jour, sur celles de Bilfot, près de Paimpol, ne parlait à personne et ne répondait pas à ceux qui le hêlaient[2] ; mais on ne l'accusait pas d'une foule d'actes méchants, comme le Nain Rouge du pays de Caux. Il a, disait-on vers 1840, une physionomie sévère en rapport avec la contrée abrupte où il se montre. Il n'est pas difficile d'entrer en communication avec lui. Mais il punit cruellement ceux qui le dérangent par un simple motif de curiosité. Les habitants de la vallée de Veulettes disent que plusieurs de leurs compatriotes sont borgnes, boiteux, contrefaits, et qu'ils doivent ces infirmités aux mauvais traitements du Nain rouge. D'autres, plus heureux, ont su l'apprivoiser, et n'ont eu qu'à se louer de ses bons procédés. Les pêcheurs de la vallée de Palluel passent la nuit à la garde des filets qu'ils ont tendus. Cependant cette précaution ne serait pas suffisante peut-être pour les mettre à l'abri d'une attaque, si l'on ne savait que la plupart d'entre eux sont en communication avec le Nain rouge. A Dieppe et aux environs, le Nain Rouge est aussi parfaitement connu. Un jour deux pêcheurs qui allaient au fond du Pollet, aperçurent, en approchant du sommet de la côte, un petit garçon, assis sur le bord de la route, et lui demandèrent ce qu'il faisait là : « Je me repose, dit-il, car je voudrais reprendre ma course jusqu'à Berneville. — Bien ! répliqua un des pêcheurs, vous pouvez venir avec nous ; c'est le chemin que nous suivons aussi ». Là-dessus, il se mirent tous trois en marche. Chemin faisant, le petit garçon inventait mille espiègleries, pour amuser les pêcheurs. Cependant ils étaient arrivés à un étang proche de Berneville. Là le malicieux garçon se saisit d'un des pêcheurs et le lança en l'air comme il aurait pu faire d'un volant, et de manière à ce qu'il dût retomber dans l'eau Mais ce fut une grande surprise pour le méchant lutin de voir que le pêcheur était arrivé sain et

1. F.-M. Luzel, in *Revue de France*, 1874, p. 726 ; *Contes de Basse-Bretagne* t. II, p. 103, 115.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 240.

sauf de l'autre côté de l'étang. « Remerciez votre patron, s'écria-t-il de sa petite voix cassée, qui vous a inspiré ce matin de prendre de l'eau bénite à votre lever ; sans quoi il vous fallait essayer d'un bain de surprise [1] ».

Les feux-follets sont assez rares au bord de la mer et ordinairement avant d'y arriver, ils ont commencé à se montrer à quelque distance du rivage. A l'île de Batz, le Feu follet qui s'y fait voir de temps en temps, est une sorte d'esprit qui a une redoutable puissance de fascination. Ceux sur lesquels il l'exerce, attirés par lui comme l'oiseau par le serpent, le suivent partout sans pouvoir s'en défendre. Il les conduit sur les falaises, d'où il les précipite de roche en roche dans quelque trou noir. Pour se soustraire à son influence, il faut faire le signe de la croix dès qu'on l'aperçoit, mais il est prudent de se hâter, car on n'est pas sûr d'avoir à temps les mains libres [2].

Je n'ai pas retrouvé dans la tradition contemporaine les lutins naufrageurs et porte-feux dont un poète du XVI[e] siècle raconte les méfaits à la suite de son énumération des superstitions rurales. Ce sont :

...Les mallins qui faignans de conduire
Au haure désiré la nuit quelque nauire
L'ont fait courir fortune et brisé rudement
A l'encontre un rocher sur lequel luisamment,
Tres meschans, ils monstroient une clarté flambante
Paroistre sous couleur de quelque lampe ardente
Pendue en vne tour qui enseigne le port
La nuit à celuy qui en cherche l'abort [3].

Comme le seigneur de la Motte Messemé a habité l'Anjou, et guerroyé dans le voisinage, il est vraisemblable qu'il rapporte une croyance poitevine ; sur cette côte on a fait « tanguer l'âne » jusqu'à une époque assez moderne, et il est possible que, pour ne pas être dérangés, les pilleurs de mer aient propagé la croyance à ces esprits porte-feux. On peut noter cependant que, ainsi qu'on le verra plus loin, des feux follets qu'agitent des lutins apparaissant sur les dunes, et qu'une légende provençale rapportée, par un écrivain romantique, mais dont l'origine populaire semble probable, attribue à un revenant mal intentionné un rôle analogue à celui des lutins du XVI[e] siècle : à Saint-Mandry où apparaissaient les ombres d'un mari et d'une femme dont un méchant ermite avait causé la mort, celui-ci, sous la forme d'une flamme bleuâtre, attirait au milieu des écueils les marins assez imprudents pour se fier à ce fanal imposteur [4].

1. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 135-137.
2. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. III, col. 39.
3. *Les Honnestes Loisirs de Messire François Le Poulchre, seigneur de la Motte Messemé.* Paris, 1587, in-12 p. 84.
4. Eugène Sue. *Le Coucaratcha*, 1846, in-12, t. II, p. 238.

Les pêcheurs de la côte Ouest de Guernesey disaient qu'ils étaient avertis de l'approche de la tempête par une lumière brillante qui se montrait dans le Sud-Ouest, et aussi par un sourd rugissement, comme celui d'une grande bête en détresse, qui semblait partir d'un rocher connu sous le nom de la Pendue, et ils parlaient de ce bruit comme de celui de la Bête de la Pendue [1].

Les spectres de ceux qui ont péri de mort violente se montrent sur les falaises où a eu lieu la catastrophe. Un chevalier de Fréfossé, ayant aperçu à l'église d'Etretat trois jeunes sœurs, modestes autant que belles, les fit arrêter au sortir de la messe et conduire dans son château. Mais n'ayant pu triompher de leur vertu, il ordonna de les transporter au haut de la falaise, et de les lancer, dans un tonneau garni de clous, à travers les rochers et les précipices. A partir de ce jour, les pêcheurs d'Etretat crurent voir souvent les trois sœurs se promener sur la plate forme, voilées de la robe blanche des fantômes et chantant une hymme pieuse, comme au moment de leur martyre. Lorsque le soir Fréfossé quittait son château, elles aussi quittaient leur chambre de pierre, et accompagnaient tous ses pas. Ces apparitions répétées finirent par amener la mort du coupable seigneur. Depuis lors, les blancs fantômes des trois sœurs ne se montrèrent plus. La femme grosse du Pollet qui, s'étant précipitée du haut de la falaise, se brisa sur un rocher qui s'élève au-dessous, presque au sein des flots, n'a point abandonné ce lieu : attirée par la tourmente des nuits orageuses, elle vient encore, vêtue d'habits blancs flottants, et poussant des cris de détresse, errer sur le rocher auquel elle a donné son nom. Ce fantôme, disent les femmes du Pollet, est pour celle qui l'aperçoit le signe certain de la mort d'un de ses proches [2].

De nombreux récits de l'intérieur des terres racontent que des quadrupèdes diaboliques présentent leur dos aux passants, et vont ensuite plonger dans l'eau, ou même noyer, ceux qui ont l'imprudence de se laisser tenter. Cet épisode est assez rare sur les côtes ; on le retrouve pourtant à La Ciotat : un soir six garçons de ce pays prirent place sur le dos d'un âne qui s'allongeait complaisamment à mesure que l'un d'eux y montait. Quand il y furent tous, il se mit à trotter, puis, marchant comme le vent, arriva au bord de la falaise du Bec de l'Aigle ; ils eurent l'idée de faire tous ensemble le signe de la croix, et l'âne les jeta par terre, puis il disparut en disant. « Vous avez eu raison de vous signer ; car sans cela je vous aurais précipités du haut du Bec de l'Aigle dans la mer [3]. »

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk lore*, p. 249.
2. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 173, 278.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. I, p. 329.

Bien que certains promontoires battus par le vent soient, de même que les abords de plusieurs falaises, des solitudes aussi propres aux sabbats que les grandes landes, on ne voit pas qu'ils aient souvent servi aux réunions du diable et de ses suppôts. Cependant, la pointe du Devin à Noirmoutier passe pour être le rendez-vous des sorciers dans la nuit du samedi au dimanche ; ils y allument des feux autour desquels ils dansent et festoient, en s'occupant des affaires de leur communauté ; l'assemblée se disperse dès l'apparition de l'aube. Mais aucun homme du pays n'a été témoin de ces choses, car dès que l'un d'eux rencontre, le samedi soir, un sorcier ou un individu prétendu tel, il se signe et se met sur la tête une motte de terre, parce que, suivant la croyance populaire, les sorciers ne voient pas entre deux terres [1].

§ 2 LES PIERRES DU RIVAGE

On voit au bas des falaises des roches qui en ont fait autrefois partie et qui sont remarquables par leurs dimensions, leurs formes régulières ou bizarres et par diverses autres particularités. Les riverains assignent à quelques-unes une origine merveilleuse. Les « pierres dérublées » qui s'entassent bizarrement sous le Cap Fréhel sont, ainsi que leur nom l'indique (*dérubler*, glisser, dégringoler), tombées de la falaise. A l'endroit où elles gisent s'élevait jadis une maison, dont les habitants avaient, à plusieurs reprises, tracassé les fées des grottes voisines. Pour se venger, elles firent écrouler ces pierres et écrasèrent la maison, le jour même où l'on célébrait les noces du fils aîné de leurs ennemis [2]. On désigne sous le nom de « Pierres sonnantes » les gros blocs qui parsèment une des criques du Guildo (Côtes-du-Nord), au dessous du bois du Val. Ce sont des roches amphiboliques, généralement arrondies, qui ont toutes une certaine sonorité ; elles sont semées sur la grève, assez voisines les unes des autres, et à distance, elles éveillent facilement l'idée d'un troupeau de moutons noirs qui se serait couché pendant la chaleur du jour. La plus curieuse est celle qui repose, presque en équilibre, sur deux énormes blocs, comme elle de forme oblongue ; de temps immémorial on a, pour la faire résonner, frappé sur l'une de ses extrémités avec un caillou rond, et le frottement a fini par y creuser une sorte de cuvette [3]. C'est Gargantua qui les a déposées. Un jour qu'il était à Dinan, on lui dit que dans une carrière, on avait trouvé des pierres sonnantes. Il demanda aux Dinannais de les

1. Dr Viaud-Grand-Marais. *Guide à Noirmoutier*. Nantes, 1892, p. 146.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 227.
3. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 25.

lui donner, pour les emporter à Plévenon, où il voulait les faire sonner pour s'amuser. Afin de les transporter plus commodément, il les avala, et se mit en route, en passant par la mer, car son intention était de les placer sur le rivage, pour ne gêner personne. Malheureusement, à l'embouchure de l'Arguenon, le vent lui porta l'odeur des raies de Saint-Jacut, et il eut si mal au cœur qu'il vomit toutes ces pierres. Il y en a qui assurent qu'elles ne viennent pas de si loin ; mais que les plus grosses se trouvaient dans la houle des fées du Val de l'Arguenon ; quand elle s'écroula, à la suite d'un coup d'eau qui écrasa ou noya ses habitants, elles restèrent au milieu des ruines, dans la position qu'elles ont aujourd'hui. Lorsque les fées de la grotte de la Chanouette, qui est voisine, avaient dansé au clair de lune, et qu'elles avaient envie de se rafraîchir, elles cognaient sur la pierre sonnante en criant : « Au bon lait ! à la bonne galette ! » et aussitôt, à son extrémité elles trouvaient les mets qu'elles avaient demandés[1]. A Noirmoutier, une pierre en équilibre sur des blocs entassés, non loin de la grotte de saint Filbert, se nomme la Roche qui sonne : frappée par un caillou, elle rendait un son argentin ; il est vraisemblable qu'elle était autrefois l'objet de quelque tradition oubliée aujourd'hui[2].

La légende, si fréquente dans l'intérieur des terres, des rochers qui cachent des richesses, ne s'applique pas souvent à ceux du bord de la mer. Cependant la résonnance métallique des pierres sonnantes du Guildo est due à cette circonstance qu'elles ferment l'entrée du trésor du diable : ce lieu s'apelle la Goule (gueule) d'enfer[3], à Noirmoutier, les rochers du Lutin, à l'extrémité de l'anse de Luzeronde, recouvrent un trésor gardé par un follet[4].

Bien qu'un grand nombre de rochers qui se voient sur les falaises ou au bas de leurs escarpements aient un aspect anthropomorphe, il est assez rare qu'ils passent, comme on le constate si souvent dans les pays de montagne, pour être des personnages pétrifiés en punition de leurs méfaits. On raconte pourtant au Port-Blanc qu'un rocher qui

1. Paul Sébillot. *Contes populaires*, t. II, p. 58 et 88. La formule était plus complète ; « Au bon lait ! à la bonne galette ! mon cul brûle ! » Ne voyant dans cette dernière phrase qu'une grossièreté, je ne l'ai pas donnée dans mon récit. Elle est cependant curieuse, comme exemple d'intercalation dans un conte populaire, d'un cri des rues contemporain, car elle reproduit exactement le cri dont se servaient, il y a soixante ans, les femmes qui vendaient de la galette dans les rues de Saint-Malo et dans celles de Dinan. Je tiens d'une dame aujourd'hui presque octogénaire, et qui appartient à une des plus vieilles familles de Saint-Malo, que dans son enfance, lorsqu'il s'agissait de pénitences de jeux, garçons ou filles devaient aller, en frappant sur une porte du salon, répéter cette formule naturaliste.

2. Dr Viaud-Grand-Marais. *Guide à Noirmoutier*, p. 94.

3. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 91.

4. Dr Viaud-Grand-Marais, l. c. p. 124.

représente, dit-on, un évêque avec sa mitre et sa crosse, fut un prélat, et qu'il a été changé en pierre pour avoir mené une vie fort peu canonique. D'autres croient qu'il est enfoui dessous, et qu'il en sort les jours de grande marée, pour s'agenouiller auprès, suppliant Dieu d'abréger son supplice ; alors, quand la vague s'approche de lui, elle adoucit toujours sa fureur ; suivant une autre version, ce roc est une fée qui, devenue folle, voulut arracher la mitre de saint Gildas pour s'en coiffer : le saint étendit la main et elle fut sur le champ métamorphosée [1]. Les marins qui fréquentent l'embouchure de l'Aulne donnent le nom de Moine de Landevennec à un bloc de granit qui se dresse au bord de l'eau, et qui a en effet cette forme ; c'est un religieux de l'abbaye qui, relégué dans une grotte voisine en expiation de ses désordres, fut aussi pétrifié, et gardera cette attitude jusqu'au jugement dernier [2]. A Penmarc'h un rocher fendu en deux a une légende qui rappelle celles des Sauts de la Pucelle (cf. t. I, p. 371) ; le diable s'étant retiré sous forme d'ermite sur cette côte, poursuivit un jour une jeune fille et il arriva en même temps qu'elle sur ce roc ; il était sur le point de la saisir lorsqu'elle fit un signe de croix et sauta sur l'autre bord. Le rocher se fendit en deux et le faux moine fut englouti dans les lames ; son corps fut rejeté sur le rivage où il se pétrifia. On voit à quelque distance de là un rocher qui présente la silhouette d'un moine, le capuchon rabattu sur la face et les mains jointes [3].

A Guernesey on raconte plusieurs légendes sur l'origine d'un rocher anthropomorphe qui se dresse au bord de la mer, non loin du Cap de Jobourg, et que l'on appelle le Petit Bonhomme Andriou, l'Bouan Homme Andriou ou simplement Andrillot. Suivant l'une il cherchait un trésor caché parmi les rochers des Tas de Pois, lorsque le génie qui en avait la garde le changea en pierre. D'autres disent que c'était le dernier Druide qui ait lutté contre le christianisme ; mécontent de l'apostasie de ses frères, il vint vivre dans une caverne de la pointe de Jobourg, et son occupation favorite était de regarder la mer. Un jour, voyant un navire en danger au milieu d'une violente tempête, il pria ses dieux d'arrêter l'ouragan et de sauver le vaisseau. Ils ne tinrent pas compte de ses prières et le navire s'approchait de plus en plus des récifs. Désespéré, il promit au dieu des Chrétiens de se convertir et d'élever une chapelle à la Vierge si le navire était sauvé. La tempête s'apaisa aussitôt et le vaisseau put entrer dans le port. Andrillot accomplit sa promesse.

1. Lucie de V.-H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 280 ; G. Le Calvez, *ibid.*, t. II, p. 367.
2. Max Radiguet. *A travers la Bretagne*, p. 30 ; Levot. *Excursions dans la rade de Brest.*
3. G.-P. de Pitalongi. *Les Bigoudens*. Nantes, 1894, p. 490.

Quoi qu'il en soit, cette petite figure debout qui regarde la mer a été pétrifiée en cet endroit pour porter chance à ses marins chéris, il est encore regardé par eux avec respect, et, en passant auprès ils lui offrent des spiritueux, et le saluent avec leurs pavillons [1].

Voici le résumé d'une légende publiée récemment, fort arrangée, mais dont le fond est probablement populaire ; elle a pu être imaginée pour expliquer l'origine de la configuration d'une partie de la falaise en granit rose de l'île de Bréhat, qu'on a surnommée l'Enclume et le Marteau : les deux méchants fils d'un comte de Goello, ayant tué leur père au moment où, porteur des trésors de l'abbaye de Beauport qu'ils avaient comploté de piller, il avait atteint l'île par un passage secret, le chargèrent sur leurs épaules pour le précipiter dans les flots. Mais ils furent pétrifiés, et une voix leur cria du fond de la mer : « Durant une éternité, vous porterez votre victime au bord de l'Océan, et ce rocher, simulant votre père, retombera sur vous à chaque flux de la mer, comme le rocher vient frapper l'enclume [2]. »

Sur la côte de Piriac (Loire-Inférieure), des rochers qui découvrent à marée basse sont des géants métamorphosés dans des circonstances aujourd'hui oubliées [3].

On voyait autrefois en bas de la falaise d'Arromanches (Calvados), trois rochers peu distants les uns des autres et qui éveillaient assez facilement l'idée de figures humaines. On les appelait les Demoiselles de Fontenailles, du nom d'un village voisin, et aussi le Tombeau des demoiselles de Fontenailles ; la mer a rongé et renversé ces blocs l'un après l'autre, et le dernier s'est couché en 1902. Un écrivain local a longuement raconté la légende, que voici en substance. Au temps de la contrebande du sel, un pêcheur qui venait puiser de l'eau de mer fut dénoncé au monopolier par la fille de celui-ci, qui vint pour arrêter le fraudeur ; mais celui-ci s'élança, l'entraîna sous l'eau, et tous deux se noyèrent. La fille du monopolier, la sœur et la fiancée du pêcheur devinrent folles et passèrent toute leur vie au bord de la mer. Un jour la falaise s'écroula sur elles ; mais trois rochers restèrent isolés au milieu des débris, et c'est sous leur masse que les jeunes filles sont ensevelies [4]. Je n'ai pris dans ce récit que les traits auxquels on peut attribuer, avec quelque vraisemblance, une origine populaire. On m'a assuré qu'à l'heure actuelle, il était inconnu dans le pays. Suivant une autre tradition, les demoiselles de Fontenailles avaient été noyées dans leur château sans qu'on ait pu leur porter secours. Une d'elles cria un jour

1. Edgar Mac Culloch. *Guernesey Folk-lore*, p. 146-147. Note de Mme Edith Carey.
2. Bruk, in *Le Chercheur de l'Ouest*, avril 1901.
3. Joanne. *Bretagne*.
4. Lavalley. *Arromanches et ses environs*, p. 192-211.

et demi avant de mourir ; depuis, lorsque soufflait la tempête, on entendait des cris que les pêcheurs des environs assuraient être poussés par les infortunées châtelaines [1]. Une troisième légende s'attache à ces pierres : autrefois trois jeunes filles qui attendaient sur le rivage le retour de leurs fiancés, les virent à bord d'un bateau, qui était à une si petite distance, qu'ils pouvaient échanger des signaux avec elles ; mais le navire se jeta sur les récifs et les marins se noyèrent ; c'est alors que leurs fiancées furent changées en ces trois Demoiselles de pierre [2]. On parle à Guernesey d'une métamorphose analogue ; un vieillard et sa femme qui, pendant des années, vinrent dans la baie du Moulin Huet, regardant toujours vers le large s'ils ne voyaient pas revenir leur fils, furent à la fin, transformés en deux rochers anthropomorphes [3].

On disait autrefois qu'une pierre grosse comme sept chevaux, qui se trouve dans la grève de Saint-Malo, était une dent de Gargantua ; une autre molaire du géant, sous la pointe de Garot en Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine) était, non une simple roche, mais un menhir [4]. A Préfailles (Loire-Inférieure) un rocher s'appelle la toupie du géant Périférigeliréminі ; ce nom bizarre, qui est celui du héros d'un conte de Ducray-Duminil, est évidemment moderne, et en admettant que la légende qui s'y rattache soit ancienne, il aura été substitué à un autre géant. On raconte que lorsqu'il était jeune, il se promenait le long de la côte en jouant à la toupie ; son jouet rebondit dans la mer qui était haute ; en se retirant, elle laissa à découvert la toupie dont la pointe était prise dans une fente de rocher [5].

Certains rochers sont venus, à la suite de circonstances surnaturelles, se placer à l'endroit où on les voit aujourd'hui ; les vies des saints de Bretagne en mentionnent plusieurs ; mais ordinairement ils ne sont pas restés sur le rivage comme le gros bloc de granit brut qui supporte la chapelle de Saint Kirec en Trédarzec, sur lequel le saint était assis quand il traversa la mer pour aborder en Armorique [6].

Une émergence rocheuse qui ressemblait à une sorte de haute borne, au fond du petit port de Saint-Jacut (Côtes-du-Nord), était amincie vers le milieu, et comme usée tout autour. On disait que le patron du lieu y avait attaché son bateau, et que la dépression était due au frottement de la corde. A Saint-Lunaire, dans l'Ille-et-Vilaine, deux pierres voisines du rivage, et qui n'avaient point cette circonstance, passaient pour

1. Louis Quesneville, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 523.
2. Paimblant du Rouil, *ibid.*, t. XVI, p. 555.
3. Louisa Lane Clarke. *Folk-Lore of Guernsey*, p. VI.
4. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 91 ; Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 76.
5. A. Certeux, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 56.
6. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 89.

avoir servi à amarrer le bateau du saint quand il débarqua sur cette côte[1].

Les empreintes légendaires semblent rares sur les falaises et sur les rochers qui y tiennent, alors que dans l'intérieur des terres on les a relevées par centaines. En raison de leur petit nombre et des ressemblances que leurs traditions présentent avec celles de l'intérieur, je les ai données au chapitre du t. Ier qui traite des empreintes.

On racontait au moyen âge une légende qui rentre dans la catégorie, fréquente sur terre, des sauts accomplis par bravade, et qui était peut-être attestée par une dépression. Dans un certain endroit de Normandie est un lieu appelé le Saut Gautier, parce qu'un insensé appelé Gautier s'y précipita du haut d'un rocher dans la mer, pour montrer à celle qu'il aimait, que son affection était si grande pour elle qu'il ne reculait devant aucun danger. De son côté elle avait promis de le suivre partout; mais lorsqu'elle le vit se noyer, elle ne tint pas sa parole, et peu après se maria à un autre[2].

Il ne semble pas que l'on donne en France à des cavités, généralement d'assez grandes dimensions, de forme ronde, ou oblongue, que l'on voit sur les rochers, le nom de Marmites des géants par lequel elles sont désignées en Scandinavie, ou quelque nom similaire; cependant à Pontaven on appelait le bain de pied de Gargantua un trou arrondi, profond d'un mètre et large d'autant, que l'on remarquait sur un gros bloc avant la construction du nouveau quai[3]. Deux baignoires naturelles dans les rochers de la petite île de Lihou, produites par le frottement des cailloux ronds roulés par la marée, avaient autrefois servi aux ablutions des nonnes du prieuré de Lihou[4]; près de Plaçamen, sur la côte de Clohars (Finistère), une sorte de bassin avait été creusé par les fées que l'on voyait s'y baigner à l'aurore. Les sirènes venaient aussi de bien loin s'y ébattre au soleil[5].

Je ne connais pas de rocher auquel on attribue, comme sur la terre ferme, un rôle fatidique qui se lie à un cataclysme futur; on peut toutefois citer, dans un ordre d'idées voisin, une croix de granit sur la lieue de Grève, entre Saint-Michel en Grève et Plestin, dont le socle est enfoncé dans le sable : elle avance vers la côte d'un pied tous les cent ans, et elle a déjà fait un grand trajet. Quand elle aura franchi le petit quart de lieue qui la sépare encore du rivage, la fin du monde arrivera[6].

1. P. Bézier. *Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 70-71.
2. Jacques de Vitry. *Exempla*, éd. Crane, p. 89.
3. Flagelle. *Notes archéologiques sur le Finistère*, p. 66.
4. Louisa Lane Clarke. *Folk-lore of Guernesey*, p. 21.
5. *La France Maritime*, t. I, p. 384.
6. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 448.

Suivant d'autres, elle s'enfonce, tous les cent ans, de la longueur d'un grain de froment[1].

§ 3. LES PORTS ET LES BAIES

L'origine des baies et des ports tient peu de place dans les légendes françaises. Du Laurens de la Barre, qui embellissait volontiers ses récits, raconte que le géant Hok-Bras, plus grand encore que Gargantua, ayant eu envie de posséder un petit étang pour s'y baigner, se mit à l'ouvrage en se servant de chalands en guise d'écuelles ; il creusa le premier jour un bassin de Daoulas à Lanvéoc, le second jour de Lanvéoc à Roscanvel, le troisième jour il donna un grand coup de pied dans la butte qui fermait le goulet de Brest, et la mer entra par cette ouverture[2]. Ainsi qu'on le verra au chapitre des Eaux dormantes, Gargantua créa de la même façon le lac de Genève, et c'est aussi en frappant du pied qu'il enfonça la plaine de Mordreuc, qui forme une baie dans la Rance maritime. Une autre fois il produisit, en urinant copieusement, la rade de Paimbœuf (Loire-Inférieure) qu'on appelle la Goule de Mer[3].

Quelquefois des rochers s'ouvrent pour permettre à des bateaux de passer ou d'entrer dans un petit port. Une brèche se forma tout à coup dans la chaussée de *Beg ar Gador*, la pointe de la Chaise, dans l'anse de Morgate, devant une barque dont l'équipage en détresse avait invoqué sainte Marine. Un rocher, heurté par le navire qui portait saint Mathieu, se sépara en deux[4].

En Provence, le Port-Miou est une anse cachée dans la terre ; on n'aperçoit qu'une ouverture étroite et peu profonde ; quand on s'approche du fond, elle forme un coude, et l'on pénètre dans une baie assez longue, bordée de chaque côté de rochers à pic. La difficulté apparente de son entrée a donné lieu à une légende qui fut racontée, au commencement du siècle dernier, à un célèbre archéologue par les matelots de la barque qui le conduisait dans ces parages. Un capitaine génois surpris par la tempête ne savait où trouver un abri lorsque son fils lui montra l'ouverture de Port-Miou, et lui conseilla d'y entrer. Le père suit d'abord ce conseil, et se dirige vers cette ouverture ; mais il croit que son vaisseau va se briser sur le rocher qui est en face de lui ; saisi d'effroi et de colère, il frappe son fils avec sa hache, et l'étend

1. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 82-83.
2. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 133.
3. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 75 ; Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 16.
4. A. Joanne. *Bretagne*; Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*, Saint Tanguy, § 12.

mort à ses pieds. A peine le coup est-il porté que le navire, sans toucher le rocher qui le menace, tourne de lui-même vers la droite et entre dans la calenque. Le père reconnut trop tard son erreur et se jeta dans la mer. Des versions modernes racontent la même chose, à ce détail près que le fils fut tué d'un coup de barre et que son meurtrier ne se jeta pas dans les flots [1].

Une légende qui figure dans un roman dont la scène se passe dans le même pays raconte que des rochers vinrent au contraire obstruer l'entrée d'un port. Un méchant ermite ayant vainement tenté de séduire la femme d'un pêcheur dont le mari était absent, prit une poignée de sable et la jeta dans la mer en proférant tout bas des paroles mystérieuses. Aussitôt l'onde s'agita, les vagues s'enflèrent en bouillonnant, et soudain l'entrée de la baie se trouva fermée par une chaîne de rochers qui s'éleva du fond de la mer. Le soir lorsque le pêcheur revint, plein de confiance, sa barque fut brisée contre les pierres, et il fut englouti par les vagues [2].

L'origine du nom du petit havre de Porz-Spern en Trelevern (Côtes-du-Nord) est expliquée par une tradition : un jour des pêcheurs, surpris par les forbans anglais, se hâtèrent de lever l'ancre et de se réfugier dans une anse. Les forbans les y poursuivirent ; mais ils se trouvèrent bientôt au milieu d'une forêt d'épines d'où ils ne purent se sauver, et ils périrent tous [3].

On n'a relevé jusqu'ici qu'un petit nombre de faits traditionnels sur les hantises des ports et des rades. A Saint-Cast et dans les baies voisines, le poisson Nicole, dont la première mention écrite remonte à 1835, avait conduit l'un après l'autre, du port dans la rade, quatre à cinq bateaux dont les maîtres étaient absents. Quand les embarcations étaient trop fortes pour qu'il pût les entraîner, il saisissait le câble de la bouée et l'entortillait dans le câble de l'ancre ; parfois il s'amusait à changer les ancres des bateaux, mettant à un navire le grappin d'un canot de pêche et réciproquement. On prétend d'ailleurs qu'il avait des mains, et d'autres assurent qu'il riait et même parlait comme une personne [4]. Les gens de l'île d'Arz appellent *Begul an od*, le gardien de la côte, un esprit de la mer d'un caractère désagréable. La nuit, on l'entend calfater des navires arrivés on ne sait d'où, et qui disparaissent aux premiers rayons de la lune. Parfois il profite du sommeil ou de l'absence des marins pour couper les amarres de leurs esquifs, lever

1. A.-L. Milin. *Voyage dans le Midi*, t. II, p. 380 ; Ch. Lenthéric. *La Provence maritime*, p. 67 ; Bérenger-Féraud. *Contes des Provençaux de l'antiquité*, p. 178.
2. Eugène Sue. *La Coucaratcha*, 1846, in-12, t. II, p. 235-237.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 293.
4. *Magasin pittoresque*, 1835, p. 350 ; Paul Sébillot. *Traditions*, t. I, p. 155 ; F. Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 268.

l'ancre des bateaux mouillés sur rade et pousser les uns et les autres sur les brisants. A d'autres moments, il s'en prend au matelot attardé : « Embarque, embarque ! » lui crie-t-il, en étendant le bras vers lui. Quiconque se rend à cette invitation périt infailliblement noyé [1].

Suivant une singulière légende, des poissons faisaient une garde très efficace aux approches du port de la Meulle dans l'île d'Yeu, près d'un rocher où se trouvait une chapelle. Voici comment elle est rapportée dans le *Grand Routtier :* cette entrée est renfermée toujours de mer et il y a grosse garde tant de jour que de nuyt, et les gardes dudit lieu sont gros raniers, palliers, abjans, hyraynnes, roy langoust, langoustes et grandes macres et grosses jambles et sont par dessus tout des gros burgaulx avecques leurs cors couvrans jusqu'à la symme dudit rochier, et illec font le guet, et nul sans le congié dudit seigneur n'auseroit entrer dedans, car il seroit devoré de ces cruelles bestes inhumaines et d'aultres monstres marins [2].

§ 4. LES SABLES ET LES DUNES

Les pointes de sable qui forment des espèces de promontoires très bas et portent le nom de flèches ou de sillons, et celles qui constituent un isthme étroit entre le continent et un plateau rocheux qui, sans cette circonstance, serait une île véritable, ont parfois une origine légendaire. Le sillon du Talbert, qui, partant de la côte de Pleubihan, s'avance dans la mer à plus d'un kilomètre, est très redouté des marins. Il se compose en entier, disent-ils, des os des naufragés, et c'est pour cela qu'il est blanc ; sa pointe est un aimant qui attire les bateaux ; aussi les marins trécorrois récitent une prière qui rappelle celle usitée au passage du Raz, lorsqu'ils naviguent en vue de ce dangereux écueil. Un dicton constate la crainte qu'il inspire :

Arok tremen Kraou Alberz
Gret ho kiniad goude kovez.

Avant de passer le sillon du Talbert, faites vos prières après vous être confessé [3].

La partie maritime de Saint-Jacut de la Mer fut entièrement cernée par les eaux jusqu'au jour où le patron du lieu y fit un miracle ; poursuivi par les soldats d'un seigneur hostile aux chrétiens, le saint se voyait sur le point d'être atteint sur le rivage, lorsqu'il fit une prière,

1. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 282.
2. Richard. *Guide de l'île d'Yeu*, p. 84-5.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 331.

et, posant la main sur l'eau, il dit : « Je désire qu'une terre relie cette île au continent. » Aussitôt une langue de sable sortit de la mer, et forma une sorte de route sur laquelle il put marcher à pied sec [1].

Les monticules des dunes sont souvent en forme de cônes et ressemblent assez à de gigantesques tas de blé vanné. Il est vraisemblable qu'ils ont des noms en rapport avec cet aspect, et que la légende qui suit, inspirée par cette assimilation, se retrouve ailleurs que sur le littoral du Finistère. On dit à Portzall que des fées, ayant commis un meurtre, furent condamnées, pour l'expier, à aller chercher du sable dans la mer et à en compter les grains, jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées à un chiffre que l'imagination peut à peine concevoir. Les monticules entre Portzall et Lampaul représentent le tas que chaque fée eut à compter [2]. La légende d'après laquelle le cône le plus considérable des « mielles de Paramé » ne serait autre chose que la bosse enlevée, dans des circonstances qu'on lira plus loin, à une couturière contrefaite, par des fées dont elle avait complété la chanson, ne doit, malgré son apparence populaire, être considérée que comme un épisode imaginé par l'auteur et ajouté à cette légende des fées danseuses qui était autrefois racontée à Saint-Malo [3]. Ainsi qu'on l'a vu, p. 60, la mer en se retirant après avoir englouti une forêt, laissa sur le rivage l'épaisse couche de sable qui forme les dunes de Saint-Briac.

En raison de leur isolement, ces petits déserts de sable passent pour être, surtout à certaines heures, le domaine d'êtres surnaturels. A Guernesey les dunes et les hougues, petits monticules de sable qu'on appelle hoguettes en Haute-Bretagne, étaient le rendez-vous favori de toutes les fées de l'île ; celles du Creux des fées sortaient, la nuit de la pleine lune, de leur grotte pour danser sur les dunes qui avoisinent la baie du Vazon [4]. Les mielles de la Hoguette, près de Paramé, étaient la salle de bal des fées du voisinage qui, jadis, y venaient tous les soirs former des rondes. Elles avaient un refrain très court, et peu varié puisqu'elles répétaient toujours en dansant :

Vendredi,
Samedi,
Et dimanche !

une couturière bossue qui avait entendu dire qu'elles danseraient jusqu'à la fin du monde si elles n'arrivaient pas à trouver une finale à leur couplet, entra un soir dans leur ronde et eut l'idée de le compléter en disant [4] :

1. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 26.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 243.
3. E. Herpin. *La côte d'Emeraude*, p. 186.
4. Edgar Mac Culloch, in *Revue des Trad. pop.*, t. IV, p. 105, t. III, p. 482.

Et dimanche,
Et lundi !

Les fées en furent si ravies que, pour la remercier, elles lui enlevèrent sa bosse [1].

Tout près du bourg d'Ars-en-Ré s'élèvent des dunes, hautes parfois d'une quinzaine de mètres ; c'est sur leurs sommets, appelés les *Peux* ou Puys (monticules) de la Combe à l'eau, que résidaient jadis les Fois, petits hommes minuscules comme les Fions des grottes de la Haute-Bretagne ; on croyait encore, il y a une trentaine d'années, à leur existence, et les restes d'habitations, les pierres calcinées que l'on rencontrait en remuant les sables passaient pour les débris de leurs demeures [2]. A Audierne les Corriks, auxquels on attribue la construction des dolmens, habitaient les dunes, aussi bien que les landes [3].

Des lutins s'amusaient à étaler sur les « mielles » de la baie de Saint-Malo des objets qui brillaient comme de l'or et ressemblaient à des pièces frappées ; si on s'approchait pour les ramasser, on ne voyait plus que de simples coquilles [4]. Aux environs du Cap Sizun des lutins, différents des Corriks, se promenaient le soir sur les landes et sur les dunes en prenant l'apparence de feux errants. Si quelqu'un avait l'imprudence de les appeler, ils accouraient aussitôt pour se battre avec lui. A Kelaourou, en face de l'île de Sein, les Begou-Noz sont des feux qui voltigent et parlent ; mais ils répètent toujours les paroles qu'ils entendent [5].

Les dunes de Normandie sont aussi hantées par des êtres surnaturels. Les muletiers qui traversaient celles de la Manche rencontraient le Moine trompeur, qui assis sur une pierre, montrait des piles d'or et proposait au passant de lui jouer son âme ; il avait des cartes qui gagnaient toujours [6]. A Carteret était un esprit qu'on appelait le Criard. La veille de quelque tempête, un homme dont personne n'a jamais vu le visage, enveloppé d'un manteau brun, et monté sur le dos nu d'un cheval noir, à tous crins, parcourait les mielles et les rochers, en les emplissant de cris sinistres. Ni sable mouvant ni varech glissant, ni fosse d'eau, ni pic de rochers n'arrêtaient le vagabondage rapide de cet homme et de son cheval noir, dont les fers, rouges comme s'ils sortaient d'une forge infernale, ne s'éteignaient pas dans l'eau qui grésillait et qui fumait noircie, longtemps après qu'ils l'avaient traversée [7].

1. E. Herpin. *La côte d'Emeraude*, p. 183-186.
2. Daniel Bellet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 109.
3. H. Le Carguet. *L'occupation néolithique du Cap Sizun*, p. 16.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 278.
5. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 656.
6. E. Souvestre. *Les Derniers paysans*, p. 79.
7. Barbey d'Aurevilly. *Une vieille maîtresse*. Paris, 1858, in-12, p. 233-234.

Près de Saint-Jacut, (Côtes-du-Nord) un âne rouge, qui n'était autre qu'un ancien seigneur métamorphosé pour ses méfaits, se promenait sur les mielles. Les muletiers rencontraient sur les dunes de Normandie, la mule d'égarement qui se laisse monter par le premier venu, puis disparaît pour toujours avec lui, et ils entendaient le grelot maudit tinter au-dessus des vagues et entraînant le voyageur aux abîmes [1].

Les habitants de l'île d'Arz voient quelquefois de grandes femmes blanches, venues du continent ou des îles voisines en marchant sur les eaux, s'asseoir sur le rivage ; tristes et penchées, elles creusent le sable avec leurs pieds nus, ou effeuillent les branches de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune. Ce sont les filles de l'île qui, mariées ailleurs et mortes dans le péche, loin du sol natal, y reviennent pour demander des prières à leurs parents [2]. Les « mielles » de Saint-Cast, où se livra la bataille de 1758, sont le théâtre de diverses apparitions : des feux, des lances brillantes se montrent près de la Cassière des damnés où des Anglais ont été enterrés, et un prêtre, ancien recteur du village, s'y promenait autrefois en chantant [3]. A Noirmoutier une procession des morts, si longue qu'elle s'étend parfois d'un village à l'autre, a lieu dans les dunes, la nuit de la Toussaint, et l'on assure que la mère qui a trop pleuré son enfant le voit en arrière de la foule, portant une lourde cruche remplie des larmes qu'elle a versées ; quelquefois le retardataire est un enfant mort sans baptême [4].

Les étangs que l'on voit au bord de la mer, au milieu des sables, si nombreux sur le littoral de la Gascogne et sur celui du Languedoc, ne paraissent pas être l'objet de traditions : la seule qui ait été recueillie jusqu'ici se rapporte à l'origine de l'étang de Moyzan, dans les Landes. Lorsque en 1578, on eut creusé une nouvelle passe pour y faire couler l'Adour, et mettre Bayonne en communication plus directe avec la mer, on prévint les capitaines des navires que la passe du Boucau allait être bouchée ; ils se hâtèrent de la quitter, sauf le capitaine du *Moyzan*, dont l'entêtement était proverbial ; il resta, mais les sables en s'amoncelant devant et derrière son navire, formèrent un étang. Le capitaine resta seul à bord, attendant que la passe se rouvre ; peu à peu les tarets rongèrent la coque de son bateau, qui un jour s'abîma ; mais les vieux pêcheurs prétendirent que le capitaine, ayant fait un pacte avec le diable, s'était sauvé par dessus les sables [5].

Les mares des parties basses des dunes de Noirmoutier, où flottent

1. E. Souvestre, *Les Derniers paysans*, p. 79.
2. E. Souvestre. *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 122.
3. Paul Sébillot. *Trad. et superstitions*, t. I, p. 222.
4. Dr Viaud Grandmarais, in *Le Chercheur de l'Ouest*, mai 1901.
5. Gaston Constant, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 361.

des fleurs blanches au cœur d'or appelées herbes de crapauds, sont fréquentées par des lavandières de nuit, qui, de même que celles de la terre ferme, brisent les bras des passants qui acceptent de leur aider à tordre le linge, et les emportent on ne sait où [1].

Un esprit d'une nature assez vague hantait l'étang de *Poul er Guib* (étang du revenant) à Plouharnel, à peu de distance de la mer. Il se plaisait à provoquer à la lutte ceux qui passaient la nuit dans le voisinage ; celui qui acceptait le pari était sûr de s'égarer ou d'être jeté par dessus les haies et les fossés, ou même d'être noyé au fond de l'étang. Quand la tempête soufflait avec violence, on entendait le *Guib* pousser des cris plaintifs comme ceux d'un être qui implore du secours ; quelquefois, par beau temps, il criait aux paysans de venir chercher du goémon à la côte. S'ils y venaient, ils n'en trouvaient pas, et le lutin les raillait et se mettait à rire à gorge déployée [2].

Les sables amoncelés sur le rivage recouvrent, comme les flots, des cités maudites, dont les légendes rappellent celles, beaucoup plus nombreuses et plus détaillées, qui s'attachent aux villes que la mer a englouties. La vengeance céleste a aussi été motivée par les mêmes actes coupables, manquement aux devoirs de l'hospitalité, corruption ou impiété, et elle se produit dans ces circonstances assez semblables. Les paysans de la Vendée appellent Belesbat le territoire qui relie Jard à Saint-Vincent. Belesbat, ou la ville du plaisir, attirait par ses fêtes une multitude d'étrangers ; mais un grand nombre y trouvaient la mort. Un jour un pauvre pêcheur affamé va frapper à l'une des portes de la ville. Il est reçu à bras ouverts par les gardiens et conduit, à travers des salles resplendissantes, jusqu'au lieu où un banquet l'attendait. Mais lui, il suit d'un œil attentif les pas et les démarches de ceux qui lui offrent en apparence une si généreuse hospitalité. Resté seul un instant, il entr'ouvre une porte dérobée qui le conduit dans de vastes cours environnées de hautes murailles. Il y voit des bras et des jambes coupés par morceaux, des cadavres mutilés et des crânes sanglants. Il recule d'horreur, et, pour échapper au danger qui le menace, il va trouver ses hôtes et leur dit qu'il a oublié ses filets, qui sont toute sa fortune, qu'il court les ramasser pour les mettre en lieu sûr à Belesbat. On le laissé partir, et lui s'enfonce aussitôt dans la forêt, où il pousse des cris d'alarme et fait appel à toutes les autorités divines et humaines. On accourt : la ville est cernée, envahie, et mise à feu et à sang, tandis que les pontifes profèrent l'anathème contre ses habitants. A la voix des ministres de la religion, la mer entre en fureur, et vomit

1. Dr Viaud-Grandmarais, in *Le Chercheur de l'Ouest*, mai 1901.
2. Abbé Collet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 396.

sur Belesbat une pluie de sable qui achève sa destruction. Depuis lors, le génie de la mort n'a cessé de planer sur ses ruines, et les chardons et les ronces croissent sur ses remparts renversés. Les fradets sont maintenant les seuls êtres qui l'habitent et ces lutins veillent à la conservation des immenses richesses qui y sont enfermées[1].

Il y a une quarantaine d'années, on voyait encore émerger au milieu des dunes le coq du clocher d'Escoublac (Loire-Inférieure). Les habitants de ce village, autrefois grand et florissant, s'étaient enrichis en faisant le commerce du sel ; mais ils étaient devenus corrompus. Une nuit, on entendit une voix qui les avertissait de se convertir promptement. Ils ne l'écoutèrent pas ; l'Océan couvrit tout le village, et en se retirant, il le laissa enseveli sous une montagne de sable. On raconte aux environs que, longtemps après la catastrophe, on entendait encore sonner les cloches de son église[2]. En Vendée le terrain occupé par les dunes de Longeville formait jadis une cité : un déluge de sable l'engloutit, et depuis, surtout à la veille des grandes fêtes, on a toujours entendu dans un lieu désert appelé *Casse à la perdrix*, trois coups qui sortent de dessous terre et se succèdent dans l'intervalle de quelques secondes, comme trois coups de canon[3].

Des traditions localisées dans le nord du Finistère, parlent de cités perverses que les sables sont venus recouvrir, et qui ne semblent pas bouleversées de fond en comble, ou englouties à jamais. Lors de quelques nuits privilégiées, la lourde chape sablonneuse qui recouvre leurs édifices s'écarte, et les trésors et les talismans cachés pendant le reste de l'année peuvent être pris par les aventuriers audacieux et habiles. Voici les deux versions que Souvestre donne de cette légende : Près des rives de la Lew Dréz, ou lieue de grève, avait autrefois existé une cité opulente, maintenant ensevelie sous les dunes. Tous les ans, à la Toussaint, s'ouvrait dès le premier coup de minuit, une porte qui conduisait à une salle éclairée où se trouvaient les trésors de la ville morte ; mais au dernier tintement de l'horloge, les lumières s'éteignaient, la porte se refermait avec un grand bruit et tout restait clos et obscur jusqu'à l'année suivante. A l'endroit où s'étend aujourd'hui la dune de Saint-Efflam, voisine de la lieue de grève, était jadis une ville puissante ; ses flottes couvraient la mer et elle était gouvernée par un roi ayant pour sceptre une baguette de noisetier, avec laquelle il changeait toute chose selon son désir. Mais la ville et le roi furent damnés pour leurs crimes, si bien qu'un jour, par l'ordre de Dieu, les

1. Abbé F. Baudry, in *Annuaire de la Vendée*, 1862, p. 177.
2. C. d'Amezeuil. *Récits bretons*, p. 126-127 ; Henry Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 391.
3. Abbé F. Baudry, in *Annuaire de Vendée*, 1862, p. 172-3.

grèves s'élevèrent comme les flots d'une eau bouillonnante et engloutirent la cité : chaque année, la nuit de la Pentecôte, au premier coup de minuit, un passage s'ouvre sous la montagne de sable et permet d'arriver jusqu'au palais du roi. Dans la dernière salle se trouve suspendue la baguette de noisetier qui donne tout pouvoir ; mais il faut se hâter ; car aussitôt que le dernier son de minuit s'est éteint, le passage se referme et ne doit se rouvrir qu'un an après [1].

C'est probablement à la même ville que se rapporte la tradition suivant laquelle la montagne du Roch Karlès, entre Saint-Efflam et Saint-Michel en Grève, sert de tombe à une ville magnifique ; le récit, qui n'est pas très précis, ne dit pas en quelles circonstances elle fut engloutie : la montagne s'ent'rouvre tous les sept ans pendant la nuit de Noël, et par la fente on entrevoit les rues splendidement illuminées de la ville morte. Elle ressusciterait si quelqu'un s'aventurait dans les profondeurs de la montagne au premier coup de minuit et était assez agile pour en être sorti au moment où retentirait le dernier coup [2]. C'est aussi dans les mêmes parages qu'un château enchanté sous la mer (cf. la p. 68 du présent volume) se découvre dans des circonstances qui ne diffèrent que par les détails de la seconde version de Souvestre.

1. E. Souvestre. *Le Foyer breton*, t. I, p. 33 ; t. II, p. 215.
2. A. Le Braz. *La légende de la Mort*, t. II, p. 45-46.

CHAPITRE V

LES GROTTES MARINES

Les cavernes que l'action des flots a creusées dans les falaises se présentent sous des aspects assez variés : parfois elle ressemblent à de grandes niches d'une profondeur médiocre, et les personnes étrangères au pays passent devant sans se douter que des légendes y placent la demeure des fées ; mais il arrive aussi que ces excavations atteignent des proportions assez monumentales pour exciter l'étonnement, mêlé de crainte, des primitifs et l'admiration des civilisés. L'antiquité classique avait fait des grottes marines la résidence de gracieuses nymphes, ou le mystérieux couloir qui conduit à l'Hadès ; des conceptions, sinon pareilles, du moins assez apparentées à la première, se retrouvent chez les non-civilisés et les sauvages contemporains, et on les rencontre aussi dans les rares pays d'Europe où l'on s'est occupé de cette partie du folk-lore[1]. A vrai dire, on n'y a guère songé qu'en France, et encore l'exploration ne s'est pas étendue à toutes les côtes où s'ouvrent des grottes. La curiosité, en ce qui les regarde, s'est au reste éveillée tardivement, puisque la première mention légendaire écrite remonte au commencement du XIX[e] siècle[2].

§ 1. LES HOULES DE LA BAIE DE SAINT-MALO

Sur le littoral de la Manche, depuis Cancale jusqu'à la limite du français et du breton, à Tréveneuc (Côtes-du-Nord), on racontait encore, il y a une trentaine d'années, nombre de légendes qui se rattachaient très nettement aux cavernes des falaises, auxquelles on donne le nom de « houles », ou, plus rarement, de « goules ». Quoi qu'elles fussent déjà à la période d'effacement, bien des gens les

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 235-242.
2. Ainsi qu'on le verra plus loin, Albert Le Grand parle, mais sans rapporter aucune circonstance merveilleuse, d'une grotte de la mer où se retirait saint Maudez.

connaissaient ; les mieux conservées de beaucoup étaient celles que m'ont dites des femmes très-âgées, qui sont mortes aujourd'hui. Plusieurs, nées au XVIIIe siècle, pensaient que les fées des houles avaient réellement existé : l'une d'elles affirmait les avoir vues étant enfant[1]. Elles croyaient que ces cavernes n'avaient cessé, qu'à une époque toute récente, d'être habitées par une race de personnages surnaturels, qui jadis se montraient assez souvent aux habitants du rivage, et avaient même parfois une réelle influence sur leur vie.

Les traditions localisées dans les « houles » étaient surtout populaires dans les villages maritimes de Saint-Cast, à l'extrémité ouest de la baie de Saint-Malo, à peu près exclusivement habités par des pêcheurs. Ceux-ci, groupés depuis des siècles aux environs des havres où s'abritent leurs bateaux, ne se mêlaient guère aux laboureurs des environs, et l'on peut considérer que jusqu'au moment où, il y a moins de vingt ans, une station balnéaire a été créée sur la plage voisine, ils n'avaient pas subi d'influence étrangère. D'autres petits ports, entre Saint-Jacut et Erquy, étaient dans des conditions analogues, et les dames des grottes y étaient également bien connues. C'est dans cet espace restreint que furent recueillies, de 1879 à 1885, les cinquante légendes ou fragments légendaires que j'ai publiés[2].

Bien que, même dans ce pays, elles ne fussent plus aussi entières qu'elles l'étaient vraisemblablement autrefois, elles présentent un ensemble de traits, isolés ou communs à plusieurs versions, assez nettement déterminés pour permettre de reconstituer ce groupe, et de donner un corps aux idées un peu flottantes, mais sans doute plus précises jadis, que les gens du littoral se faisaient de ces demi-divinités.

Sur toute cette côte pittoresque, les grottes à peines ébauchées de la baie de la Fresnaye et de l'embouchure de l'Arguenon étaient la demeure des fées, aussi bien que les cavernes incomparables qui s'ouvrent, parfois grandioses comme des cathédrales, dans les hautes falaises du cap Fréhel ; si on s'étonnait de la petitesse de certaines, les vieilles gens disaient qu'elles n'avaient pas toujours été ainsi : quelque cataclysme les avait ruinées, ou elles s'étaient effondrées quand elles avaient cessé d'être habitées ; c'est ainsi que l'entrée de la houle de la

1. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 76.
2. Sur les légendes des houles recueillies en Haute-Bretagne ; cf. Paul Sébillot. *Contes populaires*, t. I, nos 4, 10, 17, 22, t. II, nos 1, 3 à 20 ; t. III, nos 1, 10, 11 ; *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 1-28 ; *Société archéologique du Finistère*, t. XIII, p. 206-228 ; 331-338 (12 légendes) ; *Traditions et superstitions*, t. I, p. 77 et suiv. ; *Contes des Landes et des Grèves*, nos 1 et 23 ; in *Almanach du Phare de la Loire*, Nantes, 1892, p. 96 ; in *Acta comparationis litterarum universarum*, Klausembourg, no CXC ; *Dix Contes de la Haute-Bretagne*. Paris, 1894, in-8°, p. 3.

Teignouse fut presque bouchée par un écroulement, la nuit où les fées et les féetauds la quittèrent pour s'en aller en Angleterre[1].

Quand on pénétrait dans ces houles, on y voyait des bancs, des tables, des berceaux, tout un ménage de pierre qui avait servi ou servait encore à leurs mystérieux habitants. Les plus considérables ne se composaient pas seulement de la partie que l'on peut visiter à mer basse ; ce n'était pour ainsi dire que l'antichambre : elles se prolongeaient bien avant dans les terres, jusque sous les bourgs, d'où l'on entendait chanter les coqs des fées : l'une d'elles aboutissait à Notre-Dame de Lamballe, à quarante kilomètres de son entrée[2]. Suivant quelques récits, quand on avait franchi une sorte de tunnel, on voyait un monde pareil au nôtre, qui avait son ciel, son soleil, sa terre et ses arbres, et même de beaux châteaux au bout de longues avenues[3]. Mais le plus habituellement ces demeures ne comprenaient que la caverne elle-même. Quand on en avait dépassé l'entrée, que fermait parfois une porte de pierre gardée par une vieille portière couverte de varechs et fort laide[4], on se trouvait en face des fées : c'étaient de belles personnes, vêtues comme des dames ou Bonnes Vierges[5]. Les *féetauds* ou fées mâles, leurs maris ou leurs frères, vivaient à côté d'elles, moins nombreux, semble-t-il, et inférieurs en puissance[6]. Quelquefois on y voyait aussi les fions, qui n'appartiennent pas à la même race ; ils étaient de si petite taille que leurs épées n'étaient guère plus longues que des épingles de corsage; ils remplissaient les fonctions de pages ou de domestiques ; il n'y avait pas de fions femelles, du moins dans les houles[7].

A part leur pouvoir surnaturel, les fées et les féetauds vivaient à peu près comme des seigneurs, ou tout au moins comme des propriétaires aisés : les femmes boulangeaient et cuisaient leur pain, elles filaient, faisaient la lessive, et on les voyait étendre sur l'herbe des falaises ou sur les rochers du rivage, du linge d'une blancheur si remarquable que l'on dit encore en proverbe : Blanc comme le linge des fées. Seulement il disparaissait dès qu'en s'approchant on avait remué les paupières[8].

1. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 20.
2. Paul Sébillot. *Contes*, t. I, p. 24 ; t. II, p. 63. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 15.
3. Paul Sébillot, *Contes*, t. II, p. 34, 82, *Contes des provinces de France*, p. 107.
4. *Contes*, t. II, p. 5.
5. *Contes*, t. II, p. 31.
6. *Contes*, t. II, p. 65 ; t. III, p. 3 ; in *Soc. arch. du Finistère*, t. XIII, p. 210, 213, 215 ; in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 41 ; in *Archivio per le tradizioni popolari*, t. V, p. 260.
7. *Littérature orale*, p. 22 ; in *Soc. arch. du Finistère*, t. XIII, p. 211 ; *Contes des Landes et des Grèves*, p. 214 ; *Contes des provinces de France*, p. 107.
8. *Contes*, t. II, p. 3, 41, 47 ; *Traditions et sup.*, t. I, p. 94 ; *Contes*, t. II, p. 87 ; *Littérature orale*, p. 13.

Les bonnes dames possédaient aussi des animaux domestiques qui allaient pâturer, invisibles, dans les champs des hommes ; quelquefois elles prenaient, pour les garder, des pâtours et des bergères [1]. La nuit tout le monde pouvait voir les fées, mais en jour ce privilège n'était donné qu'à un petit nombre de personnes ; celles qui avaient eu les yeux frottés avec des pommades magiques les reconnaissaient sous tous les déguisements [2]. Grâce à ce mystérieux onguent, les fées pouvaient se rendre invisibles ou se transformer ; quelques-unes en profitaient pour voler [3]. Elles semblaient considérer que certains larcins leur étaient permis : si elles prenaient des huîtres dans les parcs, si elles enlevaient du poisson ou du bétail, elles indemnisaient largement, par des dons variés, ceux qui se plaignaient, ou elles favorisaient les gens assez avisés pour les laisser faire sans trop murmurer. En général elles se montraient secourables : les mauvaises fées, et on les nommait ainsi, étaient une exception ; les autres s'appelaient les « bonnes dames » ou « nos bonnes dames les fées » ; c'était la reconnaissance et non la crainte qui leur faisait donner ces noms affectueux. Les récits du littoral racontent longuement leurs bienfaits : elles possédaient, comme les châtelaines, des secrets pour guérir les enfants, même du croup, ou pour cicatriser les blessures [4] ; ordinairement charitables, elles donnaient aux pauvres gens qui venaient les implorer ou qui leur avaient rendu service, du pain qui ne diminuait point — c'était leur présent le plus habituel — des objets inépuisables ou inusables ; mais ces dons si précieux perdaient leur vertu si on n'observait pas la condition imposée par elles et qui consistait à n'en parler à personne et à ne pas les partager avec des étrangers [5]. Parfois elles accordaient une partie de leur puissance à ceux qu'elles avaient pris en affection, et surtout aux enfants dont elles avaient voulu être marraines [6] ; elles les emmenaient aussi dans leurs grottes, où la vie était si plaisante que vingt ans y paraissaient un jour [7].

Comme les fées des autres groupes, celles des houles s'emparaient parfois des enfants des hommes pour y substituer les leurs ; c'est ainsi que l'une d'elles prend une petite fille jolie comme les amours, et met à sa place une petite créature laide comme les péchés capitaux et qui

1. *Contes*, t. II, p. 7.
2. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 54, 68 ; *Littérature orale*, p. 25, 19 *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 122.
3. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 53, 84, 27, 65, 48, 57.
4. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 29, 32, 64 ; t. I, p. 67, 68.
5. *Contes*, t. I, p. 70, 121, t. II, p. 7, 24, 41, 66, 70, 88 ; t. III, p. 121.
6. *Contes*, t. II, p. 96-97. *Contes des Landes et des Grèves*, p. 42-43.
7. *Contes*, t. II, p. 9, 10, 36, t. III, p. 4.

avait l'air vieux ; une autre enlève un petit garçon, et lui substitue un poupon qui avait la mine d'un vieillard [1].

Les gestes de ces fées, dont la demeure est si voisine de la mer, que les vagues en lèchent souvent l'entrée, sont rarement en relation avec les eaux. Nulle légende ne fait même allusion à leurs bains, alors que les fées terrestres prennent fréquemment leurs ébats dans les fontaines ou les rivières. Elle ne s'occupent guère non plus à capturer le poisson, par des procédés naturels ou magiques ; mais elles volent celui que les pêcheurs ont pris ou mis en réserve ; un seul conte parle d'un « féetaud » pêcheur : il possède un bateau qui a le privilège de s'agrandir assez pour que plusieurs fées puissent y prendre place ou bien de se rapetisser suffisamment pour qu'il le porte sous son bras aussi aisément qu'un panier. C'est l'un des trois exemples de bateaux des fées : celui des fées de la houle du Grouin n'était visible que la nuit ; dans le jour elles le cachaient dans leur grotte; des fées et des féetauds avaient une grande barque qui n'était pas merveilleuse, puisqu'elle coulait bas, et que ceux qui la montaient furent heureux d'être secourus par des pêcheurs [2]. Les fées et les féetauds n'avaient pas sans doute le privilège de marcher sur les eaux sans y enfoncer, qui ne leur est attribué expressément que dans un seul récit [3]; toutefois c'est peut-être de cette manière que les dames de la Houle de Poulifée se rendirent de la côte de Bretagne en Angleterre [4]. En réalité, les habitants des grottes du rivage ne sont guère maritimes que par leur résidence et quelques circonstances accessoires ; la grande majorité des actes qu'on leur attribue a pour théâtre la terre ferme, dans un rayon il est vrai peu éloigné de la mer.

Les fées des houles étaient de belles personnes, aussi belles que des Bonnes Vierges, disaient certains conteurs, sans donner de plus amples détails de physionomie ou de costume. Elles ne vieillissaient point et n'étaient pas exposées aux maladies : toutefois, quand elles étaient en mal d'enfant, elles avaient recours aux bons offices des matrones du voisinage. Elles devenaient sujettes aux infirmités et à la mort dès qu'on leur avait mis du sel dans la bouche ; c'est parce que le sel touche les lèvres dans la cérémonie du baptême que celles qui devenaient chrétiennes cessaient d'être immortelles [5]. Une plus grande quantité de

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 76 ; t. II, p. 28. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 90.
2. Paul Sébillot. *Contes*, t. III, p. 3 ; t. II, p. 53 ; *Contes des Landes et des Grèves*, p. 26-27.
3. *Contes des provinces de France*, p. 106.
4. *Contes*, t. II, p. 62.
5. Paul Sébillot. *Littérature orale*, p. 21 et suiv. ; elles avaient des vers dans la bouche tant qu'elles n'avaient pas été baptisées. *Contes*, t. I, p. 155, t. II. p. 20, 23.

cette substance odieuse aux esprits pouvait les faire périr aussitôt : toutes les fées du pays de Plévenon moururent même à la fois, parce que, pour se venger de l'une d'elles, un garçon, la voyant dormir la bouche ouverte, lui lança dedans une poignée de sel[1].

D'après une opinion courante chez les vieilles gens, il y a une trentaine d'années, les dames des houles vivaient encore ; mais elles avaient émigré et cessé d'habiter leurs demeures du littoral quand avait commencé le « siècle invisible » c'est-à-dire le dix-neuvième siècle ; mais elles devaient y revenir au « siècle visible » qui commencerait en 1900. Cette croyance est encore assez bien conservée pour que, il y a quatre ans, des paysans voyant passer des dames en automobile, les aient prises pour des fées qui voyageaient pour voir si le pays leur plaisait autant qu'autrefois

Ces légendes s'attachent à des grottes qui n'existaient pas avant que la mer eût profondément modifié, aux premiers siècles de notre ère, d'autres disent bien auparavant, toute cette partie du littoral ; elles sont probablement très anciennes, et on les racontait sans doute à des époques lointaines, en leur donnant pour théâtre des houles que la mer a emportées, en même temps que les falaises où elles étaient creusées. Quant à leur conservation sur les divers points de nos côtes où naguère elles étaient bien connues, elle pourrait tenir à une cause qui n'a rien de poétique : en raison du voisinage des îles anglo-normandes où, ainsi qu'on le verra, existaient des traditions apparentées, la contrebande a été autrefois très active dans ces parages ; il est possible que les intéressés aient, de leur mieux, entretenu ces vieilles croyances, et raconté les gestes des fées, pour ne pas être dérangés par les douaniers quand ils cachaient les marchandises prohibées dans les houles, souvent d'un accès assez difficile, où leurs compères venaient les chercher la nuit, pour aller les vendre dans l'intérieur des terres. En ce qui concerne la France, les traités de commerce qui, sur les côtes de la Manche, ont à peu près complètement fait cesser la fraude, auraient aussi, par une conséquence assez inattendue, amené l'effacement graduel de ce groupe légendaire.

Cette explication, que j'ai donnée en 1899[2], se rapproche de celle qui se trouve dans un livre paru en 1903, mais dont les matériaux avaient été réunis trente ans auparavant. Sir Edgar Mac Culloch, bailli de Guernesey, mort nonagénaire en 1896, ignorait mon hypothèse, et la sienne m'était aussi inconnue. Il n'en est que plus curieux de constater

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 97 ; in *Almanach du Phare*, 1897, p. 97.
2. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 44.

qu'elles sont, au fond, concordantes. D'après lui ces cavernes, où il n'était pas commode de pénétrer, aussi bien par terre que par mer, avaient en quelque sorte servi d'entrepôt aux contrebandiers qui faisaient la fraude du tabac et des spiritueux, pendant la période qui suivit celle où il y avait des ports francs dans l'île [1].

Les pêcheurs de la baie de Saint-Malo et de celle de Saint-Brieuc, qui connaissaient tant de récits sur les gestes des habitants des grottes, ne paraissaient pas se préoccuper de l'origine de leurs demeures ; cependant on disait à Plévenon que la houle de Crémus, au-dessous du cap Fréhel, avait été creusée par une fée, pour mettre son filleul à l'abri des mauvais desseins de son ennemie [2]. Une légende, insérée dans un livre qui n'est point écrit par un traditionniste, raconte comment fut formée la Goule-ès-Fées, caverne familière aux baigneurs de Dinard. Par une nuit de tempête épouvantable, un pêcheur dont la barque à moitié brisée était jetée de rochers en rochers, vit tout à coup, à la lueur d'un éclair, une sorte de forme humaine, blanche et vaporeuse, se dresser au seuil d'une ouverture que la foudre venait de pratiquer dans la falaise, et presque aussitôt sa barque, entraînée par une force surnaturelle, se précipita dans ce gouffre qui semblait une « gueule » immense. La lame, venant s'y engouffrer à son tour, la fit disparaître ; mais le lendemain le pêcheur fut trouvé endormi au fond d'une jolie barque neuve, et remplie de poissons, à quelques brasses de cette grotte, que l'on crut depuis habitée par les fées [3].

Il n'est pas certain que le directeur du Casino de Dinard, auquel ce récit est emprunté, ait rapporté sans surcharge ce qu'il avait pu entendre dire, et l'intervention de la foudre, qui opère une sorte de changement à vue, lui a peut-être été suggérée par ses occupations professionnelles. Outre qu'on n'en retrouve pas le parallèle, cette circonstance était ignorée des personnes du pays que j'ai interrogées, et elle ne figure pas non plus dans un autre récit qui présente une variante de la dernière partie. Un soir d'automne, alors qu'une brume épaisse recouvrait les rochers de la côte, un pêcheur vit une femme habillée de blanc qui, de la main, lui faisait signe d'approcher. Il voulut s'éloigner du rivage, mais une force invincible l'y ramena malgré lui. Sa barque alla s'engouffrer et se briser dans la Goule-ès-Fées, et, lancé contre les parois de la grotte, il perdit connaissance. Le lendemain, il s'éveilla, frais et dispos, dans un charmant bateau

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 141.
2. Paul Sébillot. *Contes pop.*, t. II, p. 96.
3. Lagneau. *Guide du Casino de Dinard*, St-Malo, 1880, in-32, p. 77.

rempli de poissons et d'engins de pêche, amarré à un gros rocher à l'entrée de la Goule-ès-Fées [1].

Ainsi qu'on la vu ci-dessus, ces fées de Dinard seraient maintenant méchantes; elles ne l'étaient pas il y a trente ans. Voici le résumé d'un épisode de leur vie qui était alors populaire à Saint-Briac et à Saint-Cast, où l'on ne parlait point de l'origine merveilleuse de la Goule-ès-Fées. Son début présente une grande ressemblance avec la légende guernesiaise qu'on lira plus loin. Une sage-femme est appelée auprès d'une femme en mal d'enfant qui résidait dans cette grotte ; on lui remet, pour frictionner le nouveau-né, une boîte pleine d'onguent, en lui recommandant d'éviter de s'en frotter le tour des yeux. Elle dés obéit; alors tout change autour d'elle; elle voit la houle belle comme un château, et les fées lui semblent habillées comme des princesses. Elle ne manifeste aucun étonnement et retourne chez elle, bien payée. Quelque temps après, comme elle pouvait, grâce à la pommade magique, voir les fées, invisibles pour d'autres, elle en aperçoit une en train de voler; elle ne peut s'empêcher de le dire tout haut, et la fée lui arrache l'œil qui avait été frotté avec l'onguent merveilleux [2]. Cet épisode se rencontre dans les légendes de fées terrestres (cf. t. I, p. 438) et il figure aussi dans un autre conte de houles de la Manche, et dans un parallèle guernesiais.

Le plus ordinairement, il s'agit d'une femme qui, ayant été opérer la délivrance d'une fée, porte involontairement à ses yeux un onguent ou un objet qu'on lui a remis pour oindre ou frotter le nouveau-né [3]. Un conte de la Haute-Bretagne ne présente pas cette circonstance : un pêcheur voit deux fées, au sortir d'une houle, se frotter les yeux avec une espèce de graisse qui les fait immédiatement changer d'aspect et paraître semblables à des femmes du pays. Il entre dans la grotte et ayant vu sur la paroi un peu de la pommade qui avait servi à la transformation des fées, il s'en met tout autour de l'œil gauche pour savoir si par ce moyen il pourrait acquérir leur science. Il les reconnaît en effet sous leurs divers déguisements ; mais, comme dans les légendes similaires, l'une d'elles se sachant devinée, lui crève avec sa baguette l'œil devenu clairvoyant.

1. A. Orain. *Géographie de l'Ille-et-Vilaine*, p. 467-468. L'auteur ajoute que bien des marins ont aperçu, au milieu des récifs, une procession de jeunes filles vêtues de blanc, se dirigeant vers l'ouverture de la houle.

2. Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 19-23. On connaissait au moyen âge, en Provence, une légende dans laquelle figure l'épisode de l'œil rendu clairvoyant par un procédé analogue ; Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, p. 38-39, éd. Liebrecht ; cf. aussi Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 122.

3. Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 24-27.

Les nombreuses légendes des fées des houles les représentent comme vivant en famille, et formant parfois une sorte de clan. Il y avait tout au moins une exception, ainsi que le montre cette tradition de la Rance maritime, racontée sous une forme romantique, et dont je ne reproduis que les parties les moins suspectes : Souvent au coucher ou au lever du soleil, on voit sortir de la Grotte de la Fée du Bec Dupuy une vapeur blanche, bleue, rose, verte, qui s'élève, s'abaisse, grandit, s'évapore et laisse enfin voir une femme divinement belle. On l'appelle dans le pays la Fée ou la Dame du Puy ; elle se promène sur les grèves, et ses vêtements brillent de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Elle s'assied parfois sur le gazon des falaises, ou passe, légère comme l'oiseau, sur les hautes tiges des landes ; elle ne parle à personne, et fuit à la vue de l'homme. Autrefois elle était souveraine en ces lieux ; aujourd'hui elle pleure sur les rochers déserts sa puissance détruite. A sa voix jadis, les vents soufflaient moins fort et les vents se calmaient. Aussi voyait-on chaque marin, en partant pour la pêche, venir sur la grève offrir ses hommages à la fée qui lui rendait le vent favorable et la pêche abondante. Les femmes, les sœurs, les filles, les amantes des absents, déposaient des guirlandes de fleurs à l'entrée de sa grotte, gardée par une meute de chiens invisibles, toujours aboyants et prêts à dévorer l'imprudent qui se hasardait à en forcer l'entrée. Depuis que le culte des idoles a disparu, la fée ne se montre plus souvent ; sa vue n'annonce rien de bon, et elle laisse souvent sur les grèves de sanglants souvenirs de son passage. La dernière fois qu'elle apparut, c'était pour annoncer à une bergère que son amant qui, pour la voir, traversait à la nage l'embouchure de la Rance, s'était noyé, et qu'elle-même allait mourir. Le clergé de Saint-Suliac alla l'exorciser dans sa grotte ; depuis, on la voit encore parfois se promener au clair de lune ; mais elle s'enfuit aussitôt qu'on approche d'elle, et elle n'a plus aucun pouvoir[1].

Dans certaines houles, des nains habitaient avec les fées, dans un état voisin de la domesticité ; parfois, et cette circonstance se rencontre aussi à Guernesey, des cavernes étaient tantôt le séjour de fées, tantôt celui de lutins. Cette conception se retrouve à Saint-Suliac, et, d'après une légende recueillie quarante ans après celle rapportée ci-dessus, on donnait aussi le nom de Trou aux Jetins à la Grotte du Bec Dupuy. Une vieille femme qui la raconta à M. Harvut, tenait de son grand'père que les Jetins étaient des petits hommes hauts d'un pied et demi, qui sortaient tous les soirs de leur trou pour s'amuser dans la campagne ; car ils étaient très « jouasses ». Ce sont eux qui, la nuit, viennent embrouiller la queue des chevaux, mettre les cochons à courir, et ouvrir les poulaillers. S'ils ne sont pas grands, ils sont très forts, et ils

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 18-22.

peuvent, sans se gêner, lancer à près d'une lieue des roches grosses comme une maison ; c'est ainsi qu'ils ont jeté les pierres qu'on dit tombées du ciel et les gros cailloux qu'on voit dans le milieu des prés sans savoir qui les y a mis. Ils se plaisaient aussi à enlever des enfants et mettre à leur place de vilains petits êtres qui ne grandissaient pas, tétaient toujours et avaient une figure vieillote. Les Jetins prirent un petit garçon que sa mère avait apporté aux champs et posé à l'écart, et ils lui substituèrent un de leurs rejetons. Comme il ne grandissait pas, la femme alla consulter un de ses voisins, qui lui recommanda de mettre à bouillir devant le feu une douzaine de coquilles d'œufs remplis d'eau. En s'éveillant, le petit s'écria : « J'ai quatre-vingt-dix ans, et je n'ai jamais vu tant de petits pots bouillants. » La bonne femme lui demanda où était son gars et il répondit que les Jetins l'avaient emporté chez eux, pour en avoir de la race. Elle alla encore consulter le bonhomme, et, d'après son conseil, elle porta l'enfant au bord du trou, et cria qu'elle allait le tuer si on ne lui rendait pas son gars. Le petit Jetin se mit à jeter les hauts cris. Elle commença à frapper tout autour de lui : au bout d'un quart d'heure, on vit venir un petit homme qui tenait par la main un beau petit gars, et qui, ayant pris le petit Jetin dans ses bras, l'emporta bien vite dans la grotte [1].

§ 2. GROTTES DES ILES NORMANDES ET DU COTENTIN

Dans le commencement de ce chapitre, j'ai résumé les épisodes de la vie des fées des houles, dispersés dans les cinquante récits, quelques-uns assez fragmentaires, dont elles étaient l'objet, il y a moins de trente ans ; l'indication des sources permettra de les lire dans le texte même. Je donnerai avec plus de détail les traditions qui s'attachent aux grottes de Guernesey, le groupe le plus important après celui de la Manche bretonne, parce qu'elles sont en plus petit nombre et qu'elles figurent dans des ouvrages peu connus en France. Elles ont été recueillies vers le milieu du XIXe siècle, par Madame Louisa Lane Clarke qui les a insérées dans son *Guide to Guernsey* et dans *Folk-Lore of Guernsey*. Quarante ans plus tard, sir Edgar Mac Culloch, bailli de Guernesey, alors octogénaire, écrivait pour la *Revue des Traditions populaires* plusieurs articles, d'après ses souvenirs de jeunesse, et une enquête plus récente, faite avec beaucoup de soin. Il est regrettable que l'on n'ait pas entrepris dans les autres îles de la Manche une explo-

1. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 49-51, d'après la *Vague*, écho des plages bretonnes, 19, 26 juillet, 2 août 1891.

ration analogue ; il s'y trouve aussi des houles, et les noms qu'elles portent supposent des traditions : à Jersey on relève les grottes des Creux Fantômes, nombreuses dans la baie de Saint-Brelade, celles du Trou du Diable ; à Serk, la Grotte des Boutiques et la Cheminée du Creux Terrible qui communique avec une excavation dans la falaise[1].

De même que leurs voisins de la Manche bretonne, les Guernesiais ne faisaient pas remonter le départ des fées à une époque éloignée : un pêcheur dit à Madame Clarke qu'il ne les avait pas vues, mais qu'elles s'étaient montrées plusieurs fois à son grand-père[2]. Elles étaient mâles et femelles et on les appelait *faïes* et *faitiaux*[3] ; ce dernier nom, à part sa forme plus patoise, est identique à celui de *féetauds* que l'on donne, aux environs de Saint-Malo, aux fées mâles, qui n'ont point de nom spécial dans le français classique, parce que les contes littéraires ne les connaissent pas.

Les pêcheurs de Guernesey n'étaient pas certains que les habitants des grottes les eussent quittées, et, la nuit, ils ne s'aventuraient pas volontiers dans leur voisinage. Le Creux des Fées, sur la péninsule du Houmet, était une de leurs principales résidences. C'est une caverne de peu de dimension, creusée par les flots dans un rocher granitique très friable, et abondant en particules de mica, qui reluisent au soleil comme des paillettes d'or, circonstance qui a peut-être donné lieu aux croyances qui s'y rattachent. On ne peut y pénétrer qu'à mer basse, et en grimpant sur de grosses masses de rochers entassés à l'entrée. Un passage souterrain, difficile à trouver, conduit, à deux milles de distance en ligne droite, à une voûte sous l'église de Saint-Sauveur, où aboutit aussi un long couloir qui part du Creux Mahié, dans la paroisse de Torteval, particularité qui se retrouve dans les légendes des houles en Bretagne, et en Basse-Normandie. Dans cette grotte, un trou, pas plus grand que la bouche d'un four, donne accès à une salle spacieuse taillée dans le roc : au milieu est une table de pierre sur laquelle sont étalés des plats, des assiettes et des gobelets, ustensiles destinés aux fées et analogues à ceux qui se voient dans les houles du cap Fréhel. Mais à Guernesey, personne n'avait osé aller s'assurer de la réalité de la chose. Ce Creux des Fées était l'objet de plusieurs récits merveilleux : une ménagère d'Albecq, qui était garde-malade et sage-femme, fut réveillée une nuit par un inconnu, qui lui dit qu'on avait besoin de ses services pour un enfant en danger. Elle le suivit, et arriva à l'entrée du Creux des Fées ; à mesure qu'elle avançait, tout changeait d'aspect ; les rudes parois de

1. Joanne. *Guide de Bretagne*, p. 599, 605, 620.
2. Louisa Lane Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 74.
3. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 422.

la caverne devinrent polies, et une lumière brillante éclairait l'entrée d'une demeure magnifique. On la conduisit dans une belle chambre où un enfant était couché dans un berceau. Elle lui donna tous ses soins, et il ne tarda pas à se rétablir. Avant de le quitter, elle voulut l'embrasser, mais un peu de sa salive lui étant tombée sur les yeux, elle vit tout aussitôt une transformation, mais opposée à celle qui s'opère en pareil cas en Haute-Bretagne : le palais somptueux où elle avait demeuré près d'un mois redevint une caverne sombre et humide, et ses habitants de pauvres hères misérablement vêtus. Elle eut la prudence de ne pas laisser voir qu'elle s'était aperçue du changement, et quand elle retourna chez elle, après avoir reçu une bonne gratification, elle ne parla à personne de son aventure. Le samedi suivant, en entrant dans une boutique de la ville, elle aperçut son hôte mystérieux du Creux des Fées, qui, évidemment sans être vu que d'elle, remplissait son panier des meilleures provisions. Elle comprit d'où venait l'abondance qui régnait dans la caverne, et elle s'écria sans réfléchir : « Ah ! méchant voleur, je te vois. — Tu me vois, dit-il, et comment ? — De mes yeux ! » Aussitôt il lui cracha au visage et elle devint aveugle sur le champ[1].

Cette grotte avait une autre légende : Au temps où les fées se montraient souvent sur terre, une bonne femme fut réveillée au milieu de la nuit par un homme de très petite taille, qu'elle n'avait jamais vu jusque-là, et qui était enveloppé d'un grand manteau. Quand elle avança une lumière, il se retourna de côté en disant qu'on avait besoin d'elle pour un enfant malade. La femme le suivit, et vit qu'elle allait du côté de la baie Vazon, ce qui la surprit, parce que ce rivage n'est habité que par des pêcheurs, et que le petit homme était habillé comme un monsieur. Elle lui fit observer, par deux fois, que sans doute il se trompait de chemin ; mais il lui répondit qu'au contraire, il était dans la bonne route. Ils arrivèrent, après avoir traversé les sables, aux rochers qui sont auprès de la Tour du Houmet, et comme il faisait noir, le petit homme la prit par la main et la guida sur les rochers. Ils entrèrent dans une caverne où elle ne voyait pas à un pied devant elle ; ils marchèrent assez longtemps dans une obscurité profonde, jusqu'au moment où le petit homme lui demanda si elle ne voyait pas quelque chose. Elle ne révéla jamais ce qu'elle avait vu, mais le lendemain elle portait sur les bras un petit garçon très délicat C'était un enfant des fées, qui resta avec elle, comme s'il eût été son propre fils, jusqu'à l'âge de quinze ans ; à cette époque il prit des leçons avec le pasteur ;

1. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 105-106 ; t. III, p. 426-428.

une nuit que celui-ci s'en revenait chez lui, il entendit une voix qui l'appelait par son nom : « Jean du Marescq ! dites donc au petit Colin que le grand Colin est mort. » Lorsque l'enfant eut appris ce que le pasteur avait entendu, il lui dit : « Adieu, maître, il faut que je parte ». Il alla voir sa mère adoptive et lui dit en pleurant : « Il faut que je m'en aille bien loin, et jamais je ne reverrai plus ma mère terrestre ; mère chérie, donne-moi ta bénédiction. » Alors, si promptement qu'elle n'eut pas le temps de lui répondre, il s'évanouit et elle ne le revit plus [1].

D'après la tradition, c'est d'une caverne de la côte Ouest de Guernesey, appelée le Creux des Fées, que sont sortis les Arragousets (Sarragousets de Victor Hugo) qui ont dévasté l'île. Un homme nommé Jean Letocq s'étant levé plus matin qu'à l'accoutumée, pour se rendre à sa bergerie, vit des troupes innombrables de petites gens, armés de toutes pièces, qui sortaient du Creux des Fées ; ils se répandirent bientôt, malgré la résistance qu'on leur fit, par toute l'île, tuant tous les hommes, et prenant possession de leurs femmes et de leurs demeures. Deux personnes du sexe masculin échappèrent à ce carnage, un homme et un jeune garçon de la paroisse de Saint-André, qui réussirent à se cacher dans un four. Pendant bien des années, les envahissenrs, qui appartenaient évidemment à la race des fées, vécurent tranquillement avec les femmes qu'ils s'étaient appropriées, se conduisant en bons pères de famille et engendrant fils et filles. C'est à ce mélange de races que l'on attribue la petite taille et l'intelligence supérieure de quelques familles. Le jour vint cependant que, pour quelque raison qu'on n'a jamais pu deviner, mais que l'on croit avoir été un ordre émanant du Roi des fées, il leur fallut quitter les femmes et les demeures auxquelles ils s'étaient attachés. Une nuit donc, tous s'en allèrent ou devinrent, devrait-on plutôt dire, invisibles ; car ils ne cessèrent pas, la nuit quand tous les habitants de la maison dormaient, de visiter leurs anciennes demeures pour compléter l'ouvrage qu'on avait laissé inachevé la veille, et rendre mille autres petits services qui, au dire des anciens, n'avaient cessé que du temps de leurs grands pères [2].

Comme les fées des houles de la côte bretonne, celles des cavernes de Guernesey faisaient aussi des substitutions d'enfants. Un pêcheur de l'Erée avait placé près d'un bon feu des patelles qu'il venait de ramasser sur la grève,et il s'était éloigné un moment en attendant qu'elles fussent cuites ; sa femme qui s'occupait dans la maison, entendit sortir une étrange voix du berceau où était son enfant nouveau-né. Elle se retourna et le vit debout, regardant le foyer avec attention et disant d'un ton de surprise :

1. Louisa Lane Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 71-73.
2. Edgar Mac Culloch, in *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 162.

Je n'sis de chut (cet) *an, ni d'antan,*
Ni du temps du Rouey Jehan,
Mais de tous mes jours et de tous mes ans,
Je n'ai vu autant de pots bouaillants.

Elle avait entendu raconter aux vieilles femmes que les fées profitaient parfois de l'absence des mères pour voler leurs enfants endormis et leur substituer leurs propres poupons, et que le moyen de les forcer à la restitution était de jeter l'enfant par terre. Dès qu'elle l'eut fait, l'enfant se mit à crier, et aussitôt la fée, sautant par dessus le « hec » ou demi-porte, lui restitua son nourrisson, et emporta le sien [1].

Les Guernesiais rapportaient aussi un épisode de la vie des fées, dont nous verrons le parallèle en Basse-Normandie ; lorsqu'elles avaient quelque ouvrage à faire qui nécessitait l'emploi d'une charrette, ceux qu'elles favorisaient entendaient une voix qui la leur demandait, en promettant de la rendre en bon état, et même de la réparer si elle avait quelque chose à refaire [2]. Elles avaient même une formule pour solliciter ce service ; après avoir prononcé le nom de celui à qui elles s'adressaient, elles disaient :

Prête mé ten quériot,
Pour que j'allons à Saint-Malo,
Queurre des roques et des galots,
Rindelles, roulettes, ou roulons,
S'il en manque, j'en mettrons.

La permission n'était jamais refusée, car elles rendaient tout en parfait état, et si durant le voyage nocturne, les parties en métal éprouvaient quelque avarie, on les retrouvait réparés le matin avec de l'argent pur [3].

Ces fées se plaisaient à rendre services aux hommes. Les vieilles gens du voisinage de l'Erée assurent que, jadis, si l'on portait le soir une écuellée de soupe au lait au Creux des Fâies, si l'on y déposait un tricot que l'on voulait voir promptement achevé, en mettant de la laine et des aiguilles à tricoter, on retrouvait le lendemain l'écuelle vide, et le tricot achevé en perfection [4].

On connaissait autrefois dans le pays de la Hague des légendes sur les grottes de la mer ; mais il y a vingt-cinq ans elles étaient oubliées à ce point que Jean Fleury, auquel les légendes que j'avais publiées rappelaient celles qu'il se souvenait assez confusément d'avoir entendu raconter à sa mère, née au XVIIIe siècle, eu grand'peine à en retrouver quelques fragments. Jadis on appelait « houles » comme en Bretagne

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 219-220.
2. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 107.
3. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 212-213.
4. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 203-204.

les trous des fées, et certains endroits des falaises étaient leurs jardins ; les trous n'étaient pas considérables, et on y aurait malaisément logé une famille. Mais les fées du Cotentin étaient toutes petites, presque aussi minuscules que les fions de la Haute-Bretagne ; il y avait parmi elles des hommes et des femmes. On ne voyait pas leur travail, mais elles travaillaient pourtant. Elles venaient la nuit frapper aux portes, et parlant français comme à la ville, au lieu de s'exprimer en patois, elles demandaient qu'on leur prête des charrues et des chevaux. Il fallait leur répondre oui, ou l'on s'exposait à leurs malices. Elles prenaient la charrue et les chevaux et labouraient leur champ avec. Quelquefois elles empruntaient les chevaux pour leurs courses, et comme les fées sont des êtres très petits, elle montaient sur leur cou et non sur la selle, et se faisaient des étriers de leurs crins, qu'on trouvait singulièrement emmêlés. Ces fées étaient très soigneuses, et si quelque objet qu'on leur prêtait était un peu gâté, on le retrouvait en bon état. Quelques-unes avaient, comme les Martes du Berry, les seins tellement allongés, qu'elles les rejetaient par dessus leur épaule pour donner à téter à leurs petits qu'elles portaient sur le dos. On les entendait aussi parler sous terre, et crier que le four était chaud, et quand on leur demandait poliment de la galette, on en trouvait de très bonne dans une serviette, avec du beurre sans sel et un couteau. Mais il fallait avoir bien soin de remettre tout ces objets sans rien distraire [1]

§ 3. GROTTES DES FÉES ET DES LUTINS

Jusqu'ici on n'a trouvé que rarement, et à un état assez fruste, des traditions apparentées à celles du groupe des houles de la Manche, entre Cancale et Saint-Brieuc, ou de celles de Guernesey et du Cotentin. Les enquêtes que de très bons folk-loristes, comme MM. L.-F. Sauvé et H. Le Carguet, ont bien voulu faire dans le pays bretonnant, où pourtant les cavernes sont communes, n'ont révélé qu'un petit nombre de traits, dont la plupart ne se rapportent pas aux fées. Cependant les légendes qui suivent, bien qu'isolées, semblent montrer que des croyances, assez voisines de celles du pays de langue française, ont dû exister sur la côte de la Manche bretonnante, et sur l'Océan.

A l'île de Groagez, l'île aux Femmes ou l'île aux Fées, à un kilomètre de Port-Blanc, une sorte de caverne est habitée par une Groac'h vor. Une nuit une femme qui passait par là aperçut une lumière dans le creux. Elle y entra, et vit, tout au fond, une vieille qui filait. Celle-ci

1. Jean Fleury. *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 1, 56.

lui fit signe d'approcher, et lui remit sa quenouille, en lui disant qu'elle en tirerait des avantages, à condition de ne dire à personne comment elle se l'était procurée. La bonne femme le promit, et, de retour à la maison, elle fila pendant des mois; la quenouille ne diminuait point, et à mesure que son fil était filé, elle le vendait. Elle aurait bientôt fait fortune, mais la langue lui démangeait de raconter son aventure. Un jour qu'une voisine lui demandait comment elle s'y prenait pour avoir de si beau fil, elle lui dit qu'elle le tenait de la fée de la Mer. A l'instant même la quenouille s'épuisa, et tout l'argent qu'elle avait gagné disparut. Une autre caverne, appelée *Toul ar Groac'h,* le Trou de la fée, à Loguivy-Ploubazlanec, pays peu éloigné du Port-Blanc, était aussi la résidence de fées, qui n'avaient pas la réputation d'être bienveillantes; on m'a raconté en 1875, lors d'un séjour dans cette région, que moins de trente ans auparavant, les pêcheurs, plutôt que de passer devant à pied, en revenant au village, retournaient leur bateau sur la grève, et se couchaient dessous en attendant la marée; mais le pouvoir de ces dames ne s'étendait pas, semble-t-il, sur les femmes; si celles de Loguivy venaient à la rencontre de leurs hommes, ils n'avaient rien à craindre en passant devant Toul ar Groac'h[1]. Des « Mary Morgan » vivent encore dans une grotte près de Crozon, souvent inaccessible à cause de la mer. Un seigneur du voisinage, désolé de ne pas avoir d'enfant, vit un soir sur le chemin de son château une mignonne fillette abandonnée dans un panier de jonc. Il l'emporta à son logis, et sa femme et lui l'élevèrent comme si elle eût été leur fille. Mais c'était une Mary Morgan : bien souvent, la nuit, l'enfant disparaissait du berceau où on l'avait couchée, sans que l'on pût savoir ce qu'elle était devenue. Lorsqu'elle fut grande, on entendit souvent, le soir, dans la cour du château le pas d'un cheval; c'était un « folgoat » qui appelait la Mary Morgan. On voyait une lumière éblouissante; c'était la jeune fille qui répondait à cet appel; elle s'en allait et était quelquefois absente pendant des semaines. Ceux qui l'avaient élevée essayèrent en vain de la retenir, elle les quittait, et un jour elle ne revint plus. Les gens du pays assurent qu'elle est encore dans cette grotte, la dernière qui soit la demeure des Mary Morgan[2].

Dans la baie de Yaudet en Ploulec'h, sur les bords de la Manche bretonnante, tout le monde parlait autrefois d'une grotte peu profonde où se trouvait, non une fée, mais une princesse qui y avait été enchantée avec d'immenses trésors. Elle doit rester endormie jusqu'au jour où un célibataire, inaccessible à la peur, sera venu la délivrer. Il faut

1. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 239-240. *Groac'h vor* = fée ou vieille de la mer.

2. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 203.

qu'il se présente à la caverne, étant à jeun, le jour de la Pentecôte, à l'heure de minuit, et qu'il échappe à un enchanteur qui doit se montrer à lui sous la forme d'un dragon qui vomit des flammes[1].

En dehors de la Bretagne, des îles de la Manche et du Cotentin, on n'a relevé, à ma connaissance, qu'une seule légende qui associe les fées ou leurs congénères aux cavernes du littoral. La Grotte aux Fées est une sorte de grande excavation dans les rochers au bas de la montagne d'Hyères; des fées de la mer, d'autres disent des sirènes, l'habitent, et un génie bienfaisant les y tient enfermées pour les empêcher de nuire aux marins. Elles n'en sortent pas, mais parfois elles chantent, et leur chant est si doux et si mélodieux que, pour mieux les entendre, les matelots oublient de s'orienter; c'est pour cela qu'il y a tant de naufrages aux abords des îles d'Hyères[2].

On rencontre sur l'Océan, entre la Loire et la Vilaine, un groupe de cavernes, moins bien enquêtées que celles de la Manche, mais dont les noms supposent des légendes; quelques-unes ont d'ailleurs été recueillies. Certaines de ces excavations se prolongent aussi fort loin sous les terres : La grotte du Chat à Piriac s'appelle ainsi parce qu'un chat qui y avait éte jeté et ne pouvait en sortir à cause de la mer qui en fermait l'entrée, reparut près d'un village, à près d'une lieue de là[3]. Un souterrain qui partait d'une grotte de Batz allait jusqu'à Guérande. Ces cavernes n'étaient pas la résidence des fées, mais celle de petits êtres apparentés aux Fions et aux Jetins de la Manche. Une grotte près du Croisic, dont la mer ne cesse de baigner l'entrée, se nomme, disait Richer en 1823, le Trou du Kourican : elle était, assure-t-on, habitée autrefois par des pygmées; la plus grande partie des grottes de Painchâteau a servi d'habitation à ces petits hommes, et c'est une opinion vulgaire reçue dans le pays qu'il a existé jadis sur la côte une tribu de nains appelés Kouricans, qui faisaient leur demeure dans des rochers[4]. Ce nom de Kourican n'est qu'une forme dialectale de Korrigan, terme qui désigne, outre des nains terrestres, de mystérieux petits personnages qui habitaient aussi des cavernes à l'extrémité du Finistère et sur le littoral de la partie bretonnante des Côtes-du-Nord. Des Kourigans qui résidaient dans une des grotte de Batz, passaient pour fort riches : un homme qui voulait prendre une partie de leurs trésors s'y rendit à minuit, mais ébloui par l'or, il s'attarda tellement que les nains

1. B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 58.
2. Albert de Larrive, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 202-203.
3. E. Richer. *Voyage dans la Loire-Inférieure*. Lettre VII. *Le Bourg-de-Batz*, histoires et légendes, s. d. (1899?) p. 109.
4. Richer, *l. c.*

le surprirent, et il n'a pas reparu depuis. Les Korrigans de la grotte de la Govelle y gardaient un trésor qui s'enrichissait des débris des naufrages[1], comme celui des nains qui figurent dans un récit de la presqu'île guérandaise, fort long, très arrangé, et d'une forme prolixe et romantique; il ne semble pas toutefois inventé de toutes pièces, et la tradition a vraisemblablement fourni à l'auteur un certain nombre de traits que l'on peut considérer comme populaires, puisqu'on les retrouve dans d'autres légendes qui lui étaient probablement inconnues. Une mendiante, repoussée de partout et traitée de sorcière, finit par trouver l'hospitalité chez un paludier ; pour le remercier, elle lui remit une petite clé toute rouillée en lui disant d'aller, la nuit suivante, à la grotte des Korrigans de la falaise près de Trégaté, de frapper avec la clé le rocher qui est au fond, et qui s'ouvrirait aussitôt, laissant voir un trésor immense; mais elle lui recommanda d'en sortir avant l'aurore, et elle lui donna aussi un anneau qui devait le rendre invisible. Le paludier arriva à la grotte, la nuit suivante, et il entendit le bruit de l'or et de l'argent que l'on remuait. Il présenta sa clé au rocher, qui tourna sur lui-même, et il pénétra dans une salle immense où brillaient partout l'or et les pierreries. Une multitude de petits hommes noirs, aux pieds de boucs, à la tête cornue, s'agitait dans le palais, où le roi assis sur son trône, faisait l'inventaire de ses trésors : dans un énorme coffre étaient toutes les richesses des navires que les Korrigans avaient fait s'échouer à la côte depuis un an. Le paludier remplit son sac d'or et de diamants, et sortit en regrettant de ne pouvoir en emporter davantage. Il alla cacher son butin dans un menhir qui s'ouvrit au contact de sa clé, puis il retourna à la grotte dont la porte lui livra encore passage. Il puisa de nouveau dans le grand coffre, mais quand il présenta sa clé au rocher, il ne tourna plus sur lui-même; il faisait jour, et comme son anneau avait perdu sa vertu, il cessa d'être invisible, et il fut aperçu par les Korrigans qui l'amenèrent à leur roi. Celui-ci ordonna de l'ensevelir dans l'or qu'il avait si fort convoité, et sa sentence allait être exécutée, lorsque parut la vieille mendiante, qui se changea en une belle princesse, devant laquelle s'inclinèrent les Korrigans. Elle dit au paludier qu'elle avait voulu l'éprouver, et que, pour avoir été trop cupide, les richesses qu'il avait emportées la première fois resteraient éternellement cachées dans le menhir. Mais elle lui fit présent d'un petit plat d'étain qui, trois fois par jour, se remplirait des mets qu'il souhaiterait[2].

Les nains des cavernes de la Basse-Bretagne ne sont pas, comme ceux

1. Henry Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 615.
2. A. Blanlœil. *Récits bretons*, p. 165-181.

du pays de Guérande, des gardiens de trésors. La grotte des Korandons, à l'anse de Portzmoguer, en Plouha (Côtes-du-Nord) est hantée par des Korrigans ou Korandons ; ils ont pour jambes des pattes de chèvres dont les sabots sont en fer. Ils exécutent, la nuit, des danses bruyantes, le fracas des galets remués par les vagues est attribué au piétinement de leurs pieds de fer[1]. Des trous dans les falaises de Bilfot, près de Paimpol, sont habités par des familles de Korandons, et on retrouve ces nains sur plusieurs parties de la côte : entre l'embouchure du Trieux et Lannion, il y en a dans presque tous les trous, mais surtout dans ceux de *Karrek ar sentinel*, le Rocher de la sentinelle, au Port-Blanc : au-dessous est un creux très profond appelé *Toul ar Garandonet*, le trou des nains de la mer ; ils en sortaient la nuit pour danser au bord de l'eau, et l'on disait que parfois ils enlevaient des enfants[1].

D'autres personnages de petite taille habitaient les grottes marines du Finistère, mais leur souvenir est beaucoup plus effacé, et l'on n'a pu recueillir rien de précis sur leur gestes. L.-F. Sauvé qui, en 1882 et 1883, après la publication des légendes des houles de la Manche, fit une enquête sur les grottes du sud de la Bretagne, et en particulier sur celles de Morgate, pourtant assez belles pour être la résidence de personnages surnaturels, ne rencontra aucun fait traditionnel : une seule personne lui dit, et encore avec quelque hésitation, que les Corriquets, qui sont aussi des nains, y avaient autrefois demeuré.

Suivant un récit qui figure dans une relation de voyage écrite par deux poètes, et qui se ressent de l'influence romantique mise à la mode par Souvestre, les nains qui habitaient la grotte des Korrigans, dans l'anse de Dinant, auraient été des génies bienveillants, luttant pour protéger les hommes, avec d'affreux géants du voisinage, qui représentent en quelque sorte l'esprit du mal. Voici, avec de légères suppressions, le récit du *Tro-Breiz*. Ces Korrigans formaient une peuplade de nains velus, et à la même époque d'énormes géants résidaient au Château de Dinant. Ceux-ci, méchants et féroces, faisaient de grands ravages sur la côte. Ils s'emparaient pour leur repas des bœufs et des moutons d'alentour, ils ravissaient les vaisseaux qui s'aventuraient près de leur repaire, les écrasaient entre le pouce et l'index, comme on casse une noisette, et ne faisaient qu'une bouchée des matelots. Les nains, au contraire, étaient aussi bons que leurs voisins étaient mauvais, et ils rendaient service aux hommes en toute occasion. Ils jouèrent plus d'un tour aux géants pour soustraire les paysans à leur férocité ; aussi les hôtes du château conçurent-ils contre eux une haine profonde.

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mér*, t. I, p. 240.
2. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 390-391.

Les Korrigans étant toujours sur leurs gardes, les géants creusèrent secrètement une sorte de tunnel pour pénétrer dans la grotte et surprendre leurs ennemis pendant leur sommeil. Ils donnèrent les derniers coups de pioche comme deux heures sonnaient à l'église du bourg, et ils se ruèrent dans la caverne ; mais ils la trouvèrent déserte et virent seulement un grand feu allumé à l'entrée. Ils voulurent rebrousser chemin ; mais les lutins avaient bouché l'unique issue en provoquant un éboulement de pierres. Les géants moururent asphyxiés, et les larges roches aujourd'hui couchées sur les sables sont les géants pétrifiés dans leur dernier sommeil. Plus tard les Korrigans, voyant que les hommes payaient par de l'ingratitude les services qu'ils leur rendaient, quittèrent le pays[1].

D'après une autre tradition assez romanesque, la grotte de Philopen, voisine de Penmarc'h, aurait servi de retraite à un géant, qui serait venu dans ce pays à la suite du naufrage d'un navire sur l'île Fougère ; ceux des gens du voisinage qui y étaient allés pour recueillir des épaves, n'avaient plus reparu, et pourtant on avait trouvé leurs barques intactes et ramenées au port on ne savait comment ; un petit garçon qui s'était aventuré dans un bateau aurait péri, si un géant qui n'avait, dit-on, qu'un œil, ne fût venu à son secours, et n'eût ramené son embarcation au port. Des nains l'ayant aperçu endormi dans l'île voulurent s'emparer de lui, mais il se réveilla, et les serrant dans ses bras, leur brisa les reins. Quand il avait épuisé ses provisions, il venait à terre, et emportait des vaches à son île, où il se rendait en nageant. Il proposa aux nains de soutenir une lutte avec trois des plus forts d'entre eux, en demandant, s'il était vainqueur, d'avoir le droit de parcours sur tout le territoire. Il les terrassa, ainsi que d'autres lutteurs. Alors ces gens le choisirent pour roi, mais il ne voulut pas accepter les charges de l'emploi, et il se laissa nourrir par eux, en leur prêtant au besoin le secours de sa force[2].

§ 4. LÉGENDES DIVERSES

Les cavernes des groupes étudiés jusqu'ici étaient habitées par des personnages appartenant au monde de la féerie, et les faits qui les concernent sont en assez grand nombre pour que chaque région ait pu être traitée à part. Mais les grottes marines sont l'objet d'autres légendes qui, au lieu de former une sorte de bloc, se rencontrent à l'état isolé,

1. G. P. de Ritalongi : *Les Bigoudens*, p. 491-493. D'après les *Derniers Bretons*, t. I, p. 41-43, Philopen vivait dans une sorte de cabane sur la côte ; le seul trait de ce récit qui ressemble à ceux rapporté par l'auteur des *Bigoudens*, est celui des luttes soutenues contre les plus forts gars du pays.

2. A. Clouart et G. Brault. *Tro-Breiz*, p. 243-245.

en divers pays. C'est en raison de leur dispersion qu'au lieu de les placer dans l'ordre géographique, je les réunis par affinités de sujets.

Il est assez rare que des saints aient habité ces grottes ; pourtant une tradition ancienne rapporte que saint Maudez, quand tout le monde dormait au couvent établi dans l'île qui porte son nom au pays de Tréguier, se rendait au bord de la mer, dans une caverne connue de lui seul, qu'on appelait *Guele Sant Modez*, lit de saint Maudez[1] ; il s'y dépouillait de son froc, et se couchait sur la pierre humide, couverte de quelques herbes sèches. Un jour il ne parut pas à la prière du matin, et les moines firent pour le retrouver des recherches inutiles. Cent ans après sa disparition, un pêcheur naufragé fut jeté par les flots en fureur dans la grotte, où il vit le cadavre parfaitement conservé d'un moine ; quand on l'eut transporté au monastère, on reconnut à son anneau le saint abbé Maudez. Chaque année, à l'époque du pardon, de nombreux pèlerins vont visiter la caverne et y prient pour obtenir la guérison des douleurs : Le malade se couche sur les pierres qui servaient de lit au saint, dans la persuasion qu'il s'en retournera guéri[2]. Une caverne de Noirmoutier se nomme la grotte de Saint-Filbert, parce que ce saint personnage aimait à y venir prier, mais on ne connaît rien de plus[3]. A Plougrescant, lors du pèlerinage à saint Goneri, quelques fidèles visitent une grotte creusée dans un rocher qu'entoure chaque jour la marée, et que, suivant la tradition, le saint habita ; on montre à côté une autre cavité qui lui servait d'étable[4].

Des grottes de l'Océan, en Bretagne et en Saintonge avaient été la demeure d'êtres fantastiques : à Carnac, Collé Porh en Dro vivait dans une houle profonde, maintenant détruite par les flots ; il se plaisait à jouer des tours aux gens du voisinage, et se montrait à eux, tantôt sous l'aspect d'un géant, tantôt sous celui d'un poisson de belle apparence qui se laissait prendre dans les filets; lorsque les pêcheurs avaient tiré leur capture à terre, il devenait homme, et s'enfuyait à toutes jambes vers sa retraite, en riant aux éclats[5].

D'après une légende dont quelques parties sont arrangées, une sorte de monstre qu'on appelait Rô résidait parfois dans les grottes de la côte saintongeaise. Il avait des formes animales, mais une intelligence presque humaine. Il faisait sa nourriture des êtres de la région, surtout des hommes auxquels il tendait des pièges. Il répandait la terreur dans tout le voisinage, et nul n'osait s'attaquer à lui. La côte était d'ailleurs

1. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne, Saint Maudez*, § 6.
2. Elvire de Cerny. *Contes et Légendes de Bretagne*, p. 19-20.
3. Dr Viaud-Grand-Marais. *Guide à Noirmoutier*, p. 93.
4. Guillotin de Corson, in *Rev. de Bretagne*, sept. 1902, p. 172.
5. J. Buléon, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 276-281.

couverte de forêts impénétrables où il trouvait de sûres retraites, ainsi que dans les cavernes creusées en forme de puits au milieu des rochers de la côte. Les flots amenèrent un jour une barque montée par sept guerriers idolâtres. A leur vue la bête recula, en regardant ses adversaires, jusqu'au moment où elle se trouva acculée au pont de la Pierre. Les sept flèches l'atteignirent, deux lui percèrent les yeux, deux autres les oreilles, deux se logèrent dans les narines le septième vint clouer les lèvres de la bête qui, furieuse de son impuissance, se mit à pousser d'effroyables hurlements. On voyait encore, il y a un certain nombre d'années sur la pointe du Chai, sept pierres de granit disposées en forme de cercle autour d'une cavité arrondie dont on ne connaissait pas la profondeur. Ces pierres servirent de sièges de justice aux sept guerriers. L'animal Rô, privé de tous ses sens, fut contraint par ses juges de se refugier dans cette profondeur insondable et fut condamné par eux à demeurer là jusqu'à la fin des temps. Quand Rô hurle vers le nord, Maumusson est bouleversé, quand il envoie vers le nord ses cris de rage, c'est le gouffre de Chevarache dans le Pertuis breton, qui soulève les vagues profondes [1].

Certaines grottes avaient été la retraite de dragons, disparus depuis longtemps, mais dont on montrait encore les traces ; sur la côte bretonne quelques-unes avaient conservé la forme de ceux qui s'y réfugiaient autrefois [2] ; en face du Guéodet, à l'embouchure du Léger, on disait qu'une excavation avait caché le dragon dont saint Thuriau débarrassa le pays en le noyant. A Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine) on appelait Trou du serpent ou de la Guivre, une caverne qui se trouvait près de l'endroit où saint Suliac avait précipité un serpent qui déchirait le sein d'un de ses moines, en punition de sa gourmandise. Jusqu'en 1793, le clergé de la paroisse venait, l'un des jours des Rogations, plonger par trois fois dans la grotte le pied de la grand'croix d'argent [3].

La teinte sanguinolente des parois d'une houle des environs de Granville est la marque du sang des victimes qu'un dragon y a dévorées autrefois [4] ; la végétation, qui a l'aspect et la couleur du sang désséché dans le Trou Baligan, sous la falaise du Nez de Flamanville, a la même origine. Cette caverne a été le repaire d'un serpent gigantesque, qui en sortait de temps en temps pour s'emparer des enfants qu'il emportait dans son antre où il les dévorait. La bête faisait tant de ravages que les habitants, désespérés, se décidèrent, pour faire sa part au monstre, à lui abandonner chaque semaine un enfant désigné par le sort. Saint Germain de La Rouelle en délivra le pays ; il porta un coup

1. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 136.
2. L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 24.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 241 ; Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 17.
4. Paul Sébillot, l. c., p. 237.

de crosse à l'animal qui se tordit, fit quelques mouvements convulsifs et s'incrusta dans un bloc de granit, où on a pu le voir jusqu'au commencement du XIX[e] siècle. Suivant un autre récit, le monstre étant sorti de son antre, saint Germain lui passa son étole au cou et l'étrangla [1].

Le nom de plusieurs grottes semble supposer qu'elle sont en relation avec les puissances infernales. Près du cap Fréhel, le Trou d'Enfer, qui porte aussi l'ancien nom celtique de Tout Ifern, est un long couloir, s'avançant au loin dans les terres, et, qui maintenant n'a plus de voûte ; il est la résidence d'un diable qui en sort pour aller à la recherche des marins noyés en état de péché mortel [2].

A Carteret (Manche) les vieilles racontaient que Satan s'était battu avec saint Georges dans une caverne appelée le Tombeau du diable ; le grand saint l'avait terrassé sous son cheval de guerre, et l'avait atteint d'une blessure qui le cloua contre un de ces rocs. Ceux qui racontaient ces choses montraient à leurs enfants des marbrures rougeâtres qui sillonnaient la pierre bleue, comme une incrustation du sang du démon [3]. Le diable fréquentait une autre grotte normande : celui qui s'aventure dans le Trou Baligan, qui s'étend, dit-on, jusque sous l'église de Flamanville, y trouve une table magnifiquement servie, mais s'il a le malheur de s'y asseoir, le diable survient et l'enlève [4].

Des traditions que l'on rencontre sur la côte sud du Finistère et à Nice, mais qui paraissent inconnues ailleurs, racontent que certaines cavernes étaient hantées par des revenants et des âmes en peine. Quand il y a des naufrages dans la baie de Douarnenez, la mer transporte les noyés dans la grotte de l'Autel, près de Morgate. Leurs âmes y séjournent pendant huit jours avant de partir pour l'autre monde. Celui qui troublerait leur solitude en s'aventurant dans cette grotte durant cette période y périrait de male mort [5]. A Nice, derrière le Château anglais, se trouve la batterie des Sabatiés, qui a remplacé l'ancien *barri dei Sabatiè*, défendu au moyen âge par la corporation des cordonniers. Au-dessous, la mer a creusé les grottes des Sabatiés, où l'onde réveille sans cesse des échos qui se fondent en un bruit sourd. Les marins disent que ce sont les revenants, compagnons de saint Crépin, qui continuent à battre des semelles revenantes [6].

Il est assez rare que les grottes maritimes passent, comme la plupart

1. Jean Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 16-18 ; *Soc. arch. d'Avranches*, t. V. (1882), p. 155.
2. François Marquer, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 357.
3. Barbey d'Aurevilly. *Une vieille maîtresse*, p. 319.
4. *Société arch. d'Avranches*, t. V. p. 155.
5. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 7.
6. Négrin. *Guide de Nice*, p. 187.

de celles de la terre ferme, pour recéler des richesses. Deux seulement des nombreuses légendes des houles de la Haute-Bretagne parlent, et presque incidemment, de trésors : un château du monde souterrain, auquel on accédait en passant par la houle de la Corbière, avait des coffres d'or dans ses caves que seule pouvait ouvrir une clé magique ; un nain assis sur un trépied entre un brasier et une grosse pierre qui fermait l'entrée d'une caverne, gardait les trésors des fées dans la Houle de Poulifée [1] ; une grotte à Yeaudet et celles des Korrigans de la presqu'île Guérandaise contenaient aussi des richesses. Cette conception de cavernes à trésors, qu'on retrouve dans la Loire-Inférieure, semble plus commune sur le littoral de la Provence. Un pêcheur s'étant aventuré sur les rochers du Cap qui abrite La Ciotat, tomba à la mer et ne se fit aucun mal, ayant invoqué au moment de sa chute sainte Madeleine ou Notre-Dame de la Garde ; il pénétra dans une grotte qui renfermait les plus belles branches de corail que l'on puisse voir ; mais, ce jour-là, il ne songea pas à dérober les richesses qui l'entouraient, et voyant un rayon de soleil qui lui indiquait la voie à suivre, il se hâta de sortir de la caverne. Quelques jours après il y retourna, mais, suivant les uns, il ne put en retrouver l'ouverture ; d'après les autres, quand il eut ramassé le corail, il ne revit plus le rayon lumineux qui devait lui servir de guide, et il mourut de faim à côté de sa richesse [2]. Cette tradition a été rapportée sous une forme moins légendaire dans le premier quart du XIXe siècle : un nageur ayant été entraîné dans une grotte, y vit des branches du plus beau corail, et s'en étant chargé, fut assez heureux pour trouver une ouverture. Toute la ville de La Ciotat était alors persuadée de cette découverte, mais personne n'en a connu l'auteur, et on a essayé en vain de retrouver cette mine merveilleuse [3].

A Guers, non loin de Toulon, la caverne du Loup est remplie de trésors ; mais il n'est pas facile d'y arriver, car l'entrée en est gardée par un loup de mer gigantesque (*labrax lupus* ou bar) prêt à s'élancer sur les chercheurs [4].

Les noms de certaines grottes perpétuent le souvenir d'événements qui s'y étaient passés, mais qui n'avaient rien de surnaturel. A Biarritz, la Chambre d'amour rappelle la légende, souvent racontée, de deux amants que la mer y surprit. Elle était connue dès le commencement du XIXe siècle, avant de figurer dans l'*Hermite en province* dont la vignette du frontispice représente la catastrophe ; la grotte à Madame,

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 38, 97.
2. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 364.
3. Cte de Villeneuve. *Statistique des Bouches-du-Rhône* (1821), t. I, p. 255.
4. Albert de Larrive, in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 202.

à Piriac, avait été ainsi appelée après qu'une veuve, devenue folle à la suite de la mort de son mari, s'y fut laissée noyer[1].

La Goule du Loup, grotte auprès de la Briantais, à l'embouchure de la Rance, avait peut-être été le théâtre de quelque aventure tragique, qui s'est transformée en une sorte de facétie, que l'on raconte aux enfants de Saint-Servan pour les engager à se tenir tranquilles pendant qu'on fait leur toilette ; Guichard, qui ne voulait pas se laisser peigner, fut attiré dans la grotte par ses poux qui avaient soif ; c'est là qu'il s'endormit et qu'il fut avalé par les vagues[2].

En dehors des deux faits cités plus haut, et qui sont en relation avec des cavernes jadis habitées par des saints, on n'a relevé, à l'époque contemporaine, aucun acte superstitieux ou cultuel qui se rattache aux grottes maritimes. Le trait qui suit est peut-être très moderne, et il semble que la coutume était surtout pratiquée par des civilisés. Jusqu'à ces dernières années, quand les bateaux allaient en excursion à l'île de Césambre, on ne manquait jamais de visiter la grotte de saint Brandan qui s'ouvre dans la falaise, et l'on disait que le saint faisait trouver des maris aux filles[3].

On va ramasser dans les houles de Saint-Cast des herbes, auxquelles on attribue la vertu de guérir toutes sortes de maladies. Elles y étaient autrefois cultivées secrètement par les fées qui les employaient à fabriquer la pommade qui servait à leurs enchantements. C'est pour cela qu'on les appelle Herbes à sorciers[4].

1. A. Blanloeil. *Récits bretons*, p. 161.
2. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 507.
3. Comm. de M. Eugène Herpin.
4. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 516.

CHAPITRE VI

LE BORD DE L'EAU

§ 1. LES ÊTRES SURNATURELS ET LES SORCIERS

Le folk-lore de la partie du rivage comprise entre la limite des plus hautes marées et celle des plus basses n'est pas très considérable, et il n'existe guère que dans les pays où la mer couvre et découvre tour à tour de vastes espaces. Les personnages dont les gestes ont pour théâtre le fil de l'eau, les sables, les herbiers ou les groupes rocheux que les flots cachent durant une période plus ou moins longue pour les laisser à découvert pendant quelques heures, sont moins nombreux que ceux qui fréquentent les falaises. Les fées des grottes qui y sont creusées, et dont le seuil est pourtant baigné par les eaux, accomplissent dans leurs demeures ou sur la terre ferme des actes variés ; mais on parle rarement de leur présence sur le sable ou dans le voisinage immédiat de la mer. Par contre, quelques-unes de celles qui ont leur résidence sous les flots, et qui appartiennent à un groupe différent, en sortent pour se montrer sur les plages, et surtout à une petite distance de la mer elle-même.

Les divers êtres surnaturels qui fréquentent les grèves y viennent parfois en plein jour ; mais on est plus exposé à les rencontrer vers le soir, au moment où le crépuscule donne aux choses des aspects mystérieux et fantastiques, et surtout lorsque les ténèbres enveloppent la terre ; au reste, suivant une croyance à peu près générale sur les côtes de la Manche, les fées sont d'ordinaire invisibles le jour, excepté pour les gens dont les yeux ont été frottés avec la pommade magique qu'elles possèdent et qui sert à leurs enchantements ; mais, la nuit, tout le monde peut les voir [1].

Bien que le sable à la fois doux et solide de certaines plages semble inviter à la danse, les dames de la mer, qui, comme les fées terrestres, aimaient ce passe-temps, formaient d'ordinaire leurs rondes sur le

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 54, 68.

gazon des falaises ou des prairies plutôt que sur les grèves. Pourtant les sept fées de la houle de la Chanouette se plaisaient à danser au clair de la lune sur le sable moelleux d'une petite crique voisine de leur grotte[1].

A l'île d'Ouessant, les *Tréo-fall* ou méchants esprits, appelés aussi *Danserienn noz* ou danseurs de nuit, mènent leurs rondes sur le rivage, et y accomplissent les mêmes actes que sur les falaises (cf. p. 88). Les lutins du pays de Tréguier venaient, au crépuscule, prendre leurs ébats entre le bord de l'eau et la rive : un jeune homme de Penvenan étant descendu à la grève, un peu avant le coucher du soleil, pour chercher ses vaches, vit une bande de Corandons qui s'y divertissaient en formant une ronde ; ils lui firent signe de venir avec eux, et il se mit à danser avec les petits hommes. Il y prenait grand plaisir, lorsqu'au bout de quelque temps, il se souvint qu'il était venu pour ramener son troupeau. Il regarda autour de lui, mais, ne reconnaissant pas l'endroit où il se trouvait, et ne voyant plus ses vaches, il se mit à pleurer. « Ne vous chagrinez pas, lui dirent les nains de la mer, vos vaches sont dans tel endroit, tout près d'ici ». Le garçon les y trouva en effet, mais il s'aperçut qu'en dansant avec les Corandons, il avait fait plusieurs lieues, sans s'en douter[2].

A Guernesey les sorciers et les sorcières se réunissaient pour danser sur les sables de la Baie de Rocquaine, et ils chantaient une ronde dont le refrain était : « Qué-hou-hou ! Marie Lihou[3] ! »

Avant d'avoir éprouvé la malice des hommes, les *Morganed* de l'île d'Ouessant et les *Morganezed* leurs femmes, qui avaient, ainsi qu'on l'a vu p.36, leur résidence sous les eaux, venaient, beaucoup plus fréquemment qu'aujourd'hui, jouer et folâtrer sur le sable fin et les goëmons du rivage ; on les voyait surtout au clair de lune, et ils démêlaient leurs cheveux blonds avec des peignes d'or et d'ivoire. Le jour, ils faisaient sécher au soleil, sur de beaux linceuls blancs, des trésors de toutes sortes. On jouissait de leur vue tout le temps qu'on restait sans remuer les paupières, mais, comme le linge des fées marines de la Haute-Bretagne, ces richesses disparaissaient au premier battement. Cependant ils les laissaient voir quelquefois aux hommes. Un jour, deux jeunes filles de l'île, occupées à chercher des coquillages, virent une Morganès qui étalait ses trésors sur deux belles nappes blanches. Elles arrivèrent, en se glissant derrière les rochers, jusqu'auprès de la Morgane, sans être aperçues d'elle. Au lieu de se jeter à l'eau

1. Paul Sébillot. *Contes*, t. II, p. 85.
2. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 366-367.
3. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 279.

et d'emporter ses trésors, celle-ci, voyant que les jeunes filles étaient gentilles et paraissaient douces, replia ses deux nappes sur toutes les belles choses qui étaient dessus, et leur en donna à chacune une, en leur recommandant de ne regarder ce qu'il y avait dedans que lorsqu'elles seraient arrivées à la maison, devant leurs parents. L'une d'elles ne put résister à la tentation, et, ayant déplié le linceul, elle n'y trouva que du crottin de cheval. L'autre alla jusqu'au logis, tout d'une traite, et elle n'ouvrit sa nappe que sous les yeux de ses parents : elle contenait des pierres précieuses, des perles fines, de l'or et de beaux tissus. La famille devint riche, et l'on prétend qu'il existe encore, bien qu'il y ait longtemps de cela, chez ses descendants, des restes du trésor de la Morgane[1].

Dans le pays de Tréguier, des fées malveillantes faisaient jadis périr ceux qui s'aventuraient la nuit sur la grève. Les paludiers de Crec'h Morvan, jaloux des sauniers de Buguelès dont le sel était de meilleure qualité, offrirent de payer à la Vieille Fée de Grwagez un boisseau de sel par jour, à la condition qu'elle contrarierait leurs rivaux ; l'une de ses compagnes allait se poster sur la route tracée à travers la grève, et remplie de crevasses et de fondrières, par laquelle les gens de Buguelès transportaient leur sel la nuit; elle leur cachait les endroits dangereux et les précipices au fond desquels ils allaient souvent rouler avec leur charge. Comme ils disparaissaient l'un après l'autre et que le sel n'arrivait plus guère qu'en petite quantité à la sécherie de saint Nicolas, le saint leur dit que sans doute le diable les punissait d'avoir fraudé, et il les menaça de faire venir son sel de Crec'h Morvan. Une nuit, au lieu d'envoyer les hommes comme d'ordinaire, le saint les remplaça par des femmes, qui se mirent à marcher à la file. A peine avaient-elles fait quelques pas, lorsque celle qui était devant tomba dans une fondrière, mais ses compagnes, au lieu de l'en retirer, lui jetèrent de grosses pierres, et continuant leur route, arrivèrent sans encombre dans l'île. Le lendemain elles furent bien étonnées de voir à son travail celle qu'elles croyaient avoir tuée. On la questionna, et elle répondit qu'elle n'avait pas bougé de chez elle. La nuit suivante, on trouva dans la fondrière, sur le tas de pierres, des habits de femme que l'on reconnut pour appartenir à l'une des mauvaises fées de Grwagez; c'était en effet l'une de celles-ci qui était tombée dans la fondrière, en essayant d'y attirer les paludières. Depuis, tous les ans, les sauniers, pour conjurer le sort, jetaient dans ce trou des vêtements de femme avec une hotte de sel[2].

1. F.-M. Luzel, in *Revue de France*, 1874, p. 776 ; *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 269-272.

2. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 391.

Ceux qui s'approchent trop des endroits dangereux, ou qui, au crépuscule ou à la nuit close, se trouvent seuls sur les grèves, sont exposés à y rencontrer d'autres êtres fantastiques et méchants. Ils sont particulièrement redoutables pour les enfants, et les récits où ils figurent semblent avoir été imaginés, ou conservés, pour les rendre prudents et les empêcher de s'écarter des villages. Vers le commencement du XIX[e] siècle on croyait encore, dans la région de l'Aude, à l'*ome pelut*, l'homme velu, qui se tenait sur les bords du fleuve et sur les rivages de la mer. Chaque localité avait le sien, qui emportait dans sa barque les habitants, et surtout les petits enfants, qui s'aventuraient trop près de sa demeure; il les emmenait au loin pour les vendre comme esclaves. Cette dernière circonstance se lie peut-être à un souvenir confus des incursions fréquentes des pirates barbaresques sur les bords de la Méditerranée [1].

Sur la côte dieppoise, on connaissait une sorte de lutin qu'on appelait le Petit homme rouge, et qui était peut-être le même que le Nain rouge des falaises, auquel les pêcheurs s'adressaient pour qu'il gardât leurs filets[2]. Vers 1830, les vieilles femmes du Pollet racontaient à leurs petits-fils une de ses apparitions : comme il passait un jour sur le rivage alors que beaucoup d'enfants y jouaient, ils se moquèrent de lui ; mais le petit homme se fâcha, ramassa des pierres et se mit à les leur jeter. Il était tout seul, et cependant elles pleuvaient comme si cent bras les eussent lancées. Les enfants, effrayés, allèrent d'abord se réfugier dans le bateau d'un pêcheur ; mais le nain les suivit et continua de les bombarder, si bien que, pour se mettre à l'abri, ils descendirent à fond de cale et y demeurèrent cachés. Cependant ils entendirent les pierres résonner sur le pont pendant plus d'une heure. A la fin tout parut tranquille, et il virent que le petit homme avait disparu ; quant aux pierres, il n'en restait pas une seule sur le pont[3]. Aux environs de Saint-Malo, les mères, pour détourner leurs enfants d'aller le soir au bord de l'eau, leur parlent de plusieurs personnages terribles qu'ils sont alors exposés à rencontrer : Gros-Jean guettait ceux qui s'attardaient seuls sur le rivage, pour les emporter dans un tonneau où il les tenait enfermés, ne leur donnant à manger que des ribères (*fucus*) avec de l'eau salée pour toute boisson. Nicole, le lutin protéiforme, qui jouait tant de tours aux marins, même en pleine mer, enlevait les petits pêcheurs qu'il voyait dans le havre à la chute du jour. Une sorte de bête, assez mal définie, appelée, on ne sait pourquoi, Saint-Nicolas,

1. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 421.
2. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 136.
3. Amélie Bosquet, *l. c.*, d'après Shoberl. *Excursions in Normandy*, t. I, p. 259.

était armée de griffes pointues avec lesquelles elle déchirait la figure des petits garçons qu'elle rencontrait le soir sur la grève [1].

Les sables et les rochers de la plage sont le théâtre de diverses autres hantises, parfois assez vaguement décrites, mais d'une nature généralement déplaisante. Lorsque la tempête faisait rage, l'Ankou, personnification de la Mort en Basse-Bretagne, venait s'asseoir sur un rocher et riait aux éclats [2]. Par les jours de gros temps, une ombre errait autour du récif de la Roche Rouge dans la Lieue de Grève (Côtes-du-Nord); elle allait au-devant des voyageurs attardés, et les attirait peu à peu vers la mer qui les engloutissait [3]. Les feux-follets que l'on voit dans le voisinage de la mer, sont, au pays de Tréguier, l'objet des mêmes superstitions que le feu de Saint-Elme ; à l'île de Batz, on semble les considérer comme des lutins noyeurs : ils se plaisent à égarer ceux qui ont l'imprudence de les suivre, et qui vont se jeter dans la mer en croyant continuer leur route sur la terre ferme [4].

D'autres esprits manifestent leur présence par des cris, et parfois, comme les Braillards de l'île de Noirmoutier, ils portent un nom caractéristique. Ceux-ci poussaient des cris plaintifs, la nuit, quand le vent soufflait avec violence. Les marins, croyant entendre des naufragés qui réclamaient leur aide, se jetaient à l'eau et nageaient à leur rencontre ; mais plus ils avançaient, plus le courant semblait emporter les Braillards. Ils reculaient jusqu'à ce qu'ils eussent entraîné leurs bienfaiteurs au bord d'un précipice ; alors ils se soulevaient au-dessus des vagues, riaient bruyamment et disparaissaient [5]. Près de Carnac, le lutin protéiforme Collé Pohr en Dro appelait au secours, comme s'il était sur le point de se noyer ; quand il voyait qu'on se mettait à l'eau pour le secourir, il marchait au milieu des flots et éclatait de rire [6]. Un esprit appeleur, bien connu en Basse-Normandie sous le nom du Moine de Saire, se tient tantôt au bord de l'eau, tantôt il se fait entendre sur la mer. On le voit souvent dans la rade de Cherbourg, sous l'apparence d'un homme qui se noie. Il crie : « Sauve la vie ! » Si un matelot s'avance pour le secourir, le fantôme saisit la main qu'on lui tend et entraîne le malheureux au fond des flots. Alors un ricanement infernal se fait entendre à l'endroit d'où partaient quelques instants auparavant des accents de détresse. Quelquefois le moine se place sur les rochers et ne cesse de crier à ceux qui passent sur la grève : « Allez par ici, venez

1. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 12.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 107.
3. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 206.
4. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 139.
5. Viaud-Grandmarais, in *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, t. X, p. 343.
6. J. Buléon, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 278.

par là ! » afin de les attirer aussi dans la mer. Il fréquente particulièrement les rivages de Réville et de Rideauville, où tous les sauniers de ces parages passent pour être en commerce avec lui[1]. Aux environs de Gréville, quand la tempête est violente, des cris lamentables sortent parfois de la mer. Si on se dirige du côté d'où ils paraissent provenir, ils semblent partir tout à coup du côté opposé. On met un canot à l'eau, la voix se fait entendre de plus en plus au large, l'individu que l'on croit apercevoir sombre pour reparaître plus loin ; le mieux c'est de regagner la côte, s'il en est temps encore. Ce personnage est le Moine de Saire, un damné qui veut entraîner à sa suite les gens dans l'enfer. Il se montre aussi sur le rivage, reconnaissable à son froc blanc ; il cause avec le passant, le défie à la course, et s'il accepte, il l'attire peu à peu vers la mer[2].

La presqu'île sablonneuse de *Penn-er-Lo* à Quiberon était jadis le domaine d'une d'une sorte d'esprit, à la voix mélodieuse, qui s'appelait *Pautre Penn-er-Lo*, le garçon de Penn-er-Lo. Il se présentait aux voyageurs qui s'étaient laissés surprendre par la marée ou par la nuit, au gué qu'il fallait franchir avant la construction de la route de Plouharnel à Quiberon, et il leur proposait de le leur faire passer sur son dos. S'ils acceptaient, il les transportait jusqu'au milieu du gué, et arrivé là, il les précipitait dans la mer en riant à gorge déployée[3].

Suivant les vieux marins de Luc-sur-Mer (Calvados), les personnes qui, par mauvais temps, la nuit, sortaient *sans lanterne* sur le bord de la mer, voyaient un fantôme noir sans tête. C'était l'indice d'un très mauvais temps et l'annonce d'un naufrage. Pour parer à ces dangers, les habitants se munissaient de lanternes et par ce moyen indiquaient aux marins de l'endroit où ils pouvaient heureusement débarquer[4].

A Yport et dans les villages voisins, des espèces d'animaux marins, sous l'apparence de moutons ou de chevaux, se montraient souvent sur le rivage. Leurs yeux, d'une douceur enchanteresse, fascinaient celui qui les regardait ; bientôt, malgré lui, il plongeait dans la mer à leur suite et ne reparaissait plus[5]. Aux environs de Carnac, le lutin Collé Pohr en Dro prenait quelquefois la forme d'un cheval ; si quelqu'un avait l'imprudence de monter sur son dos, il galopait vers la mer, et arrivé au fil de l'eau, s'évanouissait entre les jambes de son cavalier[6].

Les sorciers sont assez rarement en rapport avec le rivage : pourtant

1. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 265.
2. J. Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 32-33.
3. Abbé Collet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 364.
4. Com. de M. L. Quesneville.
5. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 216.
6. J. Buléon, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 279-280.

le Sorcier rouge se promenait la nuit au bord de l'eau près de Roscoff, et précipitait dans les flots quiconque avait la témérité de troubler sa solitude. Comme les tempestaires de l'intérieur, il excitait les orages en frappant la mer à coups de fourche ou avec une longue gaule[1]. Une femme de Guernesey, dont on fit le procès en 1617, avoua qu'elle se rendait parfois sur la plage pour le sabbat[2]. Les sorciers de Noirmoutier se réunissaient à l'anse du Coin de Maupas, et c'est là qu'ils se mettaient en communication avec ceux de l'île de Ré[3]. Dans le Mentonnais, les sorcières s'assemblaient près de la mer, sous un caroubier[4].

Quoique les pêcheurs de la Manche disent que, de minuit aux premiers rayons de l'aurore, les grèves ne sont plus aux vivants, mais au démon, alors que dans l'intérieur des terres, l'heure du diable commence à dix heures pour finir à deux heures du matin, je ne connais aucune légende où le diable en personne apparaisse sur les sables[5].

Je n'ai pas non plus retrouvé dans la tradition contemporaine les « chanteuses de nuit » qui, d'après un romancier maritime, étaient les esprits malfaisants de la grève à la nuit close[6].

§ 2. LES AMES EN PEINE

Le poète Claudien disait, sans doute d'après des récits de voyageurs, que les Armoricains voisins de la mer voyaient passer les pâles fantômes des morts et entendaient le bruit de leur vol et de leurs lamentations. Cette croyance est encore répandue de nos jours sur plusieurs points du littoral[7]. En Bretagne, les morts y viennent en procession ou isolément, accomplir un vœu fait en mer, une pénitence posthume, ou implorer une sépulture chrétienne. Des jeunes filles virent un soir, près de Saint-Servan, des enfants de chœur, un aumônier, des marins en pantalons blancs qui, sortis de la mer, s'en allaient faire à Saint-Jouan le pèlerinage qu'ils avaient promis, morts ou vifs[8]. Un capitaine de Binic, surpris par un orage subit, avait aussi formulé un vœu pour lui et son équipage ; mais il était trop tard, et son navire périt corps et biens. Cependant le vœu étant formé, il fallait l'accomplir. La nuit suivante, on vit défiler le long des rochers de la côte une procession composée d'autant de personnes qu'il y avait d'hommes dans l'équipage. Tous

1. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 217.
2. Louisa Lane Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 75.
3. Benjamin Fillon. *Poitou et Vendée*, p. 263.
4. J.-B. Andrews, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 335.
5. Paul Sébillot. *Notes sur les traditions*, p. 4.
6. Eugène Sue : *Kernok le Corsaire*, 1841, in-18, p. 4.
7. *In Rufinum*, l. I.
8. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 505.

étaient vêtus de linceuls blancs, dégouttants d'eau salée, et chantaient d'une voix lugubre les litanies de la Vierge en se dirigeant vers la chapelle de Notre-Dame de la Ronce. A leur arrivée, celle-ci fut subitement illuminée, ils chantèrent encore sous les voûtes, puis les clartés disparurent. Seulement on entendit encore le long de la falaise un *Libera* sourdement murmuré à travers le bruit des flots[1]. A l'anse de Vorlen, dans la baie des Trépassés, les morts sortent de la mer et traversent le sable pour gagner une chapelle du rivage[2]. Des processions de noyés ont lieu sur la grève et dans les garennes abandonnées la nuit de la Toussaint : un pêcheur, en venant d'amarrer son bateau, vit sur la plage des lumières et une infinité de gens qui se dirigeaient vers l'église. Il ôta son chapeau et les suivit ; mais, quand il voulut entrer dans l'église avec eux, l'ancien recteur, défunt depuis quinze ans, abattit la main sur son épaule, et lui dit de retourner chez lui, parce que ce n'était pas la place des vivants[3]. Quelquefois on ne voit rien, mais on entend des appels et des prières qui partent toujours du même endroit : ce sont les naufragés ensevelis dans les sables de la baie des Trépassés, qui réclament une poignée de terre bénite[4]. Certains morts ne restent pas tranquilles tant que cette satisfaction ne leur a pas été accordée. La main d'un corsaire hollandais enterré sur le rivage de l'île Loscouet, sortit du sable à plusieurs reprises, jusqu'au jour où l'on jeta sur sa fosse quelques pelletées de terre du cimetière Saint-Sauveur[5].

Suivant une croyance à peu près générale en Bretagne, les noyés dont le corps n'a pas été retrouvé et enseveli en terre sacrée, errent éternellement le long des côtes Il n'est pas rare qu'on les entende crier dans la nuit, lugubrement « *Iou ! Iou !* » On dit alors dans le pays de Cornouaille : « *E-man Iannic ann ôd a iouall !* Voilà petit Jean de la Grève qui hurle ! » Ce nom de *Iannic ann ôd* est appliqué à tous les noyés hurleurs. Iannic n'est pas méchant pourvu qu'on ne s'amuse pas à lui renvoyer sa plainte sinistre ; mais il arrive malheur à celui qui se risque à ce jeu. Si on lui répond une première fois, il franchit d'un bond la moitié de l'espace qui le sépare de l'imprudent ; si celui-ci répond une deuxième fois, il franchit la moitié de cette moitié ; il rompt le cou de l'homme qui lui a répondu une troisième fois[6]. Les *Krieren noz*, les crieurs de nuit, âmes errantes des naufragés qui demandent le repos en terre bénite, errent et se lamentent parmi les grands rochers

1. Ducrest de Villeneuve, in *Revue litt. de l'Ouest*, 1836-7, p. 136 et suiv.
2. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 656.
3. Ch. Le Goffic. *Sur la côte*, p. 62.
4. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 656.
5. Ch. le Goffic, l. c., p. 67.
6. A. Le Braz. *La légende de la Mort*, t. II, p. 15-16.

de la côte trécorroise, surtout la nuit de la Toussaint[1]. Dans le Val de Saire (Manche) on évite d'aller cette nuit-là, sur le bord de la mer, parce que l'on y verrait, gesticulant sur les rochers, les fantômes des marins noyés qui viennent demander des prières[2]. A Aurigny, les pêcheurs entendent parfois dans la baie de Soye des plaintes qui semblent partir de l'endroit où fut, dit-on, enterré vivant, il y a bien des années, un naufragé espagnol[3].

Bien que leurs cris soient importuns, plusieurs de ces âmes en peine semblent avoir de bonnes intentions à l'égard des vivants, et tout en implorant un peu de terre sainte ou des prières, elles les avertissent de prendre garde au mauvais temps. A la fin du XVIIIe siècle, les portes des maisons de l'île de Sein ne se fermaient qu'aux approches de la tempête ; des feux follets, des sifflements l'annonçaient. Quand on entendait ce murmure éloigné qui précède l'orage, les anciens s'écriaient : « Fermons les portes, écoutez les *Crierien*, le tourbillon les suit ». Ces Crierien étaient les ombres des naufragés qui demandaient la sépulture[4]. Dans la région du Cap Sizun, en face de l'île, on dit actuellement que les noyés adoptent un cantonnement, où ils crient le soir et le matin, surtout quand le temps est menaçant. Ce sont les *Chouerien*, les Crieurs. Ils font quelquefois si grand tapage qu'on ne peut pas habiter près de ce lieu. Il sont invisibles ; parfois cependant ils prennent l'apparence de naufragés. Les *Chouerien-Porzen* se trouvent dans une petite crique au sud-ouest de Lescoff, près du sémaphore de la pointe du Raz. On a compris quelquefois leurs cris : « *Ho ! la ! la ! tenna ar bagou da séc'ha !* Ho ! la ! la ! tirez les bateaux au sec ! » Bon conseil à l'approche de la tempête ! On les a vus quelquefois monter la falaise : ils sont sept marchant toujours à la file. Ils ne font pas de mal, mais assourdissent[5]. La nuit, les damnés qui habitaient le gouffre de Belangenet près de Clohars (Finistère), creusé par le Diable pour y noyer les âmes des méchants, faisaient entendre des rugissements continuels[6].

Dans la Braye du Valle des espèces de ponts, formés de blocs grossiers entassés, sont très dangereux à cause des goémons qui s'y sont attachés et qui les rendent glissants, et aussi à cause de la rapidité de la marée qui vient les recouvrir. Les fantômes de ceux qui y ont péri les hantent. Le plus redouté de ces entassements de rochers se nomme le « Pont Saint-Michel » ; la nuit le Feu bellenger semble danser sur les sables et glisser sous lui, et même en plein jour, lorsque le soleil est le

1. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 50.
2. Comm. de M. Louis Quesneville.
3. Louisa Lane Clarke. *Folk-lore of Guernsey*, p. 109.
4. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, p. 290.
5. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 656.
6. *La France maritime*, t. I, p. 384.

plus brillant, des cris de détresse qui n'ont rien d'humain se font entendre[1].

§ 3. LES VASES ET LA GRÈVE

Il est assez remarquable que les vases engloutissantes et les sables mouvants qui existent sur bien des points du littoral, soient l'objet d'un petit nombre de traditions. Relativement à leur origine, je connais un seul récit que l'un des auteurs de *Tro-Breiz* dit avoir recueilli à Vannes. Lorsque saint Vincent Ferrier eut converti les Vannetais, il voulut aller porter l'Evangile en d'autres pays ; comme il n'y avait pas de port à cette époque, il s'avança sur la plage pour gagner le bateau, mais soudain le fond de sable céda sous ses pas ; il venait de se transformer en vase ; le saint continua sa route, mais voyant qu'il allait s'enliser, et que Dieu sans doute s'opposait à son départ, il regagna le rivage. C'est depuis ce temps que la rivière et toute la baie de Vannes sont remplies de vase limoneuse[2].

Voici, sur les grèves engloutissantes, quelques légendes, dont les deux premières sont fortement teintées de romantisme. Le soir, à la marée montante, on voit la dame blanche des vases qui promène sur les tangues mobiles du Mont Saint-Michel son corps de fée ; c'est elle qui prend dans ses bras couleur de flot les voyageurs en péril de mer, et se laisse glisser avec eux dans le gouffre des sables mouvants[3]. Au musée de Dieppe un dessin, signé Huart, qui paraît remonter à une soixantaine d'années, est accompagné d'une pancarte écrite à la main, qui en explique ainsi le sujet : Un cavalier demeurait immobile sur son cheval devant le cercueil de sa fiancée ; tout à coup, le vent éteint les cierges qui brûlaient auprès, le cheval se cabre, le chevalier se sent enveloppé d'un grand froid qui le glace, et il entend une voix qui lui dit faiblement : « Viens ». Le cheval détale aussitôt à une allure fantastique, et bientôt il arrive sur les grèves. Tout-à-coup il fait un soubresaut : son pied a glissé sur une partie plus molle de la vase, et cheval et cavalier y disparaissent. Son âme avait rejoint celle de sa fiancée, et toutes deux se rencontrent, dit-on, chaque année, au rendez-vous que se donnent les trépassés, le premier novembre, dans les brumes du Mont Saint-Michel[4]. Maintenant les gens de l'embouchure du Couesnon disent que le 2 novembre un brouillard blanc se lève à la tombée de la nuit. Il est composé des âmes des malheureux enlisés

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-lore*, p. 160.
2. A. Clouard et G. Brault. *Tro-Breiz*, p. 9.
3. E. Herpin. *La Côte d'Emeraude*, p. 449.
4. Gustave Fouju, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 420.

qui dorment sous les tangues. Et comme ces âmes sont innombrables, le brouillard s'étend sur toute la baie. Au matin ceux qui passent sur le rivage entendent murmurer : « Dans un an ! Dans un an » ! Ce sont les esprits qui se disent adieu jusqu'à la prochaine commémoration des morts[1].

Il y a une trentaine d'années on racontait aux environs de Pontorson qu'au temps jadis trois pèlerins, un homme, sa femme et son enfant, se rendaient par la grève au Mont, lorsque, connaissant mal la route, ils s'engagèrent dans les sables mouvants ; le mari essaya de soutenir sa femme qui tenait son enfant dans ses bras ; mais il disparut sous la vase ; la femme y enfonça à son tour, en élevant les bras aussi haut qu'elle le pouvait pour que son fils ne fût pas englouti ; mais le pauvre petit descendit aussi dans les sables mouvants, et bientôt son petit doigt resta seul visible. L'archange saint Michel aperçut du haut du ciel ce petit doigt qui remuait encore : il descendit et prenant le doigt de l'enfant, il le retira de la vase, et avec lui sa mère et son père qui se tenaient enlacés et qui, par un miracle n'avaient eu aucun mal[2].

En plusieurs endroits du rivage on voit des fontaines que la mer recouvre, et dont l'eau, dès que le flot s'est retiré, est pourtant aussi douce et aussi limpide que si elle était en plein champ. Les riverains expliquent par des légendes cette propriété pourtant facile à comprendre. A l'île de Batz une de ces fontaines fut produite d'un coup de bâton par saint Pol[3]. Voici à quelle circonstance une source qui existe dans un vieux tronc d'arbre au milieu de la grève de la baie du Port-Blanc doit le privilège de fournir une eau potable dès que la mer a cessé de la couvrir. Saint Maudez, dont la chapelle se trouve non loin de là, avait été rendre visite à son ami saint Gildas. C'était jour de jeûne et de vigile et celui-ci servit de la morue salée. Quand on eut dîné, saint Gildas alla reconduire saint Maudez ; le temps était très chaud, et saint Maudez avait grand soif. On traversait en ce moment une forêt que la mer a détruite depuis ; saint Maudez proposa à saint Gildas d'aller voir saint Nicolas à Buguélès et de lui demander quelque chose à boire. Mais saint Gildas était fâché avec saint Nicolas et ne voulait pas le voir. « Si tu ne viens pas, dit saint Maudez, j'irai tout seul, parce que ta morue me fait sécher de soif ». Saint Gildas se mit alors en colère : « Tant pis, dit-il, en frappant la terre du pied, près d'une souche d'arbre où il étaient assis, je n'irai jamais chez saint Nicolas ». A l'instant une source sortit de la souche et saint Maudez put étancher sa soif[4].

1. G. W. in *Le Chercheur de l'Ouest*, novembre 1901.
2. Guyot-Daubès, in *Revue des Trad. populaires*, t. XIII, p. 40.
3. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 81.
4. G. Le Calvez, in *Revue des Trad. populaires*, t. XII, p. 449.

Les petits pêcheurs s'amusent souvent sur le sable uni du rivage ; il sert à leurs constructions et aussi à leurs dessins [1], mais il ne semble pas avoir été employé à des actes de sorcellerie ou d'enchantement analogues à celui qui figure dans un conte de Basse-Bretagne : le héros, pour obtenir un vent favorable, doit faire un signe de croix sur le sable de la grève avec une baguette blanche [2]. C'est peut-être le souvenir d'une sorte d'ancienne conjuration adressée au vent, qui n'est pas plus absurde que les nombreux moyens de l'exciter que j'ai rapportés dans mon livre de la mer.

§ 4. LES PILLEURS DE MER

Au moyen âge, les débris du navire qui faisait naufrage appartenaient au seigneur de la côte sur laquelle ils étaient jetés : c'est ce qu'on appelait le droit de bris [3]. Un comte de Léon disait qu'il avait dans ses domaines une pierre plus précieuse que toutes celles de l'univers ; il parlait de la pointe du Raz. Une ordonnance de 1681 abolit ce droit barbare dans toute la France ; mais elle ne put détruire complètement les habitudes de pillage qu'une longue accoutumance avait fini par faire considérer comme légitimes. La mer, disait un proverbe breton, est une vache qui met bas pour nous. Au commencement du siècle dernier, un paysan devenu recteur avouait que la nouvelle d'un bris lui faisait, malgré lui, bondir le cœur de joie [4].

Sur la côte du Finistère on faisait des prières pour avoir des naufrages, et les pilleurs remerciaient la Vierge de leur avoir envoyé un pillage fructueux. Les gens d'Ouessant assuraient que leurs voisins de l'île Molène, qui s'en défendaient au reste, adressaient à leurs saints l'oraison suivante :

Itroun Varia-Molenez
Digassit pense d'am enez,
Ha c'houi, aotrou sant Renan,
Na zigassit ket evit unan,
Digassit evit daou pe tri,
Evit m'hen devezo lod peb-hini.

Madame Marie de Molène — A mon île envoyez naufrage, — Et vous, monsieur saint Renan — N'en envoyez pas un seulement — Envoyez-en deux, trois, plutôt, — Pour que chacun en ait un morceau [5]. D'après une

1. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 21-34.
2. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 76.
3. Chéruel. *Dictionnaire des Institutions de la France.*
4. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 276 ; Alex. Bouët. *Breiz-Izel*, t. II, p. 40, 33, 38.
5. L.-F. Sauvé. *Lavarou-Koz*, p. 138.

tradition du pays de la Hague (Manche), on disait autrefois des messes à *gravage* (naufrage) dans plusieurs églises de la région [1]. Boucher de Perthes rapporte que dans le nord du Finistère, vers 1820, des gens faisaient célébrer une messe pour que l'année fût heureuse en naufrages, et qu'on les avait vus parcourir processionnellement le rivage en chantant les litanies pour obtenir la même faveur [2]. Une légende des environs de Penmarc'h présente un curieux amalgame de superstitions antiques et d'observances chrétiennes. La grotte de Philopen fut habitée par une sorcière qui y vivait avec un bouc ; elle était censée par ses pratiques mystérieuses amener les tempêtes et attirer les navires en vue de la côte. Les vieillards prétendent que les pilleurs d'épaves se réunissaient dans sa grotte, et qu'après avoir récité certaines formules, on y allumait un cierge de cire jaune qu'on laissait consumer à moitié et qu'on portait ensuite devant la statue de saint Guénolé pour se rendre favorable ce patron de la côte [3].

Les pilleurs de mer ne se bornaient pas à former des vœux ; ils attiraient les navires à leur perte par des feux trompeurs, et cette criminelle pratique a été en usage non seulement au moyen âge, mais à des époques assez voisines de la nôtre. La côte bretonne, et surtout celle de l'extrémité du Finistère, avait plus mauvaise réputation que les autres. Un voyageur disait en 1636 : l'isle de Sain ou de Sizun est à présent habitée de gens sauvages qui courent sus aux naufragans, vivans de leurs débris et allumans des feux en leur isle, en des lieux de péril pour faire faire naufrage aus passans le *raz*, ainsi que Nauplius feit jadis aux Grecs passans le Caphanée [4]. En Normandie et surtout en Basse-Bretagne, on suspendait une lumière entre les deux cornes d'une vache, puis la bête était entravée dans son allure par une longe nouée à une corde et à sa jambe, ce qui l'obligeait, lorsqu'on la promenait sur les falaises ou sur la dune, à baisser obliquement la tête à chaque pas. Sur les côtes de la Saintonge, et principalement à l'île d'Oléron, celui qui faisait tanguer l'âne, après avoir mis en-dessous de ses vêtements, pour s'assurer la chance, une ceinture de fougère mâle cueillie à la Saint-Jean, attachait au cou d'un baudet, dont les pieds étaient légèrement enfargés à l'aide d'une corde, une lanterne allumée, et l'animal, conduit sur le rivage, faisait osciller la lumière qui, de loin, semblait être à bord d'un vaisseau. Les matelots qui, après le naufrage, arrivaient à terre, étaient pris, dépouillés, massacrés ou précipités dans

1. Jean Fleury. *Dict. du patois de la Hague*.
2. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, 1831, in-12, p. 83, n., une scène de pillage y est décrite avec des détails qui sont rapportés d'après nature.
3. G. P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 491.
4. Dubuisson-Aubenay. *Itinéraire de Bretagne en 1636*, p. 112.

les flots, et les débris des navires étaient emportés par les riverains [1]. Au XVIII[e] siècle, les gens d'Equihen allumaient des feux pour attirer les vaisseaux sur les rochers, et quand ils s'y étaient brisés, ils s'abattaient dessus comme des oiseaux de proie [2].

Sur plusieurs points de la côte de Bretagne, on raconte que ces feux trompeurs furent cause de la perte de marins du pays, et que des mères, coupables de les avoir attirés par ces lumières, virent les flots rejeter sur la grève le cadavre de leur enfant. Il y en a une que l'on voit parfois errer sur les sables, armée de son croc à naufrages, et l'on dit que c'est la pilleuse de mer qui cherche dans le sable le corps de son fils [3].

A l'île de Sein a longtemps existé la pratique suivante : Souvent, par nuit sombre, un bateau, équipage doublé, quittait furtivement le port. Il jetait deux hommes à la pointe sud de l'île. Ceux-ci passaient la nuit à crier : « Holà ! Hoû ! Hoû ! Ah ! » Les habitants, effrayés, prenaient ces cris pour les plaintes des noyés ; ils se renfermaient dans leurs maisons et n'osaient bouger. Pendant ce temps la barque, se guidant sur les bruits différents que rendent les roches frappées par la lame, force des avirons et gagne le Raz-de-Sein. Malheur au navire, lourdement chargé, qui se serait trouvé sur sa route ! Avant le jour, la barque, après avoir repris ses deux hommes, rentrait au port aussi mystérieusement qu'elle en était sortie [4].

On disait au commencement du XIX[e] siècle, que les habitants du littoral des Landes, à la vue d'un bateau naufragé, se ralliaient au cri de : Avarech ! Avarech [5] ! pour aller le piller, comme ceux de la côte du Finistère à celui de *Pense so en od* ! Epaves à la côte ! Autrefois les riverains formaient une sorte de syndicat. Des vigies surveillaient la rive, à tour de rôle. Après le pillage, part égale ; celle des absents était scrupuleusement réservée [6]. Suivant une sorte de proverbe breton, lorsque le vent amenait un désastre à la côte les riverains faisaient plier leurs épaules sous le faix, dussent-ils pour cela aller à la potence, et le sobriquet des gens de Guisseny était *Potret ar c'hill-krok*, joueurs de perche à crochet [7].

Quelques récits des îles normandes parlent aussi d'actes de cruauté ou de pillage accomplis sur leurs rives. A Aurigny un navire espagnol fut

1. Abbé J.-M. Nogués. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 148.
2. E. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais*, p. 24.
3. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 125-6. *Veillées de l'Armor*, p. 52.
4. H. Le Carguet in *Revue des Trad. pop.* t. VI, p. 654.
5. Du Cayla, in *Mém. de l'Académie celtique*, t. IV. p. 79.
6. H. Le Carguet, l. c., p. 652.
7. L. F. Sauvé. *Lavarou-Koz.* p. 153.

jeté à la côte au XVI[e] siècle ; les pêcheurs recueillirent dans leurs bateaux les naufragés, parmi lesquels se trouvaient des dames couvertes de riches parures ; mais suivant la tradition, ils furent tentés par les joyaux qu'elles portaient, et, après les avoir volées, ils les rejetèrent, une à une, dans les flots[1]. On raconte à Guernesey, qu'un noyé, dépouillé par un homme, qui l'avait ensuite abandonné sur le rivage sans lui donner la sépulture, courroucé de cette action inhumaine, lui apparut dans sa demeure : Un pêcheur qui avait été à marée basse visiter ses filets vit sur le sable un cadavre richement habillé et dont les vêtements avaient des galons d'or. Sa cupidité fut excitée et il fouilla ses poches, y prit une bourse contenant une forte somme, et retourna chez lui, pensant que la prochaine marée emporterait le cadavre. Mais à son retour à la maison, il vit le noyé assis auprès du feu et le regardant d'un air de reproche. Sa femme, pour qui le fantôme était invisible, s'étant aperçue de son trouble, lui fit avouer ce qu'il avait fait. Elle lui reprocha sa conduite inhumaine, et s'agenouilla, priant Dieu de lui pardonner ce péché, puis elle alla à la grève avec son mari, ils tirèrent le cadavre sur le rivage et le mirent en terre. Quand ils revinrent à la maison, le fantôme avait disparu et il ne le revirent plus jamais[2].

Le souvenir des époques assez peu éloignées de nous, où l'on dépouillait les cadavres des noyés subsiste encore sur plusieurs points du littoral breton ; mais on ne raconte pas volontiers les gestes des pilleurs. Dans la baie d'Audierne, avant de toucher à quoi que ce soit d'un corps trouvé à la côte, on lui faisait sur le front un signe mystérieux, qui peut-être était un signe de croix ; suivant un récit des Côtes-du-Nord, une femme qui, près du cap Fréhel, allait, seule du pays, sur la grève après les naufrages, s'écriait quand elle se trouvait en présence d'un cadavre : « Ton âme à Dieu, et à moi ta dépouille ! » ce qui a l'air d'une formule traditionnelle ; au Cap Sizun, une femme en retournant un noyé, disait :

Tommic beo :
Nevez maro !
Chapennic vad da ma dén!

Chaleur de vivant — nouvellement mort — bon paletot pour mon homme ! C'est ce qu'entendit le mari de celle-ci, qui voulant la déshabituer d'aller courir la nuit sur les sables, s'était couché, ayant à côté

1. Louisa Lane Clarke. *Folk-Lore of Guernsey*, p. 108.
2. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 283-284.

de lui une trique dont il la frappa à coups redoublés quand elle se pencha vers lui ; au cap Fréhel, un marin s'étendit aussi près d'un paquet de varechs, et donna un vigoureux soufflet à une vieille qui s'approchait de lui, croyant avoir affaire à un noyé [1].

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 653 ; Paul Sébillot, *ibid.*, XV, p. 601-602.

CHAPITRE VII

LES NAVIRES LÉGENDAIRES

Les navires surnaturels figurent dans les récits de bord de toutes les marines ; mais les conteurs les font évoluer presque toujours loin de la terre, en plein Océan, où l'on ne voit que le ciel et l'eau. Le *Voltigeur hollandais*, qui a des formes anciennes et présente une foule de particularités effrayantes ou bizarres, ne se montre qu'au large, et surtout sous les latitudes chaudes ou brumeuses, et le *Grand-Chasse Foudre*, le Gargantua des vaisseaux, que plusieurs veillées ne suffisent pas à décrire, navigue ordinairement sur des mers lointaines et indéterminées. Cependant les matelots du Var racontaient qu'un navire de cette espèce géante avait jadis fréquenté leurs côtes. Il s'appelait la *Patte-Luzerne*, et il était tellement grand que, lorsqu'il partait de Toulon, son arrière débouchait à peine de la rade, alors que son beaupré sortait du détroit de Gibraltar[1]. Les conteurs font maintenant sans grande conviction ces récits du gaillard d'avant, même lorsqu'il s'agit du vaisseau-fantôme, si redouté des marins d'autrefois. Cependant il y a quelques années, des pêcheurs du littoral de la Manche croyaient encore à l'apparition, à peu de distance de la côte, d'un bateau fantastique et funeste aux marins ; certains disaient avoir aperçu, la nuit, le *Navire errant*, que l'on reconnaissait à ses feux, qui étaient rouges comme du sang et éclairaient à une grande distance; mais il ne faisait que sortir de l'eau pour s'y réengloutir aussitôt; il a été cause de bien des malheurs; mais depuis qu'un prêtre l'a exorcisé, il ne peut nuire à personne et ne reparaît plus. C'était autrefois un brick de deux cents tonneaux, armé en guerre, monté par des pirates, et commandé par le capitaine Noir, qui était, disait-on, un malouin. Grâce à la protection du diable, il ne pouvait être détruit que par la pierre du malheur. Or un jour qu'il se battait contre un navire de guerre français, un matelot qui avait dans sa blague une pierre étrange ramassée sur les rochers, eut l'idée de la jeter à la mer, comme c'est l'usage

1. Paul Sénéquier, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 390.

quand un marin veut affirmer qu'il ne retournera pas de sitôt dans un endroit ; elle tomba sur le pont du navire forban, qui s'engloutit dans les flots ; il reparut quelques instants après et le capitaine, debout sur le pont, prit la parole pour dire qu'il venait de comparaître devant Dieu, qui l'avait condamné à errer sur toutes les mers jusqu'au jugement dernier, mais qu'il ferait aux marins tout le mal possible [1].

§ 1. LES BATEAUX DES MORTS

Des traditions, presque toutes recueillies en Bretagne, parlent de navires qui apparaissent dans le voisinage de nos côtes, et y jouent un rôle en rapport avec d'antiques croyances, beaucoup moins effacées qu'on ne serait porté à le penser. La légende du bateau des morts est l'une des premières qui aient été constatées sur notre littoral : elle y existait sans doute bien avant la conquête romaine, et au VI[e] siècle Procope la rapportait en ces termes : Les pêcheurs et les autres habitants de la Gaule qui sont en face de l'île de Bretagne, sont chargés d'y passer les âmes, et pour cela exempts de tributs. Au milieu de la nuit, ils entendent frapper à leur porte ; ils se lèvent et trouvent sur le rivage des barques étrangères où ils ne voient personne, et qui pourtant semblent si chargées qu'elles paraissent sur le point de sombrer et s'élèvent d'un pouce à peine au-dessus des eaux ; une heure suffit pour ce trajet, quoique, avec leurs propres bateaux, ils puissent difficilement le faire dans l'espace d'une nuit [2]. Ce navire des morts n'a pas disparu de la tradition contemporaine, et de 1830 à nos jours, on le voit figurer dans plusieurs récits, recueillis sur divers points de la Bretagne. Celui de Souvestre (1836) est le plus ancien, mais non le plus probant. Il ressemble tellement dans sa première partie à la version de l'historien grec, que l'on peut se demander, connaissant les procédés de l'auteur, s'il n'en est pas une sorte de paraphrase, plutôt que la transcription exacte de ce qui se racontait alors sur le littoral du Morbihan : Près de Saint-Gildas, les pêcheurs de mauvaise vie, et qui se soucient peu du salut de leur âme, sont quelquefois réveillés la nuit par trois coups que frappe à leur porte une main invisible. Alors ils se lèvent, poussés par une volonté surnaturelle. Ils se rendent au rivage, où ils trouvent de longs bateaux noirs qui semblent vides, et qui pourtant enfoncent dans la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont entrés, une grande voile blanche se hisse seule au haut du mât et

1. F. Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 475-478.
2. *Guerre des Goths*, l. IV, c. 20.

la barque quitte le port, comme emportée par un courant rapide. On ajoute que ces bateaux chargés d'âmes maudites, ne reparaissent plus au rivage, et que le pêcheur est condamné à errer avec elles à travers les océans, jusqu'au jour du jugement[1]. D'après C. d'Amezeuil, ce bateau doit, jusqu'à la fin des siècles, aller de plages en plages, d'îles en îles, à la recherche des corps des marins pour les ramener au hameau qui les a vus naître[2]. La mention de l'île où les morts sont transportés, nettement indiquée par Procope, a disparu de ces récits, mais elle subsiste, à un état plus vague, dans une légende du nord de la Bretagne où figure aussi la navigation errante des bateaux mystérieux : on croit dans le pays de Tréguier qu'il y a des barques qui portent les âmes des morts, et surtout celles des noyés, à des îles qu'on ne connaît pas, et que personne n'a jamais vues ; mais qui n'en existent pas moins et qui se montreront à la fin du monde. Les soirs d'été, quand le vent se tait et que la mer est calme, on entend gémir les rames et l'on voit des ombres blanches voltiger autour des bateaux noirs. Si quelqu'un tente de suivre en mer les barques qui portent les âmes des morts, il est obligé de les accompagner jusqu'à la consommation des siècles[3].

Bien que la légende qui suit, intercalée dans une scène de sorcellerie, soit contaminée, elle semble pourtant apparentée au récit de Procope et à ses divers parallèles. A Noirmoutier, après le sabbat des sorciers à la pointe de Devin, dès que le jour commençait à paraître, on voyait une barque mystérieuse où l'on n'aperçevait personne. Une voix en sortait et criait : « Embarque, embarque, allons en Galloway! » et le navire paraissait tellement chargé qu'il semblait près de sombrer. Les paysans disent que ce pays de Galloway, ou Gallouays est la Galilée, ou mieux la Judée où les morts seront jugés[4].

La croyance au navire des morts se retrouve aussi, sous des formes variées, et pas toujours précises, dans plusieurs autres récits : Les Bolbiguéandets du Morbihan, qui sont des espèces de lutins, forcent des voyageurs à entrer dans une barque noire, où se pressent des fantômes. Quand elle est chargée, elle part avec la rapidité d'une flèche pour une île inconnue. Les âmes s'envolent, la barque repart, le conducteur tombe dans un sommeil profond, et, le lendemain se retrouve endormi à terre[5]. Sur les côtes du Finistère, la Barque des Morts, *Lestr an Anaon*, vogue la nuit, chargée à couler bas, et ses passagers, à qui les hèle,

1. E. Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. I, p. 118.
2. C. d'Amezeuil. *Légendes bretonnes*, p. 264.
3. Paul Sèbillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 355.
4. Dr Viaud Grand-Marais. *Guide du voyageur à Noirmoutier*, p. 146.
5. *Musée des Familles*, t. IV, p. 335.

ne répondent que par des *amen*[1]. On ne dit pas quelle est sa destination, ni par qui elle est conduite. A Audierne on est mieux renseigné, au moins quant au capitaine d'un bateau qui s'y montre de temps en temps ; il est rempli de lumières et l'on n'aperçoit personne à bord ; d'autres fois on entend seulement des bruits d'aviron, des commandements d'étarquer les voiles, mais on ne voit rien. C'est le *Bag-noz* (bateau de nuit) qui fait, sur mer, l'office que le *Carrik Ankou*, le *Chariot des morts*, fait sur terre. Il est commandé par le premier mort de l'année. Une dame d'Audierne qui perdit son mari du choléra, le 1er janvier 1886, n'avait plus d'autre nom que *An Itron'n Ankou*, la Femme du Trépas. Lorsque ce bateau est commandé par un vieillard, il y aura, dans l'année, mortalité sur les enfants ; si le capitaine est un enfant, ce sont les vieillards qui mourront[2]. A l'île de Sein, l'homme de barre du *Bag-Noz* est le dernier noyé de l'année. Une femme dont le mari avait disparu en mer sans que son corps eût été retrouvé, l'aperçut qui tenait la barre, un jour que le *Bag-Noz* passait tout près d'une des pointes de l'île. Ce bateau se montre quand quelque sinistre doit se produire aux environs ; il apparaît sous une forme assez indécise à la tombée de la nuit ; son équipage pousse des cris à fendre l'âme ; mais sitôt que l'on veut s'en approcher, la vision disparaît. Un marin parvint cependant à le serrer, une nuit, d'assez près pour voir qu'il n'y avait personne à bord, que l'homme de barre ; sitôt qu'il lui eut parlé, le bateau disparut. Si le pilote avait dit : *Requiescant in pace*, il aurait sauvé toute la batelée de morts [3].

Une gracieuse légende que l'on n'a jusqu'ici rencontrée que dans le pays de Tréguier, suppose qu'en certaines circonstances, un bateau se présente spécialement pour prendre une seule âme, et non, comme d'habitude, tout un groupe de défunts. Lorsqu'un enfant qui n'a point encore péché est sur le point de mourir, une petite barque blanche remonte le Trieux, sans que l'on voie personne à bord : elle est conduite par des anges qui viennent chercher l'âme de l'innocent[4]. Sur le littoral de la Vendée, on connaissait aussi un bateau qui, bien qu'on ne le dise pas expressément, semble en relation avec les morts. On raconte au port de la Claye que, jadis, on entendait un bruit de rames et de soupirs sur la rivière du Lay. Une barque mystérieuse remontait jusqu'à Morteville, puis redescendait vers la mer avec la marée[5].

Les légendes bretonnes connaissent une sorte de navire-enfer, qui comme le *Voltigeur hollandais*, navigue sans repos et est monté par un

1. Comm. de feu L.-F. Sauvé.
2. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 655.
3. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 27-28.
4. Comm. de Mme Lucie de V.-H.
5. B. Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, art. St-Cyr en Talmondois.

équipage de damnés, composé de tous les « faillis » matelots, des coquins morts sous la garcette pour vol à bord, des lâches qui se sont cachés pendant les combats[1]. A l'île d'Arz, à l'île aux Moines et dans quelques autres localités du Morbihan, il est assez souvent parlé de vaisseaux de haut-bord montés par des hommes et par des chiens de taille gigantesque. Ces hommes sont, paraît-il, des réprouvés dont la vie a été souillée par des crimes; les chiens sont des démons préposés à leur garde et qui leur font endurer mille tortures. Sans cesse les vaisseaux maudits sillonnent les flots, passant d'une mer dans l'autre sans entrer dans aucun port, sans jeter l'ancre jamais, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde. Il ne faudrait pas qu'un navire se laissât aborder par eux : l'équipage serait enlevé en un tour de main et disparaîtrait sans laisser de traces. Les commandements à bord des vaisseaux maudits se font au moyen de conques marines dont le bruit strident s'entend à plusieurs milles de distance. Il est donc facile de ne pas se laisser surprendre. On n'a d'ailleurs rien à craindre si, à la première alerte, on se hâte d'entonner l'*Ave maris stella* et de se recommander aux saints du pays, principalement à sainte Anne d'Auray[2].

D'après un récit qui figure dans un recueil de nouvelles, mais que l'auteur tenait d'un matelot breton, son parent, d'étranges bateaux accueillaient parfois à leur bord les vieux marins, qui ne semblaient pas du reste fâchés de s'y embarquer. On disait autrefois sur la côte de Morlaix que les navires perdus s'en revenaient courir des bordées avec leurs équipages de trépassés, et qu'ils prenaient souvent à contre-bord les bateaux qui étaient à la cape. Ces bateaux ont grandi, si bien qu'un petit caboteur est au bout de quelques années de la taille d'une forte goëlette. Un vieux marin racontait qu'il faisait partie de l'équipage d'un brick qui s'était défoncé sur la chaussée de Sein, et que seul il avait survécu, ayant été jeté, il ne savait trop comment, sur la grève. Il disait que depuis, il avait plusieurs fois rencontré son brick dans ses voyages lointains, mais qu'à chaque fois il l'avait trouvé plus grand. Quand je le reverrai, ajoutait-il, ce sera un vaisseau à trois ponts, et au lieu de mourir dans mon lit, je naviguerai pendant l'éternité[3].

Suivant des croyances constatées dans un assez grand nombre de pays, les âmes, une fois séparées du corps, ne peuvent franchir un cours d'eau, sans l'aide d'une barque ou d'un pont. C'est pour le

1. A. Jal. *Scènes de la vie maritime*, t. II, p. 95.
2. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. II, col. 137.
3. Félix Frank. *La Danse des fous*. Paris, 1885, in-18, p. 215-220.
Le *Grand Chasse-Foudre* est parfois considéré comme une espèce de Paradis à l'usage des bons matelots, qui y ont tout à souhait; c'est la contre-partie du *Voltigeur hollandais* (A. Jal. *Scènes de la vie maritime*, t. II, p. 97).

salaire du batelier que même en France, à des époques récentes, on plaçait une pièce de monnaie dans la main du défunt[1]. D'ordinaire, l'endroit où a lieu l'embarquement, individuel, et le plus souvent collectif, n'est pas désigné ; mais en Haute-Bretagne, on connaissait au milieu du siècle dernier, dans l'estuaire de l'Arguenon, une petite anse où un bateau abordait assez fréquemment pour remplir un rôle analogue à celui de la barque à Caron : Les vieilles femmes racontaient encore, il n'y a guère plus de trente ans, qu'il se rendait la nuit aux ruines du château du Guildo, et qu'il y prenait, pour les passer sur la rive opposée, les âmes des morts qui s'y étaient rassemblées pour l'attendre. La conservation de cette légende tient peut-être à cette circonstance que, depuis un temps immémorial, il y avait, un peu plus bas en amont, un bac qui, à mer haute, transportait les voyageurs : avant la Révolution, ce privilège appartenait aux moines d'un couvent voisin, et jusqu'à la construction du pont, vers 1860, le service a toujours fonctionné, de nuit comme de jour[2].

Des traditions analogues existaient probablement ailleurs, et peut-être s'en rattachait-il une à un petit bras de mer, sur la rivière de Tréguier, qu'on appelait le Passage d'Enfer. Dans les premières années du XIXe siècle, on y embarquait les morts de la commune de Plouguiel, au lieu de les porter par terre au cimetière, bien que le trajet fût moins long par cette dernière voie[3]. Tout en observant un usage motivé par un rite traditionnel, ou par l'état des chemins, les gens de cette paroisse pensaient peut-être qu'en mettant une étendue d'eau entre eux et leurs défunts, ceux-ci ne pourraient plus venir les importuner sous l'aspect de fantômes.

Dans plusieurs récits non localisés, figure un batelier qui semble chargé de passer les gens qui, sans être morts, ont le privilège de pénétrer dans un monde merveilleux séparé de celui des hommes par une étendue d'eau. Il est assujetti à cette tâche jusqu'au jour où sera accomplie une condition qu'il ignore; il prie le voyageur de s'en informer et de la lui dire à son retour ; mais comme celui-ci a appris que le passeur ne sera relevé de son office que s'il est remplacé par quelqu'un, il ne lui revèle cette particularité qu'une fois débarqué sur l'autre rivage, où il n'a plus à craindre d'être forcé de prendre la place de ce Caron malgré lui. Le plus habituellement ce bac est sur une rivière ; mais dans un conte de Basse-Bretagne, il flotte sur un bras de mer analogue à ceux qui, sur les rivages de ce pays, s'enfoncent assez souvent dans l'intérieur des terres[4].

1. Paul Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 630 et suiv.
2. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 58.
3. A. Baudoin, in *Académie Celtique*, t. II, p. 141.
4. F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 103, 105.

La croyance aux navires qui transportent les morts n'a guère été constatée jusqu'ici, à deux exceptions près, et encore ne sont-elles pas absolument typiques, que sur divers points de la péninsule armoricaine, où on la retrouve au nord comme au sud, dans le pays bretonnant et dans celui de langue française. Mais on parle, en Normandie comme en Bretagne, de bateaux qui se montrent pour rappeler les défunts au souvenir des vivants et pour réclamer des prières. Au Pollet, la légende était encore assez populaire vers 1840 pour être racontée de plusieurs manières : Presque chaque année, le jour des Morts, on voit apparaître au bout de la jetée de Dieppe un des navires qui ont péri depuis un an ; on le reconnaît : ce sont ses voiles, ses cordages, sa mâture. Le gardien du phare lui jette la drome, l'équipage la saisit et l'attache à l'avant-pont, suivant l'usage. Alors le gardien de crier aux gens du port « Accourez ! veuves, voici vos maris ; orphelins, voici vos pères ! » Et les femmes accourent, suivies de leurs enfants ; tous s'attellent à la drome et halent le bateau. Bientôt il est dans le bassin, près du quai ; chacun reconnaît ceux qui sont à bord : « Bonjour, mon homme ; bonjour, mon père ; bonjour, Pierre, Nicolas, Grégoire ! » L'équipage ne répond pas. « Alors, amenez vos voiles ! » les voiles restent tendues : « Venez donc, que nous vous embrassions. » A ces mots on entend sonner la messe, et aussitôt les voiles, le bateau, l'équipage, tout disparaît ; les femmes et les enfants des naufragés s'en vont à l'église en pleurant. « Payez vos dettes » murmure autour d'eux la foule des spectateurs [1]. D'après une autre version du Pollet, le jour des Morts, à la nuit tombante, on voyait parfois s'approcher du bout de la jetée un bateau que l'on prendrait pour un bateau du port. Le maître haleur, trompé par l'apparence, s'apprêtait à jeter la drome ; mais lorsqu'il étendait les bras, le bateau s'évanouissait, et l'on entendait par les airs des voix plaintives ; c'étaient celles des hommes du Pollet qui, dans le cours de l'année, étaient morts à la mer, loin des yeux de leurs parents et sans sépulture [2].

Une barque, montée aussi par des âmes en peine faute de prières, apparut à deux marins dont le bateau, surpris par la marée, s'était échoué dans la rivière de Quimper. Ils s'étaient roulés dans leur voile et allaient s'endormir en attendant le retour du flux, quand ils furent hélés à plusieurs reprises par une voix forte qui leur demandait, en les appelant par leur nom, d'aller chercher des gens embarrassés. A la fin ils regardèrent dans la direction de la voix et virent que le fond de la

1. L. Vitet. *Histoire de Dieppe*, p. 381 ; A. Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 277, a paraphrasé le récit de Vitet en y ajoutant des détails qu'elle semble avoir empruntés à Shoberl, *Excursions in Normandy*, t. I, p. 215.
2. L. Vitet. l. c. p. 382.

baie venait de s'éclairer subitement d'une lumière qui semblait sortir des eaux ; dans cette lumière se profilait une barque où cinq hommes, pareillement vêtus de cirés blancs parsemés de larmes noires, se tenaient debout, les bras tendus. L'un des marins, pensant que c'étaient des âmes en détresse, leur cria qu'ils étaient échoués, mais qu'ils étaient prêts à faire ce qu'ils pourraient pour eux. Alors les cinq fantômes s'assirent chacun à leur banc et se mirent à ramer ; mais comme ils ramaient tous du même côté, le bateau, au lieu d'avancer, virait sur place. Les deux marins, avec de l'eau à mi-jambe, se dirigèrent vers la barque blanche ; mais quand ils furent tout proche elle sombra soudain et la lumière de la baie disparut. A la place où étaient les quatre rameurs s'allumèrent quatre cierges, et le cinquième fantôme, celui qui tenait tout-à-l'heure le gouvernail, avait encore la tête et les épaules au-dessus de l'eau. L'un des matelots lui ayant demandé s'il était de Dieu ou du diable, l'homme lui répondit : « Nous sommes ici cinq âmes qui attendons le passage d'un homme de bonne volonté » ; et comme le marin lui répondait qu'ils étaient disposés à faire ce qui était nécessaire pour les délivrer, il ajouta que pour cela, il fallait faire dire cinq messes mortuaires pendant cinq jours, au maître-autel de Plomelin, auxquelles devaient assister trente-trois personnes. Lorsqu'elles eurent été dites, les marins retournèrent à la baie ; la lumière se montra de nouveau au-dessus des flots, et les cinq fantômes apparurent dans la barque, encore vêtus de leurs cirés blancs, mais les larmes en avaient disparu, ils avaient l'air heureux et une musique délicieuse se fit entendre pendant qu'ils remerciaient par trois fois les marins [1].

Un récit de l'île de Batz parle d'un vaisseau qui revient comme une sorte d'âme en peine, à un endroit où il a séjourné. Deux marins, le père et le fils, étant allés de très bon matin démarrer leur bateau pour aller en mer, virent soudain tout près d'eux un navire ; ils enten-

1. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 19-24. J'ai beaucoup abrégé ce récit dont la forme n'est pas rigoureusement populaire. Un navire monté par des trépassés qui implorent aussi des messes, figure dans un recueil de nouvelles publié vers le milieu du siècle dernier ; voici en substance le résumé de l'épisode : un corsaire voit apparaître un brick, dont toutes les voiles sont gonflées par le vent, alors qu'il n'y a pas la moindre brise. Ce navire a un pavillon noir, semé de larmes d'argent et *fanfreluché* de têtes de mort, qui porte comme inscription : *Libera nos* ; c'est aussi ce qu'on lit sur le chapeau en toile cirée des matelots-squelettes qui semblent faire le quart. Le corsaire monte à bord, voit sur le pont un catafalque, dans l'entrepont des matelots-squelettes, et le capitaine, qui se nommait Requiem, était dans sa cabine, dans l'attitude d'un homme qui écrit. Le corsaire lit par-dessus son épaule une lettre qui demande une messe et implore le repos en terre chrétienne. A ce moment le vent fraîchit, et le capitaine se hâte de revenir à son bord ; à l'appel, il manquait un des hommes qui était monté sur le *Libera nos* ; dix-huit mois après, ce matelot arriva à Concarneau avec un grand navire et recommanda 350 enterrements (A. Balleydier. *Les veillées du Presbytère*, Paris, s. d. in-18, p. 118 et s.).

daient la voix de l'équipage, et reconnaissaient même parmi eux, à leur accent, des personnes de l'île. Le navire était prêt à mouiller et l'un des matelots demanda au capitaine où il fallait jeter l'ancre : « Là, répondit-il, à Porz an Eokr (au port de l'Ancre). » Dès que cette parole eut été prononcée, les deux marins ne virent plus le navire, qui s'était évanoui comme une fumée. Ce bâtiment était à ce moment perdu corps et biens, et les marins avaient eu une vision. Il avait passé l'hiver qui précéda son départ à Porz an Eokr, qui servait alors d'ancrage aux caboteurs de l'île de Batz[1].

§ 2. LES BATEAUX DES ESPRITS ET DES SORCIERS

Les navires qui figurent dans toutes ces légendes sont en relation avec la mort et le monde mystérieux des défunts. D'autres, moins souvent il est vrai, qui sont conduits par des personnages de diverses natures, apparaissent aussi dans le voisinage de nos côtes. Comme les vaisseaux de haut-bord montés par les chiens diaboliques, leur rencontre est presque toujours funeste aux bateaux des vivants. Si la tempête ou quelque fête plus grande empêche la visite annuelle de saint Gonéri à sa mère dans son île de Loaven en Plougrescant, sainte Eliboubane suivant les uns, saint Gonéri suivant les autres, font seuls le voyage ; mais malheur aux bateaux rencontrés par la barque mystérieuse ! ils sont impitoyablement chavirés[2]. A Audierne, au brun de nuit, lorsqu'un bateau se trouve vent de bout, la terre masquée, souvent il aperçoit devant lui un autre bateau avec la même voilure, mais vent arrière ; vite il arrime ses voiles, fait cap dessus, mais tout à coup, le second bateau disparaît et le premier se trouve dans les brisants. C'était le *Bag-Noz*, le bateau de nuit, qui mène toujours au danger[3]. Sur la côte guérandaise, les Korrigans parcouraient la mer pendant la nuit, montés sur de petites barques et ils attaquaient les bateaux des pêcheurs qui se risquaient à lever leurs casiers ou à tendre leurs filets[4].

Dans la baie d'Audierne et, surtout aux abords de l'île de Sein, on voit la nuit, des bateaux montés par une seule femme. Ce sont les *Bagou sorseurez*, les Bateaux des sorcières. Ils sont conduits par certaines veuves de l'île qui ont le mauvais œil. Malheur à qui aborde un *Bag sorseurez !* La sorcière confie au patron un secret terrible. S'il le

1. G. Milin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 395.
2. Louis Tiercelin. *La Bretagne qui croit.* Paris, 1894, in-18, p. 17.
3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 655.
4. Henri Quilgars, *ibid.*, t. XIV, p. 615.

dévoile, lui et son équipage seront engloutis, la première fois qu'ils prendront la mer. Si même l'un des hommes dit avoir rencontré le Bag-Noz, il périra dans la semaine. Au commencement de 1890, un marin de l'île qui avait vu le bateau des sorcières eut l'imprudence d'en parler une fois arrivé à terre. Le lendemain, en allant à Brest, il tomba par-dessus bord ; il fut repêché aussitôt, mais il était mort. Souvent, le matin, on a vu Catouche, la plus redoutée de ces veuves, revenir de la chaussée, toute trempée, avec son panier à goëmon vide. Qu'avait-elle pu faire, la nuit dehors, sinon courir la mer ? Elle change son panier en barque, son bâton à retenir le varech en mât, et son tablier en voile[1].

D'autres veuves de l'île de Sein, qui ont reçu en naissant le don de vouer, auraient une puissance encore plus redoutable. Elles se rendent la nuit aux « sabbats de la mer » sur une embarcation de forme spéciale, qui n'est autre aussi que le panier à goëmon ; elles s'y accroupissent sur leurs talons, et leur bâton à goëmon leur sert d'aviron et de gouvernail. Elles se chargent de vouer à la mort dans un certain délai l'ennemi qui leur a été désigné, à moins qu'il n'ait auparavant réparé le dommage qu'il a fait. La vieille doit accomplir trois voyages, assister à trois sabbats, et remettre chaque fois au démon du vent et de la mer un objet ayant appartenu à l'homme qu'il s'agit de faire disparaître[2].

L'usage de briser les coques des œufs après les avoir mangés est très répandu en France, et plusieurs de ceux qui l'observent croient en agissant ainsi se préserver de la sorcellerie. On y a plus rarement constaté la superstition, bien connue en Russie, en Hollande, en Angleterre, etc., d'après laquelle elles pourraient, si elles restaient intactes, servir de bateau à des êtres surnaturels ou méchants[3]. Elle était courante dans la marine française à la fin du XVIIIe siècle : des matelots d'un navire de guerre menacèrent d'un mauvais parti un cuisinier qui avait jeté des coques d'œufs par dessus le bord sans les casser, comme l'exigeait la prudence, attendu qu'à défaut de ce soin, on fournissait une embarcation au diable, qui saisit toujours cette occasion de naviguer pour s'en servir au détriment des marins[4]. Les sorciers et les sorcières peuvent, suivant la croyance de Guernesey, naviguer sur mer dans des coques d'œufs ou dans les omoplates des animaux ; c'est pour cela qu'on ne manque pas d'y percer un trou avant de les jeter. Ceux qui

1. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 655.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. I, p. 175-177.
3. F.-S. Bassett. *Legends of the Sea*, p. 151, 162, 374.
4. Moreau de Jonnès. *Aventures de guerre de la République et du Consulat*, t. I, p. 426.

se servent de ce moyen de navigation semblent avoir le pouvoir de donner à leur vaisseau l'apparence d'un beau navire. On raconte qu'il y a bien longtemps un homme du voisinage de la baie de La Perelle, venu dès la pointe du jour, le lendemain d'une tempête, pour ramasser du varech, aperçut sous la lumière encore incertaine, un grand navire qui s'approchait de la côte ; il le regarda avec attention, s'attendant à tout moment à le voir se briser sur un des rochers de ces parages dangereux. A son grand étonnement, le navire en approchant du rivage diminuait rapidement de volume. A la fin, il aborda près de l'endroit où l'homme se trouvait, et alors il était réduit à la dimension de ces petits bateaux avec lesquels les enfants s'amusent sur les mares. Un homme, de la taille d'un lutin, avait pris pied sur le rivage, et le paysan s'aperçut que le navire avait alors la forme d'une omoplate de mouton enveloppée dans une masse de varech roulé [1].

Des récits populaires sur les côtes de la Méditerranée, en Corse, dans le Mentonnais, en Languedoc et en Roussillon, mais que l'on n'a pas jusqu'ici relevés, en France du moins, sur celles de l'Océan, racontent que des barques sont transportées, par un pouvoir magique, à une grande distance de leur port, soit à travers les airs, soit, plus habituellement, sur les flots qu'elles traversent avec une rapidité vertigineuse : ce sont des sorcières qui les empruntent pour se rendre en Italie, comme dans un récit mentonnais, ou plus ordinairement en Egypte ou dans des contrées lointaines ; parfois aussi le bateau va aborder à une île voisine du rivage. Il part de lui-même lorsqu'une des femmes lui en a donné l'ordre par une formule magique où elle doit indiquer exactement le nombre des passagers. Dans toutes les versions, il ne bouge pas, parce qu'un pêcheur, dont elle ignore la présence, s'est caché à bord. La sorcière, croyant qu'une de ses compagnes est enceinte, répète sa phrase en ajoutant une unité, et le bateau traverse la mer en quelques instants. Lorsque les sorcières ont accompli, à l'endroit où elles débarquent, des œuvres de vampirisme, dansé ou comploté des métamorphoses, la même formule les fait revenir au port d'attache de la barque. Le pêcheur qui, comme preuve de son voyage, a cueilli dans la contrée lointaine où le bateau a abordé une plante ou un rameau d'arbre, finit par découvrir que ces femmes sont des pêcheuses du pays [2].

On peut rattacher aux navigations extraordinaires, quoi qu'il ne s'agisse pas à proprement parler de bateaux, la légende suivante, po-

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 298, 380-381.

2. J.-B. Andrews. *Stories from Mentone*, in *Folk-Lore Record*, t. III, p. 42 ; Julie Filippi, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 458 ; L. Lambert. *Contes populaires du Languedoc*, 1892, p. 148 ; Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 47 et 51 ; cf. sur ces légendes Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des Pêcheurs*, p. 361-366.

pulaire dans toute la partie de la côte provençale, du cap Garoupe à Monaco. Les bonnes femmes racontent que la Vierge de leur voisinage entretient des relations d'amitié avec la Vierge Noire du Cap Corse. Tous les ans, cette Vierge provençale confie à la mer un petit baril d'huile qui va en Corse, tandis que l'autre sainte envoie de la même manière surnaturelle un barillet de cire à son amie de Provence.

1. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. IV, p. 206.

CHAPITRE VIII

OBSERVANCES ET VESTIGES DE CULTE

I. — PRATIQUES EN RELATION AVEC L'EAU DE MER

Les populations du littoral ont un profond respect pour la mer et ils la considèrent comme supérieure, à tous les points de vue, aux eaux douces. Sur les bords de la Manche, on assure que tout ce qui en vient est propre. Aussi il faut bien se garder de souiller ses eaux : c'est un péché d'y faire, à moins d'y être absolument contraint, ses nécessités, et l'on dit aux environs de Tréguier, en attribuant à la mer une sorte de personnification animiste, dont on peut voir les traces dans les légendes, qu'elle pourrait punir celui qui oserait la salir [1].

Sur cette côte, il est de coutume, lorsqu'on y puise de l'eau, de souffler dessus pour en éloigner toute impureté, et d'en faire couler quelques gouttes sur le sol, comme une espèce de libation. Aujourd'hui encore à Penvenan, quand une femme a rempli un pot d'eau salée pour quelque usage domestique, elle doit, en sortant de la grève, en répandre un peu sur la terre. Elle met ensuite dans le vase une poignée de goémon pour empêcher l'eau d'éclabousser et de s'en échapper. Si, en route, elle vient à en gâter, si le pot se casse, c'est le présage d'un malheur prochain [2].

Certains actes qui ont un caractère rituel plus apparent, parfois, mais non toujours christianisé, se rattachent peut-être à un ancien culte. Lorsque les paysans des environs de Bécherel venus en pèlerinage à Sainte-Anne du Rocher, près de Dinan, avaient cogné un clou dans le mur de la chapelle, ils se rendaient au bord de la Rance, où la marée remonte, et y faisaient une sorte d'ablution. Les gens de la ville se moquaient de cette pratique, qu'ils attribuaient à la simplicité des pèlerins, et ils disaient : « Bienheureux ceux qui vont

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 81 et suiv.
2. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 368. Ces diverses observances n'ont pas été relevées en ce qui concerne les eaux douces.

tremper leurs doigts dans la gran' mée salée, le royaume des cieux est à eux [1]. » Cependant, vers le milieu du siècle dernier, dans ce même pays de Dinan, comme aussi sur le littoral de la Manche, la plupart des gens du peuple, avant de se baigner, mettaient un doigt dans la mer comme dans un bénitier, et faisaient ensuite un signe de croix. Les petits pêcheurs de la côte, qui n'y manquent jamais, disent que si, après cet acte, ils se noyaient, ils seraient assurés d'aller tout droit au Paradis ; ils pensent d'ailleurs qu'il les met à l'abri des accidents. Mais il semble que son efficacité se lie, comme plusieurs de ceux qui sont en rapport avec la mer, à la croyance qu'elle est en quelque sorte sacrée par elle-même. Naguère en Haute-Bretagne, lorsque la coque d'un bateau était terminée, on l'arrosait avec de l'eau de mer en récitant une formule traditionnelle qui n'avait rien de chrétien :

Bateau, n'aie pas peur de cette eau,
Plonge dedans comme un oiseau,
Et te relève aussitôt ;
Mais crains et fuis les rochers,
Car si tu vas les trouver
Sois sûr d'être brisé.

Cette lustration précédait souvent de plusieurs jours la cérémonie du baptême de la barque [2].

On a constaté jusqu'à ces dernières années des survivances du temps où les bains et les ablutions avaient lecaractère religieux que leur attribuent encore plusieurs groupes à divers états de civilisation. Autrefois à Banyuls (Pyrénées-Orientales) les hommes, surtout ceux d'un certain âge, se rendaient de grand matin au bord de la mer, le jour de la Saint-Jean, et après s'être plongés dans l'eau, ils se laissaient sécher par les rayons du soleil levant. La coutume de se baigner à quelques époques déterminées n'a pris fin, dans le Roussillon, qu'après le milieu du XIXe siècle ; en 1880, des gens se souvenaient encore d'avoir vu les hommes et les femmes retrousser leurs culottes ou leurs jupons, et se promener dans la mer le jour de la Saint-Jean [3]. Cet usage a existé aussi en Provence et dans l'Aude, à La Nouvelle, lors de la même fête [4]. Sur le littoral du golfe de la Gascogne, ces bains avaient lieu pendant la nuit qui la précède ; dans la partie basque, des gens venus de l'intérieur entraient dans la mer, hommes, femmes et enfants, en se tenant par la main ; sur la côte landaise, où l'usage est en voie de disparition, les habitants des campagnes se rendaient sur les dunes, entre minuit et le

1. Paul Sébillot. *Blason populaire de l'Ille-et-Vilaine*, p. 2.
2. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 42, 137-238.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 87.
4. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 630 ; Comte de Villeneuve. *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.

lever du soleil, pour y cueillir les immortelles dont elles sont couvertes, et qui, placées au-dessus de la porte des maisons, en éloignent les maléfices ; mais, avant de faire cette cueillette, ils se trempaient dans la mer, et, après s'être ainsi baignés, ils croyaient être à l'abri de toutes les maladies. Ceux qui étaient affligés de maux blancs ou de fièvres étaient persuadés qu'ils seraient bientôt guéris [1].

Avant la Révolution, une coutume apparentée se pratiquait à La Ciotat, dans des circonstances assez particulières : au coup de canon qui donnait le signal d'allumer le feu de la Saint-Jean, les jeunes gens de la classe des mariniers s'élançaient à la mer et s'inondaient réciproquement, en figurant de diverses manières le baptême du Jourdain [2].

A Menton existe l'usage d'aller se laver les pieds dans la mer, le samedi saint [3] ; cet acte qui, en raison de l'approche de Pâques, semble une sorte de purification, n'est peut-être que la christianisation d'une pratique plus ancienne.

Les animaux ont été baignés dans la mer sur plusieurs points du littoral méditerranéen : aux Saintes-Maries de la Mer, on y faisait entrer les chevaux le jour de la Saint-Jean, pour qu'ils ne fussent pas atteints par la gale [4]. Actuellement on n'y observe plus guère cette coutume, qui a aussi été usitée à La Nouvelle (Aude) et à Banyuls (Pyrénées-Orientales), et elle tend de plus en plus à disparaître [5]. Le bain rituel des chevaux était aussi en usage autrefois sur tout le pourtour de la baie d'Audierne, dans le Finistère ; il avait lieu au moment des grandes fêtes, et dans l'après-midi, et l'on était persuadé que le propriétaire qui n'aurait pas fait entrer ses chevaux dans la mer n'aurait pas tardé à éprouver quelque disgrâce, pour lui ou pour ses bêtes [6].

En Bretagne et dans le Pas-de-Calais, lorsqu'on lavait les yeux malades avec de l'eau de mer, l'ablution, pour être efficace, devait être renouvelée sept ou huit fois de suite, le matin avant le soleil levant, et le soir après le crépuscule [7].

Nous savons par des passages d'Horace et de Martial que des gens échappés au naufrage suspendaient aux murailles du temple leurs vêtements imbibés d'eau de mer.

1. Gaston Constant, in *Rev. des Trad pop.*, t. XVI, p. 361.
2. Comte de Villeneuve. *Stat. des Bouches-du-Rhône*, t. III, p. 224.
3. J.-B. Andrews, in *Rev. des Trad, pop.*, t. IX, p. 215.
4. Comte de Villeneuve, *l. c.*
5. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 631.
6. H. Le Carguet, *ibid.*, t. XVII, p. 11.
7. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 96.

... Me tabula sacer
Votiva paries indicat uvida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo[1].

S'il en faut croire Chateaubriand, qui n'est pas toujours un modèle d'exactitude, et qui a peut-être mêlé à ses souvenirs d'enfance des réminiscences classiques, cette antique offrande subsistait encore vers la fin du XVIII[e] siècle : il raconte qu'il fut une fois spectateur d'un naufrage (à Saint-Malo). En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservèrent que leurs pantalons et leurs chemises mouillés. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle de Saint-Thomas. Le prêtre célébra la messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en ex-voto, aux murs de la chapelle[2].

Cet usage n'a pas été relevé ailleurs de nos jours ; mais on a constaté sur la côte du Finistère celui d'après lequel, sans doute pour être agréables à la divinité protectrice, les marins se présentent à son sanctuaire, parfois longtemps, aprés l'évènement, dans l'état où ils se trouvaient, lorsqu'ils avaient échappé à la tempête. Dans la baie d'Audierne, ils entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture avant de faire neuf fois le tour de la chapelle de Sainte Evette de Plozevet, et ceux qui assistaient à la procession de Notre-Dame de Plogoff se jetaient auparavant dans la mer[3].

Des espèces de baptêmes, administrés à l'embouchure des fleuves, ont subsisté jusqu'après la première moitié du XIX[e] siècle. Les bateliers qui conduisaient les voyageurs de Dinan à Saint-Malo exigeaient ce petit tribut, et voici quelques-uns des moyens assez plaisants qu'ils employaient vers 1815, pour reconnaître ceux qui, faisant ce trajet pour la première fois, y étaient soumis, suivant l'antique coutume : Sur les balustrades du jardin du Mont-Marin, il y avait des statues sur leur piédestal, qui, de loin, avaient l'apparence de religieuses à la promenade. Lorsqu'on descendait la Rance, les bateliers ne manquaient guère de huer ces prétendues nonnes, sous prétexte qu'elles cédaient à la curiosité de voir les passants, plutôt que de rester dans leur cloître à réciter des oraisons. Ceux qui n'avaient point encore passé regardaient avec étonnement, et s'informaient s'il y avait vraiment à cet endroit un couvent. Cela

1. Horace. *Odes*, I, 5.
2. *Génie du Christianisme*, 3[e] partie, liv. V, ch. VI. Au mois de juillet 1904, la Société archéologique de Saint-Malo voulut bien s'occuper de rechercher s'il existait quelque document relatif à cette pratique ; on n'en trouva aucun, et de vieux marins déclarèrent qu'ils ne la connaissaient pas.
3. H. Le Carguet, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 178; in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 657.

devenait un prétexte pour soumettre ces passagers au droit de baptême, dont la cérémonie était assez amusante, et le baptisé, son parrain et sa marraine payaient une petite somme aux bateliers. En sortant de la plaine de Saint-Suliac, la rivière est bordée à l'est par de hautes falaises à pic couronnées de moulins à vent. Cela fournissait encore des sujets de mystification contre les voyageurs novices ; les bateliers criaient : « Voyez ce petit étourdi qui cherche à retenir son âne par la queue ! Tu choiras, Colas ! jette tes sabots à bas, etc.[1] »

Quinze ans plus tard, Habasque disait que les nautonniers de la Bretagne étaient encore dans l'usage de baptiser celui qui traversait pour la première fois, une rivière, un bras de mer, à moins qu'il ne se rachetât pour de l'argent[2]. Jusque vers 1860, ce baptême était administré par le passeur à l'embouchure de l'Arguenon, et ceux qui voulaient ne pas être trop arrosés leur donnaient de quoi boire du cidre. J'ai, dans mon enfance, payé ce petit tribut.

Sur la côte sud de la Bretagne où, comme à Quiberon, des alignements sont encore en partie debout sur le rivage alors qu'on n'en voit la suite qu'à marée basse, des mégalithes submergés ont été, pendant longtemps, l'objet d'une sorte de culte. A la fin du XVIIIe siècle, les anciens marins disaient avoir vu au large, entre Le Guilvinec et la pointe de Penmarc'h, à quinze ou vingt pieds sous l'eau, des pierres druidiques tellement vénérées qu'on célébrait la messe au-dessus d'elles une fois chaque année[3]. Souvestre, qui a paraphrasé et amplifié Cambry, en fait, probablement de sa seule autorité, les autels de la ville d'Is[4]. Vérusmor, qui essaya en vain de les découvrir, dit que les vieillards lui assurèrent tenir de leurs aïeux qu'on célébrait tous les ans une messe au-dessus d'elles dans un chasse-marée ; après l'office, le prêtre les bénissait avec un chaudron d'eau lustrale puisée dans la fontaine d'un saint. Jamais les matelots ne passaient là sans les adorer par un signe de croix, et cet usage n'était pas encore tout à fait perdu vers 1850[5].

Dans la baie de Saint-Malo, le clergé allait jadis, à l'époque des Rogations, faire une procession sur le « cimetière des marins », c'est-à-dire sur la mer, et il récitait des prières funèbres. Si le temps était mauvais, on se rendait seulement sur le rivage, et au retour, un service était célébré à l'église pour les gens dont la mer n'avait point rendu

1. Poignand. *Antiquités historiques et monumentales de Montfort à Corseul.* Rennes 1820, p. 70 et 74.
2. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 147.
3. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 350.
4. E. Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. I, p. 36.
5. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 299.

les corps. Cette pratique a cessé depuis longtemps dans ce pays, et la tradition seule en garde le souvenir[1]. A Yport, il est d'usage, le jour des Rameaux, de jeter du buis bénit dans les flots, et il est destiné aux marins noyés[2].

La coutume de bénir la mer à certaines autres époques de l'année s'est conservée sur plusieurs points de nos côtes. La plus connue et la plus pittoresque de ces bénédictions est celle du Coureau de Croix, entre cette île et le continent, les gens de l'île, clergé et bannière en tête, montent en bateau et rencontrent au milieu du coureau le clergé de Plœmeur : les deux clergés se réunissent sur une seule barque, les croix processionnelles s'inclinent et s'embrassent, puis le recteur de Plœmeur lance de l'eau bénite aux quatre points cardinaux[3]. Comme cette cérémonie a lieu le jour de Saint-Jean, on peut supposer, en raison de cette date, que c'est une survivance d'un rite préchrétien, usité à l'époque du solstice d'été. A Étretat, la procession se rendait sur le rivage, le jour de l'Assomption, et l'officiant traçait le signe de la croix sur l'eau avec la croix d'argent de la paroisse[4]. A Berck, un dimanche de septembre, le prêtre, monté sur un bateau, bénissait la mer; à Boulogne. avant l'ouverture de la pêche, le curé vient jeter de l'eau bénite dans la rade, en étendant par trois fois la croix au-dessus des flots[5]. Il y a une trentaine d'années, le clergé de Dieppe accomplissait la même cérémonie à une époque qui n'est pas indiquée, et les assistants récitaient des litanies pour le repos de l'âme des noyés[6]. Sur le littoral de la Méditerranée, dans plusieurs localités maritimes de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, la bénédiction de la mer s'est faite chaque année, généralement après les Rogations et au mois de mai, jusqu'à l'époque où des arrêtés municipaux ont interdit les processions publiques[7].

Les processions pour la pluie se rendent assez fréquemment sur le bord des eaux douces, et les fidèles y accomplissent parfois des pratiques accessoires assez singulières. L'une d'elles, qui consiste à baigner une statue ou des reliques, était autrefois usitée en Roussillon, à la plage du Canet : c'est le seul exemple qui ait été relevé en France, et encore on ne s'adressait à la mer que lorsque la rivière était complètement dépourvue d'eau. Lors de sécheresses persistantes, on allait

1. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 108.
2. Comm. de M. le Dr Bugiel.
3. Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Groix.
4. A. Karr. *Le chemin le plus court*, p. 61.
5. *Le Monde illustré*, 17 octobre 1885.
6. *Magasin pittoresque*, 1861, p. 166. Voir sur ces bénédictions et d'autres analogues. Paul Sébillot. *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 88-115.
7. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 630.

chercher la châsse de saint Galderic, et le clergé de Perpignan, accompagné d'une foule de peuple, la portait sur le bord de la rivière de Tet, où le buste du saint était plongé dans l'eau. Quand il arrivait, ce qui était assez fréquent, qu'il n'y avait pas une seule goutte d'eau dans le lit de la rivière, la procession partait, de grand matin, de Perpignan, et les paroisses voisines, prévenues de la cérémonie, se rendaient processionnellement sur le bord de la mer, où les reliques étaient baignées. En 1470, on vit sur la plage vingt-huit croix processionnelles ; la coutume semble avoir disparu au commencement du XVII[e] siècle [1].

Les consultations amoureuses, si fréquentes au bord des fontaines, parraissent rares au bord de la mer ; jusqu'ici on n'en connaît qu'un exemple, qui est peut-être tombé en désuétude. La veille de la mi-août, les jeunes filles du Croisic se rendaient encore, il n'y a pas très longtemps, à la baie des Bonnes Femmes, et elles jetaient dans la mer une épingle qui, suivant la façon dont elle s'enfonçait dans l'eau, leur indiquait si elles étaient destinées à se marier dans l'année [2].

2. — Observances en vue des côtes.

Les marins, et surtout les pêcheurs, accomplissent aussi en vue des côtes, certaines cérémonies par lesquelles ils pensent s'assurer la protection de divinités dont le sanctuaire s'élève sur le rivage. Vers le milieu du XIX[e] siècle, lors d'une fête de la Vierge, les bateaux pêcheurs de la côte de la Vierge, aux environs de Fécamp, quittaient le havre qui leur servait d'abri, au moment où le soleil était prêt à se noyer dans les flots, et ils glissaient au large jusqu'à l'endroit d'où ils pouvaient apercevoir la petite chapelle construite sur le mont qui domine la ville, puis après une courte prière, ils regagnaient le rivage, persuadés que la Vierge, en les bénissant, avait éloigné tout malheur de leurs bateaux [3]. Dans cet exemple, ainsi que dans le suivant, la statue était réputée voir, comme si elle eût été vivante, ceux qui s'adressaient à elle. Il y avait dans l'église d'Etretat, à gauche de l'autel, une statue de Saint Sauveur, placée de telle sorte qu'un homme, dans la même situation, verrait parfaitement la porte d'amont et les bâtiments qui la rasent pour entrer dans la baie. C'était pour les marins un grand sujet de confiance que de se savoir ainsi sous les yeux de leur saint favori, et c'était devant lui que les femmes faisaient le plus volontiers brûler

1. Henry. *Guide en Roussillon* Perpignan, 1842, p. 122-124.
2. H. Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 361.
3. *La France maritime*, t. IV, p. 94.

de petites chandelles. Le curé le fit enlever, et le jour de la bénédiction de la mer, les marins annonçaient tout haut qu'ils n'iraient pas à la mer, tant que le Saint ne serait pas remis à sa place, parce que privés de son regard protecteur, ils n'étaient pas sûrs de rentrer dans la baie [1].

Les pêcheurs de Boulogne récitent une prière en face du calvaire à la sortie du port, et une autre en passant au large de la chapelle de Jésus flagellé[2]. Les marins bretons faisaient jadis des signaux de pavillon, parfois même des salves d'artillerie, en l'honneur de certaines chapelles du rivage, telles que Notre-Dame de Guéodet, Notre-Dame de la Clarté (Côtes-du-Nord) et Notre-Dame de Bon Voyage en Plogoff (Finistère). Naguère encore lorsqu'un navire était monté par des Lorientais, l'équipage n'était pas content si l'on ne tirait pas trois coups de canon en passant devant Notre-Dame de la Garde en Plémeur ; sur la côte du Morbihan, l'usage était de chanter un *Ave maris stella*, quand on se trouvait en vue d'une chapelle ou d'une croix dédiée à Sainte-Anne [3].

La pratique qui suit, relevée dans une des îles de l'archipel normand, est purement païenne. A la pointe de Jerbourg à Guernesey, les gens appellent Le Petit Bonhomme Andrelot, ou Anerio, un grand rocher en forme d'aiguille. Il se nomme aussi Le Petit Bonhomme Andriou ; certains disent que, de loin, il ressemble à un moine et les enfants du voisinage disent en proverbe « Andriou, tape tout » c'est-à-dire « Andriou veille sur tout », ou regarde tout. Les pêcheurs et les pilotes qui fréquentent ces parages lui montrent leur respect en ôtant leur chapeau, et ils ont soin de faire observer cet usage aux étrangers qui sont à leur bord. Autrefois, suivant une coutume assez répandue, avant d'appareiller, ils offraient un biscuit ou un verre de vin ou de cidre au « Bonhomme » et s'ils avaient quelque vêtement usé, ils le jetaient à la mer. Les pêcheurs ont l'habitude de saluer d'autres rochers de la côte, sans qu'ils puissent en donner la raison ; il n'est pas impossible que l'hommage rendu par les petites barques qui abaissent leur haut mât en passant devant la petite île de Lihou, ait pour origine la même superstition, bien que l'on suppose généralement qu'il avait pour but d'honorer la Sainte Vierge, dont on voit encore la chapelle sur l'île [4]. Lorsque les pêcheurs de Saint-Jacut passaient en bateau devant un rocher du Chevet de l'Isle, qui a un peu l'aspect d'une statue, et qu'ils nomment Haouaouaw, ils se découvraient en disant :

1. A. Karr. *Le chemin le plus court*, p. 133.
2. E. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais*, p. 11.
3. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 221. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI. p. 657. P. M. Lavenot, *ibid.*, t. VIII, p. 163.
4. Louisa Lane Clarke. *Folk-Lore of Guernsey*, p. VII. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 145-146.

Saint Haouaouaw,
Donnez-nous du maquériaw (maquereau)[1].

Les promontoires, en raison des dangers auxquels sont exposés ceux qui les doublent, sont l'objet d'une sorte de culte que l'on constate dès l'antiquité. Ainsi qu'on peut le voir par l'exemple qui suit, il n'était pas toujours christianisé. Dans la première moitié du XIX[e] siècle, il était d'usage, lorsqu'on avait doublé Bréhat, de boire une goutte, qui était aussi, dit l'auteur qui rapporte ce fait, un sorte de libation[2]. Mais le plus habituellement, on récitait des prières, d'une forme traditionnelle, et dont le caractère est nettement chrétien ; la plus connue est celle que l'on dit au passage du Raz :

Va Doué, va sicourit da dremen ar Raz :
Rac va lestr a zo bian ac ar mor a zo bras !

« Mon Dieu, secourez-moi au passage du Raz — car ma barque est petite et la mer grande[3]. »

Il y avait aussi d'autres oraisons, dont l'une s'adressait à sainte Anne ; devant la pointe Saint-Nicolas, à l'entrée du Morbihan, on chantait l'*Ave maris stella*, en implorant la protection de saint Nicolas. Lorsque les marins du pays doublaient le cap qui se trouve entre le Pouliguen et Bourg-de-Batz, ils se mettaient à genoux et récitaient un *Pater*. En vue du Décollé, près de Saint-Malo, les pêcheurs se signent et, après un *Pater* et un *Ave*, ils disent :

Saint Lunaire,
Préservez-nous d'un naufrage en mer[4].

Les pêcheurs girondins, au moment de franchir le Bec d'Ambez, promettent à la Vierge qui y a sa chapelle de ne plus manger de viande le vendredi ni le samedi, mais on assure que lorsqu'ils l'ont passé, ils se hâtent de révoquer leur vœu[5].

Des espèces de baptême qui, dès l'époque où l'on en trouve la première mention écrite, avaient perdu le caractère religieux qui les

1. Eugène Herpin, in *Annales de la Société historique de Saint-Malo*, 1903, p. 8. C'est probablement ce culte spécial qui avait fait donner aux Jaguens le sobriquet de Houohaous, que l'on a essayé d'expliquer par une sorte d'assimilation de leur langage à l'aboiement des chiens.

2. Ducrest de Villeneuve, in *Revue litt. de l'Ouest*, 1835-7, p. 146.

3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 657. Cette formule est celle que récitent les marins du Cap et de l'île de Sein ; voici la plus usitée par ceux des autres pays :

Va Doué, va diwallil da dremen ar Raz
Rag va lestr'zo bihan hag ko mor a zo braz.

(L. F. Sauvé. *Lavarou-Koz*, p. 164).

4. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 260-1 ; *Le Folk-Lore des pêcheurs*, p. 202-203.

5. Fr. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 59.

motivait autrefois, étaient imposés aux hommes et aux navires dans certaines circonstances, principalement lorsqu'on doublait des caps, que l'on passait d'une mer dans l'autre, ou qu'on franchissait des détroits réputés dangereux [1]. Le voyageur Jeannequin prétend que personne n'était exempté de l'usage, et il raconte que le roi Henri IV, passant de La Rochelle à Saint-Malo, et se trouvant en vue du Raz, vit pratiquer cette cérémonie à ses matelots. Il demanda sur quel droit elle était fondée, et lorsqu'il eut appris qu'elle était si ancienne que l'on n'en connaissait pas l'origine, il ne fit pas difficulté de s'y soumettre. Au milieu du XVII[e] siècle, elle était encore observée au même endroit par les marins de toutes les nations, même par les Hollandais qui n'étaient point catholiques. La cérémonie que décrit Œxmelin et dont il fut témoin oculaire en mai 1666, ressemblait à celle qui se fait au passage de la Ligne, et qui s'est continuée jusqu'à nos jours [2].

3. — Coutumes et croyances diverses

Dans plusieurs ports on accomplit des actes qui, en raison de l'endroit où ils se font, présentent quelque relation avec la mer.

Aux Saintes-Maries de la Mer, sur la côte de Provence, a lieu une cérémonie, qui est peut-être une survivance de l'antique lancement, au printemps, de la barque d'Isis. Le 25 mai de chaque année une foule considérable vient suivre la sortie de la barque, solennellement promenée le long de la plage sur les épaules des pèlerins. Les Bohémiens, qui reconnaissent leur patronne dans Marie Salomé, y sont toujours nombreux ; parfois ils s'emparent de la nacelle, la lancent dans la mer, lui font faire une courte promenade et la remettent ensuite au clergé [3].

Un usage traditionnel, dont on ignore le but et l'origine, est pratiqué annnuellement, et aussi un jour qui, tout en se rapportant à une date de fête chrétienne, correspond au printemps, dans une des plus petites îles de l'archipel anglo-normand. Le Vendredi Saint, les petits garçons de l'île de Serk ont coutume de lancer sur les mares au bord de la mer de petits bateaux préparés quelque temps à l'avance [4].

Le jour de la fête patronale, les marins des petits ports de pêche de

1. Jal. *Glossaire nautique*.
2. Walckenaër. *Voyages en Afrique*, t. II, p. 33. Œxmelin. *Histoire des Aventuriers flibustiers*, 1686, t. I, p. 2.
3. Gaston Jourdanne, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 364. Quelques groupes de pêcheurs ou de caboteurs appartenant à cette race existent sur divers points de la Méditerranée.
4. Edgard Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 46.

la Méditerranée choisissaient une des plus vieilles barques hors d'usage, et après l'avoir goudronnée et enduite de pétrole, ils la brûlaient le soir sur les galets de la plage[1]. A Menton, les pêcheurs allument cette sorte de feu de joie à la Saint-Pierre, les marins à la Saint-Elme[2]. A Nice, lors de certaines réjouissances publiques, les pêcheurs traînent dans les rues une vieille barque appelée laüt, toute pavoisée et portée sur des roues ; pendant cette procession, le peuple pousse des cris d'allégresse et les femmes dansent des rondes. Après bien des courses et des stations, la barque est brûlée, non plus sur le rivage, mais au milieu d'une place[3].

A Collioure on fait flamber sur le sable, le 16 août, un tonneau enduit de poix, en mémoire de saint Vincent, patron du port, brûlé vif sur un îlot à peu de distance du rivage. Une barque, à bord de laquelle est un prêtre, va, la nuit, chercher ses reliques à l'île, et quand elle arrive au port, elle est tirée sur la plage, et des pêcheurs la traînent à toute vitesse vers l'église[4].

Les feux de la Saint-Pierre sont toujours traditionnellement allumés sur le littoral picard, et les enfants vont quêter à domicile les vieux barils, les paillassons, les papiers, etc.[5]. A Berck-sur-Mer, le feu de ce même jour est surmonté d'une perche au bout de laquelle on a attaché une manne de maquereau au milieu d'un bouquet ; souvent le poisson est remplacé par un petit navire armé pour la pêche du hareng. Le brasier doit s'allumer du premier coup, sinon ce serait un grand malheur pour Berck. Le soir de la Saint-Jean et celui de la Saint-Pierre, les matelots ne vont pas à la mer ; ceux qui n'ont pu rentrer à temps pour assister à la fête, cessent de pêcher et ne jettent leurs filets qu'assez avant dans la nuit, après avoir chanté les Grandeurs, la Pénitence et le Martyre de saint Jean. Au coucher du soleil, le curé tenant à la main une torche de paille enflammée, allume le bûcher et bénit l'assemblée. On chante ensuite le *Te Deum* et la prose de Saint-Jean. Pour le feu Saint-Pierre, on psalmodie saint Pierre pleurant. Lorsque le feu est terminé, les assistants ramassent avec soin les petits morceaux qu'il a respectés. Ils servent à détruire les rats dans les greniers, et, jetés sous les lits, ils font crever les punaises[6]. A Pempoul, près de St-Pol-de-Léon, le bûcher de la St-Jean est construit exclusivement avec des paniers ayant servi au transport du poisson[7].

1. *Le Siècle*, 3 avril 1894.
2. J.-B. Andrews, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 219.
3. L. Roubaudi. *Nice et ses environs*, p. 442, in *Mélusine*, t. II, col. 454.
4. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 83.
5. A. Bout, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 89.
6. L. de Cléry, in *La Picardie*, août 1901.
7. A. Le Braz, in *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 594.

La coutume de lancer à l'eau des effigies ou leurs débris a été relevée au siècle dernier en deux endroits différents, mais elle existait peut-être ailleurs. A La Rochelle les portefaix et les marins après avoir promené un bonhomme de paille qui représentait Mardi Gras, le brûlaient le mercredi des Cendres et jetaient ses cendres à la mer [1]. A Pontaven (Finistère), vers 1873, le mannequin de Carnaval était, ce même matin, lancé du haut du quai dans la mer.

Un rite qui rappelle celui qui a été si longtemps en usage lors de la construction des édifices, s'accomplissait sur le littoral de la Manche avant l'époque où les Ponts-et-Chaussées ont été chargés du balisage des rochers ; quand on érigeait une balise, les vieux pêcheurs se tiraient un peu de sang et en arrosaient le trou où elle allait être plantée. C'était une offrande au rocher et à la mer, afin que le signal ne fût pas renversé par les flots [2].

On a constaté, en un grand nombre de pays barbares, l'usage de sacrifier des victimes humaines à la mer ou aux dieux auxquels on attribuait du pouvoir sur elle, et il est attesté par plusieurs exemples rapportés par les écrivains sacrés ou classiques [3]. Il est vraisemblable qu'il a existé aussi sur nos côtes ; on a relevé dans le sud de la Bretagne des traditions d'offrandes aux divinités des eaux douces qui présentent beaucoup d'analogie avec les légendes qui suivent, recueillies dans le Morbihan [4] : Le pays de Vannes et une partie de celui de Pontivy étaient destinés à disparaître sous les flots ; mais, grâce à des sacrifices qui se reproduisent à des dates fixes, la mer ne sort pas de son lit. Tous les sept ans, une dame inconnue, richement habillée, parcourt le pays, en quête d'une famille pauvre et nombreuse dont les père et mère consentiraient, moyennant une grosse somme d'argent, à lui vendre un de leurs enfants. Lorsqu'elle est parvenue à s'en procurer un, elle l'enferme dans une barrique avec un pain de trois livres et une chandelle de deux sous allumée, puis cette barrique est livrée au gré des flots. L'Océan s'empare de sa proie, l'esquif est ballotté pendant sept ans, puis il reparaît ; si l'enfant n'a perdu encore que les deux bras, il redevient le jouet des flots pendant sept nouvelles années ; après ce laps de temps, la barrique est vide, le sacrifice est consommé;

1. Comm. de M. Ch. Daveluy.
2. Paul Sébillot. *Les Travaux publics*, p. 383.
3. F.-S. Bassett. *Legends of the Sea*, p. 380.
4. Paul Sébillot. *Les Travaux publics*, p. 94-95 ; dans les deux exemples qui y sont rapportés, l'enfant acheté est aussi placé dans une barrique, qui est enfouie sous un pont ; le pain et la chandelle figurent même dans la version la plus complète.

mais la divinité de la mer exige une nouvelle proie, et la dame se remet en campagne. On assure que l'une des dernières victimes, car l'usage subsiste, dit-on, toujours, a été achetée à Guern[1].

D'après une autre version le sacrifice était offert, non à l'Océan lui-même, mais à *l'œil de mer*, situé dans l'intérieur des terres, mais qui communiquait avec l'Océan, et aurait pu submerger tout le pays. Chaque année un enfant nouveau-né, baptisé depuis peu, était préposé à la garde des eaux, à l'orifice même de l'œil de mer : un cierge de cire béni entre les mains, une livre de pain à côté de lui, il était enfermé dans un tonneau qui s'en allait à la dérive, flottant à la surface du Blavet, et son innocence servait à apaiser la colère des génies malfaisants. La Saint-Silvestre arrivée, le pain était consommé, le cierge était éteint et le sacrifice devait être recommencé. Il advint qu'une fois, Dieu ayant eu pitié des mères, comme on ouvrait le tonneau, on aperçut au fond le pain qui n'était pas consommé, le cierge qui brûlait encore et l'enfant qui souriait en tendant ses petits bras. Depuis, l'œil de mer est transformé en une claire fontaine[2].

Les habitants de l'île de Noirmoutier avaient une croyance analogue à celle que l'on rencontre dans plusieurs pays de montagne : le jour de la Saint-Jean le soleil faisait trois petits sauts avant de se lever, et les marins se signaient au moment où il émergeait au-dessus des eaux[3].

Des actes, en très petit nombre il est vrai, qui se rattachent à la magie ou à la divination étaient en rapport avec la mer : dans la première moitié du XIX[e] siècle, ceux qui, sur la côte sud de Bretagne, récitaient la prière à saint Laurent pour les brûlures, devaient se tourner du côté de la mer, avant de souffler trois fois en croix sur le point douloureux[4]. Vers 1795, aux environs de Plougasnou, des sorciers interprétaient les mouvements de la mer, des flots mourants sur le rivage et prédisaient l'avenir[5]. Cambry se borne à cette simple mention, et les voyageurs qui sont venus après lui sont muets sur cette consultation, qui est vraisemblablement tombée en désuétude.

1. Le Norcy, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 20.
2. F. Cadic, in *La Paroisse bretonne de Paris*, janvier 19υ0.
3. Viaud-Grand-Marais. *Quelques coutumes de Noirmoutier*, p. 206.
4. L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 104.
5. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 109.

LIVRE SECOND

LES EAUX DOUCES

CHAPITRE PREMIER

LES FONTAINES

§ 1. ORIGINE ET PARTICULARITÉS

Les oiseaux qui, ainsi qu'on l'a vu p. 5, sont associés à la création de la mer, interviennent aussi dans celle des rivières et des fontaines; mais en ce qui concerne ces dernières, la légende, qui ne diffère que par les détails, a été plus souvent recueillie [1].

D'autres fontaines se sont montrées depuis dans des circonstances merveilleuses que l'on raconte dans leur voisinage. Un grand nombre ont commencé à couler à la suite d'actes accomplis par des entités surnaturelles ou sacrées, et plusieurs même en sont des émanations directes. Le langage métaphorique emploie couramment l'expression « fontaine de larmes », en parlant de l'abondance de celles que versent des personnes affligées : des légendes attribuent l'origine de quelques sources à des larmes réelles de fées, d'amoureuses ou de saints. Deux traditions de la Franche-Comté, fort suspectes d'embellissements, mais dont on peut retenir la donnée primordiale, racontent que des fées malheureuses ont donné naissance à des fontaines : l'une d'elles chassée de sa grotte, pleura si abondamment, qu'une source amère se forma au pied d'un coteau de la vallée de Cuzancin ; la fée Vénéla, qui avait renoncé à l'immortalité, eut tant de chagrin d'être abandonnée par un ingrat, que ses pleurs firent couler une fontaine au fond de la grotte qui porte son nom [2]. Aux environs de Dinan, une fontaine qui guérit le mal de dents, appelé en ce pays mal d'amour, provient des larmes d'une jeune fille délaissée [3]. En Provence la source de la Sainte Baume a été produite par les pleurs de Madeleine repentante [4] ; entre Chambon et Ahun, une source qui s'appelle les « Larmes de sainte Valérie » découle

1. Léo Desaivre. *Etudes de Mythologie locale en Poitou*, 1880, p. 8 ; B. Souché. *Proverbes*, p. 12 ; E. Rolland. *Faune populaire*, t. II, p. 63 (Gironde). François Daleau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 420 (Gironde).
2. Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Doubs*, p. 208, 219.
3. Lucie de V. H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 137.
4. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*. t. III, p. 291.

des flancs d'un rocher, depuis que le chef de la martyre y a été déposé [1]; à Lancieux, on nomme « Larmes de saint Cieux » les gouttes qui s'échappent d'une fontaine voisine du lieu de son supplice [2].

Dans les légendes qui suivent, l'eau se montre à l'endroit où tombèrent le corps, et surtout la tête, des confesseurs de la foi. Sainte Julie ayant refusé de renoncer à la religion chrétienne, un soldat lui coupa la mamelle gauche et la jeta sur un rocher près de Nonza (Corse), d'où jaillit aussitôt une fontaine; l'autre mamelle ayant été tranchée et lancée sur un rocher, une seconde source se mit à couler [3]. A l'endroit où toucha la tête de saint Germain l'Herm, tué par l'ordre d'une châtelaine, se montra soudainement une source qui a la vertu de guérir de la fièvre [4]; celle de la Cave à Limoges, dédiée à sainte Valérie, apparut au lieu même de sa décollation [5]. La fontaine de Sainte-Espérie à Saint-Ceré (Lot sortit de terre, lorsque la martyre, décapitée non loin de là, voulut laver sa tête ensanglantée [6]. Suivant le martyrologe du diocèse du Puy, lorsque le bourreau eut tranché la tête de saint Agrève, elle roula jusqu'au bas de la montagne, et une fontaine se mit à sourdre immédiatement à l'endroit où elle s'arrêta [7]. Après que sainte Bazille eut été décollée, sa tête sursauta neuf fois et une source jaillit à chacune des places où elle toucha le sol; c'est, dit-on, pour cela que l'on a donné le nom de Neuffons à la petite vallée voisine de la chapelle qui renferme les sources [8]. La fontaine de Saint-Papoul se montra au lieu même où le saint, après son supplice, posa sa tête qu'il avait jusque là portée dans ses mains, et la fontaine de Saint-Gervais, à Saint-Gervais en Vallière se produisit à l'endroit où coula le sang de ce bienheureux, assassiné par des brigands [9].

L'urine de personnages puissants ou sacrés, que plusieurs traditions associent à l'origine de la mer, des rivières ou des étangs, est bien plus rarement en relation avec celle des fontaines : en Poitou, Mélusine, en s'accroupissant, produit une petite source que les pluies d'automne font naître dans une grotte de la vallée de l'Autise [10]. La *foun d'a-Ban* près de Saint-Ceré (Lot) a été formée par une « compisserie » de Gargantua [11].

1. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 35.
2. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. II, p. 338.
3. Léonard de Saint-Germain. *Itinéraire de la Corse*, p. 433.
4. Abbé Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 381.
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*. p. 17.
6. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 35.
7. *Velay et Auvergne*, p. 111.
8. H. Dorgan. *Panorama de la Gironde*, p. 110.
9. Gaston Jourdaune. *Contribution au F. L. de l'Aude*, p. 211, d'a. un mm. du XVe siècle ; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 36.
10. Léo Desaivre. *Le Mythe de la Mère Lusine*, p. 135.
11. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 28.

La légende, familière à l'antiquité classique, des nymphes métamorphosées en fontaines ne s'applique pas aux fées modernes : ce sont des animaux ou de simples mortelles qui éprouvent le même sort qu'Egérie et ses congénères. D'après Jean d'Outremeuse, les coqs dont le chant devait donner le signal pour le meurtre de saint Lambert, ayant été tués par un des conjurés qui avait été pris de remords, furent enterrés par une servante près de la source de la Légia, et changés en deux belles fontaines[1]. Deux paysannes auxquelles l'amoureux d'une fée contait fleurette, furent touchées par la baguette de la dame irritée, et transformées en deux claires fontaines que l'on voit à Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord), et qui sont appelées Froides Fontaines, à cause de la fraîcheur exceptionnelle de leurs eaux[2].

Les fées locales, dont le nom et les gestes sont, ainsi qu'on le verra, si souvent en relation avec les fontaines, avaient créé, en frappant le sol, plusieurs de celles dont l'eau est particulièrement limpide. Suivant un dire populaire au XVe siècle, la source thermale de Domrémy, qui coulait au pied de l'Arbre des fées où Jeanne d'Arc avait eu ses visions, avait jailli sous la baguette des bonnes fées[3]. A Condé-sur-Noireau, une fée avait, de la même façon, produit, pour la commodité de ses sœurs, une source qui s'appelle encore la Fontaine-aux-Fées[4]. Les fontaines de N.-D. de Larré en Plessé, de Planté en Campbon, de Rioven Guenrouet (Loire-Inférieure) devaient leur origine à la baguette de trois fées, qui étaient sœurs[5]. Je n'ai retrouvé que dans un seul conte français l'épisode de la source qui jaillit grâce à ce procédé : pour procurer de l'eau à une ville qui en est dépourvue, il suffit de frapper trois coups avec la racine d'un certain arbre, sur un rocher qui s'élève au milieu de la cité, en disant : « De l'eau! de l'eau[6]! »

Suivant des légendes assez nombreuses et que l'on rencontre à peu près dans toute la France, le bâton des saints joue le même rôle que la baguette des fées dans la création des sources, mais les bienheureux

1. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 680.
2. Lucie de V.-H., *ibid.*, t. XII, p. 141.
Dans des contes bretons, les chevaux de la fille d'un magicien, pour qu'elle échappe avec son amoureux à la poursuite de son père, sont métamorphosés en l'eau d'une fontaine (F.-M. Luzel. *Contes bretons*, Quimperlé, 1870, p. 48 ; *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 42-43) ; dans une variante, c'est par la vertu d'un petit livre de magie qu'une belle fontaine paraît pour cacher les fugitifs transformés en deux grenouilles d'or (voir t. II, p. 64-65).
3. Alfred Maury. *Les fées du Moyen Age*, p. 27.
4. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 425.
5. Bizeul. *Des voies romaines de la Bretagne*, p. 66.
6. F.-M. Luzel. *Veillées bretonnes*, p. 262.

imitent l'acte de Moïse dans le désert, ou plutôt il semble, comme l'a fait remarquer Alfred Maury à propos des légendes pieuses en général, que nombre de celles de cette série ont été calquées sur la Bible. Dans plusieurs récits, le rite observé est exactement celui dont se servit le prophète hébreu, et parfois les thaumaturges le rappellent expressément dans la prière qui le précède : saint Efflam, voulant désaltérer le roi Arthur qui combattait le dragon, invoque le Seigneur en disant : « Vous qui avez octroyé de l'eau au désert à votre serviteur Moïse, vous plaise donner de l'eau à vos serviteurs ; » puis, avec son bourdon, il frappe trois fois la roche d'où jaillit la source de Toul sant Efflam[1]. Saint Aubert au Mont Saint-Michel, saint Guénolé à Landevennec, frappent le roc avec leur crosse pour que les ouvriers qui bâtissent leur monastère aient de l'eau à proximité[2]. Cet épisode est d'ailleurs si fréquent dans les vies des saints, que je ne rapporterais pas ceux qui suivent s'ils ne se liaient à des actes charitables, accompagnés de circonstances intéressantes. Sainte Odile, déjà courbée par l'âge, remontait le sentier du Hohenbourg, quand elle rencontra un vieillard près d'expirer de fatigue et de soif ; voyant qu'elle n'aurait pas le temps d'aller chercher du secours au couvent, elle fit une fervente prière et frappa de son bâton le rocher d'où jaillit une eau abondante[3]. Saint Loup, évêque de Châlon, plein de compassion pour des moissonneurs altérés, créa de la même manière la fontaine de Saint-Loup de Varennes[4]. Un jour que saint Hermeland traversait l'herbage de Rabodanges, il vit des bestiaux courir çà et là, affolés par la soif ; son cœur s'émut de pitié, et, ayant invoqué Dieu avec ferveur, il frappa avec son bourdon le sol aride, d'où sortit la fontaine qui porte son nom. Quand saint Martin parcourait le Bocage pour convertir les païens, il rencontra une jeune fille qui marchait d'un pas rapide, tenant de sa main une cruche debout sur son épaule ; lui ayant demandé ce qui la faisait se hâter de la sorte, elle répondit qu'elle était obligée, tous les jours, d'aller chercher de l'eau bien loin ; le saint, pour lui éviter cette longue course, frappa de son bâton un rocher qui se fendit et laissa échapper une source limpide[5]. Saint Cénéré, voyant passer près de son ermitage deux servantes d'un château voisin qui allaient puiser de l'eau à une fontaine assez éloignée, les pria de le débarrasser des poux qui l'incommodaient : l'une lui rit au nez et continua sa route ; l'autre répondit qu'elle lui rendrait volontiers ce service si elle n'avait peur

1. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne* ; *Saint Efflam*, § 2.
2. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 262 ; Albert Le Grand. *Saint Guénolé*, § 10 ; cf. aussi *S. Jaoua* § 7, *S. Samson* § 19, *S. Josse*, § 5.
3. P. Ristelhuber, in *Intermédiaire*, 10 août 1896.
4. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 38.
5. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 202 et 196.

d'être en retard. Le saint la rassura, en affirmant qu'elle serait de retour au château avant sa compagne. Dès qu'elle eut commencé sa charitable besogne, l'ermite lui dit de cesser parce qu'il avait voulu seulement éprouver son bon cœur ; il frappa le rocher auquel il était adossé, et la servante put remplir sa cruche à la source vive qui en coula aussitôt[1]. La fontaine Saint-Martial d'Espartignac jaillit sous le bâton du saint auquel une femme, rencontrée près de là, avait refusé à boire. Ce bienheureux, manquant d'eau pour baptiser les habitants du Soullier, y fit sourdre de la même manière la fontaine Saint-Martial[2].

Dans les exemples qui suivent, les thaumaturges au lieu de frapper simplement la terre, la percent en quelque sorte. Grégoire de Tours rapporte un de ces miracles : Lorsque l'évêque Aredius allait en pèlerinage au tombeau de saint Julien, il se trouva dans un lieu dépourvu d'eau : ayant fait une prière, il enfonça son bâton dans le sol, et, après l'avoir tourné trois fois en rond, il le retira, et une source jaillit. Ce mouvement de tarière ne figure pas dans les autres récits, où les saints se contentent de faire une ponction dans la terre ; c'est ainsi que procéda saint Loup, suivant le *Discours des Antiquitez de Châlon* (1581), par le P. de Saint-Julien de Balleure : estant en sa baronnie du Boyer, il fit sortir d'une terre aride la fontaine ditte de sainct Loup, en y plantant et comme perceant la place du baston sur lequel il estoit coustumier de s'appuyer[3]. A Chelun, saint Roch piqua son bourdon dans le sol et en fit sourdre une fontaine intarissable, pour remercier une vieille femme qui, afin de lui donner à boire, avait été chercher de l'eau à plusieurs kilomètres de là[4]. En Bretagne, saint Roch, saint Méen, saint Viaud procurent de la même façon aux ouvriers qui construisaient leurs chapelles, l'eau potable qu'on ne trouvait pas aux environs[5]. Une ancienne vie de saint Goulven rapporte qu'au moment de la naissance de ce bienheureux, son père manquant d'eau pour le baptiser, adressa à Dieu une fervente prière, et dès qu'il eut planté son bâton en terre, il jaillit une fontaine limpide que l'on voit encore en Plouider[6]. Lorsque Jésus, avant de monter au Calvaire, vint en Bretagne demander la bénédiction de sa grand'mère sainte Anne, il enfonça

1. Soreau et Langlais. *Légendes du Maine*, p. 197-203.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 17.
3. L. Lex, l. c., p. 16.
4. P. Bézier. *Mégalithes de l'Ille et-Vilaine*, p. 130.
5. Paul Sébillot. *Petite légende dorée*, p. 64; A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 285 ; Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*, saint Méen, § 6-7, saint Viaud, § 2.
6. *Vie de saint Goulven*, d'après un manuscrit latin de la Bibl. Nat., in *Société archéologique du Finistère*, t. XVII, p. 75.

son bâton dans le sol et la source de Sainte-Anne La Palud se montra[1]. Saint Corentin, saint Armel opérèrent des miracles semblables[2].

Un jour que saint Desle s'était égaré, il pria un pâtre de le remettre dans sa route. Celui-ci ayant répondu qu'il ne pouvait abandonner son troupeau, le saint prit la houlette du berger et la planta en terre, assurant que le bétail ne s'en écarterait pas. A son retour, le pâtre retrouva en effet son troupeau, et quand il eut arraché le bâton, il vit sortir du trou la source abondante appelée aujourd'hui fontaine Saint-Desle[3]. Le portier du monastère de Saint-Evroult venait de refuser l'aumône à un pauvre, parce qu'il ne restait plus qu'un demi-pain à l'abbaye, lorsque saint Evroult survint, lui reprocha son manque de charité, et l'envoya porter au mendiant le reste du pain ; celui-ci enfonça son bourdon dans la terre, et lorsqu'il l'en retira il jaillit une source qui depuis n'a cessé de couler[4]. Dans la vallée de la Valsérine (Ain), saint Roland fit sourdre la fontaine Bénite, en plaçant son bâton au milieu des cailloux[5]. Saint Rouin à Resson (Meuse), saint Hodelin à Blanchemont, province de Namur, enfoncent le leur dans le sol et il en sort aussitôt une source abondante[6].

D'après une tradition, Godelive, née au château de Longfort dans le Boulonnais, avant de partir avec Bertolf, seigneur de Ghistelles, pour le château de Ghistelles, planta dans un petit bois, voisin de la demeure de son père, la quenouille dont elle se servait, et une source jaillit à l'instant même à cet endroit[7].

Le miracle qui suit diffère des autres en ce que l'acte après lequel il se produit n'a pas eu pour but exprès de procurer de l'eau : un jour de grande chaleur, le saint homme Thomas Hélie s'était assis au bas de la lande de Viville pour s'y reposer, et il avait piqué son bâton dans la terre : « Comme j'ai soif ! » s'écria-t-il. Il voulut cependant continuer son chemin ; mais en retirant son bâton, il vit sortir du trou une source à laquelle il se désaltéra[8].

Au lieu de frapper simplement la terre ou le rocher avec leur bâton ou de l'y enfoncer, les saints emploient parfois, mais bien plus rarement, un outil. On raconte que saint Fiacre, passant un jour par une prairie, vit dans une mare du lin qu'on avait mis à rouir, sans prendre

1. A. Le Braz. *Au pays des pardons*, p. 286.
2. Albert Le Grand, *l.c.*, Saint Corentin, § 2, saint Armel, § 3.
3. Ch. Thuriet. *Traditions de la Haute-Saône*, p. 72.
4. Chrétien de Joué-du-Plein. *Veillerys argentenois*, MMS.
5. Alexandre Bérard, in *Revue des Revues*, 15 mars 1901.
6. H. Labourasse. *Anciens us de la Meuse*, p. 139 ; *Soc. archéologique de Namur*, t. III, p. 353.
7. Bertrand. *Précis de l'histoire de Boulogne*, t. II, p. 182.
8. J. Fleury. *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 40.

la précaution de poser des pierres dessus pour le faire tremper. Il eut pitié de l'ignorance de ces gens, et ne trouvant pas de pierres aux environs, il s'assit lui-même sur le lin Il y resta plusieurs jours, et quand le propriétaire vint à sa prairie, il vit saint Fiacre qui tremblait la fièvre. Il le chargea sur son dos pour le reporter à son ermitage; mais comme il passait à l'endroit où est aujourd'hui la fontaine miraculeuse, il s'écria qu'il avait grand soif. Le saint lui fit signe de le déposer à terre, puis, prenant une bêche, il frappa le sol et il en sortit une source abondante[1]. Saint Galonnek, manquant d'eau pour baptiser une femme, donna quelques coups de bêche dans son courtil, et en fit jaillir une fontaine[2]. Saint Moré, qui était berger dans son enfance, prit un jour une coquille, creusa un trou dans le rocher, et allant ensuite chercher de l'eau à quelque distance, la versa dans la cavité, où elle n'a cessé de couler[3].

Quelquefois des sources jaillissent du sol à la suite d'un attouchement assez violent il est vrai, mais sans l'intervention d'un instrument. Saint Quay opéra ce miracle en enfonçant son doigt dans le rocher[4]. Saint Thibaut, dans la vallée de la Semoy (Luxembourg belge), saint Honorat à l'île de Lérins, en frappant le roc avec la main[5]; un des moines qui transportaient le corps de saint Guingalois en heurtant le rocher avec son pied[6]; c'est probablement parce que la source de la Certenue fut produite de la même façon que l'on montre auprès le talon de la sainte anonyme qui la fit sourdre[7].

Les héros du cycle carolingien, auxquels on attribue la création de plusieurs fontaines, se servent d'une arme, qui a la même vertu que le bâton des saints; dans une légende basque, l'épée de Roland semble douée par elle-même de ce privilège; fatigué d'avoir massacré ses ennemis, et mourant de soif, il se reposait sous un arbre, lorsque le roi arriva et lui dit : « Ignores-tu le pouvoir de ton épée ! Frappe le rocher et l'eau sourdra ! » Roland frappa le rocher et il en sortit une source fraîche qui s'appelle encore la Fontaine Roland[8]. A Nassoigne, dans le Luxembourg belge, on montre une fontaine appelée Pépinette, que le roi Pépin fit jaillir d'un coup de lance[9]. Cette propriété accordée aux

1. A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 274.
2. E. Souvestre. *Foyer Breton* t. I, p. 84.
3. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 42.
4. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 38.
5. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 328, 295.
6. Régis de l'Estourbeillon. *Itinéraire des moines de Landevennec*, 1889, p. 7.
7. J.-G. Bulliot et Thiollier, l. c., p. 308.
8. J.-F. Cerquand. *Légendes du pays basque*, t. IV, p. 17 et 15.
9. Alfred Harou. *Mélanges de Traditionnisme en Belgique*, p. 94.

armes des personnages héroïques est au reste ancienne : on faisait voir, en Laconie, au deuxième siècle de notre ère, une fontaine qu'Atalante, altérée par la chasse, avait fait sourdre en frappant le rocher de son javelot[1].

Les deux légendes ci-dessus ne mentionnent aucune prière; mais le plus souvent les héros, en pareil cas, implorent le secours de la divinité : En présence de l'ennemi, les Francs postés sur les hauteurs de Passa, étaient brûlés par une soif si ardente qu'ils laissaient tomber leurs armes. Charlemagne, plein de confiance en la Vierge, l'invoque avec ferveur, et, plongeant son épée dans le lit d'un torrent desséché, en fait sortir une source abondante[2]. Près de Fosse dans les Ardennes, l'armée allait mourir de soif, quand le grand empereur fit jaillir une fontaine en frappant la terre de son épée. D'après un récit des Ardennes belges, les soldats de Charles souffraient aussi cruellement du manque d'eau, lorsque leur chef, saisissant une lance, la planta dans le roc, en adressant à Dieu une prière; soudain sortit une source qui depuis n'a jamais tari, et l'on montre en haut de ces escarpements la Fontaine de l'Empereur, qui suinte de rocher en rocher jusqu'au bas de la vallée[3]. Suivant des contes populaires, le prince ou empereur Charles campait dans la plaine de Toulon (Dordogne). Comme les ennemis avaient empoisonné la source, et que ses soldats étaient dévorés par la soif, le prince, l'âme livrée au désespoir, restait immobile, appuyé sur le pommeau de son épée, lorsque tout à coup il aperçut des filets d'eau que la pointe de son glaive faisait jaillir, et quelques moments plus tard le gouffre de Toulon apparut tout entier[4]. Lors du siège de Carcassonne, les Sarrasins ayant empoisonné les puits, l'empereur ficha sa lance en terre, et l'on vit couler de l'eau en abondance : c'est la Fontaine Charlemagne[5]. Au plus fort du combat entre les Manceaux et les Poitevins, qui se livra près de Saint-Aignan, l'une des armées manquant d'eau, son chef leva son épée vers le ciel en disant : « Grand Dieu, signalez ici votre puissance, comme vous le signalâtes autrefois en faisant sortir l'eau d'un rocher ». Il piqua ensuite son arme en terre, et quand il la retira, on vit sourdre une fontaine qui existe encore[6].

Ce trait de l'épée enfoncée dans le sol figurait peut-être autrefois dans une légende que d'Argentré a rapportée : lorsque, repoussé par les

1. Pausanias. *Voyage de Laconie*, ch. 23.
2. Pierre Vidal. *Guide dans les Pyrénées Orientales*. Perpignan, 1879, p. 142.
3. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 54 ; *Société arch. de Namur*, t. VII, p. 316-317.
4. Wlagrin de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, 1826, t. II, p. 591.
5. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-lore de l'Aude*, p. 180, d'a. Besse, 1645.
6. Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Saint-Aignan.

Normands, Alain Barbe-Torte se réfugia sur la colline de la Hautière, près de Nantes, il implora la Vierge, et la Fontaine sainte apparut pour donner à boire à ses soldats[1]. L'intervention de la lance, de l'épée ou du bâton, manque aussi dans la petite légende qui suit, pourtant apparentée aux précédentes. La fontaine de Saint-Emiland jaillit miraculeusement au lieu de ce nom, près d'Autun, lorsque, en 725, le saint et ses Bretons eurent besoin de se désaltérer pendant qu'ils combattaient les Sarrasins[2].

En Alsace une fontaine sortit de terre à la suite d'une ordalie singulière, dans laquelle figure une épée. Un seigneur croyant avoir à douter de la vertu de sa femme, la conduisit dans la forêt de Kastelwald et voulut s'assurer de ses sentiments au moyen d'un signe céleste : « Si le glaive que je pique dans le sol est couvert de terre lorsque je le retirerai, ta foi me sera assurée ; s'il est mouillé, tu seras coupable. » Et lorsqu'il eut piqué le glaive dans le sol, une source se mit aussitôt à couler[3].

Dans la région du Centre, et principalement en Limousin, pays de saints bâtisseurs, plusieurs sources doivent leur origine au marteau lancé par des bienheureux. La Font de Saint-Irieis à Saint-Yriex-la-Perche (Haute-Vienne) a jailli sous celui du saint, de même que celle de saint Marloudon, dont le titulaire le jeta après avoir construit la cathédrale de Tulle. La Foun de Sent-Alei à Chapelac (Haute-Vienne), la Foun de Sent-Alies à Solignac, la Foun Faure de Sent-Aloi ont été produites par le marteau de saint Eloi, la première lorsque, tout enfant, il la lança du Puy-Mirat, la colline qui domine le château de Sousrue, la deuxième quand il le jeta après avoir achevé l'église de Solignac, la troisième lorsqu'il voulut marquer sa halte à l'endroit où il avait dîné[4]. Pendant ses voyages dans la Creuse, saint Martin n'ayant pas trouvé une goutte d'eau pour étancher sa soif, s'assit sur un rocher et jeta son marteau loin de lui, en disant :

Où mon marteau s'arrêtera
Fontaine y aura !

Et une source abondante se mit aussitôt à sourdre au lieu où l'instrument atteignit le sol[5]. En Limousin, on attribue un miracle analogue à un laïque : Quand Aimar, seigneur de Tulle, eut achevé son château, il lança en l'air la truelle ou le marteau du maître maçon qui, en tombant, donna naissance à la source dont le ruisseau se jette dans la Cor-

1. E. Richer. *Voyage pittoresque dans la Loire-Inférieure*, lettre V, p. 9.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 34.
3. P. Ristelhuber. *Contes alsaciens*, fasc. III, p. 8.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 15-16.
5. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 37.

rèze à l'Estarbounie[1]. La fontaine de Saint-Gobrien (Morbihan) se montra à la place où le saint, indécis sur l'endroit où il devait s'établir, lança sa bèche[2].

D'autres objets sacrés ou merveilleux font naître des sources en touchant le sol. Un charretier d'Auvergne, impatienté par une pierre qui ne tenait pas sur son chariot, la jeta à terre ; c'était une statue de la Vierge, et une fontaine se montra au lieu où elle tomba ; la Foun Sent-Meissens sortit des trous creusés par les cloches qui s'échappaient du clocher en flammes de l'église voisine[3]. La foudre fit jaillir la fontaine Sauve à Cernois (Côte-d'Or) près de laquelle on a trouvé de nombreuses haches en pierre polie[4] ; la découverte de ces instruments, qui, dans ce pays, comme en beaucoup d'autres contrées de France, portent le nom de pierres de tonnerre, n'est peut-être pas étrangère à la formation de la légende. L'origine d'autres fontaines est en relation avec le préhistorique : dans la Charente-Inférieure une source se montra à l'endroit où frappa la table d'un dolmen que le diable lançait pour prouver sa force ; en Vendée la chute d'une *dornée* (contenu d'un tablier) de la Mère Lusine fait sourdre trois fontaines[5]. Un jour que Roland s'amusait à jouer au palet, il troua le pic Neulus et donna issue à la Reyna de las Fonts, la reine des fontaines, dont l'eau est délicieuse[6].

Des sources apparaissent à l'endroit, auparavant sec et aride, où des reliques ont été en contact avec le sol. Ceux qui transportaient, de Cézanne à Aurillac, le corps du comte Géraud posèrent un instant le cercueil pour aller chercher de l'eau aux environs, car la chaleur était étouffante. N'en ayant trouvé nulle part, et pressés par le temps, ils reprirent leur fardeau. C'est alors qu'ils virent au-dessous du cercueil une claire fontaine qui venait à l'instant de jaillir[7]. En Haute-Bretagne, une source se montra miraculeusement au lieu même où toucha, pendant une halte, la châsse de Mlle de Volvire, la sainte de Néant (1694), reproduisant le miracle qui s'était accompli, plusieurs siècles auparavant, à l'endroit où s'étaient reposés les moines qui portaient le corps de saint Guénolé[8]. La Foun Sainte-Fortunade, dans la chapelle de Chabrignac, jaillit à la place où l'on déposa les restes de la sainte ; à

1. *Lemouzi*. Mars 1898, p. 38.
2. E. Herpin. *La cathédrale de Saint-Malo*, p. 42.
3. Dr Pommerol, in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 47 ; L. de Nussac, l.c., p. 22.
4. H. Marlot, in *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 107.
5. *Société des Antiquaires*, t. IV, p. 481 ; Léo Desaivre. *Le Mythe de la Mère Lusine*, p. 81.
6. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 116.
7. L. Durif. *Le Cantal*, p. 27.
8. Cayot-Delandre. *Le Morbihan*, p. 305 ; Régis de l'Estourbeillon. *Itinéraire des moines de Landevennec*, 1889, p. 9.

Ecuelles, lors de la translation des reliques de saint Louis, une fontaine se montra au pied du monastère[1]. A Fécamp, la Fontaine du Précieux Sang se mit à couler sur le rivage où la mer laissa le tronc du figuier qui contenait le liquide sacré[2].

Plusieurs légendes racontent que des saints vinrent en aide aux animaux qui transportaient leurs restes, ou qu'ils leur communiquèrent le pouvoir de créer les sources, dont étaient parfois investies leurs châsses. Les bœufs qui portaient le corps de saint Fursy s'étant tout à coup arrêtés, pressés par la soif, une eau pure se montra à cet endroit; c'est la fontaine de Frohan-le-Grand, où ils se désaltérèrent, et purent continuer leur voyage jusqu'à Péronne[3]. La Font Saint-Prime à Mercœur naquit sous les sabots de la mule chargée des reliques du saint[4]. Il est vraisemblable que dans ces traditions figurait autrefois le trait de la terre frappée par les pieds des animaux, ou de l'objet qui, en touchant le sol, donne issue à une eau abondante. Lorsqu'on transférait à Mauriac les os de saint Mary, le mulet sur le dos duquel était sa châsse fit jaillir une source en heurtant la terre avec ses sabots[5]. Une des cornes de la génisse attelée au chariot qui portait les reliques de saint Berthevin étant tombée à un demi-kilomètre du bourg de Parigné, on vit aussitôt sortir du sol une fontaine d'eau limpide[6].

D'autres animaux figurent parmi les créateurs ou les découvreurs de sources : bien qu'en général ils appartiennent à des saints, quelquefois ils servent de monture à des héros, et l'eau jaillit sous leurs pieds comme la fontaine d'Hippocrène sous ceux du cheval de Bellérophon[7]. Lorsque l'armée de saint Martin traversait le territoire d'Ancerville, ses soldats souffraient de la soif; le saint commanda à son cheval de frapper la terre et sous son sabot se mit à sourdre la fontaine abondante qui coule encore au Pré Saint-Martin[8] Dans la légende qui suit, le nom du plus illustre des rois mérovingiens a été substitué arbitrairement, et peut-être à une époque assez moderne, à celui d'un personnage moins connu : au temps de Clovis, la Vienne était pleine de sang; le roi ne sachant comment désaltérer ses troupes, implora le Dieu de Clotilde et promit de se faire chrétien. Alors son cheval ayant frappé du pied sur le rocher, où l'on montre encore son empreinte, il en jaillit une source. Clovis, plein d'or-

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 21 ; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 23.
2. Joanne. *Normandie diamant*, p. 60.
3. L. Dusevel. *Lettres sur la Somme*, p. 98.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 20.
5. Deribier du Chatelet. *Statistique du Cantal*, t. I, p. 77.
6. Hipp. Sauvage. *Légendes normandes* p. 31.
7. Pausanias. *Voyage de Béotie*, ch. 31.
8. H. Labourasse. *Anciens us. etc., de la Meuse*, p. 139.

gueil, dit alors: « Si je l'avais demandée sur la croupe de mon cheval, je l'aurais aussi bien obtenue ». Mais Dieu le punit de cette parole téméraire, et l'eau cessa de couler. Clovis reconnut sa faute, se mit à genoux, en demandant pardon à Dieu, et la source se rouvrit[1]. La fontaine de Sainte Geneviève a aussi jailli sous les sabots du coursier du seigneur de Cruzille[2], et l'on raconte en Savoie que le sire de Blonay ayant traversé le lac de Genève à cheval pour échapper aux Bernois, son coursier, en abordant à la rive du Chablais, perdit un de ses fers dans le gravier sur lequel il s'abattit, et que le lendemain on y vit couler une source ferrugineuse[3].

Plus ordinairement ces montures sont celles de personnages sacrés : la Foun Sent-Marsal de Favars naquit sous le pied du cheval de saint Martial, la Foun Saint-Janifar à Liourdes sous celui de la mule de saint Genufle[4]. Saint Julien, serré de près par ses ennemis, lança vigoureusement son coursier qui, du haut de la colline, sauta dans la vallée; son pied y fit naître une source, et l'on dit qu'en passant la main sur la pierre qui est au fond, on sent la forme d'un fer à cheval[5]. Pendant que saint Martin priait Dieu pour obtenir de l'eau, son cheval frappa le roc d'un violent coup de pied qui y est resté empreint, et il en sortit une fontaine abondante que l'on voit près de Druyes[6]. A Clion (Loire-Inférieure) un semblable miracle est attribué au cheval du même saint. On raconte en Poitou que ce bienheureux, qui était pâtour dans son enfance, ayant été accusé par son maître de laisser son troupeau mourir de soif, appela le plus grand de ses bœufs et lui ordonna de frapper la terre du pied; lorsque l'animal lui eut obéi, il jaillit une belle source qu'on appela la Fontaine de Saint-Martin[7].

Quelquefois, sans qu'il y ait aucune intervention physique, des fontaines se montrent à des endroits auparavant dépourvus d'eau : une prière suffit pour opérer la merveille. Saint Caprais s'étant caché pendant que l'on persécutait les chrétiens, entendit une jeune fille qui chantait au milieu des supplices. Ne pouvant revenir de tant de courage, il pensa : « Mon Dieu ! cette fillette chante en cuisant à petit feu. Et moi, un homme, je me cache. Mon Dieu, si je dois mourir comme elle, faites un miracle. Faites qu'aussitôt jaillisse de ce rocher une source d'eau vive et claire ! » Dès qu'il eut dit ces mots, jaillit du

1. Léon Pineau. *Le Folk-Lore du Poitou*, p. 185-186.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 21.
3. A. Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 28.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 18.
5. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 92.
6. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 437.
7. *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 141 ; t. IX, p. 675.

rocher de l'Ermitage à Agen, la source qui y coule encore[1]. A Plounéour, une fontaine surgit miraculeusement pour laver saint Goulven qui venait de naître. L'eau manquant pour baptiser saint Divy, sa mère sainte Nonne adressa sa prière à Dieu, et peu après, elle put baptiser son fils à la belle fontaine de Dirinon[2]. On montrait aux environs d'Amiens la fontaine que sainte Eulalie avait demandé au Seigneur de faire sourdre au lieu même de son martyre, pour la guérison des yeux malades[3]. Un jour de chaleur accablante, saint Lezin, qui visitait son diocèse, tomba en défaillance, après avoir fait une prière ; quand il reprit ses sens, il vit couler à ses pieds une fontaine d'une limpidité extrême[4]; lorsque saint Quentin, conduit d'Amiens à l'endroit où il devait être martyrisé, fut emprisonné dans un château à Marteville, une fontaine sortit de terre, à la prière du saint que la soif tourmentait[5]. Quand saint Berthevin était marchend de veaux, il se trouva un jour très embarrassé pour les faire boire ; il implora Dieu, et la fontaine de Saint-Berthevin la Tannière jaillit du sol pour désaltérer son troupeau[6].

Le diable est rarement en relation avec les fontaines, et bien peu portent son nom, alors qu'un si grand nombre sont désignées sous celui d'un saint, et que beaucoup ont celui d'une fée. Cela tient peut-être à ce que les apôtres ayant sans trop de difficulté donné un vernis chrétien à la plupart des fontaines, n'ont pas essayé de les déconsidérer comme ils l'ont fait pour d'autres lieux témoins d'un culte païen, en affirmant que des esprits infernaux y avaient leur demeure. On relève cependant une Fontaine du Diable à la Grande Verrière (Saône-et-Loire) près de laquelle est l'empreinte de son cheval, et des fontaines du même nom à Etourvy, dans l'Aube, dans le Doubs, et dans une rue de Marseille, probablement disparue aujourd'hui[7]. Il ne figure expressément, comme créateur de sources, que dans une légende des Côtes-du-Nord : un tailleur bossu et boîteux, venu d'on ne sait où, et de réputation détestable, fut poursuivi par les gens qu'il avait dupés. Arrivé au village du Saint-Esprit en Plédéliac, il était à bout de forces, et il se retourna vers ceux qui couraient après lui, en leur promettant s'ils voulaient le laisser, de faire naître une source où il suffirait de

1. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 181.
2. Albert Le Grand. *Saint Goulven*, § 3 ; Abbé J.-M. Abgrall. *Les pierres à empreintes*, p. 8.
3. H. Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 132.
4. *Bull. historique et mon. de l'Anjou*, t. V (1858), p. 263.
5. Abbé J. Corblet, in *Congrès arch. de France*, 1867, p. 416.
6. G. Dottin. *Les Parlers du Bas-Maine*, p. 628..
7. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 45 ; Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 496 ; L. Morin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 90 ; Augustin Fabre, *Notice sur les anciennes rues de Marseille*, 1862, p. 83.

plonger toile ou drap, pour que l'étoffe reprenne immédiatement le métrage qu'elle avait avant d'avoir été frauduleusement diminuée par lui. C'est alors qu'un homme s'aperçut que le boîteux avait perdu un de ses souliers, et que son pied était fourchu. Il engagea ses amis à accepter cette proposition en leur disant que c'était le diable. Celui-ci cracha par terre, et l'on vit sourdre à l'endroit même une fontaine très limpide[1].

En plusieurs pays, on dit que des pierres placées au-dessous des sources les empêchent de déborder ou de couler. C'est à cette croyance que se rattache un trait merveilleux rapporté par l'historien provençal Bouche : au XV[e] siècle, un jeune homme pressé par la soif, rencontra un vieillard du nom de Joseph qui lui conseilla, s'il voulait trouver de l'eau, de déplacer une pierre qu'il lui montra. Elle était si grosse que dix hommes n'eussent pu la remuer. Le jeune homme la souleva comme une plume et une source abondante coula aussitôt. Quand il se retourna pour remercier le vieillard, il avait disparu, et l'on crut que c'était saint Joseph en personne[2]. Un épisode analogue figure dans un conte de la Basse-Bretagne : l'eau vient en abondance dès qu'on a enlevé le galet qui couvrait la source mère[3].

Les propriétés de plusieurs sources thermales ont été indiquées par des animaux dans des circonstances qui, en général, ne sont pas miraculeuses. Le seigneur d'Orthez ayant blessé un sanglier, fouilla inutilement le bois pour le retrouver. Quinze jours après, un pâtre le découvrit dans un endroit très écarté où l'eau tombait en cascade et recouvrait complètement son cadavre, qui, au lieu d'être en putréfaction, paraissait encore frais. On reconnut que cette eau était très salée, et que c'était à cette cause que l'on devait attribuer la conservation d'un animal mort depuis deux semaines. La source de Barèges fut montrée par une chèvre qui se frayait un chemin à travers la neige pour aller y boire ; celle de Bex, dans la Suisse romande, aussi par une chèvre qui allait se désaltérer à une source salée au milieu des précipices[4]. Les eaux de Soulzbach en Alsace furent indiquées par une vache qui s'écartait du troupeau pour entrer sous bois, et en revenait ensuite en gambadant joyeusement ; le berger l'ayant suivie, la vit boire avidement à une petite source jaillissant d'un rocher et qui semblait couverte de rouille[5]. Les gens de Vrigny disent que leur fontaine fut

1. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t XIII, p. 432-3.
2. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 296.
3. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 132.
4. A. Certeux, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 219-220.
5. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n. 72.

découverte par un habitant du lieu, couvert d'une gale affreuse ; peu de temps après, un vieux cheval poussif vint s'abreuver à la source ferrugineuse. Tous deux, après y avoir bu devinrent sains et robustes [1]. C'est aussi un pauvre cheval, abandonné par son maître qui, en se baignant à la fontaine de Bagnols de l'Orne, et en y recouvrant la santé, montra ses vertus curatives [2].

Une source thermale célèbre a été révélée aux hommes dans des conditions plus merveilleuses. Un vieux pâtre des Pyrénées avait été averti qu'il mourrait quand la terre serait blanche. Il venait d'atteindre sa neuf cent neuvième année lorsque la neige se mit à tomber, et il comprit que sa fin était proche. Il appela ses fils et leur dit que, quand il serait mort, ils eussent soin de suivre la plus belle de ses vaches, qui avait au cou une bruyante sonnette : elle devait d'abord les mener à Bagnères, dans la région des eaux chaudes, et ses fils devaient s'arrêter où elle s'arrêterait. Lorsque le vieillard eut expiré, ils suivirent la vache qui, d'elle-même, se mit en route ; elle alla aux eaux thermales de Bigorre, puis elle continua sa course et ne s'arrêta qu'au lieu où l'on voit le beau village de Montgaillard [3]. Suivant une autre version, dont le début ne diffère que par les détails, le vieux pâtre mourut à l'âge de mille ans moins un jour, et la vache noire marcha tout droit dans la vallée jusqu'à ce que la terre ne fût plus blanche; les enfants la suivirent, et là où elle s'arrêta ils trouvèrent les eaux chaudes qui ont fait plus tard la fortune du pays de Bagnères [4].

Plusieurs pierres que l'on aperçoit sous l'eau des sources sont, en raison de leur forme ou de leur couleur, l'objet de légendes explicatives. Le cheval de saint Rou, qui fut un fameux chasseur, s'emporta dans une lutte contre des sangliers, et vint se noyer ainsi que son cavalier, dans la fontaine de la forêt de Rennes qui porte le nom de saint Rou. On y montre au fond, sur une pierre énorme, l'empreinte de ses sabots, et durant les tempêtes, on entend des hennissements effroyables. Depuis que le saint s'est noyé dans ces eaux, elles possèdent une vertu miraculeuse [5]. Les gens de Saint-Papoul assurent qu'il y a dans la fontaine dédiée à leur patron une pierre rouge qui doit sa coloration au sang du martyr, décollé non loin de là ; une des pierres de la fontaine de Vieille-Brioude est tachée de rouge, depuis que les gouttes du sang de saint Julien y sont tombées ; jamais on n'a

1. Chrétien de Joué-du-Plain. *Veillerys argentenois*, Mmss.
2. L. Duplais. *Bagnols de l'Orne*, p. 17.
3. E. Cordier. *Légendes des Hautes-Pyrénées*, p. 13-15.
4. J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 370-372.
5. Henri de Kerbeuzec. *La légende de saint Rou*. Rennes, 1894, in-18.

pu les faire disparaître, et l'on dit aussi que la fontaine se tache de sang à l'anniversaire de sa mort[1].

Les abords d'une fontaine de la Meuse possèdent une particularité qui, comme plusieurs empreintes merveilleuses, est due au passage d'un bienheureux: Depuis que saint Antoine, ayant été chercher de l'eau à la fontaine de Ribeaucourt, en répandit quelque peu dans son trajet, le chemin qu'il suivit est toujours humide[2].

§ 2. FONTAINES DÉPLACÉES OU TARIES

Une légende franc-comtoise, dont le début fait songer à une des aventures de M. de Crac, explique l'origine d'une fontaine intermittente : Un jour que le sire de Joux sortait de son château sur sa jument favorite, la herse, tombant trop tôt, coupa sa monture en deux ; le seigneur ne s'en aperçut pas, et la cavale, sur deux pieds seulement, continua son galop à travers la campagne. Arrivée à une gorge sauvage où se trouve la fontaine de la Combe, elle se mit à boire, à boire indéfiniment. Le seigneur, après de vains efforts pour l'obliger à relever la tête, sauta à terre, et s'aperçut alors seulement qu'elle n'avait plus que deux pieds et que l'eau, à mesure qu'elle la buvait, ruisselait sur le sol; il revint au château et conta l'aventure à ses gens, mais quand ils arrivèrent à la fontaine, la jument avait disparu. Depuis, la fontaine coule toujours, mais avec intermittence. Elle retient et donne son eau de six minutes en six minutes. Les habitants de la contrée ont cru longtemps que c'était la jument invisible du sire de Joux qui venait là cent fois le jour étancher sa soif, et que l'onde ne renaissait que quand l'animal désaltéré cessait de boire[3].

A Mussy-la-Ville (Luxembourg belge) un ruisseau qui vient d'une petite fontaine est souvent à sec. Les paysans disent que pour punir ceux qui y puisent de l'eau, sans croire à sa vertu, la fée gardienne de la source la fait tarir[4]. Ailleurs des fées, irritées contre les habitants d'un pays, les privent d'eaux bienfaisantes pour les donner à leurs voisins. La reine des Fades ayant eu à se plaindre des gens de Chambon Sainte-Croix (Creuse), tarit les sources thermales qui jadis sortaient du rocher de la Fée, *lou daro de la Fadée*, et les fit jaillir à trois lieue- plus loin, près de la ville d'Evaux, qui leur doit sa prospérité. La fée

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 211 ; A. Dauzat, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 38 ; E. de Roure, *ibid.*, t. XVI, p. 94.
2. H. Labourasse. *Anciens us de la Meuse*, p. 167.
3. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 690 ; Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Doubs*, p. 470. Ces deux auteurs ont emprunté cette légende à un ouvrage en vers d'Aug. Demesmay. *Trad. pop. de la Franche-Comté*, (1838.
4. A. Harou. *Mélanges de Traditionnisme en Belgique*, p. 95.

n'eut qu'à frapper le granit de son pied droit, dont *lou daro* a gardé l'empreinte[1].

On raconte dans la vallée d'Aoste qu'une fée, maltraitée par son mari, s'était changée en serpent et était venue habiter une caverne à peu de distance d'une fontaine qui était sous sa protection. Des gens ayant vu un serpent en sortir résolurent de l'exterminer; la fée qui connut leur dessein, disparut de cet endroit, mais avant de s'éloigner elle fit tarir la source[2].

Quelques fontaines ont été déplacées ou taries à la suite du manque de charité des gens du lieu où elles étaient situées : le bon Dieu passant par Grand Han, demanda un verre d'eau à une femme qui venait remplir sa cruche à la fontaine, mais elle le lui refusa durement, ne sachant pas qui il était. Le bon Dieu lui dit : « Femme peu compatissante, tu ne puiseras plus de l'eau aussi facilement ! » C'est pourquoi la fontaine de Grand-Han a été transférée à Ouffet[3]. On donne aux habitants de Septfontaines (Doubs), le sobriquet de *Les couas couas*, par imitation du chant du canard, parce que ce village est totalement dépourvu d'eau. Il avait jadis sept fontaines, et des plus abondantes ; mais un jour saint Claude, sous l'habit d'un pèlerin, demanda un verre d'eau : dans sept maisons où il se présenta, il fut éconduit et c'est alors que les sept fontaines tarirent tout d'un coup[4].

Une tradition franc-comtoise rapporte ainsi la disparition d'une fontaine : Du fond d'un vallon près de Villers-le-Lac, s'exhale comme une plainte étouffée, le bruit d'une source invisible que l'on appelle la Fontaine du Diable. Un jour le diable vint s'asseoir auprès et approcha de l'eau ses lèvres brûlantes, en laissant à côté de lui le sac où il avait enfermé les âmes dont il s'était emparé. L'ange Gabriel le lui déroba et quand Satan se releva, il ne retrouva plus son sac. Furieux, il frappa la terre de son pied fourchu, avec tant de force, que le sol s'entrouvrit, entraînant la source et le diable dans ses profondeurs. Depuis, quand on est obligé de traverser ce lieu, il est prudent de réciter un *Ave* et de se signer trois fois[5]. A Châtillon-en-Vendelais, une source qui coulait au pied de la Roche aride, fut à jamais tarie par les chevaux de la légion de saint Georges, altérés à la suite d'une longue lutte contre les suppôts du diable[6]. Suivant une légende alsacienne, un personnage transporta une source entière, à l'aide de son bâton ; avant de s'en aller combattre les infidèles, le chevalier Gangolf dit à sa femme : « Je pars avec

1. Laisnel de la Salle. *Légendes du Centre*, t. I, p. 113.
2. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 69-70.
3. A. Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 158.
4. Ch. Beauquier. *Blason populaire de la Franche-Comté*, p. 237.
5. Ch. Thuriet. *Traditions du Doubs*, p. 496.
6. P. Bézier. *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 49.

Dieu et pour Dieu, sois-moi fidèle ». A son retour il rencontra un paysan qui se reposait au bord d'une source. « Donne-moi la source, lui dit-il, je paierai avec de bon argent.— La source,répondit l'autre, vous pouvez l'emporter, j'accepte ». — « Avec l'aide de Dieu »! répondit le chevalier, qui tira sa bourse et paya le paysan. Ensuite, il poussa son bâton dans l'eau, qui y remonta, et partit. Arrivé à son château, il pria sa femme de l'accompagner au jardin. Il planta alors son bâton en terre et il en sortit une eau claire qui écuma, bouillonna et se répandit dans un bassin. « Tu me fus sans doute fidèle ? Plonge ta main dans cette eau ; si tu la retires pure et blanche, tu es un ange de lumière, sinon, un ange des ténèbres ». Après de longues hésitations, la dame plongea la main dans la source ; quand elle la retira, elle était couverte d'une boue noirâtre. Gangolf poussa son bâton dans la source, qui y remonta toute entière, puis il marcha jusqu'au moment où il arriva dans une fraîche prairie de la vallée de Guebviller. Il y fit de nouveau sourdre de son bâton l'eau qui se répandit au loin[1]. Saint Remacle opéra le même miracle : un jour qu'il avait en vain demandé un verre d'eau dans toutes les maisons d'Ouffet, il finit par trouver dans le voisinage une belle fontaine à laquelle il se désaltéra ; mais pour punir les gens d'Ouffet, il introduisit son bâton dans la fontaine, la mit sur son dos, et arrivé à Rahier, sur un plateau tout nu, il replanta la fontaine[2].

Plusieurs légendes qui se rattachent peut-être à l'antique croyance, non encore complètement éteinte, qui faisait de chaque source le séjour d'une divinité, ou qui ont pour but d'entretenir le respect que l'on doit aux eaux destinées à être bues par les hommes ou par le bétail, racontent que des fontaines se déplacent ou cessent de couler quand elles ont été souillées. Au XIII[e] siècle, il y avait dans la province de Narbonne une source qui, dès qu'on y jetait quelque chose de malpropre, changeait aussitôt de lit, et fuyait l'endroit où on l'avait salie[3]. La fontaine de Saint-Philippe était autrefois dans le village de Montigny, mais une femme y ayant nettoyé ses langes, la fontaine, indignée de cette inconvenance, se déplaça et alla se retirer dans le bois de Bienvenue[4]. La tradition de Sellières rapporte que, pendant une guerre, la Fontaine d'Huile tarit sur-le-champ parce qu'un soldat avait voulu y décrotter ses bottes[5]. La fontaine Saint-Vio, où l'on va pour la guérison des fièvres, disparut tout à coup, parce qu'on y avait plongé une chemise maculée, au lieu de la chemise absolument blanche qui est

1. P. Ristelhuber. *Contes alsaciens*, fasc. III, p. 7.
2. Jules Leroy, in *Wallonia*, t. IX, p. 265.
3. Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, éd. Liebrecht, p. 52.
4. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 274.
5. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 287.

obligatoire en pareil cas[1]. La source des Fonts-Bouillants à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre), coulait autrefois à Cougny. Un meurtrier étant venu s'y laver les mains, saint Martin lui ordonna de s'envoler. En passant au-dessus d'une chaumière habitée par un sorcier, celui-ci la charma et la força à se fixer près de sa maison. Dans la traversée en l'air, il tomba quelques gouttes dans le bois des Vertus et dans l'étang des Civières, où l'on remarqua dès lors des ébullitions. La fontaine d'Onlay disparut aussitôt qu'un boucher y eut lavé ses mains ensanglantées ; elle traversa la terre pour se purifier, et revint jaillir dans le pré où on la voit maintenant[2].

Le sang des martyrs ou des innocents ne faisait pas, au rebours de ce qui arrive d'ordinaire, disparaître les sources : on a même pu voir qu'il leur donnait parfois naissance. On raconte dans le Lot qu'une demoiselle de Montal, appelée Hespérie, ayant résisté à un seigneur qui voulait lui faire violence, fut décapitée par lui : elle ramassa sa tête, et après l'avoir lavée à la fontaine qui a pris son nom, la porta à l'église[3] ; à Sainte-Alyre, on montre la fontaine où sainte Elidie, tuée par un seigneur qui avait tenté d'abuser d'elle, vint laver sa tête ensanglantée, afin que son sang ne criât pas vengeance contre son meurtrier[4].

Dans le pays de Dreux et dans la Beauce orléanaise, plusieurs fontaines ont tari parce qu'elles ont été aveuglées avec des balles de laine et de coton[5]. Des moines, pour se venger de Sully, bouchèrent avec des matelas les sources, situées dans leur propriété, qui alimentaient l'étang de la Gatine[6].

§ 3. HANTISES ET PARTICULARITÉS

Bien que l'église se soit efforcée, dès les premiers temps de sa puissance, de substituer un nom de saint à celui des anciennes divinités topiques, plusieurs sources conservent encore des désignations qui rappellent leur souvenir : les déesses sont devenues des fées, sans cesser d'être l'objet du respect populaire.

Quelques-unes des fontaines qui portent leur nom semblent se rat-

1. G.-P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 505.
2. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 456, 401.
3. *Revue des Trad. pop.*, t. V, p. 254.
4. Abbé Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 380.
5. Félix Chapiseau. *Le Folk-Lore de la Beauce*, t. I, p. 63-64.
6. P. Vallerange. *Le Clergé, la Bourgeoisie, etc.*, p. 91.

tacher au préhistorique : dans le Morvan, la Fontaine aux Fées jaillit d'une dépression, tout près d'une pierre branlante appelée Roche du Jardon[1]. Suivant une note de H. de la Villemarqué, qui paraît avoir beaucoup généralisé, on trouverait assez fréquemment, dans le voisinage des dolmens, une *Feunteun ar Gorrigan*, fontaine de la fée[2] ; dans la forêt de Juigné (Loire-Inférieure), une Fontaine aux fées, dite plus communément Fontaine aux Ermites, prend sa source entre deux arbres, non loin de vestiges mégalithiques[3]. A Guernesey, on désignait sous le même vocable une allée couverte, faite de gros morceaux de roche, et ouverte aux deux bouts, dans laquelle sourdait une eau fraîche qui ne tarissait jamais[4]. Dans l'Hérault, tout près de l'église Saint-Martin-du-Prunet, était une fontaine, dite communément la *Font de las Donseillas*, où il y avait deux ou trois chambres voûtées et bâties dans la terre, environnée de bancs et sièges de pierre, que le peuple croyait avoir été la résidence de quelques fées, ce qui lui avait attiré dans le langage du pays le nom de *Font de las Fadas*[5].

A Ligny-le-Châtel dans l'Yonne, Avenas dans le Rhône, Saint-Marcoul dans la Manche, Langres dans la Haute-Marne, sont des fontaines des Fées ; à Odenas, dans le Rhône, la fontaine des Fayettes[6]. On trouve plusieurs *Founs dé las Fadas* dans la Lozère[7], une *Houn de las Fadas* en Béarn, et une autre du même nom, près de Saint-Bertrand de Comminges, à Melin (Côte-d'Or), la fontaine de la Belle-Fée[8].

Parfois ces fontaines vont par paire : c'est ainsi qu'on rencontre au bas de la falaise de la Hague (Manche) deux fontaines aux Fées, et deux autres au pied de la côte des Fées à la Berlière, aussi en Basse-Normandie .

Quelques-unes, comme celle de la forêt de Juigné, qui s'appelle Fontaine aux Ermites en même temps que Fontaine aux Fées, comme la Fontaine aux Fées d'Avenas, qui est aussi nommée Fontaine de la Vierge[9], ont un nom païen et un nom chrétien, ce dernier vraisemblablement plus moderne, ce qui montre qu'on a essayé, sans y réussir complètement,

1. H. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, p. 319.
2. *Barzaz-Breiz*, p. 29.
3. Robert Oheix. *Bretagne et Bretons*, p. 155; Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Juigné.
4. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 407.
5. D'Aigrefeuille. *Histoire de Montpellier*, cité par Montel et Lambert, *Contes populaires*, p. 80.
6. Ph. Salmon. *Dict. arch. de l'Yonne*, p. 84 ; Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 183, 174; E. de Confevron, *Langres, vieille ville*. Langres, 1903 ; in-12, p. 27-28.
7. Comm. de M. Jules Barbot.
8. Alfred Maury. *Croyances du moyen âge*, p. 18 ; Clément-Janin. *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 42.
9. Claudius Savoye, l. c.

de substituer le nouveau culte à celui qu'on leur rendait autrefois. Au XVe siècle, la source guérissante des environs de Domremy s'appelait la Bonne Fontaine aux Fées Notre-Seigneur [1], et l'on voit par cette superposition, qui n'est probablement pas unique, que ces fées bienfaisantes avaient été en quelque sorte rattachées au christianisme par les paysans des environs.

D'autres sources sont dites Fontaine à la Dame ou Fontaine aux Dames, que d'assez nombreux exemples autorisent à considérer comme étant parfois synonymes de fées. Un titre de 1169 parle d'une Fontaine à la Dame près de Longefond (Indre) ; on trouve le même nom à Oulches, qui en est voisin, et dans le Bocage normand [2] ; à Prissac (Indre) est la Fontaine à la bonne Dame ; dans l'Orne la Fontaine aux Dames est voisine des bords de l'Iton [3] ; à Saint-Cyr en Talmondais (Vendée) la Fontaine à la Dame s'appelait ainsi parce qu'une dame blanche y revenait autrefois la nuit [4].

Ces noms supposent des légendes qui associent les fées aux fontaines, soit qu'elles les eussent créées, soit qu'elles les eussent choisies pour y résider ou pour s'ébattre auprès. Malgré tant de siècles de christianisme, le souvenir des divinités qui présidaient aux sources est en effet loin d'être aboli ; elles se tiennent encore dans le voisinage, et même des récits de pays assez variés assurent qu'elles demeurent au-dessous des eaux, dans une sorte de monde souterrain, où leur résidence est aussi vaste et aussi belle qu'un château. Cette conception se rapproche des légendes du littoral qui parlent d'une merveilleuse contrée sous-marine, habitée par les fées ; mais, à la seule exception qui suit, on ne cite aucun homme qui ait pu visiter le séjour enchanté des dames des fontaines et revenir à la clarté du jour pour le décrire : Un jeune seigneur que la fée d'une fontaine des environs de Carouge avait séduit, allait la retrouver sous les eaux, et, après une nuit d'amour, elle lui permettait de retourner à son château [5]. Les fées des Pyrénées choisissent pour y demeurer les sources les plus limpides, et ce sont elles qui entretiennent la bienfaisante chaleur des eaux minérales [6] ; en Haute-Bretagne, où les dames des fontaines étaient nombreuses avant que la malice des hommes les eût forcées à se cacher, les meilleures étaient celles qu'elles habitaient [7] ; à Gorbie, dans le

1. *Journal parisien de 1405 à 1415*, cité par Alfred Maury, l. c.
2. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 117 ; J. Lecœur, l. c. t. II, p. 418.
3. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 45; Chrétien. *Veilterys argentenois*, MMs.
4. Marcel Baudouin, in *Gazette médicale*, 19 déc. 1903, d'a. B. Fillon.
5. Hipp. Sauvage. *Légendes normandes*, p. 61.
6. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 262.
7. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 141.

Mentonnais, elles ont leur principale résidence dans les fontaines, et une fée était jadis dans une source qui alimente le hameau de Moujan dans l'Aude[1]. Une des sources de la Dive (Deux-Sèvres) appelée Fontour, qui sort d'une grotte qu'elle a évidée, est le refuge des fées qui sortent la nuit s'ébattre dans la vallée, ou vont dans les villages d'alentour, tenir le fuseau de la fileuse endormie[2].

A Esquieule, on voyait de temps en temps deux Lamignac, qui sont des espèces de fées, sortir de la fontaine d'Andretho, s'asseoir sur la rive et se chauffer au soleil[3] ; une bergère de la région du Morvan, où les fées des fontaines sont toujours populaires, affirmait, il y a peu d'années, qu'elle avait vu une grande dame blanche descendre jusqu'à la source de la Certenue, où elle se baissa, ne semblant pas toucher terre[4]. En Berry, la Dame de la Font de Chancela, non moins belle que perfide, habitait cette fontaine, dont elle sortait pour aller se promener dans le Pré à la Dame, et le Champ de la Demoiselle. La nuit, on voit s'élever au-dessus de la source une gigantesque figure de femme, qui se perd dans le temps[5]. Cette fée était d'une incomparable beauté : un seigneur du voisinage, qui en était tombé éperdument amoureux, parvint plusieurs fois à l'enlever, mais à peine l'avait-il placée sur son cheval, qu'elle lui fondait entre les bras, et lui laissait une impression de froid si profonde et si persistante, que toute flamme amoureuse s'éteignait à l'instant dans son cœur, et qu'il en avait pour plus d'une année sans songer à un nouvel enlèvement. Celui qui avait le malheur de se récrier sur la trop grande fraîcheur de l'eau de cette fontaine, perdait la parole, et était condamné à aboyer tout le restant de ses jours[6].

A Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord) une fée qui se montre sous la forme d'une anguille a choisi pour sa retraite une fontaine : elle s'est construit au-dessous des herbes aquatiques un splendide palais. Saint Maudez, dont la statuette a longtemps occupé une niche ménagée dans le mur, n'a pu la chasser ni la faire oublier. Tout au plus s'est-elle tenue au fond tant que l'image a christianisé la source ; dès qu'elle a été enlevée, la fée a repris sa puissance. On dit maintenant que, par les beaux clairs de lune, elle élève sa tête mignonne au-dessus des eaux et fait entendre un chant mélodieux : l'homme qui oserait alors

1. J. B. Andrews, *ibid*, t. IX, p. 255 ; Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 18.
2. A. F. Lièvre. *Notice sur Couhé*. Poitiers, 1869, in-8.
3. J. F. Cerquand. *Légendes du pays basque*, t. II, p. 57.
4. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 310.
5. L. Martinet. *Légendes du Berry*, p. 10.
6. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 118.

la troubler, serait exposé à ne pas récolter une seule pomme dans l'année [1].

Plusieurs fées, sans avoir leur résidence dans les sources, semblent affectionner leur voisinage immédiat, où parfois elles se montrent aux hommes. On trouve nombre de traces de cette croyance dans les écrivains du moyen âge. Le trouvère normand Robert Wace disait au XIIIe siècle qu'on rencontrait fréquemment les bonnes dames, auprès de la fontaine de Barenton :

Là solt l'en li fées véir
Se li Bretunz disent veir [2].

Ce fut aussi sur les bords d'une fontaine que Mélusine apparut à Raimondin, et que la fée d'Argouges se présenta au chevalier Robert. D'après la légende de saint Armentaire, écrite vers l'an 1300, la fée Esterelle vivait près d'une fontaine où les Provençaux lui apportaient des offrandes, et elle donnait aux femmes stériles des breuvages enchantés [3]. Quand la belle Jacqueline, chassée par son père le roi Hugon, se trouve en mal d'enfant près d'une fontaine où elle se rendait souvent pour dissiper sa mélancolie, deux fées qui l'entendent crier viennent à son secours [4]. Dans le *Roman de Brun de la Montagne*, lorsque le chevalier Butor a un fils, il ordonne à ses chevaliers d'aller le porter à la belle fontaine du bois de Brocheliande où les fées viennent s'ébattre ; les dames fées, en arrivant à la fontaine, aperçoivent l'enfant, et celle qui était la plus belle dit qu'il fallait le baptiser et le douer de grandes vertus [5].

Comme Diane et les nymphes antiques, plusieurs personnages du monde enchanté aimaient la fraîcheur des sources limpides. Dans *li Romans de Dolopathos*, un chevalier qui chassait un cerf arriva à une claire fontaine:

Lai trovait baignant une fée
De ces dras toute desnuée [6].

Lorsque Graelent poursuivait la biche envoyée par la fée qui voulait

1. Paul Sébillot. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 139. Une fée Anguillette figure dans un conte de Mme de Murat (1698), qui porte le même titre. Comme plusieurs de ses congénères, elle est condamnée, à certains jours, à revêtir une forme animale. Bien qu'elle semble avoir sa résidence dans une rivière, elle est apparentée à celle-ci. Mme de Murat, née à Brest, où elle passa sa jeunesse, pouvait y avoir entendu quelque récit populaire où il était parlé de cette fée qu'elle a introduite dans son conte littéraire (cf. *Cabinet des fées*, t. I, p. 271).
2. Alfred Maury. *Croyances du moyen âge*, p. 18.
3. Léo Desaivre. *Le mythe de la mère Lusine*, p. 108, d'a. le *Polybiblion*.
4. *Galien restauré*, ch. I.
5. Leroux de Lincy. *Introduction au Livre des Légendes*, p. 180.
6. *Li Romans de Dolopathos*. Bibl. elzévirienne, p. 319.

lui inspirer de l'amour, elle le conduisit à une belle fontaine où la dame qui s'y baignait se montra à lui sans voiles :

> Purquant si la suit-il de près (la biche)
> Tant qu'en une lande l'en maine
> Devers le sors d'une fontaine
> Dunt l'iave esteit è clère è bele.
> Dedens baigneist une Pucele...
> Graelens a celi vêue
> Qui en la fontaine estoit nue[1].

Au XVI[e] siècle on disait en manière de proverbe : Nue comme une fée sortant de l'eau [2]. La croyance à la réalité des divertissements aquatiques de ces espèces de divinités n'avait pas au reste disparu. La reine Catherine ayant eu la curiosité d'interroger les lavandières de Lusignan sur les apparitions de Mélusine, « les unes lui disoient qu'ils la voyoient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en la forme d'une très belle femme et en habit de vefve ; les autres disoyent qu'ils la voyoient, mais tres rarement et ce les samedys à vespres (car en cest estat ne se laissoit guere veoir) se baigner moitié le corps d'une tres belle dame et l'autre moitié en serpent » [3].

Actuellement les traditions, et même les contes populaires, parlent assez rarement, et toujours au passé, de cette occupation des fées ou des personnages surnaturels. Les fées de la Savoie avaient réservé pour leur usage la source de la Caille : elles se plaisaient à s'y baigner, mais elles auraient fait sentir promptement leur courroux à celui qui se serait permis de les regarder quand elles prenaient leurs ébats[4]. Les incantades du pays de Luchon, les fées de Marnex (Alpes vaudoises) faisaient leurs ablutions au bord des sources[5]. La princesse enchantée d'un récit breton venait tous les jours, à midi, se baigner dans une fontaine ; elle y restait une heure, et c'était le seul moment où elle pût être délivrée : il fallait pour cela qu'une jeune fille saisisse une poignée de ses cheveux et la tienne fermement enroulée autour de son bras, sans se laisser émouvoir par ses prières ou par ses menaces[6] ; dans un conte lorrain trois jeunes filles se baignent dans une fontaine, et le héros, s'il veut que l'une d'elles vienne à son secours, doit lui enlever sa robe et lui donner un baiser[7]. En Haute-Bretagne, trois pigeons blancs se trans-

1. Marie de France, éd. Roquefort, t. I, p. 501-503.
2. Béroalde de Verville. *Le moyen de parvenir*, éd., Charpentier, p. 17.
3. Brantôme. *Hommes illustres*, éd. Panthéon litt. t. I, p. 484.
4. A. Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 61.
5. J. Sacaze. *Le culte des pierres dans le pays de Luchon*, p. 6. ; Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 88.
6. F.-M. Luzel. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, t. II, p. 283-285.
7. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. II, p. 9.

forment en trois belles demoiselles avant d'entrer dans l'eau d'une source[1].

Les fées, qui se plaisent à former des rondes en des endroits variés, ne prennent plus ce divertissement autour des fontaines comme au temps où le bonhomme Robin Leclerc disait à Noel du Fail qu'il les voyait danser au branle près de la Fontaine du Cormier, à quelques lieues de Rennes[2].

Toutefois les bonnes dames sont, maintenant encore, souvent associées aux fontaines, non seulement dans les contes où figure l'épisode que les *Fées* de Perrault ont rendu célèbre[3], mais aussi dans des légendes locales qui nomment celles où elles se montrent, et parfois même ceux qui les ont aperçues. Au bord de la *Hount de las Hadas*, la Fontaine des fées, à Saint-Bertrand de Comminges, de belles dames vêtues de blanc se promenaient à certaines heures de la nuit, en chantant des romances douces et plaintives[4], et vers 1830, les habitants de la Fontaine de la Reine, sur la montagne de Caudeil assuraient que la divinité qui y présidait ne s'en éloignait jamais[5]. Les fayettes, qui venaient jadis à une fontaine près de la Pierrefite de Dième, avaient suivant les cas, des robes de couleurs différentes, blanches, rouges ou noires, et l'on tirait des pronostics du changement de leur toilette. Le curé de la paroisse les chassa en allant lire vers la source l'Evangile de saint Jean[6].

C'est dans le voisinage des sources que, suivant la tradition de la région pyrénéenne, certaines fées doivent parfois accomplir une sorte de pénitence, et il serait malaisé de deviner leur présence, si l'on n'était averti par les récits de la veillée de l'enveloppe qui les cache aux regards. Les filles du Lavedan croient encore que si elles aperçoivent près de la fontaine un fil gisant à terre, elles doivent le ramasser, l'enrouler vite : le fil s'allonge et forme sous leurs doigts un peloton merveilleux d'où sort une fée qui, ravie qu'on l'ait soustraite à cette incommode prison, fait à sa libératrice quelque beau présent ou lui prête sa baguette magique. Mais la personne qui a négligé de ramasser le fil et de secourir par cet acte la dame en péril peut s'attendre à un malheur prochain[7].

1. Paul Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 170.
2. Noel du Fail. *Propos rustiques*, V.
3. Paul Sébillot. *Traditions et superstitions*, t. I, p. 108 ; *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 21 ; *Contes des provinces de France*, p. 154 (Nivernais) ; in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 41 ; A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 481 ; J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 14 ; abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 272.
4. A. de Nore. *Coutumes*, p. 80.
5. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 369.
6. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 172.
7. E. Cordier. *Légendes des Hautes-Pyrénées*, p. 58 ; Gesa Darsuzy. *Les Pyrénées françaises*, p. 109.

Ainsi que les sirènes et les fées des contes, les dames des fontaines se plaisent à venir se peigner sur leurs bords. Aux environs de Condé, on avait soin de s'écarter à la nuit close de la Fontaine aux Dames. Un paysan qui passait auprès vit une jeune fille vêtue de blanc sur une pierre mousseuse. Elle ne paraissait pas l'apercevoir et démêlait ses longs cheveux blonds. Le paysan s'arrêta d'abord, surpris ; mais comme il était trop avancé pour reculer, il continua de cheminer, et quand il fut en face de l'apparition, il dit : « Ma belle demoiselle, vous êtes de bonne heure à votre toilette. » La fille leva sur lui un froid regard qui le glaça, en disant : « Passe ton chemin ; si le jour est à toi, la nuit est à moi ; » et elle se remit à peigner son opulente chevelure[1]. Plusieurs récits de Basse-Bretagne parlent de fées qui viennent se coiffer au bord des fontaines ; près de celle de Keranborn, on voyait, la nuit, une chandelle allumée, et une belle fée, en robe blanche, assise près de l'eau, et tenant un peigne d'ivoire[2]. Dans le pays basque, la veille de la Saint-Jean, à minuit, une Llamigna démêlait ses cheveux avec un peigne d'or, puis se lavait à la Fontaine Juliane. Un homme aperçut le matin dans le Pré des Lamignac, une belle dame qui se peignait ; celle-ci le vit aussi et elle disparut comme une vapeur. L'homme, arrivé près de la fontaine, trouva un beau peigne d'or qu'il emporta chez lui[3]. Une fée venait chaque nuit se parer sur le bord de la Fontaine d'Argent ; surprise par une jeune fille avant le lever du soleil, elle se cacha dans la fontaine en oubliant son peigne d'or. La jeune fille y étant revenue une autre fois au point du jour, la fée sortit de l'eau, et lui dit que si elle consent à le lui rendre, elle trouvera cinq livres au bord de la fontaine chaque fois qu'elle y viendra, à la seule condition de ne révéler ce secret à personne[4].

Les lessives faites aux fontaines figurent assez rarement dans la légende ; cependant on disait dans le pays de Luchon que, les incantados, génies moitié anges et moitié serpents, qui habitent les pierres sacrées, venaient laver aux sources leur linge, plus blanc que la neige, qu'ils faisaient sécher sur les rochers[5]. A Limoux, les vieillards racontaient que des femmes vêtues de blanc sortaient d'un palais de cristal, pour descendre la nuit à la fontaine de *las Encantados*, et là, avec un battoir d'or, elles lavaient du linge jusqu'au jour levant. Cette même légende se retrouve, avec des variantes, dans plusieurs localités de

1. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 418.
2. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 77, 183 ; *Légendes chrétiennes* t. II, p. 341.
3. J.-F. Cerquand. *Légendes du pays basque*, t. II, p. 55, 59.
4. Abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 99, 101.
5. J. Sacaze. *Le culte des pierres dans le pays de Luchon*, p. 6.

l'Aude, et notamment à Ginoles et sur la colline des Encantados, commune de Couiza[1]. Des fées lavandières se montraient aussi près de quelques fontaines du Beaujolais[2].

Ainsi qu'on l'a déjà vu, les fées n'aimaient pas les indiscrets : celles de la Fontaine de Gemeaux (Côte-d'Or) eussent impitoyablement noyé celui qui se serait penché sur ses eaux ; les mères prudentes disaient encore à leurs enfants, il y a quelques années : « Ne va pas jouer sur le bord de la fontaine, la fée te tirerait dedans. » On redoutait aussi la Fontaine de l'Ermitage, près de la Pierre folle, qui était fréquentée par les fées[3]. Elles détestaient surtout la malpropreté. Lorsque des bergers eurent sali la Fontaine de Marnex, où les fées venaient faire leur toilette, elles disparurent pour jamais[4].

Parfois ceux qui ne respectaient pas la pureté de leurs eaux favorites ne tardaient pas à être punis. Suivant une croyance relevée en Basse-Bretagne à la fin du XVIIe siècle, mais qui semble peu répandue, l'homme qui aurait souillé les fontaines dont elles défendaient l'approche aux profanes était exposé à voir son bras changé en or ou en diamant[5]. Un méchant garçon s'amusa un jour à porter des ordures dans la Fontaine aux Fées qui coule au pied de la falaise de la Hague, puis il se cacha pour voir ce qu'elles diraient. L'une d'elles arriva bientôt, et, trouvant l'eau infectée, elle poussa un cri de colère. D'autres accoururent probablement, car il ne vit rien ; mais il entendit une voix fine qui disait : « A celui qui a troublé notre eau, que souhaitez-vous, ma sœur ? — Qu'il devienne bègue et ne puisse articuler un mot. — Et vous, ma sœur ? — Qu'il marche toujours la bouche ouverte et gobe les mouches au passage. — Et vous, ma sœur ? — Qu'il ne puisse faire un pas sans, respect de vous, tirer un coup de canon. » Les trois souhaits s'accomplirent, et voilà mon gas qui bégaye, tient toujours la bouche ouverte, et quand il court, fait entendre un feu de file[6].

Il est rare que les lutins fréquentent les sources : pourtant on rencontrait les farfadets de Pyrome (Deux-Sèvres) près d'une fontaine située au pieds des rochers ; en Vendée un lutin, qui se tenait aux environs de la Fontaine daus Frères Fadets, devint amoureux d'une paysanne qui venait y puiser[7].

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 17.
2. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 172.
3. Clément-Janin. *Trad. de la Côte-d'Or*, p. 35.
4. A. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 88.
5. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 95.
6. Jean Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 59.
7. H. Gelin, in *Le Pays poitevin*, 1899, p. 78 ; *Revue des provinces de l'Ouest*, juillet 1854.

On trouve dans la Lozère la *Foun del Drac*, ce qui suppose qu'elle est en relation avec cet esprit protéiforme [1], et en Limousin une fontaine du même nom, où le drac vient faire sa lessive [2].

Sur les rives de la Semoys des nains bossus et barbus, appelés les *Satis*, après s'être divertis à danser, se baignaient dans une fontaine et s'étendaient ensuite sur la mousse pour se sécher [3]. Au milieu du siècle dernier, on parlait en Berry d'un esprit des eaux d'un caractère malfaisant, dont les gestes rappellent ceux des dracs du moyen âge qui avaient leur résidence dans les rivières. Les mères recommandent à leurs enfants de ne pas aller jouer au bord d'une fontaine qui coule dans les ruines du château de Bois-Foucaud (Cher), parce que le lutin pourrait les attirer au fond des eaux. La chronique raconte que le fils du sire de Bois-Foucaud s'amusant à y puiser avec une petite tasse d'argent, glissa sur l'herbe et y fut entraîné. Depuis, on voit quelquefois, dans les jours d'été, la petite tasse flotter légèrement à la surface de l'onde ; plus d'un paysan a voulu la saisir, mais alors elle s'agite, et son brillant métal qui réfléchit les rayons du soleil lance des étincelles dont les yeux sont éblouis. Au même instant, le fadet trouble l'eau et lance au visage du curieux comme une poignée de perles humides [4].

La Saurimonde, que les montagnards du Tarn rangeaient parmi les Fassilières, ou génies qui exerçaient une influence en bien ou en mal sur leur vie, se présentait sous la forme d'un bel enfant aux cheveux blonds et bouclés, abandonné dans le carrefour d'une forêt ou au bord d'une fontaine. Il appelait de sa douce voix et faisait entendre des sanglots. Souvent un garçon charitable ou une bergère compatissante élevait l'enfant, qui était tantôt mâle, tantôt femelle. Si le berger se mariait avec la Saurimonde, il devenait le mari d'une sorte de diable, ou bien cet esprit malfaisant endoctrinait la vierge qui l'avait adopté et l'obligeait à vouer son avenir à l'enfer [5].

Le voisinage des fontaines est parfois hanté par des êtres macabres. Une source des Côtes-du-Nord se nomme *Feunteun an Ankou*, fontaine de la Mort [6], ce qui montre qu'elle est en relation avec ce génie redoutable, qui en breton est masculin ; la nuit, *ar Goaz an Ankou*, l'homme de la Mort, aux longs bras décharnés, et couvert d'un suaire, venait s'asseoir sur le bord d'une autre fontaine [7]. Un garçon de Guernesey

1. Comm. de M. Jules Barbot.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 28.
3. Georges Delaw, in *Wallonia*, t. XI, p. 176-177.
4. *Compte-rendu des travaux de la Société du Berry*, 13e année, 1866, p. 399.
5. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 357.
6. G. Le Jean, in *Bull. archéologique*, t. III (1851), p. 60.
7. Du Laurens de la Barre. *Veillées de l'Armor*, p. 22.

qui, une nuit d'été, allait retrouver son amoureuse à la fontaine, vit ses abords entourés de squelettes qui regardaient ses eaux troublées [1].

Le trait qui suit figure dans un livre qui n'est pas écrit par un traditionniste, mais son origine populaire semble problable : Un matelot qui revenait après avoir manqué son embarquement, se pencha, pour y boire, sur la fontaine de Coat-noz, près de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) : il se sentit frapper sur l'épaule et entendit une plainte ; s'étant redressé et ne voyant personne, il se pencha de nouveau, entendit son nom prononcé par son meilleur ami qui faisait partie de l'équipage de la *Clotilde*, à bord de laquelle lui-même avait dû s'embarquer, et celui-ci lui disait : « Viens donc aussi ! » S'étant penché une troisième fois, il vit au fond une tête de mort, abîmée par la mer, les yeux et les lèvres rongés, et alors il reconnut celle de son ami. Jamais la *Clotilde* n'est revenue au pays [2].

Des personnages de l'autre monde apparaissent auprès des sources, et parfois y accomplissent des actes qui rappellent les épisodes de leur vie ou les circonstances de leur mort. Il est assez rare qu'ils soient condamnés à y subir une pénitence. Cependant, vers le milieu du siècle dernier, un auteur breton rapportait une croyance qui rentre dans cet ordre d'idées et que je n'ai pas retrouvée ailleurs : près des sources mystérieuses sont les âmes du Purgatoire ; c'est pour cela qu'on y jette des épingles et des morceaux d'assiettes afin de les réjouir lorsqu'ils viennent s'asseoir autour ; ces épingles leur servent en hiver à rattacher leurs suaires. Lorsque, par piété, on faisait nettoyer les fontaines, on avait soin de recommander de remettre en place les terres et les épingles [3].

Une coutume funéraire limousine se rapproche quelque peu de celle usitée en Bretagne. Les parents des défunts vont casser, sur une pierre de la fontaine de Saint-Dulcet, leur écuelle et leur verre : cet acte y fait revenir les âmes [4].

La Foun Sent-Cial, le long de la Vézère, est un endroit redouté la nuit. A Noël, des revenants s'y rendent en procession avec des cierges allumés. Ce jour-là, après le coucher du soleil, on porte des cierges auprès, ce qui accrédite sans doute la légende et remplit de crainte les habitants des villages voisins, peu au courant de cet usage, suivi surtout par des étrangers [5].

A un certain jour, on aperçoit au fond de la fontaine de Mandroux

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-lore*, p. 196.
2. Armand Dayot. *Le long des routes*, in-18 (s. d.), p. 44.
3. Alex. Bouet. *Breiz-Izel*, t. I, p. 75-76.
4. *Le Tour du Monde*, 1902, t. II, p. 465.
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 18,

près de Virson, la silhouette d'un château, et une dame blanche se montre fréquemment au-dessus de ses eaux ; c'est l'ombre d'une jeune fille qui habitait le château de Mandroux, et qui, poursuivie par un jeune seigneur, s'y précipita pour lui échapper : au même instant le château disparut[1]. La fontaine Geindresse à Cahan tire son nom des plaintes que fait entendre près d'elle l'âme d'une paysanne qu'un noble y jeta, après en avoir abusé[2]. Sur les bords d'une fontaine dans le Bois du Parc, aux Iffs, une jeune fille, tuée pendant la Révolution, apparaît la nuit de la Mi-Août et chante l'*Ave maris stella*[3]. Les Dames des Prés, qui fréquentent, la nuit, la Fontaine Major, près de Rougemont, sont des jeunes filles qui viennent renouveler à leurs fiancés, tués très glorieusement il y a plus de mille ans, et ensevelis non loin de là, la promesse qu'elles leur firent un jour de leur rester fidèles dans la mort comme dans la vie[4]. La grande ombre de Madeleine de Saint-Nectaire revient sur les bords de la Font de Madame, laver ses mains rougies du sang du marquis de Montalle, et c'est en vain qu'elle essaie de les faire disparaître[5]. Une légende romanesque raconte que sur le bord d'une fontaine, non loin de Carouge, on voit, par les tièdes nuits d'été, une fée revêtue d'une tunique ensanglantée. Au temps jadis elle avait été rencontrée la nuit, près de là, pendant qu'elle faisait entendre son chant mélodieux, par un seigneur qui s'était égaré à la chasse. Après lui avoir reproché de troubler sa solitude, elle lui sourit gracieusement et commença avec lui une danse fantastique. Enfin elle l'enleva de terre et se précipita avec lui sous les eaux. Le lendemain, le seigneur rentra au château, et dit que, s'étant égaré, il avait passé la nuit dans la cabane d'un bûcheron. Depuis, chaque soir, lorsque tout le monde dormait, il s'échappait furtivement pour se rendre au séjour de la fée. Mais une nuit sa femme s'aperçut de son absence ; elle le suivit, et le vit, après une danse animée, disparaître avec la fée sous les eaux de la fontaine. Le lendemain, elle prit un poignard, marcha sur les pas de son mari, et voyant la jeune fée qui reposait au bord de la source, elle la frappa à plusieurs reprises ; la fée, après s'être convulsivement débattue sur le gazon, s'élança dans l'onde en faisant entendre un sourd gémissement. Le lendemain on trouva près du château le corps du seigneur étendu sur le sol ; un poignard lui traversait le cœur et sur un billet étaient écrits ces mots : « Je suis vengée. » Quand on vint annoncer à la dame la mort de son époux, on

1. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 120.
2. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. I, p. 88.
3. A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 316.
4. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 358.
5. Audigier. *Trad. de la Haute-Auvergne*, p. 47.

la trouva étendue sur le lit, dévorée par une fièvre ardente, et on s'aperçut qu'une tache de sang maculait son front. Elle donna peu après le jour à un enfant qui portait au front le stigmate de sang. Ce n'était d'abord qu'un petit point rougeâtre, qui vers sept ans s'élargissait et ressemblait à du sang. Ce signe apparut pendant sept générations. Les habitants de Carouge disent que l'on a vu souvent la dame, couverte d'un voile noir, pleurer son crime au pied d'un vieux hêtre [1].

Tous les ans, à l'anniversaire de la mort de l'ermite saint Célerin, une colombe qui, d'après la tradition locale, était son âme, venait aux premiers rayons du jour, se plonger, à sept reprises différentes, dans la fontaine qui porte ce nom à Roucamps, puis on la voyait remonter dans les cieux [2]. Cette donnée de l'âme qui se baigne à la fontaine sous forme d'oiseau se retrouve dans une chanson de la Haute-Bretagne :

A la claire fontaine
Trois pigeons blancs s'y baignent ;
Ils s'y sont tant baignés,
Que la fontaine est tarie.
Ils ont prins leur volée
Sur la tour de Paris :
On dit que c'est trois anges
Qui vont *z* en Paradis [3].

Suivant des croyances qui n'ont été relevées que dans le Sud-Ouest et le centre de la France, les fontaines sont en rapport avec la lycanthropie. Vers 1820, un écrivain du Périgord rapportait en ces termes une superstition qui était commune à ce pays et à des provinces voisines : certains hommes, notamment des fils de prêtres, sont forcés, à chaque pleine lune, de se transformer en loups-garous. C'est la nuit que le mal les prend ; lorsqu'ils en sentent les approches, ils sortent du lit, sautent par la fenêtre et vont se précipiter dans une fontaine. Après avoir battu l'eau pendant quelques moments, ils sortent du côté opposé à celui par lequel ils sont entrés, et se trouvent revêtus d'une peau de chèvre que le diable leur a donnée. Dans cet état, ils vont très bien à quatre pattes et passent le reste de la nuit à courir les champs. Un peu avant le jour, ils reviennent à la fontaine, déposent leur enveloppe et rentrent chez eux [4]. Les loups-garous de la Montagne Noire devaient aussi, au commencement et à la fin de leur course, se plonger dans les fontaines [5].

1. Hipp. Sauvage. *Légendes normandes*, p. 59-64.
2. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. I, p. 250.
3. Paul Sébillot, in *Annuaire des Trad. pop.*, 1888, p. 14.
4. Wlgrin de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 250 ; J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 233 ; Gautier. *Statistique de la Charente-Inférieure*, p. 235.
5. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 374.

A Guéret, la fontaine Piquerelle est un endroit choisi par le loup-garou pour guetter sa proie ; il saute sur le dos du passant et s'y cramponne si bien qu'on ne peut s'en débarrasser qu'en le blessant de façon à ce que son sang coule [1].

Des reptiles d'un caractère mystérieux ou fantastique, viennent se baigner ou se désaltérer dans les sources : Le dimanche des Rameaux un grand serpent noir, sorti de la Roche du Jardon (Côte-d'Or), qui est une pierre branlante, va boire à la Fontaine aux Fées [2]. On raconte en Auvergne qu'un matin un bonhomme aperçut auprès de la Fontaine Saint-Georges, trois couleuvres, et à côté d'elles trois anneaux d'or sur l'herbe. Il savait, comme tous les montagnards de la région, que la garde des trésors enfouis est confiée à des serpents qui portent au cou, en marque de leur mission, un anneau d'or qu'ils ont soin de déposer sur le bord des fontaines, lorsqu'ils viennent s'y désaltérer, de peur de l'y laisser tomber. Il fut assez heureux pour échapper à leur vigilance, et lorsqu'ils eurent repris leurs anneaux, il les suivit et ne tarda pas à les voir disparaître derrière une vieille masure où il découvrit un trésor [3].

La Vouivre, qui se montre aussi sur le bord des étangs et des ruisseaux, est le plus merveilleux et le plus connu des reptiles qui hantent les fontaines. Xavier Marmier et D. Monnier pensaient que ce serpent fabuleux était particulier à la Franche-Comté. Depuis on l'a retrouvé, avec le même nom, et des gestes peu différents, en Bourgogne, en Suisse et dans la vallée d'Aoste [4] ; mais la tradition est en effet surtout répandue et bien conservée en Franche-Comté, où l'on prête à la vouivre une figure assez uniforme. C'est un serpent ailé dont le corps est couvert de feu ; son œil est une escarboucle admirable dont il se sert pour se guider dans ses voyages à travers les airs. Suivant quelques témoignages oculaires, c'est un globe lumineux qui le précède d'une coudée. La vouivre passait pour avoir sa demeure dans des grottes et dans divers autres endroits ; mais elle était aussi en relation avec les sources. L'une d'elles habitait la fontaine de la Corbière à Longchaumois (Jura), une autre se voyait à la Fontaine au Loup près de Nuits ; celle du château d'Orgelet traversait les airs, semblable à une barre de fer rouge, pour aller boire à la fontaine d'Eole ; la vouivre du château de Gemeaux (Côte-d'Or) se baignait dans lafontaine

1. J. Bonnafoux. *Légendes et superstitions de la Creuse*, p. 28.
2. H. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, p. 319.
3. Deribier du Châtelet. *Dict. stat. du Cantal*, t. V, p. 102.
4. Clément-Janin. *Trad. de la Côte d'Or*, p. 16 ; A. Daucourt, in *Archives suisses des Trad. pop.*, t. VII, p. 176.

de Gemelos, entre deux et trois heures de l'après-midi ; si on la surprenait, elle relevait son capuchon sur sa tête [1]. Lorsque ces serpents ailés avaient soif, ils déposaient leur diamant au bord de l'eau, dans la crainte de le perdre ou pour éviter qu'il fût terni. Plusieurs aventuriers essayèrent de prendre la pierre merveilleuse ; mais peu y réussirent. La vouivre qui venait autrefois se désaltérer à la source de Condes fut cependant dépouillée par un homme du pays. Il imagina de se blottir sous un cuvier et de le poser sur le diamant pendant que la vouivre était à boire. A son retour, ne trouvant plus son œil, elle se précipita avec fureur sur le cuvier. Mais le rusé villageois l'avait hérissé de grands clous dont les pointes se présentaient au dehors, et c'est en s'y blessant à plusieurs reprises que l'aveugle serpent succomba [2]. Un homme de la vallée d'Aoste fit faire aussi un grand tonneau tout garni extérieurement de pointes de fer, le fixa solidement par une chaîne, et se cacha en attendant le dragon. Celui-ci posa le diamant à côté et but à la fontaine. L'homme sortit le bras par une fenêtre faite exprès, saisit le diamant et l'enferma subitement dans le tonneau. L'animal poussa des hurlements affreux et roula le tonneau de côté et d'autres autant que l'espace laissé par la chaîne le permettait ; à la fin il périt à force de se larder aux pointes de fer qui hérissaient le tonneau [3]. On s'empara par une ruse semblable de l'escarboucle, brillante comme une petite lune, du serpent-diamant de la Font de la Lyeune, que l'on nommait ainsi parce que ses ailes étaient en diamant [4].

Les reptiles sont à peu près les seuls animaux, réels ou fantastiques, que la tradition associe aux fontaines ; cependant un cheval blanc est en relation avec la source sacrée de la Senne, autour de laquelle il paraît ; des bergers l'ont vu, à l'heure du crépuscule, s'envoler et aller se poser sur la cime de la montagne [5]. A Celles-sur-Plaine, dans les Vosges, la *bian chevâ* (le cheval blanc) vient boire à minuit à une fontaine, près du cimetière, et il arrive malheur à qui le rencontre, et surtout à qui lui parle [6].

Le peuple, frappé sans doute des feux-follets qui se montrent au-dessus de quelques sources, s'imaginait qu'elles communiquaient avec le monde infernal. Il y a deux siècles, les bonnes femmes croyaient que la Fontaine ardente à Saint-Barthélemy près de Grenoble, sur laquelle

1. M. Monnier, in *Antiquaires de France*. t. IV, p. 404-405 ; D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions*, p. 99, 113 ; Clément-Janin, l. c., p. 12.
2. D. Monnier et A. Vingtrinier, p. 108.
3. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 283.
4. Claudin Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 189.
5. Ch. Thuriet. *Trad. du Jura*, p. 514.
6. Charles Sadoul, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 88.

on voit parfois voltiger de petites flammes bleuâtres, surgissait du sein même du Purgatoire, voire de l'Enfer, et que par les ouvertures que les feux s'étaient frayés à la surface du sol, les âmes des défunts s'acheminaient vers le séjour des châtiments[1]. Le nom de Fontaine d'Enfer, donné à la source du Guiel (Orne) semble faire allusion à une croyance de ce genre[2]. En Corse si certaines sources sont chaudes, c'est qu'elles avoisinent les fournaises de l'enfer[3].

En Basse-Bretagne, les diables venaient en personne aux sources mystérieuses ; mais les saints protecteurs les empêchaient de tourmenter les humains, et, pendant les nuits d'orage, les bienheureux qui présidaient à ces fontaines s'y montraient parfois[4].

Le voisinage de fontaines, ordinairement situées dans des endroits écartés, et couverts de bois qui les enveloppent d'une sorte de mystère, est encore très redouté, et l'on est exposé à y voir des choses terrifiantes. On n'approche qu'en tremblant, même pendant le jour, d'une fontaine presque inaccessible au fond d'une vallée étroite, solitaire et marécageuse, près de la chapelle Saint-Armel en Caden. Un habitant, appelé la nuit pour affaires pressantes, ayant été contraint de traverser ce lieu maudit, en revint aussitôt, pâle de frayeur, et mourut, au bout de peu d'heures, en proie au plus affreux délire[5]. La fontaine de Saint-Gérand, aussi dans le Morbihan, où l'on se rend en procession, est hantée la nuit par un esprit malfaisant. Ceux qui passent par là aperçoivent un gros chien ; s'ils viennent du côté de Saint-Gérand, il les suit jusqu'à l'endroit où, le jour de la fête, on brûle la fouée ; s'ils vont vers Gueltas ou Saint-Gonnery, il leur fait la conduite jusqu'à ce qu'ils aient franchi cet endroit : le mauvais génie n'a plus de pouvoir sur eux ; alors le chien les quitte et retourne à la fontaine ; il est, à ce qu'on assure, envoyé par saint Gérand pour protéger les voyageurs[6].

Le jour comme la nuit les approches de la Font Chancela en Berry sont semées de tant de pièges diaboliques, qu'un chemin public qui autrefois l'avoisinait a été depuis longtemps abandonné[7]. A Guernesey la superstition entoure les abords de la fontaine Saint-Georges d'apparitions et de hantises, et maintenant encore, après la nuit close, les gens de la campagne ne s'aventurent qu'avec crainte dans le sentier

1. E. Ollivier. *Trad. du Dauphiné*, p. 296.
2. Chrétien de Joué-du-Plain. *Veillerys argentenois*, MMs.
3. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 62.
4. Alexandre Bouet. *Breiz-Izel*, t. I, p. 76.
5. Rosenzweig. *Fontaines du Morbihan*, p. 239.
6. Fr. Marquer, in *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 660.
7. Laisnel de La Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 118.

qui y conduit, de peur de voir apparaître la formidable tête du cheva de saint Georges [1].

Certaines fées des fontaines étaient des créatures méchantes, dont on faisait peur aux enfants ; nous avons déjà parlé de quelques-unes ; d'autres entités moins définies se tiennent dans leurs eaux, prêtes à saisir l'imprudent qui se pencherait au-dessus. Dans le pays de la Hague, la Bête Havette, qui est une sorte de dame blanche, cherche à attirer les enfants au fond des sources afin de les dévorer ; son nom vient du *havet*, sorte de crochet, dont elle se sert pour saisir ses victimes [2]. A Stave, province de Namur, on essaie d'empêcher les enfants d'approcher des puits et des fontaines en leur disant :

Pepère aux martias,
Vo sat'ra d'dins.

Le père aux marteaux, — vous tirera dedans [3]. Dans le Blaisois, on les menaçait de la Carne aquoire, à laquelle on attribuait le même rôle [4].

§ 4. MERVEILLES ET CROYANCES DIVERSES

Suivant une croyance assez répandue, des sources dont le débit est très inégal, ne coulent avec abondance que pour annoncer le renchérissement des denrées. Dans le Bocage normand, on les appelait Fontaines Famineuses [5]. L'historien Gabriel Dumoulin (1636) en cite deux : l'une au bourg de Rots, avait été surnommée l'Enragée, parce que, dans les plus grandes chaleurs, lorsque les autres étaient taries, on l'avait vue tout à coup augmenter de volume et s'échapper d'un cours précipité. L'autre était au village d'Arnes, en pleine campagne, et éloignée de tout ruisseau avec lequel elle pût communiquer : elle eut, à certaines époques, ses eaux tellement gonflées qu'elles s'épanchèrent de leur lit jusqu'à former un petit lac [6]. Vers 1619, on dit à un voyageur belge qu'à Vienne en Dauphiné était une fontaine « de telle nature que quand il doibt advenir quelque stérilité ou famine dans le pays elle sort en telle abondance que deux moulins en mouleroient » [7]. On trouve

1. Louisa L. Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 47.
2. Jean Fleury. *Patois de la Hague*.
3. A. Harou, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 128.
4. Talbert. *Du dialecte blaisois*.
5. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 19.
6. *Histoire de Normandie*, p. 10, cité par Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 201.
7. *Voyage de François Vinchant en France et en Italie* de 1609 à 1610, in Bull. de la Société belge de Géographie, 1897, p. 366. Cette particularité est aussi rapportée par Chorier. *Hist. du Dauphiné* l. I, ch. 8.

aussi en Alsace deux fontaines de la Faim [1]. A Saint-Auban, près de Grasse, une fontaine porte le nom de *Fouan de Carestier*, parce qu'elle ne coule que pendant l'été, les années de mauvaise récolte [2]. A Trizac (Cantal) la fontaine Bourdoire, qui ne flue qu'à de longs intervalles, indique une famine prochaine [3]. Celle d'Heiligenstein en Haute-Alsace, ne coule que lorsque la récolte doit manquer [4]. D'autres au contraire, lorsque leur débit était peu abondant, présageaient la disette : si la source de Ladoux, sur la route de Clermont-Ferrand, ne laisse échapper qu'un faible filet d'eau, c'est année de *cher vivre*, et la fontaine Vitoire à Douvre-la-Délivrande (Calvados), annonçait la stérilité de l'année où elle tarissait [5].

Dans les Alpes suisses on croyait voir dans le retour plus ou moins prompt de certaines sources périodiques qui, à sec en hiver, renaissent au printemps, un présage de la plus ou moins grande fertilité de l'année [6]. Une source dans une cave à Wengen (Basse-Alsace) appelée la Fontaine du Vin, ne coule que lorsque la vendange doit être bonne [7].

D'autres fontaines prédisent des malheurs publics : la Font-Sala en Beaujolais fut, en 1870 par exemple, bien plus abondante que d'habitude [8]. La fontaine de Malheur, au pied du plateau du Terme, est intermittente : depuis la fin du XVIIIe siècle, elle a coulé à peine huit ou dix fois. Cette apparition était pour les anciens l'annonce de calamités de toutes natures ; aussi ne s'en approchaient-ils qu'avec une sorte de terreur superstitieuse et en se signant à plusieurs reprises. Elle jaillit surtout avec force en 1815 et en 1816, lorsque les malheurs de deux années pluvieuses s'ajoutèrent aux désastres de l'invasion. C'est alors qu'on lui donna le nom qu'elle porte [9]. La fontaine dite de la Mort, au château de Coucy, tarissait jadis au moment où le seigneur du lieu passait de vie à trépas [10].

En Normandie, une fontaine à laquelle on attribue, comme à diverses autres particularités de la nature, le pouvoir de se déplacer, est en relation avec la fin du monde : La fontaine de Saint-Berthevin s'approche chaque année de l'église de la longueur d'un pas d'homme ;

1. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, nos 84 et 139.
2. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III. p. 297.
3. Durif. *Le Cantal*, p. 374.
4. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n. 39.
5. Dr Pommerol, in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 660 ; J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 19.
6. Bridel, in *Académie Celtique*, t. V, p. 191.
7. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n. 174.
8. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 178.
9. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 332.
10. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 302.

quand elle sera arrivée au pied du temple le jugement dernier aura lieu [1].

Certaines sources sont dangereuses pour le voisinage, qu'elles menacent d'un désastre plus prochain, et l'on sait même parfois en quelles circonstances il se produira. Les eaux de la fontaine de Saint-Mélar à Lanmeur déborderont un dimanche de la Trinité, et détruiront l'église ; pour préserver les fidèles de ce fâcheux événement, c'est à la chapelle de Kernitron que se célèbre annuellement la grand'messe de la Trinité [2]. A Ver-lès-Chartres il existe au fond du trou d'Houdouenne une pierre qui couvre l'orifice d'un gouffre ; si jamais elle est enlevée, il jaillira une source tellement abondante que le pays sera inondé et que les eaux s'éleveront au-dessus du clocher de Chartres ; aussi l'on dit :

Quand le trou d'Houenne pètera
Chartres périra [3].

Les paysans sont persuadés qu'au fond de la source d'un fort ruisseau qui se dirige vers Gennes (Maine-et-Loire) se trouve une pierre sur laquelle sont écrits les vers suivants :

Quiconque me levera
Gennes par l'eau périra.

Et ils ajoutent que lorsqu'elle sera ôtée, toute la vallée d'Avor disparaîtra sous les eaux [4]. Les sources de Sept-Fonds près de Levroux sont fermées par de grosses pierres scellées avec de massifs anneaux de fer ; si on les ouvrait par malheur, toute la contrée serait submergée [5].

A Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord) un énorme chêne, qui n'est autre qu'un homme métamorphosé en arbre par une fée, empêche une source de déborder ; si on l'arrachait, le pays serait inondé à cent lieues à l'entour [6] ; une idée analogue se trouve dans plusieurs contes populaires : il suffit d'arracher un arbre pour que l'eau coule en abondance dans un endroit qui en était privé [7].

Les fontaines passent rarement pour recéler des trésors, et il y a presque lieu d'en être surpris, puisque, en curant celles qui sont anciennes, on y a souvent trouvé des objets antiques et des monnaies,

1. Hipp. Sauvage. *Légendes normandes*, p. 31.
2. Joanne. *Bretagne*, p. 427.
3. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 285.
4. Lionel Bonnemère, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 675.
5. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 13.
6. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 141.
7. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 85 ; L. Pineau. *Contes du Poitou*, p. 62 ; A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 500 ; Filleul-Petigny, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, p. 362.

qui constatent les offrandes cultuelles qu'on leur a faites aux divers âges, et qui ne sont pas, ainsi qu'on le verra plus loin, aussi tombées en désuétude que l'on serait tenté de le croire.

A Ercé-en-Lamée, la fontaine du Veau d'or doit son nom à un petit veau d'or qui y fut jeté dans les vieux temps[1]. On dit en proverbe à Saint-Ouen la Rouërie (Ille-et-Vilaine) :

Fontaine de Mortfrais,
Fontaine d'Aaron,
Quatre barriques d'or aux environs.

Elle est entourée de quatre grosses pierres qui portent des caractères indéchiffrables ; ils indiqueront à celui qui pourra les lire l'endroit où se trouvent les trésors d'une ville disparue, dont les cloches sonnent encore au fond de l'eau les jours de grande fête[2]. Une large pierre au fond d'une fontaine, à Saint-Marcouf, rend un son sourd lorsqu'on la frappe ; les gens du pays disent qu'il y a dessous un trésor gardé par des fées qui, la nuit, lavent du linge dans ses eaux[3].

Les eaux de quelques fontaines bouillonnent à certaines époques de l'année ; en Basse-Bretagne ce phénomène avait lieu le jour de la Trinité, à l'instant où le prêtre entonne la préface[4] ; une fontaine près de Dourgues entrait en ébullition le jour de la Saint-Jean, et le soleil y dansait à son lever[5]. En Anjou, près de Beaufort, une fontaine bouillait toujours. On verra, au chapitre suivant, d'autres faits analogues, qui sont en rapport avec l'amour ou la guérison des maladies.

A Varreins, près de Saumur, une fontaine croît et décroît deux fois par jour, suivant le flux ou le reflux de la marée[6].

Lors de quelques nuits merveilleuses, l'eau des fontaines éprouve une transformation temporaire. En Basse-Bretagne, elle se change en vin pendant la messe de Noël[7], et à Guernesey à la douzième heure de la même nuit. Une femme poussée par la curiosité allait puiser un seau à la fontaine, lorsqu'une voix lui cria :

Toute l'eau se tourne en vin,
Et tu es proche de ta fin.

Elle tomba malade et mourut avant la fin de l'année. A l'île de Serk, les eaux des sources et des ruisseaux sont changées en sang. Un homme

1. P. Bézier. *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, suppl., p. 82.
2. E. Herpin, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 359.
3. F. P. (Frédéric Pluquet). *Contes du pays de Bayeux*. Caen, 1825, p. 16-17 : ce passage ne se trouve pas dans la seconde édition.
4. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 165 ; Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 341.
5. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 368.
6. *Bull. hist. de l'Anjou*, t. V, p. 264.
7. L.-F. Sauvé, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 535.

qui voulait vérifier ce prodige, entendit, en approchant de la fontaine, une voix qui lui criait :

Qui veut voir,
Veut sa mort [1].

Les habitants de Vecoux disent que si l'on pose, au-dessus de la fontaine, au retour de la messe du samedi saint, une croix de bois bénie ce jour-là, le lendemain, jour de Pâques, entre onze heures et minuit, la fontaine versera du vin [2]. En Haute-Bretagne, l'eau des fontaines devient cidre pendant la nuit qui précède Pâques [3].

Suivant une légende alsacienne, une fontaine, dans une belle prairie, donne du lait au lieu d'eau ; autour poussent des fleurs qui contiennent du miel. La mère de Dieu y porte, pendant les nuits tranquilles, les enfants sans mère et les y fait boire ; ils sourient dans leur berceau et le matin ils ont du lait dans la bouche [4].

Certains actes, dont on a vu, (p. 192) et dont on verra d'autres exemples au chapitre suivant, peuvent influencer les sources d'une manière fâcheuse. Dans la Gironde, la fontaine dont une accouchée s'approche avant d'avoir été relevée, se change en sang ; en Basse-Bretagne, où cette croyance a aussi été notée, elle se charge de souillures [5].

En Basse-Normandie, on croyait naguère que certains bergers nomades, appartenant à une race différente de celle des paysans, pouvaient, au moyen de maléfices, corrompre l'eau des sources, pour se venger des fermiers [6]. Plusieurs épidémies du moyen-âge ont été attribuées à l'empoisonnement des fontaines ; en Bourgogne, lors de la peste de 1565, la municipalité d'Autun commit trois notables « pour prévenir à la conspiration inique de plusieurs meschans et pervers ayans vouloir d'infecter et intoxiquer les eaux des fontaines au grand péril de tous » [7]. Cette croyance n'est pas éteinte : en 1832, on aurait eu à déplorer des malheurs si les gendarmes n'avaient réussi à dissiper ou à contenir les masses populaires qui menaçaient de mort ceux qu'on accusait de produire le choléra par l'empoisonnement des sources ; en

1. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 34-35 ; 35 notes de Mme Edith Carey.
2. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Voges*, p. 117.
3. Paul Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 241.
4. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 107.
5. C. de Mensignac. *Superstitions de la Gironde*, p. 11 ; abbé J.-M. Guillloux, in *Rev. hist. de l'Ouest*, 1893, p. 516.
6. Barbey d'Aurevilly. *L'Ensorcelée*, éd. Lemerre, p. 46.
7. Clément-Janin. *Les Pestes en Bourgogne*, p. 46.

1853 ou 1854, un voyageur s'étant, lors de l'épidémie cholérique, arrêté près d'une fontaine, des enfants qui l'aperçurent s'écrièrent : « L'homme du choléra ! » et il fut poursuivi jusqu'auprès de Crozon [1].

Il y avait autrefois dans la fontaine de Corseul (Côtes-du-Nord) qui se trouve près de la ruine romaine, trois statuettes de « saints méchants », — c'est ainsi que l'on appelle dans le pays les dieux romains dont on rencontre parfois les effigies dans la terre, — qui faisaient périr tous les animaux qu'on y menait boire ; son eau est devenue excellente depuis qu'on les a remplacées par une croix [2].

L'eau des fontaines qui doivent leur origine à la baguette des fées ou au bâton des saints, et presque toutes celles dont la création a quelque chose de merveilleux, passe d'ordinaire pour être agréable et excellente ; elle est même, en beaucoup de cas, fatidique ou guérissante.

En Haute-Bretagne, lorsqu'on voit près d'une source des fils de la Vierge, on peut être certain qu'elle est particulièrement bonne, parce que Marie est venue, la nuit, filer auprès [3].

On a assez rarement relevé les signes grâce auxquels les paysans reconnaissent si l'eau est saine ou malfaisante. Il est probable que l'on observe ailleurs qu'en Auvergne et en Haute-Bretagne diverses circonstances d'après lesquelles on juge de sa plus ou moins grande pureté. Dans le Cantal, elle est réputée mauvaise si l'on y voit des salamandres aquatiques, des scorpions d'eau (larves de libellules), des sangsues, des hannetons d'eau (dytiques) ou d'autres bêtes réputées venimeuses. Elle n'est pas malsaine si de petites bêtes noires à quatre pattes, qui ont la propriété d'absorber le venin, voyagent à sa surface, ou si l'on y voit des grenouilles [4].

Le crachat sert aussi à s'assurer de la bonne qualité de l'eau ; en Haute-Bretagne et en Auvergne, si la salive s'étend, on peut en boire sans crainte [5]. Cette pratique est employée à Plédéliac, dans la partie française des Côtes-du-Nord, par les personnes qui puisent à une fontaine à laquelle on attribue une origine diabolique ; elles y crachent, après s'être signées trois fois, afin de chasser le lutin de l'air, le lutin de l'eau et le lutin des herbes qui pourraient se trouver dans cette fontaine qui a sa source en enfer ; la salive de chrétien purifie celle du diable et les signes de croix éloignent le lutin [5].

1. F. Le Men, in *Rev. Celt.*, t. I, p. 433.
2. Comm. de Mme Lucie de V.-H.
3. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 141.
4. P. Guyot-Daubès, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 523-524.
5. Paul Sébillot, in *l'Homme*, 1884, p. 395 ; P. Guyot-Daubès, l. c., p. 54.
6. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 433.

Dans le Cantal, si les miettes de pain jetées sur l'eau vont tranquillement et vite au fond, on peut en boire en toute confiance, mais non si elles restent à la surface. Le pain trempé dans l'eau pendant quatre ou cinq minutes enlève ses mauvaises qualités en les absorbant [1].

Certains actes, dont plusieurs ressemblent à des offrandes, ont pour but d'empêcher les fontaines de tarir. Dans la Gironde, on y jette de la braise du feu de la Saint-Jean. A Saint-Georges de Montagne, on allait jadis deux fois l'an à la fontaine publique, en procession, et l'on y plongeait le cierge pascal : une année que la cérémonie n'avait pas eu lieu, elle se tarit, mais elle revint quand on y eut porté le cierge [2].

On verra au chapitre suivant que de nombreuses visites collectives sont faites aux sources par ceux qui croient à leur puissance. Elles ont aussi servi en plusieurs circonstances de lieux de réunion pour des actes qui parfois même touchaient à la politique. Autrefois les « Michelets » au retour de leur pèlerinage à Saint-Michel-sur-Mer, s'arrêtaient devant la fontaine vénérée de Granfort à La Châtre ; c'était là que le clergé venait les chercher pour les conduire processionnellement à la chapelle de Notre-Dame-de-Vaudouan [3]. Le jour de Pâques, toute la jeunesse des deux sexes se rendait en cérémonie, suivant l'antique usage, à la fontaine de l'Amour, près du bourg de Saint-Jean-de-Cole. Elle montait ensuite sur le plateau, y folâtrait, dansait et y prenait ses repas jusqu'au soir [4].

C'était près de la fontaine de Bodine, dans l'ancienne lande de Thélin en Plélan (Ille-et-Vilaine) que les Thélandais élisaient chaque année les deux préfets qui administraient leur petite république [5].

1. P. Guyot-Daubès, l. c., p. 534.
2. F. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 52.
3. L. Martinet. *Légendes du Berry*, p. 27.
4. W. de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 155.
5. Ogée. *Dict. de Bretagne*.

CHAPITRE II

LA PUISSANCE DES FONTAINES

Ainsi qu'on l'a vu au chapitre précédent, le rôle des fontaines dans la légende est très considérable, et plusieurs constatent le respect ou la crainte qu'elles inspirent en raison de leur origine merveilleuse, ou des personnages qui y président ou qui même y ont leur demeure ; en réalité aucune des forces de la nature n'est l'objet de croyances aussi variées, d'observances plus nombreuses. Le peuple est encore persuadé que beaucoup de sources peuvent exercer une réelle influence sur les éléments, sur la destinée et les affections des êtres, sur la santé ou la maladie des hommes ou des animaux ; il les consulte comme des espèces d'oracles, ou va accomplir sur leurs bords des rites et des actes que nous sommes loin de connaître tous.

Le culte des fontaines était solidement établi et très populaire dans les Gaules, lorsque les apôtres commencèrent à y prêcher l'évangile ; ils essayèrent de le détruire en comblant les sources ou en démolissant les petits monuments que les païens avaient élevés au-dessus [1]. Mais il est probable que le clergé ne tarda pas à s'apercevoir qu'on ne pouvait appliquer ce traitement brutal à toutes les fontaines vénérées, et les plus intelligents de ses membres pensèrent qu'au lieu d'attaquer de front les superstitions, il valait mieux les tourner [2]. Suivant une politique

1. Suivant J.-G. Bulliot et Thiollier, à l'époque où saint Martin prêcha le christianisme, les sources étaient un accessoire obligé des oratoires ruraux de la Gaule, et ces derniers, ainsi que les fontaines qui les avoisinaient le plus souvent, étaient le but de pèlerinages publics ou isolés, mais incessants (*La Mission de saint Martin*, p. 46 113, 391). Plusieurs fontaines antiques du pays éduen paraissent avoir été l'objet des tentatives d'obturation ou de destruction recommandées par les conciles (J.-G. Bulliot et Thiollier. *l. c.*, p. 280, 308 et passim). La plus curieuse de ces constatations résulte de la découverte dans une sorte de marécage, d'une maçonnerie faite sur une source, et qui avait été comblée à l'aide de débris de toutes sortes ; on y trouva des fragments d'une divinité et dans la vase des monnaies romaines (p. 240).

2. Les dévotions populaires ont souvent la vie dure ; parfois elles survivent à la destruction du monument auquel elles s'attachaient, ou vont se transporter à un autre

que l'Eglise a souvent adoptée en d'autres matières, ils s'efforcèrent de donner aux fontaines un vernis chrétien, en substituant à leurs noms nciens, qui étaient peut-être ceux des divinités topiques qui y présidaient, le nom des apôtres de la Gaule, et ceux de saints locaux célèbres par leurs miracles. Il est vraisemblable — car en l'absence dedocuments bien positifs, on ne peut faire que des conjectures — que les légendes dont elles étaient l'objet se transformèrent aussi, et que de leur mélange avec l'élément chrétien naquit la légende dorée locale des fontaines.

Les prêtres employèrent en outre des procédés plus durables et plus visibles, qui constituaient une sorte de main-mise sur les sources les plus en renom chez les païens ; ils construisirent dans le voisinage, souvent sur la source même, des édifices qui atteignaient parfois des proportions considérables. L'emplacement de nombre d'églises ou de chapelles a été motivé par la présence d'une fontaine à laquelle on voulait enlever son caractère païen. Un savant consciencieux, auquel on doit le *Répertoire archéologique du Morbihan*, fait à propos de ce pays une remarque assez intéressante pour qu'il soit utile de la reproduire en entier: Si, dit-il, toutes les fontaines ne se trouvent pas dans le voisinage d'une église ou d'une chapelle, nous avons pu constater qu'il n'y avait point de chapelle ou d'église qui, de même qu'elle était toujours accompagnée d'une croix, n'eût aussi sa fontaine particulière, portant le même vocable qu'elle, très rapprochée le plus souvent, située à un kilomètre de distance, lorsqu'il n'existe pas de source plus voisine. Il y a même des exemples de chapelles érigées sur la source elle-même, quels que fussent les inconvénients et les difficultés d'une pareille construction :Saint-Adrien en Baud, Béquerel en Plougoumelen, Notre-Dame des Trois Fontaines en Bignan sont dans ce cas[1].

Cette question des rapports constants entre les fontaines et les édifices sacrés dont elles semblent avoir motivé l'érection, n'a pas été,

de la même nature. On en rencontre en Ille-et-Vilaine un exemple typique. Le clergé supprima une fontaine antique de Gaël dont l'eau était réputée comme remède contre la rage, et aujourd'hui on ignore l'emplacement de cette fontaine primitive; mais on persiste à croire à la vertu de l'eau de Gaël, une autre source en a hérité, et passe pour guérir la rage; (Félix Bellamy. *La forêt de Brécheliant*, t. II, p. 327).

1. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 257. Chrestien de Troyes, dans le *Chevalier au Lion*, fait mention d'une chapelle située auprès de la fontaine de Barenton.

Lez la fontaine trouveras
Un perron tel com tu verras,
Et d'autre part une chapelle,
Petite, mais elle est moult belle.

(Félix Bellamy. *La forêt de Brécheliant* t. II, p. 281) ; il cite d'autres passages du même poete où il est question de la chapelle, dont il ne reste plus trace aujourd'hui.

d'une façon systématique, envisagée par les auteurs des monographies locales sur le culte des eaux, de sorte qu'on ne peut dire si la règle posée par Rosenzweig pour le Morbihan, s'applique rigoureusement aux autres pays. Dans le reste de la Basse-Bretagne, le parallélisme de la fontaine et de la chapelle a été constaté un assez grand nombre de fois pour qu'on puisse le considérer comme général. Bien que pendant mes explorations en Haute-Bretagne, je n'aie pas prêté une attention spéciale à ce sujet, en consultant les souvenirs que je garde de pays que j'ai habités assez longtemps pour les connaître, j'arrive à penser qu'en ce qui les concerne, l'opinion de l'archéologue morbihannais est trop absolue, et qu'il faut se contenter de dire que souvent une fontaine vénérée se trouve dans le voisinage immédiat, ou tout au moins assez prochain, d'une église ou d'une chapelle, à laquelle préside, comme patron ou personnage révéré et fêté à certains jours, le saint dont la source porte le nom [1]. Une conclusion analogue semble découler de la monographie du culte des eaux en Saône-et-Loire, où l'on a relevé une trentaine de fontaines sacrées qui se lient à autant d'églises ou de chapelles portant le même vocable, et de constatations faites en divers pays, un peu par hasard [2]. Les autres auteurs semblent n'avoir pas songé à faire ce rapprochement, et c'est peut-être pour cela qu'on trouve si peu de mentions de cette coïncidence, dans des monographies aussi étudiées que celles des pèlerinages du Poitou et des fontaines du Limousin [3].

1. Cette différence entre les deux parties de l'Armorique s'explique aussi par ce fait que le clergé, sous l'influence de Rome, a mieux réussi en Haute-Bretagne qu'en pays bretonnant à déposséder les saints locaux de leur antique patronage pour leur substituer des saints étrangers. Telle fontaine, portant toujours le nom d'un bienheureux indigène, ne se rattache plus actuellement au saint Pierre ou à tel autre saint de la chapelle ou de l'église voisine, qui sont des patrons substitués aux saints primitifs ; mais en remontant à deux siècles environ, on retrouve le saint comme patron à la fois de la source et de la paroisse, où parfois il subsiste comme second ou troisième patron.

2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 13, 16, 17, 18, 19, 24, 25, 29, 33, 34, 36, 37, 39, 41, 42, 44, 45, 46. Cf. aussi J.-G. Bulliot et Thiollier, p. 54, 60 et passim. On rencontre en Franche-Comté des sources à pèlerinages, placées près des chapelles. (Charles Thuriet. *Traditions de la Haute-Saône*, p. 79, 259). E. Thoison. *Le culte de Saint Mathurin*, a relevé plusieurs de ces coïncidences. A Lanloup (Côtes-du-Nord) une chapelle dédiée à saint Mathurin, aujourd'hui détruite, existait dans un hameau où l'on voit une *Fontaine de saint Mathurin* (p. 170) une Fontaine de Saint-Mathurin avec une chapelle du même nom, celle-ci détruite, se voyait au hameau de Saint-Mathurin en Trégomeur, aussi dans les Côtes-du-Nord. Au pied d'une chapelle dédiée à saint Mathurin à Champigné (Maine-et-Loire) était une fontaine Saint-Mathurin, (p. 183).

M. O. Colson, directeur de *Wallonia*, à qui j'avais demandé des renseignements sur le culte des eaux en Wallonie, m'écrit qu'il est rare que les sanctuaires réputés ne soient pas accompagnés d'une fontaine ou d'un puits.

3. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 542 ; L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 15, 17.

Cette constatation est pourtant intéressante à plus d'un point de vue, et elle sert à faire comprendre pourquoi, en beaucoup de cas, le pèlerinage est en quelque sorte double : ainsi qu'on le verra, l'acte accompli à la fontaine est fréquemment précédé ou suivi d'une dévotion au sanctuaire qui renferme la statue ou l'autel du saint auquel la source est dédiée. C'est parfois une sorte de fusion entre deux cultes, les observances au bord de la fontaine gardant des vestiges de paganisme souvent très apparents, alors que dans l'intérieur des chapelles, les pratiques sont en général plus nettement christianisées.

Il est vraisemblable que dès que les hommes furent réunis en société, ils se préoccupèrent de conserver la pureté de l'eau des sources ; leur premier soin dut être d'en interdire l'accès aux animaux qui auraient pu les souiller ou les troubler ; lorsque la fontaine sortait d'une colline dont le flanc lui servait de fond, on éleva probablement des murettes latérales, et sur le devant, on plaça une pierre, par dessous laquelle pouvait s'écouler le trop plein de l'eau, et qui, mise debout formait une sorte de barrière contre les bestiaux. C'est encore de cette façon que sont protégées beaucoup de fontaines rurales ; plus tard on songea à les garantir des éboulements en posant, comme une sorte d'auvent, une ou plusieurs dalles au-dessus de celles qui sourdaient de lieux élevés[1], et une couverture analogue fut disposée sur les murettes de celles qui se trouvaient en pleine campagne, pour les empêcher de recevoir les eaux pluviales. Peut-être leurs rustiques constructeurs ménageaient-ils dans quelque endroit apparent, ou dans le fond, des niches destinées à recevoir des objets protecteurs, ou des statuettes, comme c'est encore l'usage de nos jours en plusieurs régions. Plus tard s'élevèrent de véritables édicules dont il reste encore quelques vestiges dans le pays éduen, notamment à Beurey-en-Auxois, où la coupole antique en pierre, après avoir été renversée et privée de l'image du génie qui y résidait, fut replacée sur des piliers, et dédiée à saint Martin[2].

L'église ne se contenta pas de christianiser, quand elle ne les détruisait pas pour en boucher la fontaine, les constructions élevées au-dessus en l'honneur du génie aquatique; elle en bâtit elle-même sur plusieurs de celles qui étaient l'objet de superstitions difficiles à déraciner.

1. La célèbre fontaine de Barenton, qui est assez ruinée, présente cette disposition, très probablement ancienne. Voir les dessins et les photographies dans Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 274, 280, 292.

2. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 279-281 ; un dessin représente les détails de la voûte ; une figurine p. 113, placée au musée de Beaune, provient des fouilles faites à la fontaine de Premeaux ; elle est dans une sorte de niche.

Quelques-unes étaient construites avec autant de soin que les temples eux-mêmes ; au reste on a pu avec assez de raison comparer la fontaine monumentale avec son architecture, son ornementation, son saint dans une niche en face de l'entrée, à une petite chapelle édifiée sur la source comme pour rappeler le bâtiment principal dont elle occupe la place véritable, et que des raisons toutes matérielles ont contraint d'élever à quelque distance[1].

Dans sa curieuse monographie l'archéologue auquel nous empruntons ces lignes avait signalé l'intérêt qui s'attache à celles de ces constructions qui sont remarquables par leur importance, leur grâce ou leurs particularités iconographiques ou ornementales. Il aurait été utile d'en dresser soigneusement l'inventaire, de décrire ou de dessiner chaque édicule un peu original. Je ne crois pas que ce travail ait été fait systématiquement pour un pays déterminé : toutefois les auteurs qui ont écrit sur la Bretagne ont relevé un certain nombre de ces petits édifices. On les rencontre surtout dans le Finistère, et dans la partie du Morbihan qui l'avoisine ; ils sont beaucoup moins communs dans les Côtes-du-Nord[2], surtout dans le pays de langue française, et en Ille-et-Vilaine ils deviennent tout à fait rares[3].

En dehors de la Bretagne, les auteurs qui ont écrit sur les fontaines semblent n'avoir guère pris garde à leur architecture : ni Beauchet-Filleau ni L. de Nussac ne parlent des édicules qui surmontent les sources; dans la région éduenne, celle peut-être qui, la péninsule armoricaine exceptée, a le mieux conservé le culte des fontaines, on en signale quelques-uns[4] ; dans le Perche nogentais plusieurs fontaines

1. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 237.

2. Quelques-unes de ces fontaines ont été dessinées : la planche dans laquelle Olivier Perrin a représenté les actes les plus habituels des pèlerins est particulièrement intéressante, parce qu'elle montre une fontaine au complet — ou peut-être une synthèse de fontaine ; elle comprend une sorte d'enceinte, la fontaine avec des bancs latéraux, au-dessus de laquelle est, dans une muraille ornée, une niche qui abrite une statue de saint ; un petit bassin circulaire, ménagé dans le pavage, sert aux bains de pieds et aux ablutions (Alex. Bouet, *Breiz-Izel*, t. I, p. 73). Une fontaine de Bulat (Côtes-du-Nord) où il y en a neuf, dessinée par Paul Chardin (*Recueil de peintures et de sculptures héraldiques*, Caen, 1892, p. 14), a deux niches correspondant à deux bassins, et elle rappelle par ses dispositions principales celles de *Breiz-Izel*. Le même artiste a reproduit, p. 18, une fontaine de Saint-Servais surmontée d'un toit pointu et ornée d'une statue décapitée. Une fontaine de Tréboul, près de Douarnenez, d'après un tableau de Paul Abram, qui représente une scène de pèlerinage, forme le frontispice de la brochure de H. Le Carguet. *Saint Pierre le Pauvre*. Quimper, s. d., in-12. Dans l'ouvrage de H. du Cleuziou. *Bretagne : pays de Léon*, on voit trois fontaines de types assez différents, p. 3, 4, 7.

3. M. l'abbé Duine m'écrit que dans le diocèse actuel de Rennes, il ne connaît que celle de Saint-Fiacre, aux Iffs, prés de Bécherel et la fontaine de Gobourg au Mont-Dol, abritée par un vieil édicule en pierres de taille.

4. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 184, 245, 271, 375; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 14-16.

ont l'apparence de petits monuments : le patron y est presque toujours représenté dans une chapelle que les gens du pays nomment une « Mariette »[1].

Il existe au reste d'autres lacunes dans l'exploration traditionniste des fontaines, bien que leur archéologie et leurs traditions aient figuré, depuis près de quarante ans, à diverses reprises, parmi les sujets d'études indiqués par le programme de la réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne, et qu'elles aient été mises à l'ordre du jour de plusieurs sociétés locales importantes et zélées pour les antiquités régionales. En réalité, trois groupes seulement ont été jusqu'ici réellement enquêtés : la péninsule armoricaine, le Limousin et la région éduenne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre). Chacune a été l'objet d'une ou de plusieurs monographies, très étudiées, et dans lesquelles on peut avoir confiance. Comme il est à peu près de règle que les pays où l'on s'occupe le plus sérieusement du folk-lore sont ceux dans lesquels il joue un rôle très apparent, il est permis de supposer que le culte des fontaines s'est mieux conservé dans ces groupes que partout ailleurs. Des traces assez nombreuses en ont été aussi relevées dans la Gascogne, l'Auvergne, la Marche, pays de langue d'oc, dans le Berry, qui touche au groupe Limousin, en Poitou, sur les bords de la Loire, dans l'Orléanais et la Normandie, voisine du groupe armoricain.

C'est dans le sud de la France, et surtout dans le sud-est que l'on rencontre le moins de vestiges de ce culte légendaire. Dans quelques régions il semble presque inconnu ; toutefois il n'y a pas lieu de tirer une conclusion ferme de cette rareté relative : toutes les fois que dans des contrées peu explorées à ce point de vue, et que l'on pouvait regarder comme exceptionnellement pauvres, un des collaborateurs de la *Revue des Traditions populaires* a jugé la question assez intéressante pour s'en occuper, il a recueilli des faits parallèles à ceux déjà relevés dans les autres pays, et parfois même des traits qui n'avaient pas été observés ailleurs[2]. On peut, je crois, conclure de ceci, et de ce qu'on lira dans les différentes sections de ce chapitre, que d'un bout à l'autre de la France, on rencontre des traces du culte des fontaines, et que dans nombre de régions il est encore très vivant. Parfois même il l'est assez pour éprouver une sorte de renouveau.

Si l'on constate que plusieurs fontaines jadis vénérées sont maintenant délaissées[3], d'autres ont commencé à être réputées à des dates

1. Félix Chapiseau. *Le Folk-Lore de la Beauce*, t. I, p. 69.
2. On peut noter aussi que la petite île de Guernesey, enquêtée par sir Edgar Mac Culloch, a fourni a elle seule autant de faits légendaires que de vastes contrées
3. Dans la région du nord, et notamment dans la Somme et dans le Pas-de-Calais, le nombre des fontaines qui ont cessé d'être l'objet d'un culte depuis une

que l'on connaît et qui parfois sont très rapprochées de nous [1]; mais ni l'érection d'églises monumentales, ni les pompeuses cérémonies catholiques, n'ont pu empêcher ceux qui se rendaient à ces lieux privilégiés de mêler à leur dévotion quelques-unes des pratiques traditionnelles usitées près des sources rustiques : le plus célèbre des pèlerinages bretons a lieu non-seulement à la basilique de Sainte-Anne d'Auray, mais aussi à la piscine qui recueille aujourd'hui les eaux de la source consacrée par les apparitions de la sainte à Nicolazic en 1623, et les nombreux pèlerins qui y viennent ne manquent jamais, soit avant soit après la messe, d'aller boire à la fontaine et de s'y laver la figure et les mains[2]. Les fidèles ont même transporté à cette source, relativement moderne, l'antique offrande des épingles ; en août 1904, le fond de la piscine en était encore tout parsemé[3]. Dans les premières années de la dévotion à Lourdes, qui remonte à 1863, une femme dont l'enfant était dans un état désespéré, courut le porter à la grotte, et suivant une coutume qui, ainsi que nous le verrons, est pratiquée dans beaucoup de fontaines, elle le tint, pendant un quart d'heure, plongé dans l'eau glaciale de la source[4].

La persistance, après l'établissement officiel du christianisme en Gaule, des antiques dévotions populaires aux fontaines est attestée par deux passages du célèbre sermon de saint Eloi, par les articles des capitulaires et par les anathèmes répétés des conciles[5] ; mais les défenses, aussi bien ecclésiastiques que civiles, conçues en termes généraux, condamnent en bloc, sans les énumérer et sans les décrire, les pratiques qui se faisaient au bord des sources. Les écrivains antérieurs au XIX[e] siècle ne fournissent aussi que peu de renseignements, et les théologiens qui écrivent des livres spéciaux sur les superstitions, où quelques-unes sont rapportées avec précision, signalent presque toujours d'un mot celles qui s'accomplissent près des eaux. En réalité on en a constaté fort peu qui soient assez détaillées pour qu'on puisse les

époque assez récente est assez considérable (cf. *Revue des Trad. pop.*, t. XIX, p. 331 et suiv.). M. O. Colson m'écrit qu'en Wallonie le culte des eaux, et en particulier celui des fontaines, est en décroissance, et que, en plusieurs cas, la dévotion qui avait lieu à la fois près de la fontaine et du sanctuaire, ne va plus maintenant qu'à ce dernier.

1. Un pèlerinage pour les chevaux qui se tient à la source et à la chapelle de Saint-Antoine en Plouharnel (Morbihan) remonte à quelques années seulement ; en 1904, on y a conduit, dit-on, plus de 400 chevaux. (Comm. de M. Z. Le Rouzic).

2. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 241.

3. Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 393.

4. Henri Laserre. *Notre-Dame de Lourdes*, cité par A.-S. Morin ; *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 23, note.

5. J.-B. Thiers *Traité des Superstitions*, éd. de 1679, p. 15-16 ; Grimm. *Teutonic Mythology*, t. I, p. 100, t. II, p. 583 et suiv.

rapprocher de celles que l'on a relevées depuis une centaine d'années : Nous savons par un passage de la vie du missionnaire breton Michel Le Nobletz qu'un morceau de pain posé sur l'eau des fontaines servait en Basse-Bretagne (vers 1620) à connaître la destinée des gens, qu'à Toulouse vers 1672, on y plaçait un denier pour découvrir les voleurs, que l'on buvait à trois sources différentes afin d'être débarrassé du mal de dents ; J.-B. Thiers signale comme tombé en désuétude, l'usage de plonger les enfants qui ont de la peine à marcher seuls dans la Fontaine de Saint-Luperce à deux lieues de Chartres ; au XVIIIe siècle Déric parle de la consultation par le flottement du pain faite, près de Lannion, par la victime d'un vol ; Cambry de celle des épingles et de quelques autres observances qu'on lira ci-après.

Même de nos jours, où l'on a relevé par centaines des exemples du rôle des fontaines dans les superstitions et la médecine populaire, beaucoup d'auteurs, même les plus consciencieux et les plus précis, n'ont pas toujours décrit les pratiques accessoires ; peut-être aussi ne pouvaient-ils, en raison de la clandestinité de plusieurs, les connaître exactement. Ainsi qu'on le verra, certaines ne sont efficaces que si elles ont lieu sans témoins ; il n'est pas impossible qu'il soit aussi interdit de parler de diverses observances, sous peine de faire perdre à la source sa vertu ou d'attirer quelque disgrâce à la personne qui les aurait dévoilées aux profanes.

§ 1. LES FONTAINES ET LES ÉLÉMENTS

Suivant une croyance ancienne, et encore très répandue, des actes accomplis sur les eaux mêmes des fontaines, ou dans leur voisinage immédiat, peuvent modifier le cours des éléments, et surtout provoquer la pluie et les orages. Elle est tellement enracinée que le clergé, convaincu sans doute qu'il essaierait en vain de la détruire, a dû parfois, pour lui donner tout au moins un vernis chrétien, se mettre à la tête de processions faites aux sources réputées, depuis un temps immémorial, pour mettre fin à une période de sécheresse, plus rarement à une période pluvieuse. Quelquefois elles se rendent à certaines sources à l'époque des Rogations[1], parce que les gens du pays sont persuadés que cette visite exerce sur les récoltes une heureuse influence. A Roussillon, presque dans la banlieue d'Autun, les fidèles vont processionnellement, le matin de la Saint-Jean, avant la messe,

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 15, 21, 28.

à une fontaine de Saint-Jean, où ils chantent l'hymne et l'oraison du jour, pour la préservation des biens de la terre[1].

On a pratiqué dans plusieurs régions de l'est et du centre une manière antique de faire tomber la pluie, qui semble n'avoir cessé qu'à une époque assez récente, puisque en dehors des témoignages écrits, le souvenir oral en subsiste encore. En 1661 l'historien du Dauphiné, en décrivant une de ces observances, en parlait au passé : lorsqu'il y avait des chaleurs excessives, les populations accouraient en foule sur les bords d'une fontaine située dans la paroisse de l'Espine ; là les vieillards et les matrones choisissaient une fille jeune et pucelle, entre toutes la plus vertueuse et la plus pure ; alors la jeune fille, dépouillée de ses vêtements et nue en sa chemise, tandis que le peuple entier était en prières, se plongeait au sein de la fontaine et purifiait son bassin de toutes les matières immondes qui troublaient la limpidité de son cristal. A peine les eaux réfléchissaient-elles le pur azur du ciel que l'orage grondait à l'horizon, et bientôt d'abondantes pluies venaient désaltérer la terre embrasée[2]. Un passage du livre de Ladoucette, ancien préfet des Hautes-Alpes sous le premier empire, semble dire que cet usage aurait persisté au même lieu ; jusqu'à une époque assez récente, le curé faisait entrer dans le bassin de la sainte fontaine la vierge la plus pure ; au moment où elle y lavait ses vêtements, le ciel ouvrait ses cataractes[3]. Le clergé, qui ne figure pas expressément dans la déposition la plus ancienne, intervient dans cette pratique, et celui qui la rapporte ne parle pas du curage du bassin qui, dans la plupart des cas, semble être la condition essentielle de l'efficacité du rite. C'est ainsi que la fontaine de Saint-Martin, à Chissey en Morvan, était nettoyée par une enfant innocente, qui devait la curer, après une prière, pendant trois jours consécutifs, avant le lever du soleil; on était certain d'avoir de la pluie avant le même laps de temps[4]. Les habitants de Resson faisaient nettoyer par deux vierges le bassin profond de la fontaine de Saint-Rouin, en priant Dieu de leur envoyer de la pluie[5], à une époque qui n'est pas indiquée, neuf jeunes filles entraient dans le bassin de la fontaine Cruanne (Côte-d'Or) et la vidaient avec des seaux[6]. Dans tous ces exemples, la réussite de la pratique paraît liée à l'état de virginité ou

1. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 352.
2. Chorier. *Histoire du Dauphiné*, l. I, ch. 8 ; Olivier. *Croyances du Dauphiné*, in *France littéraire*, t. VIII, p. 27. La Collection des décrets de Burchard de Worms signalait au XI[e] siècle parmi les superstitions non encore éteintes sur les bords du Rhin, celle qui, aux mêmes fins, consistait à plonger dans un fleuve une jeune fille nue. (Grimm. *Teutonic Mythology*, t. II, p. 593.)
3. Ladoucette. *Histoire des Hautes-Alpes*, p. 463.
4. *Mémoires de la Société Eduenne*, t. XVII, p. 313.
5. H. Labourasse. *Anciens us etc. de la Meuse*, p. 141.
6. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de Saint-Martin*, p. 100.

d'innocence de la personne chargée de l'accomplir. Cette condition n'était pas obligatoire, vers la fin du XIX[e] siècle, pour le succès d'un rite analogue qui s'accomplissait à la fontaine de N.-D. de Quelven, et peut-être ailleurs : quand la récolte s'annonçait mauvaise, une pèlerine de profession, après avoir allumé un cierge dans la chapelle, descendait à la fontaine, la vidait et la nettoyait[1].

D'autres actes accomplis au bord des fontaines ou sur leurs eaux avaient pour résultat de provoquer les ondées ou même l'orage. Au XIII[e] siècle, il suffisait de jeter une pierre, un morceau de bois, ou quelque autre objet dans une source très limpide du royaume d'Arles pour que la pluie en sorte aussitôt et mouille celui qui avait agité les eaux[2]. On a rarement relevé de nos jours cette croyance qui, ainsi qu'on le verra, est encore très vivante sur le bord des lacs des montagnes : cependant il est en Provence quelques fontaines qu'il ne faut pas agiter ou souiller, sous peine de susciter un orage[3].

Le rite qui consiste à jeter de l'eau sur la terre pour faire tomber l'eau du ciel, en vertu d'une sorte de magie sympathique, a été pratiqué, pendant des siècles, sur les bords de la fontaine de Barenton, dans la forêt de Brocéliande. Lorsqu'il y avait des sécheresses prolongées, on y puisait de l'eau et l'on en arrosait la margelle. Le premier témoignage écrit se trouve dans le *Roman de Rou*, du poëte normand Robert Wace qui, au douzième siècle, visita la forêt, attiré par sa réputation merveilleuse :

La fontaine de Berenton
Sort d'une part lez le perron ;
Aler i solent veneor
A Berenton par grant chalor,
Et o lor cors l'ewe puisier,
Et li perron de suz moillier
Por ce soleint pluée aveir[4].

Cet acte qui, à cette époque, paraissait pouvoir être accompli par tout le monde, et que les chasseurs semblaient faire sans y attacher grande importance, devint plus tard le privilège exclusif des seigneurs de Gaël-Montfort, et l'un d'eux eut soin de le faire consigner dans la charte des *Usements et coustumes de la forêt de Brécilien*, rédigée à Comper en 1467 : Joignant ladite fontaine, il y a une grosse pierre qu'on nomme le perron de Bellanton, et toutes les fois que le seigneur

1. Aveneau de la Grancière. *A Notre-Dame de Quelven*, p. 17.
2. Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, p. 41.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 217.
4 *Le Roman de Rou*, éd. Pluquet. II, p. 42 ; cité par Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. I, p. 387. L'auteur de cette monographie reproduit, t. II, p. 1 et suiv. d'autres textes relatifs à cette coutume d'exciter les orages en versant de l'eau sur la margelle.

de Montfort vient à ladite fontaine et de l'eau d'icelle arrose et mouille le perron, quelque chaleur, temps sûr de pluie, quelque part que le vent soit, soudain et en peu d'espace, plutôt que ledit seigneur n'aura pu recouvrer son chasteau de Comper, ains que soit la fin d'iceluy jour, plera en pays si abondamment que la terre et les biens estant en icelle en sont arrousés et moult leur profite[1].

S'il fallait en croire Souvestre, le recteur de Concoret aurait hérité de cette prérogative du seigneur de Brocéliande : il n'avait qu'à se rendre à la fontaine, à y puiser un peu d'eau et à la verser sur la margelle, pour qu'il pleuve au moins vingt-quatre heures dans toute la paroisse[2].

L'usage de lancer de l'eau sur le saint protecteur de la source, ou sur le prêtre qui y conduit les fidèles, est beaucoup plus répandu. Les paysans des environs de Bain vont en pèlerinage, pour avoir de la pluie, à une fontaine placée dans les ruines d'une chapelle de Saint-Melaine ; ils y portent des pieds de cochon, et l'un des fidèles asperge avec l'eau de la fontaine un morceau de bois, dernier débris du saint, en disant :

Saint Melaine, mon bon saint Melaine,
Arrose-nous comme je t'arrose[3].

Les pèlerins qui se rendent, aux mêmes intentions, à une fontaine miraculeuse près de la chapelle en ruines de Saint-Conval en Hanvec, jettent aussi de l'eau à la figure du saint[4].

L'aspersion des effigies n'a été relevée jusqu'ici qu'en Bretagne: une fois en pays bretonnant, une fois en pays de langue française ; on n'y a pas constaté le rite qui consiste à mouiller, non plus la divinité, mais ses représentants. Il semble surtout pratiqué en Bourgogne et en Niver-

1. Félix Bellamy, l. c., t. I, p. 19, 23.
2. *Le Foyer Breton*, t. II, p. 78. Souvestre a probablement fait subir un arrangement romantique à une cérémonie accomplie en 1835, après une période de sécheresse persistante ; une procession, la première peut-être qui eût été faite depuis la Révolution, se rendit à la fontaine, et le recteur, après l'avoir bénie, y trempa le pied de la croix, puis aspergea avec l'eau le perron de Bellanton. L'année suivante on parla à M. de la Villemarqué, lors d'un voyage au tombeau de Merlin, de cette procession, et on lui dit que le prêtre trempa l'aspersoir dans la source et versa quelques gouttes sur les pierres d'alentour (Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 320-324). Cette procession était au reste restée légendaire, et une vieille de 70 ans, qui y avait assisté un demi-siècle auparavant, raconta à M. Bellamy, que le vicaire de Concoret avait plongé à plusieurs reprises le pied de la croix dans la fontaine, en invoquant chaque fois saint Mathurin. Il y a loin de cette simple procession à celle dont parle M. de la Villemarqué, qui y fait concourir toutes les paroisses d'alentour, leur cinq grandes bannières en tête. (*Revue de Paris*, t. XII, p. 47 et suiv.).
3. A. Orain. *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 5.
4. Paul du Châtellier. *Mégalithes du Finistère*, p. 90.

nais, mais on en connaît quelques exemples dans l'Ouest. Quand on allait processionnellement à la fontaine de la Douix, en Saint-Denis l'Abbaye, le peuple armé de seaux et de poëlons, faisait pleuvoir sur le curé et son clergé les prémices de l'ondée qu'il attendait[1]. A Moutterre-Silly, quelques-uns des assistants puisent de l'eau dans la fontaine de Saint-Maximin, qu'ils répandent sur le prêtre officiant, et d'aucuns prétendent que plus il est mouillé, plus la pluie tombe en abondance[2] : lorsqu'une procession venait à la Fontaine des Fées, suivant un ancien usage qui n'a cessé que depuis peu d'années, les bonnes femmes jetaient de l'eau sur le curé, qui s'en allait trempé comme une soupe[3].

Un autre rite, dont Pausanias a donné la description, était peut-être à l'époque même où il écrivait, pratiqué en Gaule : dans les temps de sécheresse, le prêtre de Jupiter se rendait à une fontaine du mont Lycée, et, après avoir observé les cérémonies d'usage, il jetait une branche de chêne sur la surface de l'eau ; la légère agitation qui se produisait sur la fontaine en faisait sortir des exhalaisons qui formaient des nuages, dont tombait une pluie bienfaisante[4].

Une pratique, qui rappelle celle rapportée par le voyageur grec, a été relevée en Saône-et-Loire : lorsque la sécheresse se prolongeait, les habitants de la Grande-Verrière allaient à la fontaine de Saint-Martin, précédés de leur curé ; celui-ci prenait une branche à l'un des arbres voisins, la plongeait dans l'eau et aspergeait les fidèles agenouillés. Une femme trempait dans la fontaine une autre branche et arrosait à son tour le curé, de manière à le mouiller le plus possible[5].

Parfois la statue du saint est immergée : lorsqu'on se rend processionnellement à une fontaine d'Augignac à six kilomètres de Nontron ; l'effigie de saint Martial est plongée aux quatre coins de la fontaine ; s'il n'y avait qu'une seule immersion, la pluie serait peu abondante ; l'on assure qu'il pleut toujours avant que la procession soit rentrée à l'église[6]. Les paysans vont encore, malgré le curé, prendre la statue de pierre placée dans le fond de la fontaine Saint-Apolline à Etonnay (Saône-et-Loire) et lui font, disent-ils, prendre un bain[7]. Lors des processions, au moment des grandes sécheresses, à la fontaine de Saint-Gervais, non loin de Moulin-Engilbert, dans la Nièvre, les paysans jettent la vieille statue de pierre du saint dans le bassin de

1. *Mémoires de la Société d'antiquités de la Côte-d'Or*, t. I, p. 296.
2. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 535.
3. H. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, p. 320.
4. *Voyage de l'Arcadie*, ch. 28, trad. Gedoyn.
5. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 46.
6. P. Bouscaillou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 229.
7. H. Marlot, *ibid.*, t. X, p. 214.

la source[1]; dans la *Founs Sent-Mert*, c'était le buste du patron, comme dans la *Font Sainte-Agathe*[2].

Les reliques des saints sont aussi portées aux fontaines, et parfois immergées. On trempait dans la *Font Saint-Calmine* la châsse qui contenait celles du saint qui avait été ermite auprès d'elle[3]. Dans le Bocage normand, cette pratique a subi une atténuation : lorsque l'on conduit le bras de saint Ernier à une chapelle près de Céaucé, il suffit qu'au retour le célébrant trempe le petit doigt dans une fontaine placée sur la route pour amener la pluie aussitôt ; mais si le doigt est mouillé trop avant, les pluies seront diluviennes[4]. Les reliques de saint Prime, ordinairement à Beaulieu, procuraient le beau temps quand on les reportaient processionnellement à la *Font Saint-Prime*; c'était pour faire pleuvoir que l'on portait celles de saint Julien à la *Font Saint-Julien* à Terrasson, et que l'on ouvrait complètement le mur d'où sort la source[5].

L'usage qui consiste à plonger dans l'eau le bâton de la croix processionnelle est très répandu, et on le rencontre dans tous les pays où l'on a fait attention au folk-lore des fontaines. Il est pratiqué assez rarement par le clergé des villes[6], mais on l'a constaté souvent à la campagne ; en Ille-et-Vilaine, il s'accomplit auprès d'une douzaine de fontaines[7], et c'est à peu près le chiffre relevé en Limousin[8]. Il a aussi lieu à la Fontaine Saint-Martin, près de Niort, à celle de Saint-Gré en Champ-Saint-Père (Vendée), près de laquelle s'élevait jadis un menhir, à la fontaine Saint-Germain à Murs (Maine-et-Loire) à la fontaine de Champrond (Eure-et-Loire), à celles de Lignou de Briouze, de Saint-Hermeland près de Rabodange (Orne)[9].

A Saint-Sour de Terrasson, on peut, en enfonçant plus ou moins le

1. Georges Hervé, in *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1892, p. 530.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 22, 26 ; on verra d'autres immersions de reliques, en matière thérapeutique.
3. L. de Nussac, l. c., p. 3, 19, 20, 21.
4. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 202.
5. L. de Nussac, l. c., p. 20-21.
6. W. de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 124 : Le 6 septembre 1815, après une sécheresse prolongée, le clergé de Périgueux vint plonger une croix dans la fontaine de Sainte-Sabine.
7. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 72 ; A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 274, 280-282 ; F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 267., *ibid.*, t. XIX, p. 21. A la fontaine de Saint-Méen, l'effet était parfois si immédiat que le clergé a été plusieurs fois obligé de crier au saint : Pas à c'te heure ! Attends !
8. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 3-24. Deux de ces fontaines servent à la fois à appeler où à écarter la pluie.
9. Léo Desaivre. *Croyances*, etc., p. 7 ; *Bull. historique de l'Anjou*, t. V, p. 264 ; A. S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 99 ; J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 202-204.

pied de la croix dans l'eau, proportionner la quantité de celle que l'on veut voir tomber dans le pays[1].

A Brion près d'Autun, au lieu du bâton de croix, on plonge dans la fontaine une pierre sur laquelle est gravée une croix[2]. On peut penser qu'il y a là une survivance christianisée d'une pratique païenne dont on retrouve des similaires chez les sauvages contemporains[3].

A Saint-Robert, il pleut dans les trois jours quand on promène en procession une meule qui recouvre l'orifice de la fontaine[4]. Il s'agit probablement d'une pierre plate, percée en son milieu d'un trou circulaire, comme on en voyait autrefois plusieurs en Haute-Bretagne, placées sur les puits ou les fontaines. La vertu attribuée à cette promenade d'un objet qui devait être assez lourd, se rattache vraisemblablement à la croyance, encore très répandue, à la vertu des pierres trouées.

Ceux qui accomplissent ces divers rites, dont je n'ai rapporté que les plus typiques, se proposent de rendre aux campagnes desséchées une humidité bienfaisante ; mais d'autres personnages, adonnés à la sorcellerie, n'agitent les eaux des sources que pour produire des orages : En 1618, Catherine Tournier confessa au juge de Clerval que lorsqu'elle se rendait près d'une fontaine où se réunissaient les gens d'Etobon et des villages voisins, les esprits leurs maîtres les forçaient à battre l'eau avec des bâtons blancs, en prononçant ces mots : « Gresle, tombe sur les bois ». Alors se formait dans l'air une sorte de vapeur ou de fumée, qui retombait en forme de grêle[5].

En nombre de contrées les paysans sont persuadés que les sorciers peuvent, en battant l'eau d'une fontaine, troubler les éléments et les saisons et produire la grêle. Cette croyance existe en Périgord et en Auvergne, où l'on ferait un mauvais parti à celui que l'on verrait agiter l'eau des sources[6]. Dans le Bocage normand, on sait même comment il faut s'y prendre : le sorcier répand sur l'eau un peu de farine, et la bat avec une baguette de coudrier ; comme l'onde qu'il trouble, l'azur du ciel se trouble aussitôt[7]. La Fontaine aux Fées de Verdue, située dans une gorge profonde, laisse échapper des vapeurs qui se condensent et tombent sur ceux que les sorciers ont désignés[8]. La Fontaine qui bout

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 4.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 7.
3. Frazer. *Le Rameau d'or*, t. I, p. 116-117.
4. L. de Nussac, l. c., p. 4.
5. Tuetey. *La Sorcellerie dans le pays de Montbéliard*, p. 92 ; Delacroix. *Les Procès de sorcellerie*, 1896, in-18, p. 151.
6. W. de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 243 ; abbé Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 50.
7. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 79.
8. P. Duffard. *L'Armagnac noir*, p. 91.

a le privilège d'engendrer par son eau projetée sur les rochers d'alentour par maléfices, les orages les plus violents [1]. On peut rapprocher cette pratique de celle usitée à la fontaine de Baranton.

L'influence des sources s'exerce surtout, en vertu du principe *similia similibus*, sur les météores qui sont en relation avec la pluie, mais suivant une ancienne croyance du Finistère, elle s'étendait temporairement sur ceux qui président à la navigation. Les eaux de la fontaine de Saint-Sané donnaient pendant vingt-quatre heures des vents favorables à ceux qui les puisaient et les emportaient dans leurs vaisseaux [2].

§ 2. LES FONTAINES ET LES ÊTRES ANIMÉS

Suivant des idées fort répandues, et qui, même de nos jours, ont été constatées maintes fois, le pouvoir des fontaines s'étend plus souvent encore sur les être animés que sur les éléments, et l'on peut dire que, sans parler des visites qui y sont faites pour consulter le sort, ou à l'occasion de maladies, il n'est guère de phase importante de la vie humaine qui ne se trouve en relation avec des sources réputées puissantes. En nombre de pays on attribue à des actes accomplis sur leurs eaux ou près d'elles, dans des conditions spéciales, une influence sur les choses du cœur, la génération, les sentiments, la force, et même sur les événements à venir.

L'eau de quelques fontaines est propice à la réussite des amours. Les jeunes filles qui veulent se marier n'ont qu'à boire un verre de celle de la Sainte-Baume ou de celle de Saint-Salvadour, entre Hyères et Toulon, le jour de la fête, pour que leurs souhaits s'accomplissent à bref délai. La fontaine de Saint-Abraham dans le Beaujolais, celle de Saint-Antoine à Bussy-la-Côte (Meuse), une fontaine à Moutonneau, dans les Ardennes, ont le même privilège [3], de même qu'une fontaine de l'île d'Yeu [4].

D'autres sources constituent une sorte de philtre : les jeunes gens qui acceptent de tremper leurs lèvres dans l'eau puisée au creux de la main par une jeune fille dans la Bonne-Fontaine d'Ollioules (Var) sont forcés d'aimer celle qui la leur a présentée [5]. Une fontaine située près d'un château en ruines des environs de Créhen (Côtes-du-Nord) a la

1. Noelas. *Légendes foréziennes*, p. 128.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 95.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 294, 292 ; Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 115 ; H. Labourasse. *Anciens us de la Meuse*, p. 141 ; A. Meyrac. *Géographie des Ardennes*, p. 243.
4. Comm. de M. le Dr Baudouin.
5. J. de Kersaint-Gilly, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 490.

propriété de rendre les amoureux constants, et l'on prétend que les jeunes filles du pays font encore boire son eau aux garçons ; mais il est de toute nécessité que ceux-ci ignorent d'où elle provient. C'est une fée qui l'a ainsi douée, en souvenir des serments d'amour qu'elle échangea sur ses bords avec le prince qui habitait le château[1]. A Taden, dans la banlieue de Dinan, est une fontaine, où les amants, pour se rester toujours fidèles, vont boire ensemble. Les garçons qui désirent se marier, après avoir mis une épingle au rocher de Saint-Mesmin, boivent à la fontaine qui est auprès, ou, le 10 janvier, à celle de Coubjours, et si la personne que le sort leur destine en fait autant, ils sont assurés de s'unir prochainement[2].

On a relevé dans deux contrées fort distantes l'emploi du bain de pied en matière d'amour. Les jeunes filles qui déchaussent leur pied gauche et le trempent dans une fontaine des environs d'Apt (Vaucluse) sont sûres de se marier dans l'année[3], de même que celles qui vont se laver les pieds un certain jour à la fontaine Saint-Martin aux Tourailles et adressent une prière spéciale à l'apôtre des Gaules[4].

Le contact avec l'eau n'est pas toujours nécessaire pour obtenir le résultat désiré. A Guernesey les jeunes filles qui, après avoir visité de bonne heure et en silence, pendant neuf matins de suite, la fontaine Saint-Georges, avaient déposé aux pieds du saint une pièce d'argent, étaient certaines de se marier au plus tard au bout de neuf fois neuf semaines[5]. Une pratique observée dans la région morvandelle suppose que celles qui l'accomplissaient croyaient la source habitée par un génie qui pouvait les entendre, les exaucer, et qui était sensible à la fois aux prières et aux présents. Les amantes qui n'étaient pas payées de retour allaient de grand matin à la fontaine de Tussy, se mettaient à genoux et disaient : « Je t'apporte mon malheur, source, donne-moi ton bonheur ». Puis elles se relevaient et jetaient en arrière dans l'eau un sou, un fromage ou une épingle ; mais il fallait que la pèlerine ne fût regardée par personne[6]. Un usage vraisemblablement ancien et qui rappelle la *confarreatio* romaine, avait aussi pour but de rendre irrévocables les engagements qui précèdent le mariage. Naguère encore, les fiancés de Braye-les-Pesmes (Haute-Saône) se rendaient, le jour de la Chandeleur, à une source sacrée; ils échangeaient des gâteaux qui représentaient assez sommairement les attributs du sexe de celui qui

1. Lucie de V. H. in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 302.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 292.
4. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II. p. 293.
5. Louisa Lane Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 47.
6. Ch. Bigarne. *Patois du pays de Beaune*, p. 243 ; Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 160.

les portait, puis, après les avoir trempés dans l'eau de la fontaine, ils les mangeaient, et les fiançailles étaient consommées[1].

Les fontaines sont en relations fréquentes avec le mariage et la fécondité ; on a observé autrefois dans le Gers un usage que je n'ai pas retrouvé ailleurs sous la même forme : le lendemain de la noce, on menait la *Nobi* à la fontaine, et au retour, à moitié chemin, on lui cassait la cruche sur la tête. Cet acte était accompagné d'une sorte de formulette :

Prén-té, Nobi, toun banoun
Qué-t bam mégna à la houn ;
Sé la bane podes pourta
Prén-té garde que té la coupin pas.

Prends, Nobi, ta petite cruche — Nous allons te mener à la fontaine — Si la cruche tu peux porter — Prends bien garde qu'on ne te la coupe pas[2]. Celui qui a rapporté cette coutume n'en indique pas la raison ; peut-être était-elle simplement emblématique.

Dans plusieurs communes du Poitou, les mariées, pour être assurées de devenir mères, vont tremper leurs souliers dans certaines sources ; on se rendait naguère encore à celle de la Roche-Rufin près de Pamproux (Deux-Sèvres), le jour du mariage ; quand les assistants avaient contraint l'épousée à mettre un pied dans l'eau, ils s'écriaient :

La mariée a *botté*,
Elle aura un drôle (poupon) dans l'année[3]

A Exoudun, on fait franchir ensemble au marié et à la mariée le petit bassin de la source d'Issernay, et garçons et filles de la noce les aspergent au passage en s'efforçant de leur jeter de l'eau entre les jambes[4].

Les fontaines auxquelles les femmes s'adressent, après la consommation du mariage, pour devenir fécondes, sont assez nombreuses ; on en trouve plusieurs en Saône-et-Loire[5] : la fontaine de l'Ermitage à Saint-Emilion (Gironde) celle de Saint-Rigaud à Monsole, qui traverse, dit-on, le corps du saint, possèdent ce privilège[6], sans que l'on décrive la façon dont le pèlerinage doit être fait pour être efficace. Il semble que le plus ordinairement le rite consiste à boire une certaine quantité

1. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 174.
2. Paul Duffard. *L'Armagnac noir*, p. 90.
3. B. Souché. *Croyances, etc.*, p. 15 ; A. F. Lièvre. *Notes sur Couhé*, p. 9 ; Danie Bourchenin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 394. Cette coutume est observée à la fois par les catholiques et par les protestants, nombreux dans ce pays.
4. Léo Desaivre, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 288-289.
5. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 5, 37, 39.
6. F. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 45 ; Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 176.

de l'eau réputée miraculeuse ; il est observé à la fontaine de la Sainte-Baume en Provence, à une petite source appelée la *Sagne canine* dans le Tarn, près du château de Ramondens, à la fontaine de Saint-Floxel dans la Manche, à celle de Reboursin en Berry, consacrée aujourd'hui à saint Pierre et jadis à saint Greluchon ; parfois les deux époux se rendaient ensemble à cette source[1]. Vers 1844, les mariées qui tardaient à devenir mères venaient se désaltérer, pendant neuf matins de suite, à la fontaine de Sainte-Eustelle, tout près des Arènes de Saintes ; actuellement encore elle est, bien que plus rarement, l'objet de pélerinages aux mêmes intentions[2]. L'une des sept fontaines lustrales qui entourent l'église de Saint-Nicodème, près de Locminé (Morbihan), est visitée par les jeunes femmes qui, après avoir bu un peu de son eau, montent sans se retourner dans le clocher, et, pour assurer la réussite de leurs vœux, s'asseyent quelques secondes dans un vieux fauteuil[3].

L'eau d'une fontaine du Centre entrait dans la composition d'une sorte de philtre, dont l'usage semble avoir disparu ou être devenu clandestin. Au commencement du XIX[e] siècle, les femmes infécondes, après avoir passé la nuit dans une lande de l'Allier où s'élevait une chapelle dédiée à saint Janvier et à saint René, buvaient, le 24 juin, le saint vinage, qui était composé de l'eau d'une fontaine dite de Saint Jean et d'un peu de vin. Il passait pour un puissant préservatif contre la stérilité et les fasciniers qui nouent l'aiguillette et rendent les jeunes maris impuissants[4].

Le traitement de la stérilité par usage externe de l'eau est plus rare ; cependant des femmes, pour avoir des enfants, se baignent dans une fontaine près de Bizarnos en Béarn[5]; dans celles de Lanty près de Luzy, de la Bonne Dame à Onlay (Nièvre) elles se lavent les seins, puis vont prier à l'église[6].

Il est vraisemblable que la coutume suivante, relevée seulement jus-

1. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 294 ; A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 369 ; Jean Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 42 ; L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 72, *Légendes du Berry*, p. 28.

2. Camille Bonnard. *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou*. Vienne et Charente-Inférieure, Niort 1844, in-10, p. 48 ; L. Lejeal, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 336.

3. E. Herpin. *Noces et baptêmes en Bretagne*, p. 105.

Pour ne pas interrompre l'énumération des actes de la vie humaine qui sont soumis à l'influence de fontaines, je donne à cette section ceux qui s'attachent à la génération, depuis la guérison de la stérilité jusqu'à celle du manque de lait, bien que certains, qui relèvent de la pathologie, eussent aussi pu prendre place dans la section des Fontaines guérissantes.

4. J. Dulaure. *Du culte des divinités génératrices*, p. 287-288.

5. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 57, note.

6. D[r] Paul Bidault. *Superstitions médicales du Morvan*, p. 77.

qu'ici dans le Morbihan, a été pratiquée ailleurs : une pèlerine professionnelle qui se disait « la servante de Madame de Quelven, » se rendait à la fontaine de N. D. de Quelven, en Guern (Morbihan) pour prier la patronne de donner des enfants aux femmes stériles, ou à celles qui avaient perdu les leurs. Elle s'agenouillait sur la margelle, puisait quelques gouttes dans ses deux mains, et en aspergeait le sol autour d'elle en murmurant de vagues prières[1].

Les visites faites aux sources réputées par les femmes désireuses de devenir mères ont été constatées dans un grand nombre de pays; il n'en est pas de même de celles qui ont un but tout opposé : jusqu'ici on n'en a relevé qu'un seul exemple. Vers 1844, des femmes venaient demander à sainte Eustelle de mettre un terme à leur fécondité, et elles buvaient à sa fontaine ; l'auteur qui a rapporté cette coutume ne donne pas d'autres détails[2]. D'après M. L. Legeal qui, en Août 1904, a bien voulu faire une enquête à Saintes, personne ne connaît ce pèlerinage ; M. Daniel Bourchenin est arrivé aux mêmes conclusions : des personnes auxquelles il s'est adressé ont paru surprises de cette imputation qui leur semblait injurieuse pour la fontaine de Sainte-Eustelle[3].

Des sources ont la réputation d'assurer une grossesse favorable et de faciliter l'accouchement. Beaucoup de femmes vont boire à la fontaine d'Aiguevive en Touraine, qui est sous le patronage de saint Gilles ; si l'intéressée ne peut s'y rendre elle-même,elle peut se faire remplacer ; l'enfant à naître est consacré à la fontaine et l'eau bienfaisante le préserve, même dans le sein de sa mère, qui en boit et l'emploie parfois pour ses ablutions[4]. La fontaine de Saint-Léon à la Nive près de Bayonne, guérit les maladies des femmes grosses[5]. Celles qui sont en cet état vont à la fontaine de Sainte-Pompée (Santez Coupaïa) à Langoat (Côtes-du-Nord); non loin de là, à Lanloup, on trempe le linge de corps de la personne enceinte dans la fontaine de Sainte-Thouine[6] : à Bonamour en Trévé, à la limite du français et du breton, des femmes, pour attirer sur leur gestation la bénédiction de saint Eutrope, se baignaient dans sa fontaine[7].

1. Aveneau de la Grancière. *A N. D. de Quelven.* Vannes 1902, p. 10, 21, 15.
2. Camille Bonnard. *Monuments religieux militaires et civils du Poitou.* Vienne et Charente-Inférieure, p. 48; Bonnard, qui est l'auteur des dessins et du texte, ne semble pas avoir complètement inventé cette pratique, qui était peut-être une survivance d'une ancienne coutume païenne.
3. L. Legeal, in *Rev. des trad. pop.*, t. XIX, p. 335; Daniel Bourchenin, *ibid.*, p. 394.
4. Jacques Rougé, in *La Tradition*, 1903, p. 335.
5. *Nouvelle Chronique de la ville de Bayonne*, 1827, citée par Marcel Baudouin, *Gazette médicale*, 2 Janvier 1904.
6. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 202, 203.
7. Henri Liégard, *Les Saints guérisseurs de la Basse-Bretagne*, p. 21.

Quelques-unes de ces visites sont faites spécialement à l'intention des enfants à naître : les femmes enceintes qui désiraient que les leurs ussent des cheveux frisés allaient à la fontaine de Saint-Jean des Eaux[1]. A Plouër, dans la partie française des Côtes-du-Nord, certaines immergent dans une fontaine dont je n'ai pu savoir le nom, la chemise dont elle revêtiront le bébé qu'elles attendent, et qui, par la vertu de ses eaux, le mettra à l'abri de toute maladie[2].

A la fin du XVIII[e] siècle des Bretonnes pour s'assurer une heureuse délivrance, plongeaient leur ceinture dans certaines sources[3]. Maintenant encore, la femme grosse qui s'est entourée deux ou trois fois les reins d'un ruban trempé dans une eau sacrée se croit sûre d'accoucher à terme et sans danger,d'un enfant robuste[4].

On n'a pas, à ma connaissance, retrouvé de nos jours l'usage de s'adresser au cours de l'opération, souvent pénible et dangereuse, à des sources réputées. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, la fontaine de Sainte-Camelle était très en faveur près des femmes en couches, sans que l'on dise comment il fallait s'y prendre pour obtenir un résultat favorable. Peut-être suffisait-il de promettre un voyage : la princesse de Conti s'y rendit le 21 Avril 1662, pour accomplir un vœu formulé pendant un accouchement laborieux[5].

Il est possible que l'eau de certaines sources soit réputée propice aux enfants à leur entrée dans le monde ; jusqu'ici je ne connais qu'un seul exemple : en Touraine l'enfant, sitôt né, reçoit parfois sur ses lèvres quelques gouttes d'eau puisée à la fontaine d'Aiguevive[6].

Les exemples d'observances accomplies par les femmes après leur délivrance sont rares et encore ils sont rapportés avec peu de précision : dans l'Aude, elles allaient boire, en invoquant la Vierge,de l'eau de la source de Notre-Dame de Bay[7] ; au XVIII[e] siècle les paysannes des environs de Baud qui venaient d'accoucher, se baignaient dans la vaste cuve de pierre placée au-dessous de la Vénus de Quinipily[8].

Tous ceux qui ont entrepris une enquête un peu suivie dans leur région, ont pu constater que les femmes s'adressent pour conserver,

1. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 43. En Touraine on implore saint Greluchon, aux mêmes intentions. (Raphaël Blanchard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 745).
2. Comm. de Mme Lucie de V. H.
3. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 40.
4. Henri Liégard, l. c., p. 21.
5. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 43.
6. Jacques Rougé, in *La Tradition*, 1903, p. 335.
7. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 212.
8. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 239.

augmenter ou faire revenir leur lait, à des fontaines spéciales dont elles emploient fréquemment les eaux soit en breuvage, soit en lotions [1]; mais ils n'ont pas toujours relevé les observances accessoires que les pèlerines accomplissent auprès d'elles; celle qui consiste à se laver les seins avec l'eau réputée puissante est assez ordinaire [2]. Elle est pratiquée à la Fontaine de la Bonne-Dame à Onlay (Nièvre) le 15 Août, à la Fontaine Morianne près d'Uchon (Saône-et-Loire) ; de plus pour avoir du lait en abondance, les nourrices puisent ensuite de l'eau dans un vase qu'elles font toucher, avant de la boire, à une statue ancienne de sainte Anne, et elles emportent le reste pour continuer pendant quelques jours l'acte de dévotion [3]. A Gouézec elles doivent faire, le corsage déboutonné, trois fois le tour de la chapelle de Notre-Dame de Tréguron, s'arrêter après chaque tour à la fontaine, s'y laver les seins, puis rentrer à l'église, dire cinq *Pater* et cinq *Ave* et verser quelque menue monnaie dans le tronc [4]; dans la fontaine de N. D. de Trégurun en Edern (Finistère) elles laissent choir, une à une, en se signant à chaque fois, trois épingles de leur corsage [5]. La singulière pratique usitée à Saint-Ygeaux (Côtes-du-Nord) est fondée sur une idée analogique : la pèlerine vide la fontaine, à l'aide d'une écuelle, se rend à l'église, dit un chapelet, et retourne ensuite à la maison : pendant que la fontaine se remplit, les seins de la femme se gonflent d'un lait excellent [6].

La fontaine de *Las poupettes*, à Sos, située dans une grotte, dont les aspérités ressemblent à des mamelles, a la vertu de faire venir le lait aux nourrices qui en manquent ; une bouteille emportée, après l'offrande volontaire, et une fervente prière à la Vierge, suffit pour opérer le résultat attendu [7].

En nombre d'endroits de la Bretagne, aussi bien dans la partie celtique que dans celle de langue française, on raconte, comme preuve de l'efficacité lactifère des sources sacrées, les mésaventures arrivées à des hommes qui, ayant observé près des fontaines du lait les mêmes rites que les femmes, eurent les mamelles aussi gonflées qu'elles et ne

1. F. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 40; Cambry, l. c., p. 164; F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 177; L. Durif. *Le Cantal*, p. 299, etc.

2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 4, 22; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 5, 22, 33, 37, 40, 42; J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 317; Henri Liégard, l. c., p. 24; J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 192.

3. J.-G. Bulliot et Thiollier, l. c., p. 317 ; Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 160. Les femmes boivent l'eau de la fontaine de Crée-Lait (Crée — augmente) au Barbin en Vieillevigne (Jehan de la Chesnaye. *Contes du Bocage vendéen*, p. 33 note).

4. Dr Henri Liégard, *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 24.

5. L.-F. Sauvé, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 325.

6. Dr Henri Liégard, l. c.

7. De Métivier. *De l'agriculture des Landes*, p. 453 ;

purent se débarrasser de cette incommodité qu'après toute une série de dévotions expiatoires ; la même croyance existe en Limousin[1].

Certaines sources sont réputées pour procurer la chance, la force et même le bonheur.

Dans le pays de Tréguier, pour avoir un bon numéro, on s'adresse à la *Feunteun an hanter noz*, la fontaine de minuit, située dans la vallée du Guindy (Côtes-du-Nord). Une vieille femme y trempe, à minuit, deux serviettes blanches et les rapporte au conscrit, sur la poitrine duquel elle les place, toutes mouillées, en les disposant en forme de croix ; la fontaine de Saint-Efflam, canton de Plestin, est l'objet de pratiques analogues[2]. D'après un poème breton, des usages similaires ont existé dans le sud de l'Armorique : la veille du tirage, la mère lavait dans la fontaine sainte le vêtement que son fils devait porter le lendemain[3].

Jusqu'ici on n'a relevé qu'en Bretagne la croyance suivant laquelle des sources privilégiées peuvent exercer de l'influence sur la vigueur corporelle. Ceux qui se baignent le petit doigt de la main gauche, à minuit sonnant, le soir de la pleine lune, dans une petite fontaine presque cachée dans le creux d'un fossé à Saint-Samson près Dinan, acquièrent une force étonnante[4]. Elle ne porte plus de nom actuellement ; mais il est probable qu'elle était autrefois désignée sous celui du patron de la paroisse, qui a de l'influence sur la force physique[5]. Vers 1835, pour être invincibles à la lutte, les Bas-Bretons faisaient couler dans leurs manches et le long de leur poitrine les eaux de certaines fontaines[6]. Cette pratique subsiste encore : les jeunes gens vont, sur le conseil de quelque ancien, faire des ablutions, par une nuit de nouvelle lune, aux fontaines de Saint-Kadô, de Saint-Gildas ou de Saint-Samson. Autrefois ceux qui ambitionnaient de devenir des hercules restaient plongés dans le bassin de la fontaine de Sainte-Candide en Scaër, pays des lutteurs, jusqu'au cou, pendant des heures entières[7].

Dans le sud du Morbihan, lorsqu'un jeune homme part pour l'armée, son aïeul, s'il vit encore, ou en son lieu et place, le père ou la mère, le conduisent à certaines fontaines consacrées et le soumettent à des

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 164; E. Souvestre. *Les Derniers Bretons*, t. I, p. 59. Dr Henri Liégard, l. c., p. 24; F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 175; L.-F. Sauvé, *ibid.*, t. I, p. 326 ; L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
2. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 204, 205.
3. Abbé Guillôme. *Livr el labourer*. Vannes, 1849, in-18, p. 225.
4. Comm. de Mme Lucie de V.-H.
5. Cf. t. I, p. 339 du présent livre.
6. E. Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. I, p. 61.
7. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 203, 204.

ablutions qui doivent, sinon le préserver des blessures, du moins le tirer à peu près sain et sauf des dangers[1].

En Basse-Bretagne, à la fin du XVIII[e] siècle, on trempait les enfants dans les fontaines pour les rendre insensibles à la douleur[2].

En Saône-et-Loire, les premiers communiants vont planter dans l'eau, sous la voûte de la Fontaine de Saint-Nizier à Jalogny, de petites croix de bois, ou y suspendent des couronnes de feuillage, de roseaux, ou même y jettent des sous[3].

La puissance des fontaines ne semble guère s'étendre sur la réussite des affaires autres que celles qui sont en relation avec l'amour. L'acte qui suit n'a pas été accompli par des paysans, mais par des élèves d'un grand collège catholique : étant venus à la fontaine de Lourdes ils y trempèrent leurs plumes, afin d'être reçus à leur examen[4].

Les femmes dont les maris sont en mer viennent s'agenouiller devant la fontaine de Saint-Pierre le Pauvre à Tréboul près de Douarnenez, pour demander que la pêche soit fructueuse. Actuellement elles s'adressent à une statuette du saint, et l'on n'a pas relevé de pratiques en relation directe avec les eaux; l'effigie du prince des apôtres a peut-être eu pour but de supprimer, ou tout au moins de christianiser, des observances païennes[5].

Les fontaines dont les eaux assurent le retour au pays natal sont peu fréquentes en France ; celle d'une petite source des environs de Gisors appelée le Réveillon, possède ce privilège : si l'on boit de ses eaux on revient mourir à Gisors, en quelque lieu que l'on soit exilé. Du temps des Croisades, dit M. d'Arlincourt, les pèlerins du canton qui avaient fait vœu d'aller en Palestine ne manquaient pas d'aller boire au Réveillon pour ne pas mourir aux rives étrangères. Nos soldats de la République et de l'Empire ont été s'abreuver aussi à la petite fontaine, sans qu'on dise, malgré de douloureuses catastrophes, qu'elle ait perdu de sa magique renommée[6]. Jadis les conscrits, la veille du tirage, allaient y boire pour ne pas prendre un mauvais numéro[7].

Quelques fontaines font oublier les peines de cœur, les chagrins ou la haine ; il y en a deux dans les Ardennes, peu distantes l'une de l'autre; l'amoureux qui a perdu l'espoir d'épouser sa belle, va boire un verre d'eau à la fontaine de Valacon, puis un second à celle d'Ar-

1. C. d'Amézeuil. *Récits bretons*, p. 139.
2. Cambry, l. c., p. 40.
3. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 5, 24.
4. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. II, p. 85, cité par Paul Parfait. *L'Arsena de la dévotion*, p. 6.
5. H. Le Carguet. *Saint-Pierre le Pauvre*, Quimper, s. d., in-12, p. 14.
6. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*. p. 201.
7. Léon Plancouard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 382.

gent, et il est dès lors délivré de sa passion[1]. D'après une légende de Guernesey, les fées des mégalithes, des hougues et des cavernes, voyant leurs demeures envahies par les sorciers, leurs ronds de danse foulés par leurs pieds, et leurs amis, les hommes et les animaux en butte à leurs conjurations et à leurs charmes, s'assemblèrent à l'Ancresse, et s'étant convaincues qu'elles ne pouvaient rien contre ceux qui troublaient leur bonheur, elles résolurent de faire disparaître la mémoire de leur passé en buvant à la fontaine d'oubli. Elle était située tout en haut d'un grand amas de rochers qui surgissait de la mer à l'extrémité de la baie ; ses eaux étaient fraîches en été et tièdes par les plus grands froids. Elles se rendirent en triste procession au rocher, et après l'avoir escaladé, elles burent à la fontaine. Mais pour elles, elle n'avait pas de vertu ; alors désespérées de ce que l'oubli lui-même leur était refusé, elles prirent la résolution de se suicider, et arrivées à l'endroit où se dressait un ancien monument des druides, elles se pendirent avec des tresses d'herbes[2]. Celui qui boit l'eau d'une fontaine des environs de Dinan, qui doit son origine à une fée, oublie toute animosité à l'égard de ses semblables[3]. La fontaine de Saint Julien à Vasselay, que l'on appelle aussi la Fontaine des Jaloux, guérit de la « jalousie innommée » ceux qui viennent y puiser[4].

L'action des fontaines sur l'intelligence n'a été relevée qu'un petit nombre de fois. La Font-Pinou à Saint-Léonard rend fou, mais une autre dans le même canton, rend la raison à celui qui s'y plonge la tête[5]. Une fontaine du Loir-et-Cher « débêtait » les pauvres d'esprit[6], mais on ne dit pas comment il fallait faire pour arriver à ce résultat.

Les eaux de quelques sources de la Basse-Bretagne sont en relation avec l'agonie et le trépas. Lorsque l'ombre de la mort semble planer sur une personne chère, on va à Plougastel-Daoulas consulter une fontaine dédiée à saint Languiz, patron des moribonds. Si elle est pleine, on peut revenir à la maison avec confiance ; l'heure du malade n'est pas encore sonnée ; si au contraire elle est tarie, c'est signe de mort inévitable. S'il reste quelques gouttes sur la vase au fond de l'excavation, il faut les recueillir, et si le malade est encore de ce monde et continue de souffrir, répandre sur lui le contenu de la fiole ; Languiz le guérira et le débarassera inmédiatement du fardeau de

1. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 96.
2. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 221-222, note de Mme Edith Carey.
3. Lucie de V. H. in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 451.
4. L. Martinet. *Légendes du Berry*, p. 28.
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 27.
6. F. Houssay, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 382.

la vie[1]. S'il arrivait que le pèlerinage pour abréger l'agonie n'eût pas été efficace, celle qui l'avait accompli par procuration devait à son retour, verser sur les paupières du patient quelques gouttes d'eau prise à la fontaine de Rumengol ; ses yeux se renversaient aussitôt dans leurs orbitres et la douleur le quittait avec la vie[2]. Les moribonds des environs de Seilhac veulent boire avant leur fin, un peu d'eau de la fontaine de Boussaguet[3].

On vient d'assez loin à une fontaine de Saint-Helen près de Dinan, chercher de l'eau afin de laver la figure des morts ; elle a la vertu d'enlever toutes les souillures, et comme la figure représente l'âme, c'est elle qui reçoit cette ablution. Autrefois on ne se servait aux environs d'Amancey (Doubs), pour faire la toilette des morts, que de l'eau de la fontaine de Gal, qui était aussi réputée pour ses qualités purifiantes, et on venait parfois de très loin en chercher[4].

En plusieurs pays on attache une idée de bonheur à l'eau puisée aux fontaines à certains jours de l'année. Dans les Alpes et en Franche-Comté, l'heure de minuit du premier de l'an est surtout propice : les Franc-Comtois attendent avec impatience qu'elle ait sonné pour être les premiers à boire à la fontaine ou à donner de son eau à leur bétail, car ils croient que la première personne qui absorbe la fleur ou la crême de l'eau sera heureuse toute l'année ; si ce sont les bêtes elles engraissent ou prospèrent à souhait[5]. En Berry et dans la Meuse, celui qui puise le premier à la fontaine du village a de la chance jusqu'à la fin de l'an[6]. L'abondante fontaine de Durstel en Alsace donne du bonheur à celui qui peut prendre la première eau qui y coule le premier janvier[7]. Le samedi saint, en Provence, au moment où les cloches se remettent à carillonner, les femmes viennent en foule chercher de l'eau à la fontaine, persuadées que la famille qui la boira sera préservée de maladies et d'accidents pendant toute l'année[8].

L'eau d'une source à Houtain-le-Val (Brabant wallon) puisée à minuit de Noël, avant que les douze coups n'aient sonné, préserve de tout malheur ceux qui s'en servent[9].

On trouve dans les contes des similaires de la fontaine de Jou-

1. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs en Basse-Bretagne*, p. 74.
2. A. Le Braz. *Au pays des pardons*, p. 109.
3. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 28.
4. Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Doubs*, p. 7.
5. Bridel. *Mythologie des Alpes*, p. 191 ; Ch. Beauquier. *Les mois en Franche-Comté*, p. 10.
6. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 96 ; H. Labourrasse. *Us de la Meuse*, p. 175.
7. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n. 231.
8. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 298.
9. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 35.

vence ; ordinairement un vieux roi envoie ses fils à la recherche de l'eau qui rajeunit ou qui « ramène les vieilles gens à l'âge de quinze ans », et qui ne peut être prise que dans une fontaine de l'accès le plus difficile [1]. On racontait dans le Jura qu'il y avait jadis vers Chatenois une fontaine qui rajeunissait les femmes, pourvu qu'elles eussent été un an et un jour fidèles à leur mari [2].

L'eau qui endort figure dans un conte de marins : il suffit de puiser à une fontaine que le diable possède dans une île et d'en jeter quelques gouttes sur la tête de quelqu'un pour qu'il tombe dans un sommeil profond [3].

On a relevé quelques exemples de conjurations qui sont en rapport avec la puissance que l'on attribue aux fontaines. La clandestinité, peut-être obligatoire, de la pratique, le caractère « d'envoûtement », qu'elle semble avoir parfois, explique pourquoi on en connaît peu qui s'appliquent aux hommes, et pourquoi on n'en a pas de description précise. A vrai dire, la seule mention authentique est celle de la fontaine de Saint-Mauvais, commune d'Argent, en Berry, à laquelle on allait, il y a quelques années encore, s'ablutionner pour intercéder contre un ennemi, un rival, un oncle à succession, une belle-mère, etc [4].

Le caillebotier ou soutireur de beurre du Berry se rend, dans la matinée du premier jour de l'an, avant tous ses voisins, près de la fontaine ou de l'abreuvoir du hameau. Il en écrême avec soin la surface, et avec ces précieuses prémices, il compose un breuvage grâce auquel ses vaches deviendront promptement les meilleures laitières du canton [5].

§ 3. CONSULTATIONS ET PRÉSAGES

Dans la plupart des pays où le folk-lore des fontaines a été étudié avec quelque suite, on constate que presque tous les actes importants de la vie sont l'objet de consultations faites sur leurs eaux mêmes ou dans levoisinage immédiat. On s'adresse à elles, quoiqu'assez rarement, dès avant la naissance, et lorsque l'enfant est né, pour connaître le sort qui lui est réservé. Les adultes, même bien portants, les interrogent pour savoir s'ils doivent vivre longtemps ou mourir à bref délai ; en

1. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 208; Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne* t. III, p. 156, 161. *Contes*, 1892, p. 12.
2. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône et du Jura*, p. 339.
3. Paul Sébillot. *Contes des Landes et des Grèves*, p. 33.
4. Ludovic Martinet, in l'*Homme*, 1884, p. 456.
5. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 238.

cas de maladie, eux ou leurs proches les consultent sur les probabilités de guérison. Les oracles les plus nombreux que l'on va chercher auprès des sources sont en relation avec l'amour et les chances de mariage ; plus rarement elles sont appelées à certifier la pureté des jeunes filles ou la fidélité des femmes. Elles décèlent aussi les gens coupables de vol, et renseignent sur le sort des absents. Il ne semble pas qu'on vienne leur demander si on réussira dans des affaires d'argent ou si l'on parviendra au but de son ambition ; mais il n'est pas improbable qu'on le fasse. Elles sont interrogées sur la fin prochaine des agonisants, et il ne serait pas bien surprenant de découvrir dans des pays, où, comme en Bretagne, on essaie par divers moyens superstitieux de savoir quel est, dans l'autre monde, le sort des défunts auxquels on s'intéresse, des espèces de divinations accomplies à cette intention auprès de fontaines spéciales.

Il est certain, au reste, que nous sommes loin de connaître toutes les consultations qui sont encore en usage : beaucoup se font clandestinement, parce qu'elles touchent à des sentiments d'un ordre tout intime, que le clergé les combat, ou encore parce qu'il est nécessaire, pour leur réussite, qu'aucun œil profane ne soit témoin des actes accomplis auprès des eaux merveilleuses. Il n'est pas impossible qu'il soit même interdit de révéler à des étrangers les pratiques les plus secrètes, dont la divulgation pourrait attirer quelque disgrâce à l'indiscret, ou enlever à la source une partie de sa vertu. On peut encore ajouter à toutes ces causes qui augmentent la difficulté de l'enquête, la répugnance que les paysans éprouvent à raconter les faits qu'ils supposent pouvoir être un sujet de moquerie de la part des habitants des villes.

Le rite traditionnel est ordinairement accompli par l'intéressé ; mais lorsque, par suite de son état de santé ou pour tout autre empêchement, il lui est difficile de se rendre à la fontaine, il peut confier le soin de le remplacer à un parent, ou même à une personne étrangère. En ce cas, il lui remet, pour le représenter d'une façon pour ainsi dire matérielle, un objet qui l'a touché de près, du linge de corps ou une sorte d'effigie.

L'épreuve par le flottement est l'une des plus usitées, et elle s'applique à des actes très divers de la vie humaine ; dans le Morvan et en Basse-Bretagne, elle a lieu même avant la naissance. Les femmes grosses se rendent à une fontaine près de Tannay et y plongent les langes destinés au petit être à venir ; s'ils sont souillés par la vase, elles peuvent prendre le deuil ; s'ils sortent nets, elles conçoivent les plus douces espérances[1]. Des sources, comme celle de Saint-Idunet, de

1. Dr Paul Bidault. *Les superstitions médicales du Morvan*, p. 78.

Saint-Gonvel, de Saint-Léger, permettent d'être fixé à l'avance sur le sexe de l'enfant ; il suffit de poser à la surface de l'eau deux chemisettes, une de fille, une de garçon ; celle des deux qui surnagera le plus longtemps indiquera par là même si la petite créature à naître portera plus tard culotte ou jupon[1].

Pour savoir le sort réservé à un nouveau-né, on jette une poupée d'étoffe, ou tout autre simulacre du même genre, dans la fontaine de Saint-Languy, près d'Autun, dans la source de Sainte-Claire en La Comelle ou dans la fontaine de Vauban ; si l'objet surnage, l'enfant parcourra une longue carrière ; s'il est submergé, c'est pour lui un arrêt de mort[2]. Dans le Finistère, une pèlerine plonge un des langes dans la source sacrée : s'il flotte, l'enfant est de bonne venue ; s'il descend tout de suite au fond, ses jours sont comptés. A la fontaine Saint-Adrien, entre la Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy, c'est la chemise qui sert à cette épreuve[3]. A Loguivy, près de Lannion, vers 1820, on jetait aussi dans la fontaine la première chemise du nouveau-né ; si le collet s'enfonçait d'abord, il devait mourir, si c'était le bas, il était assuré de vivre[4].

Le premier mai les mères venaient baigner leurs enfants, nés depuis la même date de l'année précédente, dans la fontaine de la Mort, *Feunteun an Ankou,* en Plouégat-Guerrand[5]. Le Jean, qui a rapporté cette pratique, n'en indique pas la raison ; il est possible qu'elle se rattache à une observance analogue à celle qui se faisait à la fontaine de Sainte-Candide en Scaër, à la fin du XVIIIe siècle ; on y plongeait l'enfant que l'on soupçonnait d'avoir été l'objet d'un sort jeté ; s'il s'allongeait lorsqu'on l'y mettait, il devait vivre ; si au contraire il retirait les pieds, il était destiné à mourir dans peu[6].

Les actes accomplis aux fontaines par ceux qui veulent être renseignés sur la destinée des adultes bien portants n'ont été jusqu'ici relevés qu'en Basse-Bretagne : au commencement du XVIIe siècle, dans certaines paroisses du Finistère on faisait, le premier jour de l'an, à quelques fontaines, des offrandes d'autant de pièces de pain qu'il y avait de personnes dans les familles, jugeant de ceux qui

1. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 203.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 12, 20, 46.
3. A. Le Braz, l. c., p. 203; N. Quellien. *Contes du pays de Tréguier*, p. 203. A Lanvern (Finistère) la fontaine monumentale dans laquelle on trempe les chemisettes pour être renseigné sur la vitalité des enfants est adossée au reliquaire (G. P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 530), circonstance qui n'est peut-être pas étrangère à l'origine de cette pratique.
4. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 203.
5. G. Le Jean, in *Bull. archéologique*, t. III (1851), p. 60.
6. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 400.

devaient mourir dans cette année-là, par la manière dont ils voyaient flotter les morceaux jetés en leur nom[1]. Cette coutume était pratiquée jadis à Loc-Renan, aux mêmes intentions et le même jour, mais chaque pain était beurré : si le côté beurré se tournait en dessous, c'était le trépas ; si deux morceaux se collaient, signe de maladie ; si le pain restait entre deux eaux, la vie était en danger, sans qu'il y eût certitude de mort ; s'il surnageait, l'existence était assurée[2].

Ceux qui ont relevé cette façon d'interroger l'oracle en parlent au passé ; elle est peut-être tombée en désuétude, et si elle subsiste encore, elle est assez rare pour avoir échappé aux observateurs contemporains. Une autre consultation, celle-ci individuelle et d'ordinaire accomplie par l'intéressé, a encore lieu dans la partie sud du Finistère, et particulièrement aux environs de Rosporden ; pour connaître approximativement dans quel délai on doit mourir, on pose sur l'eau de certaines sources sacrées, une croix faite de deux ramilles de saule. Si elle flotte, la mort ne tardera guère ; si au contraire elle s'enfonce, le terme est encore assez éloigné : il le sera d'autant plus qu'elle aura coulé plus vite. Ailleurs, et en particulier à Saint-Léger, près de Quimerc'h, où le rite se pratique d'une façon courante, le jour du pardon, on est d'autant plus menacé que la croix s'enfonce plus rapidement[3].

L'épingle, dont le rôle augural est si considérable en matière d'amour, est aussi employée dans la région de Pont-l'Abbé, par ceux qui veulent se renseigner sur l'heur ou le malheur : si placée sur la fontaine, elle fait plusieurs tours et suit le fil de l'eau, c'est un signe de bonheur ou de richesse ; si tombant sur la pointe, elle coule au fond et s'y plante, c'est un présage de mort[4].

Le cristal des fontaines constitue aussi une sorte de miroir magique ; il est, ainsi qu'on le verra plus loin, consulté par les amoureux de pays assez variés ; mais en ce qui concerne les chances de vie ou de mort, son usage n'a été constaté jusqu'ici qu'en Basse-Bretagne : Celui qui veut savoir combien de temps il lui reste à vivre va se pencher, la première nuit de mai, sur le coup de minuit, sur la *Feunteun-an-Ankou* (la fontaine du Trépas) à Plégat (Plouégat) Guerrand. S'il doit mourir sous peu, au lieu de son image vivante, c'est la tête qu'aura son squelette qui lui apparaîtra[5].

1. *Vie de Michel Le Nobletz*, citée par H. Gaidoz, in *Rev. Celtique*, t. II, p. 485.
2. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 261.
3. A. Le Braz. *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, t. I, p. 69.
4. G.-P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 66.
5. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t I, p. 71. On a vu, p 203, un autre exemple de reflet de la tête de mort, qui annonce le décès prochain d'un matelot qui vient de s'embarquer.

Ce genre de consultation est plus fréquemment employé par les gens qui, ayant été mordus par des chiens suspects d'hydrophobie, désirent être renseignés sur la gravité de leur cas. Ils se rendent à la fontaine de Saint-Gildas et le rustique miroir de l'eau donne un diagnostic certain. Si l'image du chien se reflète sur la surface de l'onde, le sujet est enragé, sinon il n'est pas malade ; dans le premier cas d'ailleurs l'offrande d'un coq suffit pour préserver le mordu du terrible mal[1]. L'oracle rendu par la fontaine de Saint-Ségal, près de Châteaulin, est fondé sur une idée diamétralement opposée : la personne mordue n'a rien à craindre si elle voit sur ses eaux l'image du chien coupable ; si elle ne l'aperçoit pas, elle mourra à bref délai de la rage[2]. Suivant la croyance du cap Sizun, les chiens enragés sont obligés, avant de mourir, de venir rendre compte de leur conduite à saint Tugen de Primelin. Celui qui a été mordu doit tâcher de devancer le chien, et pour cela il court à la chapelle, fait trois fois le tour de la fontaine et regarde au fond de l'eau ; si celle-ci reflète sa figure, il peut se rassurer, le saint a entendu sa prière et il l'a exaucée ; si l'eau reproduit l'image du chien, c'est que l'animal a déjà passé, et a caché à saint Tugen ce qu'il a fait ; le saint n'a plus de pouvoir et le patient tombe de rage à l'instant[3].

L'épreuve par le flottement du linge ayant appartenu au malade dont on veut connaître les chances de guérison ou de mort a été relevée dans un assez grand nombre de pays de France, et elle est aussi assez courante en Wallonie[4]. Elle consiste à l'étendre sur les eaux de sources réputées pour leur vertu, et dont quelques-unes ont surtout cette spécialité : lorsque le linge ou la chemise surnage, le malade est d'ordinaire certain de guérir ; s'il va au fond sa mort est proche. Cette consultation s'est faite, pour les enfants, à la fontaine de Saint-Eutrope, à celles de Genay et de Thostes dans la Côte-d'Or ; on s'adressait pour les adultes fiévreux, à la source de Saint-Barthélemy à Monthelon près d'Autun ; à celle de Saint-Alangeur (Côte-d'Or), qui fut comblée à la fin du XVIII[e] siècle, on venait de fort loin pour les malades qui étaient à l'agonie ou traînaient depuis longtemps ; l'immersion de la chemise était précédée d'une neuvaine et accompagnée de prières[5]. On tirait des augures analogues de pratiques qui se faisaient, ou se font, près de

1. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 51.
2. E. Rolland. *Faune populaire*, t. IV, p. 75.
3. H. Le Carguet. *Les clés et le culte de saint Tugen*. Quimper, 1891, in-8°.
4. Comm. de M. O. Colson.
5. Hipp. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. X, p. 213-214 ; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 28.

plusieurs fontaines du Morbihan, et de quelques fontaines de la Meuse[1]. Lorsque la chemise posée sur la fontaine Sainte-Reine à Villiers Saint-Benoit (Yonne), restait sur l'eau, non seulement le malade devait guérir, mais c'était pour lui un présage de longue vie[2].

Parfois le pronostic dépend, comme on l'a déjà vu en matière de destinée, de la façon dont s'opère la submersion ; suivant que la petite chemise de l'enfant, plongée dans la fontaine de Saint-Just en Trévé près Loudéac, ou dans celle de Saint Pierre en Saint-Thélo (Côtes-du-Nord) s'enfonce par le haut ou par le bas, il doit guérir ou succomber[3]. En divers autres pays de Basse-Bretagne, les observations que l'on tire de cette pratique sont plus nombreuses et plus variées. Lorsque la chemisette du petit malade placée sur la fontaine consacrée surnage facilement, l'affection est bénigne; descend-elle tout de suite au fond, aucune puissance au monde ne saurait sauver le petit être. Si elle flotte au contraire entre deux eaux, l'affection est grave, la guérison incertaine, et il faut se hâter de le revêtir de linges trempés dans la source miraculeuse[4].

Quelques actes accessoires, assez rarement constatés, semblent avoir pour but de rendre la consultation plus efficace. Lorsqu'on venait la nuit à la source de Souppy-le-Château, qui coulait dans l'ancien cimetière, la chemise ou le linge du patient, devait être imprégné de sa sueur[5]. A Lay Saint-Rémy, près de Toul, avant d'étendre sur l'eau de la fontaine de Saint-Léger un linge à l'usage du malade, on lui faisait toucher l'image de ce bienheureux[6].

On a relevé deux exemples d'une singulière pratique à laquelle on n'avait recours que dans des cas exceptionnellement graves ; les objets sont très lourds, mais il semble que ceux qui les emploient pensent qu'ils ne sont pas forcément soumis aux lois physiques. Dans le Loir-et-Cher, les gens qui avaient chez eux un moribond jetaient dans une fontaine un fer rouge encore ; s'il surnageait la guérison était prochaine[7]; à Hénansal (Côtes-du-Nord), l'épreuve doit être faite avec un fer à cheval trouvé sur le chemin par une nuit sans lune ; on le porte à une fontaine spéciale : s'il va au fond, il est inutile de soigner le malade[8].

1. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 239 ; H. Labourasse. *Anciens us etc. de la Meuse*, p. 143, 145.
2. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 81.
3. J.-M. Carlo, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 616, 100.
4. Dr Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 28.
5. H. Labourasse. *Anciens us etc. de la Meuse*, p. 143.
6. Richard. *Traditions de Lorraine*, p. 108.
7. François Houssay, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 382.
8. Comm. de Mme Lucie de V. H.

Quand on ne sait pas au juste à quel bienheureux il convient de s'adresser, on pratique l'épreuve par le flottement. En Berry si la chemise du malade déployée sur la fontaine descend rapidement au fond de l'eau, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin ; si elle surnage, le saint de céans ne peut rien à la guérison, et il faut chercher ailleurs[1]. Dans la Meuse, lorsqu'un enfant souffre ou languit, sa mère ou quelque membre de sa famille se rend avec une de ses chemises à l'une des sources voisines de Gondrecourt et de Ligny. On la jette sur l'eau : si elle surnage, l'enfant est condamné comme « ne tenant pas du saint », si au contraire, elle coule toute entière à fond, l'enfant « tient tout entier du patron de la fontaine, et sa guérison est assurée. Dans l'un et l'autre cas la famille fait faire une neuvaine qui hâtera la mort ou le rétablissement du malade. Si une partie seulement de la chemise est immergée, la partie correspondante du corps est seule atteinte, et l'on n'en fait pas moins la neuvaine obligatoire[2]. La partie de la chemise des enfants malades, qui, trempée dans la fontaine Saint-Germain à Chapelle-lez-Herlaimont, se mouille en premier lieu indique le siège de la maladie[3]. A Saint-Rémy, dans la Meuse, il est révélé par les points de la chemise qui s'enfoncent[4].

Ainsi qu'on l'a vu, p. 214, la salive sert à connaître la bonne ou la mauvaise qualité de l'eau. Elle est aussi quelquefois employée dans le Finistère par ceux qui veulent savoir s'ils sont poitrinaires. Ils crachent dans une fontaine ou dans un ruisseau ; si la salive reste quelque temps sur l'eau sans se dissoudre, ils sont en bonne santé ; mais s'ils sont attaqués de cette affection, leur crachat se confond de suite avec l'eau[5].

On peut désigner sous le nom d'épreuve par le son, une pratique qui jusqu'ici n'a été relevée que dans le pays de Gourin (Morbihan). On se rend à la fontaine de Saint-Diboan, dont le nom signifie « qui guérit de toute peine », et on la vide complètement avec une écuelle. Cette opération accomplie, on se penche sur le trou par lequel l'eau sort de de terre ; si elle sourd avec bruit, le moribond est en train de trépasser, si au contraire elle s'épanche sans bruit, toutes les chances sont pour qu'il revienne à la vie[6].

Un autre saint de l'agonie, saint Languiz, a aux environs de Plougastel-Daoulas, dans le Finistère, une source qui lui est dédiée. On va la consulter lorsque l'ombre de la mort semble planer sur une personne chère ; si elle est pleine, l'heure du malade n'est pas

1. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 323.
2. H. Labourasse. *Anciens us etc. de la Meuse*, p. 143.
3. Alfred Harou. *Le Folklore de Godarville*, p. 32.
4. H. Labourasse, l. c., p. 145.
5. Comm. de M. Yves Sébillot.
6. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. I, p. 85-86.

encore sonnée ; si au contraire elle est tarie, c'est signe de mort inévitable ; s'il reste quelques gouttes sur la vase au fond de l'excavation, il faut les recueillir, et rentré au logis du malade, verser sur lui le contenu de la fiole. Saint Languiz le guérira ou le délivrera immédiatement de ses souffrances [1].

Les fontaines sont aussi le théâtre d'une autre série de consultations, en général clandestines. Les plus nombreuses sont celles qui ont trait au mariage, et auxquelles se livrent les jeunes filles, rarement les garçons. L'épingle est l'agent le plus employé actuellement. Elle semble avoir remplacé des objets moins lourds, épingles de buis et d'os, arêtes ou simples épines, qui étaient jadis, comme aux époques préhistoriques, usités dans la toilette des paysannes, et qui avaient moins de chance d'être submergés. Une note de Cambry, à propos de la fontaine de Bodilis, dit qu'à la fin du XVIII[e] siècle les femmes de ce pays attachaient leurs vêtements avec des épines [2], comme le faisaient, il y a une trentaine d'années, les pauvresses de la Haute-Bretagne et beaucoup de femmes du Cap Sizun dans le sud du Finistère. Naguère encore (vers 1855) les garçons qui s'adressaient à la fontaine des Cinq-Plaies en Servel, pour savoir s'ils étaient aimés, y jetaient une épine, de même que les jeunes filles qui allaient demander à la fontaine Saint-Michel de certifier leur pureté, et que beaucoup de paysannes du Morbihan, que le D[r] Fouquet prétend être avisées, alors qu'elles conservaient inconsciemment un rite traditionnel [3].

Un des plus anciens exemples de cette consultation nous a été conservé par hasard, dans les mémoires d'un homme qui, dans sa jeunesse, en avait été témoin oculaire. Il se préparait à quitter Sens, lorsqu'il fut invité à assister à la fête de l'Epingle. Elle avait lieu à une fontaine qui était alors désignée sous le nom de la déesse des amours ; celle-ci avait probablement succédé depuis peu à un saint ou à une sainte, et l'on continuait à demander aux eaux de la source une consultation dont l'origine était sans doute ancienne. Voici au surplus la transcription du passage : des jeunes personnes vont jeter une épingle dans une fontaine dédiée à Vénus, pour savoir si elles seront mariées dans l'année. Si l'épingle se précipite au fond sans reparaître, elle enfouit avec elle le plus doux espoir ; mais si elle reste à la surface de l'eau, c'est le signe enchanteur d'un prochain hyménée, et

1. D[r] Henri Liégard. *Les saints guérisseurs*, p. 74.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 248.
3. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. I.V, p. 63 ; Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 77.

les roses du plaisir s'épanouissent sur le front virginal de la jeune personne [1].

Cette fontaine est probablement celle d'Azon, commune de Saint-Clément, à deux kilomètres de Sens, à laquelle on se rendait autrefois en partie de plaisir le mercredi de Pâques. Pour savoir si elles se marieraient dans l'année, les jeunes filles posaient leurs épingles les plus légères ; si elles surnageaient, c'était un bon présage ; si elles allaient au fond, c'était partie remise pour l'année suivante [2].

La consultation par l'épingle a été souvent relevée à l'époque contemporaine. Au Cap Sizun des jeunes filles jettent des épingles dans la fontaine de Sainte-Eveth pour voir si elles se marieront dans l'année. Si l'épingle surnage, le oui sacramentel sera bientôt prononcé ; si elle va au fond, elles ont encore un petit espoir. La source, qui est très forte, rejette quelquefois l'épingle hors de la cupule creusée dans la dalle. Il y a aussi des accommodements : souvent on enduit l'épingle de beurre ou on la pose dans les cheveux. L'épingle graissée surnage un peu de temps avant de s'enfoncer [3]. Dans le Morbihan, si l'épingle du mouchoir en face du cœur reste sur l'eau, la jeune fille se mariera ; s'il en est autrement, l'époux attendu tombe avec elle au fond [4]. La fontaine Saint-Goustan au Croisic (Loire-Inférieure) et plusieurs fontaines des Côtes-du-Nord étaient ou sont encore consultées de la même manière [5].

Cette pratique n'est pas spéciale à la Bretagne ; on l'a constatée, moins souvent il est vrai, et peut-être parce que les autres pays ont été moins bien explorés, en dehors de la péninsule armoricaine. A la fontaine d'Azon, près de Sens, à celle de Sainte-Sabine dans les Vosges, les jeunes filles posaient sur l'eau leurs épingles les plus légères : si elles surnageaient, elles se mariaient dans l'année [6]. A Gespunsart (Ardennes), au lieu d'une épingle, elles se servaient d'une aiguille [7].

L'épreuve dans laquelle le présage dépend, non plus du flottement, mais des circonstances qui accompagnent la submersion de l'objet déposé sur les eaux, semble plus moderne : il n'est toutefois peut-être pas téméraire de supposer qu'elle existait en même temps que celle par le flottement, ou qu'elle a été imaginée lorsqu'on s'est aperçu que

1. Audiger (Garnier Audiger). *Souvenirs et anecdotes des Comités révolutionnaires.* Paris, 1830, in-16, p. 280.
2. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 81.
3. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 354.
4. Dr Fouquet. l. c., p. 77, 80.
5. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 70 ; Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 349.
6. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 81 ; Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 120.
7. A. Meyrac. *Géographie des Ardennes*, p. 227.

le cuivre ou l'acier avaient moins de chance de surnager que les matériaux plus légers d'autrefois.

En Poitou, dans les Vosges et dans plusieurs parties de la Haute-Bretagne la jeune fille est assurée de se marier dans l'année si l'épingle descend sans faire de tourbillon [1]. A Barenton, au contraire, dans l'ancienne forêt de Brocéliande, les jeunes filles disaient, en faisant le signe de la croix avec une épingle détachée de leur fichu : « Ris, ris, fontaine de Barenton, je vais te donner une belle épingle ». Si en tombant elles la faisaient bouillonner, elles étaient convaincues qu'elles auraient un mari à la Pâque[2].

Aux environs de Pont-l'Abbé, si l'épingle, tombant à plat, tourne sur elle-même avant de couler au fond, la jeune fille se mariera dans l'année; si elle se dérobe en signes inégaux, elle restera fille [3].

Lorsque l'épingle jetée dans la fontaine de Saint-Gobrien, dans le Morbihan français, descend la tête en bas, la jeune fille trouvera un époux avant l'an révolu [4]. A Plumaudan, commune de la partie française des Côtes-du-Nord, une fontaine donne la réponse à la personne qui l'interroge : autant de fois elle pourra compter jusqu'à trois avant que l'épingle ne soit submergée, autant d'années la séparent du mariage [5].

Dans plusieurs parties du sud-ouest de la France le présage est tiré de la position qu'occupent sur le sol de la fontaine les épingles qui y ont été lancées. Vers 1844, les jeunes filles, après une prière à Sainte-Eustelle, dont la fontaine se voyait près des Arènes de Saintes, laissaient échapper deux épingles qu'elles pressaient entre le pouce et l'index ; si arrivées au fond de l'eau, elles se trouvaient placées en croix, la pèlerine se mariait dans l'année[6]. Cette consultation se fait dans plusieurs autres endroits, où le procédé est plus compliqué. Dans la Gironde, la jeune fille tourne le dos à la fontaine et jette les épingles dans l'eau par dessus l'épaule gauche ; si elles tombent en croix, elle se mariera avant l'année révolue; comme le sol de ces sources sacrées est parsemé de nombreuses épingles, il y a de grandes chances pour que celles qui y sont jetées forment la croix avec celles qui s'y trouvent déjà [7].

Divers objets remplissent dans ces consultations un rôle analogue à

1. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 247 ; B. Souché. *Croyances*, etc., p. 24
2. Pitre-Chevalier, in *Musée des familles*, 1847, p. 195 ; Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 70.
3. G. P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 66.
4. E. Herpin. *La cathédrale de Saint-Malo*, p. 42.
5. Com. de Mme Lucie de V. H.
6. Camille Bonnard. *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou*. Vienne et Charente-Inférieure. Niort, 1844, in-4, p. 48.
7. Fr. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 55 ; Comm. de Fr. M. Daleau.

celui de ces objets de toilette. Quand une jeune fille jette des morceaux de poterie dans la fontaine de Saint-Derrien en Penmarc'h (Côtes-du-Nord), le nombre des bulles d'air qui montent à la surface lui indique combien d'années elle devra attendre un mari [1].

A Trigavou, non loin de Dinan, les filles, après avoir prié sainte Apolline dans sa chapelle, se rendaient à la fontaine et après une courte invocation au bord de l'eau, elles y jetaient une branche d'aubépine et une croûte de pain ; si le courant entraînait l'objet, le mariage devait se faire, s'il plongeait, la sainte y était contraire, et il n'avait jamais lieu [2]. Près de la Chartreuse de Montrieux, dans la vallée du Gapeau, est une source dont l'eau va se colliger dans deux bassins superposés, communiquant ensemble par un caniveau. Le jour de la Pentecôte, les jeunes filles désireuses de savoir si elles se marieront bientôt, arrachent une feuille à l'arbre séculaire qui ombrage la fontaine, et la déposent dans le bassin supérieur. Si elle se dirige tranquillement vers le caniveau et passe sans encombre, du bassin supérieur dans l'inférieur, la jeune fille est certaine de se marier dans l'année. Si au contraire elle va s'échouer contre une des parois du bassin supérieur, elle peut être assurée d'attendre encore sept ans [3]. La fontaine de Saint-Efflam à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord) est l'objet d'une consultation apparentée : elle consiste à poser sur le canal qui en sort deux petits morceaux de pain, dont l'un représente la jeune fille et l'autre le garçon ; ce canal s'élargit et forme une sorte de bassin où il y a un remous, dont l'eau, après avoir tourbillonné, se rend dans un déversoir. Il est nécessaire, pour que le mariage soit prochain et probable, que durant tout ce trajet, les deux morceaux flottent en conservant la distance qui les séparait au début de la course ; s'ils s'éloignent, le mariage n'aura pas lieu de si tôt, et peut-être ne se fera-t-il jamais [4].

On n'a jusqu'ici relevé que dans un coin de la Normandie, l'usage d'interroger la destinée en allumant des cierges ou des chandelles auprès des sources réputées miraculeuses ; mais il est probablement usité ailleurs, et le mystère qui l'accompagne est peut-être la cause pour laquelle il n'a été décrit que cette seule fois. La fontaine de Virginie qui se trouve à environ cinq kilomètres de Villerville, (Calvados) est alimentée par une belle source qui sort du pied d'un vieux hêtre ; une jeune fille, tuée en cet endroit dans des circonstances passionnelles dont on parle assez vaguement, aurait été enterrée sous le vieil arbre, et ce serait cette circonstance qui aurait donné naissance à la pratique suivante : les jeunes

1. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. III, col. 377.
2. Elvire de Cerny, in *Journal d'Avranches*, 21 février 1860.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 291.
4. Comm. de M. Yves Sébillot.

filles qui veulent se marier doivent aller seules au bord de la fontaine et y allumer une chandelle neuve. Si celle-ci brûle jusqu'au bout, la jeune fille se mariera dans l'année, si elle s'éteint, il faut attendre[1].

Ainsi qu'on l'a déjà vu, les évènements futurs se retracent parfois sur le cristal des fontaines comme sur une sorte de glace magique. Dans les exemples qui suivent, la consultation, qui est en rapport avec l'amour, doit être faite à des époques déterminées ; elle est d'ordinaire accompagnée de circonstances propres à suggestionner les personnes qui l'accomplissent. Le jour de la pleine lune, à minuit juste, le jeune homme qui se trouvait seul à la fontaine de Barenton voyait, si le sort devait lui être favorable, l'image de sa bien-aimée sur le miroir limpide de la source ; de même la jeune fille voyait le portrait de celui qu'elle devait épouser ; si rien n'était apparu, c'était un mauvais présage [2]. En Berry, le jour de la Saint-Jean, la jeune fille en s'inclinant aux premiers rayons de l'aurore sur une source y verra se refléter, à côté de sa propre image, celle de son futur [3]. Les garçons qui sont embarrassés pour le choix d'une bonne amie interrogent une fontaine de Sainte-Brigitte, en se penchant au dessus par trois fois, au crépuscule, par trois lundis de mai, et, dans le miroir obscurci de la source, ils croiront voir apparaître le visage de celle qu'il est dans leur destin d'aimer [4]. A Guernesey, la jeune fille qui regardait la fontaine Saint-Georges avec un vif désir de connaître son futur époux, y voyait son image [5]. Cette fontaine et d'autres de l'île, étaient visitées en silence et à jeûn pendant neuf matins de suite ; le dernier jour la pèlerine apercevait sur les eaux claires la figure de celui avec lequel elle devait se marier ; si sa destinée était de rester fille, c'était, au lieu d'un frais visage, une tête de mort grimaçante [6].

Dans les Ardennes celle qui se rendait à la fontaine de Saint-Roger à Elan, et marchait sur les cailloux du ruisseau qui en découle, après avoir fait une prière, voyait en songe ou en réalité l'élu de son cœur [7].

Quelques fontaines sont appelées à attester la pureté des personnes pour lesquelles on les consulte. Celle de Bodilis avait, à la fin du XVIII[e] siècle, la propriété d'indiquer aux amants si leur maîtresse avait conservé son innocence ; il fallait lui dérober l'épingle qui ferme

1. D[r] Papillault, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 366.
2. Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 325.
3. Laisnel de La Salle, *Croyances du Centre*, t. I, p. 96.
4. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 294.
5. Louisa Lane Clarke. *Guide to Guernsey*, p. 47.
6. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-lore*, p. 190.
7. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 193.

sa collerette la plus voisine du cœur et la poser sur la surface de l'eau ; tout était perdu si l'épingle s'enfonçait, si elle surnageait, elle était encore pucelle. Cambry ajoute en note que les femmes de ce pays se servaient d'épines pour attacher leurs vêtements [1]. Les fiancés se rendaient aux mêmes fins à la fontaine de Saint-Michel en Servel ; si l'épingle allait au fond de l'eau, la fiancée n'était plus vierge. Celles qui étaient soumises à l'épreuve remplaçaient habituellement le laiton par une épine sèche [2]. Dans les Pyrénées, les amants qui veulent savoir si leur fiancée est sage, lui enlèvent l'épingle de sa collerette et la posent doucement à la surface de la fontaine de la Bertad ou de la Vérité ; si elle s'enfonce, c'est que la jeune fille a perdu sa virginité [3].

Les maris qui croient être trompés déposent sur l'eau de la fontaine de Saint-Efflam trois morceaux de pain, dont un pour la personne jalouse, le second pour l'objet de la jalousie et le troisième pour le saint. Si celui-ci, entraîné par les remous de la source, tend à se rapprocher des deux autres, les soupçons n'ont pas de raison d'être ; s'il s'en éloigne, au contraire, on a réellement raison de craindre et de se méfier [4].

La fontaine donne parfois la réponse, sans qu'il soit obligatoire de recourir à un intermédiaire ; l'immersion d'un membre suffit pour la provoquer. Cette épreuve a été relevée dans l'est, et parfois dans le nord, et elle se pratique dans des eaux placées le plus souvent, sous le patronage d'un saint dont les infortunes conjugales sont fort connues.

Il y a une cinquantaine d'années les fiancés venaient, quelques jours avant le mariage, tremper un doigt dans une fontaine dite de Saint-Gengout, à Chassericourt, dans l'Aube ; si ce doigt en sortait mouillé, c'est que son possesseur serait infidèle, s'il était sec, sa fidélité était certaine [5]. Suivant une légende dont il existe plusieurs variantes, le saint dont on a donné le nom à cette source employa un procédé assez voisin pour se renseigner dans une circonstance délicate. Saint Gengoul ayant des doutes sur la vertu de sa femme, qu'il avait

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 248.
2. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 63.
3. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 252.
Un passage des *Souvenirs et anecdotes* de G. Audiger, semble faire allusion à une épreuve analogue qui aurait été au XVIIIe siècle, usitée près de Sens : Ce genre d'épreuve, m'a-t-on dit, avait originairement pour but une toute autre découverte (p. 283).
4. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 207-208.
5. Charles Fichot. *Statistique monumentale de l'Aube*, t. I, p. 336. J'ai donné au chapitre précédent la légende d'un seigneur alsacien nommé Ganglof, dont la femme ayant plongé la main dans un bassin pour une épreuve analogue, la retira couverte de boue.

laissée seule pour guerroyer, eut une vision, où un ange lui désigna une fontaine située à Choiseul, en l'engageant à demander à la châtelaine de plonger le bras dans son eau. « Si elle est innocente, dit l'ange, nul mal ne lui arrivera. » Le lendemain Gengoul proposa à sa femme de visiter leurs terres du Bassigny. Au milieu du jour ils arrivèrent à la fontaine miraculeuse, et Gengoul y plongea son bras jusqu'à l'épaule, en engageant sa compagne à en faire autant. Elle le fit en se jouant, mais son rire fit place à la stupeur quand elle retira le bras couvert de plaques violettes et noires, d'ulcères et de suppuration. Gengoul alla s'enfermer dans un ermitage, et depuis, la fontaine sert d'éprouvette pour la vertu des femmes et des filles[1]. Au commencement du XIX[e] siècle, cette légende était racontée dans le Boulonnais, et on la rattachait à la fontaine de Wierres : saint Gengoul, nommé par les paysans saint Gandouf, était un grand guerrier, qui revint dans son manoir après une absence de plusieurs années, et demanda à sa femme si elle n'avait point souillé le lit conjugal. Celle-ci donna sa parole d'honnête femme, qu'elle était restée chaste de corps et d'esprit. « Puisque c'est ainsi, répondit le chevalier, plongez votre bras dans cette fontaine. » Mais le bras fut aussitôt consumé et décela ainsi l'adultère[2]. Il y avait entre Briey et Avril (Moselle) une fontaine, aujourd'hui tarie, à laquelle la femme soupçonnée d'avoir fauté était conduite par son mari. Il lui disait d'y plonger le bras ; si elle était innocente, elle l'en retirait parfaitement sain ; si elle était coupable, il se paralysait à l'instant[3]. Dans l'Aube, le bras de l'épouse d'un croisé soumise à la même épreuve dans la fontaine de Saint-Georges à Etourvy en sortit complètement desséché. Cette fontaine bouillonnait aussi et se troublait lorsque ceux qui avaient forfait à l'amour conjugal se trouvaient dans son voisinage immédiat[4]. Dans l'Orne, celle de Saint Cénery-le-Léger, qui devait son origine au saint dont elle portait le nom, retenait ses eaux toutes les fois qu'une femme criminelle s'en approchait[5].

Ceux qui avaient été victimes d'un larcin posaient sur l'eau des sources un objet qui, suivant la manière dont il se comportait, leur indiquait celui qui réellement leur avait fait tort. En 1672, le P. Amilha signalait parmi les superstitions toulousaines, celle qui consistait, pour découvrir le voleur qui avait dérobé des hardes, à essayer si le

1. Gustave Sarcaud. *Légendes du Bassigny champenois*, p. 87-89.
2. Vaidy, in *Mém. de l'Acad. celtique*, t. V (1810), p. 109 (lettre écrite en 1805).
3. Auricoste de Lazarque, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 280.
4. Octave Rameau, in *Journal de l'Aube*, 3 oct. 1873.
5. P. D. (Paul Delasalle), in *La Mosaïque de l'Ouest*, 1845-46, p. 166.

denier surnageait sur l'eau [1]. Vers le milieu du siècle dernier, une pratique qui rentre dans un ordre d'idées voisin subsistait encore en Basse-Bretagne. Lorsque quelqu'un avait été volé, il se rendait à jeûn, le lundi, à une fontaine auprès de Saint-Efflam en Plestin ; il jetait dans l'eau plusieurs morceaux de pain, à chacun desquels il donnait le nom des personnes qu'il soupçonnait être les auteurs du vol. Celui qui restait au fond indiquait le nom du coupable [2].

On s'adresse encore aux sources lorsqu'on désire être renseigné sur le sort des absents. Les femmes dont les maris sont en mer déposent dans la fontaine de N.-D. de Pitié, près de la chapelle de ce nom, le linge de corps d'un de leurs enfants ; s'il flotte, le marin vit, s'il coule, c'est qu'il est mort ; un autre rite se pratiquait dans le Finistère, le jour du pardon, à une chapelle qui est désignée sous le nom, peut-être supposé, de Portzmoguer ; les femmes, les filles ou les mères des marins jetaient dans l'eau de la fontaine qui est auprès un morceau de mie de pain ; s'il surnageait, le voyageur devait être heureux et revenir bientôt ; si le pain allait au fond, c'est qu'il courait de grands dangers [3]. La fontaine de Sainte-Apolline en Trigavou, dans la partie française des Côtes-du-Nord, était l'objet, au milieu du XIXe siècle, d'un usage particulier. On coupait des branches dans les buissons qui l'environnent, et après les y avoir plongées, on les enfonçait en terre ; à des jours marqués par le murmure de l'eau au moment de l'immersion, on revenait les visiter, et elles indiquaient le sort des personnes auxquelles on s'intéressait, selon qu'elles avaient bien ou mal pris racine, et plus souvent, en suivant la direction des vents qui soufflaient dans les boutures vertes ou desséchées. Les vents d'Orient et du Midi étaient les plus favorables ; l'Ouest, et surtout le Nord, n'annonçaient que des choses tristes [4]. Lorsqu'on veut recevoir des nouvelles de parents ou d'amis éloignés, on balaie l'intérieur de la chapelle de N.-D. de Béquerel, puis on vide la fontaine extérieure ; il faut, dit-on, une

1. *Mélusine*, t. I, col. 527, d'a. *Le Tablev de la bido del parfet crestia*, fait par le P. A. N. C. Rég. de l'Ordre de S. Aug. Toulouse, 1673, in-18.

2. Habasque. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 7, n. ; Déric. *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 293 (1777) signalait cette superstition ; Souvestre. *Derniers Bretons*, t. I, p. 91, parle, presque dans les mêmes termes, de cette pratique qu'il place à une fontaine de Saint-Michel, située quelque part dans le Trégorrois. A Plestin-les-Grèves, on ne connaît plus guère que par ouï-dire la consultation décrite par Habasque ; d'après une enquête faite en 1904, si elle n'est pas tombée en désuétude, elle semble tout au moins fort rare.

3. Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 80 ; Marguerite de Belz. *La clé des champs*. Paris, s. d. (1866 ?), p. 105. Marguerite de Belz est un pseudonyme emprunté à un village de la rivière d'Etel (Morbihan), or, d'après le *Siècle*, 15 août 1904, cette consultation se fait sur les bords de cette rivière, à une fontaine dédiée à sainte Hélène.

4. Elvire de Cerny, in *Journal d'Avranches*, 1856.

heure de travail à plusieurs personnes pour en venir à bout[1]. L'auteur n'a pas dit comment la réponse était donnée : peut-être était-elle favorable ou défavorable suivant la plus ou moins grande promptitude avec laquelle le bassin se remplissait.

Les petits garçons dont le père est à la pêche se rendent parfois à la fontaine de Saint-Pierre-le-Pauvre, à Tréboul, près de Douarnenez, et après avoir fait une prière, ils barbottent dans le ruisseau qui en découle ; s'ils parviennent à saisir un têtard, ils croient que leur père fera bonne pêche, en raison du proverbe : Année de têtards, année de sardines[2].

§ 4. LES FONTAINES GUÉRISSANTES

De toutes les croyances qui s'attachent aux fontaines, la plus répandue, la plus persistante, la plus considérée comme vraie, est celle qui leur attribue le pouvoir de guérir. D'innombrables pèlerinages, collectifs ou individuels, publics ou clandestins, attestent la vitalité, à l'aurore du XXe siècle, de cette antique conception.

Bien que plusieurs pays aient été insuffisamment explorés à ce point de vue, on peut affirmer que les sources auxquelles on s'adresse pour les maladies ou les infirmités de toute nature existent d'un bout à l'autre de la France, et que si on en dressait le catalogue, il comprendrait certainement des centaines, sinon des milliers de numéros. Dans les divers pays de la Haute-Bretagne où mon séjour a eu quelque durée, j'ai pu constater qu'il n'était guère de paroisse, surtout dans les Côtes-du-Nord, qui n'en eût au moins une : assurément je ne les connaissais pas toutes, et j'ai pu ne pas entendre parler de celles qui sont l'objet d'observances secrètes ou bizarres, et qui souvent sont situées dans des endroits écartés et difficiles à découvrir. Il semble qu'il en est de même non-seulement en Basse-Bretagne, la terre classique du culte des eaux, mais en Limousin, en Poitou, dans le Nivernais, la Saône-et-Loire, les régions où cette partie du folk-lore a été le mieux étudiée[3].

1. Rosenzweig. *Fontaines du Morbihan*, p. 240.
2. H. Le Carguet. *Saint-Pierre-le-Pauvre*. Quimper, s. d., p. 14-15.
Cette fontaine est très fréquentée par les femmes et les enfants des marins qui viennent demander une bonne pêche en s'adressant à la statuette de saint Pierre' placée au-dessus de la fontaine, peut-être pour christianiser une ancienne pratique qui n'a pas été relevée de nos jours.
3. Ce ne serait pas sans doute exagérer que de compter une source merveilleuse par groupe de quatre communes. (C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 79).

La rareté des documents sur les visites aux fontaines dans le nord et dans l'est de la France, m'avait amené à supposer que dans ces régions la croyance à leur pouvoir guérissant avait à peu près disparu, et que le culte qui avait pu leur être rendu autrefois s'était transporté aux églises ou aux chapelles construites dans le voisinage. Ayant soumis cette question à quelques-uns des collaborateurs de la *Revue des Traditions populaires* qui habitent ces divers pays, j'ai reçu des réponses qui démontrent que, en Picardie et en Artois, sans y être d'une abondance exceptionnelle, les sources miraculeuses sont encore visitées par de nombreux pèlerins [1]. Dans les Vosges on en rencontre aussi plusieurs, et un livre récent sur les traditions de la Meuse enregistre assez de faits intéressants pour qu'on puisse conclure à la persistance du culte des sources dans cette contrée[2].

Quoique depuis une période bien antérieure à l'établissement du christianisme dans les Gaules, les fontaines y fussent, comme en bien d'autres pays, visitées par des malades qui croyaient à leur puissance, et que depuis cette époque jusqu'à nos jours la foi dans leur vertu curative ne semble pas avoir sensiblement diminué, il est rare de rencontrer, avant le commencement du siècle dernier, des documents qui rapportent avec quelque détail les pratiques accomplies près des sources réputées, par ceux qui venaient leur demander la santé. Les *Evangiles des Quenouilles* qui constatent l'emploi thérapeutique de l'eau puisée dans l'empreinte du cheval de saint Martin [3] et donnent l'indication de beaucoup de remèdes usités au XV[e] siècle, sont muets au sujet des visites faites aux fontaines proprement dites. Noël du Fail qui habita la Bretagne et s'intéressait aux coutumes populaires, Dubuisson-Aubenay qui, en 1636, la parcourut en voyageur avisé, ne parlent pas des sources guérissantes de ce pays ; deux ou trois figurent, mentionnées brièvement, dans l'édition originale du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée (1778-1780); Cambry est le premier qui ait prêté assez d'attention aux idées et aux observances médicales des Bretons en rapport avec les fontaines, pour s'en informer et les noter en quelques lignes.

De nombreuses fontaines sont réputées pour les maladies en général,

1. Ed. Edmont, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 329 ; Alcius Ledieu, *ibid.*, p. 331. M. O. Colson, directeur de *Wallonia*, auquel j'avais demandé son opinion sur la croyance au pouvoir des fontaines dans la Belgique de langue française, pense, bien que ce sujet y ait été peu étudié jusqu'ici, qu'à ce point de vue la Wallonie est assez comparable aux départements du nord de la France.

2. H. Labourasse. *Anciens us de la Meuse*. Bar-le-Duc, 1902, in-8.

3. *Les Évangiles des Quenouilles*, VI, 8. Les observances auprès des fontaines présentent un parallélisme fréquent avec celles en relation avec les diverses empreintes qui conservent de l'eau (cf. *Le Folk-Lore de France*, t. I, p. 408-410).

et le nom de quelques-unes fait allusion à ce pouvoir quasi-universel. Il en est d'autres qui ont une ou plusieurs spécialités. Quoique l'on n'ait pas dressé la statistique de celles du pays bretonnant qui rentrent dans cette catégorie, on peut affirmer qu'elles dépassent de beaucoup la centaine. M. L. de Nussac en a relevé une trentaine en Limousin ; M. L. Lex vingt-deux en Saône-et-Loire ; c'est à peu près le chiffre que j'ai donné en 1897 dans un Essai de catalogue du culte des fontaines en Ille-et-Vilaine et dans la partie française des Côtes-du-Nord [1], et celui auquel est arrivé, pour le département de la Somme, M. Alcius Ledieu [2] ; dans la Gironde, M. François Daleau a catalogué dix-huit sources spéciales, M. Louis Morin à peu près autant dans le département de l'Aube [3].

La liste des maladies pour lesquelles il y a des sources privilégiées, bien que longue, ne comprend pas toutes celles qui affligent l'espèce humaine. Il en est même quelques-unes sur lesquelles nulle fontaine ne semble avoir de puissance. C'est ainsi que les affections des voies respiratoires, dont la place est si grande en pathologie, paraissent échapper à l'intervention des eaux les plus réputées. Le Dr H. Liégard n'a pu rencontrer en Basse-Bretagne, soit au cours de ses recherches personnelles, soit dans les ouvrages des auteurs qui l'avaient précédé, aucune fontaine qui eût quelque vertu curative sur la toux de l'adulte [4].

Cette observation est peut-être trop absolue, bien que la plupart du temps elle soit confirmée par la lecture des monographies des eaux guérissantes des autres contrées. On en relève peu d'exceptions, et encore dans les passages qui suivent, il s'agit peut-être d'une sorte de dépérissement plutôt que de la phtisie pulmonaire proprement dite. Souchet, l'auteur d'une *Histoire du diocèse de Chartres*, disait avoir vu en ses jeunes ans baigner dans une fontaine de la paroisse de Saint-Prest les petits enfants qui « étaient phtysiques, pour recevoir leur santé [5]. » En Limousin, le *mal chestiu* est celui qui a la plus grande abondance de bonnes fontaines ; il a beaucoup de variétés, car on

1. *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 411. Il faudrait actuellement doubler ce chiffre.
2. Alcius Ledieu, *ibid.*, t. XIX, p. 331-333. Environ la moitié de ces pèlerinages de la Somme sont tombés en désuétude.
3. Fr. Daleau. *Traditions de la Gironde* (passim) ; L Morin, in *Rev. des Trad. pop* , t. XIII, p. 90., t. XVI, p. 184. A Guernesey, plusieurs maladies sont désignées sous le nom de « Mal de la fontaine ». (E. Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 189) et suivant M. A. Le Broz, qui semble avoir un peu généralisé, chaque source a son mal déterminé pour lequel elle est toute puissante. (*Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 205.
4. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne*, p. 49.
5. A. S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 22 ; la fontaine de Saint-Eman (Eure-et-Loire), est efficace pour la guérison des fluxions de poitrine (ibid., p. 280).

entend par *mal chestiu* aussi bien l'état phtisique, anémique ou de consomption que les convulsions, que la faiblesse ou la difformité des jambes, que la boiterie proprement dite[1].

La spécialité thérapeutique attribuée à plusieurs des fontaines que l'on visite semble avoir été inspirée par des assimilations entre le nom vulgaire du bienheureux qui y préside et celui de l'incommodité ou de la maladie dont on va demander le soulagement ou la guérison. C'est ainsi que les eaux placées sous le vocable de sainte Claire sont efficaces contre les maux d'yeux[2], comme celles dites de la Clarté, dans le Morbihan, le Finistère, et les Côtes-du-Nord[3]. Les clous (furoncles) sont l'objet de visites à la *Foun Sent-Clau* (Saint-Clou) en Limousin, aux fontaines de Saint-Cloud, à Brou (Eure-et-Loire), près de Saint-Brieuc, (Côtes-du-Nord), à celles de Saint-Maclou en Basse-Normandie[4]. La *Foun Sent Estropi* (Saint-Eutrope) secourt les estropiés[5].

La faiblesse des enfants est atténuée par des pèlerinages à celles de Saint-Firmin près du Creuzot, à Bourges et à Primelles en Berry, de Saint-Languy (Saône-et-Loire), de Saint-Fort près de Rogny (Yonne)[6].

En Limousin, la *Foun Senta Caquita* (la fontaine de la sainte qui caquète) est invoquée pour les enfants qui ne parlent pas de bonne heure[7].

L'eau de la fontaine de Saint-Aignan, à Espiet, guérit les lépreux ; on comprend facilement le jeu de mots; teigne et teignant (Saint-Aignan[8]); celle d'une fontaine de Sainte-Rafine en Quercy, est efficace contre la rafe (râche des enfants)[9].

Quelquefois la spécialité se rattache à un bienheureux qui a souffert d'un mal analogue à celui dont on vient demander la guérison. Les habitants de Mettet, dans la province de Namur, portent le so briquet

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 5. Au XVIIIe siècle, le *Dictionnaire de Trévoux* définissait la phitisie : toute sorte de consomption du corps, de quelque cause qu'elle vienne.

2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 11, 17, 20 ; J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 192, 111 ; L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 26 ; Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 533 ; A. S. Morin. *Le Prêtre et le sorcier*, p. 287 ; (Eure-et-Loir) C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 80 ; F. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 42 ; Ludovic Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 77 ; Albert Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 44.

3. Rosenzweig. *Les fontaines du Morbihan*, p. 139 ; Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 46.

4. L. de Nussac, l. c. p. 5, 21, 22 ; A. S. Morin, l. c., p. 259 ; Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 531 ; J. Lecœur, l. c. p. 111.

5. L. de Nussac, l. c. p. 11.

6. L. Lex, l. c., p. 312 ; L. Martinet. *Légendes du Berry*, p. 26 ; Abel Hovelacque, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 699.

7. L. de Nussac, l. c., p. 5, 20.

8. F. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 40.

9. Comm. de M. de Beaurepaire-Froment.

de Jobins, à cause d'une fontaine placée sous la protection de saint Job, où se rendent en pèlerinage un grand nombre de personnes affligées d'ulcères [1].

Lorsque la maladie ne se présente pas sous une forme assez nettement déterminée pour que l'on sache quelle est au juste la fontaine à laquelle il faut s'adresser, on a recours à des consultations qui font cesser toute incertitude. En Limousin, elles sont ordinairement faites par des matrones veuves, dans quelques pays par des vieillards indistinctement, ailleurs par des sorcières ou des rémégeux. Quand il s'agit des enfants, les matrones allument, aux quatre pieds du berceau, quatre bougies au nom de quatre saints supposés favorables à la guérison ; la première consumée décide la dévotion à laquelle il est nécessaire d'avoir recours. A Solignac, les bonnes femmes font brûler une tige de fusain ou de noisetier, en récitant une litanie de noms de saints, vocables des fontaines du pays ; lorsque le feu s'éteint ou que la branche est consumée, le patron dont le nom est prononcé au même moment est celui au sanctuaire et à la fontaine duquel on peut faire un pèlerinage efficace. Dans le Haut-Limousin, on brûle quelques bouts de baguettes de coudrier, cueillis la veille de la saint-Jean ; les charbons ainsi obtenus sont jetés dans un vase plein d'eau et, comme chaque parcelle représente une fontaine, la première qui tombe au fond indique le lieu où l'on doit se rendre [2].

En Basse-Bretagne, l'épreuve se fait tout différemment : lorsqu'un malade est atteint d'un abcès ou d'une affection qui en présente l'apparence, comme ils sont de plusieurs natures, il est utile de savoir quel est, parmi la douzaine de saints qui y président, celui auquel on doit s'adresser dans ce cas spécial. C'est un ver de terre qui sert à résoudre ce problème : à Plouagat (Côtes-du-Nord) on le met sur la partie enflée ou tuméfiée, et l'on prononce le nom des saints qui passent pour être propres à guérir l'affection. On recommence autant de fois qu'il le faut, et en changeant chaque fois le ver de terre. Quand on a nommé le saint qui est efficace, le ver meurt en touchant la partie du corps qui est malade, et l'on peut dès lors aller en pèlerinage à sa chapelle ou à sa fontaine [3]. Ailleurs le ver est coupé en trois tronçons, et pendant qu'il s'agite et se tortille, l'un d'eux est placé sur la partie malade. L'un des assistants dit les litanies des saints, l'œil fixé sur l'helminthe sectionné : à la dernière convulsion, on s'arrête ; le saint nommé est celui qu'il faudra consulter [4].

1. J.-Th. de Raadt. *Les sobriquets des communes belges*. Bruxelles, 1904, in-8, p. 189.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 7.
3. Comm. de M. Yves Sébillot.
4. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 66.

Ainsi qu'on l'a vu, quelques fontaines possèdent des qualités particulières en raison de leur origine; d'autres les doivent à des actes accomplis sur leurs eaux ou dans le voisinage. Une source de Saint-Géréon (Loire-Inférieure) a des vertus guérissantes depuis que la Vierge y a trempé le doigt[1]. La Bénite Fontaine de la Roche en Haute-Savoie, où elle se plongea toute habillée pour échapper à ses persécuteurs[2], la fontaine de la Pichée à Pintheville (Meuse) dans laquelle elle est venue se laver les pieds[3], ont des propriétés curatives, et celle d'Orcival (Puy-de-Dôme) est devenue miraculeuse parce que sainte Anne y lessivait les langes de l'Enfant Jésus [4].

Saint Thyrses ayant été roulé dans un tonneau garni d'instruments tranchants jusqu'à la fontaine de Labruguière (Tarn) qui porte son nom, la doua du pouvoir de guérir ou de préserver des opthalmies[5]. La fontaine de Saint-Méen est efficace pour les affections de la peau, parce que le saint s'y lava et fut guéri d'une dartre ou maladie cutanée dont il était affecté [6] ; l'eau de la *Fons Saint-Martial* de la Graffouillière est bonne pour les maux d'yeux, depuis qu'elle étancha la soif du saint, malade de la fièvre quarte[7]. Celle de la fontaine de Saint-Guérin à Camblain-Châtelain (Pas-de-Calais) est employée en lotions contre un grand nombre de maladies, depuis que les reliques de saint Guérin, dispersées par les Normands, y furent retrouvées [8].

La fontaine de Saint-Hildevert, à Vers-Herbecourt, dans la Somme, aujourd'hui disparue, avait la propriété de guérir les épileptiques et les scrofuleux, qui lui venait de son origine ; un habitant d'un village voisin atteint de paralysie, étant venu supplier saint Hildevert de le soulager, une fontaine jaillit soudain, et le saint lui dit : Buvez de cette eau ; il en but et fut guéri [9]. Une fontaine que l'on voit encore près de l'église de Gael, dans la partie de l'Ille-et-Vilaine voisine de l'antique forêt de Brocéliande, passe pour guérir de la rage, depuis que saint Méen l'a fait sourdre, à la prière du roi Hoël, pour le remercier de lui avoir permis de fonder un monastère [10].

Parfois, il avait suffi pour rendre une fontaine miraculeuse qu'un saint personnage s'y fût désaltéré. La *Font Saint-Theau* à Nedde (Haute-

1. Léon Séché. *Contes et figures de mon pays*. 1889, in-12, p. 221.
2. Antony Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 76.
3. H. Labourasse. *Anciens us etc., de la Meuse*, p. 146.
4. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 50.
5. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 369.
6. Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 198.
7. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 17.
8. E. Edmont, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIX, p. 331.
9. Alcius Ledieu, *Ibid.*, t. XIX, p. 332.
10. H. Gaidoz. *La rage et saint Hubert*, p. 181.

Vienne) dont le pouvoir sur divers maux est attesté par un document de 1664, était devenue guérissante depuis que le saint, ermite en ce lieu, y avait bu [1]. L'eau dela fontaine de Salaün qui touche les murs de la belle église de Folgoët, est employée contre toutes sortes de maladies, parce que, disent les gens du pays, c'est là que le cher innocent Salaün trempait son pain sec [2].

D'après un acte notarié de 1720, signé par le curé et des témoins, la fontaine d'Eygurande serait devenue spontanément miraculeuse par le lavage d'une statue en pierre de la Vierge, qui avait été trouvée dans un pré, et qu'on débarbouilla dans cette source [3]. La fontaine de Saint-Audevoir à Saint-Prest (Eure-et-Loir) doit ses vertus à la statue de ce saint protecteur qui est au fond de l'eau [4]. En Berry, le pèlerinage de Notre-Dame de Vaudouan remonte à la découverte faite en 1013, d'une statuette de la Vierge qui flottait sur les eaux de la fontaine de Vaudouan. On la porta successivement dans l'église de Briantes, dans celles de Saint-Germain, de La Châtre, mais toujours le lendemain on la retrouvait invariablement flottant sur la fontaine [5].

Quelques pratiques usitées en Bretagne semblent montrer que certaines sources n'ont pas par elles-mêmes une vertu inépuisable, mais qu'elles la doivent à l'intervention des saints, et qu'il est utile de la renouveler par le contact de leurs reliques : à la fin du XVIIIe siècle, on trempait celles de sainte Honorée, conservées dans l'église de Languengar, dans une fontaine qui opérait des merveilles [6]. Le chef de saint Clair, que l'église de Reguiny prétend posséder, est immergé deux fois par an dans l'eau d'une fontaine qui guérit les maladies des yeux ; à Saint-Jean du Doigt, le clergé plonge, le jour du pardon, la relique du précurseur, dans la fontaine monumentale [7]. D'après une légende qui jusqu'ici n'a été relevée qu'en Limousin, mais qui ne lui est pas peut-être spéciale, un saint vient en personne donner périodiquement à une source la bénédiction qui lui confère ou lui conserve sa vertu ; on y raconte que le jour de la fête de saint Martial, saint Pierre, en allant rendre visite à l'apôtre d'Aquitaine, s'arrête à la fontaine Saint-Martial, proche la Corrèze, pour y boire, et y bénir l'eau qui passe pour guérir les fièvres. On peut rapprocher cette visite de la descente de saint Jean sous les eaux de la mer, le 24 juin, pour bénir les plantes marines, et de

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 19.
2. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 223.
3. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 23.
4. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 21.
5. Ludovic Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 49-50 ; actuellement le pèlerinage se fait plutôt à la chapelle construite près de la fontaine qu'à la source elle-même.
6. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 164.
7. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 46, 48.

la croyance du Vexin, suivant laquelle il se dégage une force nouvelle de chaque source si le soleil reluiserne pendant le *Credo* de la messe chantée le jour de la fête du saint invoqué [1].

Il est des fontaines qui paraissent avoir une sorte de prescience de la visite qui va leur être faite, et qui la manifestent par des signes extérieurs ; on en trouve en Basse-Bretagne dont l'eau, comme celle de Saint-Maudez en Lanvellec, « bout » quand un malade entre sur « la terre de la fontaine [2] ». Lorsque quelqu'un avait résolu dans son esprit de se rendre à une fontaine de Saint-Méen, en Normandie, efficace contre la lèpre, des végétations blanches survenaient autour du bassin [3].

Dans cette monographie, où il s'agit de folk-lore et non de médecine, je me bornerai, la plupart du temps, à relever parmi les centaines de faits recueillis jusqu'ici, les exemples de rites singuliers, dont beaucoup sont vraisemblablement des vestiges de cultes pré-chrétiens, soit qu'ils se lient à des cérémonies religieuses, soient qu'ils aient lieu sans intervention apparente de christianisme.

Même avec cette élimination, le classement rigoureux n'est pas facile, et j'ai dû tantôt réunir les pratiques par affinités de but, tantôt par affinités d'observances, tantôt par affinités médicales, afin de mettre un peu d'ordre parmi cette masse de faits, qui n'ont pas toujours été relevés avec toute la précision désirable.

Les actes accomplis près des fontaines ont quelquefois pour objet de prévenir les maladies futures : leur efficacité est subordonnée à l'accomplissement de certaines conditions, parfois assez singulières : Il y a une cinquantaine d'années, les jeunes gens qui allaient, le lendemain de la Pentecôte, manger des œufs durs autour d'une source de Coussanges-aux-Forges, s'évertuaient à boire, autant de fois qu'ils le pouvaient, de l'eau plein la coque de l'œuf qu'ils avaient mangé, afin d'être préservés de la fièvre [4]. A Gerzat (Puy-de-Dôme) on va, dans le même but, boire, avant le lever du soleil, l'eau de la fontaine du Vignal [5]. La fontaine de Saint-Bieuzy à Bieuzy (Morbihan) préserve de la rage ceux qui en font trois fois le tour, la bouche pleine d'eau [6] ; le petit morceau de pain qui y a été trempé défend des chiens enragés ceux qui le mangent comme si c'était du pain bénit [7]. A Laniscat,

1. Brunie, in *Lemouzi*, mai 1903 ; Paul Sébillot, in *Archivio*, t. V, p. 519 ; Léon Plancouard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 383.
2. A. Le Braz, in *Soc. arch. du Finistère*, 1899, p. 206.
3. Bérenger-Féraud, *Superstitions et survivances*, t. III, p. 310. On a pu voir qu'en d'autres circonstances les fontaines bouillaient ou retenaient leurs eaux.
4. H. Labourasse. *Anciens us, etc. de la Meuse*, p. 142.
5. Dr. Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 610.
6. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs*, p. 52.
7. Henri Gaidoz. *La rage et saint Hubert*, p. 179-181.

près de Gouarec (Côtes-du-Nord) l'eau de deux fontaines protège contre l'hydrophobie des chiens et des chats [1]. On croit dans la vallée d'Aoste que si on se lave dans une fontaine le Samedi saint, pendant que sonnent les cloches, on est à l'abri des maux d'yeux [2]. A Frohen-le-Grand, pour être garanti de la gale, on s'ablutionne les mains dans la fontaine de Saint-Fursy [3]. Les eaux de la fontaine de Saint-Nicodème en Pluméliau préservent des maladies contagieuses ceux qui y trempent la tête et les mains [4]. Le premier mercredi de mai, les pèlerins qui allaient boire aux sources du Mont-Beuvray avant le lever du soleil, croyaient conjurer le sort ou les maladies en jetant par dessus l'épaule gauche des baguettes de coudrier [5].

Voici quelques exemples de fontaines dont la vertu prophylactique s'étend sur les enfants du premier âge. Il y avait à Liège, rue Mère-Dieu, une fontaine dans laquelle les mères allaient rincer le linge de leurs nourrissons pour les préserver des maladies de l'enfance [6]. Dans la fontaine de Saint-Germain-de-la-Mer en Matignon (Côtes-du-Nord) ce sont les enfants eux-mêmes qu'on baigne pour les mettre à l'abri des tranchées [7] ; à la fontaine Saint-Jean-de-Derses on leur lavait autrefois la tête, le dimanche après le 25 juin, afin de les préserver du mal dit de Saint-Jean [8]. L'eau de la fontaine de Saint-Eman à Illiers (Eure-et-Loir) les empêche d'avoir le mal de Saint-Eman, qui les fait enfler [9]. A La fontaine de Saint-Valery, on trempe des linges pour envelopper les membres des enfants afin de leur donner de la force [10].

Les bestiaux ont aussi des pèlerinages destinés à les préserver des épizooties ; l'un de ceux auxquels on les conduit a lieu à la fontaine de Saint-Nicodème en Pluméliau ; c'est ce qui explique la présence des divers animaux sculptés dans la fontaine et jusque dans la chapelle [11].

Il est vraisemblable que plusieurs talismans doivent leur vertu prophylactique à une immersion dans une source miraculeuse ; on paraît toutefois ne pas y avoir pris garde, et le seul exemple bien caractérisé que je connaisse est le suivant, relevé dans le département du Nord : Les pèlerins plongent dans une fontaine dite de Saint-Etton à Dompierre, des bâtons dont l'écorce, taillée en spirale, a été enlevée

1. Dr Baudouin, in *Gazette médicale*, janvier 1904.
2. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 261.
3. Alcius Ledieu, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 332.
4. Rosenzweig. *Les Fontaines du Morbihan* p. 240.
5. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 385.
6. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 497.
7. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 66.
8. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 23.
9. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 281.
10. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 51.
11. Rozensweig. *Les Fontaines du Morbihan*, p. 240 .

en partie. Ces bâtons sont ensuite suspendus dans les écuries pour préserver les chevaux de diverses maladies[1].

Dans une section précédente les fontaines sont considérées au point de vue de leur influence sur les actions humaines, de la vie à la mort; c'est pour ne pas interrompre la série des faits en relation avec la grossesse et l'accouchement que j'y ai rapporté, bien qu'ils se rattachent aussi à un état morbide, les actes qui soulagent ou guérissent les femmes pendant ces périodes dangereuses.

Le nombre des sources auxquelles on s'adresse pour les enfants est très considérable. Plusieurs sont réputées efficaces pour amener le développement de ceux dont l'évolution paraît trop lente. Je choisirai parmi les nombreuses fontaines auxquelles on les porte, soit pour des ablutions, soit pour des bains véritables, celles qui sont l'objet de pratiques accompagnées de quelque particularité digne de remarque.

Elles n'ont pas toujours été décrites avec précision, même par de très bons auteurs: c'est ainsi que M. L. de Nussac se borne à dire, sans entrer dans aucun détail, que la *Foun Saint-Janifar* à Liourdes, et la *Foun Sent-Estropi* à Saint-Cirgues, sont visitées par les enfants qui ne marchent pas dans les délais ordinaires[2]. On connaît un peu mieux la façon dont les parents procèdent en Basse-Bretagne : à Plouégat-Guerrand (Finistère), on se contente de faire boire à l'enfant un peu d'eau de la fontaine de Saint-Laurent[3], à Pluzunet (Côtes-du-Nord), après avoir assis le petit retardataire dans une dépression appelée le lit de Saint-Idunet, et l'y avoir maintenu de force tant que dure l'oraison de circonstance, on puise de l'eau dans le creux de la main, dont on asperge le patient par trois fois ; on lui en frictionne les reins, puis on en secoue trois gouttes sur le sol environnant[4].

Le procédé indiqué par le curé Thiers comme ayant été employé autrefois à la fontaine de Saint-Luperce, près de Chartres, consistait à y plonger les enfants qui avaient de la peine à marcher seuls[5]. L'immersion plus ou moins complète est encore usitée assez fréquemment en pareil cas ; elle a lieu dans la fontaine de Saint-Nicolas, à Gausson (Côtes-du-Nord, partie française)[6], dans celles de Notre-Dame de Bleuen

1. Ed. Edmont, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 329. Les bergères du Berry ont aussi des bâtons qu'elles suspendent dans les étables, mais elles se contentent de les faire bénir le vendredi blanc. (Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. II, p. 122).

2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 18, 21.

3. Com. de M. Paul Fournis.

4. Dr H. Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 35.

5. *Traité des superstitions*, éd. de 1741, t. II, p. 498. Lorsque cette fontaine tarit, on se contenta de leur faire dire un Evangile à saint Luperce.

6. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne.*

7. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 66.

à Locarn (Finistère), de Saint-Philibert, près de Gourin[1], de Saint-Félicissime, à Ploermel, où on les trempait jusqu'au cou, de Saint-Julien près de Doullens (Somme)[2]. Dans la vallée de la Penzé on conduit les enfants dont les membres sont débiles à la fontaine de saint Vizia, dont l'image se dresse au-dessus de la source. Cette statue de pierre fruste est parée par les mères des plus belles vêtures qui ont servi à leur nouveau-né. Les enfants sont d'abord conduits à la fontaine, puis à la chapelle, située sur le sommet du coteau pendant trois lundis consécutifs. On les plonge dans la source, on leur asperge d'eau la tête, on leur en fait couler dans les manches et dans le dos. On leur fait faire trois fois le tour de la chapelle, puis on les roule sur la pierre de l'autel[3]. A la fin du XVIII[e] siècle, les enfants atteints de hernies, étaient plongés dans la fontaine de Saint-Gorgon, à Véron près de Sens, et cette pratique y est encore usitée de nos jours[4].

Dans le Léon pour faire passer la veine de saint Vizia, grosse veine bleuâtre que les enfants ont à la naissance du nez entre les deux sourcils, et qui peut en se rompant, causer leur mort subite, on leur immerge la tête dans la fontaine dédiée à ce saint, dans la vallée de la Penzé[5]. L'immersion est aussi efficace pour des maladies plus déclarées : elle était employée dans la fontaine de Saint-Cyr à Pont-de-Metz (Somme) pour guérir les petits fiévreux[6]; près de Sizun (Finistère), l'enfant atteint de coliques était plongé dans une fontaine isolée dédiée à Sainte-Madeleine[7].

L'usage des lotions est fréquent, surtout pour les maux externes. A Languedias (Côtes-du-Nord) on lave la tête des enfants atteints du mal de Sainte-Radegonde avec l'eau de la fontaine de Saint-Armel, ou bien on en humecte simplement leur bonnet, ou on en verse quelques gouttes dans leur breuvage[8]. L'eau d'une fontaine de Saint-Méen, voisine de Lisieux, sert à laver toutes les parties malades du corps

1. L. Liégard. *Les saints guérisseurs*, p. 33. Rosenzweig. *Répertoire archéologique du Morbihan*, p. 93.
2. Eugène Herpin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 237. Alcius Ledieu, *ibid.* t. XIX, p. 333.
3. D[r] H. Liégard, l. c. p. 34. d'a. A. Le Braz. L'habillement des statues qui président aux fontaines a été rarement constaté jusqu'ici.
4. G. Audiger. *Souvenirs et anecdotes sur les comités révolutionnaires* (1793-1795). Paris, 1830, in-16, p. 283 et suiv. Cet auteur ajoute que le jour de la fête annuelle une vieille femme faisait voir au fond de l'eau l'empreinte du fer, des clous et du pied de cheval de saint Gorgon, duquel pied a jailli l'eau miraculeuse ; C. Moiset. *Usages, etc. de l'Yonne*, p. 81.
5. D[r] H. Liégard, l. c., p. 29-30.
6. Alcius Ledieu, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 333.
7. D[r] H. Liégard, l. c. p. 28.
8. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 178.

de l'enfant, et la mère en emporte une petite provision qui servira au même usage pendant neuf jours et dont elle lui fera prendre neuf cuillerées[1].

Ceux qui se rendent à la fontaine de Saint-Martin, près d'Autun, pour la guérison des maux de tête, appliquent hermétiquement un verre plein de son eau renversé sur le sommet de la partie malade; on l'y laisse séjourner et il s'échauffe rapidement[2].

L'eau peut être aussi employée efficacement à la maison; c'est pour cela que les pèlerins en emportent chez eux : en Touraine, lorsque l'enfant est agité, s'il paraît s'effrayer, s'il éprouve des convulsions à l'approche des grosses dents, on lui fait boire de l'eau de la fontaine d'Aiguevives, et vers le vingtième mois, la mère retourne à la source pour remercier le saint et l'eau salutaire[3].

Dans le Vexin les enfants au berceau sont guéris si on leur fait manger une brioche trempée dans l'eau d'une source sanctifiée[4].

Lorsque les gens, ou même les animaux, sont hors d'état de se rendre aux sources spéciales, ils peuvent être remplacés par des pèlerins qui, par obligeance ou moyennant une somme d'argent, vont y puiser de l'eau ou accomplissent les mêmes actes qu'aurait faits le malade s'il s'était présenté lui-même à la fontaine guérissante. En plusieurs pays et notamment en Basse-Bretagne, en Limousin, en Berry, en Eure-et-Loir[5], il y a des personnes dont c'est le métier; quand il s'agit de remplir un rite spécial, elles sont en quelque sorte le double de celui qui les envoie, elles se livrent aux mêmes observances que lui, boivent l'eau miraculeuse, se lavent *loco dolenti*, et leurs gestes sont réputés aussi profitables au patient que s'il les avait faits réellement. En Haut-Limousin, les *roumius* ou pèlerins vont aux fontaines sacrées; avec recueillement, un chapelet à la main, ils font trois, six, neuf ou douze fois le tour de la source, suivant un parcours déterminé par l'usage, puis, après avoir fait ostensiblement le signe de la croix, ils prennent de l'eau dans le creux de la main et boivent à trois reprises·

1. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 112.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 21.
3. Jacques Rougé, in *La Tradition*, 1903, p. 335-336.
4. Léon Plancouard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 383.
5. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. XI; (Marguerite Philippe, la meilleure conteuse de Luzel, joignait à sa profession de fileuse celle de pèlerine par procuration). Rosenzweig. *Pèlerinages du Morbihan*, p. 239; L. de Nussac. *Fontaines en Limousin*, p. 8-9; Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 317; L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 7, 8; A. S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 171. On y trouve le résumé d'un curieux procès intenté à des « voyageurs ». J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 313, 314.

Les professionnels qui agissent par procuration doivent se laver la partie du corps correspondant à celle dont souffre le malade[1]. La mère de l'enfant qui ne peut se déplacer, ou celle qui la remplace, se lave dans une fontaine de Saint-Méen près de Lisieux, la tête ou le corps à l'endroit où se trouve son mal[2].

Lorsque les fiévreux n'étaient pas en état de se rendre à la fontaine de Saint-Martin à Saint-Léger sous Beuvray, on trempait dans l'eau un cordon ou un linge qu'on leur passait autour de la tête, et dont on ornait après guérison, la croix qui s'élève près de la fontaine[3].

En Ille-et-Vilaine l'efficacité d'un de ces pèlerinages par procuration est subordonnée à plusieurs circonstances accessoires et assez compliquées, dont la stricte observation est nécessaire à sa réussite. Pour la guérison des fièvres tremblantes les filles font le voyage pour les garçons, et les garçons pour les filles, à la fontaine de Saint-Maron en Chevaigné. Les pèlerins doivent être à jeun, et il faut qu'ils se gardent de parler ; ils sont au nombre de trois, font trois fois le tour de la croix en buvant à chaque fois de l'eau dans le creux de la main, et en récitant trois *Pater* et trois *Ave*[4].

On a constaté en plusieurs pays de France, et notamment en Eure-et-Loir, l'usage d'immerger les enfants dans les sources lorsqu'on ne sait plus quel traitement leur appliquer[5]. On baignait autrefois ceux qui étaient atteints de la fièvre, vers le temps de Noël, dans une fontaine très fraîche à Lury; la moitié au moins succombait à l'épreuve[6].

Lorsque l'on consulte le sort d'un enfant, on le plonge dans la fontaine de Sainte-Fortunade en lui mettant un sou dans la main ; si la monnaie tombe en ce moment, c'est mauvais signe, s'il la garde, il y a quelque espoir[7].

Dans le Finistère, vers 1830, la mère dont le nourrisson souffrait d'une fièvre opiniâtre, louait trois mendiants qui allaient prier neuf

1. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 8-9.
2. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 112.
3. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 37.
4. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 227. En ce qui concerne le sexe des pèlerins par procuration, la pratique observée en Limousin est toute opposée à celle de l'Ille-et-Vilaine. Lorsque la mère ne peut porter elle-même son enfant rachitique à la fontaine où il doit être baigné, elle est remplacée par un veuf, s'il s'agit d'un garçon, par une veuve, s'il s'agit d'une fille. (L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 8).
5. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 20-21. Cette pratique avait lieu, la veille de la Saint-Jean, à une troisième fontaine située à la Basoche-Gouet, en Eure-et-Loir, (p. 258).
6. Ludovic Martinet. *Légendes du Berry*, p. 27.
7. L. de Nussac. *Les Fontaînes en Limousin*, p. 11.

jours de suite auprès de la fontaine sacrée ; le neuvième jour le petit malade était revêtu d'une chemise trempée dans l'eau salutaire[1].

La pratique qui consiste à envelopper le malade dans un linge mouillé dans la fontaine miraculeuse est très répandue. A la fin du XVIII[e] siècle, pour préserver les enfants de tous maux, on leur mettait sur le corps la chemise humide de l'eau de la source réputée efficace[2]. Pour la guérison de la coqueluche infantile, on trempe la chemise du malade dans la fontaine de Notre-Dame de Pen-drew (de *pen*, tête, et *drew*, toux des enfants) à Locmaria près de Belle-Isle en Terre, et l'on offre à la sainte un bonnet plein d'avoine, de seigle ou d'étoupe[3].

Les femmes venaient, ordinairement avant le lever du soleil, à la fontaine de Saint-Lange en Saint-Didier sur Arroux, et après y avoir lavé la chemise de l'enfant malade, elles la leur mettaient encore toute ruisselante sur le corps[4]. Les mères bressannes observaient la même pratique dans la fontaine de Péronnas, qui n'était sous l'invocation d'aucun saint[5] : le petit malade dont la chemise avait été plongée dans une fontaine près de Saint-Remy (Vienne) devait la porter huit jours de suite, sans la quitter[6].

Les chemises et vêtements d'enfants atteints de la colique sont plongées par les mères dans la fontaine de Saint-Mamers près de Baud[7].

Les adultes semblent employer plus rarement ce moyen de guérison. Cependant les personnes galeuses se rendaient jadis à Ver-les-Chartres, où après avoir fait bénir la chemise par le curé, elles la trempaient dans la fontaine de Saint-Caprais, se l'appliquaient sur le corps, achevaient de se vêtir, et la conservaient pendant un jour entier ; à la fontaine de Saint-Eman près Illiers, les chemises ou les linges qui y ont été immergés sont appliqués à nu sur le corps des malades atteints de fièvre ou de fluxion de poitrine, et ils doivent les conserver pendant neuf jours[8]. On fait porter à celui qui souffre des fièvres paludéennes, une chemise absolument blanche, trempée dans la fontaine de saint Vio, près de Pont-Labbé. Le procédé qui consiste à s'envelopper d'un linge trempé dans l'eau sacrée, est observé dans un grand nombre d'autres endroits du pays bretonnant[9] ; on le retrouve en matière de fièvre, en Anjou, à

1. Alex. Bouet. *Breiz-Izel*, t. II, p. 73-74. Une des planches dessinées par Olivier Perrin représente cette scène, ainsi que quelques autres dévotions qui se passent dans l'enceinte de la fontaine sacrée, d'un aspect assez monumental.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 96.
3. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 37.
4. D[r] Paul Bidault. *Superstitions médicales du Morvan*, p. 70.
5. F. Renard. *Superstitions bressannes*, p. 22.
6. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 188.
7. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne*.
8. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 285, 281.
9. G.-P. de Ritalongi. *Les Bigoudens*, p. 505. Henri Liégard, l. c., p. 57-58.

la fontaine de Saint-Léger, à Doué ; dans l'Yonne, à celle de Melon, à Sens même [1].

Cette coutume s'est adoucie sur plusieurs points de la Bretagne, où elle a subi une transformation qui, bien que plus hygiénique, conserve encore une sorte de caractère rituel. La chemise du patient est toujours plongée dans l'eau miraculeuse ; on ne l'en revêt pas immédiatement, mais lorsqu'elle a été séchée à l'ombre. Cette condition est obligatoire. Elle est observée à Treflez pour les enfants en retard, dont le linge a été lavé à la source de sainte Ediltrud [2]. Les gens atteints du mal Sainte-Blanche, qui consiste en une éruption de boutons sur tout le corps, boivent un peu de l'eau de la fontaine dédiée à cette sainte dans les ruines de l'abbaye de Lantenac, au milieu de la forêt de Loudéac, ou à celle de sainte Blanche de Saint-Cast, et ils ne prennent la chemise qui y a été trempée que lorsqu'elle est devenue sèche loin des rayons du soleil [3]. Il en est de même de la chemise plongée, pour la guérison du mal Saint-Just (la suette), à la fontaine Saint-Just, à Plœuc (Côtes-du-Nord), de celle de l'enfant atteint de coliques, qui après avoir été immergée par un pèlerin dans la Fontaine de Saint-Germain en Hénon, est ensuite rapportée à la maison [4].

Des lustrations, qui sont en réalité des espèces de douches, ont lieu en plusieurs endroits de la Bretagne, et notamment à Saint-Laurent-du-Pouldour. Voici comment les décrit un témoin oculaire qui les observa au milieu du siècle dernier. D'abord descendit une femme, les épaules nues, à peine couverte par un mouchoir à carreaux, qu'elle enleva d'un geste brusque, quand elle se fut assise sous le jet qui descend du haut de la piscine. Alors, après une courte prière, elle rejeta tout son corps en arrière, et hardiment, présentant sa poitrine au courant, reçut en plein cœur la douche bienfaisante. Un cri douloureux s'échappa de ses lèvres, mais résistant fiévreusement au mal, trois fois elle recommença l'épreuve. Reprenant alors son vêtement, elle gravit les marches, et se livrant aux mains de ses compagnes, endossa son justin, replaça sur sa chevelure dénouée sa coiffe blanche, et s'en fut prier à la chapelle. Plusieurs autres jeunes filles la suivaient, imitant son exemple et répétant comme elle : *Sant Lorans, hon preservo, haga lamo diganeomp ar boan isili.* Que saint Laurent nous préserve et qu'il enlève de dessus nous le mal de nos membres ! Le défilé dura

1. *Bull. historique de l'Anjou*, t. V, 1858, p. 263 ; Abel Hovelacque, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 700.
2. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 33.
3. Paul Sébillot. *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 8.
4. Emile Hamonic, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 163. J.-M. Carlo, *ibid.*, t. XV, p. 614.

plus d'une heure. C'était avant l'aurore que les hommes avaient opéré leurs ablutions [1].

Les lotions faites sur les pèlerins encore vêtus totalement ou partiellement de leurs habits, sont communes en Basse-Bretagne, où un grand nombre de sources guérissent ou soulagent les malades atteints de rhumatismes ou de toute affection douloureuse des membres. Le jour du pardon, de vieilles mendiantes assises au bord de la fontaine, tendent d'énormes écuelles remplies d'eau ; chaque malade s'en rafraîchit sommairement le visage et les mains. Les vieilles mendiantes passent ensuite dans les rangs des assistants, versant l'eau le long des bras levés au ciel, dans les sabots, etc. ; pour terminer, un signe de croix fait avec l'eau de la source en guise d'eau bénite [2].

Près de Baud, les fidèles après avoir adressé leurs prières à N.-D. de Clarté, vont se laver les yeux à la fontaine, boivent un peu de son eau et s'en jettent dans les manches [3].

Lorsque les malades connus en Bretagne sous le nom d'Aboyeuses de Josselin, ont touché des lèvres la châsse de Notre-Dame du Roncier, où souvent ils ont été portés de force, ils se calment, puis on les conduit à la fontaine miraculeuse, à environ 150 mètres du bourg. A l'aide d'une écuelle, on leur lave les mains et la figure avec l'eau, qui est assez fraîche. On leur en fait aussi boire un peu ; mais la lotion est essentielle. Après cela, ils sont guéris, du moins pour cette année ; car il y a souvent récidive [4].

A Silfiac dans le Morbihan, pour obtenir la guérison des maux de pieds, les malades se lavent dans une petite fontaine située dans la chapelle même de Saint-Laurent [5].

Les conjurations faites auprès des fontaines dans le but de guérir les infirmités d'autrui n'ont été relevées qu'une seule fois, et sur un

1. Henri du Cleuziou. *Bretagne. Le pays de Léon*, t. 1, p. 7-8. Un dessin de Th. Busnel représente cette scène, ainsi que la fontaine d'où sort le jet d'eau.
2. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de la Basse-Bretagne*, p. 55-56.
3. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne.*
4. Henri Gaidoz. *La Rage et saint Hubert*, p. 109, d'après une lettre écrite de Josselin (septembre 1886), par un témoin oculaire. Cette Fontaine de la Vierge a une légende qui explique l'origine des aboyeuses. Des lavandières réunies à cette fontaine pour y essanger une lessive, et en sécher les pièces sur des buissons voisins, près desquels des chiens faisaient bonne garde, virent s'approcher d'elles une pauvre femme en haillons qui leur demanda un morceau de pain. Les lavandières, au lieu d'avoir pitié d'elle, la traitèrent de voleuse, et lancèrent même leurs chiens après elle. Mais tout-à-coup, à la place de la mendiante, se dressa la Sainte Vierge, qui leur reprocha leur dureté, et leur prédit que toutes les fois qu'elles ou leurs descendants (car il y a des *aboyeurs*) seraient sur ses terres au jour qui lui est spécialement consacré, elles aboieraient comme des chiens et se tordraient dans des convulsions. (Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 58-59).
5. Rosenzweig. *Répertoire archéologique du Morbihan*, p. 81.

seul point de la Vendée. Les guérisseurs d'excroissances, de fis et de verrues, viennent prononcer leurs formules sacramentelles près de la fontaine de Fougeré, à St-Cyr-en-Talmondais, appelée jadis fontaine du Bras rouge, parce qu'on prétendait qu'un ancien bourreau s'y était noyé, et célèbre par des vertus curatives diverses [1].

La puissance des fontaines tient non-seulement à leur origine, mais à diverses circonstances, les unes en rapport avec leur situation physique, les plus nombreuses en relation avec l'astronomie populaire. Il en est qui se trouvent dans le voisinage de monuments mégalithiques encore existants ou détruits ; les eaux de plusieurs ne sont guérissantes qu'à des époques déterminées, assez souvent au solstice d'été, fréquemment au lever du soleil ; en Poitou on attribue de grandes vertus curatives à des sources qui coulent comme celle près de Cherveux, à l'opposite du cours de cet astre [2]. Quelques-unes des visites coïncident parfois obligatoirement avec la fête chrétienne qui correspond au solstice d'été, et qui, comme l'on sait, a remplacé une fête païenne. Il est possible que plusieurs aient été, antérieurement à l'introduction du christianisme dans les Gaules, l'objet d'une vénération analogue à celle qui existe encore ; parmi celles qui portent aujourd'hui le nom du Précurseur, il y en avait probablement qui étaient, sous un autre titre, l'objet d'observances nombreuses.

Actuellement, la vertu des eaux de quelques-unes semble subordonnée à une circonstance qui se produit juste à ce moment. C'est ainsi que la fontaine de Moniès, près de Dourgues, dans une contrée montagneuse, était surtout efficace le jour Saint-Jean, parce que, au matin, le soleil levant dansait et éclairait ses eaux [3]. On peut rapprocher cette croyance des bénédictions données par les saints, et surtout par le Précurseur, à la mer et à diverses sources.

Il est toutefois assez rare que ces sources guérissantes opèrent pendant que le soleil répand sa lumière ; plus habituellement on les visite pendant la nuit mystérieuse qui précède le solstice. La vertu des eaux de la fontaine de N.-D.-de-Betharram n'était que temporaire ; elles ne produisaient leur effet que deux fois l'année, le 8 septembre et le 23 juin à minuit [4]. L'eau ferrugineuse de la fontaine Saint-Jean-Baptiste à Lussaguet (Landes), n'est puissante que le 24 Juin ; les bains que l'on y prend ne sont salutaires que le jour même de la fête, qui s'entend, il est vrai, de minuit à minuit, c'est-à-

1. B. Fillon. *Notice sur St-Cyr-en-Talmondais*, etc., St-Cyr, 1877, p. 48, cité par Marcel Baudouin. *Gazette médicale*, 19 décembre 1903.
2. Léo Desaivre. *Le Noyer et le Pommier*, p. 8.
3. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 368.
4. J.-M. Deville. *Annales de la Bigorre* (1818), p. 273.

dire pendant vingt-quatre heures [1]. Suivant la croyance populaire du Tarn-et-Garonne, la source de Saint-Jean à Saint-Quentin, à sec toute l'année, coule seulement le jour Saint-Jean, depuis minuit jusqu'au lever du soleil ; c'est à ce moment qu'on y va pour les maladies des yeux ; une autre fontaine de Saint-Quentin, près des ruines du prieuré de Cayrac n'est guérissante que durant la même période [2]. Il en est de même de plusieurs sources du Poitou, et leurs eaux bouillonnent le matin [3]. A Pau, la *Houn de las Fadas*, ou fontaine des fées, dans une prairie attenant au cimetière, était, la nuit qui précède la Saint-Jean, le rendez-vous d'une foule de malades [4]. Au commencement du XIX[e] siècle, une fontaine, à quelques kilomètres de Nogent-le-Rotrou, était célèbre par le pouvoir guérissant qu'elle avait pendant toute la nuit, veille de la Saint-Jean. Hommes et femmes entraient dans ses eaux, culottes et cottes retroussées, et se lavaient le plus haut qu'ils pouvaient L'antiquité de l'usage, le motif religieux de l'action sanctifiaient ce mélange confus, et nulle idée d'indécence ne venait troubler la cérémonie [5]. Cette fontaine est celle de Saint Jean-Baptiste à Pierrefixte, dont A. S. Morin a décrit *de visu* le pèlerinage. Il avait lieu, vers 1860, aussi la veille de la Saint-Jean, et l'eau possédait des vertus supérieures si on la puisait avant le lever du soleil. On ne se baignait plus dans la source même, mais on frictionnait la partie malade avec un linge mouillé ; lorsque l'organisme entier était affecté, le patient se plaçait tout nu derrière une haie, e t un ami lui appliquait sur le corps une chemise trempée dans la fontaine [6].

Trois fontaines du pays de Bigorre, renommées pour la guérison des maladies cutanées ou des plaies, n'ont d'efficacité qu'à la Saint-Jean, et les habitants de Sarriac se rendent en procession, ce jour-là, avant le lever du soleil, à celle de Gleyze Vieille [7]. Dans les trois fontaines du tertre légendaire de Sainte-Macrine, on trempe le 6 juillet, c'est-à-dire peu de temps après la Saint-Jean, des chemises, des bas et des bonnets, qu'on fait bénir à la chapelle et ensuite sécher au soleil [8].

Plusieurs de ces visites aux eaux miraculeuses qui n'avaient pas lieu à des époques voisines de la Saint-Jean, ne devaient être faites que dans les ténèbres. Une fontaine de Krignac (Skrignac, Finistère) guérissait de

1. J. de Laporterie, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 560, 561.
2. Abbé Daux. *Croyances du Montalbanais*, p. 9-10.
3. Léo Desaivre. *Le Noyer et le Pommier*, p. 8.
4. A. Dugenne. *Panorama historique de Pau*, p. 317.
5. Desgranges, in *Acad. celtique*, t. I, p. 23.
6. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 18.
7. Norbert Rosapelly. *Au pays de Bigorre*, p. 36.
8. Léo Desaivre. *Gargantua en Poitou*, p. 14.

la fièvre tierce celui qui buvait trois fois de ses eaux à l'heure de minuit[1]. On passait autrefois la nuit à la fontaine de Saint-Privé, dans l'Autunois[2]. A Gerzat (Puy-de-Dôme), ceux qui, pour être préservés des fièvres, vont boire à la fontaine du Vignal, le jour de la fête de N.-D. de Septembre, ou dans le courant de l'année, y puisent avant le lever du soleil[3]. Les ablutions à la fontaine de Sainte-Quitterie à Aubous (Basses-Pyrénées) n'ont, suivant la croyance générale, d'efficacité que si elles sont faites avant l'aurore. L'eau bue à celle de Saint-Hippolyte à Bonnay n'avait de vertu que le jour de la fête du saint et aussi avant le soleil levant[4]. En Limousin, dans la plupart des cas, c'est pendant la nuit ou avant le lever du soleil qu'on va puiser l'eau des fontaines guérissantes[5]. Dans la Nièvre, pour se débarrasser de la fièvre, on se rend, un peu avant l'aube, près de la source à laquelle on veut demander la guérison. Là, s'agenouillant sur ses bords, on dit : « Source, je t'apporte mon malheur, donne-moi ton bonheur. » Ceci dit, on jette une pièce de monnaie par dessus son épaule gauche, comme offrande à la divinité de la source ; mais il ne faut pas être vu par quelque indiscret pendant qu'on l'invoque, sinon le charme est rompu, et elle rentre immédiatement dans sa retraite[6]. A la fontaine de Tussy, près de Saint-Honoré-les-Bains, le rite est le même, sauf qu'avant de jeter la pièce de monnaie, il faut faire avec elle plusieurs signes de croix. Là aussi il est nécessaire de n'être aperçu par âme qui vive[7]. Voici une pratique de l'Ille-et-Vilaine qui peut être faite à n'importe quelle fontaine : pour guérir la fièvre, il faut aller chercher de l'eau au coucher du soleil, la mettre à passer la nuit dehors dans un verre, et la boire le lendemain matin, avant que le soleil soit levé.

Lorsque, vers 1825, on allait en pèlerinage, le 8 septembre, à la fontaine de Betharram, au lieu de la visiter la nuit, comme le faisaient ceux qui s'y rendaient à la Saint-Jean, c'était en plein jour et l'après-midi que les infirmes venaient lui demander la guérison de leurs maux[8].

Les pèlerins se montrent parfois assez irrespectueux à l'égard des saints dont l'effigie est placée dans une niche au-dessus de la source miraculeuse. Ceux qui se rendent à la fontaine de Saint-Laurent en Plémy (Côtes-du-Nord), réputée pour la guérison des eczémas, appelés

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 96.
2. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 388.
3. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 610.
4. V. Lespy. *Proverbes du Béarn*, p. 21 ; L. Lex, p. 15. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire.*
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 9.
6. Lucien Gueneau. *Deux mots sur nos sorciers en Nivernais*, p. 151.
7. H. Marlot, in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 62.
8. J.-M.-J. Deville. *Annales de la Bigorre*, p. 274-275.

Feux de Saint-Laurent, jettent une poignée de boue à la face du patron dont la statuette domine la source, dans la croyance que le mal disparaîtra de la figure et du corps du malade, à mesure que séchera la boue sur la représentation du patron[1]. La statue de sainte Blanche qui orne la fontaine dédiée à cette sainte en La Ferrière (Côtes-du-Nord) est l'objet du même traitement de la part de ceux qui vont l'implorer pour la guérison des clous ou furoncles, dits mal Sainte-Blanche[2].

L'usage d'immerger la statue du bienheureux dont on sollicite les grâces, pour le forcer à les accorder, assez fréquent lorsqu'il s'agit d'obtenir de la pluie, est plus rare en matière de maladie; on le trouve cependant au pays de Guérande, où la fontaine de Saint-Gobrien à Mesquer a la propriété de guérir les coliques : Il suffit de se laver avec cette eau — autrefois, dit-on, on se baignait dans la fontaine — et de prier saint Gobrien. Si la guérison se fait attendre, on plonge dans l'eau la statuette du saint et on l'y laisse jusqu'à ce qu'il ait consenti à faire disparaître es douleurs, ce qui ne tarde pas à arriver[3]. A Saint-Jean du Doigt, ceux qui n'avaient pas été guéris par un premier pèlerinage revenaient l'année suivante, prenaient un peu d'eau dans la main et la jetaient au nez du saint pour lui témoigner leur mécontentement, et l'avertir qu'ils avaient encore besoin de son secours[4].

Quelques-uns des saints qui président aux sources semblent au contraire sensibles aux lotions que l'on fait à leur effigie, lorsqu'elles ont pour but de les honorer. Saint Hernin, le plus grand guérisseur de migraines de Basse-Bretagne, est figuré par une fruste image de pierre surmontant une fontaine près du cimetière de la paroisse qui porte son nom ; pour obtenir les bonnes grâces du *Sant Coz* (vieux saint), il faut lui laver la tête à trois reprises[5].

On ne s'est guère occupé de ce que l'on pourrait appeler les accessoires thérapeutiques des pèlerinages, qui ne constituent pas des offrandes, mais un moyen de rendre le voyage plus efficace. Au milieu du siècle dernier, on vendait encore, le quatrième dimanche après Pâques, à ceux qui, pour les maux d'yeux, venaient à la fontaine Saint-Clair, placée dans l'église même de Vatan, de petites boules en terre cuite rouge ou verte nommées martelets et représentant grossièrement une prunelle entourée de rayons ; trempées dans l'eau de la source elles étaient souveraines pour toutes sortes d'ophtalmies[6].

1. E. Hamonic, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 162.
2. Comm. de M. H. Le Norcy.
3. Henry Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 389.
4. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 202.
5. H. Liégard, *Les saints guérisseurs*, p. 41.
6. Ludovic Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 77.

Les femmes, pour se garantir de la colique, après s'être frotté le ventre avec les cailloux de la chapelle de Saint-Adrien, près de Baud, vont boire l'eau d'une fontaine voisine[1].

La vase des sources a des vertus curatives ; nous avons vu que dans plusieurs parties des Côtes-du-Nord on la lance à la figure des saints ; dans la même région ceux qui se rendent à la fontaine Saint-Georges en Langourla, pour le mal Saint-Georges qui se traduit extérieurement par des furoncles, y prennent une poignée de boue et la mettent à sécher sur chacun des deux poteaux plantés près de la fontaine. A mesure qu'elle sèche le mal s'en va[2]. Dans les Vosges, la guérison des verrues s'opère à l'aide du limon d'une fontaine miraculeuse de la commune de Cleurie ; une simple immersion suffit, mais à la condition pour celui qui la fait, d'être par pur hasard de passage en ce lieu[3].

Quelques observances, intéressantes pourtant, n'ont été relevées qu'une ou deux fois, et pas toujours avec une précision suffisante : Pour guérir diverses affections telles que les engelures, il suffit de mouiller ou déposer sur les bords de la fontaine les vêtements qui ont touché la partie malade[4].

Ceux qui ont des maux de tête vont invoquer saint Gueltas, dont la fontaine avoisine la chapelle qui porte son nom, en Carnoët ; après avoir embrassé les deux chiens qui accompagnent sa statue, les pélerins boivent l'eau de sa fontaine[5].

Quelquefois les pratiques sont assez compliquées ; il est rare cependant qu'elles le soient autant que celles accomplies à la fontaine de Saint-David en Plouguernevel (Côtes-du-Nord) pour la guérison de la fièvre. Le malade doit commencer par remplir d'eau puisée à la source une petite cavité au-dessus de l'édicule qui la surmonte ; il jette ensuite dans le bassin six épingles ordinaires qu'il a pris soin de disposer deux par deux en forme de croix ; puis, par un escalier, il descend jusqu'au bord de la source et laisse tomber dans ses eaux deux œufs crus. Auprès de la fontaine et au même niveau est une auge de granit divisée en deux compartiments ; il faut remplir le premier avec l'eau de la source, et quand il est plein, le transvaser dans le second, puis répandre cette eau dans le ruisseau. Cette opération doit être répétée jusqu'à ce que la source soit tarie ; le malade peut toutefois se faire aider[6].

1. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne*.
2. Paul Sébillot. *Notes sur les Traditions*, p. 3.
3. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 245.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 27.
5. Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 393.
6. Lionel Bonnemère, in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1890, p. 410-411.

Les fiévreux doivent, à jeun, vider et curer la fontaine de saint Berthevin-la-Tannière ; le mal disparaît quand l'opération est terminée[1]. Ceux qui, atteints de la même affection, se rendent à la fontaine de Saint-Melaine en Pléloff, la troublent le plus possible ; lorsque l'eau n'est plus qu'une épaisse fange, ils doivent donner l'accolade à la statuette qui surmonte la source, et boire un verre de cette bouillie[2].

L'eau des trois fontaines de Saint-Léobon au-dessus de Fursac, guérit la fièvre ; mais, après l'avoir bue, il faut retourner par un chemin différent de celui par lequel on est venu. De plus le malade doit, avec sa main gauche, faire un nœud aux genêts qui poussent près de l'ermitage, coutume pratiquée en d'autres endroits de la Marche[3].

A Pluméliau, avant la fête patronale, les gars du pays laissaient croître leur barbe, et la matin même de la fête, ils venaient se faire raser sur le banc de pierre qui borde la fontaine de Saint-Nicodème, pour se laver dans l'eau de la source qu'elle recouvre[4].

Pour la guérison des rhumatismes, le malade va, pieds nus, un cierge à la main, de chez lui à la Font Saint-Irieis de Lubersac, lave le membre souffrant, boit de l'eau et dépose divers objets votifs dans une niche au-dessus de la fontaine. Ces pratiques ont lieu trois lundis consécutifs, au commencement de la lune[5].

Lorsque le malade atteint d'hydropisie se rend à la fontaine de Saint-Eutrope à Saint-Eman (Eure-et-Loir), il va après plusieurs cérémonies, tremper un ruban dans l'eau sacrée, il le fait toucher à la statue de saint Eutrope et le porte pendant neuf jours[6]. Les pèlerins qui vont à la fontaine de Sainte-Eulalie à Corrobert (Marne), le 12 février, pour la guérison de la fièvre, y jettent, après la messe, de petites croix formées de deux brindilles de bois qu'il est expressément recommandé de ne pas regarder tomber dans l'eau[7].

Les nombres jouent, dans les pratiques faites auprès des sources, un rôle que l'on a déjà pu constater : pour la guérison des maladies cutanées on lave neuf fois la partie souffrante dans la Fontaine de Saint-Martin à Sains[8] ; dans le pays de Baugé (Maine-et-Loire) où quelques fontaines passent pour être curatives des affections de la vue, on applique leurs eaux en lotions sur les yeux, ordinairement pendant

1. G. Dottin. *Les Parlers du Bas-Maine*, p. 628.
2. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs*, p. 59.
3. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 23.
4. Ogée. *Dict. de Bretagne.*
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 15.
6. A. S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 281,
7. Comm. de M. Heuillard.
8. L. Durif. *Le Cantal*, p. 326-327,

neuf jours [1]; dans l'Autunois, ceux qui font une neuvaine, à une intention particulière, doivent boire l'eau de la fontaine pendant le même espace de temps [2] de même que celle qui a été puisée à la fontaine de Saint-Eman, réputée pour la guérison des fièvres et des fluxions de poitrine ; les chemises et les linges qui, après avoir été trempés dans ces eaux, ont été appliqués à nu sur les malades doivent être conservés aussi pendant neuf jours [3].

D'après la croyance de Guernesey, l'efficacité de l'eau des fontaines est subordonnée à diverses circonstances ; lorsque le patient a jeûné pendant neuf matins consécutifs, on l'applique avec le doigt sur la partie malade et non avec une éponge ou un linge. Il faut qu'elle ait été puisée chaque matin au point du jour, et il est nécessaire que celui qui va la prendre ne parle à personne, soit à l'aller, soit au retour ; pas une goutte ne doit tomber du vase qui la contient [4].

On a déjà vu qu'il est dangereux de se moquer du pouvoir des fontaines, et que des gens qui s'étaient permis, par dérision, de boire des eaux lactifères avaient été punis par le gonflement de leurs mamelles. Il est aussi téméraire d'employer, sans que l'on en ait besoin, les eaux guérissantes : Si un incrédule se servait de l'eau de la fontaine Saint-Clair à Lemerzel, il attraperait immédiatement une conjonctivite [5]. En Limousin, les maladies que guérit la source retombent sur ceux qui en vendent ou en achètent de l'eau, s'ils n'en sont propriétaires ou marguilliers [6].

Des légendes intimidantes montrent qu'il est imprudent de combattre le culte rendu aux fontaines. Le clergé lui-même n'est pas à l'abri de la vengeance du génie qui y réside. On raconte, dans les environs d'Autun, en citant les noms, comment des ecclésiastiques furent punis. C'est ainsi que le curé de Broye, ayant prêché contre la fête de la Certenue, fut atteint de la fièvre et ne put la perdre qu'en faisant faire par une femme une neuvaine à la Certenue, et en venant boire lui-même à la source qui le guérit [7].

Plusieurs contes parlent de fontaines qui rendent la vue aux aveugles : le thème le plus habituel est celui-ci : un soldat, à qui son compagnon a crevé les yeux, apprend de sorciers déguisés en animaux qu'il suffit, pour être guéri, de se plonger la tête dans une fontaine [8].

1. Comm. de M. Fraysse.
2. J. G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 313.
3. A. S. Morin. *Le Prêtre et le sorcier*, p. 280-181.
4. Edgar Mac Culloch. *Guernsey Folk-Lore*, p. 190.
5. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 46.
6. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
7. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 314.
8. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. 1, p. 87 ; Johannès Plantadis, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 540 (Limousin).

Un autre soldat tombe accidentellement dans une source et cesse d'être aveugle [1]. Dans un conte corse, l'eau d'une fontaine, gardée par des animaux terribles, opère le même prodige [2]. Il semble qu'on a cru, tout au moins autrefois, que des fontaines qui n'appartenaient pas au monde de la féerie, pouvaient être douées de ce privilège : au XVIe siècle « quatre gueux, ayant contrefait les aveugles, allèrent prescher leur guérison par une source nouvellement trouvée à Sainte-Lurine, près Archiac. Le miracle prit si bien feu que, des paroisses de six lieues environ, on y porta en deux mois près de deux mille charretées de pierres. L'évêque de Saintes alla voir sur les lieux et contraignit chacun de remporter sa pierre [3] ». Un cantique breton, chanté à Notre-Dame de Bulat le jour du pardon, parle du bailli de Carhaix, qui ayant perdu la vue, fut guéri par l'eau des fontaines miraculeuses [4].

Les visites aux fontaines ne sont pas seulement faites par les hommes on y conduit aussi les animaux, ou l'on accomplit des voyages à leur intention expresse. On verra à la section suivante plusieurs offrandes qui ont pour but de les guérir, d'assurer leur réussite ou de conserver leur santé. A Plouarzel, près de Saint-Renan (Finistère), le droit de vendre l'eau de la fontaine qui avoisine la chapelle est affermé chaque année à un très haut prix [5]. La source de Sainte-Avaubourg, à Saint-Léger sous Beuvray, supprime la stérilité des animaux ou leur donne du lait. La fontaine Saint-Antoine à Auxy était guérissante pour eux [6]. L'eau d'une fontaine de Mézilles, près de laquelle saint Marcin faisait paître son troupeau, guérissait les bestiaux ou les préservait de tous maux [7]. La *Foun Faure de Sent-Aloi* est efficace aussi bien pour les maladies des animaux que pour celles des hommes [8].

En Bretagne les pèlerinages de chevaux sont nombreux et sans doute anciens ; voici la description de l'un d'eux qui se tenait à la fin du XVIIIe siècle aux environs de Saint-Brieuc, dans un bourg assez voisin du pays bretonnant : Les habitants de dix lieues à la ronde venaient en pèlerinage à une chapelle dédiée à saint Eloi, qui se trouve près de Plérin. Après des prières faites à la chapelle, ils allaient à la fontaine qui se voit auprès, puisaient de l'eau avec une écuelle et la

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 206 ; Paul Sébillot, in *Almanach du Phare*, Nantes, 1891, p. 110.
2. Ortoli. *Contes de l'Ile de Corse*, p. 45.
3. Agrippa d'Aubigné. *Les Aventures du baron de Fæneste*, l. II, ch. VI.
4. Dr H. Liégard, in *Bretagne nouvelle*, juin 1904.
5. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 395.
6. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 37, 5.
7. C. Moiset. *Usages etc. de l'Yonne*, p. 82.
8. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 10.

jetaient dans la matrice et sur les oreilles de leurs juments et en arrosaient les parties génitales de leur étalon dans la persuasion que cette eau a des vertus prolifiques [1]. Ces mêmes pratiques sont encore en usage dans nombre d'endroits de la Basse-Bretagne où se trouvent des fontaines dédiées à saint Eloi ; en arrosant les chevaux on prononce une oraison au saint considéré comme leur protecteur. C'est surtout le jour de sa fête qu'on les asperge ou qu'on leur faire boire de l'eau sacrée [2]. Les pèlerinages sont très suivis ; c'est ainsi qu'à Pluméliau (Morbihan), on amène de dix lieues à la ronde les bestiaux boire aux fontaines qui entourent la chapelle de Saint-Nicodème [3].

Un pardon, plus connu même en dehors de la Bretagne, grâce aux vers de Brizeux, a lieu à la fontaine de Saint-Cornély :

Alors parés de fleurs, de feuillages et d'épis,
Les bœufs au large cou, les vaches au long pis,
Arrivaient par milliers, et toute une semaine,
Leur cortège tournait autour de la fontaine [4].

Actuellement les vaches sont conduites à cette fontaine, non-seulement le 13 septembre, mais pendant tout le mois, surtout la nuit [5]; on baigne les cheveux le 24 juin dans la fontaine voisine de la chapelle de Saint-Eloi, près du Faouet [6]. Les pèlerins qui vont à Jehay dans le pays de Liège, emportent de l'eau puisée à la fontaine de Saint-Gérard, afin de la faire boire à leurs porcs malades [7].

Des animaux viennent d'eux-mêmes, poussés par une volonté supérieure, à une source spéciale : Une fontaine à Bieuzy (Morbihan) a trois bassins, dont les deux plus petits sont appelés *Futann er chass clan*, fontaine des chiens enragés. On prétend que les chiens enragés y vont boire, et même ceux qui ont été mordus par des chiens hydrophobes [8].

Il est toutefois des sources auxquelles il faut bien se garder de conduire ou de baigner les animaux. La fontaine de la Celle-en-Morvan, où l'on se rendait autrefois pour la guérison des maladies de peau, n'opéra plus de cures lorsqu'on l'eut profanée en y conduisant un cheval galeux [9], celle de Gaël (Ille-et-Vilaine), dont l'eau est employée contre la morsure des chiens enragés, perd toute sa vertu pendant

1. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne*, 1re édition, art. Plérin.
2. L. F. Sauvé, in *Revue Celtique*, t. VI, p. 78 ; F.-M. Luzel. *La Légende de saint Eloi*.
3. Eugène Herpin. *Noces et baptêmes en Bretagne*, p. 129.
4. *Les Bretons*, ch. V.
5. Comm. de M. Z. Le Rouzic.
6. Rosenzweig. *Fontaines du Morbihan*, p. 89.
7. Jos. Schœnmaekers, in *Wallonia*, t. VIII, p. 62.
8. H. Gaidoz. *La rage et saint Hubert*, p. 180.
9. Paul Bidault. *Sup. médicales du Morvan*, p. 79.

une année, si l'on en donne à boire aux animaux, même par inadvertance [1]. Parfois ceux qui commettent ces actes irrévérencieux en sont punis : un habitant ayant baigné son chien dans la fontaine de Saint-Bonnet, fut pris d'une fièvre que les médecins furent impuissants à guérir [2] ; une dame qui avait plongé son chien malade de la gale dans la fontaine de Saint-Sanctin, fut atteinte elle-même de cette maladie [3]. En Limousin, rien n'est plus funeste aux animaux que de les faire boire dans certaines fontaines sacrées [4].

Il est vraisemblable que la destruction des travaux destinés à protéger ou à orner les sources attire sur ses auteurs des inconvénients de diverses sortes, comme leur souillure provoque la colère des génies qui y font leur résidence ; une tradition de la forêt de Paimpont raconte qu'un homme ayant renversé la margelle de la fontaine de Barenton pour que ses chevaux puissent boire plus commodément, ceux-ci furent atteints d'une sorte de gale [5].

§ 5. LES OFFRANDES AUX FONTAINES

Ceux qui viennent au bord des sources demander une grâce ou implorer une guérison, semblent souvent penser que leurs vœux auront d'autant plus de chances d'être exaucés qu'ils les auront accompagnés de présents. C'est probablement une survivance de l'usage d'en offrir au génie de la fontaine, à l'époque où chacune passait pour être la demeure d'une divinité aquatique, ou tout au moins pour être visitée et protégée par quelque petit dieu rustique. Il est malaisé de savoir quelles sont au juste les idées de ceux qui font actuellement des offrandes aux sources réputées puissantes ; eux-mêmes seraient peut-être fort embarrassés de dire à qui elles sont destinées. Peut-être si on les pressait, se contenteraient-ils de répondre qu'ils suivent une coutume observée par leurs anciens, dont ceux-ci assuraient avoir tiré des avantages, et qu'ils croient à la puissance des fontaines, sans trop se préoccuper de savoir à qui vont leurs hommages. Quelques-uns ne sont peut-être pas éloignés d'admettre que des fées, ou d'autres entités surnaturelles, ont encore réellement leur résidence sous les eaux, dans le monde merveilleux dont parlent les contes et les légendes, ou qu'elles viennent tout au moins les visiter aux lueurs crépusculaires, et surtout pendant que la nuit enveloppe la terre de ses voiles mystérieux. D'autres

1. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 92.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 14.
3. Félix Chapiseau, *Le F.-L. de la Beauce*, t. I, p. 62.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
5. Félix Bellamy, *La Forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 277.

pensent que les saints dont les fontaines portent le nom s'y rendent quelquefois : au reste, quelle que soit la nature de l'être supérieur qui préside à la source, ils croient qu'il est sensible aux égards qu'on lui témoigne, aux prières qu'on lui adresse, aux présents qu'on lui fait.

Des preuves matérielles, que l'on rencontre assez fréquemment, attestent d'une manière incontestable l'antiquité de cette partie du culte des eaux et sa persistance à travers les âges. Les sources ont été de bonne heure des centres d'offrandes, car on y recueille des objets de silex en bon état, parfois sous une accumulation d'objets postérieurs, assurément votifs, notamment des monnaies modernes[1]. En curant des fontaines anciennes, on a aussi rencontré des ustensiles de toilette féminine, surtout des épingles, qui y avaient été offertes à des âges variés, puisqu'on y retrouvait des antiques épingles en os et en bronze, qui y avaient été jetées bien des centaines d'années avant celles, en laiton industriel, de la couche supérieure.

Les causes qui motivent ces oblations aux fontaines sont assez variées : un petit nombre ont trait à l'amour, ou à la chance ; quelques-unes se rattachent à des coutumes populaires ; la plupart ont pour but d'éloigner ou de prévenir les maladies.

On a relevé un assez grand nombre de faits qui prouvent la persistance de l'offrande de métaux monnayés ou mis en œuvre pour servir à la toilette ou à la construction : parmi ces derniers figurent surtout ceux qui sont pointus, et principalement les épingles et les clous. Parfois ils sont, comme dans les exemples suivants, associés à d'autres objets et font partie d'un ensemble de pratiques assez compliqué. Lors des pèlerinages qui ont lieu quatre jours par an à Coulonge-les-Hérolles, après avoir visité l'église paroissiale, fait le tour de la croix, puis celui de la fontaine, les uns y jettent des épingles, d'autres des pièces de monnaie, y trempent des linges, y baignent leurs enfants, puis rentrent à l'église pour y faire brûler quantité de petites bougies en cire jaune[2]. Ceux qui se rendent à la fontaine de Sainte-Ujane (sainte Eugénie) à Morieux, pour la guérison des migraines, s'entourent la tête, avant d'y boire, avec des bougies qu'ils font ensuite brûler sur la margelle et ils y lancent des épingles leur ayant servi[3].

Les mères qui n'ont point de lait viennent à la chapelle de Notre-Dame de Tregurun en Edern (Finistère), mais pour que le pèlerinage soit efficace, elles doivent jeter dans la fontaine qui est auprès, une à

1. *Dictionnaire des sciences anthropologiques* ; Cf. aussi J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 60, 63, etc.

2. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 548.

3. Habasque. *Notions historiques sur les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 7-8 ; Emile Hamonic, in *Rev. des Trad, pop.*, t. IV, p. 165.

une, et en se signant trois fois, trois épingles [1]. Pour la guérison des maux d'yeux on lance des épingles, sans observer cette condition, dans une fontaine voisine de Châtelaudren (Côtes-du-Nord) que surmonte une statue de la Vierge appelée Notre-Dame de la Clarté [2]. Le même acte accompli à la fontaine de Saint-Derrien en Penmarc'h, à l'extrémité du Finistère, dissipe comme par enchantement les maux de tête les plus violents [3].

Quelquefois ces épingles, ou d'autres objets pointus, ont préalablement touché le mal qu'il s'agit de guérir : en ce cas, ils ne constituent plus une simple offrande à la divinité bienfaisante, mais un moyen de se débarrasser de la maladie par un procédé de transmission qui est usité en maintes autres circonstances. En Lorraine, les personnes affligées d'abcès ou d'ulcères les piquent avec des épingles qu'elles lancent ensuite dans la fontaine de Sainte-Sabine [4]. Dans bien des fontaines du Morvan, celui qui veut se guérir d'un panaris jette l'épingle ou l'objet avec lequel il a percé le mal ; celui qui les ramasse empoche aussi la maladie [5].

Une observance, relevée en Basse-Normandie, présente une particularité curieuse : le malade atteint de boutons éruptifs, après avoir piqué un quarteron d'épingles sur le tas de chiffons étendu dans la chapelle de Saint-Sevrin à Serquigny, en garde quelques-unes qu'il va lancer dans une fontaine voisine [6].

La nature de l'offrande est parfois déterminée par une similitude de nom entre l'affection qu'il s'agit de guérir et l'objet donné à cette intention. Lorsqu'on vient chercher de l'eau à la fontaine Saint-Malo à Bréhand-Moncontour, pour la guérison des furoncles, qui dans le pays gallo sont appelés clous, on y jette une poignée de clous qui n'ont dû être ni comptés ni pesés et qui servent à réparer la toiture de la chapelle voisine [7] ; dans la commune limitrophe de Trébry, la fontaine Saint-Maudez reçoit la même offrande [8], de même que la fontaine dite de Saint-Clou, non loin de Saint-Brieuc [9] ; dans plusieurs fontaines de Basse-Bretagne placées sous le vocable de saint Villo ou de saint

1. L.-F. Sauvé, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 325.
2. Mme Louis Texier. *Ibid*, t. I, p. 82.
3. L.-F. Sauvé, in *Mélusine*, t. III, col. 377.
4. Richard. *Traditions de Lorraine*, p. 139.
5. Paul Bidault. *Superstitions médicales du Morvan*, p. 80. Cf., les épingles jetées pour la guérison de la fièvre dans la fontaine de Saint-David à Plouguernevel (Côtes-du-Nord).
6. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 115.
7. Emile Hamonic, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 162.
8. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 73
9. Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 531.

Cado, on jette des clous à poignées, afin d'être préservé des clous sur le corps[1].

La plupart du temps, les épingles sont offertes aux sources par les malades ou par ceux qui se présentent en leur nom. Leur rôle comme agents de consultations pour la santé, ou pour les choses du cœur, est aussi considérable ; mais les offrandes de ces objets faits au génie même de la source par les garçons et les filles ont été rarement constatées : les amoureuses délaissées jetaient une épingle dans la fontaine de Thussy (Côte-d'Or) probablement avec l'idée que cet acte pouvait avoir pour résultat de ramener l'infidèle[2]. On lançait des épingles dans certaines fontaines de l'Anjou, pour se marier dans l'année[3].

La fontaine de Baranton, dans la forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine), sur les eaux de laquelle les amoureux déposaient, ainsi qu'on l'a vu, des épingles pour consulter le sort, recevait des offrandes qui n'avaient aucun rapport avec le mariage ; elles avaient pu être faites jadis pour évoquer la divinité qui y présidait ; mais à l'époque où on les a relevées elles ne constituaient guère, comme encore aujourd'hui, qu'une sorte de jeu qui avait pour but de « faire rire » la fontaine. Voici comment il est décrit par l'abbé Piederrière (mort en 1886), né vers 1810, à trois kilomètres de Brocéliande, et qui dans sa jeunesse, avait souvent visité avec ses camarades la célèbre fontaine : Nous avions toujours soin de porter avec nous du pain et des épingles : aussi chaque fois que nous jetions une miette de pain ou une épingle dans la fontaine, la fée nous riait à merveille. De nombreuses bulles se détachaient de la vase, et nous arrivaient à la surface semblables à des perles cristallines. Nous étions heureux de ces sourires... à force d'émietter mon pain, ils m'ont souvent laissé dans un état de faim complète, et mes sœurs, n'ayant plus d'épingles, étaient obligées de recourir à l'aubépine pour rattacher leurs vêtements[4].

Les clous qui, en certaines circonstances, servent à délivrer du mal qu'ils ont touché, sont parfois plongés dans les sources par des gens animés des plus mauvaises intentions. On prétend, dans la région supérieure des Vosges, que les sorciers peuvent faire sécher sur pied l'homme le plus sain et le plus vigoureux, en déposant au fond de la fontaine où il puise son eau, avec des mots magiques, trois clous de cercueil. A mesure qu'ils se couvrent de rouille, le malheureux sent croître ses souffrances[5].

1. Henri Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 68.
2. Ch. Bigarne. *Patois du pays de Beaune*, p. 243.
3. M. Michel, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 512.
4. Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 755-757.
5. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 182. Les sorciers de la Saintonge, en ramassant les clous de vieilles bières pour leurs maléfices, disaient à

Les offrandes de pièces de monnaie de diverses valeurs, encore plus fréquentes que celles des objets de toilette ou d'utilité, sont la plupart du temps faites par ceux qui viennent demander la guérison de leurs maladies aux eaux réputées puissantes. C'est avec cette intention qu'on en lance dans les fontaines de Saint-Genou à Monterfil, et de Saint-Morand, en Chevaigné (Ille-et-Vilaine) ; il y a quelques années, on a mis un tronc pour les offrandes, mais il n'est pas certain que l'ancien rite soit tombé en désuétude [1]. Le jour de la Nativité de la Vierge, les pèlerins, après avoir bu de l'eau à la fontaine de N.-D. de Bovel, y jettent des pièces de monnaie ; le lendemain, on vide la fontaine pour les recueillir [2]. Dans les Landes et dans la région des Pyrénées, on mettait de l'argent dans le bassin des fontaines guérissantes ; à Toulouse, pour se rendre propice la fontaine Sainte-Marie, on lui en offrait aussi [3]. Les paysans viennent de cinq à six lieues loin jeter des doubles dans la fontaine Saint-Martin de Martigné-Briant (Maine-et-Loire) ; à la fontaine Saint-Nicolas de la Chesnaye on apportait des monnaies trouées [4]. En Limousin, les enfants que l'on plonge sont souvent munis d'un sou qu'ils tiennent à la main ; à Saint-Fortunade, c'est mauvais signe s'il tombe au moment où l'enfant entre dans l'eau [5]. A Pau, les malades lavaient les parties de leur corps atteintes d'infirmités dans la *Houn de las Fadas*, après y avoir jeté quelques pièces de monnaie [6]. On faisait la même offrande à la fontaine Saint-Martin, à Vieils-Maisons, qui, comme celle que l'on voit au bas de Neuchâtel (Seine-Inférieure), guérissait de la fièvre ceux qui buvaient de son eau [7]; à celle de Sainte-Lheurine, où l'on plongeait les petits enfants souffreteux [8]. Pour se guérir de la fièvre, il fallait, trois fois de suite, le vendredi, lancer de menues monnaies dans la fontaine de Michavan à Morogues (Cher), qui était près des ruines d'une chapelle de Sainte-Madeleine [9]. Quand les malades allaient, pendant tout le mois de mai, et à certains jours de fête, aux Bonnes-Fontaines de Saint-Martin, ils en faisaient trois fois le tour, et y jetaient des pièces de monnaie sans les compter [10].

chacun : Clou, je te prends pour que tu me serves à faire le plus de mal possible à ceux qu'il me plaira, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. (J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 169).

1. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 67-69.
2. A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 28.
3. De Métivier. *De l'agriculture des Landes*, p. 453 ; A. de Nore. *Coutumes*, p. 127, 87.
4. *Bull. historique de l'Anjou*, t. V, p. 264.
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 9, 11.
6. Dugenne. *Panorama historique de Pau*, p. 317.
7. Ladoucette. *Mélanges*, p. 403.
8. Abbé J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 26.
9. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 102.
10. J.-J. Juge. *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges*, cf. Bulliot, p. 45.

Les pèlerins qui se rendaient à la fontaine bénite de Sainte-Rafine, non loin de Montans (Tarn ?), après s'en être approchés les mains jointes, déposaient des pièces de monnaie en nombre impair, mais le plus habituellement cinq, à côté de la source, ou les jetaient dans le bassin, puis ils s'en retournaient dans la même posture, sans regarder derrière eux, sous peine de faire perdre aux eaux leur vertu curative. Ces pièces étaient, disait-on, enlevées par l'esprit gardien de la fontaine, et l'on prétendait que jamais on n'en avait retrouvé en les curant, ou même en s'y rendant dès que les donateurs s'étaient éloignés [1] ; en Limousin, la Vierge vient elle-même recueillir la monnaie offerte par les enfants que l'on plonge dans la source de Notre-Dame de Fournol[2]. En Vendée c'était aussi au génie de l'eau qu'étaient destinées les pièces que les paysans jetaient dans la *ponne* de la fontaine du Sourdeau à Saint-Cyr en Talmondais, pour obtenir que l'*homme luisant* qui y faisait sa demeure, guérît les troupeaux de la « clavée » [3].

Il semble que parfois l'on croit que la maladie est transmise aux offrandes, ou qu'il est dangereux de s'emparer de celles qui ont été faites par les visiteurs. Les passants qui recueillaient l'argent lancé dans la Font-Dolent, à Varennes-sous-Dun, prenaient les fièvres laissées par les malades, comme ceux qui, en Berry, s'emparaient des pièces placées autour des sources [4]. En Poitou, la pratique qui consiste à déposer sur la margelle trois pièces de monnaie, porte un nom caractéristique ; elle s'appelle « faire le change » ; à Saint-Cyr en Talmondais, les patients les mettent le soir sur la fontaine de Fougeré, afin que celui qui s'en emparera le lendemain matin avant soleil levé, les débarrasse en même temps à son préjudice du mal dont ils sont atteints [5].

En Saône-Loire, les pièces d'argent que les pèlerins placent près des fontaines ne sont pas toujours dangereuses pour ceux qui les ramassent [6]. Il en était probablement de même des menues monnaies, qu'il était d'usage, au commencement du XIX[e] siècle, de déposer sur les pierres de celles du Bessin [7].

1. Rossignol, in *Cangrès archéologique*. Albi, 1862, p. 284 et suiv., cité par le D[r] Cabanès. *Bull. général de thérapeutique*, avril 1904. Les fiévreux déposaient un nombre impair de pièces de monnaie à la fontaine des Garnes de Nieule-Dolent (Vendée) ; Marcel Baudouin, in *Gazette médicale*, 19 déc. 1903, d'après Baudry.

2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 9.

3. B. Fillon. *Poitou et Vendée*, p. 49 ; cité par Marcel Baudouin. *Gazette médicale*, 2 janvier 1904.

4. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire* ; Jaubert. *Glossaire du Centre* p. 45.

5. B. Fillon. *Notice sur Saint-Cyr en Talmondais*, 1877, p. 48, cité par Marcel Baudouin. *Gazette médicale*, 19 déc. 1903.

6. L. Lex. l. c., p. 22, 28, 31.

7. F. P. (F. Pluquet). *Contes de Bayeux*, 1825, p. 16.

On offre aussi aux fontaines des comestibles, comme aux époques où l'on croyait fermement qu'elles étaient la résidence d'une divinité à laquelle ce présent était agréable et qui en récompensait le donateur. On jette dans la fontaine Saint-Hubert, près de Saint-Feyre, de petits morceaux de pain, dans la persuasion qu'en faisant au génie du lieu cette légère offrande, on se débarrasse du mal dont on souffre, et qu'on détourne celui dont on peut être menacé [1]. Les habitants d'Etalente, surtout les jeunes mariés, lançaient, le jour de la Chandeleur, des gâteaux dans la source de la Coquille, qui était sous la garde de la fée Greg [2].

Autrefois, ceux qui ayant été à la fontaine d'Anson à Saint-Cyr en Talmondais, réputée pour la guérison de la fièvre, en avaient ressenti les effets salutaires, avaient coutume d'offrir au bouc *pers* (bleu verdâtre) qui la hantait la nuit, la tête d'une poule blanche et trois oignons de la même couleur, qu'ils déposaient sur ses bords après le soleil couché [3].

Jadis, le lendemain de Noël, les enfants venaient à une fontaine de Saint-Etienne près d'Autun, chacun muni d'un gâteau, qu'ils trempaient dans l'eau et mangeaient ensuite, afin d'être préservés des maux de ventre pendant toute l'année [4].

Suivant une coutume constatée dans l'est, des objets comestibles, après avoir été immergés pouvaient influer sur le mariage et peut-être sur la fécondité. A Martigny-les-Lamarche, une ancienne coutume obligeait tout jeune marié de l'année à apporter un gâteau qu'il devait lancer, le jour de la Purification, dans une fontaine située au bas du village, et que les jeunes garçons s'efforçaient de saisir en se tenant au bord, dans la persuasion que ceux qui y parviendraient, seraient mariés dans l'année [5].

Les fontaines reçoivent aussi en présent des produits de l'étable, de la basse-cour et même du rûcher. Ce sont naturellement les femmes qui, la plupart du temps, leur font ces offrandes : les amantes qui n'étaient pas payées de retour jetaient un fromage dans la fontaine de Saint-Thursy, dans la Côte-d'Or [3], probablement avec l'espoir de se concilier la faveur du génie de la source ; c'est le seul exemple en rapport avec l'amour que je connaisse. Dans une région voisine, les nourrices, pour avoir du lait en abondance, portaient aussi un fro-

1. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 92.
2. Clément-Janin. *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 34.
3. Marcel Baudouin, in *Gazette médicale*, 19 décembre 1903, d'a. B. Fillon. *Notice sur Saint-Cyr en Talmondais*. Saint-Cyr, 1877, p. 47.
4. Dr Paul Bidault. *Superstitions médicales du Morvan*, p. 99.
5. Richard. *Traditions de Lorraine*, p. 217.
6. Ch. Bigarne. *Patois de Beaune*, p. 242.

mage à la source de Sainte-Avaubourg (Walburge) à Saint-Léger-sous-Beuvray, aujourd'hui captée pour l'alimentation du bourg [1].

Les œufs, soit seuls, soit accompagnés d'objets de diverses natures, sont offerts aux fontaines, à des intentions variées. Ainsi qu'on le verra au chapitre des oiseaux domestiques, la pratique qui consiste à transmettre à un œuf le mal dont on veut se délivrer est assez fréquente ; en Basse-Bretagne, elle est en relation avec les eaux sacrées. Les fièvreux mettent un œuf de poule fraîchement pondu dans la fontaine de Notre-Dame-de-Lille à Kergrist Moellou ; il n'a plus qu'à attendre que l'œuf soit pourri ; alors la fièvre aura entièrement disparu [2] Ceux qui souffrent de maladiesde la vue en mettent [1] un dans les eaux de plusieurs de cellesde l'Anjou, où il doit rester l'espace d'un *Pater* et d'un *Ave*, puis ils se frottent les yeux avec un œuf entier [3]. Un œuf, ou une pièce de monnaie, était déposé sur une pierre à côté d'une petite source, dite la Fontaine aux Fées, près de la Grande Verrière, qui a la propriété de guérir de la fièvre [4], comme à celle, très voisine et réputée efficace pour la même maladie, de Saint-Martin à Vauban [5], aux sources de Saint-David en Plouguernevel (Côtes-du-Nord) également fébrifuge [6], de Sainte-Avaubourg, qui supprimait la stérilité des femmes et des animaux [7].

A Marseneyx (Dordogne) l'offrande était en rapport direct avec la basse-cour ; lorsqu'une femme voulait faire couver ses poules, elle portait, avant le lever du soleil, un œuf à la fontaine sainte, et le laissait sur ses bords, persuadée que cet acte portait bonheur à la poule et à ses petits [8].

Le miel, qui est parfois offert par des malades, est aussi en relation étroite avec les industrieuses bestioles qui le produisent [9], et dans ce cas la pratique est quasi rituelle ; c'est ainsi que pour rappeler les mouches essaimées, les bonnes femmes de Faubouloin portent, sans parler, un gâteau de miel à la fontaine Notre-Dame [10].

Les malades déposent assez rarement des fruits sur le bord des fontaines, peut-être parce qu'ils regardent cette offrande comme de trop

1. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 37.
2. Henri Liégard. *Les Saints guérisseurs*, p. 59-60.
3. Michel, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 512.
4. Dr Paul Bidault. *Superstitions médicales du Morvan*, p. 76.
5. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 46.
6. Dr Marcel Baudouin, in *Gazette médicale*, 15 décembre 1903.
7. L. Lex, l. c., p. 37.
8. W. de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 251.
9. L. Lex. l. c., p 46. Une autre fontaine assez voisine recevait aussi, pour la réussite des abeilles, des offrandes dont la nature n'est pas indiquée. (J.-G .Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 369.)
10. Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 162.

peu de valeur ; souvent elle est associée à d'autres présents : parmi ceux faits à celle de Saint-Martin à Vauban, figurent les pommes et les poires [1] ; après avoir fait passer neuf fois l'enfant attaqué du *mal chestiu* (langueur) sur le bord en pierre du bassin de la *Foun Sent-Geniez*, on y laisse un chapelet de noix et de noisettes [2].

Les offrandes de choses comestibles apportées par ceux qui demandent des grâces aux fontaines sont surtout fréquentes dans la région éduenne (Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'or) ; ailleurs elles paraissent rares, et en Bretagne, le pays classique du culte des sources, elles semblent à peu près inconnues à l'heure actuelle. Cependant on offrait à la Vierge d'une fontaine de Locmaria (Côtes-du-Nord) un bonnet plein d'avoine et de seigle [3].

Les libations aux fontaines, dont une ode célèbre d'Horace nous a conservé le gracieux souvenir, ne sont pas non plus usitées en France ; du moins je n'ai relevé nulle part l'offrande de vin, de cidre ou d'une liqueur quelconque ; mais il est vraisemblable qu'elle est pratiquée dans les pays où, comme en Limousin, on offre un verre de vin aux puits, le premier jour de l'an, pour que leur niveau ne baisse pas [4].

Les pèlerins qui venaient, le premier mercredi de Mai, avant le lever du soleil, boire aux sources du Mont Beuvray, plaçaient auprès des bouquets de plantes magiques, et ils conjuraient le sort en jetant par dessus l'épaule gauche une baguette de coudrier [5].

Les fruits ou les végétaux qu'on dépose dans les fontaines, ou dans leur voisinage immédiat, ne constituent pas toujours une offrande ; c'est parfois un moyen de se débarrasser de certaines incommodités. Souvent, ainsi qu'on le verra au chapitre des puits, l'objet offert présente quelque ressemblance avec le mal qui afflige celui qui croit à l'efficacité de la pratique. Aux environs de Rennes, pour faire passer les verrues, on lance des pois, au soleil levant, dans une fontaine ; quand ils sont pourris, les verrues s'en vont [6] ; dans le pays fougerais, c'est aussi en raison d'une analogie de forme et de nom que, pour se débarrasser d'un orgeolet, on jette un grain d'orge dans une source ; à mesure qu'il pourrit le mal se dissipe [7].

Il est assez vraisemblable que l'on pensait attirer d'une façon toute

1. L. Lex, l. c., p. 46.
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
3. Dr H. Liégard. *Les saints guérisseurs de Basse-Bretagne*, p. 37.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 13. Le passage s'applique exclusivement aux puits, ce qui semble démontrer que l'auteur n'avait eu connaissance d'aucune libation du même genre faite aux fontaines elles-mêmes.
5. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 385.
6. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 343.
7. A Dagnet. *Au pays fougerais*, p. 13.

spéciale l'attention du génie de la source, en déposant à sa portée des fragments empruntés au corps des animaux domestiques ; peut-être les crins et les queues de vaches qui, à l'heure actuelle, sont portés dans les chapelles, étaient-ils autrefois déposés sur la margelle ; on en trouve un exemple à Faubouloin, où des femmes offrent, sans parler, à la fontaine, un bouquet de laine pour guérir les brebis [1]. Les vêtements ou le linge de corps des malades sont très souvent plongés dans les eaux sacrées, mais il est rare qu'ils constituent, comme dans l'exemple suivant, une véritable offrande : On dépose la nuit, pour la guérison des fièvres, des chemisettes, des bas de laine ou des bonnets près de la *Font du bon Saint-Viance* [2].

On a relevé dans l'Aveyron une coutume dont le but n'est pas indiqué par celui qui l'a notée : les pèlerins jetaient parfois dans la fontaine bénite à Sainte-Raffine, des rognures d'ongles [3] ; peut-être croyaient-ils, en agissant ainsi, se débarrasser d'une maladie, de la fièvre par exemple, comme on se délivre de plusieurs inconvénients, en introduisant ces débris dans le tronc ou dans l'écorce d'un arbre.

La pratique qui consiste à allumer des cierges auprès des fontaines devait être fréquente au moment de l'établissement du christianisme en Gaule, car elle est à peu près la seule qui soit expressément nommée ; elle est anathématisée à plusieurs reprises par les conciles, par saint Eloi, et défendue par les lois civiles [4]. Aujourd'hui elle semble presque tombée en désuétude ; c'est à peine si l'on peut citer une demi-douzaine d'exemples : les gens qui viennent quelquefois d'assez loin, après le coucher du soleil, à la *Foun Saint-Cial* pour y puiser de l'eau réputée efficace contre les fièvres et aussi pour apaiser « les saints qui vous en veulent » y allument des cierges [5]. On en fait aussi brûler, pour la délivrance des femmes en couches, à la fontaine de Granfort à La Châtre [6]. Avant de boire à la fontaine de Saint-Ujane à Morieux (Côtes-du-Nord) les pèlerins atteints de migraine allument sur la margelle de petites bougies taillées dans le cordon de cire qui leur a entouré la tête [7]. Les paysans qui viennent de cinq à six lieues à la ronde jeter des doubles dans la fontaine de Saint-Martin à Martigné-Briant,

1. Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 162.
2. L. de Nussac, l. c., p. 19.
3. Rossignol, in *Congrès arch. d'Albi*, 1863, cité par le Dr Cabanès, in *Bull. général de thérapeutique*, avril 1904.
4. J.-B. Thiers. *Traité des Superstitions*, éd. 1679, p. 15, éd. 1741, t. II, p. 498 Grimm. *Teutonic Mythology*, t. I, p. 100-101, t. II, p. 583-584.
5. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 14, 18.
6. Ludovic Martinet. *Légendes du Berry*, p. 27.
7. Emile Hamonic, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 165.

avant d'en emporter des cruches pleines d'eau, allument des chandelles en l'honneur du saint[1]. Les bougies de cire jaune que l'on fait brûler en Basse-Bretagne aux pieds du saint dont la statuette occupe une niche pratiquée dans le mur de la fontaine[2] sont peut-être une christianisation de celles qu'on offrait jadis au génie de la source.

L'usage de suspendre des objets de diverses natures aux branches des arbres qui avoisinent les fontaines miraculeuses est très répandu ; ceux qui l'observent semblent parfois croire qu'il est nécessaire à la guérison de la maladie pour laquelle on fait le voyage. Vers 1818, ceux qui baignaient la partie de leur corps affectée de quelque incommodité dans la fontaine de Bétharram, avaient soin de déposer sur les ronces qui l'environnent, le linge qui leur avait servi, persuadés que sans cette formalité, le remède n'aurait produit aucun effet[3]. Les personnes qui souffrent de la fièvre accrochent ou font accrocher aux branches qui ombragent une fontaine de la commune de Saint-Aubin, des chapelets ou des médailles, pendant neuf jours consécutifs ; au bout de ce temps, on les détache, et l'on emporte une bouteille de l'eau de la source[4]. Le fiévreux qui se rendait à la fontaine de Saint-Pierre-ès-Liens, à Dosches (Aube), liait sa fièvre en attachant un brin d'osier aux poteaux qui supportent le toit de la fontaine ou aux saules d'alentour ; cette pratique avait peut-être été suggérée par l'épithète du saint auquel la source était dédiée. En même temps le malade commençait une neuvaine et buvait chaque jour, pendant sa durée, une gorgée d'eau[5]. Les pèlerins qui, pour la guérison des maux d'yeux, se sont lavés avec un linge trempé dans la fontaine de Saint-Laurent à Trousseauville, près de Dives-sur-Mer (Calvados) ne manquent pas de le déposer sur les branches d'un des arbres voisins[6].

Dans le Vexin, après avoir puisé l'eau des fontaines, et placé des ex-voto sur les membres souffrants, on suspend des vêtements de toutes sortes, des bracelets, etc, aux rameaux des arbres qui avoisinent la source[7].

A la Font Dolent, en Varennes-sous-Dun, les pèlerins plantaient dans la vase de petites croix faites avec des branches de coudrier ; les jeunes filles désireuses d'être épousées dans l'année en fichaient aussi sur le bord de la fontaine de Sainte-Radegonde, à Chissey en Morvan ; à celle

1. *Bull. historique de l'Anjou*, t. IV (1858), p. 165 à 301.
2. Alex. Bouet. *Breiz-Izel*, t. I, p. 74.
3. J. M. J. Deville. *Annales de la Bigorre*, p. 273-274.
4. Ludovic Martinet. *Légendes du Berry*, p. 27.
5. Louis Morin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 608, d'a. *Annuaire de l'Aube*, 1880.
6. A. Dauzat, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 382.
7. Léon Plancouard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 383.

de Notre-Dame à Changy, les blancs ou catholiques non concordataires, pratiquaient le même usage [1].

Dans les Ardennes, après le nettoyage des fontaines fait la veille de la Pentecôte par les jeunes filles, les garçons les décoraient le lendemain de fleurs et de branchages [2]. Jadis, à une époque que l'on n'indique pas, mais qui devait être voisine des beaux jours, les enfants portaient à une fontaine près de Quintin (Côtes-du-Nord) des bannières formées par des digitales pourprées enfilées sur des tiges de fougères [3].

Dans les Vosges, et particulièrement dans le canton de Schirmek, le premier jour de l'an et le premier mai, on ornait les fontaines d'un jeune sapin ou de tout autre arbre, auquel on suspendait des banderolles de papier de couleur et parfois de petits mannequins en plâtre, en carton ou en linge [4].

Certaines offrandes sont faites à des époques déterminées, correspondant à des fêtes populaires, et surtout à la période des étrennes, et elles ont, d'ordinaire, pour but d'attirer la chance sur le donateur, et peut-être de lui concilier la faveur du génie de la source. En Dauphiné, le premier qui allait à la fontaine le premier jour de l'an, laissait auprès des noisettes ou des pommes [5]. Au commencement du XVII[e] siècle, on faisait ce même jour, en Basse-Bretagne, une espèce de sacrifice aux fontaines publiques, chacun offrant un morceau de pain couvert de beurre à celle de son village [6]. Dans la Creuse, on y jetait un morceau de pain, graissé de beurre, du grain, des fruits [7]. Dans les Basses-Alpes, la mère de famille qui, la première, puisait de l'eau à la fontaine y plaçait sur une pierre, les prémices de son travail, soit du pain, du beurre, du fromage, qu'emportait celle qui venait ensuite, en les remplaçant par une offrande destinée à celle qui suivra [8]. En Limousin celui qui va, à minuit, déposer dans la fontaine du village une étrenne quelconque verra ses vaches prospérer plus que celles de ses voisins [9].

Dans le Morvan, la jeune fille qui a la bonne fortune de pouvoir orner, avant toute autre, le jour des Rogations, la statuette qui décore ordinairement les fontaines qui jadis étaient l'objet d'un culte païen, a les chances les plus sérieuses de se marier dans l'année [10].

1. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 45, 19, 18.
2. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 44.
3. Baron Dutaya. *Brocéliande*, p. 243.
4. Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 140.
5. Aug. Ferrand, in *Rev. des Trad. pop.*, t. X, p. 23.
6. *Vie de Michel Le Nobletz*, in *Rev. Celt.*, t. II, p. 485.
7. *Société des sciences etc. de la Creuse*, t. III, p. 367.
8. A. de Nore. *Coutumes*, p. 53.
9. Abbé M. M. Gorse. *Au bas pays de Limosin*, p. 227
10. D[r] Bogros. *A travers le Morvan*, p. 161, note.

Autrefois on allait le premier mai, de très grand matin, à la Bonne Fontaine, près de la Porte des Allemands à Metz, pour boire de l'eau et pour danser, et on portait à la boutonnière une branche de verveine [1]. En Morvan, on se réunissait à la même date auprès des fontaines et, en 1829, les jeunes filles de quelques villages des environs de Givet les nettoyaient le premier samedi de mai ou la veille de la Pentecôte [2].

Il existe à Moncoutant (Deux-Sèvres), une fontaine sous le vocable de saint Gervais, dont l'eau ne conserve son excellente qualité que si tous les ans on fait une invocation au saint. Elle a eu lieu très récemment ; la veille de la fête, une vingtaine de jeunes filles, âgées de moins de vingt ans, comme le veut la tradition, se sont rendues à la fontaine, l'ont fleurie, puis ont chanté en chœur la chanson de saint Gervais [3].

1. E. Auricoste de Lazarque, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 16.
2. Henry Volney, in *Rev. d'Ardennes*, avril 1901.
3. *Mémorial des Deux-Sèvres*, 22 juin 1901.

CHAPITRE III

LES PUITS

Le folk-lore des puits est bien modeste en comparaison de celui des fontaines : celles-ci ont été l'objet de plusieurs monographies importantes, et il n'est guère de livre traditionniste qui ne fournisse quelque utile contribution à l'étude des légendes, des superstitions et des observances en relation avec elles. Les puits ont beaucoup plus rarement attiré l'attention des chercheurs : dans aucun ouvrage ils n'occupent même un paragraphe entier ; les traits légendaires ou superstitieux qui s'y rattachent sont placés presque par hasard, et à titre accessoire, au milieu de faits d'un ordre différent. Frappé de cette dispersion, j'avais réuni dans un article de la *Revue des Traditions populaires* (t. XVI, p. 568-571), un certain nombre d'observations empruntées à divers auteurs, et je les avais groupées par affinités, dans l'espoir d'attirer l'attention de mes lecteurs, et de les engager à commencer des recherches autour d'eux sur ce sujet relativement neuf. A en juger par les communications qui me sont parvenues, la récolte a été bien peu fructueuse.

Si l'on compare les puits aux fontaines, on s'explique assez aisément la disproportion qui existe au point de vue folklorique entre ces deux catégories de réservoirs d'eaux. Alors que les sources vives sourdent naturellement, que la plupart semblent remonter à l'origine des choses, et que les autres se montrent à la suite d'interventions surnaturelles, les puits sont d'ordinaire assez récents, et nul n'ignore qu'ils ont été creusés par des hommes. Au lieu d'être, comme nombre de sources, dans des endroits isolés, sous l'ombrage des bois ou au flanc des montagnes, ils se trouvent dans des terrains plats et découverts, au milieu des habitations ou tout au moins dans leur voisinage, et ces diverses circonstances empêchent le mystère favorable à l'éclosion ou à la conservation des légendes.

§ 1. ORIGINE, HANTISES ET LÉGENDES

Chacun sait que les puits ne sont pas, comme les fontaines, un produit des forces de la nature ; mais le résultat de l'intervention laborieuse de l'homme, qui, après avoir percé la terre jusque dans ses entrailles pour y chercher de l'eau, a dû, pour prévenir les éboulements, consolider les parois du souterrain au moyen de maçonneries. Ces circonstances excluent toute possibilité de création pour ainsi dire spontanée, aussi bien que l'action miraculeuse de personnages puissants ou sacrés : tout au plus ceux-ci peuvent-ils, une fois le travail achevé, contribuer à amener dans le trou creusé par des procédés matériels, une eau abondante et limpide, et à l'y entretenir dans un état de fraîcheur et de pureté. C'est ainsi que saint Léonard, après avoir fait creuser un puits dans un endroit extrêmement sec, pour les besoins de son monastère, adressa à Dieu de ferventes prières, à la suite desquelles une eau excellente vint le remplir [1].

La baguette divinatoire, qui a été employée pour la découverte des filons métalliques, a servi encore plus souvent à déceler les eaux souterraines. Au milieu du XIXe siècle, on accordait, en plusieurs régions de la Normandie, le pouvoir de la faire tourner aux joueurs de la verge d'Aaron, que dans l'Orne on appelait simplement vergette. Ils avaient obtenu le droit de baguette au moment de leur naissance, et si, tenant à la main une branche tendre de coudrier, ils venaient à passer sur une eau recouverte d'une couche de terre, elle tournait fortement, et ils pouvaient reconnaître la force de la nappe à ses mouvements plus ou moins précipités [2]. En Lauraguais, on se sert d'une fourche en bois de figuier que l'on tient à la main, si elle se lève, c'est signe qu'il y a de l'eau ; on suspend aussi une montre par sa chaîne que l'on tient à la main ; si la montre se met à tourner, c'est qu'au dessous se trouve de l'eau [3].

Les traditions qui s'attachent aux puits lorsque creusés, maçonnés et pourvus d'eau, ils sont pour ainsi dire devenus des fontaines, rappellent dans leurs grandes lignes, celles des sources naturelles qui coulent depuis un temps immémorial ou qui se sont montrées dans des circonstances miraculeuses. C'est ainsi que les personnages qui y ont leur résidence ou qui se font voir dans leur voisinage immédiat, ressemblent, avec plus de prosaïsme, à ceux des fontaines.

Les fées qui président si souvent aux eaux fraîches et limpides des

1. Jacques de Voragine. *Légende dorée*, t. II, p. 190.
2. *Annuaire de la Manche*, 1832, p. 221.
3. P. Fagot. *Le Folk-Lore du Lauraguais*, p. 320.

sources vives, sont assez rarement en relation avec les puits; les récits, peu nombreux, qui mentionnent leur présence dans leur intérieur ou sur leur bord, se bornent à un énoncé succinct, assez vague, et d'un intérêt médiocre. Une poësie languedocienne antérieure au milieu du XIVe siècle constatait une croyance relative au Grand Puits de Carcassonne, au fond duquel existaient, disait-on encore à une époque plus récente, des grottes merveilleuses où des fées avaient établi leur séjour[1]. Dans plusieurs puits des Côtes-du-Nord, il y a, au-dessous de l'eau, une chambre à la fée, où se cachent les bonnes dames, en attendant qu'elles puissent revenir sur la terre; un puits octogone à l'intérieur, dans la cour d'un château voisin de Dinan, a cette forme, disent les gens du pays, parce que c'est celle de la chambre de la fée qui s'y trouve et qui en sort quelquefois[2]. D'après une ancienne légende du Roussillon, pendant quelques nuits, les fées venaient laver leur linge et se livrer à des ébats désordonnés au Puits des Fées, *El Pou de las Donas Encantadas*. On entendait leurs cris et les bruyants éclats de rire qu'elles poussaient en frappant leur battoir en cadence. Alors chacun se signait et fuyait éperdu. Pourtant on savait que celui qui, bravant leur fureur, serait parvenu à leur dérober une seule pièce du linge qu'elles venaient de laver et d'étendre, deviendrait aussitôt riche et heureux entre tous; un seul osa le faire, dans une nuit de désespoir: il devint le plus riche du pays et transmit sa fortune à ses descendants[3]. Non loin de Bord Saint-Georges, à deux lieues de Chambon, on respecte encore les débris d'un vieux puits qu'on appelle le Puits des fées ou fades[4]. Les voisins du puits énorme de Salmaise croient qu'il est habité par Mélusine[5]; dans l'Yonne, on revoit encore de temps en temps, sous son apparence de demi-femme demi-serpent, la Mélusine de Maulne, qui s'y précipita lorsque son mari l'eut aperçue sous cette figure qu'elle prenait un certain jour de l'année[6].

A Arcy-sur-Cure (Yonne), on connaissait le Puits de la Dame, à Saint-Moré, le Puits à la Dame, qui étaient vraisemblablement hantés autrefois, peut-être par des personnages de l'autre monde[7]. Dans la Charente-Inférieure, on disait naguère encore que, pendant les nuits, surtout lorsqu'elles sont orageuses, des dames blanches visitaient le

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 220.
2. Comm. de Mme Lucie de V.-H. Ainsi qu'on le verra plus loin, ces « chambres » jouent un certain rôle dans les contes.
3. Ludovic Martinet. *Banyuls-sur-Mer*. Paris, 1883, in-18, p. 34.
4. Collin de Plancy. *Dictionnaire infernal*, t. III, p. 29.
5. Clément-Janin. *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 50.
6. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 88.
7. C. Moiset. l. c., p. 97.

Puits des Mazureaux, creusé non loin de sépultures celtiques, et formaient des rondes autour de son orifice [1].

Des âmes en peine sont assez fréquemment associées aux puits : une ombre blanche se penche parfois au-dessus de celui du château de Montafilant, près de Corseul. On croit qu'elle y descend, car on assure que peu après, l'on entend compter des pièces d'or. Cette ombre est celle d'une dame de la maison de Dinan, que son écuyer vendit pour une somme d'argent, et elle vient réclamer à ce serviteur infidèle le prix qu'il a reçu pour sa trahison [2].

Suivant une légende qui semble avoir été recueillie à Saint-Guen (Côtes-du-Nord) vers la limite des deux langues, les fermières qui ont mis de l'eau dans leur lait, sont condamnées après leur mort, à venir tirer l'eau des puits [3] ; on raconte à Colmar qu'une laitière, coupable de la même fraude, revient quelquefois à un puits de la rue des Augustins, avec un seau qu'elle essaie d'y remplir [4].

Le fond des puits ou des citernes est parfois une sorte de purgatoire temporaire, comme au reste quelques autres excavations qui sont naturelles. On a vu, t. I, p. 420, qu'une fille était condamnée à expier ses péchés dans un trou qui donnait accès dans l'enfer, et qu'elle recevait sur sa tête les pierres qu'on y jetait. Une légende de Basse-Bretagne parle d'une âme en peine qui faisait pénitence dans une citerne ; une servante, pour amuser un enfant, y ayant lancé des cailloux, ceux-ci furent, quelques instants après, rejetés avec violence sur les murs et dans les fenêtres de la maison. Le soir, une vieille femme toute trempée, vient à l'endroit où était la servante, et lui demande de lui permettre de se réchauffer ; elle y revient une seconde nuit ; à la troisième apparition, la servante, par le conseil du recteur, lui demande pourquoi ses vêtement étaient si humides ; alors la morte lui apprend que, depuis cinquante ans, elle faisait pénitence dans la citerne, et qu'elle ne pouvait en sortir qu'à la condition d'avoir dans la main une pierre de secours lancée par un vivant [5]. Le Grand Puits de Carcassonne est la demeure du Curé Maudit. Lorsque sonne la messe de minuit, à Noël, il veut sortir du cachot où il est enfermé pour n'avoir pas dit les messes dont il a reçu le prix durant sa vie. Certaines personnes affirment avoir entendu ses gémissements [6].

1. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 116.
2. Paul Sébillot. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*,, t. II, p. 73.
3. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 83.
4. Auguste Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 66.
5. A. Le Braz. *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, t. II, p. 177-182.
6. Gaston Jourdanne. *Contribution au F.-L. de l'Aude*, p. 221. Vers 1880, le gardien qui faisait visiter le château de Clisson (Loire-Inférieure), disait que toutes les

Les lutins sont rarement en rapport avec les puits : on raconte cependant aux environs de Paimpol, qu'une servante qui prétendait ne pas croire à leurs apparitions, vit un nain assis dans un trou pratiqué près de la margelle, pour mettre le seau ; il avait la spécialité de répéter tout ce qu'on lui disait. La servante lui ayant dit : « Je parie que tu ne viendras pas ici demain soir, ou bien tu te chaufferas, » il répéta ces mots. Le lendemain elle mit dans le feu le caillou qui se trouvait dans le trou du puits, et quand il fut bien chaud, elle alla l'y reporter. Le lutin vint s'asseoir dessus et se brûla cruellement[1].

D'autres puits ont des hantises dont il est assez malaisé de déterminer la nature. Dans celui qui, taillé à une immense profondeur, se trouve, dit-on, parmi les ruines de Château-Vieux, on entend parfois au milieu du silence de la nuit, les malins esprits qui s'y sont réfugiés après la destruction de la forteresse et qui font de vains efforts pour se dégager des décombres sous lesquels ils sont emprisonnés[2]. Dans une des pièces d'une maison de Vitré, inhabitée depuis un temps immémorial, est un puits d'où sort, chaque soir, un démon qui a terrifié tous ceux qui ont essayé d'y passer la nuit, et qui a fait donner à l'habitation le nom de Maison du Diable[3].

Le puits du château de Carnoet est gardé par un énorme dragon lançant des flammes par la gueule et de l'eau par la queue ; le téméraire qui y pénétrerait serait sur le champ dévoré par le monstre[4].

Au fond de la citerne desséchée d'un château de Basse-Bretagne est un objet d'une blancheur éblouissante qui change constamment de place. Un jour, dit-on, on y trouva le squelette d'un enfant, et l'on saisit un animal blanc dont les yeux avaient un éclat extraordinaire[5].

Une anguille prise jadis dans la rivière de la Seugne était si belle que les habitants de Pons résolurent de la conserver ; ils lui mirent une sonnette au cou et la descendirent dans l'énorme puits creusé dans l'intérieur du château. De temps à autre, les Pontois allaient prêter l'oreille à l'orifice du puits pour constater la présence de l'anguille ; mais elle ne se faisait entendre que la veille des grands malheurs[6].

Les puits servent souvent de repaire à des serpents fantastiques ; celui qui est bien connu dans l'est sous le nom de Vouivre, se tient

nuits des plaintes sortaient d'un puits qui, pendant la Terreur, avait été comblé avec des cadavres royalistes, et qu'on les entendrait tant qu'il y resterait un atome d'ossement (Com. de Mme Lucie de V. H.).

1. Paul Sébillot. *Légendes du pays de Paimpol*. Paris, 1894, in-8°, p. 7.
2. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 156.
3. A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 322.
4. Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 191.
5. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 8-9.
6. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire*, p. 125.

parfois dans ceux de la Franche-Comté[1]. L'un de ces dragons ailés habitait au milieu des ruines du château de Vernon, dans la Côte-d'Or, un puits aujourd'hui rempli par les décombres. Une femme du pays, venue pour cueillir de l'herbe dans la cour de ce château, le jour de la Fête-Dieu, avait apporté son enfant et l'avait déposé sur la terre. Mais elle avait à peine commencé son ouvrage qu'elle vit briller sur la pelouse une grande quantité de pièces d'argent; elle s'empressa de les ramasser et d'en remplir son tablier. De retour à la maison elle se débarrassa de son argent et s'aperçut qu'elle avait oublié son enfant ; elle retourna le chercher, mais il avait disparu. Elle alla alors consulter le curé de Laroche-en-Breil, qui connut bien que c'était la Vouivre qui avait enlevé l'enfant; il dit alors à la mère de conserver exactement l'argent et surtout de ne pas y toucher, pour le rapporter l'année suivante, le même jour et à la même heure, et qu'alors la Vouivre lui rendrait son nourrisson. Elle fit exactement ce que lui avait conseillé le curé, et elle retrouva son enfant bien portant et grandi, assis à la même place où elle l'avait déposé l'année précédente[2].

Pendant longtemps on a attribué les exhalaisons méphitiques qui s'échappent des puits, ou celles qui asphyxient ceux qui y descendent, à la puissance fascinatrice d'un serpent que l'on appelait basilic. Les histoires locales nous ont conservé le récit de plusieurs de ses méfaits. A Marseille trois puisatiers étant descendus pour curer le grand puits situé près de la Major, tombèrent comme foudroyés ; on suspendit les travaux, et les Marseillais ayant voulu connaître la cause de ces accidents, on leur apprit qu'ils étaient dûs à un serpent redoutable et monstrueux, qui vivait au fond, et dont le regard seul était mortel pour les hommes[3]. Au XVIIe siècle, on croyait encore au pouvoir de cette bête malfaisante : une description de Dinan, écrite en 1635, parle d'un grand puits dans lequel, environ cent années auparavant « il se trouva un basilic qui, par son effet, tua un grand nombre de personnes[4] ».

Ordinairement ce reptile, ainsi que ses congénères surnaturels, cause la mort de ceux qu'il voit le premier ; mais il crève s'il est tout d'abord aperçu par un homme. Plusieurs légendes racontent comment des gens avisés firent périr par ruse quelques-uns de ces serpents. En Gascogne, l'eau d'un puits, jusque-là claire et limpide, étant devenue toute trouble, le propriétaire était sur le point de faire venir des ouvriers

1. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions populaires de la Franche-Comté*, p. 111.
2. H. Marlot, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 210.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. I, p. 253-254.
4. A. de la Borderie. *Documents sur l'histoire de Dinan*, in *Mosaïque bretonne*, p. 18. Vers 1860, quand j'étais élève du collège communal de Dinan, j'ai aussi entendu parler de cet évènement, auquel on attribuait des causes surnaturelles ; mais je ne me souviens plus s'il s'agissait du diable ou d'un serpent.

pour le curer, lorsque sa servante lui dit d'attendre quelques instants ; elle alla chercher un petit miroir et cria : « Maître, venez au puits ! » Elle tourna son miroir vers le soleil, dont la lumière rayonna jusqu'au fond ; le basilic leva la tête, le miroir lui montra son image et aussitôt il creva[1]. C'est par le même moyen qu'on se débarrassa, en Franche-Comté et en Auvergne, de basilics qui faisaient mourir tous ceux qui allaient puiser de l'eau dans certains puits. Dans ce dernier pays, on craint encore un diminutif du serpent si redouté au moyen âge : c'est un petit reptile, appelé le souffle, qui vit dans les puits et tue par son haleine l'homme qui s'en approche, s'il est le premier à le voir[2].

On a essayé d'écarter les enfants des puits et des citernes en leur racontant que des êtres mystérieux et redoutables y sont cachés. Dans le Doubs on leur faisait peur du Manau, que l'on ne décrit pas autrement, et qui demeurait au fond des citernes[3] ; en Haute-Alsace, le Hôgemann, l'homme au croc, tire au fond des puits les enfants imprudents[4] ; en Poitou une grande vieille remplissait le même rôle de Croquemitaine. Dans la Côte-d'Or on menaçait les enfants de la Mélusine du puits de Salmaise[5]. Le *Droug-Speret* ou *Aezraouant* de Basse-Bretagne est un démon méchant qui se loge dans les puits, comme aussi dans les étangs, et cherche à entraîner sous les eaux les femmes et les enfants en les attirant par l'apparence d'objets brillants[6]. A Quévert, près de Dinan, une vieille fée prend les yeux des enfants et les jette dans un vieux puits voisin du château du Boisriou : la nuit, on entend les gémissements des pauvres petits qui supplient « le puits » de leur rendre leurs yeux, sans lesquels ils ne pourraient entrer au Paradis[7].

Les exhalaisons lumineuses qui parfois s'échappent des puits semblent être l'objet de peu de croyances légendaires : celle qui suit se rattache probablement à une manifestation de ce petit phénomène. Dans la cour du château de Prémorvan à Pluduno (Côtes-du-Nord), on voit quelquefois paraître, près d'un puits ancien, un cierge qui brûle, la lumière tournée vers le sol. Quand il s'éteint, on peut être sûr qu'il y aura, dans les douze heures, un mort dans le village voisin[8].

En raison de leur forme ronde qui constitue une sorte de pavillon,

1. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 333-334.
2. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 614 ; Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 551.
3. Tissot. *Patois des Fourgs.*
4. *Mélusine*, t. III, col. 545.
5. Clément-Janin. *Traditions de la Côte-d'Or*, p. 50.
6. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 54.
7. Comm. de Mme Lucie de V. H.
8. Lucie de V.-H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 545.

les puits recueillent des sons qui parfois proviennent de loin, et ceux qui se penchent sur leur ouverture peuvent entendre des sonorités qu'ils ne perçoivent plus dès qu'ils ont quitté ces bords. Il n'est pas surprenant de rencontrer, localisée dans leurs profondeurs, la légende des cloches englouties, qui est commune aux eaux de toute nature, et qui a suggéré, par besoin d'explication, tant de récits merveilleux. Ceux qui s'attachent aux puits sont d'ordinaire assez courts, et se rapprochent de ceux qui suivent. Une cloche d'argent qui ornait autrefois l'église seigneuriale se trouve dans le puits, aujourd'hui comblé, du château de Rougemont, où elle fut jetée lors d'une guerre qui ravageait le pays. La même légende existe à Sermange (Jura)[1]. A Esset, on montre l'emplacement d'un puits, dont on distingue difficilement l'orifice, au fond duquel gît la cloche de l'église[2]. On allait autrefois entendre à la bouche du puits du château de Ravel, dans l'Aude, à Noël, un carillon produit par des cloches enterrées là depuis un temps immémorial [3]. Dans un jardin, près de la ferme de Montchevrin, commune de Pouzy (Allier), qui a peut-être remplacé un château, est un puits très ancien et fort profond. Si l'on y descendait on verrait — un peu au-dessus du niveau de l'eau qui, paraît-il, est toujours agitée — dans la muraille, une porte de fer qui ferme l'entrée d'un souterrain se rendant au château de Pouzy et de là à celui de la Coudraie. La veille de toutes les grandes fêtes chrétiennes, à la tombée de la nuit, on entend des cloches qui carillonnent au fond. Et chaque fois qu'une guerre éclate quelque part en Europe, penché au-dessus de l'ouverture, on perçoit des roulements de tambours, des sonneries de clairons, des bruits de fusillades, des grondements de canons, des plaintes de blessés, des râles de mourants.

De nombreuses traditions parlent de trésors jetés dans les puits des anciens châteaux, lors des guerres féodales ou dans des moments d'extrême danger[4]. On raconte à Ploubalay (Côtes-du-Nord), qu'un seigneur ayant été vaincu fut jeté dans un puits qui existe encore dans les ruines du château de Rais; avec lui sont enfouies ses richesses,

1. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 373.
2. Ludovic Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 119.
3. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 130.
4. Il est certain qu'à diverses époques on a jeté dans les puits des objets de valeur que l'on voulait soustraire à l'avarice des vainqueurs ou aux outrages des persécuteurs des religions. C'est à cette dernière cause que sont dues plusieurs trouvailles faites dans le pays éduen, dont la plus curieuse peut-être remonte à l'an 1679 : au cours de travaux de construction du séminaire d'Autun, on découvrit dans un puits, comblé de temps immémorial, le médaillon de bronze d'une divinité, et des monnaies romaines (Joseph Déchelette, l'*Oppidum de Bibracte*. Paris-Autun, s. d., p. 43-44 ; cf. aussi J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 228, 339).

son argenterie et ses armes[1]. Ces mêmes objets, qui appartenaient au Ganne, le dernier maître de La Motte de la Lande Patry, gisent dans un puits, comblé depuis longtemps, qui doit exister au milieu des ruines du château[2]. Une porte au fond du puits de la Motte du Parc (Côtes-du-Nord), conduit à un souterrain où sont toutes les richesses et toutes les armes du baron de ce nom ; mais jusqu'ici personne n'a été assez hardi pour aller les chercher[3]. A Carrec on montra à Souvestre le puits mystérieux où un duc de Bretagne avait caché le berceau d'or de son fils[4]. Un seigneur de la Garenne près de Montauban de Bretagne, forcé de fuir de ce château après l'assassinat d'un prêtre, cacha dans un puits, aujourd'hui presque invisible, le veau d'or qu'il adorait[5].

Ces trésors, même quand on peut les découvrir, ne sont pas faciles à prendre, parce qu'ils sont sous la surveillance d'esprits ou de monstres. Dans le puits du château de Nidor, une dame verte garde ceux qui y sont enfouis; sa bouche est pleine de feu et elle empêche toute personne d'approcher. La grande citerne qui existe encore sous les ruines du château de Vaugrenans, contient un trésor sur lequel veille un animal redoutable. Trois garçons de Pagny ayant été y faire des fouilles, leur lanterne s'éteignit à peu près vers minuit, renversée par un animal qui s'attira de dessous les décombres ; il les chargea tous trois sur son dos velu, et les emporta dans les airs. Il alla déposer le premier au-dessus du Mont-Poupet, il porta le second au milieu de la forêt de Chaux, et le troisième dans les fossés du château de Vadans. Une légende analogue s'attachait à la citerne à trésors du château d'Oliferne : l'animal fantastique était un mouton noir qui emporta sur son dos les trois amis, venus au château une nuit de Noël, au lieu d'assister à la messe[6].

A Montafilant (Côtes-du-Nord) le trésor, sous la garde de deux dragons, se trouve dans un appartement souterrain que recouvrent les eaux du puits[7] ; on a essayé à plusieurs reprises de vider la citerne du château de Bagneux qui contient toute la vaisselle d'or et d'argent qui y fut jetée quand il fut pris par le duc de Bourgogne, mais tout le travail fait le jour était détruit par de méchants esprits[8].

Quelques-unes des légendes des puits sont malaisées à classer par

1. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. II, p. 102.
2. Galeron, in *Soc. des Antiquaires de Normandie*, 1829, p. 177.
3. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. II, p. 73.
4. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. I, p. 69.
5. L. de Villers, in *Rev. des Trad.* t. XII, p. 362.
6. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 413; *Trad. de la Haute-Saône*, p. 462, 284.
7. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. II, p. 73.
8. Lucien Coutant, in *Petit Courrier de Bar-sur-Seine*, 5 Mars 1852.

affinités de sujets, parce qu'elles appartiennent à des ordres d'idées qui n'ont guère de rapport. Le puits de la cathédrale de Chartres fut jadis le théâtre d'un miracle ; il était situé dans la crypte, et l'on y avait jeté, lors de la dernière persécution païenne, les corps des chrétiens martyrisés. A une époque très postérieure, pendant qu'on faisait la procession dans la crypte, un enfant de chœur tomba dans ce puits et il fut impossible de retrouver son corps. Mais l'année suivante, lors de la même procession, on fut tout étonné de le revoir, vêtu de son aube, qui n'était point mouillée, et tenant son cierge à la main. Il déclara qu'au moment de sa chute, une belle dame vêtue de blanc, l'avait reçu dans ses bras, l'avait soigné pendant toute l'année et l'avait ensuite remis à sa place [1].

Les puissances infernales sont parfois en relation avec les puits ; au XVIIe siècle, on en montrait un à Marseille, situé dans le cloître, où suivant la tradition, le diable qui, en prenant la forme d'un cuisinier, servit la Madeleine lorsqu'elle demeurait en ce lieu, fut étouffé [2].

On racontait à Tulle, qu'une jeune fille de la ville ayant confessé au père Bridaine qu'elle avait jeté dans un puits les cadavres de ses enfants, il lui enjoignit d'aller faire trois prières sur le puits, en lui promettant de l'accompagner de loin. La première fois, elle entendit un grand bruit, comme des miaulements ; la seconde, comme des cris d'enfants qu'on égorge. Elle voulut s'enfuir ; le prêtre la prit par la main et s'agenouilla près d'elle. Ils avaient à peine commencé leur prière, quand, dans une lueur intense d'où s'échappait une forte odeur de soufre, le diable apparut. Le père Bridaine s'écria : « L'âme à Dieu, le corps à moi, la tête au diable ! » Et subitement la mère meurtrière de ses enfants fut décapitée, tandis que la vision s'évanouissait et que le cadavre sans tête de la femme restait aux mains du prédicateur atterré [3].

Suivant une des nombreuses traditions qui s'attachent au Grand Puits de la Cité de Carcassonne, Satan aurait précipité dans ses profondeurs sept archers qui avaient médit des apôtres et du bienheureux saint Gimer. Étant en liesse dans les rues pendant la nuit, ils rencontrèrent un âne couvert d'une riche housse. Ils s'en emparèrent et, l'un après l'autre, montèrent sur son dos. L'animal semblait grandir à mesure qu'ils prenaient place, de telle façon qu'ils purent s'asseoir tous. Alors la belle housse se changea en un drap funéraire, et l'étrange monture reprit sa course. Après une station au cimetière, où les tombes se soulevèrent, laissant passage aux trépassés qui

1. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 248.
2. Jodocus Sincerus. *Itinerarium Galliæ*, p. 221.
3. Jean Dutrech, in *Lemouzi*, octobre 1895.

entonnèrent un chant funèbre, l'âne monstreux (c'était Satan en personne), se présenta sur la Place du Grand Puits et se jeta dans les profondeurs du gouffre avec les sept archers[1].

§ 2. CROYANCES, SINGULARITÉS ET OBSERVANCES

De même que les fontaines, les puits ont horreur de la souillure : à Saint-Marins (Gironde), il est défendu aux femmes qui relèvent de couches d'aller y puiser de l'eau avant leurs relevailles, car elle serait changée en sang[2], en Saintonge, elle deviendrait trouble et tarirait ensuite[3].

L'eau des puits, comme celle des sources vives, peut être maléficiée, et pour cette raison causer la mort ou la maladie de ceux qui la boivent. En Vendée, celle du puits d'un marchand de chevaux avait été ensorcelée ; heureusement un mendiant indiqua à sa femme, un jour qu'il était à la foire, le moyen de rendre à l'eau sa pureté première. Il consistait à prendre quelques crins de la queue d'un animal nouvellement acheté, à les faire griller avec une poignée de sel sur la pelle du foyer chauffée au rouge, et à jeter la cendre dans le puits. Il fallait de plus arracher « la bouillée de *rue* » qui touchait à la maçonnerie, sous laquelle avait été mis quelque chose[4].

Comme les fontaines, mais plus rarement, les puits sont recouverts de constructions qui parfois constituent de véritables petits monuments ; il y en a plusieurs dans le sud du Finistère que l'on cite pour leurs proportions et l'élégance de la coupole en pierre qui les surmonte. Le puits Sainte-Jule, près de Troyes, qui était miraculeux et se trouvait au lieu où fut décapité cette vierge, était orné d'une arcade de pierre en forme de chapelle, et au frontispice était l'image de la sainte ; il y avait aussi une chapelle auprès[5].

Au cap Sizun, où la lune passe pour jeter, après le coucher du soleil, un venin dans l'eau, afin de préserver les puits de cette mauvaise influence, on les recouvre d'un toit en pointe, surmonté d'un gros galet rond, ou d'une croix en pierre, appelée *an ado punç*, l'aiguille du puits[6]. Dans le pays de Quimper, la couverture qui a la forme triangulaire de celle des maisons, est supportée par des piliers, comme dans

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 220, d'après le *Journal de l'Aude*, 24 janvier 1838. Ce récit se ressent du romantisme de l'époque.
2. C. de Mensignac. *Superstitions de la Gironde*, p. 11.
3. J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 25.
4. Jehan de la Chesnaye. *Contes du Bocage vendéen*, p. 30-31.
5. Nicolas Desguerrois. *Saincteté chrestienne : sous l'an 275*. Troyes, 1637.
6. H. Le Carguet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 586.

les environs de Baud (Morbihan), où ils sont parfois ornés de têtes ou de personnages ; des Saints-Sacrements sculptés en relief se voient, non sur la face des supports, mais sur leurs côtés extérieurs : la tige de la cigogne à l'aide de laquelle on remonte le seau, passe dans un trou creusé à l'endroit où, dans l'ostensoir, se trouve l'hostie ; un Christ en croix, une Vierge ou un saint en demi-bosse ornent quelquefois la bande de pierre qui surmonte les piliers [1]. On rencontre en Provence, et en particulier aux environs de Grasse, des puits rustiques d'une ornementation très intéressante [2].

La plupart des puits des environs de Carnac sont surmontés d'édicules en pierre, ornés parfois de sculptures grossières ; presque tous portent des croix [3]. Ceux du pays de Baugé (Maine-et-Loire) ont souvent « une chapelle » qui abrite leurs eaux ; mais on n'y voit pas de statuettes [4]. Une petite Bonne Vierge, ordinairement en faïence de Locmaria (Quimper) occupe une niche ménagée dans la paroi de plusieurs anciens puits de la région du Cap Sizun [5] ; quelquefois ceux de la Haute-Bretagne présentent la même particularité : la statuette provient de la fabrique de Rennes. Ces effigies pouvaient sans doute, comme en Limousin, faire sentir leur colère aux mécréants [6].

Les eaux des puits sont l'objet de cérémonies chrétiennes, qui semblent avoir pour but, sinon d'empêcher un ancien culte, du moins de le rattacher à la religion actuelle. Il serait intéressant de les relever, ce qu'on a fait si rarement jusqu'ici que l'on ne peut guère citer que les exemples qui suivent, provenant tous d'une seule région. A Verfeil-sur-Seye, le jour de la Pentecôte, avant la célébration de la grand'-messe, le clergé, suivi processionnellement des fidèles, se rend à un puits public, et au chant du *Veni Creator*, l'officiant bénit selon le rite liturgique, le sel qu'il répand dans l'eau en forme de croix avec la formule : *Commixtio salis et aquæ*. Aussitôt, et tandis que la procession reprend le chemin de l'église, le célébrant puise de cette eau nouvellement bénie. Avant le chant de la messe solennelle qui clôture les exercices des fêtes du pèlerinage (avril-juin) du sanctuaire de Saint-Eutrope à Verfeil, les prêtres bénissent le puits de Sainte-Eustelle, situé dans l'intérieur de la chapelle. Dès ce moment, les pèlerins sont autorisés soit à boire, soit à emporter de cette eau pour en répandre sur les terres et les fruits, comme aussi pour en faire des lotions [7].

1. Com. de M. Joseph Jan.
2. Com. de M. d'Ault Du Mesnil.
3. Comm. de M. Z. Le Rouzic.
4. Comm. de M. Fraysse.
5. Comm. de M. Jos. Le Carguet.
6. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.
7. Abbé C. Daux. *Croyances du Montalbanais*, p. 8-9.

On sait que de nombreuses processions se rendent près des fontaines ou des rivières, pour demander une humidité bienfaisante, ou la provoquer au moyen de divers actes. Il est vraisemblable que dans les pays où les fontaines sont rares, les puits ont été l'objet d'observances analogues ; toutefois, je n'ai jusqu'ici relevé que les suivantes : Au XVIIIe siècle les habitants du Narbonnais venaient en pèlerinage, lors de sécheresses persistantes, près d'un puits des environs. On y apportait la tête de saint Sigismond, et dès que le chef du saint était approché du puits, selon les uns, ou même jeté dedans, selon d'autres, une pluie abondante venait ramener la fertilité dans la région [1].

L'église de Champrond, à quelques lieues de Chartres, possède un puits, placé dans le chœur, et dont une planche couvre l'orifice. Au fond se tient, dit-on, en permanence le bon saint Sauveur, comme à Saint-Denis du Puits, mais on ne sait au juste si c'est le saint lui-même ou sa statue. Lorsqu'une paroisse désire de la pluie, elle vient en procession à l'église de Champrond ; on soulève le couvercle, on trempe six fois dans l'eau du puits le bout de la bannière, et l'on attend avec confiance le résultat de cette opération [2]. On se rendait en temps de sécheresse, au Puits de Saint-Marcel, dans l'église paroissiale de ce nom, mais on ne décrit pas le cérémonial usité [3].

Le manque de respect pour la statue qui est dans la paroi du puits Sent-Estefe de Vieljo, cause des coups de grêle terribles [4].

L'eau des puits ne semble pas exercer sur l'amour et le mariage une action aussi grande que celle des fontaines. Cependant on racontait que l'eau d'un puits situé dans la forêt de Fontainebleau donnait aux amants la constance et aux époux la fécondité. Le serment par le puits du Cornier, un peu d'eau bue à deux dans la même tasse, constituaient un engagement irrévocable pour les fiancés. Lorsqu'après un an de mariage, les époux n'avaient pas d'enfants, ils sortaient de chez eux, par une nuit bien sombre, en ayant soin de n'être vus ni entendus de personne, car autrement la visite aurait été inefficace. Ils traversaient la forêt sans parler, la femme portant une cruche et le mari une corde de crin pendue au cou. Le mari attachait la cruche avec sa corde, et lorsqu'elle avait été remplie, la femme allait la vider dans une auge où venaient boire les bêtes fauves de la forêt. Elle renouvelait le voyage jusqu'à ce que l'auge fût pleine, et il fallait qu'elle eût fini avant que le

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 207.
2. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 98-99.
3. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 38.
4. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 11.

premier rayon du soleil eût frappé la Pierre blanche, au sommet du Mont-Aigu [1].

Les pèlerins emportent dans des fioles, et même dans des barils, l'eau du puits dit Sainte-Gertrude qui existe dans la crypte de l'église collégiale de Nivelles, dans le Brabant wallon. Elle a entre autres privilèges, celui de préserver les voyageurs contre tout accident; aussi plusieurs personnes, en se mettant en route, ne manquent pas de s'en munir [2].

Un puits du nord de la Basse-Bretagne possède, en raison de circonstances légendaires, un pouvoir redoutable. C'est celui qui a été creusé par saint Modez dans l'île qui porte son nom; il passe pour être funeste à celui qui, étant coupable, se pencherait sur sa margelle. Le peuple raconte qu'un corsaire anglais, après avoir pillé les richesses de l'église, s'en retournait chargé de richesses, lorsqu'il pensa que les moines avaient pu cacher des objets précieux dans le puits. Il monta à cheval pour traverser la mer, et arrivé près du puits, il se pencha sur l'arçon de sa selle pour y regarder. Aussitôt il sortit une flamme qui le réduisit en cendres sur le dos de son cheval, qui n'eut aucun mal, et les marins entendirent en même temps sortir du fond de l'abime la voix courroucée du saint. De nos jours on ne ferait pas regarder au fond du puits un Breton qui aurait commis le moindre larcin, tant est grande la crainte du châtiment que saint Modez inflige à celui qui retient injustement le bien d'autrui [3].

Au XVII[e] siècle, l'eau d'un puits de Marseille avait une propriété singulière; lorsque les gens de mer en faisaient provision pour des voyages au long-cours, elle se corrompait quinze à vingt jours après qu'elle était sur mer, comme toutes les autres; mais huit à dix jours après, elle se remettait en son premier état, ne se corrompait plus, et était parfaitement bonne pour les sains et les malades [4].

Suivant une croyance beaucoup plus répandue autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui, on attribuait à plusieurs puits creusés à l'intérieur des églises les mêmes vertus guérissantes qu'aux fontaines. Ils étaient l'objet de pratiques qui présentent une grande analogie avec celles que l'on a relevées en si grand nombre près des sources merveilleuses. C'est ainsi que dans la Meuse, quelques-uns de ces puits ont été, jusqu'à une époque assez moderne, l'objet de consultations semblables à celles que l'on accomplit sur les eaux des fontaines. On venait

1. Adolphe Retté, in *La Meuse* (Liège), 3 sept. 1901, d'a. Charles Colinet. *Guide dans la forêt de Fontainebleau*.
2. Com. de M. O. Colson.
3. Elvire de Cerny. *Contes de Basse-Bretagne*, p. 17-18.
4. Jordan. *Voyages historiques*.

d'assez loin pour la guérison des malades au puits de Saint-Julien, dans l'église de Vaux-la-Petite. S'il s'agissait d'un enfant, on jetait une de ses chemises dans un baquet rempli de l'eau qui y avait été prise. Si elle s'enfonçait, l'enfant « ne tenait pas du saint » et il était inutile de demander sa guérison ; si elle surnageait, il tenait de saint Julien, qui lui rendrait la santé. On faisait alors sécher la chemise sans la tordre, puis on en revêtait le petit malade. On donnait une aumône à des femmes indigentes du pays, une offrande au tronc de saint Julien, et l'on comptait sur la guérison pour le neuvième jour. Cette pratique eut lieu jusqu'en 1865, où l'on ajusta une pierre sur l'orifice du puits. On jetait dans le bassin, au puits Saint-Vannes, dans l'antique chapelle de ce nom, près Herbeuville, une chemise de l'enfant atteint du catharre ; si elle surnageait, la guérison était assurée ; dans le cas contraire, c'était un signe de mort. Quand elle flottait, le point de la chemise qui avait été en contact avec la partie malade, restait sec, quoique l'on fît pour l'immerger. Ce pèlerinage a cessé en 1885 [1].

Comme les fontaines, plusieurs de ces puits doivent leur vertu à des épisodes de la légende dorée. Celui de Saint-Valérien à Tournus, dans la crypte de l'église de Saint-Philibert, où l'on allait en pèlerinage pour la guérison des fièvres, était devenu privilégié depuis que le saint décapité avait apporté sa tête auprès [2]. Le puits placé près de l'église de Saint-Pierre Saint-Baussange, guérissait de la fièvre, parce que le corps de saint Baussange y avait été jeté par les Vandales après son martyre [3]. On vient de très loin et en foule le 4 septembre, jour de la fête du saint, au Puits de Saint-Marcel, dans une chapelle de l'église paroissiale de ce nom, où le saint fut enterré jusqu'à la ceinture. Il est réputé pour la guérison des maux de tête, des névralgies et des douleurs. Après avoir assisté à la messe, les pèlerins boivent de l'eau du puits, et y trempent les linges destinés aux malades [4]. A Paris, le puits de Saint-Julien le Pauvre, celui de Saint-Germain, près de son tombeau, dans l'église Saint-Germain des Prés, étaient miraculeux [5]. Voici comment, dans la première moitié du XVII[e] siècle, un ancien historien de Paris décrivait ce dernier : Il est en la chappelle de sainct Germain, qui est au derrière du grand autel, en l'enclos du chœur, et à mesme intention iusqu'aujourd'huy, plusieurs febricitans en boivent de l'eau, de laquelle on baille aussi à boire aux enfans qui deviennent ethiques. Et afin que, selon le désir des malades, leffect de leur espérance s'en

1. L. Labourasse. *Anciens us., etc. de la Meuse*, p. 144, 145.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Saône-et-Loire*, p. 44.
3. Amédée Aufauvre. *Album pittoresque de l'Aube*, p. 67.
4. L. Lex, l. c., p. 38-39.
5. J.-A. Dulaure. *Histoire de Paris*, t. I, p. 67-68.

ensuive, le secretain y trempe la clef de sainct Germain et dit certaines oraisons à ceste fin [1].

A Saint-Lormel (Côtes-du-Nord), ceux qui ont les yeux malades se les lavent dans un puits qui porte le nom de saint Lunaire, patron de la paroisse, et est placé sous la chaire de l'ancienne église [2]. Il doit cette vertu à la bénédiction du saint ; le pèlerinage est encore très suivi, et nombre de personnes remplissent des bouteilles de cette eau merveilleuse [3]. A Chevremont, près Liège, les bonnes femmes, au retour de la visite au sanctuaire de Notre-Dame, trempent leur mouchoir dans un vieux puits creusé dans le roc, afin d'être préservées des ophtalmies [4].

Les populations du voisinage font de fréquentes visites à la chapelle de Saint-Guillaume en Sainte-Gemme, pour y puiser l'eau d'un puits qui s'y trouve devant l'autel même et qui jouit dans toute la contrée, d'une grande réputation d'efficacité [5]. A l'intérieur de la chapelle de Sainte-Geneviève, aux environs d'Epinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), est une sorte de puits d'où l'on tire, à l'aide d'un petit seau, l'eau miraculeuse qui, par l'effet d'un simple lavage, guérit les maladies les plus diverses. Ceux qui ont éprouvé son efficacité suspendent aux murs de la chapelle le vêtement qui recouvrait la partie du corps que l'eau a guérie [6].

Derrière l'église, à Saint-Denis-du-Puits, en Eure-et-Loir, les eaux d'un puits très profond, entièrement maçonné, et situé dans le cimetière, passent pour guérir les hommes et les chiens de la rage. Les miracles qui s'y opérèrent, par l'intercession de ce saint, motivèrent la construction de l'église actuelle. Les personnes qui viennent invoquer le saint doivent être à jeun ; elles amènent les bestiaux malades ou suspects, qui doivent aussi être à jeun et le prêtre asperge les animaux avec l'eau du puits [7]. Au commencement du XIXe siècle, on y conduisait avec dévotion les bêtes atteintes ou menacées de la rage. Le maître se faisait dire un évangile à l'église, puis il trempait un morceau de pain dans l'eau, et le donnait à manger à l'animal [8].

Quelquefois on attribuait le pouvoir thérapeutique aux eaux de puits qui n'étaient ni dans une église, ni dans le voisinage immédiat d'un édifice sacré. Vers 1780, des vieillards octogénaires racontaient que, dans leur

1. Jacques du Breul. *Le Theatre des Antiquitez de Paris*, p. 260.
2. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée*, p. 37.
3. Comm. de Mme Lucie de V. H.
4. Comm. de M. O. Colson, qui suppose, probablement avec raison, que la dévotion à l'eau qui se fait maintenant au *retour* pouvait autrefois être accomplie avant la visite à l'église.
5. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 540.
6. Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 266.
7. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 279-280.
8. Vaugeois, in *Soc. des Antiquaires*, t. III, p. 370.

jeunesse, bon nombre de gens mordus par des animaux enragés, venaient à Gaël pour y trouver un remède au mal dont ils étaient menacés. Après avoir entendu la messe à l'église de la paroisse, ils allaient boire de l'eau qu'on tirait à un puits qui se trouvait vers l'angle de la motte de l'ancien château de Gaël. Ce puits était très profond, peu large et revêtu de grosses pierres à l'intérieur ; il a été bouché anciennement[1].

Les présents faits aux puits par les personnes qui viennent leur demander la santé sont peu communs ; jusqu'ici un seul a été relevé : le puits de Champsac guérit les maux d'estomac, en échange des morceaux de pain qu'on y jette comme ex-voto[2].

L'usage de jeter des pois dans les puits, avec l'intention de se débarrasser d'excroissances désagréables est extrêmement répandu ; je ne donnerai ici que les pratiques qui présentent quelque circonstance particulière. En Poitou le nombre des pois doit être égal à celui des verrues[3]. En Saintonge, en Touraine, il faut s'enfuir à toutes jambes pour ne pas entendre le bruit qu'ils font en tombant dans l'eau[4]. A Marseille, après avoir jeté le pois chiche qui avait touché le mal, on s'éloigne au plus vite, pour le même motif : le mal disparaît quand le pois est fondu ou pourri[5]. Dans les Ardennes, les verrues ainsi que les cors aux pieds, s'en vont avant la fin de la semaine, à la condition que l'on n'entende pas le bruit des pois[6]. En Haute-Bretagne, il faut les jeter, sans être vu de personne, et en fermant les yeux[7]. En Berry, c'était un vendredi à minuit, et sans témoin, qu'on lançait dans l'eau, successivement, après avoir récité chaque fois un *Pater*, sept pois qui, enveloppés dans un linge blanc, avaient été portés pendant seize jours sur la poitrine du patient[8]. En Laauraguais, on y lance, sans regarder, autant de grains de mil que l'on a d'excroissances et on s'en va à reculons[9].

Dans la Mayenne, probablement en raison d'une analogie de forme moins caractérisée que celle des pois, on frotte les verrues avec les

1. Félix Bellamy. *La forêt de Bréchéliant*, t. II, p. 328. Ce puits aurait succédé, dans la croyance des gens du pays, à une fontaine antique que le clergé aurait fait combler. (p. 327).
2. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 27.
3. B. Souché. *Croyances, etc.*, p. 19.
4. J.-N. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 161 ; Raphaël Blanchard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 742.
5. Régis de la Colombière. *Les cris de Marseille*, p. 271.
6. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 170.
7. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 343.
8. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. II, p. 297.
9. P. Fagot. *Le Folk-Lore du Lauraguais*, p. 328.

nœuds encore verts de la paille de seigle ; les débris sont jetés dans un puits, et, à mesure qu'ils pourrissent, elles disparaissent [1].

Comme les fontaines, les rivières et les eaux dormantes, quelques puits sont doués à certains moments de l'année de vertus curatives spéciales. A Bonneval (Eure-et-Loir), le premier seau d'eau tiré à l'instant du minuit qui commence le jour Saint-Jean guérit ou plus exactement guérissait de la fièvre [2]. Dans les Ardennes il fait passer les fièvres les plus malignes [3]. A Villeneuve-Saint-Georges, tous les habitants de la maison en boivent pour conjurer diverses maladies [4]. Dans la Beauce l'eau prise au puits ce même matin chasse les vers du fromage [5].

L'usage de faire des présents aux puits à des époques qui correspondent en général au commencement et au milieu de l'année a été relevée dans plusieurs pays de France. Au XVIIe siècle, J.-B. Thiers signalait parmi les superstitions anciennes, mais encore existantes, celle qui consiste à aller, le premier jour de l'an, au puits ou à la fontaine, et à lui offrir une pomme ou un bouquet, dans la pensée que l'eau est beaucoup meilleure et plus salutaire [6]. Des usages analogues sont encore courants en plusieurs contrées. Dans la Gironde, pour avoir de l'eau toute l'année, on y jette, le premier janvier, une pomme et un morceau de pain [7]. Dans de nombreux cantons du Périgord, où les fontaines sont rares et fort éloignées, les puits deviennent la seule ressource des habitants, et dès lors, un objet de vénération. Au solstice d'été, et au premier jour de l'an, la servante de la maison y jette un morceau de pain. Sensible à cette attention, le puits ne tarit pas, quelque grande que soit la sécheresse [8]. En Limousin, existe encore l'usage de faire dès l'aube, le 1er janvier, des étrennes aux puits, pour que leur niveau ne baisse pas dans l'année ; l'offrande consiste habituellement en un morceau de pain et un verre de vin [9]. En Wallonie, on jette une poignée de sel en tirant le premier seau d'eau et l'on dit : « Je vous souhaite une bonne année, à la grâce de Dieu [10]. »

En Touraine, on met dans le puits, pour l'empêcher de tarir, un

1. X. de la Perraudière, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 640.
2. Desgranges, in *Soc. des Antiquaires*, t. I, p. 235.
3. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 172.
4. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 122.
5. Félix Chapiseau. *Le Folk-Lore de la Beauce*, t. I, p. 297.
6. J.-B. Thiers. *Traité des superstitions*, t. II, p. 299.
7. C. de Mensignac. *Superstitions de la Gironde*, p. 128, 133.
8. W. de Taillefer. *Antiquités de Vésone*, t. I, p. 244. Dans le Tarn, les servantes y jetaient un morceau de pain le 1er jour de l'an (*Le Télégramme de Toulouse*, 10 février 1896).
9. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 13.
10. E. Monseur. *Le Folklore wallon*, p. 121.

tison du feu de la Saint Jean[1] ; dans la Gironde, les hommes y jettent de la braise à pleines pelles[2].

Jusqu'en 1840, les curés de Meyssac avaient l'habitude de lancer une poignée de sel dans le puits Saint-Georges, le jour de la fête du saint[3].

Des offrandes ont pour but de rendre l'eau plus saine : au XVI[e] siècle on était persuadé qu'elle devenait meilleure dans les puits où l'on jetait de petits poissons[4] ; en Basse-Bretagne, on y lance souvent la *Mœn sourous* afin de purifier l'eau. M. Lukis a vu un puits du Morbihan qui avait déjà reçu cinq de ces haches préhistoriques[5].

En Haute-Bretagne, les tisons de la bûche de Noël empêchent les reptiles d'aller dans les puits et assurent la bonne qualité de l'eau. Dans la Gironde, en Haute-Bretagne, ils l'améliorent[6] ; en Vendée, ils préservent de la fièvre les gens qui la boivent[7].

D'autres offrandes ont pour but exprès d'attirer la chance sur celui qui les fait, ou de lui concilier les bonnes grâces du génie qui réside sous les eaux profondes. Dans le pays messin, au premier coup de minuit, la veille du jour de l'an, on suspend des rubans et des œufs à la poutre-bascule des puits ; le garçon qui arrive le premier pour cette opération est sûr de se marier dans l'année[8]. En Touraine, celui qui vient le premier au puits le jour de l'an, est regardé comme devant être chanceux[9].

Au XVIII[e] siècle, Pierre Métayer, curé de Saint-Cyr en Talmondois, reprochait à ses ouailles d'aller porter au Bras-Rouge du puits de Fougeré, le pied gauche du cochon fraîchement tué[10].

Lors de nuits merveilleuses, l'eau des puits est l'objet des mêmes transformations miraculeuses que celles des fontaines et des rivières ; en Basse-Bretagne, au moment de la consécration, pendant la messe de minuit, elle se change en vin[11].

Aux pieds d'une statue de saint Taurin, est un puits dont l'eau s'élève quand elle baisse dans tous les puits des alentours, et cette propriété est regardée comme miraculeuse et due à ce saint, renommé pour faire pleuvoir[12].

1. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 479.
2. F. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 52.
3. L. de Nussac, l. c., p. 13.
4. Joubert. *Seconde partie des erreurs populaires*, 1600, p. 100-101.
5. E. Cartailhac. *L'âge de pierre*. Paris, 1876, p. 20.
6. Paul Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 218, 195 ; C. de Mensignac *Sup. de la Gironde*, p. 113.
7. Léo Desaivre. *Le Noyer et le Pommier*, p. 9.
8. E. Rolland. *Vocabulaire du patois du pays Messin*, p. 10.
9. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 294.
10. Léo Desaivre. *Le monde fantastique*, 1882, p. 15.
11. G. Le Calvez, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 535.
12. A. S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 277.

Dans le Loiret, on éprouve la bonté de l'eau des puits en y jetant des salamandres ; elle n'est bonne que si elle nourrit ces animaux [1].

On a relevé en Basse-Bretagne un acte de folk-lore juridique qui était en relation avec les puits. Celui qui prenait possession d'un domaine observait, comme symbole d'une tradition, l'usage de boire l'eau du puits. Il était constaté dans un acte de 1791, et dans les premières années du XIX[e] siècle, c'était la coutume non juridique de l'entrée en jouissance d'un fermier [2].

§ 3. LES PUITS DANS LES FACÉTIES ET DANS LES CONTES

Certains puits passaient pour être si profonds qu'ils touchaient à un monde souterrain, situé bien loin sous terre, où suivant diverses traditions du bord de la mer et de l'intérieur, vivent des fées. Cette idée se retrouve sous une forme facétieuse dans un recueil du XVI[e] siècle, qui localise l'aventure dans la forêt de Lyons en Normandie : Ainsi que le racontent les vieux peres de notre forest, il y a un puits dans les bois qui est estimé le plus profond d'icy illec. Un homme descendu pour le curer, trouva une pierre plate, fort large, couvrant la rondeur du puits, sur laquelle en piochant, frappa plusieurs foys de son pic. Au moyen de quoy se faisoit un espouvantable son, de sorte qu'il en fut le plus effrité du monde, et mesmes, quant à l'instant il entendit la voix d'une femme provenant de dessous cette pierre qui disoit ainsi, hau hay, ma commère Perrette, allons legerement cueillir nos drapeaux, voicy venir la pluye, car j'ay ouy le tonnerre [3]. Dans la partie française des Côtes-du-Nord, une petite légende présente un certain rapport avec le récit de Pierre d'Alcripe : Il y a bien des années, les gens de Plorec résolurent de creuser un puits ; les travaux furent vite menés et au bout de deux mois on était arrivé à une énorme profondeur, quand on entendit sortir des entrailles de la terre une voix formidable qui criait : « Assez fond ! » Les ouvriers effrayés remontèrent, et depuis tous ceux qui y sont descendus ont entendu la même voix mystérieuse. On suppose que c'est celle du Diable qui ne veut pas que l'on arrive jusqu'à sa « demeurance » [4].

Un petit conte du XVI[e] siècle montre qu'à cette époque certains puits étaient regardés, comme le sont encore maintenant des rivières et des fontaines, comme ayant de mystérieux conduits qui aboutissaient

1. E. Rolland. *Faune populaire*, t. III, p. 80.
2. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. I, p. 111-112, n.
3. Philippe d'Alcripe. *La Nouvelle fabrique des plus excellents traits de vérité*, p. 28-29.
4. Com. de M[me] Lucie de V. H.

loin de leur orifice : En nostre forest de Lyons en un petit hameau qui se nomme Goupilleres, où il y a un puits tout proche d'une Chapelle de saint Maturin ; un jour quelque chien barbet entra en la cour (où est enclos ledit puits) lequel vint à courir après une compagnie de Boures, lesquelles effrita si bien qu'une d'entre elles en volant alla tomber dans le dit puits. Les bonnes gens à qui elle appartenoit firent devaller un homme dedans pour la retirer, mais il ne la trouva plus, parce qu'aussi-tost qu'elle fut au fond, elle s'en alla à vau l'eauë entre deux terres tomber en la fontaine sainte Catherine en la vallée de Mortemer, où il y a distance de l'un à l'autre une bonne lieuë et demye. Quelques jours après, aucunes femmes dudit hameau vindrent laver leur buée à la rivière, pres ladite fontaine, là où elles trouvèrent ladite boure qu'elles recognurent fort bien [1]. Une tradition de Basse-Normandie prétend que le puits de l'Hyvet était l'orifice d'un souterrain, et qu'un canard jeté dans ses profondeurs reparut dans la Sée sous l'église de Lontes [2].

Les anciens constructeurs, surtout lorsque les puits étaient d'une grande profondeur, avaient ménagé un peu au-dessus du niveau habituel de l'eau, une sorte de chambre où pouvaient se tenir ceux qui y descendaient pour les curer lorsqu'on remontait les seaux pleins de la vase qu'ils en avait tirée.

J'ai plusieurs fois entendu parler, aux environs de Dinan, de ces sortes de retraites, auxquelles on accordait des dimensions considérables, que l'on regardait comme merveilleuses, qui parfois étaient le séjour de héros populaires ou formaient l'antichambre d'une sorte de monde souterrain. Elles figurent aussi dans des contes de cette région, dont elles semblent avoir suggéré certains épisodes. C'est ainsi que la petite Oudelette qui demeurait dans un puits, où elle ne se trouvait pas trop mal, ainsi qu'elle le dit au bon Dieu qui vient la visiter, habitait probablement une de ces excavations fabuleuses [4]. La petite Toute-Belle, précipitée par la domestique de sa mère qui l'avait fait se pencher sur la margelle, en disant qu'on voyait sur l'eau des choses extraordinaires, arrive, au lieu de se noyer, à une sorte de château habité par des dragons [3]. Francis, le héros d'un conte d'enfant, est obligé par son maître d'aller chercher dans un puits un couteau et des ciseaux d'or ; il y descend, et se retrouve dans une jolie chambre où son bon ange était couché sur un lit [5].

1. Philippe d'Alcripe. *La Nouvelle fabrique des plus excellents traits de vérité*, p. 46-47.
2. Le Héricher, in l'*Avranchin monumental et historique* (1845), t. I, p. 144.
3. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 343.
4. Paul Sébillot. *Contes des Landes et des Grèves*, p. 145.
5. Paul Sébillot. *Dix Contes de la Haute-Bretagne*, p. 13.

Dans un conte du Nivernais, une petite fille que sa méchante mère a envoyée veiller dehors, prit sa quenouille et son fuseau, ne sachant où aller ; en passant près du puits, elle se pencha sur la margelle, et fut bien surprise de voir au fond une grande clarté, et des demoiselles. Son fuseau lui échappa et tomba dans le puits. « A la garde de Dieu, dit-elle, je vais le suivre. » Elle arriva auprès des demoiselles, et l'une d'elles lui demanda de la « pouiller ». La petite fille s'exécuta de bonne grâce, et quand elle eut terminé sa besogne sans trouver aucun pou, la mère des demoiselles lui accorda comme don, qu'à chaque parole qu'elle prononcerait, il sortirait un écu de sa bouche [1].

Le petit Point-du-Jour que l'ogre veut dévorer, lui demande, sur le conseil d'un lézard compatissant, la permission de regarder son merveilleux puits ; l'ogre pose Point-du-Jour sur le bord, mais celui-ci s'y laisse tomber, et quand il est parvenu au fond, il se trouve dans un monde nouveau où il y avait des prairies, des montagnes et des villages [2].

Plusieurs contes parlent des aînés, jaloux de leur cadet, qui le jettent dans un puits [3] ou dans une citerne [4]. Suivant un récit basque la fontaine dont l'eau possède la vertu de conserver une éternelle jeunesse à ceux qui s'en lavent est placée au fond d'un puits et gardée par quatre dogues [5]. Dans un conte de Roquebrune (Alpes-Maritimes) le diable, parmi les trois tâches difficiles qu'il impose à un jeune homme venu à son palais, lui donne celle de retirer un anneau au fonds d'un puits. Il y parvient avec l'aide de la fille de son hôte qui, pour y réussir, se fait couper en morceaux et jeter dans le fond [6]. Un épisode analogue figure dans un conte wallon, où il s'agit de retrouver dans un puits de six mille mètres de profondeur la bague que la femme du diable y a perdue. Pour la retrouver, le jeune homme doit aussi tuer la fille, la couper en deux et jeter son buste dans le puits [7]. Une sorcière lance une boule d'argent dans un puits profond, puis elle dit au héros de la lui rapporter avant le soleil couché, et pour le dessécher elle lui donne une coquille de patelle [8]. Dans un conte de marins l'épreuve consiste à creuser un puits profond ; la fille du diable prête sa baguette au jeune homme dont elle est devenue amoureuse [9].

1. Achille Millien, in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 24-25.
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 209-210.
3. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 211 ; Léon Pineau. *Contes du Poitou*, p. 24.
4. W. Webster. *Basque Legends*, p. 186.
5. J.-F. Cerquand. *Légendes du pays basque*, t. IV, p. 95.
6. J.-B. Andrews. *Contes ligures*, p. 157.
7. Aug. Gittée et Lemoine. *Contes du pays wallon*, p. 10.
8. F.-M. Luzel. *Contes de la Basse-Bretagne*, t. II, p. 399.
9. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, 1892, p. 45.

L'ancien proverbe : Montrer la lune au puits[1], employé dans le sens : d'en faire accroire, est vraisemblablement fondé sur une allusion à un conte qui figure dans diverses versions du *Roman de Renart*, et que les écrivains qui l'ont mis en œuvre avaient probablement trouvé dans la tradition populaire : le renard amène le loup au bord d'un puits, et, lui montrant au fond l'image de la lune, lui fait accroire que c'est un fromage[2]. Cet épisode n'a été, de nos jours, rencontré qu'en Bas-Languedoc : le renard explique à sa dupe, qu'ayant vu la lune tremblante au fond du seau d'un puits de ferme, il l'a emportée. Il conduit le loup à ce puits qui était muni d'une corde et de deux seaux qui servaient à puiser de l'eau ; il propose à son compagnon d'aller se désaltérer ; il graisse la corde pour qu'elle ne fasse pas de bruit, puis il se place dans un des seaux, et dit au loup que quand il aura bu, il lui criera et qu'alors il se mettra dans le seau et viendra boire à son tour. Le loup bondit dans le seau, et y reste jusqu'au matin, où il est retiré par une jeune servante[3]. Dans un conte wallon, le Renard poursuivi par le Loup, saute vite dans le seau d'un puits ; le loup se place dans l'autre, et fait remonter le rusé compère[4]. Ce trait se retrouve aussi dans le *Roman de Renart*[5].

On raconte en Bresse qu'après avoir été joué de toutes façons par le renard, le loup voulut l'étrangler : le renard lui promit que s'il consentait à l'épargner, il lui ferait voir de belles demoiselles; il le mena au bord d'un grand puits et lui dit de regarder. Le renard cracha dans l'eau pour la faire bouger, en lui disant que les demoiselles allaient sortir de l'eau. Le loup s'étant approché, il le poussa dedans et le pauvre loup se noya[6].

1. Larivey. *Les Jaloux*, comédie (1579), acte IV, sc. 4.
2. L. Sudre. *Les sources du roman de Renart*, p. 232-233.
3. P. Redonnel, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 611-612.
4. Aug. Gittée et Jules Lemoine. *Contes du pays wallon*, p. 168.
5. L. Sudre, p. 231 et suiv., sur la lune qui se reflète, cf. *Folk-Lore de France*, t. I, p. 27.
6. Paul Sébillot. *Contes des provinces de France*, p. 323.

CHAPITRE IV

LES RIVIÈRES

§ 1. ORIGINE ET PARTICULARITÉS

Comme les rivières sortent très souvent de fontaines, il n'est pas surprenant de rencontrer peu de légendes qui leur assignent une origine distincte. Toutes celles recueillies jusqu'ici, et qui leur sont particulières, s'appliquent à des cours d'eau, en général de médiocre importance, et, suivant une conception qu'on retrouve en dehors de France, elles les font naître de liquides sécrétés ou versés par des personnages fabuleux. D'ordinaire ce sont des géants, et parmi eux Gargantua tient, comme d'habitude, le premier rang.

Il emploie fréquemment un procédé naturaliste qui figure plusieurs fois, sous une forme facétieuse, dans Rabelais, ou dans les écrits qui lui sont attribués, et dans les œuvres de ses imitateurs. Les *Grandes chroniques de Gargantua*, le plus ancien de ces ouvrages, rapportent que le héros s'étant purgé, « fut contraint de destacher la martingalle de ses chausses, et decliqua son povre broudier en telle manière et si merveilleuse impétuosité, qu'il fist une petite riviere (à Rouen) laquelle on appelle de present Robec ». Plusieurs passages du *Gargantua* et du *Pantagruel* parlent aussi de merveilleuses « compisseries » dont les plus caractéristiques sont celle des chiens de Paris lesquels firent couler « le ruisseau qui passe à Saint-Victor où Gobelin teint l'escarlate, » et l'allusion à la grand'jument de Gargantua « qui ne pissoit foys qu'elle ne fist une riviere plus grande que n'est le Rosne ou le Danouble[1]. » Il est vraisemblable que cette donnée est antérieure à Rabelais, et que, lorsqu'il la mit en œuvre, il se rappelait quelque récit populaire sur les bords de la Loire. Béroalde de Verville, qui habita la Touraine, avait pu y recueillir le conte dont voici, en abrégé, la seconde partie : un saint ayant octroyé à une dame, en récompense de son hospitalité, que la première besogne qu'elle ferait de la journée se

1. *Pantagruel*, l. II, c. 22, 28.

continuerait si bien qu'elle ne ferait autre œuvre de tout le jour, celle-ci, qui est très avare, se fait apporter tout le linge de la maison, pour le plier et le faire multiplier ; afin de ne pas être obligée de se déranger, elle va s'accroupir, pour uriner, dans un coin de sa cour, mais comme c'était la première action qu'elle faisait dans la journée, il lui fut impossible de l'interrompre, et jusqu'au soleil couchant, elle arrosa le sol si copieusement, qu'elle fit ce ruisseau qui passe au pied des Loges en Anjou[1]. Ce même épisode figure, avec des embellissements littéraires, dans un assez long récit localisé en Bourgogne, qui n'est peut-être qu'un *rifazimento* du *Moyen de parvenir* : la femme y est appelée commère Lasseine, et c'est elle qui donne son nom à la rivière de Seine[2].

Plusieurs légendes contemporaines, qui ne semblent pas avoir emprunté cet épisode à Rabelais, font remonter à Gargantua la formation de quelques cours d'eau. En Haute-Bretagne, à la suite de repas copieux, il arrose le sol avec une telle abondance que le Frémur, l'Arguenon, un ruisseau de Saint-Cast (Côtes-du-Nord) se mettent à couler ; plusieurs rivières des vallées dauphinoises, et le torrent de Vence, dans la même région, ont été produits par l'urine du géant[3].

La sueur ou le sang de divers personnages ont donné naissance à des cours d'eau : un affluent du Dessoubre, qui se jette dans le Doubs, provient de la sueur du géant Dessoubre, qui s'épuise en vains efforts pour enfoncer le rocher qui le retient prisonnier dans sa caverne[4]. Dans le Forez une eïe ou Loire naquit du sang que versa Gargantua, un jour qu'il s'était piqué le doigt avec une épingle[5].

Dans beaucoup de langues l'expression « ruisseau de larmes » ou « torrents de larmes » désigne l'abondance de celles que répand une personne affligée. Suivant quelques traditions, des femmes surnaturelles en ont versé en assez grande quantité pour produire des rivières. Ce trait figure, sous une forme littéraire, dans un livre écrit sans préoccupation scientifique ; voici, transcrite par l'auteur lui-même, la note qui a été le point de départ de son développement : Quand la Corse fut faite, la Nature, une sorte de naïade, disent les paysans, se trouva seule endormie sur le Monte Rotto. A son réveil,

1. *Le Moyen de parvenir*, p. 125-126.
2. Paul d'Ivoi, in *Almanach de Champagne et de Brie*, 1862, p. 85-90, reproduit in *Revue des Trad. pop.*, t. XVI, p. 509-511. Cette donnée de la première besogne qui se continue tout le jour se retrouve dans la tradition populaire contemporaine. F. M. Luzel. *Légendes chrétiennes*, t. I, p. 9 et suiv. ; Aug. Gittée et Jules Lemoine. *Contes populaires du pays wallon*, p. 102 et suiv.
3. Paul Sébillot. *Gargantua dans les traditions populaires*, p. 16, 89 ; Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad pop.*, t. XIII, p. 239 ; Paul Sébillot, l. c., p. 253, 255.
4. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions*, p. 339.
5. Aymard. *Le géant du Rocher de Corneille*, p. 18.

effrayée de sa solitude, elle se mit à pleurer et ses larmes donnèrent naissance aux trois rivières principales de l'île[1]. En Haute-Bretagne, la Rance doit son origine aux larmes versées par la sœur de Gargantua après son veuvage[2].

Une légende bretonne attribue à Dieu lui-même la création d'une rivière : Le Blavet prenait autrefois sa source dans « l'œil de mer », véritable puits de l'abîme qui communiquait d'une part avec les régions infernales et de l'autre avec les profondeurs de l'Océan. D'une seule poussée il aurait été capable d'amener un nouveau déluge, si Dieu n'avait creusé le Blavet pour déverser dans la mer le trop plein de ses eaux[3].

Les diverses particularités des eaux courantes sont l'objet d'un grand nombre de légendes. Un récit populaire explique pourquoi, au rebours de toutes les rivières des Côtes-du-Nord, un affluent du Gouessant coule vers le sud pendant plusieurs kilomètres, et semble se diriger vers l'Océan plutôt que vers la Manche : les fées ont changé sa direction primitive et l'ont détourné vers Lamballe, pour se venger de Gargantua, qui leur avait fait peur pendant qu'elles bâtissaient la chapelle de Saint-Jacques en Saint-Alban[4].

Des traditions racontent en quelles circonstances des rivières, assez faibles à l'origine, ont acquis un volume considérable, et pourquoi certaines, sur diverses parties de leur cours, s'élargissent assez pour former de petits golfes. Autrefois la Rance était toute petite et les ânes de Rigourdaine la traversaient facilement pour venir brouter les pâturages et les vignes du monastère voisin. Saint Suliac, irrité de leurs déprédations, les rendit immobiles, la tête retournée vers l'échine. Lorsqu'il eut consenti à les délivrer de cette position incommode, ils firent, en s'en allant, un tel vacarme, que le saint, pour ne plus être à l'avenir étourdi de leurs braiements, s'avança sur le ruisseau qui coulait au bas du mont Garot, et quand le dernier âne eut passé l'eau, il étendit sa crosse, et prononça à genoux quelques prières : la Rance, élargie à l'instant, devint une rivière navigable, grossie des eaux de la mer, et telle qu'on la voit aujourd'hui. Non loin de là, le bassin appelé Plaine de Mordreu a été produit par Gargantua : furieux de s'être cassé une dent en avalant le caillou emmailloté que la nourrice lui présentait, au lieu de son enfant qu'il s'était, comme Saturne, engagé par serment à dévorer, il lui lança un coup de pied ; mais la femme s'esquiva, et le coup portant à faux, enfonça dans l'eau le terrain sur

1. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 179.
2. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 70.
3. F. Cadic, in *La paroisse bretonne de Paris*, janvier 1900.
4. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 147.

lequel il frappa [1]. C'est à un miracle qu'une des baies intérieures de l'Erdre doit sa formation : une jeune fille poursuivie dans la forêt de Mazerolles, ayant conjuré la Vierge de protéger son innocence, l'eau de la rivière se répandit aussitôt dans la forêt, qui fut submergée, à l'exception de l'île du Chêne où elle trouva un asile, et de celle de Saint-Denis où ses persécuteurs furent enfermés [2]. Gargantua qui avait creusé le lac de Genève pour faciliter la sortie du Rhône, élargit une partie du lit de la Saône et il déposa sur ses bords le sable et la vase qu'il en ôta [3]. La fosse Argentine, dans le lit de la Charente, a été creusée par une fée qui y prit de la terre pour construire un tumulus [4].

La formation des remous est aussi l'objet d'explications légendaires : Le gouffre de l'Antouy, petit affluent du Lot, occupe la place où fut abîmé un couvent dans lequel on avait commis un crime abominable [5]. Un tourbillon dangereux du Loing doit son origine au diable qui dépité de n'avoir pu atteindre le but en lançant un palet, s'y précipita pour rentrer en enfer [6]. Le trou *Ou c' qui l'aiw ritchait* dans le Hainaut, dont le nom indique le fracas de l'eau qui y bouillonne, a été produit par les bonds furieux d'un serpent, auquel on avait dérobé son diamant magique [7].

On verra plus loin que nombre de tourbillons et de cascades sont hantés par des personnages de diverses natures.

Certains actes accomplis sur le bord de ces abîmes avaient, comme ceux que l'on faisait près des fontaines ou des lacs, des conséquences dangereuses pour le voisinage. On montrait autrefois dans le Rhône, près de Valence, le gouffre dans lequel s'était noyé Ponce-Pilate ; d'après la *Vie de Jésus-Christ avec sa Passion*, livre souvent réimprimé au XVIe siècle, une tempête s'élevait aussitôt si on y jetait une pierre [8].

L'aspect rougeâtre des eaux qui coulent sur des terrains ferrugineux a vraisemblablement suggéré les légendes où l'on assigne à leur couleur une origine merveilleuse ou tragique, comme celle du Ruisseau de Sang à Guernesey. Sur ses bords habitait jadis un meunier qui était au mieux avec les fées et les féetauds. Ils venaient de jour et de nuit dans son moulin ; mais ils finirent par méconnaître son autorité, ils ouvrirent la huche, mélangèrent l'orge avec le froment, prirent de pleines coupes de farine dans le sac des clients, et les mirent dans ceux du meunier,

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 14-15 et 75.
2. E. Richer. *Description de la Rivière de l'Erdre*, lettre I, p. 41.
3. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 186.
4. G. Musset. *La Charente-Inférieure avant l'histoire* p. 115.
5. E. Chevalier, in *La Tradition*, 1890, p. 274.
6. A. Viré, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII p. 449.
7. Adolphe Mortier, in *Wallonia*, t. VI, p. 123.
8. *L'Intermédiaire*, 30 sept. 1893 ; *Le Violier des histoires romaines*, éd. Brunet, I, p. 431 note.

ce qui fit accuser le pauvre homme d'être un voleur. Ils gambadaient autour de la roue, au mépris du danger, et en dépit des avertissements répétés du meunier. Pourtant un des féetauds paya cher sa témérité ; il fut saisi par la roue, et se sentant broyé il poussa un cri que l'on entend encore parfois, et c'est son sang qui coule dans le ruisseau. Suivant une autre version, une nuit que l'amoureux de la fille du meunier, assis sur la roue, s'entretenait avec elle à la petite fenêtre ouverteà cet endroit, le meunier, ignorant sa présence, mit la machine en mouvement, le garçon fut écrasé et n'eut que le temps de pousser un cri qui retentit encore dans le vallon pendant les nuits orageuses d'automne[1].

A Pluguffan, un ruisseau est appelé à un certain endroit, l'Eau rouge. C'est en ce lieu que les paysans révoltés de Carhaix furent assaillis et mis en pièces (1489) ; le sang coula si abondamment, que ,depuis, la partie qui traverse la prairie où on les massacra est désignée sous ce nom[2] ; un autre petit cours d'eau, entre Quimper et Pont-l'Abbé, présente la même particularité, qui remonte, dit-on, à la répression de la révolte dite du papier timbré[3].

Le peuple attribue aux esprits infernaux l'apparence sale d'un ruisseau, le Béal trouble, à la Bâtie Neuve, qui passe dans des terres argileuses[4].

C'est aussi à la suite d'évènements en rapport avec le diable ou la magie que certaines rivières roulent des paillettes d'or ; celles de l'Aurence, dans la partie au-dessous de Limoges, viennent de ce que la petite rivière a effleuré le Roc d'Enfer qui contient le trésor du diable[5] et une légende raconte que la Jordane, qui coule à Aurillac, est devenue aurifère après une opération magique faite par Gerbert, qui depuis fut pape, et était un habile sorcier. Ayant demandé un jour au doyen de son monastère s'il voulait être témoin d'un miracle, il le conduisit au bord de la rivière. Après avoir tracé des cercles et prononcé des paroles cabalistiques, Gerbert frappa la Jordane avec une baguette qui paraissait enflammée. Soudain les eaux, de bleues et claires qu'elles étaient, se changèrent en flots d'or, si bien que pendant un instant l'or coula par larges nappes entre les deux rives ; le doyen épouvanté se jeta à genoux, priant Dieu mentalement, et le charme cessa ; mais depuis la Jordane a roulé des paillettes précieuses[6]. L'eau de la cascade du Chadoulin, dans les Basses-Alpes est encore, même aujourd'hui

1. Louisa Lane Clarke. *Folk-Lore of Guernesey*, p. 133-4.
2. *Revue historique de l'Ouest*, 1895, p. 305.
3. Comm. de M. Paul Diverrès.
4. Ladoucette. *Histoire des Hautes-Alpes*, p. 460.
5. *Lemouzi*, janvier 1900.
6. Durif. *Le Cantal*, p. 166.

merveilleuse ; celui qui recueillerait pendant cinq jours consécutifs l'écume dont elle se couvre, deviendrait extrêmement riche, car au bout de ce temps, elle redeviendrait ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire la collection des plus beaux diamants du monde [1].

Les rochers que l'on voit dans le lit des rivières, dont parfois ils embarrassent le cours, et qui sont remarquables par leurs formes étranges, leur grosseur ou leur nombre, ont reçu des noms qui constatent l'étonnement dont ils sont l'objet, et parfois on raconte dans le voisinage les circonstances surnaturelles qui les y ont amenés. A Pontaven (Finistère) La Roche Forme ou le Soulier de Gargantua est un long morceau de granit qui s'avance dans la rivière en face du quai ; il éveille, en effet, l'idée de la chaussure d'un géant [2]. A Tourgueilles, dans le Gard, un rocher qui obstrue le cours du ruisseau a été laissé là par les fées Lorsqu'elles filaient, elles mettaient au bout de leur fuseau un énorme bloc; un jour leur force les trahit, et il roula jusque dans l'eau [3]. Les gigantesques monolithes qui parsèment les bords et le lit de la rivière du val de l'Amblève sont les débris d'un moulin que le diable construisit, après avoir stipulé que l'âme du meunier lui appartiendrait si l'édifice était achevé, la troisième nuit, avant le chant du coq. La meunière, qui avait surpris ce secret, se glissa dans le nouveau moulin, et, au moment où les travaux allaient être terminés, elle fit chanter un coq. Satan furieux, étendit la main et les matériaux qui avaient servi à la construction roulèrent le long de la côte et vinrent tomber dans la rivière [4]. Une roche noire au milieu d'une cascade de la Creuse offre tellement la figure d'une barque échouée que de loin on s'y trompe. Elle a été, dit-on, amenée là de bien loin par *ceux qui retournent*, sorte de revenants berrichons. C'est une pierre retournée, et l'on assure qu'elle est blanche en dessous [5].

On prétend qu'un énorme rocher sous la cascade de Brisecou, non loin d'Autun, remue parce qu'il est mis en mouvement par de gros serpents cachés dessous [6]. La *Pierre du Courroux*, immense bloc dans le lit du Var, en aval d'Entraunes, servait d'assise à un château : un enchanteur après l'avoir détruit, la fit descendre au son d'un chalumeau magique, jusqu'à l'endroit où elle est aujourd'hui [7]. Une légende bretonne explique la présence des innombrables rochers que l'on voit dans la rivière près de Saint-Herbot : un géant auquel le seigneur du Rusquec, ennemi du

1. Comm. de M. de Reffye.
2. Flagelle. *Notes sur le Finistère*, p. 65.
3. Henri Roux, in *Rev. des Trad. pop.* t. II, p. 488.
4. *Wallonia*, t. IV, p. 127-128.
5. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 62.
6. H. Marlot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 36.
7. E. Chanal. *Légendes méridionales*, p. 248.

saint, avait rendu service, voulut le remercier : il prit tous les blocs qui couvraient la montagne du Rusquec et les jeta dans la rivière qui passait devant la demeure du solitaire, pensant qu'ils y formeraient une cascade bruyante qui couvrirait sa voix. Mais il arriva que le bruit de la chute d'eau, quoique perceptible dans toutes les autres directions, ne se fit pas entendre du côté de l'ermitage[1]. Les gens de Rennesi furent plus heureux : pour se venger de leurs voisins de Chiliagni, qui avaient jeté dans leur pays tant de grenouilles que l'on ne pouvait plus dormir, ils détournèrent le petit torrent du Silvani et le firent dériver dans le Catena, qui grossie de ses eaux, se joint au Liamone par la cascade de la Balta. Celle-ci, surtout dans la saison des pluies, mène un si grand tapage que les habitants de Chiliagni en sont assourdis[2]. Ailleurs des saints ont conjuré des cours d'eau tumultueux qui, depuis, ont cessé d'être importuns aux riverains. Un jour saint Idunet et sa sœur ne pouvaient causer, tant faisait de bruit un ruisseau voisin de leur demeure ; le saint lui ordonna de couler silencieusement, et désormais, il ne murmure plus[3]. On montre sur les bords du Gvic, dans la même région, un passage où cette rivière forme un torrent qui s'écoule sans fracas depuis que saint Envel, empêché par les eaux d'entendre sa sœur Juna, lui commanda de se taire[4].

Si Gargantua a donné naissance à des rivières, il en a aussi tari, au moins pour quelque temps : dans la Haute-Loire, il avait coutume de les avaler quand il avait soif ; en Franche-Comté, il mettait à sec le Doubs et la Drouvenne ; en Bourgogne, il but un jour si longuement que la Brenne, affluent de l'Armançon, demeura sans eau, au moins deux lieues de long[5] ; au moulin de Lilas (Haute-Vienne), il absorbait la rivière toute entière, si bien qu'en aval, il ne coulait plus une goutte d'eau[6]. A Farciennes, dans la Belgique wallonne, on raconte qu'un jour il réduisit la Sambre d'un tiers en y buvant une seule fois[7].

En plusieurs pays, des rivières disparaissent sous le sol, et vont, après un trajet souterrain, se montrer à une assez grande distance. Il y en a plusieurs en Normandie, où des légendes font remonter cette particularité à des punitions infligées à des meuniers peu complaisants ou inhospitaliers. On nomme le Sec Iton, l'ancien canal naturel que suivait autrefois le bras de l'Iton qui se dirige vers Breteuil, et un moulin à

1. Le Men, in *Revue Celtique*, t. I, p. 115.
2. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 139.
3. Ernoul de la Chenelière. *Mégalithes des Côtes-du-Nord*, p. 34.
4. N. Quellien. *Contes et nouvelles du pays de Tréguier*, p. 28.
5. Aymard. *Le géant du Rocher de Corneille*, p. 16 ; Bourquelot. *Notice sur Gargantua*, p. 5 ; Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 239.
6. *Lemouzi*, janvier 1899.
7. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 314-315.

eau bien achalandé, existait jadis à Villalet où il disparaît : le meunier n'ayant pas voulu passer le diable dans sa barque, Satan fut irrité de ce manque d'égards ; en moins de quelques heures l'Iton prit son cours à une grande profondeur sous terre, et le diable put traverser son lit à pied sec ; mais le meunier perdit avec ses moyens de travail, l'aisance dans laquelle il avait vécu jusqu'alors. Une autre rivière, aujourd'hui disparue, mais dont l'existence est attestée par de nombreux titres, faisait marcher le moulin de Grainville l'Alouette. Une malheureuse bohémienne demanda un soir au meunier, au nom de l'enfant mourant de froid et de faim qu'elle tenait entre ses bras, un morceau de pain noir pour le souper et une botte de paille pour le repos. Le meunier les lui refusa, en la traitant de païenne et de sorcière. Alors elle s'écria : « Malheureux, tu seras puni de ton mauvais cœur ! » Et elle se mit à murmurer des paroles magiques. A peine la conjuration était-elle achevée que la roue du moulin cessa de tourner ; la rivière avait pris un cours souterrain, et la richesse de l'avare meunier s'était enfuie avec elle[1]. C'est aussi à la suite d'une malédiction que, d'après une légende assez suspecte quant au nom du personnage qui la prononce, l'Orge, affluent de la Saulx, se perd dans le sol au dessous de Couvertpuis, à 13 kilomètres de sa source. Blanche de Castille, mère de saint Louis, ayant été vaincue aux environs, maudit la rivière qui avait favorisé ses ennemis, et le cours d'eau rentra sous terre[2].

En Normandie où des fées protectrices des rivières avaient fait couler au-dessous du sol la Baise, l'Arre, le Guiel, l'Iton et la Dives, le son que l'on entendait en appliquant l'oreille contre le sol, à l'endroit où elles disparaissent, était produit par les paroles des bonnes dames qui habitaient sous leurs eaux[3]. Une rivière des Deux-Sèvres, la Dive (du Sud) se perd dans les prairies de Brimbareau et les gouffres de Brochard et des Eclusettes. A partir de là, et jusqu'à deux lieues au-dessous, son lit est à sec depuis le mois de juin jusque vers la fin de l'année. Ce n'est qu'après les pluies d'automne que les siphons ne suffisant plus, regorgent, et alors la rivière se prend à couler. Le peuple parle avec une certaine terreur des *buffées* bruyantes qui sortent des gouffres à mesure que l'eau s'y précipite. On trouve même des gens assez portés à attribuer ce fait à une sorte de monstre qui pousse, dit-on, quand il a soif, des bramées comme un taureau, et à

1. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 501.
2. H. Labourasse. *Anciens us, coutumes etc. de la Meuse*, p. 170.
3. Chrétien de Joué-du-Plein. *Veillerys argentenois*, MMS. Des Corandons demeuraient à Toul ar Goulic, entre Lanrivain et Tremargat, où le Blavet disparaît sous un rocher qui forme pont ; B. Jollivet. (*Les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 189.)

qui il ne faut pour se désaltérer rien moins que la Dive durant six mois[1].

Les habitants du voisinage d'une rivière de la Charente qui coule souterrainement avaient peut-être imaginé pour expliquer cette particularité quelque chose d'analogue à la fable suivante, qui est ainsi rapportée par un vieil auteur : On tient au païs que cette riviere se faict d'vne autre moindre qu'on nomme le Baudéac, qui passant à vne lieüe de long de la Braconne, se perd en plusieurs endroits et l'on pense qu'il se rend à la Tourvre... Noz poëtes engoumoisins ont fabulé que le Baudeac fut amoureux de la Tourvre et pour en iouir se desroba par conduicts souterrains[2].

De même que les sources, certaines eaux courantes sont prophétiques. En Dauphiné, le ruisseau de Barberon annonçait la fertilité par l'abondance de ses eaux, tandis que leur peu d'élévation était un présage de mauvaise récolte[3]. Un petit affluent du Loir, nommé la Conie, disparaît subitement au mois de juillet tous les dix ou quatorze ans, et ne reparaît que trois mois après. On croyait autrefois pouvoir prédire l'abondance ou la disette d'après l'état de la Conie au printemps, et il y avait, dit-on, des spéculateurs qui réglaient leurs commandes de grains d'après l'inspection de ses eaux[4]. Un gros ruisseau de la plaine de Baudoncourt, près Luxeuil, qui sort d'une terre inculte et va se jeter dans la rivière de la Lanterne, demeure souvent tari pendant plusieurs années, et c'est une opinion reçue dans le pays, fondée, assure-t-on, sur une longue expérience, qu'il coule seulement lorsque l'année doit être stérile ; aussi l'appelle-t-on le Ruisseau du cher temps ou la fontaine de Disette. Si son flux commence au mois de janvier, c'est l'annonce d'une récolte médiocre, et s'il dure pendant deux ou trois mois, la disette devient plus considérable. La chose fut ainsi reconnue en 1693, 1708 et 1709[5]. A Rouen, dans la rue Saint Nicaise, un petit ruisseau d'eau vive, dont le cours était temporaire, ne se montrait que pour annoncer une année de famine : aussi le peuple l'avait surnommé : Trou de misère[6].

Un écrivain du XIIIe siècle parlait aussi de cours d'eaux intermittents : Près de Narbonne, un ruisseau n'apparaissait qu'au moment de la fenaison, un autre ne coulait que pendant une heure par jour[7].

1. A. F. Lièvre. *Notice sur Couhé*. Poitiers, 1869, in-8.
2. François de Corlieu. *Recueil*, p. 2-3. Cette fable a pu aussi être empruntée à l'antiquité.
3. Olivier. *Croyances du Dauphiné*, p. 308.
4. C.-B. Depping. *Les merveilles de la nature en France*. Paris, 1845.
5. *Annuaire de la Haute-Saône*, 1842, p. 21 ; cité par Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 88.
6. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 201.
7. Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, éd. Leibnitz, p. 100.

Des pierres, ordinairement cachées sous les eaux, et qu'on ne voit que très rarement, présagent aussi des malheurs lorsqu'elles se découvrent, et l'on prétend que certaines portent des inscriptions qui constatent ce rôle fatidique. Sur un rocher rougeâtre dans la Sioule, près de Saint-Gal (Puy-de-Dôme), qui n'apparaît que dans des temps d'excessive sécheresse, on lit ces mots : « Ceux qui m'ont vu ont pleuré ; ceux qui me voient pleureront [1] ». Une phrase analogue est gravée sur la roche d'Arquebise dans la Seine, près de Samoreau (Seine-et-Marne) dont parle un article du *Monde illustré* du 16 juillet 1870, et le chroniqueur ajoutait que sa dernière apparition avait coïncidé avec le tremblement de terre de Lisbonne. Elle fut, comme on le voit, aussi à découvert peu de temps avant la guerre [2]. En 1893, où l'été fut exceptionnellement sec, on racontait qu'on avait vu au milieu du Doubs, en aval de Saint-Ursane, une pierre sur laquelle étaient écrits ces mots : « Quand vous me reverrez vous pleurerez [3] ».

Quoique les inondations soient fréquentes en France, que certaines rivières causent de terribles ravages lorsqu'elles se répandent sur les campagnes ou qu'elles recouvrent les rues des villes, elles occupent bien peu de place dans le folk-lore. J'avais été surpris, il y a quelques années, du petit nombre de faits qui avaient été relevés, et aussi de leur intérêt médiocre ; il me semblait que le phénomène, sinon périodique, du moins fréquent, du débordement de plusieurs fleuves avait dû présenter à ceux qui en étaient les témoins et les victimes une sorte de caractère surnaturel, qu'ils l'attribuaient peut-être à des génies ou à des divinités courroucées, et que probablement il existait des cérémonies ou des pratiques destinées à adoucir leur colère, à prévenir les inondations, ou, lorsqu'elles se produisaient, à les arrêter et à faire rentrer les eaux dans leur lit. J'attirai sur ce sujet l'attention des lecteurs de la *Revue des Traditions populaires*, j'écrivis à plusieurs traditionnistes expérimentés, voisins du Rhône, de la Loire et de la Garonne ; mais les réponses que je reçus furent négatives, et mes lectures ne m'ont fourni qu'un assez petit nombre de traits.

La légende normande d'après laquelle Gargantua faisait déborder la rivière de Sée, quand il soulageait son humaine nature [4], est peut-être un souvenir d'une antique croyance qui aurait attribué les inondations à un acte semblable accompli par des divinités puissantes, comme il leur attribue l'origine de quelques rivières. Quand la Creuse sort de son

1. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 659.
2. *Intermédiaire*, 7 novembre 1900.
3. A. Certeux, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 399.
4. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 320, d'après une communication de M. Couraye du Parc.

it, les paysans de la Marche disent que le prieur Barbaire se remue dans le puits où il a été jeté par les Sarrasins[1].

Quelques traditions alpestres associent aux débordements des génies plus anciens, qui sont même visibles quand ils se produisent. On assurait autrefois qu'un démon des eaux se voyait à la débâcle des glaciers du Rhône, l'épée à la main, marchant sur les flots gonflés. Quelquefois, sous une forme féminine, il faisait déborder le fleuve[2]. Cette dernière idée se retrouve sur le versant italien des Alpes, dans un pays français de race et de langue. Lorsque la fée de Colombéra se décida à abandonner sa grotte pour éviter la colère des habitants de Perloz, elle fit tomber une pluie abondante, qui grossit terriblement le torrent de Réchanté. Alors elle s'assit sur l'eau avec son enfant, et descendit ainsi jusqu'au Lys, dont elle arrêta le cours pendant quelque temps. Lorsque les eaux accumulées eurent formé un lac, elle s'assit majestueusement dessus, lâcha les eaux qui la portaient et descendit ainsi le cours du Lys pour rejoindre la Doire. Les habitants de Pont Saint-Martin, étonnés de voir pendant quelque temps le lit du torrent complètement à sec, après un orage considérable sur les hauteurs, s'étaient portés sur le pont, lorsque, tout à coup, ils virent apparaître au loin, dans le lit du torrent, une masse d'eau considérable, pareille à une mer en marche. La fée s'avançait sur les flots et le pont était menacé d'être emporté, lorsque les habitants s'écrièrent : « Baissez-vous, la Belle, et nous laissez le pont ! » La fée, flattée de l'éloge rendu à sa beauté, passa sans endommager ni le pont ni le bourg. On raconte dans le pays de Fontainemore une légende à peu près semblable[3].

Ainsi qu'on le verra plus loin à la section des cultes et des observances, diverses cérémonies ont lieu sur le bord des rivières ; mais, à ma connaissance, aucune d'elles n'a actuellement pour objet spécial de les empêcher de déborder.

Jadis quand les inondations devenaient menaçantes, on avait recours à l'intervention des reliques ou des statues vénérées ; à Paris, lorsque la Seine sortant de son lit, inondait les parties basses de la ville, on descendait la châsse de sainte Geneviève et on la conduisait en grande pompe du côté du fleuve : les annalistes ont noté, du IXe au XVIe siècle, plusieurs de ces processions solennelles[4]. Des pratiques analogues ont eu lieu dans le Midi, à des dates plus récentes : en 1678, la rivière de l'Ise menaçant d'engloutir tout le pays de Luz, on porta procession-

1. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 76.
2. .F-S. Bassett. *Legends of the Sea*, p. 89, d'a. Conway. *Demonology*. t. I, p. 117.
3. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 32-33, p. 74-75.
4. Sauval. *Antiquités de Paris*, t. I, p. 598, et 200 et suiv.

nellement le Saint Sacrement sur ses bords ; à sa vue le torrent recula et rentra dans son lit [1]. Les mariniers du Berry, et spécialement ceux de Vierzon, s'adressaient, avant la Révolution, à leur patronne, sainte Perpétue, lorsque le Cher débordait ; le curé de Vierzon faisait sortir de l'église la statue en argent de la sainte, la menait en grande procession sur le pont, et aussitôt, disait-on, la crue diminuait [2].

L'immersion des objets sacrés ou des statues de divinités protectrices dans le fleuve, a été relevée plusieurs fois dans le Sud-Ouest; en 1784 lors d'une grande inondation, les habitants de Blagnac forcèrent leur curé à se transporter processionnellement sur les bords de la Garonne, à y plonger la croix de la paroisse et à y jeter une image du patron, saint Exupère, ce qu'il fit en disant à haute voix en manière de protestation : « Tiens, tiens, noie-toi, pauvre Exupère [3] ». Naguère encore, quand les eaux de la Garonne s'élevaient d'une manière excessive, on allait prendre dans l'église de la Dorade à Toulouse, une Vierge noire dont on baignait les pieds dans les eaux du fleuve, qui s'abaissait aussitôt [4].

Plusieurs dictons rimés parlent de rivières dans lesquelles un homme au moins se noie chaque année : les géographes du XVI[e] et du XVII[e] siècle nous en ont conservé plusieurs :

L'Indre a tous les jours sa proye,
Chaque jour quelqu'un s'y noye [5].

La rivière de Drome,
A tous les ans cheval ou homme [6].

Celui qui suit est encore usité dans les Côtes-du-Nord :

L'Arguenon,
Veut chaque année son poisson [7].

Ce poisson est, bien entendu, un homme. Ces phrases proverbiales s'appliquent ordinairement à des rivières dont la traversée présente un danger réel ; mais on peut aussi y voir la trace d'une croyance, populaire en Allemagne et en d'autres pays, d'après laquelle la rivière elle-

1. P. Rondou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 361, d'a. les Archives de Luz.
2. *Les Français peints par eux-mêmes*, t. I, p. 333.
3. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 135, d'a. Lavigne. Histoire de Blagnac. Toulouse, 1875.
4. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 98, note.
5. Papirius Masso. *Descriptio fluminum Galliæ*, 1578, p. 76.
6. Coulon. *Rivières de France*.
7. Lucie de V. H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 334.

même, ou le génie qui l'habite, exige ce tribut. Une légende corse raconte que le diable aida le Liamone à arriver à la mer, à la condition que le fleuve lui offrirait une âme chaque année [1]. On assure dans le Vexin qu'un homme doit se noyer tous les ans dans la rivière d'Epte [2]. On a expliqué d'une façon en apparence rationnelle, le proverbe wallon : *Saint-J'han n'ès va mâye sins s'pèhon* ; saint Jean ne s'en va jamais sans son poisson, en disant que la fête Saint-Jean tombe le 24 juin, à l'époque des premiers bains de rivière, et qu'il est très rare qu'il n'arrive point d'accidents aux baigneurs ; mais le vulgaire, moins sceptique, a une autre opinion, qui se rattache à l'antique conception de l'exigence annuelle de la rivière ; il croit que la journée du 24 juin ne se passe pas sans qu'il se noie nécessairement quelqu'un, et M. Gittée suppose que saint Jean a remplacé une entité païenne, qui était peut-être le génie du fleuve [3]. En Limousin, le péril, qui est surtout hygiénique, existe dans la période antérieure : un villageois n'ira pas prendre un bain de rivière, avant que saint Jean n'ait passé sur les eaux ; ils seraient souvent nuisibles et toujours dangereux [4]. On a vu aux chapitres de la mer et à celui des fontaines, que ce saint vient les bénir.

§ 2. HABITANTS ET HANTISES DES RIVIÈRES

Plusieurs inscriptions votives nous ont conservé le nom de quelques divinités topiques des rivières, à l'époque gallo-romaine *Deæ Seqvanæ* (la Seine), *Deæ Icauni* (l'Yonne) [5].

Il est vraisemblable que, suivant l'opinion de leurs fidèles, elles y avaient leur demeure, et que, comme certaines fées du moyen âge, elles se montraient sur leurs bords, moins souvent cependant que celles qui présidaient aux sources, et étaient peut-être les divinités de la fontaine, en même temps que celles du cours d'eau qu'elle alimentait.

Les petites rivières et les ruisseaux ne portent pas, d'habitude, des noms en rapport avec les personnages surnaturels ; il y a toutefois un Ruisseau des fées, près de Gérardmer, et dans le Vivarais *lou Vola de los Fados* [6].

1. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 186.
2. Léon Plancouard, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 382.
3. Joseph Dejardin. *Dictionnaire des spots wallons*, t. II, p. 349-350 ; Aug. Gittée. *Curiosités de la vie enfantine*, p. 73, 77.
4. M. M. Gorse. *Au bas pays de Limousin*, p. 243.
5. Henri Gaidoz. *Esquisse de la Religion des Gaulois*, p. 12 ; cf. aussi J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 56.
6. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 241 ; H. Vaschalde. *Superstitions du Vivarais*, p. 15.

Les sirènes, moitié femmes et moitié poissons, auxquelles tant de légendes du littoral assignent une demeure sous-marine, vivent beaucoup plus rarement sous les eaux des rivières, et les récits où elles figurent sont plus vagues et, à deux exceptions près, moins détaillés. Parfois leur résidence n'est pas localisée dans un pays déterminé ; c'est ainsi que dans un récit de la Haute-Bretagne une jeune fille jetée à l'eau au moment où elle traverse un fleuve en bateau, est recueillie par une sirène qui la traite bien et la laisse même s'élever au dessus des flots, en prenant toutefois la précaution de la retenir avec deux chaînes. Celles-ci ayant été coupées par le fils du roi, quelques jours après on vit sur le rivage le corps de la sirène, morte de chagrin d'avoir perdu celle qu'elle appelait sa fille[1]. Cette légende ainsi que la suivante, que celle des Dracs du Rhône, et que deux ou trois traits d'autres récits, suppose qu'en dessous des rivières existait, comme sous les flots de la mer et sous le cristal des fontaines, une sorte de monde enchanté ; mais les conteurs ne font que l'indiquer sans en donner la description [2].

Les rivières de la Gascogne étaient la résidence de sirènes, dont J.-F. Bladé a rapporté les gestes sous une forme qui n'est pas rigoureusement populaire ; voici, avec quelques suppressions, les récits où il les fait figurer : Les sirènes du Gers ont des cheveux longs et fins comme la soie, et elles se peignent avec des peignes d'or. De la tête à la ceinture, elles ressemblent à de belles jeunes filles de dix-huit ans. Le reste du corps est pareil au ventre et à la queue des poissons. Ces bêtes ont un langage à part, pour s'expliquer entre elles. Si elles s'adressent à des chrétiens, elles parlent patois ou français. Elles vivront jusqu'au jugement dernier. Certains croient qu'elles n'ont pas d'âme ; mais beaucoup pensent qu'elles ont dans le corps les âmes des gens noyés en état de péché mortel. Pendant le jour, elles sont condamnées à vivre dans l'eau. On n'a jamais pu savoir ce qu'elles y font. La nuit elles remontent par troupeaux, et folâtrent en nageant, au clair de la lune. Alors elles s'égratignent et se mordent pour se sucer le sang. Au premier coup de *l'Angelus*, elles sont obligées de rentrer sous l'eau. Force bateliers ont vu des troupeaux de sirènes dans la Garonne. Elles chantaient, tout en nageant, des chansons si belles, si belles, que vous n'avez jamais entendu ni n'entendrez jamais les pareilles. Par bonheur, les patrons des barques se méfient de ces chanteuses. Ils empoignent

1. Paul Sébillot. *Contes populaires*, t. III, p. 198-200.

2. Madame d'Aulnoy avait peut-être emprunté à quelque tradition populaire l'épisode du conte de *Babiole* dans lequel un prince descend sous un fleuve où il trouve les déités poissonneuses célébrant les noces d'une rivière avec un fleuve des plus riches (*Cabinet des fées*, t. III, p. 86).

une barre et frappent à tour de bras sur les jeunes mariniers qui sont prêts à plonger pour aller trouver les sirènes. Mais les patrons ne peuvent avoir l'œil partout. Alors les sirènes tombent sur les plongeurs, elles leur sucent la cervelle et le sang, et leur mangent le foie, le cœur et les tripes. Les corps des pauvres noyés deviennent autant de sirènes jusqu'au jugement dernier. Un jeune tisserand si passionné pour la pêche qu'on lui avait donné le surnom de Bernard-Pêcheur ou martin-pêcheur, étant descendu vers trois heures du matin pour poser ses lignes de fond dans le Gers entendit à cent pas de la rivière des cris et des rires de jeunes filles. « Au diable ! pensa-t-il, les filles de Castéra sont venues se baigner ici. Elles auront épouvanté le poisson ». Il s'approcha doucement en se cachant derrière les saules, pour bien les voir, sans leur donner à comprendre qu'il était là. Elles se peignaient avec des peignes d'or, ou elles nageaient et folâtraient au clair de la lune. Bernard Pêcheur entendait leurs cris et leurs rires. « Diable m'emporte, dit-il, si je connais aucune de ces jeunes filles et si je comprends un seul mot de ce qu'elles disent ! » La pointe de l'aube n'était pas loin, lorsqu'une des baigneuses l'aperçut et cria : « Un homme ! » Aussitôt toutes se tournèrent vers l'indiscret : « Bernard Pêcheur, mon ami, viens nager avec nous ! — Mère de Dieu ! je suis tombé sur un troupeau de sirènes ! » Alors les sirènes commencèrent une chanson si belle, que Bernard Pêcheur était forcé de se rapprocher de l'eau de plus en plus. Il était au bord de la rivière, et allait plonger sans le vouloir, quand les cloches de l'église de Castéra sonnèrent le premier coup de *l'Angelus*. Aussitôt les sirènes finirent leur chanson, et se cachèrent sous l'eau [1].

Cette tradition des sirènes fluviales a vraisemblablement été plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui : on la retrouve altérée, et déformée, dans le pays de Liège, où les séduisantes dames des eaux étaient devenues, par une transformation que les fées ont assez souvent subie sous l'influence chrétienne, des êtres maudits ; on les appelait *macrales d'aïve* ou sorcières d'eau, et elles cherchaient à engloutir les pêcheurs en frappant leur nacelle avec leurs queues de poisson [2]. Bien que les *marluzennes*, dont on fait peur aux enfants dans le Hainaut, soient d'une forme indéterminée, leur nom paraît indiquer la queue pisciforme, attribut ordinaire de Mélusine. On criait aux marmots qui s'approchaient des ruisseaux « Perdez garde, les marluzennes va saqueront d'vé (dedans) [3]».

Ces sirènes ne quittaient pas la rivière ; mais il semble que d'autres

1. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 342-347.
2. Aug. Hock. *Croyances etc. du pays de Liège*, 3e éd. (1888), p. 282.
3. Th. Lesneucq-Jouret, in *Wallonia*, t. VIII, p. 204.

divinités aquatiques, auxquelles ceux qui ont rapporté leurs gestes ont donné ce nom, pouvaient s'éloigner des eaux et se mêler aux hommes sous l'aspect de femmes ordinaires ; elles avaient même avec eux des relations qui allaient jusqu'au mariage : mais elles faisaient auparavant jurer à leur époux de respecter certaines défenses ou de souscrire à des conditions parfois assez singulières. La violation de ces promesses amenait la rupture de l'union, et la dame reprenait, soit la forme de serpent, comme les Mélusines, soit celle que l'on attribue aux sirènes.

On rencontre dès le XIII[e] siècle, cette légende dans le midi. Un jour que le seigneur de Russetum se promenait le long du fleuve Lar, il vit venir une dame belle et richement habillée qui le salua en l'appelant par son nom. Etonné de ce qu'elle le connût il se mit à causer avec elle et lui parla d'amour ; mais elle lui répondit qu'elle ne se donnerait à lui que s'il l'épousait. Il finit par y consentir, et elle stipula comme condition expresse qu'il ne la verrait jamais nue. Ils se marièrent, furent heureux et eurent de beaux enfants. Mais un jour que le chevalier revenait de la chasse, on lui dit que sa femme était au bain, et l'idée lui vint de la voir nue. Malgré les prières et les imprécations de la dame, il força la porte ; mais à peine eut-il jeté un regard sur son épouse, qu'elle se changea en serpent, plongea dans l'eau et disparut. Elle ne revint plus que la nuit, à l'insu de son mari, pour voir ses enfants[1].

Les éléments principaux de ce récit se retrouvent dans une tradition de la Franche-Comté. Le sire de Mathay avait épousé une belle créature qu'il avait rencontrée sur les bords du Doubs, après avoir juré de lui permettre de ne point passer avec lui la nuit toute entière du vendredi. Il respecta cette convention pendant quelque temps ; mais une nuit, il épia sa femme et parvint sur ses pas jusqu'au bord de la rivière, où il la vit plonger et commencer à se jouer parmi les ondes ; il s'aperçut alors que sous l'eau transparente le corps de la baigneuse se terminait comme celui des sirènes[2]. On raconte à Grenoble qu'une sorte de nymphe, que l'on désignait sous le nom de sirène, sans dire sous quelle forme elle se présentait, sortait de l'Isère, presque tous les soirs, pour venir retrouver sur la berge un jeune homme qui s'était pris d'amour pour elle. Des jaloux les ayant surpris, elle entraîna son amant dans sa demeure liquide, et on ne le revit jamais plus[3]. On dit au Guédéniau (Maine-et-Loire) qu'une sirène avait des relations amoureuses avec un brocart (chevreuil) de la contrée, et que c'est pour cela que le ruisseau qui traverse le bourg se nomme le Brocart[4].

1. Gervasius de Tilbury. *Otia imperialia*, éd. Liebrecht, p. 4-6.
2. Ch. Thuriet. *Traditions du Doubs*, p. 458-459.
3. Jean de Sassenage, in *Rev. des Trad. pop.* t. XVI, p. 450.
4. Comm. de M. Fraysse.

Le souvenir des autres esprits féminins qui avaient leur demeure sous les rivières est plus effacé que celui des sirènes. Suivant une légende assez romantique, une fée habitait un palais de cristal, sous les eaux de la Rance[1]. Il semble que la belle fille aux yeux verts qui se montrait tous les soirs, au crépuscule, sur les rives de la Semois, dans les Ardennes belges, y avait aussi sa résidence : d'abord il la voyait dans les ondes transparentes, puis elle sortait de l'eau, et venait s'asseoir sans rien dire auprès de lui en le regardant, mais bientôt elle disparaissait ; il essaya un jour de la suivre dans son domaine aquatique ; il ne put y parvenir, et l'ondine cessa ses apparitions[2].

Suivant des traditions qui, populaires au moyen âge, sont aujourd'hui effacées, des génies, mâles et femelles, mais surtout mâles, avaient aussi leur résidence sous les eaux. On croyait au XIII[e] siècle qu'il existait sous le Rhône un palais enchanté qui, bien que plus vaguement décrit, présente plusieurs points de ressemblance avec les demeures des esprits de la mer, des fontaines et des étangs ; il était habité par des génies protéiformes (*Draci*), dont le nom est encore celui d'un lutin le Drac, très connu dans le midi, mais inférieur en puissance à son homonyme du XIII[e] siècle. Voici ce qu'en dit un écrivain de cette époque : On assure, dit-il, que les dracs peuvent prendre la forme humaine et se montrer en public. Mais le plus souvent ils manifestent leur présence en faisant flotter à la surface des fleuves des coupes et des anneaux d'or, qui tentent les femmes et les enfants. Ils entrent dans l'eau pour les prendre, et soudain ils disparaissent sous les flots. Cela arrive surtout aux femmes qui allaitent, car les dracs les enlèvent pour qu'elles nourrissent leurs enfants à eux. Une femme qui lavait du linge au bord du Rhône, aperçut une coupe en bois ; elle entra dans l'eau pour la saisir; mais la coupe fuyait devant elle, et lorsque la femme arriva à un endroit profond, le drac l'enleva, et la chargea de nourrir son fils. Elle revint au bout de sept ans, et son mari et ses amis eurent peine à la reconnaître. Elle leur raconta des choses merveilleuses : suivant elle, les dracs se nourrissaient de la chair des hommes dont ils s'étaient emparés, et ils prenaient quelquefois l'apparence humaine. Un jour, pendant qu'elle était encore au palais du Drac, celui-ci lui donna à manger un gâteau dans lequel entrait de la chair de serpent. Elle toucha par hasard un de ses yeux avec le doigt sur lequel se trouvait un peu de la graisse du gâteau, et elle eut aussitôt le pouvoir de voir clair sous l'eau. Lorsqu'elle eut atteint le terme de son séjour, elle partit pour s'en retourner chez elle. Chemin faisant, près de

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 27.
2. Alfred Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 401.

Beaucaire, elle rencontra, de très bonne heure, un Drac. Elle le salua et lui demanda des nouvelles de sa maîtresse et de son nourrisson. « De quel œil m'as-tu aperçu ? » lui demanda le Drac. Elle le lui montra ; le Drac posa le doigt sur l'œil de la femme qui perdit dès lors son ancien pouvoir[1]. Cet épisode se retrouve dans les récits contemporains, mais les fées des houles et les Margot-la-Fée, au lieu de toucher l'œil devenu clairvoyant par l'onction d'une pommade magique, le crèvent, l'arrachent, ou même rendent aveugle l'indiscret en lui crachant à la figure.

A Arles, près de la porte septentrionale, dit un vieil auteur, il y a dans le Rhône un abîme où l'on a vu plusieurs fois, dans les nuits claires, des Dracs sous forme humaine. On y entendit pendant trois jours de suite une voix qui partait des profondeurs de l'eau et qui criait sans discontinuer : « L'heure a passé et personne n'est venu ! » Le troisième jour, au moment où, vers neuf heures du soir, le cri se faisait entendre plus fort que d'habitude, un jeune homme qui accourait vers la rive, fut comme aspiré par le fleuve, et depuis ce moment la voix se tut[2]. Des parallèles de cet épisode sont encore populaires : un fermier de la Haute-Bretagne, passant près d'un ruisseau, entendit crier par deux fois : « Où est-il l'homme dont l'heure est arrivée ? » Bientôt il aperçut un homme qui courait, et qui tomba dans le ruisseau, dont l'eau bouillonnait à l'endroit où il avait disparu[3]. D'après une version du Morbihan, c'est un voyageur qui, dans le voisinage d'un pont, entend une voix disant : « Voilà l'homme ! » Une autre voix répondit : « Il n'est pas encore l'heure ; l'heure n'est pas rendue ! » L'homme qui ne voyait personne, eut peur, retourna sur ses pas, et alla coucher dans une auberge où il était connu. Le lendemain, pensant que chez lui on était inquiet, il se leva de bonne heure et s'en alla. Au point du jour, ceux qui passèrent les premiers sur le pont aperçurent son cadavre qui flottait sur la rivière ; et les gens du pays, pour expliquer cet accident, disaient : « S'il avait passé le pont hier soir, il n'aurait eu aucun mal, parce qu'il n'était pas l'heure ; mais ce matin, il paraît que l'heure était rendue[4] ».

Quelques légendes du moyen âge parlent de fées qui se montrent au bord des eaux courantes ; c'est près d'une rivière que Lanval rencontra les deux fées chargées de le conduire à leur maîtresse qui, devenue amoureuse de lui, l'emmena dans l'île d'Avalon[5].

1. Gervasius de Tilbury. *Otia Imperialia*, éd. Liebrecht, p. 38-39.
2. Gervasius de Tilbury, l. c.
3. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 205.
4. Paul Sébillot. *Les Travaux publics*, p. 197-198.
5. Marie de France, éd. Roquefort, t. I, p. 206.

A de rares exceptions, les fées que les traditions contemporaines associent aux eaux courantes ne sont pas des femmes gracieuses et bienveillantes, mais des créatures laides, espiègles ou malfaisantes. Celles qu'on appelait Blanquettes en Gascogne allaient pourtant, lors des premiers jours de printemps, danser à minuit, sous la clarté de la lune, sur les bords de la Baïse. Vers 1830, un vieillard assurait qu'il les y avait vues, et qu'elles étaient fort belles[1]. C'est tout ce qu'on raconte de ces fées, qui n'étaient pas méchantes et tristes comme celles des bords du Rhône, dont Ceresole a relaté, peut-être un peu trop poétiquement, les gestes. Non loin des rives orientales du lac Léman, près de Noville, les eaux du fleuve laissent émerger plusieurs îles recouvertes d'arbustes et de roseaux. Un profond silence règne sur ces étendues marécageuses ; il n'est interrompu que par quelques bruits lointains, ou par un bruissement qui monte des roseaux agités par les vents. C'est d'abord un son doux et triste, puis un gémissement plus accentué, qui s'achève en voix étranges et parfois lugubres : c'est la voix des fenettes des îles, c'est-à-dire des petites femmes, fées cachées dans les îles ou les marais du Rhône. Tantôt on les entend pleurer avec la brise dans les rameaux des arbres, tantôt elles crient et gémissent avec le sifflement des vents d'orage. Ces fées, aux formes sveltes, aux traits fins, aux corps souples, aux yeux verts et aux longs cheveux, ne se laissent pas voir aisément. Mais lorsque leurs clameurs s'approchent, lorsque leurs gémissements semblent devenir plus distincts, le pêcheur se hâte de retirer sa ligne, le faucheur fait taire le bruit de sa faux, le chasseur s'éloigne, et chacun d'eux a bien soin de ne pas retourner la tête, de crainte de voir la fenette qui le poursuit : celui qui aurait vu venir à lui une de ces petites fées sauvages, serait sûr de mourir dans l'année[2]. Suivant une autre version, la Fenette des îles mugissait parfois comme un veau au pâturage, et elle était surtout redoutée des pêcheurs[3]. Presque partout d'ailleurs on représente ces quasi-divinités aquatiques comme dangereuses ou méchantes. Quelques-unes se tenaient dans le voisinage des cascades, et parfois même au milieu de leurs eaux écumantes, ou parmi les rochers qu'elles viennent arroser. Une espèce de fée qui hante la cascade de Chadoulin, près du lac d'Allas en Dauphiné, s'empare de tous les gens qu'elle peut y entraîner et elle les dévore dans son antre caché sous les ondes ; c'est pour cela qu'on ne retrouve jamais les os de ceux qui ont disparu à cet endroit. Les Dames vertes des Vosges, que l'on voit parfois le

1. Du Mège, in *Revue d'Aquitaine*, t. I, p. 28.
2. A. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 79.
3. Just Olivier. *Œuvres choisies*, t. I, p. 254.

long des ruisseaux, se contentaient de faire peur aux passants attardés : l'une d'elles se promenait à minuit sur le pont de la Vologne ; à peine le voyageur y avait-il mis le pied qu'une dame toute verte se dressait devant lui, l'entraînait au Saut des Cuves, et, le saisissant par les cheveux, le balançait au-dessus de la cascade. Quand le pauvre hère épouvanté avait recommandé son âme à Dieu, elle courait le déposer où elle l'avait pris, et poussait de grands éclats de rire [1].

Les Martes du Berry, qui sont des esprits mâles et femelles, semblent vivre en famille et constituent un groupe distinct de celui des fées ou des sorcières, apparaissent au bord des cascades, où elles se montrent sous les deux formes, et sont également redoutables à quelque sexe qu'elles appartiennent. On les voyait parmi les roches où se précipite le torrent de la Porte-Feuille, près de Saint-Benoit-du-Sault, et une cascade très pittoresque, au milieu de rochers d'une forme bizarre, qui s'appelle l'Aire-aux-Martes. Quand les eaux sont basses, on aperçoit les ustensiles de pierre qui servent à leur cuisine. Leurs hommes mettent la table, c'est-à-dire la pierre du dolmen voisin, sur ses assises. Quant à elles, elles essaient follement, vains et fantasques esprits qu'elles sont, d'allumer du feu dans la cascade de Montgarnaud et d'y faire bouillir leur marmite de granit. Furieuses d'échouer sans cesse, elles font retentir les échos de cris et d'imprécations [2].

Parfois les femmes qui se montraient au bord de l'eau, et qui primitivement étaient peut-être des fées, étaient devenues, comme dans une tradition ardennaise, de véritables sorcières : Des fées qui y avaient creusé un ruisseau souterrain, se réunissaient autrefois, chaque nuit, sur ses bords et criaient d'une voix retentissante : « Taheu ! Taheu ! ». Souvent aussi ceux qui osaient s'approcher entendaient des airs de danse, mais les musiciens restaient invisibles. Les curieux disparus, les voix reprenaient : « Ceux d'Harzy, sont-ils ici ? — Oui, répondait-on dans les airs. — Ceux de Sugny sont ils arrivés ? — Oui. — Eh ! bien alors, en danse ! ». Les voyageurs imprudents qui se laissaient saisir par ces fées, étaient aussitôt tués, rôtis devant un feu allumé sur la roche et dévorés par les sorciers [3]. Un garçon qui passait au Plan-de-la-Garde, en Provence, près d'un ruisseau d'arrosage, vit une jeune fille qui lui parut très jolie, occupée à peigner ses cheveux. Lorsqu'il s'approcha d'elle, elle se mit à fuir, pas trop vite cependant, et le fit tomber dans une mare ; alors la jeune fille qui était une masque, c'est-à-dire une espèce de sorcière, poussa un long ricanement et s'enfuit [4].

1. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 243.
2. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 8-9.
3. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*. p. 197.
4. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. II, p. 6.

Des personnages, presque toujours féminins, viennent assez souvent s'ébattre dans les fontaines ou dans les étangs ; mais aucune légende locale ne parle des bains de fées dans les eaux courantes ; il n'en est question que dans des contes de la Haute-Bretagne, où figure un épisode altéré du mythe des femmes cygnes : trois princesses, avant de se baigner dans la rivière, déposent leurs vêtements sur le bord ; le héros s'empare de la chemise de celle qui lui plaît le mieux, et, tant qu'il ne la lui a pas rendue, il a tout pouvoir sur elle [1].

Les lutins des rivières qui ne manifestent pas leur présence par des cris ou par des lumières, se bornent en général à des espiègleries. Le Gabino du Morbihan, sous la forme d'un bouc, se plaçait sur un pont étroit et regardait les passants d'un air effronté ; il n'aimait pas qu'on lui manque d'égards ; si un voyageur lui disait : « Hors d'ici, puant ! » il le poussait dans l'eau [2]. Le Houzier ou homme des eaux qui se tenait, il y a bien des années, le long des ruisseaux et des passerelles des Ardennes, était tout petit ; il pouvait facilement se cacher l'été dans les hautes herbes, et l'hiver il se blottissait dans un trou. Il avait la faculté de se rendre invisible, et sa grande joie, lorsqu'on passait auprès de lui sans le voir, était d'éclabousser les voyageurs, et surtout les jeunes filles qui étaient parées de leurs plus belles robes. On entendait alors un éclat de rire, et le flac que ferait une grosse grenouille plongeant dans l'eau [3]. Dès que la nuit était tombée, une bande de lutins s'amusait à asperger le passant avec l'eau d'un petit ruisseau des environs de Barfleur. On évitait de s'aventurer auprès ; celui qu'atteignait une seule goutte lancée par les espiègles, ou qui posait le bout de son sabot dans l'eau, devenait méchant et querelleur, et surtout triste, et il recherchait la solitude [4].

Les esprits qui pour tromper les hommes, font entendre des appels, sont connus en un grand nombre de pays ; on les trouve dans les champs, dans les forêts et dans le voisinage des eaux. Voici les gestes de quelques-uns qui semblent affectionner les ruisseaux et les rivières. Le lutin de Condes, sur les bords de l'Ain, se plaisait à contrefaire les cris d'un enfant qui se noie [5], mais il n'était pas foncièrement méchant comme ses congénères de Basse-Bretagne : Dans les environs de Quimper, un des plus connus et des plus redoutés des lutins appelés *Hoppers*, appeleurs, est *Ian an Od*, Jean du Rivage. Il se tient toujours

1. Paul Sébillot, in *Almanach du Phare de la Loire*. Nantes, 1892, p. 97 ; *Contes de la Haute-Bretagne*, 1892, p. 44.
2. E. Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. I, p. 114.
3. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 203.
4. Lucie de V. H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 474.
5. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions*, p. 645.

sur le bord des rivières, faisant entendre continuellement le cri : Iou hou hou ! cri guttural familier aux paysans bretons lorsqu'ils rentrent le soir. Si quelque passant lui répond, Ian an Od franchit en un clin d'œil la moitié de la distance qui le sépare de l'imprudent, et répète le même cri. Si le passant y répond encore, le lutin franchit la moitié de l'espace qui lui reste à parcourir. Enfin si on y répond une troisième fois, Ian se trouve subitement près de sa victime qu'il étrangle ou qu'il noie s'il est auprès d'une rivière[1].

Les feux-follets sont plus fréquents dans le voisinage des eaux stagnantes que dans celui des rivières; cependant on en voit sur leurs bords parce qu'il s'y forme parfois de petits marécages. Au XVI[e] siècle, un poëte, dans une pièce sur les superstitions champêtres, probablement de l'Anjou, ou du Poitou, parlait :

.... des esprits qui apparoissent sur terre
A celuy qui ne sçait en quelle part il erre,
Qu'ils conduisent toujours jusqu'à ce qu'il soit prest
Ou de quelque fossé ou de quelque forest,
Le delaissant alors privé de leur lumiere
Qu'il est proche d'entrer au fons d'une riviere....
Sitôt que la clarté qui les guidoit lui fault,
Trouvant bien en cela leur fait sur tout estrange
Qu'un chacun d'eux aussi comme il desire change
Sa forme sa fasson et invisiblement
Demeure où il estait premier apparemment
Sans que l'on puisse voir l'estat de sa posture
Contre toutes les lois de l'humaine nature[2].

Les idées populaires n'ont guère changé à l'égard de ces êtres fantastiques, et elle leur attribuent aussi un caractère malveillant : en Lorraine, les petites flammes bleuâtres sur les rives de la Saône étaient autant d'esprits malins, toujours disposés à fourvoyer le voyageur[3]. En Bourgogne le Fouleto s'amuse à se promener la nuit le long des rivières : on le voit agitant sa lanterne, on entend ses éclats de rire et les cris de ses victimes qu'il jette dans l'eau profonde[4].

En Haute-Bretagne l'Eclairous ou Eclaireur, appelé familièrement Jeannot, est ainsi que son nom l'indique, caractérisé par une lueur

1. Le Men, in *Revue Celtique*, t. I, p. 419.
2. *Les Honnestes loisirs* de messire François Le Poulchre, seigneur de la Motte Messemé. Paris, 1587, in-12, p. 84.
3. Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 137.
4. Clément-Janin. *Sobriquets de la Côte-d'Or*, Châtillon, p. 44.

qui se déplace ; on voit mal son corps. Bien qu'on l'aperçoive aussi au bord ou à la queue des étangs, il se tient plus habituellement dans le voisinage des ruisseaux, et surtout auprès des ponts rustiques. Il aide à traverser ceux qui lui offrent un salaire, un ou deux liards, ou deux sous ; mais il jette à l'eau celui qui n'a pas eu soin de le payer. Il fait aussi passer la rivière aux ivrognes quand ils l'ont appelé en assurant qu'ils ne boiront plus ; mais si, arrivés sur l'autre bord, ils renient leur promesse, il les replace en un instant à l'endroit où il les a pris [1].

Ces lueurs sont aussi, mais moins souvent que celles que l'on voit auprès des eaux stagnantes, en rapport avec des esprits de l'autre monde.

Le feu-follet du pays de Baugé (Maine-et-Loire) se nomme feu belluet (de belluette : bluette) ou Feu brûlon ; c'est tantôt l'âme d'un trépassé qui revient pour nuire aux passants, tantôt celle d'un damné qui tourmenté en enfer, réclame des prières et des messes, tantôt c'est l'œuvre d'un sorcier qui essaie d'effrayer ou d'égarer les voyageurs. Il se tient presque toujours sur le bord d'un ruisseau à côté de quelque petit pont, et il fait le simulacre de laver ou de taper. La personne qui veut franchir le pont sans encombre doit, pour s'assurer sa bienveillance, lui jeter un objet de lingerie, mouchoir, cravate, bonnet, etc. Le Brûlon s'en saisit et disparaît ; le lendemain, on retrouve soigneusement lavé et plié l'objet qui a été jeté. Le Brûlon est très susceptible ; si on l'appelle Robinson, sa fureur se déchaîne, il frappe l'imprudent et finalement l'emporte dans les airs ; si on l'appelle Jean Robert, il accourt aussitôt vers celui qui a prononcé ce mot, mais ne lui fait aucun mal [2].

En Anjou, où plusieurs feux-follets sont des âmes qui réclament des prières, on vit longtemps à travers les arbres de la rivière la « chandelle » d'un réfractaire tué sous l'empire [3] ; à Habaye dans le Luxembourg belge, la lumière est double ; elle se montre à l'endroit où fut noyée, la nuit, une pauvre servante de ferme qui, séduite par le fils de la maison, fut amenée par lui au bord de la rivière, sous prétexte de faire boire les chevaux. Depuis, tous les soirs, pendant l'Avent, à l'anniversaire du crime, deux flammes bleuâtres, son âme et celle de son enfant, sortent de l'eau pour monter à la chapelle Sainte-Odile et retourner ensuite au gouffre [4].

En Auvergne, les âmes des enfants morts sans baptême, appelées Brandons ou *Illayés*, égarés, se tiennent au bord des ruisseaux, mais

1. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 151-152 ; in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 49.
2. Com. de M. Fraysse.
3. *Revue historique de l'Ouest*, t. XV, p. 521.
4. Tandel. *Les communes luxembourgeoises*, t. III, p. 576, in *Wallonia*, t. VI, p. 50.

elles les quittent parfois et vont sur les routes[1]. Les Culards ou Culots Nivernais se pressaient autour de ceux qui passaient les planches de la rivière, ils voltigeaient sur les eaux, sous forme de flammes de diverses couleurs, et essayaient d'attirer le voyageur en disant : « Celui-ci est mon parrain. — Non, ce n'est pas le tien, c'est le mien. » Un charretier ayant vu sa voiture entourée de Brandons, les frappa à coups de fouet sans parvenir à les écarter, et en rentrant chez lui, son fouet était couvert de sang[2].

Quelques rivières de la Belgique wallonne ont des hantises que je ne retrouve pas en France. Un géant allait jadis de la source de la Woluve à son embouchure : il disparaissait sous l'eau à minuit et se nourrissait de poissons[3]. Deux ruisseaux du Luxembourg belge sont habités par un diable à tête d'homme, que l'on voit parfois se promener la nuit tout le long de leur cours. Leurs eaux sont empoisonnées et les cultivateurs ne les emploient pas, car elles ensorcellent l'herbe et font mourir le bétail[4]. A Mussy-la-Ville un petit affluent du Ton, qui coule au milieu de la forêt, est hanté par un fantôme qui enlève les animaux qui viennent s'y désaltérer. Le Ton est au contraire habité par un fantôme bon garçon, qui est souvent en lutte avec le génie malveillant d'une fontaine voisine. La nuit, quand il pleut et quand il tonne, lorsque les eaux tourbillonnent avec fracas, on dit qu'ils se livrent un combat. Les mille échos de la forêt et le bruit du tonnerre sont les éclats de leurs voix[5].

Les mères, pour engager leurs enfants à la prudence, leur parlent de monstres aquatiques embusqués le long des eaux courantes, et prêts à saisir ceux qui sont méchants ou s'approchent trop du bord. Le Bras Rouge, géant assez mal défini, mais redoutable aux petits garçons imprudents, est connu sur tout le cours de la Sèvre, et on le rencontre aussi sur celui de la Drôme[6] ; à Huy (Belgique wallonne), l'Homme au crochet se tient dans les rivières, l'homme aux dents rouges surveille les berges de la Meuse. Il est, maintenant encore, l'objet d'une formulette :

L'om â rodj din
Vi hyètchrè dvin.

L'homme aux dents rouges — vous tirera dedans[7]. A Ath, le monstre s'appelle la Grand'mé aux rouges dés (aux dents rouges)[8]. Le Mahwot,

1. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 580.
2. J. Simon. *Statistique de la commune de Frétoy*, p. 40.
3. Alfred Harou, in *Revue des Trad. pop.*, t. XI, p. 315.
4. Alfred Harou. *Mélanges de traditionnisme en Belgique*, p. 95.
5. Alfred Harou, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 158.
6. Léo Desaivre. *Le monde fantastique*, 1882, p. 15 ; *le Mythe de la Mère Lusine*, p. 77.
7. E. Monseur. *Le Folklore wallon*, p. 1.
8. Aug. Gittée. *Curiosités de la vie enfantine*, p. 76.

qui se cache au fond de la Meuse, est amphibie ; il est gros comme un veau et a la forme d'un lézard. Les mères disent à leurs enfants indociles : « *V'la l'Mahwot, si tu n'te tais nai, djï va t'fouaire mindgie* ! ». Mais il ne se montre guère que lorsque de graves événements, guerres, peste ou famine, vont se produire. De vieilles nonagénaires affirmaient qu'en 1870, elles l'avaient rencontré à Revin et à Givet[1]. Dans le Mâconnais, la Mère Engueule est un croquemitaine femelle qui habite les endroits dangereux et en particulier le bord des rivières[2]. La Vogeotte est une petite dame verte qui épie à toute heure les enfants qui vont folâtrer seuls auprès du ruisseau ; elle est armée de longs crochets avec lesquels elle peut les saisir par les plis de leurs blouses pour les attirer dans l'eau et les faire manger à ses poissons[3].

On raconte en divers pays que les fées venaient laver sur le bord des rivières, parfois en plein jour, mais plus généralement la nuit. Celles du Roussillon, après y avoir fait leur lessive, étendaient au soleil leur linge qui était très beau et tissé de fleurs odorantes. Si un passant téméraire osait y toucher, il était pétrifié sur le champ, ou ses bras étaient brisés comme du verre. D'autres assuraient que les plus grandes félicités étaient réservées à celui qui parvenait à leur dérober une pièce de linge ; on dit encore en Cerdagne, d'un homme qui a fait une rapide fortune, qu'il s'est emparé d'une serviette. Les fées incantadas lavaient leur linge dans la rivière de Cadi, puis elles l'étendaient sur la prairie ; personne n'avait réussi à leur en dérober une pièce ; un pêcheur de Prades se rendit auprès des laveuses et, tout en causant avec elles, il laissa tomber sur une coiffe un filet garni de glu ; mais il eut beau fuir à toutes jambes, il fut rattrapé et battu par les dames irritées[4]. Suivant quelques-uns, la lessive des fées pyrénéennes avait lieu la nuit, comme celle de leurs congénères du Poitou, de l'Ille-et-Vilaine, du pays de la Hague et du Bocage normand ; une troupe de celles-ci battaient et étendaient leurs draps sur une pierre plate que l'on montrait au milieu du lit de la Druance ; mais on ne les voyait pas ; leur linge semblait s'étendre, se secouer et s'étirer tout seul[5]. Un ruisseau du Vivarais, prés de Montréal, est appelé *lou Vola de los fados*, le ruisseau des fées ; à minuit, on entend le bruit de leurs battoirs et

1. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 353.
2. *Lexique du langage populaire de Mâcon*, p. 21.
3. Ch. Thuriet. *Trad. populaires du Doubs*, p. 349.
4. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 14-15 ; 17.
5. Vidal. *Guide des Pyrénées orientales*, p. 505 ; *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 570 ; P. Bézier. *Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 239 ; J. Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 55 ; J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 427.

plusieurs ont vu, au clair de lune, leur linge étendu dans la vallée[1]. A Abreschwiller (Meuse), une dame blanche venait, tous les sept ans, à minuit, laver ses vêtements dans la Sarre[2].

Parfois la tradition, sous l'influence chrétienne, attribue à des personnages de nature diabolique des lessives qui peut-être étaient faites autrefois par les fées. Dans nombre d'endroits de la Provence, sur les bords du Gapeau, de l'Argens, du Var, etc., on parle de masques ou sorcières qu'on voit la nuit sous forme de jeunes filles lavant du linge, seules ou en compagnie plus ou moins nombreuse. Elles rient ou chantent et font de leur mieux pour attirer les passants attardés. Tantôt elles font danser, jusqu'à ce que mort s'en suive, celui qui s'est laissé prendre à leurs agaceries, tantôt elles le poussent pour le faire tomber dans l'eau, tantôt les charmantes jeunes filles se transforment en horribles bêtes[3].

Le lutin vient laver la nuit sur les bords de l'Arzon, et maintes fois on entend les coups précipités de son battoir[4]. En Limousin, le roi des Enfers fait tous les ans sa lessive sur les rives d'un petit affluent du Brézou appelé le Gane du Diable, et le matin les eaux qu'il a troublées sont de toutes couleurs[5].

Un personnage masculin qu'on appelle le « Lavous de nuit » et que je n'ai trouvé qu'en Haute-Bretagne, où il se manifeste assez rarement, y est très redouté. La peau dont il est revêtu fait supposer que c'est un loup-garou d'une espèce particulière ; il se tient au bord des ruisseaux et on le reconnaît de loin parce qu'il frappe d'une certaine manière trois coups avec son battoir ; comme les lavandières de nuit il invite les passants à lui aider à tordre le linge, et ceux qui acceptent risquent aussi d'avoir les membres brisés ; mais il est sans pouvoir sur les hommes qui portent sur eux un objet béni, et il semble même obligé de refuser leurs services[6].

Les laveuses de l'autre monde sont rares au bord des eaux courantes[7] : A la Souterraine on entendait, le matin de la Fête-Dieu vers une heure, un bruit de battoirs sur les bords de la rivière, et l'on disait qu'ils étaient manœuvrés par deux jeunes filles qui, étant allées laver leur linge la nuit, pour avoir des draps blancs à mettre devant leur maison le jour de la fête, avaient été noyées par une crue subite des eaux[7]. Une lavandière revenante se montre aux abords du pont de

1. H. Vaschalde. *Sup. du Vivarais*, p. 15.
2. Ph. Salmon. *Dict. arch. de l'Aube*, p. 48.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. II, p. 7
4. *Velay et Auvergne*, p. 3.
5. *Lemouzi*. Mars 1895.
6. Lucie de V.-H. *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 619.
7. A. de Chesnel. *Dict. des Superstitions*, col. 541-545.

Kergoet dans le Morbihan. C'est, dit-on, une épileptique, qui se noya en lavant et qui revient pour faire sa pénitence ; si elle pouvait toucher un passant, elle l'entraînerait dans le canal où elle a son trou [1]. A Calorguen, près de Dinan, on entend, le soir de la Toussaint, trois coups de battoir que frappe une femme qui périt en lavant ses draps au bord du canal [2]. Dans les Vosges, suivant une tradition qui semble peu répandue, des mortes viennent laver leurs linceuls aux ruisseaux. Il faut se garder de leur parler sous peine de mourir dans l'année [3]. Après dix heures du soir, des femmes lavent sous plusieurs des anciens ponts des environs de Bécherel et de Tinténiac (Ille-et-Vilaine) ; celui qui s'approche d'elles, voit une espèce de lueur, et les lavandières lui disent : « Suivez votre chemin, je fais ce qui m'est ordonné [4]. » Près du pont de Planche, que l'on traverse pour aller de Saint-Malo à Saint-Servan, des lavandières filent avec leurs cheveux blancs les draps qu'elles lavent, et si le jeune homme qui passe là à minuit ose répondre à leurs quolibets, elles le forcent à tordre avec elles et lui brisent les membres [5].

Des laveuses de nuit, assez mal définies, mais d'un caractère aussi malveillant, hantaient jadis les berges des rivières et des canaux des environs de Dinan ; elles arrêtaient les chalands, tiraient les câbles sur le halage et faisaient tourner les barques comme des toupies : chevaux et conducteurs s'en allaient au fond des eaux [6].

Diverses apparitions d'esprits de l'autre monde et d'âmes en peine se montrent dans le voisinage des cours d'eau. L'une d'elles était une sorte d'avertisseuse de trépas : lorsqu'une jeune fille de Saint-Romain-le-Bas (Côte-d'Or) devait mourir, la demoiselle blanche de Caran sortait des ruines qui dominent le rocher, et descendait le sentier rapide de Tortebaille pour venir boire au ruisseau [7].

Suivant une légende forézienne, fort suspecte d'embellissements romantiques, d'aucuns disaient avoir vu au bord de la Tessonne, un fantôme de femme qui pleure, pleure et regarde l'eau : c'est l'ombre de la ville de l'Espinasse qui fut jadis engloutie. Sa robe est tissée de brouillards, ses pieds nus déchirés par les ronces se baignent dans la boue, sa tête est salie de limon. Elle pleure du feu. Demain, au lever du

1. F. Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 69.
2. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 250-251.
3. Charles Sadoul *in Rev. des Trad. pop.* t. XIX, p.89.
4. Paul Sébillot. *Les Travaux publics*, p. 197.
5. F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 505.
6. Elvire de Cerny. *Contes et légendes de Bretagne*, p. 25.
7. Charles Bigarne. *Patois du pays de Beaune*, p. 220.

jour, l'enfant qui jouera sur ces rives amassera ces pleurs figés, des cailloux couleur de flamme, avec lesquels il jouera sans penser à la maudite [1].

Dans le Finistère le fantôme de Marie de Coetelez, tuée par son frère qui croyait, faussement abusé par sa belle-mère, que sa sœur menait une vie licencieuse, revient sur les bords du ruisseau où le meurtrier jeta son corps, qui ne fut jamais retrouvé. L'homme assez hardi pour la suivre la voit toujours disparaître où elle mourut ; elle y paraîtra jusqu'au jour où un chrétien charitable aura fait placer la croix expiatoire oubliée par son frère en quittant le pays [2]. A Andlau (Basse-Alsace), près de l'endroit où une jeune fille se précipita dans le torrent où elle trouva le cadavre de son amant, on voit encore, certaines nuits, le spectre des deux jeunes gens qui suivent chacun un bord différent du ruisseau, puis disparaissent tout à coup dans l'onde écumante [3]. Le fantôme d'une jeune fille qui après avoir été trompée, se noya de désespoir au pont de l'Isle dans la Beauce, s'y montre parfois ; il plane sur la rivière sans toucher les roseaux, et toute la nuit il effeuille des pâquerettes [4].

Suivant une légende de la Meuse, l'apparition d'une noyée a lieu sous une forme végétale. Une rose des marais fleurit tout au bord de la Lesse au lieu où se noya, il y a bien des années, une jeune fille, poursuivie par les Nutons ; elle se montre le 24 mai, jour anniversaire de sa mort ; cinq petites ronces, rabougries, mais couvertes de longs aiguillons, croissent à l'entour du rosier et lui font comme une couronne d'épines. Les paysans disent que ce sont les âmes de Madeleine et des Nutons qui reviennent [5].

D'après une tradition assez romantique des Ardennes belges, une emme qui habite La Belle Roche, sur les bords de l'Amblève vient, une fois l'an, la nuit du premier mai, se baigner dans cette rivière. Ce serait la fille d'un seigneur dont le château dominait la Belle Roche, qui se serait par désespoir d'amour précipitée dans l'Amblève, dont son cadavre ne fut pas retiré [6].

Un homme qui s'est noyé en voulant rattraper son chapeau tombé dans le canal de Nantes à Brest, au dessous du pont de Saint-Gérand, revient faire la pénitence qui lui a été imposée ; elle consiste à nager pour reprendre sa coiffure qui se sauve devant lui. A une certaine

1. Noëlas. *Légendes foréziennes*, p. 107.
2. Elvire de Cerny, in *l'Impartial dinannais*, janvier 1857.
3. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 134.
4. Michel Salmon. *Le Pont de l'Isle*. Chartres, 1878, in-18.
5. Henri de Nimal. *Légendes de la Meuse*, p. 146.
6. Marcellin La Garde. *Le Val de l'Amblève*, p. 241 et suiv.

heure le chapeau s'enfonce sous l'eau et le revenant disparaît avec lui[1]. Deux sœurs qui se noyèrent en se baignant errent la nuit, sous la forme de dames blanches, aux abords de la Fosse aux Filles, dans la Voune, rivière des Deux-Sèvres[2].

Plusieurs de ces revenants manifestent par de lugubres plaintes leur présence aux lieux où ils ont péri de mort violente ou à ceux près desquels ils accomplissent leur pénitence ou subissent leur punition. Ils hantent souvent des endroits écartés, peu éloignés de tourbillons ou de cascades, dont le fracas, se mêlant au bruit du vent, a pu contribuer à la formation de la légende. En Berry la Creuse, noire et rapide en certains passages profonds où elle coule sans obstacles, entraîne et charrie les esprits plaintifs de ceux qui ont trouvé la mort dans ses flots. La nuit on y entend les cris déchirants des noyés qui se lamentent et demandent des prières. Ailleurs, elle écume et gronde dans les rochers : on entend là les imprécations de ceux qui sont damnés sans rémission. Le mot de *retournant* par lequel on les désigne est bien l'équivalent de celui de *revenant*. Cependant quelques vieilles femmes disent que les âmes des suicidés sont condamnées à l'éternel travail de retourner les grosses pierres qui encombrent le lit des torrents[3]. Les gémissements qui se font entendre sur les bords de l'Hallue sont ceux des jeunes filles qui, ayant été passer au couvent des Templiers de Beaucourt les quinze jours qui précédaient leur mariage, s'étaient précipitées dans la rivière pour ne pas survivre à leur déshonneur[4]. Dans les Côtes-du-Nord, les gens de Saint-Donan attribuent les sourds mugissements qui s'échappent d'un trou profond du Gouet, à une dame de Botherel qui, assiégée dans son château, aima mieux s'y jeter que de se rendre[5].

Au gué de Flès, à Moulines, on voyait des dames blanches, d'horribles spectres qui poussaient d'effrayantes clameurs durant les longues nuits d'hiver. C'étaient les âmes de quelques-uns des anciens seigneurs de Tournebu que la justice de Dieu a reléguées dans cette solitude mal famée, et qui sont condamnées à y errer en punition de leurs méfaits à l'égard de leurs vassaux. Ceux qui approchaient seuls de là disparaissaient à jamais avec eux[6]. Sur les bords de la Creuse, existe la tradition vague d'un combat de faux-sauniers contre les gens de la gabelle. L'histoire ne dit rien de cette bataille. Les vieux paysans l'ont entendue raconter à leurs pères, qui la tenaient de leurs grands

1. F. Marquer, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 55.
2. R. M. Lacuve, *ibid*, t. XV, p. 116.
3. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 62.
4. Henry Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 147.
5. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 60.
6. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 367.

pères. Beaucoup de gens, disent-ils, y périrent, et furent précipités des rochers dans la Creuse. C'est pourquoi l'on entend, dans les *mauvaises nuits*, des voix que personne ne connaît et qui crient sans relâche : « Au sel ! Au sel ! » A ce cri, tous les mulets des pâturages s'enfuient, les oreilles couchées et la queue entre les jambes, comme si le diable était après eux [1].

En Alsace un homme qui s'était souvent moqué de l'habitude de dire : Dieu vous bénisse ! ou : Dieu vous aide ! quand on éternuait, était condamné à revenir la nuit sous un pont, et à éternuer jusqu'à ce que quelqu'un lui eût adressé ce souhait. Une fille étrangère au pays ayant dit : Dieu vous aide ! la pauvre âme fut délivrée [2].

Des animaux fantastiques, seuls ou associés à des êtres surnaturels, hantent parfois les eaux courantes. Les gens de Boqueho (Côtes-du-Nord) assurent qu'on entend, lorsqu'il fait clair de lune, le bruit de chevaux mystérieux qui viennent boire dans le ruisseau qui coule au-dessous du menhir de Kergoff [3].

En Auvergne, le Drac se présente sous l'aspect d'un beau cheval blanc, qui se laisse monter complaisamment, et son dos s'allonge démésurément. Un jour que plusieurs enfants étaient montés sur l'un de ces chevaux, on l'entendit qui disait : « Je vais tous vous noyer ! » et il prit sa course vers l'Allagnon. Heureusement une vieille femme qui l'avait reconnu cria aux enfants de se signer. Quand ils l'eurent fait, ils se retrouvèrent sur leurs pieds à une lieue de l'endroit d'où ils étaient partis [4]. Dans l'Aude, il avait pris la forme d'un âne noir pour se promener sur un pont ; des enfants l'ayant aperçu montèrent sur son dos, qui s'allongeait à mesure qu'un cavalier y grimpait. Il se dirigea vers la rivière, mais parvenu au milieu de son cours, il se secoua et fit prendre aux enfants un bain forcé [5].

Quand les filles de Marlenheim (Haute Alsace) sortent la nuit de la chambre où l'on file, elles voient souvent des moutons blancs qui marchent devant elles. Celle qui suit l'animal, qui pousse des bêlements, est conduite au ruisseau, et entraînée dans l'eau [6].

La meute de saint Hubert s'est noyée en poursuivant un cerf, dans un endroit de la Cure, près de la Roche du Grand-Veneur, où l'eau

1. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 64.
2. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, nº 252. En Picardie un souhait semblable délivra un fantôme qui parcourait la route en éternuant ; (H. Carnoy. *Litt. orale de la Picardie*, p. 42 et suiv.)
3. Ernoul de la Chenelière. *Mégalithes des Côtes-du-Nord*, p. 49.
4. Audigier. *Coutumes et trad. de la Haute-Auvergne*, p. 45.
5. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 21.
6. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, nº 176.

fait un grand bruit en se brisant contre les rochers. Lorsque le saint la rappelle avec son cor, la meute fidèle lui répond. C'est pour cela que ce lieu se nomme Bourlenias [1].

Dans la vallée de la Cance, la rivière, après avoir descendu du Pas-du-Diable, forme une bruyante cascade, qui est fréquentée par deux corbeaux ; on les voit rarement, mais on les entend souvent se livrer à leurs ébats. Un même nid, dit-on, les rassemble, et jamais des yeux indiscrets ne les ont obligés à le déplacer. Ces corbeaux furent autrefois deux amants, un page et une châtelaine, qui venaient parler d'amour en ce lieu solitaire pendant que le seigneur était à la Croisade. Il avait ordonné à son écuyer de veiller sur sa femme, et même de la tuer, s'il s'apercevait qu'elle lui était infidèle. Un jour il surprit les deux amants, et son poignard était levé pour les frapper, quand le génie de ces lieux écarta son bras avec sa baguette et changea les amoureux en corbeaux. On prétend que, chaque nuit, leur forme première leur est rendue, et qu'ils se promènent sans crainte le long des rochers et des vallons. Sur le torrent auprès de la Fosse-Arthour on voit planer chaque jour deux corbeaux tout blancs qui protègent les moissons de la contrée : ce sont les âmes de deux amants qui se noyèrent en ce lieu [2].

La légende du serpent qui, avant d'aller se désaltérer, dépose son diamant sur le gazon, est surtout répandue dans l'Est et le Nord de la France ; elle est assez rarement en relation avec les eaux courantes. Cependant, en Lorraine, un formidable dragon, le front étincelant d'escarboucles, fréquentait les rives de la Saône à la Goutte du Patay [3]. Dans la Belgique wallonne, on raconte avec détails les gestes d'un reptile qui fut dépouillé de son trésor, à un endroit où, près de Court Saint-Etienne, l'eau fai entendre un grand bruit. Au temps passé, un énorme serpent étouffait dans ses replis toutes les créatures qui passaient par Morimont. Il portait constamment sur le front un gros diamant, et ne le laissait que pour se baigner ; alors il le déposait sur une pierre plate. Au début, il ne le quittait pas des yeux, mais lorsque ses carnages eurent semé la terreur dans le pays, il avait pris confiance, et il s'ébattait une demi-heure durant en plein soleil, sans plus y prendre garde. Un charbonnier des environs résolut de tenter de s'emparer du fameux diamant ; il construisit une grande *fonte*, et pendant ce long travail, chaque jour, sur le coup de midi, il grimpait sur un gros bouleau pour observer le manège du monstre et savoir exactement où il déposait sa pierre avant d'entrer dans l'eau. Quand le charbonnier fut bien au

1. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 256.
2. Hippolyte Sauvage. *Légendes normandes*, p. 76-78, 37.
3. Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 137.

courant de ses habitudes, il s'embusqua et, au moment précis où le serpent se baignait sans inquiétude, et que les craquements des bûches en combustion dans la *fonte* empêchaient la bête d'entendre la marche d'un homme, il se faufila, s'empara du diamant et se retira vivement. A sa sortie de l'eau le serpent entra dans une colère terrible en constatant la disparition de son joyau ; il battit les buissons en sifflant avec furie, tordant et cassant dans sa rage les branches et les jeunes arbres qu'il rencontrait. Ces recherches étant vaines, il se douta d'où venait le coup, et se dirigea vers les cabanes des charbonniers. Ceux-ci, épouvantés, s'étaient barricadés et avaient bouché jusqu'aux trous des cheminées. Après plusieurs heures de tentatives infructueuses, le monstre dut se reconnaître impuissant. Mais alors, au comble de la rage, il *broqua* dans la terre avec une telle violence, qu'il creusa le trou *Où c'qui l'aiwe ritchait* [1].

Près du ruisseau de Mossig, dans la vallée de Kronthal (Basse-Alsace), on entend souvent, dans les nuits tranquilles, un chant doux et mélodieux ; il provient de beaux serpents qui sont sur ses bords, et dont on voit briller la couronne d'or parmi le gazon [2].

Les rivières ne recouvrent pas, comme la mer et les lacs, des villes entières ; mais elles ont parfois englouti des villages, des moulins ou, ainsi qu'on l'a vu, des monastères, à cause du mauvais cœur ou de l'impiété de leurs habitants. Une vieille mendiante repoussée un soir par les villageois de Petignan (Var) finit par trouver un paysan qui lui permit de coucher dans sa grange. Au milieu de la nuit, la vieille vint frapper à coups redoublés à la porte de la chambre de son hôte et l'engagea à se réfugier sans retard sur une éminence voisine. Le paysan suivit son conseil, et le lendemain il put constater que le débordement d'un ruisseau de la vallée avait couvert les maisons de gravier ; tous les habitants avaient péri et leurs terres étaient dévastées [3]. Pendant une nuit de Noël des tailleurs de Plouec jouaient aux cartes avec le maître du logis dans un moulin situé sur la rivière du Trieux. L'heure de minuit les trouva les cartes à la main, jurant et blasphémant. La servante, qui était une fille pieuse, avait, aux premiers sons de la cloche, quitté seule la maison pour se rendre à l'église. Quand elle revint, à la place du moulin, elle ne trouva qu'une nappe d'eau. Depuis, tous les ans, pendant la messe de minuit on entend sur l'emplacement du moulin fondu, le tic-tac d'un moulin à blé, et des voix qui gémissent [4]. Lorsqu'on passe le soir de la mi-août près de la Cave tournante, dans le

1. Adolphe Mortier, in *Wallonia*, t. VI, p. 122-123.
2. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 178.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 5.
4. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. III, p. 228.

lit du Couesnon, entre Tremblay et Bazouges-la-Pérouse, on entend aussi distinctement le tic-tac d'un moulin, le cri d'un enfant que l'on berce et le chant du coq répété trois fois. Il existait jadis un moulin à cet endroit, et un jour que le meunier avait donné l'ordre de le faire marcher le dimanche toute la journée, et défendu à ses serviteurs d'aller à la messe, le moulin et ses habitants furent engloutis au fond de la cave[1].

Les habitants du voisinage des rivières disent que parfois, mais surtout au moment des fêtes chrétiennes, des cloches carillonnent au fond des eaux, et des légendes racontent en quelles circonstances elles y ont été précipitées; plusieurs de celles de la Normandie font remonter ce prodige à des épisodes de la guerre de Cent Ans. Après avoir dévasté l'abbaye de Corneville, les Anglais enlevèrent la cloche principale sur une barque, que cette charge trop pesante fit chavirer. Mais tandis qu'on s'efforçait de retirer la cloche de l'eau, les Français survinrent, et les Anglais se virent contraints d'abandonner leur prise. Depuis ce jour, chaque fois que les cloches du pays retentissaient de joyeux carillons pour célébrer quelque fête solennelle, la cloche, demeurée au fond de la rivière, s'unissait à ces bruyantes volées, comme pour témoigner qu'elle était restée sur le sol de France et que l'ennemi n'avait pas fait sa conquête[2]. Le baron des Biards, sur le point d'être forcé par les Anglais, ramassa ses richesses et les jeta dans l'endroit le plus profond de la rivière. Parmi ses trésors se trouvaient trois belles cloches d'argent, que l'on distingue au fond des eaux, lorsque le ciel est sans nuages. Mais le courant est si rapide, que personne n'a pu jusqu'ici affronter le tourbillon qu'il forme ; elles sont d'ailleurs si pesantes qu'on ne pourrait les remuer. Elles se font entendre quelquefois pendant la nuit, surtout pendant celle de Noël[3], comme celles de la Boissière Thouaraise, jetées dans le Cesbron en 1793 par ceux qui les transportaient à Parthenay[4], celles de l'ancien château au Gour de Lisle sur la rivière de Braine[5]. C'est également, en cette nuit merveilleuse, lorsqu'on sonne Matines, que le son affaibli de la clochette de l'oratoire de Saint Roch à Saint-Martin d'Ouilly, s'élève des profondeurs de l'eau : un soir de Noël des faux-monnayeurs, les seigneurs du Han de Clécy, la descendirent

1. A. Orain. *Le Folk-Lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 317.
2. A. Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 501.
3. Hippolyte Sauvage. *Légendes normandes*, p. 82.
4. *Le Pays poitevin*, février 1899. On raconte en Basse-Bretagne une légende analogue qui se rattache aussi à un évènement moderne. Les cloches de la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours près de Plouay (Morbihan), qui furent jetées dans la rivière en 1793, se font encore entendre de temps en temps. (Comm. de M. Yve Sébillot).
5. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 225.

de sa tourelle, la placèrent sur un cheval et reprirent le chemin du logis ; mais, arrivés sur un escarpement rocheux qui borde l'Orne, le cheval fit un faux pas et disparut dans la rivière avec sa charge [1]. Lors de la destruction du vieux Tulle, les cloches roulèrent dans le Brézou et tombèrent à l'endroit où le ruisseau resserré précipite son cours dans un abîme profond appelé le *Gourg Nègre* ou le Gouffre des cloches. Un plongeur essaya de les ramener à la surface avec un crochet, et il y parvenait, lorsque, ayant proféré un juron, elles lui échappèrent. Depuis, elles n'ont plus bougé ; mais elles signalent leur présence en sonnant d'elles-mêmes, les jours de grande fête, quand celles des paroisses voisines se mettent en branle [2]. Lorsque la Cure brisa les montagnes entre lesquelles elle creusa le lit où elle coule aujourd'hui, l'église de Pierre-Perthuis s'écroula et sa cloche s'enfonça dans l'abîme. On fit venir d'habiles plongeurs pour la retirer et déjà les cabestans la ramenaient à la surface de l'eau, quand un des ouvriers s'écria : « De par tous les diables, nous la tenons ! » A l'instant les cordes cassèrent et la cloche disparut. On plongea de nouveau, mais nul ne put la découvrir dans l'abîme ; cependant elle y est encore, et on l'entend sonner pour annoncer les jours de fête [3]. Aux environs de Dinan, les maires des communes riveraines de la Rance font, à certains moments, curer la rivière, et la vase qui en provient est employée à fumer les terres. Les anciens assurent que ce n'est pas leur véritable but, mais qu'ils essaient de retrouver les cloches de l'abbaye de Saint-Samson, qui sonnent encore parfois sous les eaux [4]. Au fond du gouffre d'un torrent, près du Pont d'Enfer, à Vieu en Valromey (Ain) on entend les tintements d'une cloche mise en branle par des moines qui y furent jadis précipités par le diable en punition de leurs péchés luxurieux [5].

Quelquefois les cloches sonnent au jour anniversaire du désastre qui les engloutit, comme celles du prieuré de Glény (Corrèze), qui dévalèrent lors d'un incendie, dans un gouffre profond de la rivière [6], et celle de l'église de Grammont (Lot-et-Garonne) ; elle était en argent et on ne la sonnait que pour les quarante heures, ou quand un seigneur de Lauzun était gravement malade. L'un d'eux, le sire de Caumont, la fit apporter dans son château. Le prieur de Grammont vint la lui redemander ; le seigneur se prit à rire et lui dit : « Tu veux ta cloche ? hé bien, tu l'auras et elle ne te quittera plus ! » Cela dit, il fit jeter le

1. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. I, p. 89.
2. *Lemouzi*, mars 1895.
3. Morellet. *Le Nivernais*, t. II.
4. *Revue des Trad. pop.*, t. II, p. 250.
5. Alexandre Bérard, in *Revue des Revues*, 15 mars 1901.
6. A. Descubes, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 582.

prêtre dans le Trec, avec la cloche d'argent liée au cou. Quelques jours après, Caumont étant tombé malade, fut porté dans une salle du couvent, et la nuit le médecin qui le veillait entendit avec terreur le glas de la cloche sortir des profondeurs du Trec. Le lendemain Caumont était trépassé. Depuis, tous les ans, quand revient l'époque de sa mort, on entend distinctement la cloche d'argent tinter au fond du torrent [1].

Il est rarement parlé des richesses qui gisent au fond des rivières : cependant à la Cascade, près des ruines du château du Sailhant en Andelat, le vieux génie du manoir, réfugié sous les voutes cristallines de ses eaux, y gardait des trésors fantastiques [2]. En Anjou, au lieu dit le Grès, dans le ruisseau du Pouillé, se trouve une cave où sont enfermés d'immenses trésors ; elle est fermée par une énorme pierre qu'il est presque impossible de soulever et qu'on montre au milieu du lit du ruisseau [3].

§ 3. LA TRAVERSÉE DES RIVIÈRES

Les personnages qui marchent sur les eaux courantes sans y enfoncer figurent rarement dans les légendes de France, et d'ordinaire ils ne laissent pas comme sur la mer, une trace de leur parcours miraculeux ; la seule qui ait été relevée jusqu'ici peut même passer pour maritime, puisqu'elle est localisée dans la partie de la Vilaine où la marée se fait encore sentir. C'est le « Chemin de Saint Jacques », rouleau d'écume qui marque le trajet que suivit ce bienheureux. D'autres miracles de ce genre ont eu lieu sur ce fleuve, mais ne sont point attestés par des signes matériels [4]. D'après les *Vies des saints de Bretagne*, un moine de Redon qui fanait dans une prairie, surpris par la cloche qui l'appelait à la grand'-messe et, ne trouvant pas de bateau, marcha sur les eaux, au grand étonnement de ceux qui voyaient la rivière ferme sous ses pas comme une grande route [5]. On raconte encore maintenant que la barque de saint Riowen ayant été entraînée par le courant pendant qu'il visitait un malade, il fit une courte prière, et s'avançant sur les flots, revint à son couvent sans se mouiller les pieds [6]. Lorsque saint Maxence fuyait la maison paternelle pour entrer en religion, il traversa l'Oise en cheminant sur l'eau ; sainte Austreberthe accomplit le même miracle ; saint Fursy de Péronne, après avoir ressuscité un enfant, fit ses parents marcher sur la rivière afin de retourner chez eux [7]. Sainte Colette

1. Ducourneau. *La Guyenne*, p. 223.
2. Deribier du Châtelet. *Statistique du Cantal*, t. I, p. 47.
3. Fraysse, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 309.
4. Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Fégréac.
5. Albert Le Grand. *Saint-Convoyon*, § 18.
6. Paul Sébillot. *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 12.
7. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. IV, p. 214.

qui voyageait avec plusieurs religieux, son confesseur et un officier de la duchesse de Bourgogne, se trouva arrêtée par les eaux enflées du Doubs, qui ne permettaient pas aux bateliers de le traverser. Elle ne laissa pas de poursuivre sa route et disant que la Providence les tirerait de danger, elle descendit vers la rivière, et sa troupe la suivit ; elle était déjà sur l'eau, et nul ne s'en apercevait, si ce n'est les pontonniers et les paysans qui, voyant les voyageurs marcher sur les flots comme sur un chemin, poussaient des exclamations infinies. Ce fut seulement à leur arrivée sur la rive droite que les compagnons de Colette eurent les yeux déssillés, et virent la rivière qu'ils venaient de franchir sans seulement y prendre garde [1]. Une abbesse des bénédictines de Herbitzheim eut le privilège de passer la Saar à pied sec, jusqu'au jour où elle se rendit coupable d'une injustice [2].

En dehors de la légende dorée, on ne trouve que peu de mentions de ce genre de traversée : une sorcière qui cheminait sur le Rhône comme sur un terrain solide, s'enfonça tout à coup lorsque, à minuit, heure de sa promenade habituelle, quelqu'un eut prononcé dans le voisinage le nom de Jésus [3]. Dans les Ardennes, les personnages d'une chasse fantastique marchaient sur l'eau d'une rivière comme si elle eût été glacée [4].

Jean le soldat, héros d'un conte haut-breton, s'avança comme sur un terrain solide sur la rivière aussi froide que la glace, et sur celle qui était remplie d'eau bouillante [5].

Les objets merveilleux, grâce auxquels des personnages peuvent passer l'eau sans y enfoncer, figurent plus rarement dans les légendes des cours d'eau que dans celles de la mer : d'après Grégoire de Tours, le manteau de saint Veran de Vaucluse avait le don de permettre la marche à pied sec sur les eaux douces [6]. Une légende de Touraine raconte que saint Martin, qui était au service d'un laboureur, avait reçu de son maître l'ordre d'aller labourer un champ ; il fallait, pour y parvenir, traverser une rivière, et il n'y avait ni barque ni gué. Martin étendit son manteau sur la rivière, les deux bœufs y prirent place et la passèrent avec lui [7]. On dit à Pluneret (Morbihan), que sainte Avoye, poursuivie par des soldats païens, monta, pour traverser la rivière de Sale, sur une pierre qui se mit à flotter, et que l'on montre dans ce pays, où elle est connue sous le nom de Bateau de sainte Avoye [8].

1. Ch. Thuriet. *Traditions de la Haute-Saône*, p. 300-301.
2. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsässes*, n° 136.
3. Gervaise de Tilbury. *Otia imperialia*, p. 45.
4. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 200.
5. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 203.
6. Bérenger-Féraud, l. c., p. 215.
7. Jacques Rougé, in *La Tradition*, 1903, p. 336-337.
8. *Semaine Religieuse de Rennes*, 7 juin 1889.

Un chemin s'ouvre parfois au milieu des eaux, qui suspendent leur cours pour former des deux côtés une espèce de talus. Aux environs de Montpellier, la nuit de la Saint-Jean a le privilège de faire partager les rivières ; c'est pour cela que chaque année, à minuit, le Lez s'ouvre et laisse dans son lit une sorte de chemin [1] ; une rivière s'écarte sans intervention magique, devant Jean le Soldat, héros d'un conte de marins [2].

Ce miracle, qui rappelle le passage de la Mer Rouge, et qui vraisemblablement a été inspiré par lui aux hagiographes, est assez fréquent dans les vies des saints : il suffit à saint Cénery de faire un signe de croix sur les eaux de la Sarthe, pour qu'elles se divisent et lui permettent de passer à pied sec avec son disciple [3]; saint Yves opère le même prodige dans des circonstances identiques [4].

Les rivières s'écartent encore plus fréquemment lors de la translation des reliques, ou au moment des obsèques des bienheureux. Lorsque les moines de Vertou, ne trouvant aucun bateau sur la Sèvre, eurent déposé sur le rivage le corps de saint Martin, l'eau se divisa de ça et de là, montrant la grève au fond sèche et guéable ; ils portèrent le corps à l'autre rivage, et incontinent les eaux se rejoignirent et fermèrent le passage aux moines de Durin qui poursuivaient ceux de Vertou [5]. La vie de Bouchard, comte de Melun, rapporte que les eaux s'écartèrent pour permettre au peuple qui portait le corps d'un saint de passer à pied sec [6]. Au moment des funérailles de saint Véran, son manteau qui couvrait le cercueil s'envola en l'air et conduisit le cortège jusqu'au bord de la Durance ; puis il continua à flotter au-dessus de la rivière, et quand il fut au milieu, les eaux se divisèrent en laissant un chemin pour le pieux cortège [7]. Une grande crue ayant emporté le bac qui conduisait au cimetière du Mans, alors situé sur la rive droite de la Sarthe, la rivière tarit tout à coup, au moment où l'on s'apprêtait à placer le corps d'une jeune fille sur une barque légère et les fidèles purent s'avancer à pied sec [8].

Lorsque ce prodige ne se produit pas en faveur de personnages chrétiens, l'intervention d'un talisman est parfois nécessaire pour l'opérer : les Lamignac avaient donné à une femme qui venait faire

1. Montel et Lambert. *Contes populaires*, p. 65.
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 203.
3. P. D. (Paul Delasalle), in *Mosaïque de l'Ouest*, 1845-49, p. 162.
4. Albert Le Grand. *Vies des Saints de Bretagne*. Saint Yves, § 19.
5. Albert Le Grand, l. c., Saint Martin de Vertou, § 10.
6. A. Maury. *Essai sur les légendes pieuses*, p. 33.
7. L. de Laincel. *Avignon et le Comtat*, p. 217.
8. Soreau et Langlais. *Traditions du Maine*, p. 153-154.

leur pain au Rocher des Fées, une baguette grâce à laquelle elle pouvait, en frappant le ruisseau, le traverser sans se mouiller. Elle le passa maintes fois, mais un jour qu'elle avait dérobé quelque chose, les eaux ne s'écartèrent plus devant elle comme d'habitude [1]. Le domestique du fils de Charlemagne, héros d'un conte haut-breton, poursuivi par des bêtes féroces, touche avec sa baguette une rivière qui lui livre aussitôt passage et se referme pour engloutir les animaux qui s'y étaient aventurés à sa suite [2]. Un bonhomme qui va trouver le Vent frappe une rivière avec une baguette magique, et un chemin s'ouvre au milieu [3]. La fille de la mère des Vents donne à un jeune garçon un des poils de Tramontane, en lui disant que lorsqu'il trouvera un ruisseau, il n'aura qu'à jeter le poil dans l'eau, pour que le lit devienne aussitôt à sec [4].

Un épisode d'un roman de chevalerie, qui est peut-être emprunté à une tradition populaire, parle d'une rivière qui crût miraculeusement pour permettre à un héros de la traverser à la nage : lorsque le duc Richard arriva sur les bords de l'infranchissable fleuve Flagot, dont la rive était si haute que c'était tout ce qu'un homme pouvait faire de jeter une pierre du haut en bas, par le vouloir de Dieu, la rivière s'enfla de telle sorte que l'eau passait par dessus la rive, si bien qu'on pouvait nager sans rien craindre. Dieu envoya un cerf qui la traversa devant Richard ; celui-ci le suivit se recommandant à Dieu et se trouva aussitôt de l'autre bord ; mais les païens ne purent le poursuivre, car incontinent la rivière se remit en son lit [5].

Dans quelques contes le héros, pour arriver dans le monde surnaturel, est obligé de franchir une rivière, où se trouve un passeur, qui est condamné à remplir ces fonctions pendant des centaines d'années, à moins qu'un voyageur, étant dans son bateau, ne lui dise où il va, ou, au retour, d'où il vient. Le passager qui répondrait à cette question serait contraint de prendre sa place ; la même chose lui arriverait s'il gardait à la main la mèche que le passeur lui présente pour allumer sa pipe [6]. Parfois il doit éviter d'entrer dans la barque à reculons, sous peine de remplacer pour toujours le batelier [7].

1. J.-F. Cerquand. *Légendes du pays basque*, t. II, p. 57-58.
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 113.
3. Paul Sébillot, ibid., t. III, p. 231.
4. J.-B. Andrews. *Contes ligures*, p. 165.
5. *Le Roman de Fierabras*, ch. 30.
6. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. I, p. 102 et 105, 129 et 134.
7. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 210, 215.

Plusieurs chansons que l'on peut désigner sous le nom de Flambeau d'amour, sont un arrangement populaire de l'aventure de Héro et Léandre [1]. En Franche-Comté, la légende est connue sur les bords de la Loue, qui lui doit son nom de Val d'Amour, et la tour au bord de la mer est devenue une tour féodale. Au château de Rougemont, demeurait jadis une belle demoiselle, dont l'amoureux, qui habitait Germigney, descendait pour la voir la rivière à travers ses mille circuits et ses mille écueils ; sa nacelle chavira et il périt sous les eaux. Le peuple dit que cette mort a été causée par une erreur de la jeune dame qui, cette nuit-là, avait éteint sur la fenêtre de sa tour une lampe qui devait servir de phare à ce cher navigateur [2]. On raconte dans tout le bassin de la Loue, en lui assignant comme théâtre divers endroits de la vallée, qu'à l'époque où cette rivière formait un lac étroit entre deux longues chaînes de rochers, borné par une digue dont il ne reste plus aucun vestige, un jeune homme amoureux de la fille d'un seigneur, montait dans un canot lorsque la lune était à son décours et traversait le lac, guidé par un fanal que la nourrice de la demoiselle allumait à une des fenêtres du château. Mais cette femme méchante et cupide, quand elle s'aperçut que l'amoureux n'avait plus d'argent, souffla une nuit le cierge, et le pauvre amant se noya. Une chanson populaire de la Franche-Comté se rapportait à cette aventure :

Le bel amant s'est embarqué
Parmi les eaux, parmi les ondes,
A mis le pied sur le bateau,
N'a plus vu ni ciel ni flambeau.

Le lac flottant l'a enlevé
Parmi ses eaux, parmi ses ondes,
Le lac a repris son courroux,
L'envoie accoster à la tour [3].

Il n'est plus question de lumière conductrice dans une ancienne légende qui se rattache au même thème : elle figure dans une vie de saint Magloire, écrite en prose latine vers le IXe siècle, et dans un poëme français du XIVe siècle. Un serf du monastère auquel saint Suliac avait confié la charge de maître-queux, traversait presque chaque soir la Rance pour aller voir sur la rive opposée une jeune fille

1. George Doncieux. *Romancéro populaire français*, p. 280 et suiv.
2. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 470.
3. Ch. Thuriet. *Traditions populaires du Doubs*, p. 18, 163 et suiv. ; *Trad. pop. de la Haute-Saône et du Jura*, p. 294 et suiv.

dont il était amoureux, et le lendemain matin, il refaisait, avant le jour, le même trajet; une nuit, il fut enlacé dans les plis d'un congre énorme qui s'efforçait de l'entraîner sous les eaux; il allait succomber lorsque saint Magloire lui apparut, et lui dit de frapper le poisson monstrueux avec son couteau de cuisinier. Il obéit et laissant la lame dans la plaie, il aborda sain et sauf sur le rivage. Lorsque les pêcheurs vinrent offrir les poissons aux moines, il reconnut le congre, mais s'étonna de ne pas voir son couteau; on éventra le monstre, et on le retrouva dans ses entrailles; l'abbé affranchit le maître-queux et l'unit à la jeune fille qu'il allait voir au péril de sa vie[1]. Le souvenir de cet épisode n'est pas complètement oublié dans ce pays, mais la légende est assez fruste; il s'agit aussi d'un jeune homme qui faisait chaque jour la traversée de la Rance à la nage, et qui périt dans le trajet; sa fiancée est avertie de sa mort par une fée[2]. Près de Bains un autre amant eut une destinée aussi tragique; surpris par le père de la jeune châtelaine qu'il allait visiter chaque soir, il fut avec elle, précipité du haut d'un rocher dans la rivière[3].

Le souvenir des bateaux chargés de passer les morts s'attache à des rivières, mais comme dans les exemples relevés jusqu'ici il s'agit toujours de celles qui sont navigables à l'aide de la marée, j'en ai parlé en même temps que des autres navires des trépassés. Au XIIIe siècle, Gervaise de Tilbury constatait la coutume de confier au courant du Rhône les cercueils eux-mêmes. Le cimetière d'Arles était destiné à recevoir les corps de ceux qui s'étaient distingués par leur piété ou leur zèle pour la religion chrétienne. Quelquefois on descendait sur les flots du Rhône la bière de celui qui s'était rendu digne de cet honneur; on la laissait flotter toute seule, et elle arrivait toujours à la porte du cimetière, où les gens qui en avaient la garde la prenaient et faisaient les funérailles; ordinairement on mettait pour eux quelque argent dans la bière. On assurait que jamais elle ne s'arrêtait ailleurs, et que jamais elle ne dépassait le cimetière. Il arriva une fois que des jeunes gens arrêtèrent un de ces cercueils à la hauteur de la ville de Tarascon, et ayant pris l'argent, ils le repoussèrent dans le fleuve; mais au lieu de descendre, il se mit à tournoyer sans avancer, malgré les efforts des voleurs pour l'éloigner du bord. Le fait s'ébruita, et on les obligea à restituer l'argent; dès qu'il fut replacé dans la bière, elle partit et s'en alla tout droit au cimetière[4].

1. A. de La Borderie. *Mosaïque bretonne*, nº XIV, analysé dans Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. II, p. 196-198.
2. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 20-21.
3. P. Bézier. *Inventaire des Mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, p. 157.
4. *Otia imperialia*, p. 42-43.

C'est peut-être par une survivance inconsciente d'un usage ancien qui se rattachait peut-être à un culte, qu'autrefois les ouvriers de Grenoble allumaient, pour annoncer la fin des veillées, des chandelles placées aux quatre coins d'une planche, qu'ils lançaient sur l'Isère et ses affluents, et ils disaient qu'ils embarquaient « les veillées pour Beaucaire ». Dans les Vosges les enfants mettaient à flotter de semblables petits radeaux, à la même époque. A Remiremont cette coutume cessa vers 1870[1] ; mais une petite cérémonie du même genre a longtemps subsisté dans le Vaucluse : le vingt-cinq mars, les Tavelleuses, jeunes filles qui travaillent aux moulins à dévider la soie, appelés Tavelles, se réunissaient pour faire une sorte de radeau qu'elles enguirlandaient de rubans et de rameaux de buis. Elles y plaçaient des poupées et un certain nombre de coquilles d'escargots garnies d'huile et de mèches qu'elles allumaient, puis elles abandonnaient l'esquif sur le courant du ruisseau le plus voisin de la fabrique, et le suivaient en chantant jusqu'à ce qu'un obstacle eût fait sombrer la frêle embarcation[2].

Les contes et les légendes parlent assez souvent de navires qui, lorsque le héros est à leur bord, se mettent en marche sans que personne les conduise. Ce prodige eut lieu lorsque saint Gohard, évêque de Nantes, eut été décapité par les Normands : « il se leva sur pieds, et tenant sa teste dans ses mains, il se rendit au bord de la Loire, et entra dans un bateau qui s'y trouva miraculeusement disposé ayant deux flambeaux allumés de costé et d'autre, lequel remonta La Loyre, sans voiles ni rames »[3].

Un esquif imaginaire figure dans les croyances enfantines de la Wallonie : autrefois à Liège, les petits enfants croyaient qu'au moment où les cloches reviennent de Rome, ou le jour de Pâques, un bateau d'osier arrivait sur la Meuse, et leur apportait des œufs de Pâques[4].

Plusieurs souvenirs légendaires s'attachent aux bateaux plats qui transportaient les voyageurs d'une berge à l'autre des rivières, et qui étaient nombreux à l'époque où les ponts étaient plus espacés qu'aujourd'hui. Quelquefois ils recevaient à leur bord des passagers qui appartenaient, non pas au monde des morts, mais à celui de la lycanthropie ou des chasses fantastiques.

1. Richard. *Traditions de Lorraine*, p. 170-171 ; L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 57.
2. Philippe Rey, in *Revue des Trad. pop.*, t. I, p. 365.
3. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*, saint Gohard, § 9.
4. Aug. Hock. *Mœurs et Coutumes au pays de Liège*, p. 214.

Le passeur du bac de la Bataille, près de Clécy, entendait souvent à minuit, une voix le héler de l'autre rive. Réveillé en sursaut, et poussé par une force irrésistible, il démarrait le bateau, passait la rivière et trouvait une dame plus pâle que les vêtements blancs qui la couvraient. Elle prenait place à l'arrière, et le bac repartait ; mais à mesure qu'il avançait, il s'enfonçait dans l'eau comme s'il eût été trop chargé. Lorsque, transi de peur, l'homme se retournait, la forme blanche avait disparu, et le bac revenait à flot. Longtemps le passeur n'osa se soustraire à ce supplice ; mais ayant pris conseil du sacristain, il s'embusqua derrière le vieux saule où il avait coutume d'amarrer son embarcation. A minuit, quand l'appel se fit entendre et que la forme blanche se montra sur l'autre rive, il visa et tira la balle bénite que lui avait remise le sacristain. Le coup avait porté, car il vit le fantôme s'enfuir en poussant des cris déchirants. Le lendemain des laboureurs trouvèrent, étendu sur la bruyère de Noron, le corps d'une jeune fille, admirablement belle, couverte de la haire d'un varou par dessus ses vêtements. Elle avait au côté une large blessure que lui avait faite le passeur. La tradition ajoute qu'en expiation d'une faute cachée, elle devait accomplir pendant sept années ces courses nocturnes[1].

Pour se dérober aux atteintes des chasseurs, les loups descendaient avec leur maître vers la Loire, que le batelier de Chambon leur faisait traverser sur son bateau. Arrivé à l'autre bord, le meneur de loups soldait exactement le prix du passage et les bêtes se dispersaient dans les bois[2]. Ce conducteur de fauves n'était pas toujours aussi consciencieux : Le passager de la Tour en Poitou s'entendit appeler au milieu de la nuit, et quand il eut conduit son bateau de l'autre côté de la rivière, il y sauta au moins trente loups, avec l'homme qui les menait. Celui-ci lui dit de ne pas avoir peur, et quand ils furent passés, il lui donna un écu de trois francs. Mais lorsque revenu chez lui, l'homme regarda son argent à la chandelle, il vit que c'était une feuille de chêne[3]. On racontait en 1847 que, quatre-vingts ans auparavant, le pontonnier de Condes fut réveillé la nuit par une voix qui criait : A la barque ! Quand il eut conduit sa nacelle sur l'autre rive, il vit un grand monsieur, couvert d'un grand chapeau, armé d'un grand fusil et suivi d'une meute nombreuse. Le chasseur sauta dans la barque, et après lui ses chiens qui chargeaient le frêle esquif d'un poids énorme. En mettant pied à terre, le passager mit dans la main du batelier une poignée de pièces d'or ; mais lorsque l'homme voulut compter les louis qu'il avait

1. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 406.
2. *Velay et Auvergne*, p. 3-4.
3. Léon Pineau. *Le Folk-Lore du Poitou*, p. 121.

reçus, il ne trouva plus que des feuilles de buis; il se souvint que c'était la veille des Rois, et il vit bien qu'il venait de passer le roi Hérode et sa meute [1].

Quelquefois un être gigantesque ou diabolique prenait la place du paisible passeur. La goutte de l'Ourgon, sur la Loire, entre Saint-Maurice et Villeret, rend un bruit formidable lorsque vient le dégel, et les paysans disent que c'est l'ogre, logé dans les flancs de la gorge voisine, qui rugit ainsi. Ce géant amenait sur la rivière un bac attaché à une corde qui, sans que l'on vît personne, conduisait de l'autre côté le voyageur attardé. Là, l'Ourgon, haut comme un mât de bateau, portant le grand chapeau des mariniers de Saint-Rambert, la culotte de velours et la ceinture rouge, se présentait devant l'imprudent, et si celui-ci n'avait la précaution de fuir à toutes jambes en faisant vœu de brûler, à Notre-Dame de Vernay, un cierge gros comme un aviron, il le forçait à dîner avec lui, et le voyageur ne revenait jamais [2]. Aux environs de Liège, on parlait d'un passeur d'eau appelé le *gâie Monsieu*, le bien vêtu, qui avait des souliers pointus, où des griffes dépassaient. Cette espèce de démon jouait de mauvais tours à tout le monde et aux jeunes filles en particulier. C'était à la brune, au milieu du fleuve, qu'il leur jetait un sort : aussi les amoureux ne laissaient pas leur *moncœur* (leur belle) traverser la Meuse sans leur père ou leurs frères [3].

D'autres bateliers, sans appartenir au monde satanique, étaient dangereux pour leurs passagères, et la légende des bords de l'Ain qui raconte la terrible punition de l'un d'eux, avait probablement pour point de départ un fait réel. Le passeur du Porein exigeait, outre son salaire, un baiser de toute jeune femme ou jeune fille qui entrait dans son bateau. Un soir, il vit s'avancer une veuve toute habillée de noir, qui entra dans la barque et tomba, tout en larmes, sur un banc. Sous ce manteau de deuil, le batelier crut deviner une femme jeune, peut-être jolie. Dès qu'il fut éloigné du bord, il s'élança vers la passagère et voulut la prendre dans ses bras ; elle résista, elle protesta, supplia, cria ; mais elle était loin de tout secours et nul ne lui répondit. La malheureuse fléchit; et il s'approcha d'elle pour l'embrasser. Mais la veuve rejeta son manteau, sa robe et ses voiles, et le batelier épouvanté vit qu'il tenait dans ses bras le prince des ténèbres, qui le regardait en ricanant. « Tu es à moi, lui dit-il, et c'est moi qui t'embrasserai. » Alors, il brisa la corde qui retenait la barque, prit dans ses bras de fer le misérable, et le couvrit d'un manteau de feu qui, bientôt, les entoura

1. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 86 87.
2. Noëlas. *Légendes foréziennes*, p. 328-337.
3. Auguste Hock. *Supplément aux croyances, etc. du pays de Liège*, Liège, 1887, p. 44.

tous deux ; puis, brûlant comme deux torches vivantes dont les flammes éclairaient la nuit, l'homme et l'Esprit commencèrent un voyage fantastique ; la barque descendit la rivière, arriva sur le Rhône, traversa Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Arles. Attirés par des cris affreux, les riverains voyaient briller comme un météore ces deux corps qui brûlaient en se tenant embrassés. Au matin, la barque et les voyageurs disparurent dans les flots de la mer[1].

Plusieurs chansons populaires parlent aussi de passeurs qui se montrent galants jusqu'à la violence, à l'égard des jeunes filles qui se trouvent seules avec eux dans le bac isolé : parfois celles-ci ne pouvant leur résister, y perdent « leur avantage », à moins que, par persuasion, elles ne se laissent ravir « leur cœur volage ». Une série plus nombreuse célèbre les batelières adroites qui, en employant la ruse, se débarrassent de passagers trop entreprenants[2]. Ce thème était populaire au XVI[e] siècle, et sans doute auparavant. La reine de Navarre raconte qu'au port de Coullon, près de Niort, une batelière qui, de jour et de nuit, faisait passer un chacun, fut sollicitée par deux cordeliers, qui même voulaient la prendre par force, ou, si elle refusait, la jeter dans la rivière. Elle feint de se rendre à leurs désirs, mais en demandant que chacun ait son tour. Ils y consentent, et elle va déposer le plus jeune dans une île, puis elle conduit l'autre à une seconde île où elle doit débarquer avec lui. Pendant qu'elle fait mine d'attacher son bateau à un arbre, elle lui dit de descendre le premier pour chercher un endroit propice ; mais dès qu'il est à terre, elle donne un coup de pied au tronc de l'arbre et repousse sa barque au large, en se moquant de la mésaventure des deux moines[3].

Le sujet de la batelière a inspiré plusieurs chansons populaires qui ne diffèrent que par l'introduction et les incidents. Tantôt l'héroïne feint de céder par caprice, tantôt pour inspirer moins de défiance, elle ne consent à se rendre que contre argent comptant ; mais le dénouement est le même :

> Quand ils fur'nt prêts à débarquer
> Le monsieur sauta le premier,
> Mais il n'eut pas mis sitôt pied à terre
> Qu'la batelière recula sa navière ;

Et quelquefois, narguant son galant, elle lui fait une morale ironique, ou

1. Aimé Vingtrinier, in *L'Express de Lyon*, 18 octobre 1898.
2. J. Bujeaud. *Chants populaires de l'Ouest*, t. I, p. 240 ; Charles Guillon, *Chansons populaires de l'Ain*, p. 130.
3. *L'Heptaméron*, V[e] nouvelle, p. 42-43, éd. Delahays.

Tout en chantant, la jolie batelière,

s'éloigne du rivage où elle a déposé l'amoureux déconfit[1].

Quoique des bateaux de passage aient été parfois chavirés ou submergés, entraînant de nombreuses victimes au fond des eaux, ces catastrophes ont rarement pris la forme légendaire. On la rencontre cependant en Velay : Un jour que le bateau de Changeac transportait un grand nombre de personnes, il avait accompli la moitié de sa course, quand une explosion pareille à celle d'une pièce d'artillerie se fit entendre. On vit à l'instant même une étoile se détacher du firmament, et tomber en ligne droite sur l'esquif, qu'elle brisa en mille pièces[2].

Suivant des croyances assez répandues, les rivières et même les ruisseaux sont pour certaines catégories d'êtres difficiles ou même impossibles à traverser. Dans le Mentonnais, les sorcières passent avec peine l'eau courante[3] ; les magiciens des contes populaires interrompent leur route quand ils la rencontrent[4], et l'on croit dans plusieurs pays que les morts ne peuvent revenir à la maison où ils ont vécu s'ils en sont séparés par une rivière qui n'a pas de pont[5]. Dans les Côtes-du-Nord un ruisseau, si petit qu'il soit, arrête les abeilles qui essaiment.

Les cours d'eau forment aussi une sorte de barrière contre les maladies épidémiques : en Basse-Bretagne, la Peste, qui voyage ordinairement sous la figure d'une femme, est obligée de demander à un chrétien de la prendre en croupe sur son cheval, de la recevoir dans son bateau, ou de la porter sur son dos, lorsqu'une rivière la sépare du lieu où elle a dessein de se rendre[6]. En Ille-et-Vilaine, si l'on franchit le ruisseau qui coule entre une commune indemne, et celle où règne une maladie telle que la variole, on est exposé à la gagner[7].

Le passage de l'eau peut encore avoir de l'influence sur le cours d'une affection morbide : dans le Mentonais on risque d'attraper un erysipèle si on la franchit ayant mal aux dents[8] ; en Vendée un paysan atteint d'un mal quelconque pour lequel l'enflure est à craindre, se

1. Charles Beauquier. *Chansons populaires de la Franche-Comté*, p. 40 ; Charles Guillon. *Chansons populaires de l'Ain*, p. 52 ; cf. Bujeaud. *Chansons pop. de l'Ouest*, t. II, p. 308 ; comte de Puymaigre. *Chansons pop. du pays messin*, t. I, p. 186.
2. *Velay et Auvergne*, p. 44-45.
3. J.-B. Andrews, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 255.
4. F.-M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 67 ; Paul Sébillot. *Contes*, t. III, p. 39.
5. Paul Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 626 et suiv.
6. H. de la Villemarqué. *Barzaz-Breiz*, p. 56 ; E. Souvestre. *Le Foyer breton*, t. II, p. 162 ; A. Le Braz. *Légende de la Mort*, t. I, p. 120.
7. *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 240.
8. J.-B. Andrews, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 262.

gardera bien de traverser une rivière sans avoir du sel dans sa poche, persuadé que sans ce préservatif, la marée d'enflure le prendrait bientôt après [1].

§ 4. LES RIVIÈRES ET LA SORCELLERIE

D'après une croyance qui semble assez répandue dans les pays de montagnes, les tempestaires viennent préparer leurs conjurations près des cours d'eau, moins souvent toutefois que sur le bord des lacs et des fontaines : en Auvergne on aurait fait un mauvais parti à celui que l'on aurait vu agiter l'eau d'une rivière [2] ; dans le Bourbonnais, un montagnard assurait que lors d'un des orages qui venaient d'éclater, il avait aperçu un charbonnier de taille énorme qui frappait à coups de baguette un ruisseau au milieu d'une forêt [3]. En Franche-Comté on croyait que les « bons cousins charbonniers », quand ils se rassemblaient pour se divertir dans un lieu écarté, à l'ombre d'un chêne et au bord d'un ruisseau, s'occupaient malignement à faire la pluie, la grêle et les tempêtes [4]. Ailleurs, c'étaient des prêtres qui se livraient à cette coupable pratique. En Saintonge, les curés pouvaient produire la grêle en battant avec une petite verge les eaux d'une rivière [5]. On raconte en Limousin qu'au temps jadis le curé de Beaumont et celui de Saint-Salvadour s'étant arrêtés près d'un ruisseau, avant de le traverser, prirent quelques gouttes d'eau dans le creux de leur main, les répandirent vers les quatre points cardinaux en faisant des signes de croix, avec quelques paroles, et reprirent chacun le chemin de sa paroisse. Ils n'avaient pas fait cinq mètres chacun, que le tonnerre se mit à gronder, et qu'il tomba des torrents de pluie et de grêle [6].

Les sorciers, sans doute pour accomplir des maléfices analogues, se réunissaient parfois dans le voisinage des eaux courantes : ceux de Panjas et de Lanjusan tenaient leur sabbat près d'un pont, comme certaines sorcières du pays basque [7].

Les rivières servent aussi, plus rarement que les eaux stagnantes, à des actes d'ensorcellement ou de désensorcellement : En 1793, les devins de la Sologne décidèrent de tuer toutes les femmes ; mais pour cela, il fallait avoir deux ou trois gouttes au moins de lait de femme. Ils

1. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 16.
2. Abbé Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 50.
3. Ach. Allier. *L'ancien Bourbonnais*. Voy. pitt., t. II, p. 296.
4. Monnier. *Vestiges d'antiquités dans le Jurassien*, in Soc. des Antiq., 1823, p. 402.
5. J.-M. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 214.
6. Abbé M.-M. Gorse. *Au bas pays de Limosin*, p. 76.
7. P. Duffard. *L'Armagnac noir*, p. 95 ; Julien Vinson. *Le Folk-Lore du pays basque*, p. 18.

allèrent en demander à une nourrice ; celle-ci, sur le conseil de son mari, leur donna du lait de chatte dans une petite bouteille. Les sorciers se rendirent sur la rivière du Cosson ; là, avec de grandes gaules, ils se mirent à battre l'eau, où ils vidèrent le lait de la chatte, en faisant de grandes contorsions. Aussitôt le soleil pâlit, la terre trembla et tous les chats périrent à plus de vingt lieues à la ronde [1]. Dans les Hautes-Vosges, quand on s'apercevait qu'une vache avait été ensorcelée, on allait la traire après minuit, et après avoir jeté une poignée de fumier sur les quelques gouttes de lait qu'elle avait données, on se rendait à la rivière la plus rapprochée de la maison ; on y vidait le seau en tournant le dos au courant, et l'on disait : « Voilà pour celui ou celle qui trait ma vache. » Désormais le sorcier trouvait du fumier dans son lait [2].

Les rivières constituent aussi un obstacle contre les maléfices. Certains sorciers du Finistère qui ont le pouvoir d'attirer dans leurs jattes la crème de leurs voisins, même d'un village à l'autre, ne réussissent à l'exercer que si aucun ruisseau ne les sépare [3].

Les loups-garous sont moins souvent en relation avec les eaux courantes qu'avec celles des fontaines ; cependant, d'après une croyance girondine, lorsqu'on rencontre une personne mal baptisée qui court le « gallout », on peut s'en débarrasser en courant vers une mare ou vers un ruisseau, dans lequel elle s'empressera de se précipiter [4].

§ 4. CULTE ET OBSERVANCES

Les vestiges de culte ancien et les observances singulières que l'on a tant de fois constatées dans le voisinage des fontaines et même des eaux dormantes, sont beaucoup plus rares sur le bord des rivières et des ruisseaux ; mais le folk-lore de ces trois grandes divisions du monde aquatique est, dans ses lignes principales, parallèle ou même semblable. Comme celles des sources, les eaux courantes sont respectées, et l'on ne doit les souiller par aucun acte impur ; il est même interdit d'y cracher : en Haute-Bretagne pour détourner les gens de cet acte, on dit que c'est un péché, et que celui qui crache dans un ruisseau fait de l'eau bénite pour le diable [5]. Parfois l'onde, une fois salie, ne reprend plus sa limpidité première : un ruisseau dont l'eau

1. Legier, in *Académie Celtique*, t. II p. 209-210.
2. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 205.
3. E. Rolland. *Faune populaire*, t. V, p. 95.
4. François Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 53.
5. Paul Sébillot, in l'*Homme*, 1884, p. 587.

était pure jadis, devint le ruisseau des Mains sales depuis que le bourreau qui, par ordre de Guillaume, écorcha Grimoult, y lava ses mains sanglantes[1].

Les rivières sont douées, à certaines époques de l'année, de propriétés merveilleuses qu'elles ne possèdent qu'à ce seul moment. Quelquefois leurs vertus, bonnes ou mauvaises, sont en relation avec les solstices. Le soir de la Saint-Jean, à minuit, l'eau du ruisseau de Larou (Languedoc) se changeait en vin[2]. A Malmédy, dans la Prusse wallonne, tous les ruisseaux éprouvent cette transformation[3]. Toutefois pendant les nuits privilégiées, les eaux courantes ne sont pas sans présenter quelque danger : Celui qui boit à la rivière de Herné (Liège) à minuit de Noël, à l'endroit appelé les Six Bacs, où les ménagères vont d'habitude rincer leur linge, devient aveugle[4]. En Franche-Comté, la personne qui va, à ce même instant, abreuver les vaches à la rivière, ne doit pas se détourner ; sinon elle verrait surgir un taureau noir qui, la prenant sur ses cornes, la promènerait ainsi jusqu'au lever du soleil dans cette situation désagréable[5].

Les rivières procurent, beaucoup plus souvent, des avantages à ceux qui, surtout au solstice d'été, viennent s'y baigner, se lavent avec leurs eaux ou la boivent. Jusqu'à une époque récente, on a constaté en Wallonie des observances en rapport avec cette idée. A Liège les vieilles gens prétendaient que toutes celles de la terre sont bénies, le jour de la Saint-Jean, à midi. Un peu avant cette heure, les rivages des cours d'eau de ce pays se garnissaient de femmes et d'enfants, portant des pots de toute espèce, et juste au moment où l'*Angelus* sonnait, ils les remplissaient d'eau pour la boire ou l'emporter à leur demeure. Celle qui était puisée à cette heure avait toutes les vertus, même celle de faire redevenir les jeunes personnes pures comme le jour de leur naissance. Sur l'Ourthe, la Vesdre et la Meuse, à midi sonnant, les mères plongeaient leurs petits enfants dans la rivière pour les garantir des maladies présentes et futures, et les adultes se baignaient jadis dans la Meuse après avoir fait le signe de la croix, persuadés qu'ils étaient à l'abri de tout malheur et qu'ils pouvaient ensuite se jeter à l'eau sans se noyer, ou naviguer sans danger sur les fleuves[6]. A Huy et dans les environs, on voyait encore, en 1870, sur les bords de la rivière de longues files d'enfants déshabillés n'attendant que le premier coup de la cloche pour être plongés dans l'eau. Ce bain

1. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. I, p. 402.
2. Alex. Langlade, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 192.
3. Quirin Esser, in *Mélusine*, t. IV, col. 354.
4. *Soc. arch. de Namur*, t. III, p. 353.
5. Comm. de Mlle Marie Collet.
6. Aug. Hock. *Croyances et remèdes du pays de Liège*, 3e éd., p. 92-94.

leur fortifiait les jambes; les adultes qui les avaient faibles les mettaient également dans l'eau ; d'autres s'y lavaient le visage et la poitrine, ou en emportaient chez eux ; elle ne se gâtait point et était bénite comme celle de l'église [1].

En France où les immersions dans la mer à l'époque du solstice d'été et de quelques autres fêtes étaient naguère encore usitées, elles avaient lieu beaucoup plus rarement dans les rivières. Pourtant dans le Vivarais, on s'y baignait la veille de la Saint-Jean pour être préservé de toute maladie [2].

A Saint-Pierre-les-Eglises, on conduisait les brebis à la rivière le jour de cette fête, pour les y laver, dans la persuasion que par là elles étaient garanties de tout mal jusqu'à l'année suivante [3]. En Normandie, l'eau puisée à la rivière le jour de Pâques, avant le lever du soleil, conservait au visage une grande fraîcheur ; dans le Bocage Normand, si on se lavait à la même heure dans les eaux courantes, on avait le corps et le visage frais pendant un an [4].

C'était probablement pour donner une apparence chrétienne à ces pratiques d'origine païenne que, il y a une cinquantaine d'années, on bénissait dans quelques villages près d'Ougrée, contrée voisine de Liège, les eaux de la Meuse, en y plongeant au premier coup de midi une statue de saint Jean-Baptiste ; près de Verviers, on sonne encore à midi les cloches pour bénir l'eau [5].

L'usage de former des processions sur les rivières, ou de les bénir à des époques déterminées, a dû être assez répandu autrefois ; de nos jours on le constate assez rarement, et il semble même en voie de disparition. Au XVII[e] siècle, on faisait, à Toulouse, au temps des Rogations (le troisième et dernier jour), une procession sur la rivière, qui est ainsi décrite par un contemporain : On s'assemble à certain endroict de la ville appelé le Chasteau où dans plusieurs batteaux couvertz et ombragés de feuillage prennent place ceux qui veulent : trois ou quatre en sont exceptez, dont l'un est particulièrement destiné pour des prestres ou religieux benedictins, et les autres pour des joueurs de tambour, de hautbois et de violon. En cet ordre, on descend le long de la Garonne jusques au dessoubz de l'église de la Daurade. Durant lequel cours, un père benedictin que deux hommes tiennent et gardent soigneusement, après des signes de croix faits sur l'eau, plonge dedans souventefois une croix qu'il a attachée à ses poings. Aussy tandis que cette procession flotte de la sorte, vous entendez le son des violons,

1. Baron de Reinsberg-Duringsfeld. *Traditions de la Belgique*, t. I, p. 420-421.
2. H. Vaschalde. *Sup. du Vivarais*, p. 22.
3. Léo Desaivre. *Le Noyer et le Pommier*, p. 10.
4. A. de Nore. *Coutumes*, p. 261 ; J. Lecœur. *Esq. du Bocage*, t. II, p. 5.
5. Reinsberg-Duringsfeld. *Traditions de la Belgique*, t I, p. 421.

des hautbois et des tambours, interrompu parfois du bruit de quelques mousquetades, boettes ou pétards que l'on tire... Cette dévotion faict croire que l'eau ne deviendra point corrompue ni pestiferée [1]. Dans le Caorsin, le clergé monte encore dans une barque le jour de l'Ascension, et bénit les eaux du Lot [2].

De même que les fontaines, mais bien plus rarement, les ruisseaux ont le privilège de procurer la chance à ceux qui accomplissent certains rites sur leurs bords. Les jeunes gens, avant de tirer au sort, vont se laver les mains, afin d'avoir un bon numéro, dans un ruisseau de la Loire-Inférieure, non loin de Saint-Père en Retz [3]. Les jeunes filles désireuses de se marier dans l'année, devaient marcher sur les pierres d'un ruisseau voisin de la chapelle de Saint-Roger d'Elan. Les épouses stériles ne manquaient pas d'avoir des enfants, si elles buvaient avec confiance l'eau de ce ruisselet [4].

Aux environs de Rouen, les épingles à cheveux ont été substituées aux épingles antiques. Les jeunes normandes qui implorent sainte Catherine pour avoir un époux, jettent quelques-unes des leurs dans le ruisseau qui sort de la fontaine Sainte-Catherine à Mortemer, en récitant une prière composée de trois strophes, dues sans doute à quelque rimeur de village [5].

Les eaux courantes, en raison de leur mobilité, sont moins propres que celles des fontaines à refléter les objets ou les personnes : aussi elles ne constituent pas comme elles, une sorte de miroir où se peignent les évènements futurs, et il ne semble pas qu'on aille les consulter pour les connaître. L'apparition dont parle une légende de Basse-Bretagne, n'a pas été provoquée par celui qui en est témoin : une petite pâtoure qui s'amusait au bord d'une rivière, à un endroit où elle coulait doucement, vit se dessiner dans l'eau la figure et tout le corps de son maître ; s'étant retournée, elle n'aperçut personne, et en rentrant à la maison elle s'assura qu'il n'avait pas été de ce côté ; dans la nuit, son maître mourut : elle avait vu son intersigne [6].

On a relevé en plusieurs pays de France, et sans doute la liste est incomplète, l'usage païen d'origine, mais souvent christianisé par l'intervention du clergé, qui consiste à plonger dans les rivières les statues des saints. Quelquefois cette immersion est faite par des gens

1. Léon Godefroy. *Relation d'un voyage faict (en 1638), depuis la ville de Thoulouze indivisément jusques à Amboize*. Bibl. Nat. fr., 2579, p. 286. Extraits de ce manuscrit par Léo Desaivre, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 113.
2. Comm. de M. de Beaurepaire-Froment.
3. *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 52.
4. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 115,
5. L. de Vesly, in *La Normandie*, février 1903, p. 61.
6. A. Le Braz. *La Légende de la mort*, t. I, p. 43-45.

mécontents de n'avoir pas été suffisamment protégés par l'effigie à laquelle ils s'adressaient, et qui veulent lui témoigner leur ressentiment, afin qu'une autre fois elle remplisse mieux son devoir. Elle était sans doute pratiquée bien avant le XVIe siècle, où elle avait lieu presque dans le voisinage de Paris : Ceux de Villeneuve-Saint-Georges, ne se contentèrent pas de dire des iniures à saint Georges de ce qu'il avoit laissé geler les vignes le propre iour de sa feste, mais le ietterent en la riuiere de Seine où il cuida estre gelé aussi bien que la vigne[1]. Saint Révérien, qui était autrefois invoqué en temps de sécheresse par les gens de Beaune, leur ayant donné trop d'eau, fut précipité par eux dans la rivière[2]. En 1784, lors d'une inondation, les habitants de Blagnac forcèrent leur curé à jeter dans la Garonne, l'image du patron saint Exupère[3]. Les jeunes filles qui, désireuses de se marier se rendaient à la chapelle de saint Blaise, près du pont de la Balme, dans l'Ain, adressaient au saint une prière qui se terminait par la menace de jeter sa statue dans le Rhône s'il ne les avait pas exaucées dans l'année[4].

Les plus nombreux exemples de bains de statues, et ceux dans lesquels le clergé joue un rôle, parfois un peu forcé, sont en relation avec le temps ou la santé. Lorsqu'il y avait des sécheresses prolongées, les habitants de Perpignan demandaient à l'abbé de Saint-Martin du Canigo, les reliques de saint Galderic, que l'on promenait processionnellement à plusieurs reprises : à l'une d'elles, la châsse était portée sur le bord de la rivière du Têt, et on plongeait le buste dans l'eau. Le crédit de saint Galdéric ayant un peu baissé à la suite de processions infructueuses, les consuls firent venir en 1612 les reliques des saints Abdon et Sennen qui furent baignées en grande pompe dans la rivière[5].

A Collobrières, si les prières adressées à saint Pons n'étaient pas efficaces, et si la pluie se faisait trop désirer, on portait cérémonieusement sa statue dans le quartier qui avoisine la rivière, et on la trempait, irrévérencieusement, trois fois dans l'eau, pour lui exprimer le désir d'avoir de la pluie et aussi le mécontentement qu'on avait contre lui parce qu'il n'avait pas fait pleuvoir[6]. En Limousin, l'immersion des statues des saints pour attirer l'eau est fréquente : on va plonger celle de sainte Anne dans l'Eyge, et en bien d'autres rivières, on accomplit le même rite ; c'est ce qu'on appelle *anar charchar l'aigua*,

1. Henri Estienne. *Apologie pour Hérodote*, l. I, ch. 39.
2. Mme N. Guyot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 219.
3. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 135, d'ap. Lavigne, *Hist. de Blagnac*. Toulouse, 1875.
4. A. Callet, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 503.
5. Henry. *Le Guide en Roussillon*, p. 122-124.
6. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. I, p. 455.

aller chercher l'eau [1] ; à Cubnezais la statue de saint Martial était aussi baignée dans un ruisseau voisin de la Grosse-Pierre [2] ; celle de saint Marcel à Glémon (Côtes-d'Or), dans la Saône [3].

Lors d'une procession qui eut lieu dans le Maransin, à la suite d'une grande sécheresse, ceux qui portaient la statue de saint Roch lui firent prendre un bain dans l'Arrivat, tout en lui demandant de bonne eau de pluie [4].

Ces immersions des effigies des saints passent aussi, dans la région du midi, pour assurer la chance aux gens et la fertilité aux biens de la terre. A Graveson (Bouches-du-Rhône), on allait, il n'y a pas encore bien longtemps, le 27 avril, jour de la fête de saint Antoine, plonger à trois reprises la statue du patron dans le ruisseau des Lônes, en vue d'avoir de bonnes récoltes, et d'être préservé des maladies épidémiques ; on espérait aussi que les accouchements seraient heureux et les enfants à l'abri d'accidents [5].

Au Beausset (Vaucluse), le jour de la fête de saint Gens, après une messe solennelle, une procession était organisée et de vigoureux garçons plaçaient la statue sur leurs épaules, et marchant de plus en plus rapidement, ils allaient, suivis du clergé et des fidèles, plonger dans la rivière, à plus de trois kilomètres de là, la statue du saint : nombre de dévots s'y baignaient aussi, confiants dans la tradition qui assurait que jamais on n'avait à craindre un refroidissement, et que ce bain au contraire, assurait contre les maladies et le chagrin [6].

L'usage d'arroser le prêtre conducteur du pèlerinage fait aux fontaines, pour obtenir de la pluie, est assez répandu ; dans le Morvan autunois, il était aussi pratiqué sur le bord des eaux courantes : Lorsqu'on allait processionnellement demander un changement de température à la statue de Notre-Dame du Regard, on observait au passage du ruisseau de la Chaloire, une coutume qui était en relation avec le vœu des pèlerins. Si on désirait la cessation de la pluie, le curé ne devait pas se mouiller, mais si on réclamait la cessation de la sécheresse, au moment où il traversait la planche qui servait de pont, les hommes armés de perches, frappaient l'eau à tour de bras, pour la faire jaillir sur lui, et les femmes quittant la procession arrachaient des branches aux arbustes et aux buissons pour l'asperger à qui mieux mieux [7]. Une pratique

1. L. de Nussac. *Fontaines en Limousin*, p. 4.
2. F. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 58.
3. Mme N. Guyot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 377.
4. Abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 255.
5. Bérenger-Féraud, l. c., t. I, p. 42.
6. G. de Mortillet, in *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1891, p. 310.
7. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 355. Ce récit fut fait à M. B par un prêtre qui, dans son enfance, avait été témoin oculaire du fait.

analogue avait lieu lors d'une procession faite aux mêmes intentions à Notre-Dame de Faubouloin : arrivé au ruisseau du Reinach, le cortège s'arrêtait, et les pèlerins, se déchaussant prestement, puisaient dans leurs sabots l'eau du ruisseau dont ils aspergeaient bon gré mal gré, leur curé [1].

Les eaux des rivières ont moins de vertus guérissantes que celles des fontaines ; cependant il en est quelques-unes qui possèdent ce privilège, parfois à la suite d'un événement miraculeux. Une année où l'on avait oublié la statue de N.-D. de Divermont dans l'église de Fumay, au lieu de la reporter pour le dimanche de la Trinité dans sa chapelle favorite, elle descendit de son piédestal et se mit toute seule en route pour s'y rendre ; mais comme il pleuvait, elle s'aperçut qu'elle était souillée de boue ; elle se lava dans le ruisseau qui coule au pied des rochers de Divermont, et depuis, ses eaux ont la réputation de guérir plusieurs maladies et principalement celles des yeux [2].

Les eaux courantes sont surtout efficaces à un moment déterminé de la journée, ordinairement le matin. On a vu au chapitre précédent, que cette condition était observée près des fontaines guérissantes. Dans le Nivernais, à défaut de fontaine, on peut se rendre, avant le lever du soleil, vers un ruisseau, vers une rivière, n'importe lesquels, et s'étant agenouillé, on salue la rivière en lui disant : « Bonjour, rivière », et on la nomme par son nom. Ceci fait, on s'accroupit sur ses bords, et on aspire une gorgée d'eau qu'on rejette après s'en être rincé la bouche ; on en prend ensuite une seconde qu'on avale, puis une troisième qu'on rejette comme la première en disant : « Tiens, rivière, voilà ma fièvre, tu me la rendras quand ton cours remontera ». On a, comme toujours, christianisé cette pratique en recommandant de dire ensuite neuf *Pater* et neuf *Ave*, pendant neuf jours, en l'honneur de la sainte Vierge, qui remplace la divinité topique [3].

Plusieurs de ces pratiques, de même que celles qui ont lieu au bord des fontaines, doivent être faites à la première heure. Aujourd'hui encore quelques villageois viennent invoquer la rivière d'Arroux, pour se débarrasser de la fièvre ou de toute autre maladie. Les eaux de ses petits affluents les guérissent aussi, à la condition d'observer certaines pratiques séculaires. On doit se rendre sur leurs bords, trois jours de suite, avant le lever du soleil, lancer chaque fois un sou dans l'eau, en prendre une gorgée et la rejeter. On invoque

1. J.-G. Bulliot et Thiollier, l. c., p. 358.
2. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 221.
3. Lucien Gueneau. *Deux mots sur nos sorciers*, in Société académique du Nivernais, 1887, p. 151, 146.

alors la source, le ruisseau, l'Arroux, la Loire même, dans laquelle ils tombent. Les formules varient : « Arroux, je t'apporte mon malheur, donne-moi ton bonheur. Loire, Loire, prends mon malheur, donne-moi ton bonheur. Bonjour, Loire, donne-moi ton bonheur, je te donnerai mon malheur ». On emploie aussi une conjuration analogue à celle usitée en Nivernais : « Fièvre, va t'en, toi ; quand l'eau remontera, je te reprendrai [1]». Dans la région nivernaise, ceux qui veulent se guérir des maladies de la bouche vont, avant le point du jour, sur le bord d'une rivière ou d'un étang où croissent des joncs, et y prennent trois des plus beaux jets, qu'ils doivent bien se garder de briser en les arrachant [2].

Dans les Vosges, pour se débarrasser des verrues, il faut si l'on passe, par hasard, avant le lever du soleil, à proximité d'une rivière dont l'eau est agitée et se couvre d'écume, se laver les mains avec cette écume autant de fois qu'on a de verrues [3].

Comme les eaux des sources, celles des rivières sont surtout puissantes lors de certaines fêtes, et même parfois n'ont de vertu qu'à ce moment. L'efficacité, pour la guérison des fièvres, de l'eau du ruisseau de Saint-Quentin, près de l'ancienne abbaye du Mas Grenier, ne se manifeste que le jour de la fête du saint dont il porte le nom, et seulement entre le lever et le coucher du soleil [4]. L'eau du Gardon, dans la vallée de Vareille (Ain), guérissait les maux de dents des enfants qui se gargarisaient avec elle le jour de la fête de saint Jean l'Hermite, qui vécut autrefois sur ses bords [5]. A Combres (Eure-et-Loir), on conserve l'eau puisée à la rivière le jour Saint-Jean, avant le lever du soleil jusqu'à la maturité des pommes ; les cidres faits avec elles sont meilleurs et se gardent mieux que les autres [6].

A Moha (Wallonie), celui qui veut se débarrasser de ses verrues, doit tremper la main dans un ruisseau pendant que sonne un glas, en souhaitant que le défunt dont il annonce la mort, les prenne et les emporte dans la tombe [7].

En dehors des solstices et des heures, diverses circonstances influent sur les effets curatifs des eaux courantes. Les eaux du ruisseau de Chanillière à Tarare, sont bonnes pour certaines maladies, mais seulement à proximité du Palet de Samson, longue pierre qui sert de pont, et près des Noyers dansants, où les fées du voisinage venaient former des rondes [8]. Les malades viennent plonger leurs membres paralysés

1. *Mémoires de la Société éduenne*, t. XVIII, p. 288.
2. Lucien Guéneau, in *Soc. acad. du Nivernais*, 1887, p. 146.
3. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 245.
4. Abbé Daux. *Croyances du Montalbanais*, 1903, p. 9.
5. Alex. Bérard, in *Revue des Revues*, 15 Mars 1901.
6. Félix Chapiseau. *Le Folk-Lore de la Beauce*, t. I, p. 296.
7. E. Monseur. *Le Folklore wallon*, p. 29.
8. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 178.

dans l'eau du Jaunay, ruisseau près de la Chapelle Hermier (Vendée), devenue curative au contact de la Pierre de Garreau[1]. En Ille-et-Vilaine, un ruisseau guérit de la fièvre, depuis que, pendant la Révolution, un pauvre homme nommé Gendrot fut enseveli sur ses bords; près de là est un bouleau auquel sont attachées de petites croix, et les croyants déposent de petites pièces de monnaie dans un trou du sol[2].

Dans plusieurs contes figurent des rivières qui, comme certaines sources, rendent la vue aux aveugles qui s'y lavent les yeux[3].

Les cours d'eau ont aussi de l'influence sur la vigueur ou la santé des animaux. En Bretagne, le jour de la fête de saint Eloi, on avait autrefois coutume de faire monter à poil, par un garçon robuste, les chevaux indomptés et de leur faire franchir d'un bond le large ruisseau qui tourne autour de la chapelle ; l'animal qui avait subi cette épreuve l'emportait en vigueur sur tous les autres[4]. Un ruisseau des environs de Morlaix assurait la fécondité aux juments qui l'avaient traversé[5]. Actuellement, lors du pardon de saint Herbot, à Ploudalmezeau, on leur fait, après la messe, sauter trois fois une petite rivière voisine de la chapelle et de la fontaine miraculeuse[6].

Les offrandes faites aux rivières par ceux qui vont leur demander la santé sont fort rares. Cependant les fiévreux jettent des sous dans celles des environs d'Autun, pratique aussi usitée en Ille-et-Vilaine sur les bords d'un ruisseau réputé curatif[7].

De nombreux exemples, constatés surtout dans la région du Nord, montrent qu'on leur faisait des présents de diverses natures pour se mettre à l'abri des accidents, soit quand on franchissait des gués, soit lors des traversées en bateau. La coutume s'en perpétua même dans la suite, par tradition, lorsqu'on passait sur les ponts qui leur avaient succédé ; à Châtelet, on découvrit près d'un pont, sur l'emplacement d'un antique gué de la rivière, un banc entier dont la gangue argileuse et ferrugineuse était formée de débris de toutes sortes jetés par les voyageurs, morceaux de fer, de plomb, de cuivre, d'étain, épingles antiques, et de monnaies, dont les plus récentes étaient du XVII[e] siècle ; à Farciennes on trouva aussi des objets analogues[8] ; à Rennes, quand

1. Marcel Baudouin, in *Gazette médicale*, 19 décembre 1903, d'a. abbé de Pondevie. *Soc. d'ém. de la Vendée*, 1887, p. 31.
2. P. Bézier. *La forêt du Theil*, p. 19-20.
3. E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 85 ; A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 500.
4. L. Kerardven. *Guionvac'h*, p. 59.
5. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 204.
6. Comm. de M. Yves Sébillot.
7. *Mémoires de la Société éduenne*, t. XXIV, p. 288 ; P. Bézier. *La forêt du Theil*, p. 20.
8. D.-A. Van Bastelaar, in *Soc. paléontol. et arch. de Charleroy*, t. XII, 1882, p. 206-208.

on rebâtit le vieux pont du faubourg de Brest, on recueillit une grande quantité d'épingles à la place où était l'ancien gué[1]. Ces objets étaient sans doute destinés au génie de la rivière, comme les pièces d'argent que l'on met sous la pile des ponts sont, disait-on naguère en Haute-Bretagne, une offrande qui lui est faite pour le conjurer de ne pas détruire la maçonnerie bâtie sur son cours[2].

On a relevé en Wallonie une pratique préventive d'accidents : le premier janvier, on jette une galette dans la rivière, en formulant le souhait de nouvelle année, afin de ne pas se noyer pendant celle qui commence[3]. Ce présent était vraisemblablement destiné à l'esprit des eaux courantes, et devait l'empêcher de choisir comme victime annuelle, celui qui avait essayé de se mettre dans ses bonnes grâces.

Une offrande qui était peut-être faite au génie de la rivière considéré comme dispensateur de guérison, était en usage en Franche-Comté au commencement du siècle dernier. A Bouligneux, pour se guérir d'une fièvre ou d'une maladie quelconque, on formait avec de la paille une espèce de soleil à six rayons ; après l'avoir porté sur une éminence et s'être agenouillé devant lui au soleil levant, et avoir récité des prières chrétiennes, on gagnait la rivière la plus voisine, et l'on y jetait le soleil de paille ; mais il fallait aussitôt en détourner la vue et s'en revenir à la maison sans se retourner[4].

Les rivières ont servi à diverses épreuves qui souvent avaient un caractère juridique ; l'une d'elles a été relevée en Gaule dès les premiers siècles de notre ère. Parmi les Celtes, dit saint Grégoire de Nazianze, on éprouvait les enfants qui venaient de naître, en les mettant sur le Rhin couverts d'un bouclier ; s'ils demeuraient fermes sur l'eau, ils étaient censés légitimes, et s'ils enfonçaient on n'en faisait aucun cas. C'est la pratique dont parle Claudien :

Et quos nascentes explorat gurgite Rhenus[5].

Mais cette ordalie cessa vraisemblablement d'être en usage de bonne heure, tandis que celle qui consistait à y soumettre les adultes ne prit fin qu'au milieu du XVIIIe siècle, après avoir été courante pendant des centaines d'années. Au temps de Grégoire de Tours, une femme accusée d'adultère par son mari, et qu'on ne pouvait convaincre par son aveu, dut être plongée dans la rivière. Le peuple accourut, et on la mena sur le pont de la Saône ; on lui attacha avec une corde une pierre au cou, et son mari l'accompagna de ses injures et de ses reproches. Mais le Seigneur qui, dans sa bonté, ne laisse pas souffrir

1. P. Bézier. *La forêt du Theil*, p. 21.
2. Paul Sébillot *Les travaux publics*, p. 102.
3. *Soc. arch. de Namur*, t. III, p. 353.
4. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 182.
5. Le P. Le Brun. *Histoire des pratiques superstitieuses*, 1702, p. 499.

les innocents, permit qu'il se trouvât sous les eaux une pointe qui accrocha la corde, soutint la femme et l'empêcha de couler au fond du fleuve[1]. Plus tard on appliqua cette épreuve aux personnes accusées de sorcellerie ; mais la croyance, toute contraire à celle rapportée ci-dessus, était fondée sur l'idée que les corps des sorciers et des sorcières étant plongés dans l'eau, n'allaient point au fond, mais surnageaient, parce qu'ils avaient fait paction avec le Mauvais de ne pouvoir être noyés. En 1594, le procureur fiscal de Dinteville en Champagne ayant fait jeter à la rivière une femme accusée de sorcellerie, fut traduit devant le Parlement et l'avocat du roi déclara que cette pratique avait été employée maintes fois, non-seulement en Champagne, mais en plusieurs autres provinces, comme dans l'Anjou et le Maine, et le Parlement la défendit par un arrêt où il visait des arrêts précédemment rendus. Cette ordalie persista malgré tout, et à la fin du XVII[e] siècle elle n'avait jamais cessé en plusieurs endroits de la Bourgogne, où on la faisait, sans autorité de justice, ou parfois sur l'ordre de juges peu instruits. En 1699, un menuisier de Saint-Florentin, soupçonné d'être sorcier, demanda à être jeté à l'eau, pieds et poings liés, pour se disculper, et l'immersion eut lieu en présence d'un grand nombre de gens ; le P. Lebrun, qui cite d'autres exemples, rapporte encore qu'en 1700, plusieurs personnes demandèrent à être liées à la manière ordinaire, et que l'épreuve se fit dans un endroit profond de la rivière d'Armançon, devant plus de huit cents assistants[2]. Vers 1760, d'autres personnes furent jetées aux mêmes fins dans une fosse du Serain près de Ligny-le-Châtel[3].

De nos jours les eaux courantes servent à des consultations amoureuses, qui sont beaucoup moins fréquentes sur leurs rives que sur le bord des fontaines. En Poitou, quand on jette des feuilles dans un ruisseau, et que le courant les entraîne sans les faire chavirer, on se mariera dans l'année[4]. Dans nombre de localités de la Provence, les jeunes filles qui veulent savoir si elles auront bientôt un mari observent le même rite, et suivant que la feuille surnage ou coule au fond, elles en tirent des présages[5]. On pratiquait à Dijon au siècle dernier un singulier usage qui semble en contradiction avec le respect que l'on a habituellement pour les eaux courantes ; mais peut-être était-ce une offrande à la rivière. Le jeune homme ou la jeune fille en âge d'être

1. Michelet. *Origines du droit français*, p. 268.
2. Le P. Le Brun, l. c. p. 502, 528, 576 (voir les détails de ce procès, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 497-501).
3. V. B. Henry. *Mémoires historiques sur la ville de Seigneley*, Avallon, 1833, t. I, p. 218 ; Ducourneau et Montel. *La Bourgogne*, p. 298.
4. B. Souché. *Croyances, présages*, etc., p. 24.
5. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. V, p. 180.

mariés qui vont cracher dans la rivière d'Ouche, à un endroit consacré par la tradition, sont sûrs de trouver dans l'année la femme ou le mari qui leur convient[1].

Des observances que l'on constate aussi, mais bien plus rarement sur le bord de la mer, sont encore pratiquées sur les eaux des rivières ; Lorsqu'on suppose que quelqu'un s'est noyé, sans en être absolument certain, pour savoir s'il a réellement péri, ou plus souvent encore pour retrouver le cadavre, on se sert de plusieurs procédés traditionnels : ils consistent à faire flotter sur l'eau certains objets qui, suivant une idée probablement ancienne, indiquent l'endroit où est le défunt. Le pain et le cierge figurent parmi les éléments nécessaires à cette épreuve. La forme la plus simple était usitée, du côté de Guingamp, vers 1795 : quand on ne pouvait retrouver le corps d'un noyé, on mettait un cierge allumé sur un pain qu'on abandonnait au cours de l'eau ; à l'endroit où il s'arrêtait on trouvait le cadavre[2]. Ce procédé est encore en usage dans plusieurs contrées. A Stavelot, dans la province de Liège, l'on fait flotter un morceau de pain bénit sur l'eau ; quand il passe au-dessus du cadavre, celui-ci le saisit avec le bras[3]. Sur les rives de la Garonne, on confie au courant un pain double dans lequel est fixé un cierge allumé, le tout béni préalablement par le prêtre ; la barque des sauveteurs le suit d'assez loin, au fil de l'eau, sans faire usage de rame ni d'aviron[4]. Plus fréquemment le pain et le cierge sont posés sur un objet qui flotte aisément comme une sorte de bateau et qui est destiné à les empêcher d'être trop vite submergés. C'est ainsi que l'on procédait à Paris, au commencement du XVIII[e] siècle. Une femme ayant perdu son fils qui s'était noyé, on lui dit qu'elle trouverait son corps en mettant dans une sébile de bois un cierge allumé et un pain de saint Nicolas de Tolentin (pain bénit sous l'invocation de ce saint). Elle le fit, mais l'esquif mit le feu à un bateau de foin[5], et c'est à cette circonstance que nous devons de connaître cette superstition.

Dans la partie de la Loire qui coule entre l'Anjou et la Bretagne, on plante au milieu d'un sabot de travail un cierge béni qu'on allume ; le sabot est déposé à la place même où l'on présume que la personne s'est noyée, et on le suit dans une barque jusqu'à ce qu'il s'arrête ; quelquefois il hésite, il tournoie, il s'enfonce comme le bouchon d'une

1. L. Morel-Retz, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 563.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 401. Sur la côte, le petit cierge bénit à Sainte-Anne d'Auray, à N.-D. de Folgoat ou dans tout autre sanctuaire, est mis sur du pain et lancé à la mer ; on le retrouve au soir échoué près du cadavre. (Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 223-225).
3. E. Monseur. *Le Folklore wallon*, p. 27.
4. Abbé C. Daux. *Croyances du Montalbanais*, p. 10.
5. *Journal de Barbier*, année 1718.

ligne quand le poisson mord ; on dirait que quelque chose l'attire, puis il repart et fait souvent une lieue tout d'une traite. Enfin, il ne bouge plus, le cierge a fini de brûler, c'est là[1]. Dans le département de l'Oise, on se sert d'une sébile ou d'un sabot, en Picardie d'une tinette[2].

En 1886, un sorcier se rendit au bord de l'Indre, muni d'une assiette et de pain bénit du jour de Noël ; après avoir allumé sa bougie, bénite bien entendu, il lança son assiette en prononçant quelques paroles cabalistiques qui devaient conduire cette barque d'un nouveau genre[3]. Le pain n'est pas associé aux pratiques suivantes : aux environs de Jumièges, le cierge est fixé sur une planche ou sur un morceau de liège[4]. En Basse-Bretagne, on prend une botte de paille ou une planche, on y assujétit une écuelle de bois qu'on remplit de son, et dans le son on plante une chandelle bénite allumée[5].

Ni le pain ni le cierge ne figuraient dans une coutume observée jadis en Picardie. A Saint-Germain d'Amiens, à Doullens et ailleurs, on empruntait la roue de la statue de sainte Catherine pour découvrir les noyés : on la jetait dans un cours d'eau et l'on supposait qu'elle s'arrêtait juste au-dessus du cadavre[6]. A Florenville, dans le Luxembourg belge, où existe aussi cette croyance, on lance une couronne à l'endroit où l'accident s'est produit[7]. En Franche-Comté, il y a une quarantaine d'années, on mit une rose de Jéricho dans un verre qui fut promené sur la rivière ; au moment où elle fut ouverte, elle s'arrêta, et à l'endroit même on repêcha le noyé[8].

§ 5. LES RIVIÈRES ET LES CONTES

J'ai eu, dans les diverses parties de ce chapitre, l'occasion de rapprocher certains épisodes de contes populaires, de croyances et de superstitions encore existantes, ou d'anciennes légendes. Il en est d'autres qu'il est assez malaisé de rattacher aux idées actuelles, et qui, pour la plupart, ne peuvent être considérées que comme des épisodes d'aventures merveilleuses. Plusieurs contes qui appartiennent au cycle si répandu et si curieux, où le rôle principal est joué par une moitié d'oiseau, assimilent une rivière, qui parfois est nommée, à une sorte de personnage susceptible d'entendre, de répondre et d'agir. Dans une version recueillie en Haute-Bretagne, Moitié de Coq embarrassé pour

1. Léon Séché. *Rose Epoudry*, roman. Paris, 1889, p. 82.
2. *Mélusine*, t. II, col. 252 ; Abbé C. Daux. *Croyances du Montalbanais*, p. 10.
3. *La Lanterne*, 13 février 1886, in *Mélusine*, t. III, col. 141.
4. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 306.
5. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 5.
6. Abbé Corblet. *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 199, in *Mélusine*, t III, col. 215.
7. Comm. de M. Alfred Harou.
8. Roussey. *Glossaire de Bournois*, p. 394.

traverser la Seine, s'approche du fleuve et lui dit : — Commère la Seine, es-tu allée à Paris ? — Oui. — As-tu jamais vu le palais du roi ? — Non. — Hé ! bien, si tu veux, je te le ferai voir ; fourre-toi sous mon aile ». La Seine se replie, et se place sous l'aile de Moitié-de-Coq, qui franchit alors la rivière à pied sec. Lorsque le roi fait allumer le bûcher sur lequel il veut griller Moitié-de-Coq, celui-ci dit à Commère la Seine de sortir de sous son aile ; elle éteint le feu et y rentre ; en revenant chez lui, Moitié-de-Coq la remet dans son lit. Une donnée analogue figure dans le conte poitevin de la Petite Moitié de Geau, où la rivière s'appelle la Vienne ; dans le conte patois de Moitié-de-Quene (cane), dans le récit champenois de Bout-de-Canard, dans des versions de Troyes, du Berry, de la Lorraine, de la Picardie, de la Haute-Marne, du pays de Montbéliard[1]. Dans un conte de marins qui met en scène les vents personnifiés, Norouâ, l'un d'eux, fait présent à un bonhomme d'une boîte qui contient une rivière à laquelle il suffit de commander, pour qu'elle en sorte et noie tous les gens qui sont auprès excepté ceux que son maître lui aura ordonné d'épargner[2].

Des rivières, qui n'ont au reste qu'une existence temporaire, sont produites par une puissance magique : parfois la personne qui la possède se métamorphose elle-même en eau courante, comme la biche blanche poursuivie par une méchante fée, ou la fille de l'ogre d'un conte lorrain[3] ; dans des récits de la Haute-Bretagne, la fille d'un magicien ordonne à son cheval de se changer en rivière[4]. La Perle, poursuivi par un géant, commande à sa baguette de faire couler une rivière si profonde que l'ogre ne puisse la traverser[5] ; la fille du diable jette à terre une boîte magique ou son peigne, en souhaitant qu'une grande rivière se forme et qu'elle soit pour son père impossible à franchir[6] ; le diable ordonne à un garçon venu à son château de faire une rivière portant bateau[7].

1. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 319 et suiv. ; Léon Pineau. *Contes du Poitou*, p. 171 et suiv. ; (dans certains contes, c'est la mer qui se forme dans le derrière du coq ou du poulet. Gabrielle Sébillot, in *Revue des Trad. pop.*, t. XVII, p. 513, Bigorre) ; Clémentine (Poey-D'Avant, in *Revue des provinces de l'Ouest*. Nantes, 1858 ; Charles Marelle. *Contes et chants populaires français*. Braunschweig, 1876, in-8, p. 18 ; L. Morin. in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 481 ; Nérée Quépat, in *Mélusine*, t. I, col. 181 ; Henri Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 214 ; Morel-Retz, in *Rev. des Trad. pop.*, t. X, p. 362 ; Jean Macé. *Contes du petit château*, in-18, p. 114.

2. Paul Sébillot, *ibid.*, t. III, p. 233.

3. Henry Carnoy. *Contes français*, p. 240 ; E. Cosquin. *Contes de Lorraine*, t. I, p. 103.

4. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 205 ; in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 169.

5. Paul Sébillot. *Contes*, t. I, p. 137.

6. W. Webster. *Basque Legends*, p. 127.

7. J.-B. Andrews. *Contes ligures*, p. 40 ; Paul Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 169.

La tâche de vider une rivière figure parmi les épreuves difficiles imposées aux chercheurs d'aventures : le héros d'un conte basque doit épuiser une rivière pour y retrouver un anneau perdu; il y parvient à l'aide d'une jeune fille qui est devenue amoureuse de lui[1]. Dans un conte de marins, le fils du roi est aussi chargé d'en curer une ; mais elle possède des vertus magiques exceptionnelles : les bossus, les boîteux, les infirmes que le prince emploie pour la mettre à sec deviennent de beaux jeunes gens, et ceux qui sont bien portants et jolis garçons, sont si changés à leur avantage, que leurs mères n'auraient pu les reconnaître[2].

1. W. Webster. *Basque Legends*, p. 123.
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. III, p. 159-160.

CHAPITRE V

LES EAUX DORMANTES

Les récits populaires sur l'origine ou les hantises des eaux dont la caractéristique est de sembler dormir entre leurs rives, ont une parenté évidente, qu'il s'agisse des beaux lacs limpides des montagnes, des étangs naturels ou créés par des barrages, ou des marais aux eaux mornes, chargées de matières en décomposition, qui étendent souvent sur tout un pays leur influence pestilentielle. C'est pour cela que, dans ce chapitre, je réunirai, la plupart du temps, par affinités d'épisodes, les idées qui s'attachent aux nappes stagnantes, quelle que soit leur nature.

§ 1. ORIGINE

On raconte en France et dans les pays de langue française un grand nombre de légendes sur les circonstances merveilleuses qui ont présidé à la naissance des lacs, des marais et des étangs. Elle se lient souvent, comme celles des villes englouties sous les flots de la mer, à des manifestations de la colère des puissances célestes. Les plus répandues rappellent deux thèmes anciens et bien connus : celui de la gracieuse fable de Philémon et Beaucis qui nous est parvenu sous une forme poétique, et le récit biblique de la destruction des villes impies et corrompues de la Mer Morte.

Les traditions appartenant à la série que l'on peut appeler : la punition du refus d'hospitalité, sont surtout populaires dans les pays montagneux, où la charité à l'égard des passants a toujours été consi-

dérée comme un devoir sacré : c'est pour l'avoir méconnu que des villages alpestres ou pyrénéens furent ensevelis sous des avalanches ou des éboulements ; ailleurs la terre s'affaisse sous les villes ou les hameaux inhospitaliers, et des nappes d'eau viennent recouvrir leurs ruines. Plusieurs des récits qui attribuent l'origine des lacs ou des étangs à des vengeances célestes, motivées par la dureté des riches à l'égard des étrangers ou des pauvres, ont une parenté évidente avec la légende de Philémon et Baucis, qui était connue en Asie Mineure bien avant notre ère. Les épisodes qui y figurent se retrouvent, en tout ou en partie, dans la trame principale de plusieurs versions recueillies à l'époque contemporaine. C'est ainsi que Dieu lui-même, plus rarement saint Pierre ou un bienheureux anonyme, se plaît à éprouver les gens, et se présente, comme Jupiter et Mercure (Ovide, *Métamorphoses*, l. VIII, 625-626), sous l'aspect d'un voyageur ordinaire, et même sous des habits de pauvre (Issarlès, Le Bouchet, Lourdes, Lhéou, Biarritz, Albret, Ardennes, Ille-et-Vilaine, Nérac). Le suppliant va frapper à la porte de gens riches, et est repoussé durement (Ovide, 628-629) ; Issarlès, lac du Bouchet, Lourdes, Tezenat, Lhéou, Biarritz, Albret, Ardennes, Ille-et-Vilaine), alors qu'il reçoit un bon accueil chez des pauvres (Ovide, 630 et suiv. lac de Lhéou, Albret) et surtout dans des cabanes habitées par des femmes (Issarlès, lac du Bouchet, Lourdes, Tézénat, Biarritz). Après avoir apaisé sa faim et sa soif, le divin personnage révèle sa divinité à ses hôtes (Ovide, 68, 690 ; Lourdes, Biarritz, Albret), leur dit qu'il va punir leurs voisins et les engage à monter avec lui sur un lieu élevé pour être témoins de leur punition (Ovide, 693, lac du Bouchet, Tézénat) ; lorsqu'ils y sont arrivés, et qu'ils jettent un regard sur la vallée, ils ne voient plus qu'une masse d'eau à la place de la ville inhospitalière (Ovide, 695-696) ; seule leur cabane, située un peu à l'écart, a été épargnée (Ovide, 696, lac de Lhéou, Biarritz).

Il est très vraisemblable que des variantes ou des parallèles de cette légende qu'Ovide a localisée en Phrygie, où probablement on la racontait de son temps, étaient populaires en bien d'autres pays du monde antique au commencement de notre ère. M. René Basset a supposé que les chrétiens, suivant un procédé qui leur est familier, ont substitué aux noms de dieux du paganisme, ceux de leur Dieu ou de leurs saints. Si l'on ne peut donner de preuves directes de cette hypothèse, elle n'a rien pourtant d'impossible, surtout si l'on prend garde à la simplicité de la trame, qui peut s'appliquer avec quelques changements dans les épisodes, à la plupart des lacs dont la présence étonne assez les gens du voisinage pour qu'ils éprouvent le besoin d'expliquer pourquoi ils s'y trouvent. Il y a lieu pourtant d'observer que dans les

versions françaises Dieu se promène tout seul, alors qu'un grand nombre de légendes lui donnent comme compagnon dans ses voyages terrestres saint Jean ou saint Pierre, parfois tous deux ; rien n'aurait été plus facile que de substituer le nom de l'un de ces apôtres à celui de Mercure, et de lui faire jouer aussi le rôle de suivant. Les récits contemporains ne parlent plus guère de la récompense accordée aux gens hospitaliers par les divinités voyageuses : Jupiter est plus généreux que Dieu ou les saints, dont la reconnaissance se borne, le plus ordinairement, à ne pas envelopper leurs hôtes dans la catastrophe qui fait périr leurs voisins peu charitables.

Le trame principale d'une série de villes englouties (submersion d'Herbauge, etc.) qu'on verra plus loin est sensiblement la même que celle de la légende de Sodome ; mais il y a lieu de remarquer dès à présent que plusieurs des épisodes qu'on trouve dans le récit biblique se sont introduits dans des versions dont les grandes lignes rappellent surtout la fable phrygienne. C'est ainsi que la défense de regarder en arrière (*Genèse*, XIX-17) figure dans les traditions du lac d'Issarlès, de celui du Bouchet et du Gour de Tézénat en Auvergne ; ceux qui l'ont violée sont punis par un engloutissement sous les eaux (Issarlès), plus fréquemment par une métamorphose en pierre (Lac du Bouchet), qui rappelle la punition de la femme de Loth. (*Genèse*, XIX, 26.)

Les pierres de témoignage, que les gens du pays montrent au bord des lacs, ne sont pas toujours anthropomorphes : ce sont aussi des moutons, des pains, un berceau, qui ont joué un rôle dans la légende et dont la présence et l'étrangeté de forme ont peut-être été le point de départ d'épisodes introduits dans le récit principal afin de les expliquer. Ce trait de l'objet matériel, qui constitue une sorte d'attestation de la réalité d'une tradition est d'ailleurs très fréquent, ainsi qu'on l'a vu au chapitre des Rochers et des Empreintes merveilleuses.

J'ai analysé assez complètement, pour n'omettre aucun fait caractéristique, les plus détaillées de ces légendes, et afin de les montrer dans leur ensemble, je n'en ai pas détaché certains traits qui se retrouvent dans plusieurs. Il en est quelques-uns qui n'ont rien de commun avec les versions antiques, et qui se présentent avec assez de fréquence pour mériter d'être signalés. C'est ainsi que les femmes sont souvent occupées, au moment où le suppliant implore leur charité, à pétrir du pain ou à cuire des gâteaux, (Issarlès, Lourdes, Tézénat, Biarritz, Albret) ; et parfois il se produit en présence de l'étranger un accroissement miraculeux de la pâte, (Lourdes, Biarritz, Albret).

Les riverains aperçoivent, à travers la transparence des eaux, les cités dont la punition est populaire aux veillées de la région ; tantôt elles sont en ruines, comme dans les légendes du Bouchet, d'Issarlès,

de plusieurs lacs du Dauphiné, alors qu'à Lourdes on distingue la pointe des édifices, et à Damvauthier, en Franche-Comté, les clochers des églises. Ainsi que dans les récits du bords de la mer, où se trouve aussi ce trait des villes englouties sans avoir été bouleversées, les habitants répètent parfois l'action qu'ils faisaient au moment de la catastrophe (Issarlès, Albret, le Mas en Anjou); ailleurs on entend les cris que poussaient alors les victimes, (Albret, Provence, Gascogne), le chant du coq, (Alsace, Gascogne), et bien plus fréquemment les sonneries des cloches (Biarritz, Damvauthier, Herbauge, et la série des bruits sous l'eau), mises en branle par des mains inconnues, soit aux heures crépusculaires, soit à l'anniversaire de la catastrophe.

Les versions les plus nombreuses et les plus complètes de la punition motivée par le refus d'hospitalité proviennent du centre et du midi de la France. Les lacs dont les eaux recouvrent les cités perverses sont, d'ordinaire, situés dans des lieux élevés. La plupart doivent leur origine à des phénomènes volcaniques anciens, mais le peuple, surpris de la présence de ces masses d'eau sur ces hauteurs, essaie de l'expliquer par des légendes. Quelques-unes sont assez détaillées ; il est rare pourtant qu'elles soient aussi bien conservées que les trois suivantes, dont la première a été recueillie vers 1875, par un très bon traditionniste, dans la Haute-Loire, pays où nombre de chansons populaires parlent des voyages que fait sur terre Jésus-Christ sous la figure d'un mendiant[1]. La ville d'Issarlès était au milieu d'une vaste campagne. Un jour un pauvre vint y demander l'aumône ; il commença par les maisons des champs, et il fut bien accueilli dans les deux premières ; dans l'une, on venait de boulanger pour mettre au four et on le pria d'attendre ; mais il répondit que le pain était cuit, et en effet, en ouvrant la maie, on vit que le pauvre avait dit vrai. Il mangea avec ses hôtes et ils lui donnèrent un petit pain. Il les quitta en disant : « Dans peu, vous entendrez un grand bruit, mais soyez sans inquiétude. » Il parcourut ensuite la ville, où il fut partout rebuté. Il allait la quitter, lorsqu'il aperçut deux petites maisons ; il entra dans la première et la femme lui répondit mensongèrement qu'elle n'avait pas de pain, mais seulement du levain ; elle mentait, car elle avait du pain qu'elle ne voulait pas donner. Auprès de la seconde cabane, il demanda un peu de lait à une femme qui trayait une chèvre, et qui s'empressa de lui en offrir une tasse. Le pauvre, qui était Jésus-Christ, lui dit : « Vous allez entendre un grand bruit, mais si grand qu'il soit, ne vous retournez pas et continuez à traire votre chèvre ». Au même moment, un grand bruit éclata ; c'était la ville d'Issarlès qui s'enfonçait dans la terre béante,

1. Victor Smith. *Chants de pauvres en Velay et en Forez*. Paris, 1873. (Ext. de la *Romania*, t. II).

La femme tourna à demi la tête ; mais elle n'avait pas achevé ce mouvement qu'elle fut engloutie avec la ville. Une nappe d'eau ne tarda pas à recouvrir toutes ces ruines. Par un temps clair, on aperçoit au fond du lac les débris de la cité et l'on distingue à côté d'une petite maison, la dernière de la ville, une femme qui, de ses deux mains, trait une chèvre[1].

Plusieurs des traits de ce récit se retrouvent dans celui qui raconte l'origine du lac du Bouchet Saint-Nicolas, qui n'est pas très distant de celui d'Issarlès. Dieu voulant éprouver les habitants d'une ville bâtie à l'endroit où il se trouve, vint, sous la forme d'un mendiant, frapper à toutes les portes ; partout il fut repoussé avec de grossières injures. Il fut mieux reçu dans une petite cabane habitée par une pauvre vieille, qui l'invita à entrer en disant qu'elle allait pétrir un peu de pain pour lui et traire le lait de sa chèvre. Le bon Dieu la remercia, et lui dit d'emmener sa chèvre sans perdre un instant, et de ne pas se retourner, quelque bruit qu'elle pût entendre. Le vieillard, subitement transfiguré, disparut dans une éblouissante clarté. La vieille se hâte de suivre son conseil ; à peine est-elle arrivée au sommet du pic voisin que le ciel s'obscurcit et qu'un bruit affreux vient la glacer d'épouvante. Elle oublie la défense, se retourne et voit que la ville a disparu, et qu'un immense lac est à sa place. Elle veut hâter le pas, mais ses pieds sont à jamais fixés au rocher, elle et sa chèvre sont changées en pierre[2]. Lorsque le bon Dieu voulut éprouver le bon cœur des habitants de Lourdes, il prit également la figure d'un pauvre, et il entra un soir dans la ville ; mais c'est en vain qu'il alla de porte en porte demander la charité. Il s'était présenté à toutes les maisons, quand il aperçut une misérable cabane, habitée par deux femmes qui avaient un petit enfant au berceau. Elles l'invitèrent à entrer, en attendant que deux gâteaux de seigle qu'elles avaient mis sous la cendre fussent cuits à point. Le bon Dieu s'assit, sans mot dire, au coin du feu, et les gâteaux croissaient merveilleusement, si bien que lorsque les femmes les retirèrent, elles furent très surprises de les voir si grands. Le voyageur en mangea sa part, puis il leur dit que, pour les récompenser de leur charité, il allait leur sauver la vie, car la cité de Lourdes devait être engloutie à cause de la méchanceté de ses habitants. Il leur commanda de le suivre, et elles lui obéirent, en emportant l'enfant endormi dans son berceau. Quand elles se furent éloignées, le sol sur lequel la ville

1. Victor Smith, in *Mélusine*, t. I, col. 327-329. Ce lac d'Issarlès est formé par les bouches d'un volcan.

2. *Velay et Auvergne*, p. 9-10, d'ap. Francisque Mandot. *L'Ancien Velay*. Les habitants élevèrent à l'endroit où s'était produite la métamorphose, une croix à laquelle ils donnèrent le nom de Croix de la Chèvre.

était bâtie s'affaissa subitement, et une eau profonde le recouvrit. On voit encore au bord du lac, une pierre en forme de berceau ; si l'on regarde attentivement les eaux quand elles sont basses, on aperçoit parfois la pointe des édifices et le comble des maisons de la cité noyée[1]. En Auvergne, Jésus passa par une ville située sur l'emplacement du Gour de Tézénat, et demanda un peu de nourriture. Personne ne voulut lui en donner ; mais une vieille femme qui pétrissait sa pâte, le pria d'attendre qu'elle fût cuite. Lorsque Jésus eut mangé, il la remercia, lui dit qu'il allait punir les habitants de leur mauvais cœur, et il l'engagea à s'enfuir, en lui recommandant de ne pas regarder derrière elle ; Jésus engloutit la ville, mais la femme n'ayant pu maîtriser sa curiosité, fut changée en pierre[2]. Dieu frappa aussi en vain à toutes les portes d'un village de Bigorre ; seul un vacher l'accueillit et tua généreusement son veau pour lui faire honneur. Dieu lui dit de mettre à part les os, excepté un qu'il se réserva. Le lendemain le vacher vit son veau qui paissait l'herbe, et qui avait repris tous ses os, sauf celui que Dieu avait mis de côté, et qui battait dans une grande sonnette suspendue au cou de l'animal. Le hameau fut englouti, et à sa place est le lac de Lhéou ; la cabane hospitalière fut seule épargnée[3].

On raconte aux environs de Biarritz, qu'un soir d'hiver un vieillard en haillons se présenta à l'entrée des cabanes de pêcheurs et des maisons des cultivateurs sans obtenir la moindre charité ; il s'en allait en maudissant ces personnes sans pitié, quand il aperçut à l'écart une maisonnette ; dès qu'il eut frappé à la porte, une femme, les manches retroussées et couverte de farine, vint lui ouvrir, et quand il eut dit qu'il demandait un peu de nourriture, elle s'empressa de le servir, et disposa dans un coin de l'âtre une botte de paille pour lui servir de couchette. Le lendemain, en prenant congé d'elle, il lui révéla qu'il était saint Pierre, et qu'elle serait récompensée, alors que ses méchants voisins allaient être punis. Quand la femme ouvrit le four pour prendre une méture pour le déjeuner, elle y trouva en effet une belle fournée de pain. Quelques instants après, un bruit formidable, mêlé au son des cloches, se fit entendre, et la femme étant venue sur le seuil de sa porte, vit saint Pierre au sommet des collines d'Arcanges, contemplant l'écroulement des maisons. Biarritz n'existait plus, la maison hospita-

1. Eugène Cordier. *Légendes des Hautes-Pyrénées*, p. 21-23.
La version donnée par J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 147 et suiv. postérieure à celle de Cordier, ne diffère que par l'arrangement et quelques détails : Les gens de Lourdes insultent le voyageur et lâchent leurs chiens après lui.
2. Paul Sébillot. *Litt. orale de l'Auvergne*, p. 237.
3. Eugène Cordier, l. c., p. 24 ; légende identique quant au fond dans Bladé, l. c., p. 146.

lière avait seule échappé. Longtemps après on entendit au fond du lac actuel de Brindos le son des cloches, et maintenant encore certains croient les entendre[1].

Dans les légendes qui suivent, il ne s'agit plus de villes entières, mais de châteaux, de couvents ou même de demeures plus modestes, qui sont aussi engloutis pour punir le mauvais cœur de leurs habitants. Un pauvre, qui probablement était Jésus-Christ, se présenta à la porte d'une belle maison où la femme était à enfourner, et il lui demanda un peu de pain ; la femme le lui ayant refusé, il la pria de lui donner quelque peu de pâte pour la faire cuire à la bouche du four. Elle y consentit, mais la pâte étant devenue une belle miche, elle la lui arracha des mains. Une servante qui blutait dans l'autre chambre, alla cuire à la dérobée un gâteau qu'elle lui donna, et le pauvre l'avertit de quitter ce logis, parce qu'il allait s'y passer de grands malheurs, mais elle ne tint pas compte de l'avertissement et se mit à rire. Il vit ensuite le berger qui, à sa prière, le laissa prendre un morceau à la cuisse de sa génisse, où la chair repoussa aussitôt. Quand il l'eut mangé avec le berger, celui-ci s'apprêtait à rassembler son troupeau pour le ramener à l'étable, lorsque le pauvre lui dit de n'en rien faire, et de s'abriter sous une aubépine avec ses bêtes, parce qu'un orage épouvantable allait fondre sur la maison. A peine le pauvre avait-il disparu, que l'orage éclata, et quand il fut fini, le berger vit que l'eau avait enseveli la maison, en montant jusqu'au buisson. Alors il entendit, en passant auprès de la nappe liquide, la servante qui blutait, le coq qui chantait, les chiens qui aboyaient, et parfois encore, de dessous la fondrière insondable de Lagumiech on entend les mêmes bruits[2]. Une mare, à Saint-Jacques-La-Lande (Ille-et-Vilaine) qui, à ce qu'on assure, n'a point de fond, a englouti un château où vivaient des gens riches, mais avares et méchants ; un mendiant, qui n'était autre que Jésus-Christ, vint y demander l'aumône, mais ayant été durement éconduit, il prononça un mot : le château et tous ses habitants disparurent aussitôt dans un abîme qui s'ouvrit[3]. Une tradition ardennaise parle de nonnes qui ne sont pas plus charitables que les châtelains et les riches : Au temps où Jésus-Christ se promenait sur la terre, il se présenta sous la figure d'un pauvre vieillard, à la porte du couvent de Harricourt : « Passez votre chemin, lui répondirent durement les religieuses ; nous n'ouvrons pas aux coureurs de nuit. » Une servante, plus humaine, le fit secrètement entrer dans sa cellule et le restaura

1. Victor Montifor, in *Bulletin de Biarritz-Association*, août 1902, p. 136.
2. L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 51-59.
3. J. d'Armont, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 210-211.

de son mieux. Le lendemain, il lui dit : « Ma fille, emportez ce que vous avez de plus précieux et suivez-moi. » Quelques minutes après le couvent s'écroulait et un marais boueux vint recouvrir ses ruines[1].

Dans la légende qui suit, le personnage rebuté n'est point nommé ; mais il est probable que Jésus-Christ lui-même, ou bien un saint, figurait dans la version primitive. A l'endroit où se trouve aujourd'hui l'étang connu sous le nom de *Laguë de Xaintrailles*, non loin de Nérac, existait autrefois un beau domaine où il y avait une prairie, des vignes, des bois et un moulin. Le possesseur était riche, mais avait le cœur dur. Un soir de Noël, un pauvre vient frapper à la porte de la maison. — La charité, j'ai faim. — Non, dit le meunier. » En ce moment, le coq chanta. Le pauvre va frapper à la porte de l'étable. — La charité, j'ai soif. — Non, non, répète le meunier. » Et l'âne se met à braire. Le pauvre va frapper à la porte du moulin. — La charité, j'ai sommeil. — Non, non, non, misérable, va-t-en au diable ! » Le mendiant disparut, et à minuit, la prairie, l'étable et le moulin s'effondrèrent, engloutissant le maître impitoyable avec tous ses biens, et une nappe d'eau prit la place du beau domaine[2].

Quelquefois le refus d'hospitalité était, surtout de la part des grands, accompagné de violences et d'insultes. Un jour, que le seigneur de Bex (Suisse romande) était à la chasse, un vieillard vint à la porte du château et demanda un peu de pain et un verre d'eau. Un domestique allait les lui donner, quand la maitresse du logis se met en colère, ordonne de bâtonner le domestique et fait lâcher ses chiens sur le pauvre. Il fuit comme il peut, et arrivé sur un tertre, il étend le bras vers le château en prononçant une malédiction : la châtelaine et ses gens s'esclaffent de rire. Mais voilà qu'un orage terrible éclate, l'eau inonde le sol, et, tandis que le vieux mendiant tient toujours le bras étendu, le château s'engloutit. Quand le seigneur revint, il ne trouva qu'une mare à la place de sa belle demeure. Sur le tertre où s'était tenu le justicier, un sac en cuir plein d'or était déposé à côté d'une petite pièce de monnaie écornée, qu'il reconnut pour l'avoir donnée la veille, étant à la chasse, à un vieillard en haillons[3]. Le marais de Saint-Michel en Braspartz (Finistère), était, il y a plus de mille ans, occupé par une vaste forêt, au milieu de laquelle s'élevait un château superbe. Une nuit d'hiver, un pauvre pèlerin y pénétra, et demanda au baron une petite place pour y élever un oratoire. Le seigneur, furieux, le fit mettre au cachot, et déclara que le lendemain le pèlerin servirait de « bête à chasser » dans la forêt. On lui donna cent pas d'avance, et

1. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 282.
2. Louis Fargue, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 434.
3. A. Certeux, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 251.

la meute fut lancée après lui. Mais au milieu de la chasse, un page vit le pèlerin déployer ses ailes comme un ange et s'envoler devant les chiens. Quand on arriva au sommet de la montagne, le baron vit, à la place du fugitif, un ange resplendissant de lumière, et dans la vallée, là où s'élevait le riche domaine, il n'y avait plus que des bruyères que l'on eût dit brûlées par un feu souterrain, et un sombre marécage entouré de noirs taillis[1].

Un lac sur la route de Bordère à Luchon remplace un hameau dont les bergers avaient insulté saint Pierre[2]. On voyait un village, d'autres disent une ville, à l'endroit même où s'est creusé le bassin du lac de Narlay (Haute-Saône). Une mendiante s'étant présentée à toutes les portes, et n'ayant pu trouver un asile pour la nuit, si ce n'est sous le toit d'un pauvre vieillard, Dieu, pour venger la suppliante, noya le village entier, en n'exceptant que la maison hospitalière située un peu à l'écart[3]. On raconte dans le Doubs qu'un jour d'hiver une femme qui tenait son enfant sur les bras, parcourut la ville entière de Damvauthier, alors populeuse et florissante, sans que personne eût pitié d'elle. Elle adressa une prière à la Vierge et vit devant elle un vieillard qui la reçut, lui offrit à manger et prépara un lit de bruyère pour elle et pour son enfant. Le lendemain, le vieillard avait disparu, et au lieu même où s'élevait la ville inhospitalière de Damvauthier, on ne voyait plus qu'un lac immense ; c'est celui que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de lac de Saint-Point. Plus d'un pêcheur a vu sous les eaux transparentes, les clochers de la cité maudite, et entendu le glas de ses cloches à la veillée du jour des morts[4].

On peut ranger sous le titre de : Châtiment de l'impiété, les légendes qui rappellent la tradition des villes corrompues de la Mer Morte. Ainsi qu'on l'a vu, elles sont fréquentes sur le littoral maritime. On les retrouve, beaucoup plus rarement, dans l'intérieur des terres, et, à deux exceptions près, elles sont assez frustes. Il est facile d'y reconnaître quelques-uns des traits caractéristiques du récit de la Bible, la corruption ou l'impiété des gens de la cité coupable. (*Genèse* XVIII, 21 et suiv. ; Herbauge, Ars en Dauphiné, bourg du Velay, Vieux Briouze, Langueur, l'avis donné un peu avant la catastrophe par un personnage sacré, (*Genèse*. XIX, 12, 13, 17, Herbauge, version vendéenne d'Herbauge, bourg du Velay) la défense de se retourner (*Genèse* XIX, 17, version d'Herbauge ; légendes dauphinoises), la métamorphose de ceux qui ont

1. Du Laurens de la Barre. *Nouveaux fantômes bretons*, p. 28-35.
2. Gésa Darsuzy. *Les Pyrénées françaises*, p. 107.
3. M. Monnier. *Culte des esprits dans la Séquanie*, p. 59.
4. Ch. Thuriet. *Traditions populaires du Doubs*, p. 463-465.

désobéi à cet avis (*Genèse* XIX, 26, version d'Herbauge, du lac de Moras en Dauphiné).

La légende de la submersion d'Herbauge, que recouvrent les eaux du lac de Grandlieu (Loire-Inférieure) est bien conservée, et on la raconte dans le voisinage à peu près telle, sauf la forme et deux ou trois détails, qu'on la lit dans Albert Le Grand [1] ; les épisodes nouveaux sont l'adoration du diable en or, et l'avis donné par le saint à ses hôtes de n'emporter que des objets comestibles. Voici, légèrement abrégé, le récit qui fut fait, il y a cinq ou six ans, à M. Pitre de l'Isle. Les habitants de la cité d'Herbauge étaient riches, mais ils menaient une vie de païens et adoraient une espèce de diable tout en or. Saint Martin de Vertou venu pour les convertir, ne trouva à se loger que chez un pauvre homme appelé Romain, qui vivait avec sa femme dans une petite cabane. C'est en vain que le saint prêcha la pénitence aux gens d'Herbauge ; ils refusèrent de l'écouter. Un soir que la ville était en fête, il fut avert que Dieu allait la submerger. Il prévint ses hôtes, en leur disant de le suivre, d'avoir grand soin de ne pas se retourner, et de ne rien emporter, sauf un peu de nourriture. La femme de Romain prit trois pains qu'elle venait de cuire, et marcha sur les pas du saint. Mais, un bruit effroyable ayant éclaté derrière elle, elle oublia la recommandation et fut changée en pierre ainsi que ses tourteaux. Romain qui, ne l'entendant plus, se retourna, subit la même métamorphose. On les voit tous les deux à Saint-Martin, dans une prée au bord de l'eau [2]. Suivant d'autres, les tourteaux pétrifiés gisent auprès de la femme [3]. En Vendée, pays voisin du lac, la légende est altérée : Herbauge fut submergée à la suite de pluies diluviennes ; pendant l'inondation, chacun se sauvait effrayé, sous la conduite d'un ange qui avait défendu de regarder derrière soi. Une vieille femme lui désobéit, et l'ange lui dit : « Qu'attends-tu là ? — Mon fils Pierre, répondit-elle. — Pierre tu seras », répondit le conducteur, et, au même instant la femme se trouva changée en une statue de pierre, qui a sur la tête une galette [4]. Plusieurs des traits de la submersion d'Herbauge se retrouvent

1. Albert Le Grand. *Vies des saints de Bretagne*, *Saint-Martin de Vertou*, § 3 et 4. Une allusion d'un écrivain du XIV[e] siècle montre que cette légende était bien connue à cette époque : et pour ce devint comme une pierre tout aussi comme saint Martin de Verto, quand il fist fondre la cité de Erbange (sic), qui estoit en l'éveschié de Nantes, laquelle fondy par le péché de luxure et d'orgueil, comme fist la cité dont Loth fut sauvé. (*Le Livre du chevalier de la Tour Landry*, p. 113. Bibl. elzévirienne).

2. Paul Sébillot. *Petite legende dorée*, p. 205-207.
Romain et sa femme éveillent le souvenir de Philémon et Baucis ; ce nom de Romain se trouve, avec la mention des idoles en or, dans la version donnée par la première édition d'Ogée. *Dict. de Bretagne*, art. Herbauge.

3. Bizeul. *De Rezé et du pays de Rais*, p. 50.

4. Jehan de la Chesnaye, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 579.

dans une légende du Velay : Jésus-Christ étant venu prêcher l'évangile dans un bourg considérable de ce pays ne fut accueilli que par une veuve qui n'avait pour tout bien qu'une chèvre. Un jour les Druides voyant que les prédications produisaient de l'effet, soulevèrent le peuple contre lui, et le Christ, poursuivi à coups de pierres, se déroba à grand'peine de leurs coups. Résolu à punir les païens, il dit à la femme de prendre ce qu'elle avait de plus précieux et de le suivre. Elle lui obéit, emmenant sa chèvre et emportant sa seille et sa selle à trois pieds, et ils arrivèrent sur un coteau. Alors, pendant que la femme trayait sa chèvre, la tempête se déchaîna, le sol s'ouvrit, et le bourg s'abîma sous les eaux qui formèrent le lac du Bouchet. Comme elle se désolait, Jésus revint, et la conduisit dans le bois où il lui montra une chaumière semblable à la sienne et qui semblait préparée pour la recevoir ; la femme lui ayant dit qu'elle ne pourrait se désaltérer dans le lac, Jésus lui ordonna de soulever une pierre, et quand elle l'eut fait, elle vit jaillir une source limpide. Quelques-uns assurent que par un temps bien clair, lorsque les eaux ont une grande transparence, on aperçoit les ruines du bourg[1]. Ce trait des maisons que l'on voit encore est commun à plusieurs légendes : Au XVII[e] siècle, Chorier disait qu'on voyait encore des maisons à travers les eaux du lac de Paladru, qui recouvre la ville d'Ars, dont les habitants méprisaient les serviteurs de Dieu. Sur les bords du lac de Moras, en Dauphiné, où gît une ville coupable, un monolithe, appelé Pierre Femme est une femme ainsi métamorphosée pour avoir, malgré les avertissements, jeté un regard en arrière[2].

Dieu n'avait pas ménagé les avertissements aux gens du Vieux Briouze, alors ville opulente, mais dont les habitants étaient très dissolus ; ils n'en avaient tenu aucun compte. Une nuit de fête, la terre s'ouvrit pour l'engloutir, et le lendemain les paysans d'alentour ne virent plus, à la place qu'elle occupait, que les eaux blafardes et clapotantes d'un marais sans fond[3]. L'étier de Langon, en l'Ille-et-Vilaine, a remplacé la grande et belle ville de Langueur, submergée en punition des crimes de ses habitants[4].

D'autres récits d'engloutissements ne parlent plus de villes entières, mais d'édifices religieux, de hameaux ou même d'individus, punis de leur impiété ou de leur désobéissance aux prescriptions ecclésias-

1. *Velay et Auvergne*, p. 5-8. Quelques anciens du pays savent où gisent sous la ronce, les trois pierres qui marquent le lieu d'où la veuve avait pu contempler le cataclysme : sur l'une avait été posée la seille, sur l'autre le banc, sur la troisième les pieds de la charitable femme.

2. *Matériaux pour l'histoire de l'Homme*, t. III, p. 161. *Album dauphinois*, t. I, p. 71.

3. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 356.

4. Guillotin de Corson. *Récits hist. de la Haute-Bretagne*, p. 26.

tiques. Les moines du monastère de Westhoffen en Alsace, qui menaient une existence coupable, envoyèrent un vendredi un frère leur acheter de la viande pour leur table. Tout à coup, le cloître disparut ; à sa place est un marécage humide sous lequel on entend parfois chanter le coq[1]. Les moines d'un couvent qui existait à l'endroit où se trouve le petit lac de Flers, s'étant enrichis, se relâchèrent peu à peu et devinrent impies et dissolus. La veille d'une fête de Noël, au lieu de se rendre à l'office divin, ils se réunirent pour un profane réveillon. Lorsque vint minuit, le frère sonneur étant à table avec les autres, la cloche qui d'ordinaire, à cette heure, se faisait entendre pour appeler les fidèles à la messe, se mit à sonner d'elle même. Il y eut alors dans le réfectoire un moment de silence et de stupeur ; mais un des moines les plus libertins entoura d'un bras lascif une femme assise à ses côtés, prit un verre et s'écria : « Entendez-vous la cloche, frères et sœurs ; Christ est né, buvons rasade à sa santé ! » Tous les moines répétèrent ses paroles, mais aucun n'eut le temps de boire ; la foudre frappa le couvent qui oscilla sous le choc, et disparut à une grande profondeur sous la terre. Les paysans, qui s'étaient empressés d'accourir à la messe, ne trouvèrent plus, à la place du monastère, qu'un petit lac, d'où l'on entendit le son des cloches jusqu'à ce que la première heure du jour eût retenti[2].

Les paysans désignent l'étang de Meylan (Lot-et-Garonne) sous le nom de Lague sans fond : c'est au reste une des particularités que l'on attribue à de nombreuses pièces d'eau formées à la suite de vengeances célestes, et ils disent qu'une corde, qui avait entouré douze fois le château de Saint-Pau, ne fut pas assez longue pour en atteindre la vase. Il remplace une église engloutie à la suite d'un tremblement de terre. Le prêtre qui la desservait, grand amateur de chasse, ayant entendu les aboiements d'une meute pendant qu'il célébrait la messe, ne put s'empêcher de s'écrier que si Bellaoude, un de ses chiens, était de la partie, le lièvre était pris. C'est en punition de cet oubli des devoirs du pasteur que l'église et les assistants disparurent sous les eaux. Les gens du pays disent qu'on entend des gémissements sortir du fond du lac, et que pendant la nuit, au clair de la lune, un fantôme rouge apparaît[3]. La comtesse Mahaut suivait, en voiture, le chemin qui passait autrefois dans le fond de la vallée, quand à proximité du château de Cérilly, se fit entendre la cloche de la chapelle qui sonnait l'élévation. C'était le dimanche de Pâques ; le cocher demanda s'il fallait s'arrêter

1. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 171.
2. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 495-496, d'a. Shoberl. *Excursions in Normandy*, t. II, p. 173.
3. A. Ducourneau. *La Guyenne*, t. I, p. 4.

et s'agenouiller. « Fouette ! fouette ! cocher ! » lui cria la comtesse. Aussitôt disparaissent cheval, voiture, cocher et châtelaine. Un abîme s'était ouvert, d'où une source jaillit. Depuis ce temps, chaque jour de Pâques, on voit sortir du milieu de l'eau les brancards d'une voiture ; les anciens disaient qu'il n'était pas possible de trouver le fond de cette mare [1]. Une croix existait jadis au carrefour de la Croix Portière en Xaintré (Deux-Sèvres). Un jour le cocher d'un carrosse qui passait devant la salua respectueusement ; son maître ne voyant personne, lui demanda pourquoi il ôtait son chapeau, et quand le cocher le lui eut appris, il le traita d'imbécile ; aussitôt maître, cheval, et carrosse sont engloutis dans un gouffre dont la mare occupe la place. Le cocher seul est sauvé [2].

Dans les légendes qui suivent, c'est l'inobservation des jours fériés qui provoque la vengeance divine. Les habitants d'un village entre Barjol et Brignolles s'étant moqués de la fête de sainte Madeleine, un orage éclata, les ruisseaux se gonflèrent et l'eau sortit même de la terre pour engloutir la bourgade sacrilège ; à sa place est l'étang de Bras. Tous les ans pendant la nuit qui précède la Sainte-Madeleine, on entend distinctement les cris de douleur des malheureux qui y furent noyés, et qui sont condamnés à des peines éternelles [3]. Des gens de Besse, dans la même région, pressés par le temps, oublièrent de célébrer comme de coutume la Sainte-Anne, et firent passer et repasser leurs chevaux sur les gerbes mûres ; soudain l'aire se creusa en abîme profond et engloutit hommes et bêtes. Depuis, lorsque rien ne vient rider la surface du petit lac, des bruits de voix et des claquements de fouet montent de ses profondeurs [4]. Le lac de Lamaie, dans les Vosges, s'étend sur l'emplacement d'une métairie dont les habitants refusèrent de quitter leurs danses et leurs divertissements pour assister aux offices de la Pentecôte. En punition, le sol s'effondra ; un lac se forma, et, à l'anniversaire du châtiment, on entend les cloches sonner au fond de l'eau [5]. Une autre légende raconte cet engloutissement avec des détails différents. La jeunesse d'Allarmont avait l'habitude de s'arrêter, pour *rondier* avant l'office, sur une belle place de gazon. Un jour de Trinité que garçons et filles attendaient en vain le ménétrier, les plus audacieux se mirent à blasphémer de colère. Mais tout à coup un étranger parut, son violon à la main, et commença à en jouer de telle manière que tous ceux qui étaient là se mirent à danser d'une ardeur folle. Le

1. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 91.
2. Léo Desaivre, in *Rev. de Trad. pop.* t. XIII, p. 614.
3. Bérenger-Féraud. *Réminiscences populaires de la Provence*, p. 305.
4. *Le Soleil du Midi*, 5 août 1888.
5. Ch. Traxelles. *Promenades dans les Vosges*. Lunéville, 1886, p. 19, cité par René Basset, in R. T. P., t. VII, p. 754.

premier coup de vêpres sonne, on n'écoute rien, le second se fait entendre, on redouble de vivacité. Le troisième sonne, la ronde devient plus furieuse et continue jusqu'au *Magnificat* ; alors danseurs et danseuses s'engloutissent dans les eaux qui remplacent subitement la pelouse[1]. Près de Lussac-les-Châteaux est un trou à l'eau noire, appelé le Gouffre, dont personne n'a pu sonder la profondeur. Un jour de Pâques fleuries, des bergers et des bergères s'étaient arrêtés là pour danser. Un veillard, qui n'était autre que Jésus-Christ, leur ayant fait observer que la messe allait commencer, fut accueilli par des éclats de rire et des injures, et même on lança des chiens après lui. Le vieillard étendit la main : bergers et bergères disparurent dans le gouffre qui s'ouvrit sous leurs pas. Alentour, dans la plaine, les moutons sont changés en pierres blanches et les chiens en pierres noires. A Chauvigny, huit jeunes filles qui dansaient au milieu d'un pré, le jour de la Fête-Dieu, sont tombées dans un précipice à un endroit où la terre va et vient quand on y passe. Elles ont ensuite été métamorphosées en huit moutons de pierre que l'on voit auprès[2].

Quelquefois ces catastrophes se produisent pour tirer de peine des personnages menacés d'actes de violence, et elles punissent en même temps ceux qui s'en sont rendus coupables. On raconte dans le pays de Rougemont qu'un sire de Montby avait enlevé une jeune fille vertueuse et l'avait jetée dans son carrosse, lorsque tout à coup l'équipage entier disparut sous terre ; les paysans accourus aux cris de la jeune fille, ne trouvèrent à l'endroit où la voiture avait été engloutie qu'un creux sans fond d'où l'eau semblait jaillir[3]. Des païens avaient amassé de grands tas de fougères autour de la cabane d'un moine et y avaient mis le feu. Le moine voyant qu'il allait brûler, jeta de l'eau bénite sur le bois ; on entendit un grand bruit, et la vallée s'effondra sous les eaux. C'est ce qui a fait la mer de Murin (Ille-et-Vilaine)[4]. Un puissant château, bâti à l'endroit où est le marais de Chaperoy, s'abîma un jour en terre à cause des crimes de ses possesseurs[5].

Des légendes des Pyrénées, qui ne diffèrent que par des détails, font remonter l'origine d'un lac à l'énorme quantité d'eau absorbée, puis rendue, par un monstre. Le plus grand serpent que l'on ait jamais vu se traînait jadis sur le plateau d'une montagne verdoyante : de beaux troupeaux allaient et venaient dans la vallée qui s'étendait au-dessous ;

1. *Magasin pittoresque*, 1853, P. 235.
2. Léon Pineau. *Le Folk-Lore du Poitou*, p. 161, 165.
3. Ch. Thuriet. *Trad. du Doubs*, p. 365.
4. Pitre de l'Isle, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 208. Ces païens habitaient un bois voisin de l'ermitage.
5. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 97.

mais pasteurs, chiens et troupeaux, enlevés de terre par une force irrésistible, montaient vers le plateau magique et s'engouffraient dans la bouche du serpent. Un homme du village d'Arbouix, qui avait beaucoup de courage et d'adresse, résolut de délivrer son pays. Il établit une forge au lieu le plus secret qu'il put trouver, et lorsque le fer était rouge, il le mettait à la portée du serpent, au péril de sa vie, bien qu'il eût soin de se retirer aussitôt. Lorsque le monstre, cherchant une proie, regardait de côté et d'autre, il voyait ce fer rouge ; il l'aspirait comme toute autre chose, et par la puissance de son souffle, il l'avalait d'un seul trait. Le feu se mit à ses entrailles, et il eut une si grande soif, qu'il se mit à boire, à boire, et il buvait toujours. A la fin, il creva : l'eau qu'il avait absorbée se répandit et fit le lac d'Isabit[1]. Cette version, que j'ai abrégée, est plus ancienne que les suivantes : dans celle de Webster, que j'ai donnée avec plus de détails au chapitre des montagnes, les habitants, après avoir fait rougir tout le fer dont ils pouvaient disposer, éveillent le monstre qui l'aspire, et qui, pour étancher sa soif, avale tous les ruisseaux, de Pierrefitte à Gavarnie. Quand il fut mort, l'énorme quantité d'eau qu'il avait aspirée sortit de sa gueule et forma le lac[2]. Le héros du récit, un peu trop mis au point, de Bladé, est un forgeron qui installe sa forge dans une grotte, et se lie, pour ne pas être attiré par le serpent, avec des chaînes ; pendant sept ans, il lui sert des barres de fer rouge ; pendant sept ans, pour éteindre le feu qui le brûlait, la male bête avale la neige par charretées et met à sec les fontaines et les lacs. Quand elle finit par crever, il se forma un grand lac[3].

Les géants, les héros et les personnages surnaturels figurent aussi parmi les créateurs de nappes d'eaux stagnantes. C'est Gargantua qui « en expulsant le superflu de la boisson » a formé le bel étang de Jugon (Côtes-du-Nord), et ceux d'Ouée et d'Andouillé en Ille-et-Vilaine[4]. Un étang, voisin de Reulaxer, se nomme la Goutte du géant, parce qu'il doit son origine à une goutte d'eau tombée de la main d'un géant qui venait de boire[5]. On dit dans les Alpes vaudoises, que lorsque Gargantua passait par les champs labourés, l'empreinte de chacun de ses pas faisait une pièce d'eau[6]. Au sud de Lourdes, les petits étangs de Vivier Lion ont été produits par le pied ou le genou de Roland désar-

1. E. Cordier. *Légendes des Hautes-Pyrénées*, p. 34.
2. W. Webster. *Basque Legends*, p. 21-22.
3. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 370-373, publiés en 1886, vingt-cinq ans après le récit de Cordier.
4. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 16, 79.
5. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 533.
6. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 267.

çonné[1]. Le lac de Genève est l'œuvre de Gargantua, qui le créa pour faciliter la sortie du Rhône [2]; des fées qui l'habitaient autrefois formèrent le lit du vaste étang de Huelgoat (Finistère) ; d'autres fées, en punition d'une désobéissance à leur supérieure, furent condamnées à creuser en une nuit l'étang de Graphard, en Ille-et-Vilaine[3]. Dans un conte facétieux du même pays, une fille naïve, ayant cru que son confesseur lui défendait d'uriner pendant quinze jours, s'accroupit au bout de ce temps, et se soulagea pendant trois heures au pied du château de Combourg ; toutes les pierres du coteau roulèrent dans l'étang et formèrent le barrage qu'on voit encore aujourd'hui[4]. Dans le Jura, c'est le diable auquel une belle dame promet de se livrer s'il creuse le bassin d'un lac dans un temps déterminé ; Satan acheva la belle pièce d'eau de la Grange à la Dame ; mais quand il s'approcha pour saisir sa proie, elle le fit s'enfuir en lui marquant le front d'un signe de croix[5]. En Corse, le lac de Cinto doit son origine à la baguette d'une fée qui, pour désaltérer un roi mourant de soif sur la montagne, en frappa un gros rocher, d'où jaillirent les sources abondantes qui l'ont formé et l'alimentent[6].

La malédiction d'une fée, suivant une légende, a donné naissance à un étang. Autrefois, le château du Mas appartenait à un puissant seigneur qui, après une absence de plusieurs années, reparut sans qu'on sût d'où il venait, ramenant avec lui une belle jeune femme qu'il avait épousée aux pays lointains. Elle portait toujours des robes si longues que personne, même son mari, ne pouvait se vanter d'avoir vu ses pieds. Ce n'est du reste qu'après avoir juré solennellement de ne jamais chercher à les voir, qu'il avait pu devenir son époux. Il vécut très heureux jusqu'au soir où, au mépris de ses serments, il profita du moment où sa femme préparait sa toilette de nuit dans un cabinet voisin, pour se hâter de prendre place dans le lit conjugal, après avoir recouvert d'une épaisse couche de cendres les marches de l'estrade sur laquelle était posé le lit. La dame entra bientôt dans la chambre ; à l'instant où elle posait le pied sur la première marche, elle se rejeta brusquement en arrière en poussant un grand cri : un charbon ardent, caché sous la cendre, l'avait brûlée Un autre cri avait répondu au sien ; son mari avait vu, imprimée en creux sur la cendre, la trace d'une patte d'oie. Emportée par la colère et la douleur, la

1. A. Joanne. *Les Pyrénées*, p. 101.
2. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 268.
3. Vérusmor. *Voyage de Basse-Bretagne*, p. 203 ; Paul Sébillot. *Traditions*, t. I, p. 86.
4. A. Orain. *Le F.-L. de l'Ille-et-Vilaine*, t. II, p. 96-97.
5. D. Monnier et A. Vingtrinier, l. c., p. 395-396.
6. A. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 166.

dame du Mas, qui était une fée très puissante, lança d'une voix terrible cette malédiction :

Du Mas,
Tu m'épias,
Tu périras,
Toi et ton Mas,
Puisque tu as
Vu ma patte d'oie.

A peine avait-elle fini de parler que le château s'abimait dans la terre avec tous ses habitants et était recouvert par les eaux. L'emplacement qu'il occupait jadis forme un étang dont personne n'a jamais pu sonder la profondeur. Quand on passe au point du jour sur ses bords, on entend le bruit d'une servante qui barattait, — d'autres disent d'un serviteur qui brayait du chanvre — dans les communs du château, au moment où il a été englouti, et qui continue sa besogne depuis des siècles, comme les habitants de la ville d'Is [1].

La Brière, vaste terrain tourbeux qui couvre plusieurs milliers d'hectares aux environs de Guérande (Loire-Inférieure), était autrefois occcupé par un jardin et un château dans lequel se cachait un immense trésor. Un sorcier qui le convoitait suscita une tempête, l'eau monta, et le château fut détruit et remplacé par un marécage ; mais le trésor poursuivi par le sorcier s'enfuit sous la forme d'un « Krapado » (nain) pour se blottir sous le dolmen du Crugo où il existe encore. Voilà pourquoi on retrouve sous la Brière des troncs d'arbres qui attestent son origine première. D'après une autre version la Brière était autrefois une grande forêt. Un sorcier souleva une tempête et tout fut détruit, sauf un endroit appelé encore le Bois de l'Ile. Les habitants furent noyés ; il n'échappa au déluge qu'un taureau et une bonne sœur qui se réfugièrent sur la butte du Bois de l'Ile [2].

De nombreuses légendes racontent que des fontaines ont jailli aux endroits où tombèrent des objets lourds, et en particulier des marteaux lancés par des saints ou des héros ; beaucoup plus rares sont les actes de personnages discoboles qui provoquent l'apparition d'eaux stagnantes. Jusqu'ici ils n'ont été relevés que dans l'île de Corse ; le diable, mécontent de son travail, jeta son marteau du haut de la *Stazzona del Diavolo*, ou dolmen de la forge du Diable, dans la plaine de Taravo. Le marteau tomba à un millier de mètres de là, et produisit en s'enfonçant dans la terre, un petit étang que l'on appelle quelquefois *Stagno del Diavolo* ; les gens du pays disent que cet étang diabolique

1. Léo Desaivre. *Notes sur la Mélusine*. Poitiers, 1899, in-8, p. 28-29. D'a. M. Michel ; le château du Mas est en Anjou,
2. Henri Quilgars, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 277.

s'agrandit tous les jours[1]. Une autre fois, chassé par la plantation d'une croix, d'une montagne où il s'était réfugié, il lança en l'air son gigantesque marteau ; où il tomba se creusa une fosse qui se remplit d'eau ; c'était le lac de Creno, où il habita longtemps[2]. Le *Fiume Secco* a formé les marais connus sous le nom de Vigne de l'Evêque ; une tradition rapportée par Valéry, explique ce nom : au milieu des plaisirs de la vendange, l'évêque de Sagone, fixé à Calvi, fut séduit par les agaceries d'une jeune fille. Celle-ci eut la fantaisie d'exiger qu'il lui mît au doigt son anneau épiscopal ; mais au moment où le faible prélat succombait, l'anneau roula à terre et ne put être retrouvé. Le lendemain, quand l'évêque vint pour le rechercher, il vit un étang à la place de sa vigne[3].

En Bretagne certaines fondrières appelées *Toul ar gurun*, trou du tonnerre, ont été, d'après les paysans, creusées par la foudre, et lorsque gronde l'orage, c'est l'âme d'un méchant qui s'en échappe et parcourt l'air sur les vents déchaînés[4].

§ 2. LA DISPARITION DES NAPPES D'EAU

Le peuple explique par des légendes les disparitions d'étangs ou de lacs, qui sont le résultat de phénomènes géologiques, ou de travaux de desséchement exécutés à des époques reculées. Suivant une tradition où les Romains ont été probablement introduits d'après quelque racontar de demi-savant, il y avait un lac à la Bourboule avant leur arrivée ; leur venue déplut à des fées, moitié femmes et moitié bêtes, qui habitaient les trous que l'on voit encore sur les hauteurs ; elles firent disparaître l'eau du lac, se réfugièrent dans leurs cavernes, puis s'envolèrent[5]. Il y a une cinquantaine d'années on racontait que des fées l'avaient mis à sec en coupant le rocher pour donner une issue à ses eaux[6]. On rencontre en plusieurs autres pays des explications analogues des ruptures que l'on remarque dans les chaussées naturelles qui formaient des lacs à des endroits où l'on voit aujourd'hui des terres fertiles et verdoyantes. Quelques-unes sont attribuées à des actes violents de personnages légendaires. C'est un géant qui fendit avec sa cognée le plateau qui enfermait les eaux au sommet du Honeck, et ouvrit le couloir par où elles s'échappèrent en laissant à sec la vallée

1. A. de Mortillet. *Rapport sur une mission en Corse*, p. 41. Ce nom de Forge du Diable est souvent donné aux dolmens du pays.
2. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 77.
3. Prince Roland Bonaparte. *Une excursion en Corse*, 1891, p. 47.
4. Alexandre Bouët. *Breiz-Izel*, t. I, p. 88.
5. A. Certeux, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 620.
6. Bouillet. *Album auvergnat*, p. 25.

de Munster[1]. Saint Martin ayant trouvé la vallée de Sampigny barrée par une chaussée de granit et noyée par les accumulations des eaux de la Cuzanne, tira son épée, et fendant le roc d'un seul coup, tailla un passage par lequel le lac se vida[2].

A la place du cratère de Bar, il y avait un lac, déjà tari du temps de l'occupation romaine. Les habitants du Forez se seraient plaints, suivant la tradition, des orages qu'il déversait sur leurs terres, et ils seraient venus le déssécher avec du vif argent[3]. Ce moyen qui rappelle la croyance du pays bessin, d'après laquelle un peu de mercure jeté dans une mare fait filtrer l'eau dans le sein de la terre[4], fut aussi employé dans le Beaujolais, région peu éloignée du Forez, par une fée qui voulait se venger des gens d'Ouroux ; lorsqu'on en eut jeté dans l'étang d'Avenas, la digue se rompit et engloutit la cité[5]. Ce n'est pas le seul usage de procédés modernes que connaisse la légende. Les vieillards du Puy-de-Dôme racontaient que la plaine du Livradois ne formait autrefois qu'un grand lac. On fit sauter au moyen de mines chargées à poudre, les gigantesques rochers de la Tour Gouyon : au moment où le lac fut débondé, il se produisit un torrent furieux, et les eaux se précipitèrent à travers l'issue avec un tel fracas qu'on l'entendit à trois lieues à la ronde[6].

En Franche-Comté où des parallèles de la légende d'Héro et Léandre sont populaires sur plusieurs points de la Loue, on dit que l'amoureux s'étant noyé en allant voir la châtelaine, celle-ci pour retrouver son cadavre fit percer la montagne qui formait digue et faisait un lac de la partie du bassin de cette rivière que l'on appelle aujourd'hui le Val d'Amour à cause de cette tragique aventure[7]. Dans l'Aude une femme légendaire amena le desséchement accidentel d'un petit lac : une reine Blanche habitait le château de Puivert, alors entouré d'un vaste étang. Quelquefois les eaux grossies par les orages envahissaient un trône de marbre situé au bout d'une jetée et sur lequel la reine se plaiser à rêver. Elle fit percer à une certaine profondeur l'immense roche qui retenait le lac captif, pensant que le trop plein s'écoulerait par cette ouverture et laisserait le lac au même niveau. Mais le rocher céda à l'énorme pression des eaux qui s'engouffrèrent dans la gorge de la vallée et engloutirent les seigneurs et la reine elle-

1. Morel-Retz, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 387.
2. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 165.
3. George Sand. *Jean de la Roche*, p. 13.
4. F. Pluquet. *Contes de Bayeux*, p. 43.
5. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 173.
6. Abbé Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 119.
7. Ch. Thuriet. *Traditions de la Haute-Saône et du Jura*, p. 295-296 ; cf. la p. 365 du présent volume.

même. Cette catastrophe a eu lieu en effet; elle est due à un seigneur de Puivert qui, voulant dessécher le lac, manqua de prudence dans ses travaux[1].

Le sort d'un lac de la vallée d'Aoste, non loin des chalets de Prez, était en quelque sorte lié à celui d'une fée ; il était sous la protection de cette fée, ni bonne ni méchante, qui ne se laissait voir à personne, se transformait en bête, et se manifestait surtout par son chant mélodieux. Sa forme la plus habituelle était celle d'un reptile. Un chasseur ayant aperçu sur une roche un grand serpent dont la robe brillante étincelait au soleil, et qui se mirait dans l'eau, le prit pour un dragon dévastateur, et tira sur lui. L'animal, blessé à mort, tomba dans le lac, qui devint tout rouge de sang ; ses eaux diminuèrent depuis cet instant, si bien qu'au bout de quelques heures il était à sec. En mourant, la fée du lac l'avait épuisé [2].

Des conjurations ou des actes qui se rattachent au catholicisme ont aussi fait disparaître des masses d'eaux stagnantes auxquelles on attribuait des relations avec le monde satanique. Le lac de Creno, où se réfugia le diable, fut desséché par les incantations d'un prêtre ; à mesure que la cérémonie s'accomplissait, on le voyait se retrécir[3]. Pour mettre fin aux hantises diaboliques d'un étang voisin de Breurey-les-Faverny, les bonnes femmes du pays allèrent, chaque jour, l'*Angelus* sonnant, y jeter de l'eau bénite. On remarqua qu'au fur et à mesure de ces conjurations le périmètre diminuait et que les eaux s'éclaircissaient. Il finit par devenir la petite fontaine d'eau limpide où les faucheurs et les moissonneurs viennent maintenant se désaltérer [4].

Gargantua qui, ainsi qu'on l'a vu, a donné naissance à plusieurs étangs, en a aussi tari, au moins momentanément, quelques-uns. Il « supa d'une haleinée », celui d'Ouée, en Ille-et-Vilaine[5], et c'est lui qui, en été, pour se désaltérer, met à sec un bassin de deux cents mètres de diamètre que l'on voit près de Champignelles[6]. Les marais poitevins sont des terrains conquis sur la mer par des dessèchements successifs qui remontent au XIII[e] siècle ; le peuple frappé de cette disparition des eaux, essaie de l'expliquer en disant qu'autrefois le géant avala d'une gorgée toutes celles qui couvraient cette partie du Poitou [7].

1. Gaston Jourdanne. *Contribution au Folk-Lore de l'Aude*, p. 230. Ce désastre a eu lieu en 1279.
2. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 71-72.
3. E. Chanal. *Voyages en Corse*, p. 79.
4. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 19.
5. Paul Sébillot. *Gargantua*, p. 81.
6. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 99.
7. Léo Desaivre, in *Revue des Trad. pop.*, t. II, p. 186.

On parle quelquefois dans la Charente, de marais ou d'étangs si profonds que le diable lui-même ne peut parvenir à les combler. D'énormes dépressions de terrain qu'on appelle des fosses, existent dans la forêt de la Braconne, près d'Angoulême. Chacune a sa légende ; voici une des plus curieuses. Un jour le diable se rendit à Agris et demanda aux Agritands de se soumettre à lui. Ceux-ci refusèrent, mais après réflexion, ils lui promirent de le faire s'il parvenait, avant le chant du coq, à combler la Grande-Fosse de la Braconne. Le diable y consentit et se mit immédiatement à l'œuvre. Mais à mesure qu'il apportait une hottée de terre, l'eau l'entraînait et le fond paraissait toujours, et cependant le diable apportait de belles hottées. Au premier chant du coq, le trou était toujours béant, et le diable se retira, honteux et coufus, voyant bien qu'il n'y avait rien à faire avec une population plus fine que lui[1].

Plusieurs dictons constatent le danger auquel seraient exposées les contrées du voisinage s'il se produisait des ruptures dans la chaussée des étangs :

Pe dé ha berein er Pelinec
Kenevo de Houarec.

Si l'étang de Pelinec (qui alimente le Blavet à St-Nicolas du Pelem), venait à se vider, adieu Gouarec.

Pe de ha torrein er Pont
Kenevo de Bondy ha de Houarec
Ha de Sant Nicolas bet er veinet.

Si le pont de l'étang de Glomel se brisait — adieu Pontivy et Gouarec, — adieu saint Nicolas (en Pluméliau), jusqu'au cimetière[2].

Ma vankfe chausser ar Vrezall,
Landernez, pakit ho stall.

Si la chaussée de Brézall vient à manquer — Gens de Landerneau, faites vos paquets[3].

Si la Rieu cassait
Tout Jugon serait nié (noyé)

La Rieu est la chaussée d'un étang situé au-dessus de Jugon, et l'on raconte qu'autrefois, il y avait toujours sur celle de Beaulieu, un cheval sellé et bridé, près duquel se tenait un cavalier, afin d'avertir les habitants de la vallée si les eaux venaient à détruire la levée. Cette obligation était imposée pour son bail au meunier des Grands-Moulins, sur la chaussée de l'Etang au duc de Ploermel, pour porter la

1. *Le Pays poitevin*, août 1898.
2. F. Cadic, in *La Paroisse bretonne*, janvier 1900.
3. L.-F. Sauvé. *Lavarou Koze*, p. 162.

nouvelle de village en village, jusqu'à Malestroit[1]. Cette surveillance des levées des étangs dangereux n'était pas sans doute spéciale à la Bretagne, mais jusqu'ici je ne l'ai pas retrouvée dans les autres parties de la France.

Quoique plusieurs catastrophes se soient produites à la suite de ruptures de digues, dans des circonstances propres à exciter la terreur, et à faire supposer des interventions merveilleuses, leur souvenir n'a pas pris la forme légendaire ; si l'on en parle, c'est simplement pour énoncer une conséquence de l'accident ; c'est ainsi que lorsque l'étang de Biénais en Gosné (Ille-et-Vilaine), rompit sa chaussée il y a un peu plus d'un siècle, la force des eaux emporta la Roche aux Fées de la Coublerie, habitée encore par les bonnes dames[2].

§ 3. LE MONDE SOUS LES EAUX ET LES FÉES

Suivant des traditions recueillies dans plusieurs pays, mais principalement en Bretagne et dans le midi, une sorte de monde fantastique existe au-dessous des eaux dormantes : il présente beaucoup d'analogie avec celui qui, d'après les récits du littoral, se trouve sous la mer. Comme lui, il a pour habitants des personnages surnaturels, dont les gestes rappellent ceux des fées et des sirènes.

Cette conception était assez répandue en France au moyen âge : une légende provençale raconte comment une fée attira Brincan sous la plaine liquide et le transporta dans un palais de cristal[3]. Lorsque la reine Hélène pleurait son mari, la dame du Lac enleva son fils Lancelot ; quand sa mère voulut le lui reprendre, elle s'en alla droit au lac, joignit les pieds et s'élança dedans avec l'enfant, qui fut élevé dans sa demeure au-dessous des eaux[4], et le traité *De Monstris* parle, comme d'une chose bien connue, des nymphes qui habitent sous les ondes stagnantes[5].

Le plus ordinairement en effet, aussi bien aux temps anciens qu'à l'époque moderne, les divinités lacustres sont féminines, et l'exemple suivant, tiré d'un lai de Marie de France, est l'un des trois ou quatre où figurent des êtres appartenant à un autre sexe. Un jour que le roi de Bretagne était à la chasse dans les forêts des environs de Nantes, la reine s'endormit, avec toute sa suite, dans son jardin.

1. Paul Sébillot. *Blason pop. des Côtes-du-Nord*, p. 11 ; E. Herpin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 684 ; Paul Sébillot. *Les travaux publics*, p. 314. cf. p. 315, la cloche d'alarme et les crieurs chargés d'avertir que la digue de West Capelle en Zélande était menacée.
2. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 121.
3. Alfred Maury. *Les fées du moyen âge*, p. 75.
4. *Lancelot du Lac*, ch. VI.
5. Berger de Xivrey. *Traditions tératologiques du moyen âge*, p. 128.

Lorsqu'elle se réveilla, elle ne vit plus ses compagnes et, au moment où elle allait se mettre à leur recherche, parut un beau chevalier qui lui parla si bien d'amour, qu'elle se laissa persuader. Le chevalier l'enlève sur son cheval, se dirige vers un bois, et parvenu au bord d'un lac, lui montre le chemin par lequel on peut arriver à sa résidence située sous les eaux. La reine y reste quelque temps, avant de revenir au palais, et c'est de son commerce amoureux avec le chevalier que naquit Tydorel[1]. Une ancienne légende, dans laquelle les démons ont peut-être été substitués à des génies, raconte que l'Etang noir renfermait sous ses eaux un palais infernal. D'après la *Cronaca de Cataluna* de Pujedo (1609) le seigneur de Nohèdes vendit sa fille aux diables qui l'emportèrent dans cette demeure. Sept ans après, elle réussit à s'échapper, et, revenue près de son père, elle raconta ce qu'elle avait vu, décrivit le château des diables, leurs réunions, et dévoila leurs secrets et leurs maléfices[2]. Des démons habitaient aussi les lacs du Mont Saint-Barthélemy dans l'Aude[3], l'Homme de fer, le héros gigantesque d'un conte lorrain, avait, au milieu d'un grand lac des Vosges, son palais que recouvraient les eaux[4].

Les fées ou des dames aquatiques apparentées, qui demeuraient sous les étangs ou sous les lacs, figurent plus souvent que les génies mâles dans les légendes contemporaines, et leurs gestes sont quelquefois rapportés avec détail. En Basse-Bretagne on leur attribue d'ordinaire des actes méchants. Souvestre a longuement parlé de la Groac'h de l'île du Lok; il avoue lui-même que cette localisation est arbitraire et que les conteurs placent la résidence de cette enchanteresse dans des endroits variés, et parfois imaginaires. Bien que fort arrangé et orné d'épisodes que l'on n'a point retrouvés dans la tradition bretonne, son récit constate tout au moins la croyance à un monde lacustre merveilleux. Cette groac'h était une fée qui habitait le lac de la plus grande des îles Glénans; et comme elle passait pour être aussi riche que tous les rois réunis, beaucoup de gens étaient partis pour s'emparer de ses trésors; mais aucun n'était revenu. Un jeune garçon aborde à l'île et, arrivé au bord de l'étang, entre dans un canot en forme de cygne qui s'anime tout à coup, l'entraîne loin du rivage, et plongeant avec lui sous l'eau, le dépose près d'un palais enchanté. Il rencontre la fée qui lui montre ses trésors, en lui disant que toutes les richesses qu'engloutissent les naufrages sont apportées à l'étang par un courant magique. Elle lui propose de l'épouser; le garçon accepte.

1. Gaston Paris. *Lais inédits*. V. Lai de Tydorel, in *Romania*, t. VIII, p. 66-72.
2. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 31.
3. *La Mosaïque du Midi*, 1837, p. 228.
4. Henry Carnoy. *Contes français*, p. 43.

et la fée va pêcher des poissons qu'elle lui sert ; pendant qu'elle s'est absentée, il se met à couper les poissons avec le couteau de saint Corentin qui détruisait les enchantements ; les poissons redeviennent de petits hommes qui lui disent qu'ils ont été métamorphosés ainsi le lendemain de leur mariage avec la groac'h. Le garçon veut s'échapper, mais la fée jette un filet d'acier et le change en une grenouille qu'elle va aussitôt porter dans le vivier[1].

Sous les eaux de l'étang au Duc, près de Vannes, vivait une dame mystérieuse, à laquelle ceux qui ont rapporté ses gestes donnent tantôt le nom de Groac'h, tantôt celui de Mary Morgan, tantôt celui de sirène, bien qu'aucun récit ne parle de la queue de poisson, attribut essentiel de cette divinité aquatique. Elle n'était pas née fée : c'était jadis une princesse de vingt ans, propriétaire de ce petit lac, et recherchée en mariage par tous les grands seigneurs du pays ; un de ceux-ci, à qui appartenait l'étang de Plaisance, la fatiguait de ses importunités. Ne sachant comment s'en délivrer, elle lui dit un jour qu'elle le prendrait pour époux quand l'étang de Plaisance coulerait dans celui du Duc. L'amoureux ne répliqua rien ; mais, ayant fait creuser un canal pour réunir les deux pièces d'eau, il invita la dame à une fête et la reconduisit en bateau, de Plaisance à l'étang au Duc, ceci désespéra si bien la pauvre princesse que, sommée de tenir sa promesse, elle se précipita, la tête la première, au fond de l'eau. Depuis ce jour, dans les belles nuits d'été, on voit de temps à autre, assise sur un rocher voisin de l'Hôpital général, une femme d'une incomparable beauté, tenant à la main le peigne d'or des sirènes et toujours occupée à démêler sa blonde chevelure. Surprise une nuit par un passant, elle se sauva avec tant de précipitation, qu'elle oublia son peigne, dont il s'empara ; mais elle se vengea en l'entraînant sous les eaux. Elle attira aussi dans son palais de cristal un capucin qu'elle avait rendu amoureux, et un soldat, qui, séduit par sa beauté, s'était approché d'elle[2].

Une princesse, belle comme le jour, demeure dans un château, tout au fond de la mare qui est en haut de la côte de la Madeleine, à Pluduno (Côtes-du-Nord). Un garçon du pays l'entendit chanter et depuis il en avait perdu le boire et le manger, si bien qu'un jour il se jeta dans l'eau. Malgré toutes les recherches, on n'a pu trouver son cadavre ; les uns assurent qu'il vit heureux auprès de la princesse,

1. *Le Foyer Breton*, t. I, p. 156 et suiv.
Quelques épisodes font songer aux enchantements de la reine Labbe des *Mille et une Nuits*.

2. Hipp. Violeau. *Pèlerinages du Morbihan*, p. 157 ; abbé Mahé. *Antiquités du Morbihan*, p. 417 ; Vérusmor. *Voyage en Basse-Bretagne*, p. 62 ; E. Souvestre. *Les derniers Bretons*, t. I, p. 119.

d'autres disent qu'il est mort, mais que son corps, n'ayant pas eu de prières, est condamné à errer jusqu'à ce qu'une personne charitable soit parvenue à le faire enterrer en terre bénie[1].

Dans une gracieuse légende de la vallée d'Aoste, l'intervention du génie qui emporte au fond des eaux a été provoquée par une incantation imprudente. Trois jouvencelles qui venaient folâtrer sur les bords du joli lac de Forneil et se plaisaient à s'y baigner, chantaient parfois et disaient en s'adressant au lac: *Lèi, lèi, pren la piu bella de nu trè*! Lac, lac, prends la plus belle de nous trois! Un jour d'été, vers le soleil couchant, lorsqu'elles repétaient ce refrain en se baignant les pieds, la plus jeune poussa un cri de détresse, et attirée par une force invincible jusqu'au milieu du lac, elle disparut. Le fée du lac avait pris la plus belle des trois filles et elle ne l'a jamais rendue[2].

On n'attribue pas des séductions ou des enlèvements analogues à plusieurs bonnes dames dont la résidence est aussi lacustre, comme les fées des petits lacs du Roussillon qui habitaient un palais caché sous les eaux[3]. Dans la vallée d'Azun, une fée était condamnée à demeurer au fond d'un lac, jusqu'à ce qu'un jeune homme, ayant mangé quelque chose, sans cesser d'être à jeûn, fût venu l'épouser. Un adolescent qui se promenait dans le voisinage prit un grain de blé et le rompit avec ses dents pour voir s'il était mûr; ayant ainsi résolu le problème, il épousa la fée; il en eut des enfants, mais l'ayant appelée par mégarde *hade* ou dame d'eau, elle retomba sous le charme, parce qu'il ne faut jamais appeler un esprit par son nom[4].

Quelquefois ces personnages aquatiques étaient assez mal définis, comme celui que vit un ermite qui faisait pénitence sur les bords du lac Saint-Laurent, non loin d'Ancenis; s'étant refugié pendant un orage dans un chêne creux, il n'en put sortir, parce que le vent avait tordu l'arbre et l'y avait enfermé; il chercha à se dégager en grattant la terre près des racines, trouva des marches, et finit par descendre dans un souterrain obscur, au bout duquel on voyait comme une petite lumière; lorsqu'il en eut atteint l'extrémité, il sortit en plein soleil, juste au-dessous du milieu de l'étang, dans un jardin, où se promenait une dame en blanc, d'une beauté merveilleuse[5]. Dans le Gers, sept belles demoiselles, qui savent tout ce qui se fait et qui se fera, vivent cachées au fond d'un grand lavoir et n'en sortent qu'à la Saint-Jean, pour danser avec les fées depuis minuit jusqu'à la pointe de l'aube[6].

1. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 92.
2. J.-J. Christillin. *Dans la Vallaise*, p. 73-74.
3. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 19-22.
4. Gésa Darsuzy. *Les Pyrénées françaises*, p. 120.
5. Pitre de l'Isle, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 289 et suiv.
6. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 284.

Les fées qui résident sous les lacs figurent rarement dans les contes populaires de France ; je ne les trouve même que dans un recueil très arrangé : la Dame des Clairs qui avait sa demeure dans les plaines liquides connues sous ce nom aux environs de Cambrai, y attira un seigneur qui s'était jeté à l'eau à la suite d'une biche, et elle l'y retint jusqu'au jour où sa femme et son fils le délivrèrent par ruse[1].

Des personnages surnaturels qui semblent, bien que les récits populaires ne le disent pas expressément, habiter au-dessous des eaux stagnantes, ou tout au moins sur leurs bords, accomplissent des actes tantôt gracieux, tantôt terribles, sur la berge des lacs ou sur leurs ondes. Quelques nappes d'eau portent même des noms qui indiquent cette croyance : la première édition du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée (1778), signale à Jans un Etang des fées ; il y a dans le Cher un lac aux Fées, et en Corse un *Lago della Fata*, lac de la fée, dont on trouvera plus loin la légende. Hérodiade, sorte de sorcière géante, qui figure souvent dans les traditions du pays, ayant vu l'élégante gondole qui glissait sur le lac d'Ovat, demanda aux fées de s'y asseoir auprès d'elle ; mais ces dames refusèrent une si terrible société. Furieuse, elle arracha des flancs de la montagne d'énormes blocs de granit, et les lança dans le lac, où ils se voient encore. La barque fut engloutie sous les flots troublés, mais Hérodiade ne put atteindre les fées qui, pour se sauver plus promptement, prirent la forme de biches et se cachèrent dans les vastes grottes de Cébiran. Sur le beau lac d'Estoin, dans la région pyrénéenne, on voyait les fées guider de légères nacelles aux flancs bleus, à la poupe couverte de lames d'or[2]. Les bords des étangs du Roussillon sont aussi peuplés de fées qui habitent un palais sous les eaux : les bergers les aperçoivent souvent, vêtues de blanc, en train de se peigner en se mirant dans les ondes. Elles ont le pouvoir de séduire tous ceux qui s'approchent d'elles ; pendant le jour, elles font paître l'isard dont le lait les nourrit[3].

En Corse, un petit lac de la région de Tellano est appelé *Lago della fata*, lac de la fée. Vers la fin du XVII[e] siècle, Poli d'Olmiccia avait remarqué qu'une femme très élégante venait chaque jour faire sa toilette sur ses bords et qu'elle allait ensuite se blottir, comme une couleuvre, dans un trou rond pratiqué dans un banc rocheux de la berge[4] ; plusieurs fois il tenta de la surprendre, mais dès qu'elle l'apercevait, elle quittait sa niche et se précipitait dans l'eau. Un jour, Poli profita du moment où elle était occupée à se peigner pour lui

1. Charles Deulin. *Contes du roi Cambrinus*, p. 93.
2. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 263.
3. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 13.
4. Le trou est tellement rond, qu'on le croirait creusé par la main de l'homme. Il est désigné aujourd'hui sous la dénomination de *Tufone della Fata* (trou de la fée).

jeter un lac et il put la ramener ainsi à lui, et elle essaya de lui échapper; à la fin, voyant que ses efforts étaient vains, elle consentit à l'épouser; mais, lui dit-elle, c'est à la condition que tu ne t'inquiéteras jamais de savoir si je mange ou si je ne mange pas, si je bois ou si je ne bois pas, car je ne dois pas te laisser ignorer que je ne suis pas une femme comme les autres. Ils vécurent en bonne harmonie durant vingt ans et ils eurent six enfants : trois garçons et trois filles ; la femme se tenait à table avec son mari et ses enfants, mais elle ne mangeait ni ne buvait; seulement, une fois le repas terminé, elle avait soin de ramasser les restes et de les emporter dans sa chambre. Le mari eut un jour la faiblesse d'aller regarder, par le trou de la serrure, ce que faisait sa femme ; il vit qu'elle avait retiré son corset et qu'elle était en train de manger, mais qu'elle introduisait les aliments sans les mastiquer dans une ouverture qu'elle avait dans le dos. Sa curiosité n'en fut pas moins connue, car sa femme sortit précipitamment et lui dit : « Misérable ! tu as fait notre malheur à tous deux ; procédons immédiatement au partage de nos enfants, car désormais nous ne pourrons plus vivre ensemble. » Le mari choisit les trois garçons ; après quoi sa femme disparut emportant ses trois filles, qui étaient des fées comme elle ; mais au moment de quitter le seuil conjugal, elle proféra la prédiction suivante : « Jusqu'à la septième génération, nulle progéniture de la famille Poli ne comptera jamais plus de trois héritiers mâles ». Or la famille Poli en est aujourd'hui à la sixième génération et ce qu'a prédit la fée est arrivé[1].

Les fées qui, surtout au moyen âge, se baignaient souvent dans les fontaines, ne paraissent pas, en France du moins, prendre ce divertissement dans les eaux stagnantes, qu'on ne regarde peut-être comme pas assez pures pour servir à leurs ablutions. Les personnages féminins, qui, d'après les légendes et les contes, se plaisent à s'y ébattre, appartiennent au monde satanique ou à celui de la magie. A Corseul (Côtes-du-Nord) les femmes qui vivent avec le diable dans une ville souterraine au-dessous des ruines d'une cité gallo-romaine, en sortent parfois pour venir se baigner ou laver leur linge dans un étang voisin[2]. La dame qui prenait ses ébats dans celui de la Poitevinière, près d'Ancenis, et qui fut poursuivie par le fils du seigneur de Vouvantes, semble être aussi quelque âme damnée, puisqu'elle s'évanouit comme

1. D.-A. Zevaco, in *Revue des Trad. pop.*, t. VI, p. 692. Le récit de cette légende a été fait par Poli d'Olmiccia, petit-fils du petit-fils du mari de la fée en question ; cette fée est désignée aujourd'hui sous la dénomination de « fée des Poli d'Olmiccia. »

2. Paul Sébillot. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 4. Ces femmes sont, dit-on, d'une grande beauté.

une fumée quand on lui passe au doigt un anneau bénit[1]. Les autres baigneuses dont parlent les contes proprement dits sont apparentées aux filles, métamorphosées ou déguisées en oiseaux, qui, d'après des légendes fort répandues, reprennent leur forme quand elles ont déposé leur enveloppe sur le rivage ; je parlerai d'elles avec quelque détail au chapitre des oiseaux sauvages. Le vêtement de plumes qui figurait peut-être autrefois dans plusieurs contes de la Haute-Bretagne, a disparu de la version contemporaine. Ce sont des robes ou des chemises que les filles des magiciens ou du diable laissent sur le bord avant de s'ébattre dans l'eau, et celui qui parvient à les dérober ne les leur rend qu'à certaines conditions ; parfois même, il n'est pas nécessaire que le héros les leur prenne pour acquérir de l'influence sur elles[2].

Les fées des eaux dormantes, comme celles des bois et des grottes, s'amusent parfois à exciter la convoitise des passants en leur montrant des trésors : un homme qui passait près d'un doué où lavait une fée ayant à côté d'elle un drap de lit couvert d'argent, s'étant arrêté à la regarder, elle lui demanda s'il voulait sa charge d'argent ou celle d'un cheval. Il répondit qu'il aimait mieux la charge d'un cheval, mais pendant qu'il était à le chercher, la fée disparut. Cette petite légende a été recueillie dans le centre des Côtes-du-Nord ; mais une variante est populaire sur le littoral de ce pays. Une femme qui s'était rendue à un lavoir de Créhen qui passe pour hanté, vit l'eau toute couverte de pièces de six francs qui brillaient au soleil, et une lavandière qu'elle ne connaissait pas lui demanda si elle en voulait plein son tablier ou plein un sac. La femme répondit qu'elle en aimait mieux une pochée, puisqu'elle avait le choix ; mais quand elle revint avec son sac, la lavandière et les pièces de six livres avaient disparu. Cette fée permit à une jeune fille qui, un autre jour, vit le lavoir couvert d'argent, d'en prendre tant qu'elle en pourrait porter[3].

Les bonnes dames douaient aussi les eaux stagnantes de propriétés merveilleuses. Jadis quand on lavait dans certains étangs qu'elles fréquentaient, comme ceux de Quintin et de Châtelaudren (Côtes-du-Nord) il suffisait de prononcer, si on était favorisé d'elles, quelques paroles magiques, en plongeant le linge dans l'eau, pour le retirer parfaitement nettoyé et très blanc; parfois si on y jetait une pièce de linge, on en retirait deux[4]. Grâce à une dame blanche qui habitait les bords du lac de Narlay, les draps s'y blanchissaient sans lessive et sans savon[5].

1. Pitre de l'Isle du Dreneuc, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 289.
2. Paul Sébillot. *Litt. orale*, p. 60 ; in *Rev. des Trad. pop.* t. IX, p. 167 ; *Contes de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 197.
3. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 114 ; *Contes*, t. II, p. 102-104.
4. Lucie de V.-H. in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 620.
5. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 242.

De même que beaucoup de divinités des eaux, certaines dames lacustres ne sont pas d'une nature bienveillante, et ceux qui, surtout la nuit, s'aventurent sur leur domaine, expient, parfois cruellement, leur imprudence. Du côté de Saint-Martin de la Bretonnière étaient deux fées. L'une, espèce de sirène, attirait par sa voix les passants pour les dévorer, l'autre guettait dans les ténèbres ceux qui s'attardaient près des étangs et les entraînait sous les eaux[1]. Les fantômes femelles, appelés Dames Blanches ou dames Vertes, qui peuplaient les rives des nombreux étangs qui couvraient le territoire de Coges, fascinaient les voyageurs par leurs agaceries et les précipitaient ensuite au fond[2]. A Billy, dans le Bourbonnais, les fées des étangs conviaient à la danse les passants attardés, et quand elles les avaient séduits, elles les entraînaient sous les eaux[3]. Suivant une légende, jusqu'ici unique, un être malfaisant se plaisait à faire couler les bateaux qui naviguaient sur les étangs du Bas-Poitou ; la dame de l'étier revenait sous forme de fantôme et nouait sa chevelure aux nioles pour les attirer au fond[4].

Les esprits assez mal définis que l'on désignait en Berry sous le nom de Demoiselles, s'envolaient de mare en mare et d'étang en étang à mesure qu'on leur ôtait le brouillard dont elles se nourrissent. Elles passaient pour ne faire de mal à personne, alors que d'autres les accusaient de se plaire à jouer des mauvais tours aux voyageurs. Un des endroits où elles se tenaient s'appelait la *Gâgne-aux-Demoiselles* ; c'était une fosse herbue et vaseuse qui avait bien un demi-quart de lieue de long[5].

Quelquefois les dames se contentaient de simples espiègleries : on voyait jadis autour de l'étang de Bèche, à la Chapelle Volant, trois demoiselles qui arrêtaient les voyageurs, les faisaient tourner, tourner, puis disparaissaient[6].

Dans le Beaujolais des Dames Noires, noires et hideuses, frôlaient par les nuits obscures, ceux qui se trouvaient dans le voisinage des mares[7]. Les fées du lac d'Estoin, dans les Pyrénées, prenaient souvent des formes monstrueuses pour épouvanter les pêcheurs qui lançaient leurs filets dans les lacs d'Ovat et d'Omar et les empêcher de détruire le poisson[8].

1. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 221.
2. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions de la Franche-Comté*, p. 257.
3. Francis Pérot. *Les légendes du Bourbonnais*, p. 28.
4. E. Souvestre. *Les Derniers paysans*, p. 165.
5. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 21 et suiv.
6. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 225.
7. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 181.
8. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 263.

§ 4. LES LUTINS ET LES FEUX FOLLETS

Les lacs et les étangs à eau claire ne sont pas d'habitude, en France du moins, fréquentés par les lutins ou les nains; on les voit, au contraire, assez souvent au bord des étangs marécageux et surtout près des mares et des marais. En Basse-Bretagne, on désigne par des noms particuliers les esprits des eaux stagnantes: les nains qui se tenaient dans les lieux bas et humides s'appelaient *Poulpicans*, parce qu'ils avaient leurs terriers dans des lieux bas. Le *Teuz ar Pouliet*, ou l'espiègle de la mare, habitait les eaux et pouvait prendre toutes les formes qu'il voulait, à moins qu'il ne préférât se rendre invisible; mais son apparence véritable était celle d'un petit nain, vêtu de vert et portant de belles guêtres[1]. Dans le même pays le *Droug-Speret* ou *Aëzraouant*, est un esprit assez mal défini et protéiforme, qui se loge dans les puits et dans les étangs, où comme les anciens dracs du Rhône, il tache d'attirer les femmes et les enfants, en les trompant par l'apparence d'un collier, d'un bracelet, d'une bague, etc., qu'il leur fait voir au fond des eaux. Souvent il les allèche par la vue d'un miroir qu'il fait flotter à fleur d'eau; l'Aëzraouant, caché sous les herbes, entraîne dans son palais de cristal l'imprudent qui se baisse pour le saisir et il l'enchaîne à jamais en le soumettant aux plus durs travaux[2].

Plusieurs récits parlent de lutins qui se montrent parfois, près des eaux stagnantes, sous une forme animale, pour s'amuser aux dépens des voyageurs: on raconte dans l'Aveyron qu'un jour le drac prit celle d'un petit mouton égaré qui bêlait au milieu d'une mare. Un paysan retroussa ses chaussures, traversa avec peine le marécage et le chargea sur ses épaules; mais au milieu du marais, il ne pouvait aller ni en avant, ni en arrière, tellement ses jambes se trouvaient prises et comme enchaînées par les roseaux. Quand il fut débarrassé, la petite bête devint terriblement lourde; lorsqu'il arriva à l'autre bord, le jeune agneau se trouva une énorme chèvre qui, d'un bond, s'élança vers la rive et lui cria: « *M'as plo cariouta*[3] ! »

En Lorraine les lutins des eaux sont simplement espiègles: à Cornimont, Cuba, qu'ailleurs on nomme Cula, suit en riant les pierres que les enfants jettent dans les mares[4]. Mais les Culards de la Champagne,

1. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. II, p. 114, t. I, p. 199. Dès le milieu du XIX[e] siècle, on ne parlait plus qu'au passé de ces deux lutins.
2. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 154.
3. Abbé Lafon, in *Congrès scientifique de France*, Rodez, 1874, t. II, p. 41.
4. Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 104.

qui apparaissent la nuit de l'Avent, courent sus aux voyageurs pour les noyer dans l'étang de Bury[1], et nombre d'autres lutins ont un rôle tout aussi malfaisant.

Parmi ces esprits, les plus connus, comme les plus redoutés, sont ceux qui manifestent leur présence par une flamme bleuâtre ou par une sorte de lumière. Elle est produite par les exhalaisons phosphorescentes des eaux ; mais les gens de la campagne n'admettent pas que ces lueurs, auxquelles ils donnent souvent des noms significatifs, se promènent ainsi toutes seules dans la nuit ; elles sont portées par des êtres de petite taille qui appartiennent soit au monde des lutins, soit à celui des âmes en peine. Si le feu follet appelé en Basse-Bretagne *Letern noz* (lanterne de nuit) *Tan noz* (feu de nuit) *Keleren* (follet) voit lépremier un voyageur, il lui fait perdreso n chemin, et le conduit dans un étang où il le noie. Pour le conjurer, il faut ouvrir son couteau, de manière à ce que la lame forme un angle aigu avec le manche, le planter en terre le plus près possible du feu, et avoir soin aussi de retourner son bonnet[2]. *Paotrik he skod tan*, le petit garçon qui porte le feu, tient à la main un tison enflammé et voltige comme un papillon de nuit au-dessus des prairies et des marais. Il a souvent égaré, et quelquefois noyé les gens ivres ou téméraires qui l'avaient poursuivi[3].

Dans les Vosges si l'on passe près d'une mare, ou si l'on entre dans un de ces terrains marécageux connus sous le nom de feignes, d'où le voyageur a tant de peine à sortir, on a de grandes chances pour voir le lutin Cula se montrer à dix pas. Il prend mille formes, chandelle, cierge, lanterne, boule de feu, bouc aux yeux flamboyants, et il cause la perte de celui qui a l'imprudence de le suivre, donnant à l'eau l'apparence de la terre ferme, à la terre ferme l'apparence de l'eau. Le seul moyen de se débarrasser de ses importunités est de jurer comme un charretier : Cula, qui a horreur des blasphèmes, se précipite dans la première flaque d'eau venue, et l'on voit s'allumer tout à l'entour de l'endroit où il a plongé une multitude de petites flammes vertes, jaunes, bleues et rouges, tout cela dansant et sautillant de manière à donner le vertige et à aveugler[4]. Les Annequins des Ardennes qu'on appelle aussi Lumerettes, se présentent la nuit, sous l'apparence de feux follets, aux voyageurs attardés ou égarés, surtout lorsqu'ils se trouvent proche d'un marais ou d'une rivière. Ils dansent devant eux, cherchant à les conduire peu à peu dans l'eau pour les y noyer. Pour n'être pas leur victime, il faut, dès qu'on les aperçoit se cacher

1. E. Thoullier. *Vallant Saint-Georges*, (Aube), p. 70.
2. Le Men, in *Rev. Celtique*, t. I, p. 422.
3. F.-M. Luzel. *Veillées bretonnes*, p. 64.
4. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 236-7.

assez vivement pour qu'ils ne vous voient pas ou qu'ils perdent vos traces, ou bien se couvrir entièrement le corps ou la figure[1]. Dans la Marche, les Alléchous sont la personnification de feux follets qui voltigent sur les marais et y attirent les passants[2]. Les Ardis du Beaujolais les suivent parfois ou fuient devant eux, et ils font repentir de leur curiosité ceux qui s'aventurent à leur suite[3]. En Poitou, les feux follets des marécages courent après ceux qui les évitent, mais s'enfuient si on les poursuit[4].

Les Fifollets du Bessin se montrent près des eaux stagnantes, se plaisent à égarer les gens et rient ensuite aux éclats[5]. En Picardie, les Fioles, comme d'autres esprits de la nuit, sont surtout dangereux pour ceux qui sifflent le soir ; ils se dirigent vers eux pour les entraîner dans l'eau[6]. Ce feu follet y est aussi appelé *Fofu*, feu fou, ou *Capieu rogné*, à cause de la forme de son chapeau ; pour se débarrasser de lui, il faut avoir recours à un procédé qui rappelle celui qu'on emploie en Basse-Bretagne et à Guernesey ; on fiche en terre un bâton, un couteau ou une aiguille : le fofu essaie de passer par le trou et abandonne le voyageur[7].

D'après une croyance fort répandue à l'heure actuelle, les feux follets ne sont pas seulement des lutins anthropomorphes qui, suivant une conception plus ancienne, se rattachent au monde des génies secondaires, mais plus fréquemment peut-être, des morts sortis de leur mystérieux séjour, et qui, au moyen de ces lumières, cherchent à attirer l'attention des hommes. Quelques-uns, tout en changeant pour ainsi dire de classe, ont gardé les allures et les gestes des lutins véritables. Les Flambeaux ou Flambettes ou Flamboires, que l'on appelle aussi des feux fous, sont pour les paysans du Berry des âmes en peine qui leur demandent des prières, ou de méchantes âmes qui les entraînent dans une course désespérée, et les mènent, après mille détours insidieux, au plus profond de l'étang ou de la rivière. On les entend rire, toujours plus distinctement, à mesure qu'elles s'emparent de leur proie et la voient s'approcher du dénouement funeste et inévitable. Les croyances varient beaucoup sur la nature ou l'intention plus ou moins mauvaise des flambettes. Il en est qui se contentent de vous égarer, et qui pour en venir à leurs fins, ne se gênent nullement pour prendre diverses

1. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 167, 205.
2. Bonnafoux. *Légendes de la Creuse*, p. 26.
3. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 106.
4. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 12.
5. Frédéric Pluquet. *Contes de Bayeux*, p. 13.
6. Alcius Ledieu. *Traditions de Demuin*, p. 72.
7. Corblet. *Glossaire du patois picard.*

apparences. On raconte même qu'un berger qui avait appris à se les rendre favorables, les faisait venir et partir à son gré, et tout allait bien pour lui sous leur protection[1]. En Touraine, où ces météores se nomment Feux beloirs, quand il sont un peu gros on les regarde comme des revenants, d'ordinaire malfaisants; ils entraînent dans les fosses ou les rivières; ceux qui les appellent « chatsfoîreaux », sont irrémédiablement attirés[2]. Vers 1820, les paysans du Périgord qui voyaient des feux follets croyaient que c'étaient des âmes en peine; ils leur jetaient une monnaie de cuivre, de préférence trouée, et l'esprit satisfait de cette offrande disparaissait[3]. A Guernesey, le follet ou farfadet, appelé Faeu Bélengier, a souvent l'apparence d'une lanterne ou falot : le voyageur attardé, en suivant sa lumière trompeuse, finit par se trouver plongé jusqu'aux épaules dans quelque marécage. On croit aussi que ce météore indique un trésor caché dont il est en quelque sorte le gardien. Quelques-uns disent que c'est l'âme d'un malfaiteur, condamné à errer jusqu'au jour du jugement, et qui cherche à se délivrer de sa peine en se suicidant. C'est pour cela que si l'on fiche en terre ou dans l'écorce d'un arbre un couteau, la lame debout, elle se débattra toute la nuit contre cette lame, et que le lendemain des taches de sang sur le métal attesteront l'opiniâtreté de cet esprit vagabond[4]. Les feux follets qui voltigent sur les marais de Briouze sont les âmes des habitants de la ville qui y fut engloutie ; celui qui suivrait l'un d'eux tomberait dans une fondrière et disparaîtrait sans retour[5].

Les âmes des enfants morts sans baptême se montrent aussi sous cet aspect : les *Loumerotte* du pays de Liège conduisent dans des précipices ceux qui ont l'imprudence d'aller vers eux ; quand ils y ont réussi, ils éclatent de rire[6]; le Queular du Morvan attire les gens au bord des étangs pendant les Avents de Noël, et les entraîne au fond avec un rire diabolique. Il est toutefois aisé de s'en débarrasser : il suffit de jeter dans l'eau un morceau de bois ou une pierre ; le queular, persuadé qu'il a réussi dans sa tentative, s'y précipite aussitôt en ricanant. Les Culards de l'Yonne et du Nivernais, les Flambards de la Beauce, — ces derniers n'étaient pas des enfants morts sans avoir été baptisés, — se laissent prendre au même stratagème[7].

1. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 131.
2. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.* t. XVIII, p. 263.
3. Wl. de Taillefer. *Antiquités de Vesone*, t. I, p. 246.
4. Edgar Mac Culloch. in *Rev. des Trad. pop.* t. IV, p. 407. Une poësie de Métivier. *Rimes guernesiaises*. p. 17 et suiv. est fondée sur cette croyance populaire.
5. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 458.
6. A. Hock. *Croyances du pays de Liège*, p. 242.
7. Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 145. Baudiau. *Le Morvand*, p. 32 ; C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 98 ; A.-S. Morin. *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 12.

Les esprits de l'autre monde qui se présentent sous l'aspect de feux follets ne sont pas toujours nuisibles ; parfois ce sont de pauvres pécheurs qui accomplissent leur pénitence. Ceux qu'on appelle Porte-feux dans le Rosemont, et qui se montrent surtout aux environs des étangs et des prés marécageux, sont des âmes du Purgatoire qui viennent demander un soulagement à leurs peines[1]. Des lueurs qui suivent les *belins* ou barques plates de la Grande Brière (Loire-Inférieure) sont aussi les âmes de ceux qui furent sacrifiés par les druides sur les rochers des environs[2]. Ce nom et la mention des sacrifices doivent être tout modernes et ils ont sans doute été suggérés aux paysans par des récits de touristes ou de celtomanes ; il s'agissait vraisemblablement autrefois de revenants ordinaires.

L'Eclairous ou Eclaireur de la Haute-Bretagne, qui se promène aux abords des rivières, voltige aussi près des étangs ; c'est un prêtre qui a perdu une hostie dans le ruisseau, d'où elle est allée dans un étang, et il est condamné à la chercher jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ; les vers luisants de la rive lui servent de chandelle, quoique son nom semble indiquer qu'il porte lui-même une lumière. Il fait tomber dans les mares ceux qui lui ont manqué de respect, ou leur lance de l'eau sur tout le corps[3]. Une petite couronne de feu que l'on voit la nuit de la Saint-Jean au dessus de l'étang du Fief (Loire-Inférieure) indique peut-être une âme en peine : elle se montre à l'endroit où disparut une châtelaine qui, ayant voulu soulever la pierre qui recouvre le trésor enfoui près de là par le duc de Mercœur, glissa dans l'eau et se noya[4].

La tradition associe parfois ces météores à des personnages vivants, qui n'appartiennent pas au monde surnaturel, mais à celui de la sorcellerie. Dans les Hautes-Alpes lorsqu'on apercevait un feu follet on disait : « Voilà les sorcières qui vont au sabbat[5] ». Ceux des marais de Senonches, dans le Perche, sont les âmes des individus qui ont fait un pacte avec le diable ; c'est quelquefois un voisin dont on cite le nom. Il va près d'un endroit où doit passer celui à qui il en veut, se couche sur le dos, prononce quelques paroles cabalistiques : son âme s'exhale de son corps sous la forme d'un *Flamba* ou follet, et voltige devant sa victime pour l'égarer. Si lorsqu'il se présente, on lui jette un mouchoir, il vous quitte et s'amuse à jouer avec, et le lendemain on trouve le mouchoir intact. Si on lui lance un couteau, on le retrouve ensanglanté, parce que le flamba s'est blessé en le maniant. Si on rencontre le

1. H. Bardy. *Le Folk-Lore du Rosemont* (pays de Belfort), p. 20.
2. H. Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 276.
3. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 387, t. I, p. 152.
4. Jean du Bouffay, in *Rev. des Trad. pop.* t. XIV, p. 162.
5. Ladoucette. *Hist. des Hautes-Alpes*, p. 461.

corps d'où le flamba s'est échappé la face tournée vers le ciel, et qu'on la lui retourne contre terre, il voltige autour pour essayer d'y rentrer avant le jour. S'il ne le peut, il s'envole et devient la propriété du diable; le corps a alors cessé de vivre[1]. En Haute-Normandie, la Fourolle est une femme qui, ayant accordé ses faveurs à un prêtre, est condamnée à une pénitence nocturne. Lorsqu'elle s'est déshabillée, elle se couche sur le sol, et son âme, abandonnant son corps, va flamboyer à travers champs et au-dessus des mares. Le voyageur après lequel elle court peut s'en débarrasser en fichant en terre son bâton, au bout duquel la fourolle vient se fixer comme le follet picard[2]. Dans les environs d'Argentan (Orne), la *Faulau* est aussi une femme qui prend l'apparence d'une lanterne pour tâcher d'attirer les passants dans les bourbiers[3].

Suivant une idée qui, jusqu'ici n'a été relevée qu'en Berry, ces lueurs nocturnes semblent en relation avec la féerie : on voit fuir au-dessus des eaux de l'étang de la Mare Rouge, commune de Douadic, une petite flamme tremblottante ; c'est la fée qui revient, sans pouvoir achever la tâche, qu'elle avait entreprise, d'apporter une assise au château du Bouchet[4] ; deux blanches filles de l'air venaient autrefois, par certains clairs de lune, se mirer dans la mare qui porte le nom de Lac aux fées, près d'Henrichemont ; si quelqu'un essayait de surprendre le secret de leur innocente coquetterie, elles se changeaient aussitôt en petites flammes qui couraient en se jouant sur la surface de l'eau[5].

Dans quelques endroits de l'Yonne, on croyait naguère que les feux follets étaient des chandelles que des danseuses invisibles tenaient à la main[6].

Les lutins appeleurs, que l'on rencontre sur le bord de la mer et dans le voisinage des rivières, sont aussi, mais plus rarement, en relation avec les eaux stagnantes. Le Lupeux du Berry manifeste sa présence par une petite voix claire qui répète *ah! ah!* Celui qui est assez curieux pour lui dire jusqu'à trois fois : « Quoi donc? » ou « qu'est-ce qu'il y a? » l'entend babiller comme une pie, raconter des aventures étranges ou scandaleuses. Il finit par conduire le voyageur au bord d'une eau trompeuse et lui dit : « Regarde ! » Alors le lupeux pousse l'imprudent, et perché sur une branche au-dessus de l'eau, il dit à sa victime qui se noie : « Ah ! ah !... Eh bien, voilà ce que c'est[7] ». En

1. Prosper Vallerange. *Le clergé, la bourgeoisie*, etc., p. 97 ; cf. sur ce thème de l'âme séparée du corps : Paul Sébillot. *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 625 et suiv.
2. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 247-8.
3. Chrétien de Joué-du-Plein. *Veillerys Argentenois*, MMS.
4. L. Martinet. *Légendes du Berry*, p. 7.
5. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 118.
6. C. Moiset. *Usages, etc., de l'Yonne*, p. 90.
7. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 113-116.

Haute-Bretagne; le Houpoux imite le hou hou! plusieurs fois répété par lequel les paysans ont coutume de s'appeler le soir : souvent, pour mieux séduire les garçons, il module son cri, de façon à le faire ressembler à la voix d'une jeune fille, qui serait attardée au bord d'une mare ou d'un doué. Ce lutin est très apparenté aux *Hoppers* de Basse-Bretagne qui manifestent surtout leur présence sur le bord des rivières [1].

Les apparitions nocturnes de personnages gigantesques sur le bord des eaux stagnantes sont rares à ce point qu'une seule a été constatée jusqu'ici, dans un coin du Berry. Le Grand Bissêtre est surtout connu par la notice qui accompagnait un dessin de Maurice Sand. D'après elle, il préside aux événements qui ont lieu les années bissextiles, court les champs, les étangs, les marécages, dont il fait sortir les pestilences et les mauvaises fièvres. Il s'assied tout nu sur le bord des étangs, souvent près de la bonde, les pieds dans l'eau et sa taille est celle d'un géant [2]. C'est dans cette posture que l'avait représenté Maurice Sand dans une composition que j'ai vue chez sa veuve, et qui était autrement impressionnante que la gravure qui en a été faite et qui a paru dans *l'Illustration*.

§ 5. LES LESSIVES MERVEILLEUSES

Les traditions de lessives faites en plein jour, plus souvent la nuit, par des personnages surnaturels ou par des revenants se rencontrent partout où il y a de l'eau ; mais leur caractère varie suivant qu'elle est limpide, courante ou stagnante. C'est dans le voisinage des étangs ou des mares qu'on en a constaté le plus grand nombre ; elles se distinguent des autres par la tristesse des laveuses, par la nature horrible des actes qu'elles y accomplissent, et qui ont en effet quelque rapport avec les exhalaisons malsaines des étangs et des marécages. Le plus souvent ces femmes sont des mortes condamnées à des expiations ; dans quelques légendes seulement elles se rattachent au monde de la féerie.

Lorsque les paysans voient au-dessus de la cime des arbres les vapeurs qui s'exhalent parfois d'un marais au pied d'un amas de rochers appelé le Château des fées, ils disent qu'elles font la lessive : *Las fadas fan la bujada* [3]. Les fées de Haute-Bretagne affectionnaient certains doués ; quand elles y avaient lavé leur linge, elles l'étendaient sur le gazon, et il était si blanc, que l'on dit encore en parlant de beaux draps : « C'est comme le linge des fées ». Celui qui aurait pu arriver

1. Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 148-9.
2. *L'Illustration*, 1853.
3. L. Duval. *Esquisses marchoises*, p. 20.

jusqu'à lui, sans cligner la paupière, aurait eu le droit de l'emporter. D'autres lavaient la nuit, pour rendre service aux hommes ; lorsqu'on portait le soir le linge près des doués, elles venaient à minuit faire la besogne des laveuses qui, au matin, le trouvaient parfaitement nettoyé[1].

En Gascogne, le Drac s'occupe aussi à des lessives nocturnes : un homme qui revenait seul de Lectoure entendit, en passant à la nuit close près d'une mare, de grands bruits comme ceux que font les battoirs de lavandières ; il se demanda quelles étaient les sottes qui lavaient à pareille heure ; ce n'étaient pas des lavandières, mais bien le Drac. Celui-ci fut tellement irrité d'être surpris à cette besogne, qu'il couvrit de vase l'indiscret de la tête aux pieds[2].

A un lavoir près d'Oberbronn, en Alsace, une dame blanche se montrait depuis un temps immémorial, aux lavandières qui y allaient la nuit ; elle ne regardait personne, ne parlait à personne, et s'asseyait à une place écartée pour laver des chemises, que l'on croyait être celles des trépassés. Son apparition présageait la mort d'un membre de la famille d'une des laveuses[3].

Il y a aussi des lavandières de nuit, d'un caractère très nettement malfaisant, qui ne se contentent pas d'attendre les gens près du lavoir, mais qui pénètrent dans les maisons. Une femme de Plougastel-Daoulas étant allée à la nuit close, un samedi, laver son linge, vit arriver une grande femme mince portant sur la tête un énorme paquet de draps, qui, après lui avoir reproché d'avoir pris sa place, lui dit de retourner à la maison et qu'elle ne tardera pas à lui rapporter son linge tout lavé. Revenue chez elle, la laveuse raconte son aventure à son mari, qui lui dit qu'elle a rencontré une *Maouès noz* ou femme de nuit ; par son conseil, elle suspend le trépied à sa place, balaie la maison, met le balai la tête en bas dans un coin, se lave les pieds, en jette l'eau sur le seuil de la porte et se couche. Le fantôme ne tarde pas à arriver et à demander l'entrée de la maison ; comme on ne lui répond pas, il ordonne au trépied de lui ouvrir. « Je ne puis, répond le trépied, je suis suspendu à mon clou. — Viens alors, toi, balai. — Je ne puis, on m'a mis la tête en bas. — Viens alors, toi, eau des pieds. — Regarde-moi, je ne suis plus que quelques éclaboussures sur le seuil de la porte ». La femme de nuit s'éloigne alors en grondant[4].

1. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 92. 124.
2. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 264.
3. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, nº 260.
4. A. Le Braz. *Légende de la Mort*, t. II, p. 259-263 ; cf. aussi F.-M. Luzel, in *Société archéologique du Finistère*, t. XXI, p. 461. Cette lavandière est éloignée de la maison où elle a pénétré, et d'où elle est sortie un instant, par des procédés analogues.

Parfois on entend, sans les voir, le battoir de laveuses de nuit, dont la nature est assez mal définie ; ce ne sont ni des fées ni des femmes accomplissant des pénitences posthumes. A Nercia en Franche-Comté d'invisibles lavandières chantaient sur les bords de la Mare Branlante[1] ; avant qu'on eût desséché l'étang de la Haye, on entendait chaque nuit, d'un village voisin, le bruit d'un battoir. On se rendait à pas comptés vers l'étang, on n'y voyait rien ; si on s'éloignait, le bruit recommençait aussitôt : « Retirons-nous, disaient les gens, c'est l'heure de la laveuse[2] ». L'étang de Maillebois, non loin de Dreux, est hanté par Jeanne La Laveuse, qui se promène la nuit et rentre au jour dans les souterrains du château[3].

Suivant une hypothèse, émise du reste incidemment, certaines de ces femmes, qui sont aujourd'hui considérées comme des revenantes, furent jadis d'une autre race que les hommes[4]. Les documents que nous possédons ne permettent pas de suivre cette évolution. Si, à l'heure actuelle, certaines lessives nocturnes sont faites par des esprits de diverses natures et parfois assez imprécis, elles passent, bien plus ordinairement, pour être imposées comme punition, à des mortes. D'après une croyance très répandue, elles expient un crime ou un péché grave commis pendant leur vie. En Berry ce sont des mères coupables qui battent et tordent incessamment quelque chose qui ressemble à du linge mouillé, mais qui, vu de près, est un cadavre d'enfant. Chacune a le sien ou les siens, si elle a été plusieurs fois criminelle[5]. En Ille-et-Vilaine, les infanticides essaient en vain de faire disparaître la trace de leur forfait[6]. Dans la région berrichonne, des laveuses qui ne sont pas des mères dénaturées ne lavent point des linceuls ou des draps ; c'est une espèce de vapeur d'une couleur livide, d'une transparence terne. Cela semble prendre quelque apparence de forme humaine et l'on jurerait que cela pleure et vagit sous les coups furieux des battoirs. On pense généralement que ce sont des âmes d'enfants trépassés sans baptême, ou d'adultes morts avant d'avoir reçu le sacrement de confirmation. Un métayer vit au lavoir de la Font-de-Fond, un matin avant le jour, trois femmes, dont l'une lui tendit un objet livide et impalpable, en l'invitant à le tordre : à la lueur d'un éclair, il reconnut que c'était l'image du plus jeune de ses fils qui s'était, l'année précédente, tué en tombant d'un arbre[7]. Le

1. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute Saône*, p. 256.
2. Ladoucette. *Usages de la Brie*, p. 448.
3. Félix Chapiseau. *Le Folk-Lore de la Beauce*, t. I, p. 76.
4. Léon Marillier, in Le Braz. *La Légende de la Mort en Basse-Bretagne*, 1re édition, p. LII.
5. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 30.
6. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 229.
7. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 123-125.

linge que les *Kannerez-Noz* de Basse-Bretagne présentent aux passants contient parfois un enfant nouveau-né qui crie et dont le sang coule [1]. Dans la Creuse, des lavandières sont condamnées à laver, au clair de lune et dans des mares stagnantes, du linge qui ressemble à des cadavres d'enfant, et qui ne deviendra jamais blanc [2]. Aux environs de Dinan certaines laveuses de nuit s'occupent à blanchir les os des enfants morts sans baptême; leur apparition présage un décès [3].

Plusieurs de ces expiations sont infligées aux femmes qui n'ont pas observé les prescriptions ecclésiastiques. En Haute-Bretagne, celles qui ont lavé le dimanche reviennent, la plupart du temps invisibles, faire leur besogne au doué, à l'heure même du jour ou de la nuit où elles ont violé le repos dominical [4]; en Anjou, une fermière est, pour le même motif, condamnée à continuer éternellement son labeur au lieu même où elle le fit de son vivant [5]. En Touraine, on recommande de ne pas laver le jour de la Notre-Dame (25 mars), en disant que celle qui l'a fait est forcée de revenir tous les ans à pareille époque au lavoir, et ne s'en va qu'avec l'aubette [6].

Les lavandières de nuit du pays bretonnant sont celles qui ont frotté trop dur le linge des pauvres gens, pour économiser le savon. Leur pénitence consiste à laver aux heures impaires de la nuit, et à transporter dans leur tablier les pierres prises dans le lieu où elles lavaient autrefois [7].

Le manquement aux égards dûs aux trépassés motive ces apparitions. A Chantepie (Ille-et-Vilaine), une femme avaricieuse qui avait enseveli son mari dans un linceul sale et troué, est condamnée à le laver toutes les nuits au doué [8]. Si cette négligence a été commise à l'égard d'une femme, c'est celle-ci qui semble en souffrir. Dans quelques parties de la Haute-Bretagne, la morte à qui on n'a pas mis un suaire propre, revient toutes les nuits essayer de le blanchir [9].

Une légende des environs de Rennes présente un trait qui n'a point été jusqu'ici constaté ailleurs. Lorsque le sire de Changé s'ouvrit la veine pour signer un pacte avec le diable, sa chemise fut tachée de sang, et il paya une sage-femme pour la faire disparaître en la lavant à la

1. Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, p. 203. D'après une lettre de F. M. Luzel.
2. Bonnafoux. *Légendes de la Creuse*. p. 29.
3. Lucie de V. H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 620.
4. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 248 ;
5. A. Le Marchand. *Une excursion dans le pays des Mauges*, p. 12.
6. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 430.
7. Le Men, in *Revue Celtique*, t. I, p. 421.
8. A. Orain. *Promenade d'automne aux environs de Rennes*. Rennes, 1884, p. 12. On raconte que le mari sortit de sa tombe et lui remit son suaire qu'elle dut, de son vivant essayer de blanchir.
9. Paul Sébillot. *Notes sur les traditions*, p. 6.

nuit noire. Elle n'a pu y réussir, et, depuis des siècles on entend, à minuit, le bruit de son battoir quand on passe aux environs du doué du château du Plessix-Pillet[1].

La plupart du temps, ces revenantes du lavoir accomplissent leur besogne en silence ; toutefois en Berry, elles font, assez rarement il est vrai, entendre un chant sourd et monotone, triste comme un *De Profundis*[2]. Paul Féval met dans la bouche des lavandières de nuit du Morbihan français ce refrain, dont l'origine populaire est assez douteuse :

Tors la guenille,
Tors
Le suaire des épouses des morts[3].

En Basse-Bretagne, où elles sont appelées parfois *Kannerez Noz*, chanteuses de nuit, leurs paroles expliquent la nature de leur supplice et la façon dont il prendra fin :

Jusqu'à ce qu'il ne vienne un chrétien sauveur ; — Il nous faut blanchir notre linceul, — Sous la neige et le vent[4].

En Basse-Normandie les Mille-Lorraines, dites aussi Villes-Lorraines, sont des femmes-fées qui chantent la nuit, vêtues de blanc, à genoux sur la pierre polie des lavoirs[5].

Dans un conte de la Gascogne, dont la scène se passe en plein jour, une vieille femme qui, depuis un temps immémorial, est occupée à cette besogne, chante en tordant son linge noir comme de la suie :

Fée, fée. — Ta lessive. — N'est pas encore achevée.
La vierge — Mariée — N'est pas encore arrivée — Fée ! Fée !

La reine, qui remplit cette condition bizarre, lui aide à laver son linge ; dès qu'elle l'a plongé dans l'eau, il devient blanc comme du lait et la pénitence de la laveuse est finie[6].

Il est prudent de ne pas s'approcher des lavandières que l'on voit à des heures insolites. Une femme de Dinan qui s'était levée avant jour pour se rendre au doué des Noes Gourdais, vit qu'elle avait été devancée par une personne encore plus matinale ; lorsqu'elle arriva à peu de distance de la laveuse, celle-ci étendit le bras qui tenait son battoir, comme pour lui faire signe de ne pas avancer, et la femme vit

1. A. Orain. *Le sire de Changé*. Rennes, s. d., in-12, p. 14.
2. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 123.
3. Paul Féval. *Les Dernières fées*.
4. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. I, p. 152.
5. Barbey d'Aurevilly. *Une vieille maîtresse*, Paris, 1857, in-18, p. 266. Je n'ai trouvé que dans ce romancier cette attribution des lessives nocturnes aux Milloraines.
6. J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. I, p. 22-24.

que la lavandière avait une tête de mort : cette lavandière-squelette se montra, à diverses reprises, au même endroit[1]. En Poitou, une femme venue au lavoir avant l'aurore trouva une personne qui y était déjà installée, mais elle reconnut à temps qu'elle avait affaire à une laveuse de l'autre monde, et elle s'enfuit avant que l'esprit ne lui eût parlé[2]. Un garçon qui passait près d'une fosse ronde dans une prairie de l'Indre, réputée pour être le rendez-vous des lavandières de nuit, vit une femme qui lavait, et il lui adressa la parole, croyant la reconnaître pour une vieille voisine ; aussitôt une sorte de grande femme de couleur rougeâtre s'élança sur lui en l'entortillant de linges ensanglantés. D'autres fois ces laveuses saisissent l'imprudent, le battent dans l'eau et le tordent ni plus ni moins qu'une paire de bas[3]. En Vendée, celui qui traversant une chaussée d'étang le soir du Vendredi saint, s'attarde à écouter les lavandières noires, ne peut avancer ni reculer ; il est fasciné et le battement régulier d'un battoir le terrorise. Tout à coup, le bruit cesse ; trois femmes l'entourent et lui disent : « Ton linceul t'attend ! » puis elles le saisissent et le jettent dans l'étang ; trois jours après le linceul l'enveloppe[4]. Ce trait du linceul blanchi à l'avance se retrouve en Basse-Bretagne : Une jeune fille qui passe la nuit près d'un étang voit sur l'autre bord une lavandière habillée à la mode du pays ; elle l'interpelle, et la femme répond qu'elle lave le drap de mort dans lequel on ensevelira le lendemain le père de la voyageuse[5].

Sur les berges de l'étang de Roc-Reu (Calvados) un ou plusieurs grands spectres enveloppés de linceuls, lavaient vers minuit en poussant des gémissements. Quand le meunier leur adressait la parole, ils lui disaient : « Passe ton chemin, je te remitte ». Lorsqu'il devenait importun, ils effarouchaient ses mules ; le meunier ayant voulu se venger, alla les trouver un soir en sortant de l'auberge, et il saisit à bras le corps un des spectres ; mais celui-ci l'emporta dans l'étang et l'y noya[6].

Bien que la croyance aux lavandières de nuit soit probablement ancienne, la première mention écrite remonte seulement à la fin du XVIII[e] siècle ; elle n'est ni très détaillée, ni très précise ; la voici : les laveuses, *ar cannerez-noz* (les chanteuses de nuit) vous invitent à tordre leur linge, vous cassent les bras si vous les aidez de mauvaise grâce,

1. Paul Sébillot. *Littérature orale*, p. 202 ; *Traditions*, t. I, p. 250.
2. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 10.
3. Maurice Sand, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 524 ; George Sand. *Légendes rustiques*, p. 31.
4. G. de Launay, in *Rev. des Trad. pop.*, t. V, p. 353.
5. A. Le Braz. *Légende de la Mort*, t. I, p. 52.
6. A. Madelaine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 136-137.

et vous noient si vous les refusez [1]. Ce dernier trait ne figure pas dans les récits assez nombreux recueillis depuis ; Boucher de Perthes parle d'une femme qu'il appelle aussi *cannerez-nooz* (en traduisant fautivement ce mot par laveuse, au lieu de chanteuse de nuit), qu'on aperçoit quelquefois près des fontaines ; elle présente un drap à tordre au voyageur, elle le tourne toujours du même côté que lui, et finit par lui couper les mains [2]. Actuellement on dit que si on a l'imprudence de répondre à l'invitation des laveuses qui demandent qu'on leur aide à tordre, il faut avoir grand soin de ne pas se tromper et d'observer la précaution indiquée par les anciens et qui est toute opposée. Une femme de Landéda (Finistère), qui revenait d'un repas de baptême, vit dans la nuit noire des lavandières qui la prièrent de leur donner un coup de main. Comme elle s'y prenait mal, les femmes la menaçaient de leurs battoirs, lorsque celle qui semblait être la supérieure, s'approcha d'elle et lui dit : « Tu es bien heureuse d'avoir porté un innocent à l'église ; sans cela, je t'aurais si bien tordue, détordue, retordue, que jamais débrouilleur d'écheveaux n'aurait été capable de débrouiller ce que j'aurais fait de toi [3] ». Un garçon du pays de Léon qui, au lieu de prier pour les défunts, avait passé joyeusement la nuit de la Toussaint, vit, en arrivant à une *douez*, les *Kannerez-noz* (chanteuses de nuit) qui frappaient leurs draps mortuaires en chantant leur triste refrain. Elles accoururent à lui, en lui présentant leurs suaires et en lui criant de les tordre. Il accepta, et pour éviter d'être broyé, il tordit d'abord dans le même sens qu'elles ; mais pendant ce temps, d'autres lavandières, parmi lesquelles il reconnut ses parentes défuntes, lui reprochèrent de les avoir laissées manquer de prières. Troublé par ces paroles, il tordit de l'autre côté ; le linceul serra à l'instant ses mains, et il tomba mort, broyé par les mains de la lavandière [4]. En Haute-Bretagne, on ne raconte pas d'histoires aussi tragiques ; mais on croit qu'il est dangereux de se tromper de sens en tordant le linge avec les laveuses de nuit [5].

1. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 40.
2. Boucher de Perthes. *Chants armoricains*, p. 204.
3. L.-F. Sauvé, in *Annuaire des Trad. pop.*, 1888, p. 16-18.
4. E. Souvestre. *Le Foyer breton*, t. I, p. 152-154. Un des meilleurs dessins de l'édition illustrée représente cette scène ; il est de O. Penguilly, l'un des artistes les plus foncièrement bretons du XIXe siècle, et aussi l'un de ceux qui ont le mieux compris le caractère si particulièrement original du fantastique armoricain.

A La Roche-Derrien, on explique ainsi pourquoi il faut tordre autrement que d'habitude, quand on a affaire aux lavandières de nuit : C'est nécessaire de brouiller leur jeu ; sinon au lieu de se serrer, comme c'est naturel, le linge vient à s'enfler, ce n'est plus l'eau du lavoir qui en égoutte, et vous distinguez en ce linceul, un cadavre ; et la fée tourne plus vite, elle vous attire, elle vous jette sur l'épaule un pli du suaire et elle vous ensevelit. (N. Quellien. *Contes et nouvelles du Pays de Tréguier*, p. 76).

5. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 248.

Bien que les laveuses qui invitent le passant à leur aider soient surtout connues en Bretagne, on les retrouve en d'autres contrées, et il est vraisemblable que, si la légende n'a été relevée qu'en un petit nombre de régions, elle a dû être plus répandue autrefois. Elle paraît rare en Berry, pays de lessives nocturnes et macabres; mais on l'a constatée dans l'Autunois : les lavandières qui lavaient les linceuls des morts obligeaient les paysans à les tordre avec elles, et, le matin on retrouvait le malheureux évanoui sur le pré, les bras tordus; heureux s'il survivait à l'aventure[1]. Les *Gollières à Noz*, lavandières de nuit de la Suisse romande, sont des filles belles, mais méchantes, que l'on voit au clair de lune faire leurs lessives près des fontaines et des mares solitaires. Elles invitent les passants à les aider, mais si, par distraction, ils tordent à rebours, elles leur tordent le cou[2]. Les Mille-Lorraines de la Basse-Normandie, appelées aussi Villes-Lorraines, qui sous les rayons de la lune sont placées en cercle autour de l'eau, arrêtent aux échaliers le passant attardé qui entre dans la prairie où est situé le lavoir qu'elles hantent, et le forcent à tordre leur linge; s'il s'y prend mal, elles lui cassent les bras[3].

D'après une croyance qui, jusqu'ici, n'a été constatée que dans les environs de Dinan, ce sont les laveuses qui ont à redouter un personnage masculin, dont la nature n'est pas nettement déterminée ; il s'appelle le *teurdous* ou tordeur, ne lave pas, mais se présente aux lavandières, offre de leur aider à tordre leur linge, et leur casse les bras si elles acceptent[4].

On a essayé d'expliquer, par des raisons d'ordre naturel, l'origine de la superstition des lavandières de nuit, l'une de celles qui terrifient le plus le paysan : ce bruit de battoir serait produit par le cri d'une sorte de grenouille ou d'un petit crapaud. En réalité, le prétendu revenant n'est autre parfois qu'une femme très vivante qui va laver la nuit, parce qu'elle n'a pas eu le temps de le faire pendant le jour, ou qu'elle ne veut pas être vue s'occupant d'une besogne au-dessous de sa condition. Cette croyance a été, comme beaucoup d'autres, exploitée par des malfaiteurs. Dans un village de Vaucluse, on racontait qu'on voyait à un certain endroit des lavandières de nuit : le garde-champêtre s'y rendit et il aperçut deux formes blanches qui tordaient du linge. Il leur intima l'ordre de cesser leur besogne ; mais les laveuses se mirent à ricaner, et l'une d'elles lui cria de venir leur aider, tandis que l'autre le saisissait au collet, en lui disant ce seul mot : « Tords ! » Il tordit

1. Léon Marillier, in Le Braz. *La Légende de la mort*, 1re édition, p. 380, note.
2. A. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 72.
3. Barbey d'Aurevilly. *Une vieille maîtresse*, p. 266.
4. Paul Sébillot. *Notes sur les trad. de la Haute-Bretagne*, ext. de l'Archivio, p. 5.

toute la nuit, et il s'aperçut que le linge était magnifique. A l'aurore, les lavandières s'en allèrent, et dans la journée on apprit qu'un vol considérable avait été commis dans un château voisin. Le linge étant sale, les voleurs avaient eu l'audace de passer la nuit à le laver, après s'être affublés de peignoirs blancs, comptant sur la superstition du pays pour n'être pas dérangés[1].

Si l'on considère au point de vue de sa répartition géographique la croyance aux lavandières de nuit, on voit qu'elle est surtout répandue dans l'Ouest, et principalement en Bretagne; les exemples relevés dans ce chapitre sont au nombre de 32, dont 24 de la région de l'Ouest (Basse-Bretagne 8, Haute-Bretagne 9, Poitou 2, Normandie 3, Touraine 1, Anjou 1) 6 proviennent du Centre (Berry 4, Marche 2), 2 de l'Est (Suisse romande 1, Alsace-Lorraine 1).

Il résulte de cette statistique que ces lessives macabres sont très rares dans les pays de Langue d'oc[2]; elles n'y sont pas toutefois inconnues, puisqu'on a constaté dans le Vaucluse (cf. p. 430 du présent volume) à une époque récente, un fait qui se passe au bord d'un ruisseau, et qui suppose que ces laveuses de l'autre monde sont redoutées. Si l'on ajoute aux revenantes qui lavent dans les eaux stagnantes, celles qui font leurs lessives auprès des rivières, on voit que 2 légendes ont été recueillies en Haute-Bretagne, 1 en pays bretonnant, 1 dans la Marche, 1 aux environs d'Autun, 1 dans le Vaucluse et 1 dans les Vosges. Ces trois dernières seules augmentent la liste des pays où cette superstition existe encore, et dans les Vosges, où L.-F. Sauvé essaya en vain de la retrouver, elle est en voie de disparition.

§ 6. AUTRES AMES EN PEINE

Les eaux stagnantes ne sont pas seulement fréquentées par les morts, condamnés à des expiations posthumes, qui manifestent leur présence en promenant des lumières ou en frappant le linge avec leurs battoirs; d'autres personnages, dont le classement n'est pas toujours facile, mais qui semblent se rattacher à l'innombrable et dolente tribu des revenants, les hantent aussi. Certains se montrent seulement au-dessus des étangs et des marais, mais au lieu de marcher sur les ondes, comme les saints et les héros de la mer, ils planent au-dessus, ou glissent en effleurant à peine la surface. Leur apparence est souvent celle d'êtres vêtus de robes blanches, aussi indécis que des brouillards. On les regarde alors

1. H. Vaschalde. *Croyances et superstitions du Vivarais*, p. 14.
2. J'ai prié plusieurs traditionnistes du midi de s'occuper de cette question : M. P. Fagot, qui a exploré le Lauraguais, et plusieurs autres de mes correspondants m'ont écrit que cette superstition n'existait pas dans leur pays.

comme des âmes en peine, soumises à une pénitence moins rude que celle des lavandières de nuit. Quoique la légende qui suit soit empruntée à un romancier, elle est vraisemblablement d'origine populaire, et elle explique assez clairement l'aspect de l'apparition, et les circonstances physiques qui ont pu lui donner naissance : La femme blanche des marais est une noble châtelaine qui revient de nuit visiter ses anciens domaines et glisse sans radeau ni barque sur les eaux tranquilles des marais de l'Oust. Les soirs d'automne, quand l'air est calme et chaud, on la voit parfois grandir et toucher du front les étoiles. Si le vent des nuits se lève, elle se met à osciller lentement, puis les plis de sa robe deviennent diaphanes ; la lune perce les long flots de ses cheveux. Le lieu où elle se tient d'ordinaire est situé au milieu des marais. Tout près de là l'Oust et une autre rivière croisent leurs courants, ce qui détermine un torrent fort dangereux en tout temps, et qui devient, lors de la crue des eaux, un véritable gouffre ; le jour on le voit de loin bouillonner et lancer vers le ciel une vapeur blanchâtre ou teinte des couleurs de l'arc-en-ciel ; la nuit on ne voit que la femme blanche. On raconte que la dame Ermengarde de Malestroit, pour sauver son père poursuivi par les Français, se laissa entraîner par le torrent, et y périt, et à sa suite ceux qui la poursuivaient, montés sur un autre chaland. Depuis elle revient chaque nuit planer au-dessus du gouffre qui fut son tombeau, parce que sa mort fut volontaire et qu'elle sauva son père au moyen d'un péché [1].

On voyait aussi la nuit une grande dame blanche, enveloppée d'un manteau de brume, glisser rapidement sur les eaux de l'étang de Saint-Saud (Dordogne) puis se promener, en prononçant des paroles mystérieuses, sur les débris d'un dolmen voisin ; une dame paraissait marcher sans y enfoncer les pieds, sur le marais de Monterny, au crépuscule du soir ou au clair de lune ; elle remontait ensuite au château où son père demeurait dans les anciens temps ; quelques-uns la prenaient pour la Bonne Vierge [2]. Suivant une légende qui figure dans un recueil de nouvelles, chaque année, au 15 juillet, quand sonne minuit, on voit apparaître sur la surface de l'étang Saint-François, dans la forêt de Fougères, deux âmes réprouvées qui, enlacées, tourbillonnent dans une sorte de ronde et finissent par s'évaporer en fumée. Ce sont les spectres d'un moine et d'une femme du voisinage qui avaient autrefois des rendez-vous galants, la nuit, dans une barque ; un soir le mari outragé prit une faulx fraîchement affilée, monta sur une autre barque et, ayant pu s'approcher sans bruit des amants, leur trancha la tête ; c'est depuis cette époque qu'au jour anniversaire de leur mort, le moine

1. Paul Féval. *Les Dernières Fées*, p. 7 et 31.
2. Ducourneau. *La Guienne* ; D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions*. p. 341.

et sa complice reviennent, et il en sera ainsi jusqu'au jugement dernier[1]. Bien des gens ont vu. la nuit, au-dessus de la Mare aux Messieurs en Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord) deux grandes ombres blanches s'élancer avec rage, l'une sur l'autre, l'épée à la main, et au même moment, l'on entend un bruit de ferraille. Ces fantômes sont ceux de deux seigneurs, qui se battirent en duel sur ses bords, et s'enferrèrent si bien qu'ils moururent de leurs blessures[2].

Plus nombreux sont les personnages qui se montrent, non pas au-dessus des eaux stagnantes, mais dans leur voisinage. Quelques-uns, bien que paraissant appartenir au monde des morts, s'y livrent à des ébats qui n'ont rien de lugubre. Sur les bords de la Mare à Cornu, à Neuville Chant d'Oisel (Seine-Inférieure) on voyait apparaître et danser les Demoiselles, c'est-à-dire les Dames blanches[3]. Les religieuses d'un couvent englouti viennent quelquefois, après le soleil couché, se laver dans les eaux du Puiset, puis elles dansent en se tenant par la main et vont ensuite se perdre dans les bois[4]. On voit aux abords de la Grande Brière (Loire-Inférieure), une femme échevelée, vêtue d'une longue robe blanche, qui s'y noya jadis[5]. Une jeune villageoise, à laquelle le sire du Rupt voulait faire violence, se précipita dans un étang, derrière le château de Bauffremont, et son persécuteur fit élever près de là une chapelle expiatoire. Pendant qu'il était en pèlerinage, un templier courtisa sa femme et lui donna rendez-vous sur le bord de l'eau, en répandant le bruit de la mort du seigneur. Plus tard celui-ci le tua et la dame de Rupt se retira dans un couvent. On assure qu'après sa mort, elle revenait, alternativement avec la villageoise, sur les berges de l'étang de Notre-Dame. On reconnaît facilement les deux fantômes : sous le voile de Louisette est une fille blanche comme un lis, sous celui de la dame, la figure de la damnée a la couleur rouge du manteau de son amant[6].

Tous les cent et un ans, une dame se montre au bord de l'étang d'Offémont. Elle tient serrée, entre ses dents, une clé de feu. Si on pouvait la lui enlever, elle serait sauvée de la damnation[7]. Un revenant qui, dit-on, donne de mauvais conseils aux garçons et aux filles, hante le voisinage des Etangs Brisses. C'est un méchant moine qui, pris de vin, y fut noyé avec son âne, pour avoir voulu suivre une petite chaussée bien étroite que l'eau couvrait. L'âne n'avait point fait de

1. Henri Datin. *Sur la plage*, 1894, in-18, p. 178.
2. Lucie de V.-H., in *Rev. des Trad. pop.* t. XIV, p. 15.
3. F. Baudry, in *Mélusine*, t. I, col. 12.
4. A. Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, p. 282.
5. H. Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 277.
6. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 57-60.
7. H. Bardy. *Le Folk-Lore du val de Rosemont*, p. 9.

mal, jamais plus on ne l'entendit braire ; mais le moine libertin fut condamné à sentir les affres de la mort et les angoisses de la dernière heure, tant qu'il y aurait une goutte d'eau dans les Etangs Brisses[1].

Le « conjuré, qui se faisait entendre toutes les nuits dans les marais qui avoisinent l'embouchure du Douron en Plestin était une âme en peine. Il criait, sur un ton lamentable :

Daouzek dezio Pask ha Nedelek
Re C'hourmikel, ha re ann Drinded,
Biskoaz hini, nhe n'am eus grêt !

Les quatre-temps de Pâques et de Noël — ceux de la Saint Michel et de la Trinité, — il n'y en a pas un que j'aie observés ! Quelqu'un passant par là lui répondit : Je les ai observés tous les quatre, je te fais cadeau de mes observances. — Ma bénédiction sur toi ! dit l'âme calmée subitement ; désormais je suis délivrée[2].

Certains noyés n'ont point quitté les lieux où ils ont disparu sous les eaux ; mais les récits populaires ne disent pas toujours avec netteté pourquoi ils reviennent, parfois bien des années après l'évènement. Tous ceux qui ont péri dans le vaste marécage de la Grande Brière (Loire-Inférieure) errent la nuit, cherchant un chrétien qui veuille les retirer de l'eau[3] ; toutefois on ne sait s'ils implorent la sépulture, ou s'ils pourraient, moyennant certaines conditions, revenir à la vie.

Quelquefois ces esprits, comme les âmes errantes du rivage de la mer, manifestent leur présence par des cris. Tous les soirs, des gémissements se faisaient entendre dans l'étang du Marchais, à peu de distance de la Pierre Levée de Poitiers ; c'était une fée puissante, noyée il y a bien longtemps, qui demandait que l'on vienne à son secours[4]. Dans les Ardennes, le Bayeux, jeune homme avare que les lutins Pie-pie-van avaient attiré dans un marécage, poussait des plaintes désespérées, et criait : « Au secours ! je me noie[5] ! » On ne dit pas comment on aurait pu venir en aide à ces fantômes, et il est probable qu'ils n'étaient pas dans une sorte d'état de mort suspendue, comme le prêtre dont parle une légende des bords de la Rance, que j'ai donnée au chapitre des envahissements de la mer[6], parce que la mare de Saint-Coulman, où elle est localisée, s'est formée à la suite de l'invasion des flots. On entend, à plus de deux lieues à la ronde, une sorte de mugissement lugubre qui, dans le silence des nuits, semble sortir du fond de ses eaux. Il est appelé le Beugle, et les mères du pays, pour rappeler

1. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 119 et suiv.
2. A. Le Braz. *La Légende de la Mort*, t. II, p. 280.
3. Henri Quilgars, in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 277.
4. Guerry, in *Soc. des Antiq.*, t. VIII, p. 458.
5. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 206.
6. Voir cette légende, t. II, p. 64.

à la raison les enfants indociles, n'ont qu'à les menacer de les conduire au Beugle de Saint-Coulman pour les voir soumis et tranquilles. On ne dit point sous quelle forme il se présente, mais il sort de l'abîme quand la nuit est noire, et emporte tous les mauvais sujets qu'il rencontre, choisissant les enfants de préférence aux hommes. Ceux qui ont quelque chose à se reprocher sont perdus si, quand il passe ils n'ont pas soin de faire le signe de la croix ; le monstre les entraîne et les jette dans la Mare maudite, d'où ils ne reviennent jamais [1].

Des morts sont condamnés à accomplir une pénitence, parfois sous forme animale, dans les marais très dangereux que l'on voit au pied du mont Saint-Michel de Braspars (Finistère); à la fin du XVIII[e] siècle, on disait en proverbe, quand un avare avait cessé d'être : le diable l'a jeté dans les fondrières de Gunelé. On se persuadait peu d'années auparavant que des êtres coupables, métamorphosés en barbets noirs, étaient menés jusqu'à Braspars. Le curé confiait le chien à son valet qui le conduisait dans un lieu retiré. Le chien disparaissait en ce moment ; la terre au loin tremblait, des feux s'élevaient du sein des rochers, le ciel couvert d'affreux nuages fondait en grêle, le tonnerre grondait [2]. D'après Souvestre, ces marais étaient hantés par des âmes en peine qu'on entendait la nuit gémir tristement, et les gens assuraient qu'elles y faisaient leur prière du soir. Ces âmes y ont été amenées par des espèces de démons à figure humaine, vêtus de toile blanche, qu'on appelait des conducteurs d'âme ; si l'ange gardien du moribond ne se trouvait pas au lit funèbre au moment où il expirait, l'homme blanc enfermait l'âme dans son bissac, et allait la jeter dans les marais de Saint-Michel où elle restait jusqu'à ce que des messes et des prières l'eussent délivrée [3].

Les enfants morts sans baptême se montrent aux passants dans divers endroits (Cf., t. I, p. 49, 148, 249), pour leur demander de les baptiser ; aussi est-il assez naturel de les rencontrer dans le voisinage des eaux, attendant l'âme charitable qui voudra bien leur rendre ce service. Une tradition des environs de Dinan présente une donnée un peu différente ; suivant elle, ils sont condamnés à se tenir sur le bord d'une grande mare ; ils battent l'eau pour essayer de s'en jeter des gouttes sur la tête ; s'ils pouvaient y réussir, ils seraient pour ainsi dire baptisés ; mais leurs petits pieds sont mal assurés, et comme à chaque pas, ils croient glisser, ils essaient en vain de se tenir debout, et ne peuvent parvenir à se jeter de l'eau [4].

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac et ses traditions*, p. 67-68.
2. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, p. 134.
3. E. Souvestre. *Derniers Bretons*, t. I, p. 39.
4. Lucie de V. H., in *Revue des Trad. pop.*, t. XIV, p. 15.

§ 7. LES DÉMONS ET LES SORCIERS

Quelques lacs qui passent pour être en relation avec le monde infernal, portent des noms conformes à cette croyance. Sur la cime du Diable, dans les Alpes Maritimes, près de la frontière d'Italie, les *Laghi d'Inferno* sont si profonds que l'on assure qu'ils communiquent avec l'enfer. Si on y lance une pierre, au lieu de bulles d'air, on fait monter à la surface des milliers de vrais démons[1]. Un des étangs de la Montagne Saint-Barthélemy dans l'Ariège, dont les bergers ne s'approchent qu'en tremblant, porte le nom d'Etang du Diable[2]. Le Gour d'Enfer est une sorte de puits toujours rempli d'eau claire et transparente, que l'on voit au milieu d'une prairie du Velay, et il est, d'après la tradition locale, en communication avec l'enfer[3].

Cette croyance au caractère satanique des eaux stagnantes a été relevée en Gaule dans les premiers siècles du christianisme. Les paysans vinrent prier saint Sulpice le Dévotieux, qui faisait une tournée dans son diocèse, de chasser le diable d'un lac où il s'était retiré. Il leur donna une fiole de saint Chrême en leur disant de la jeter dans l'eau. Non seulement les démons furent chassés, mais le lac se trouva garni de poisson en abondance pour la nourriture des habitants d'alentour[4].

Suivant plusieurs traditions contemporaines, des personnages, que l'on supposait diaboliques, se montrent parfois, en prenant des formes variées, au-dessus des eaux dormantes ou dans leur voisinage immédiat Après le soleil, de noires vapeurs se dégageaient d'une sorte d'étang qui était près de Breuray-les-Faverney et dont jamais on ne connut la profondeur ; des pêcheurs voulant y jeter leurs filets pendant la nuit avaient été chassés par un long diable velu, des passants attardés avaient été poursuivis, saisis et précipités dans l'eau. Aussi, après le crépuscule, personne n'en approchait. Comme on parlait de ces hantises dans un château voisin, un jeune seigneur déclara qu'il irait à l'étang et qu'il reviendrait sain et sauf. Il commanda son carrosse et ordonna à son cocher de le conduire au lieu hanté. Celui-ci, plus mort que vif, récita ses patenôtres tout le long de la route. Lorsqu'ils arrivèrent à l'étang, il s'éleva d'abondantes vapeurs de sa surface, et il en sortit un grand spectre noir, qui en trois enjambées fut devant la voiture, dont l'attelage se cabra. Le cocher avait sauté de son siège ;

1. E. Chanal. *Légendes méridionales*, p. 83, 86.
2. *L'Ariège*. Foix, 1863, in-18, p. 128. Si l'on jette une pierre, il en sort des nuages avec leur odeur suffocante de souffre.
3. *Velay et Auvergne*, p. 39.
4. Garinet. *Histoire de la magie en France*, p. 5.

le spectre le remplaça et conduisit le carrosse jusqu'au milieu de la région vaporeuse, où le domestique le vit disparaître [1].

A minuit de grands diables faisaient rapidement le tour de l'étang de Bury, dans un carrosse traîné par quatre chevaux blancs; s'ils rencontraient un voyageur ils l'entrainaient dans quelque sabbat au milieu des bois, ou le faisaient se noyer [2]. Les paysans des environs de Concoret (Morbiban) disaient que tous les soirs, vers minuit, Satan conduisait sa troupe cornue danser sur les eaux de l'étang de Komper, pour la rafraîchir un peu au milieu de la brume épaisse [3]. Dans la région Landaise le démon, vêtu d'habits d'un rouge éclatant, paraissait la nuit autour des lacs où se tenait la danse de ceux qui avaient fait un pacte avec lui [4]. Sur la levée de l'Etang Priou en Trédaniel (Côtes-du-Nord) se promenait un possédé qui essaya de jeter à l'eau un prêtre venu pour l'exorciser [5]. Le soir, et surtout en été, ceux qui se trouvent dans la Grande Brière, vaste lagune marécageuse de la Loire-Inférieure, entendent de temps en temps un sifflement dans l'air : c'est le cortège des sorciers qui passe, et celui qui l'entend est menacé de quelque malheur [6]. En Picardie, chaque samedi, un jeune homme, après avoir déposé ses habits sous un buisson, se roulait dans la vase de la mare du bois des Fées, et en ressortait transformé en loup-garou [7]. La ganipaute ou le gallou de la Gironde passe la nuit à courir la campagne et va battre l'eau des lavoirs toutes les fois qu'il en rencontre [8]. Les loups-garous dansaient autrefois près d'une petite mare, non loin de l'église de Saint-Fyel, et ils y attiraient les mauvaises filles de l'endroit; le curé apprenant que sa servante allait courir le guilledou avec eux, jeta de l'eau bénite dans la mare afin de les chasser [9].

Au temps de la sorcellerie, des assemblées d'adeptes avaient lieu près des eaux stagnantes : Marie Carlier venait de Tournay pour assister aux sabbats des marais de l'Espaix [10]. D'autres réunions se tenaient dans les marécages de la Brûle (Pas-de-Calais), près de l'étang Richard à Vic-des-Prés (Côte-d'Or) et l'on y entendait, la nuit du samedi, des

1. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 15-19, d'a. le baron de Prinsac, qui avait entendu ce récit dans son enfance, mais qui l'avait un peu romantisé.
2. E. Thoullier. *Vallant Saint-Georges*, (Aube), p. 70.
3. Du Laurens de la Barre. *Veillées de l'Armor*, p. 59.
4. De Métivier. *De l'agriculture des Landes*, p. 447.
5. J.-M. Carlo, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 208.
6. Henri Quilgars, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIV, p. 276.
7. H. Carnoy. *Littérature orale de la Picardie*, p. 106.
8. F. Daleau. *Traditions de la Gironde*, p. 54.
9. Bonnafoux. *Légendes de la Creuse*, p. 29.
10. Frédéric Delacroix. *Les procès de sorcellerie au XVIIe siècle*. Paris, 1896, in-18, p. 315.

cris affreux répercutés par des échos singuliers[1] ; des sorciers venaient aussi sur le bord de l'étang de Malsaucy, aux environs de Belfort[2].

Les sorciers se réunissent, assure-t-on encore dans plusieurs pays, sur le bord des étangs, encore plus que sur celui des eaux courantes, pour la fabrication des orages. Legier constatait, au commencement du XIX[e] siècle, la croyance au pouvoir des tempestaires, dont on citait alors les noms : Dans les environs de Jouy, Ligny et autres lieux circonvoisins, certaines familles ont le secret de créer à leur gré des orages. Il leur suffit de vouloir le changement de tems pour qu'aussitôt le plus beau ciel devienne nébuleux et que le tonnerre gronde. Mais il est une mesure préalable, c'est que ceux des membres de ces familles privilégiées pour faire le mal se réunissent dans un étang, trois au moins à la fois. L'Etang de Boisgibault a plus de charmes malfaisans que tout autre. C'est dans cet étang qu'a été créé l'orage du 13 juillet 1788 par des gens dont on ne se doutait pas, un de la Ferte Saint Aubin, un de Jouy et un d'Ardon. Les sorciers ont de grands battoirs avec lesquels ils battent l'eau et la font jaillir dans l'air à plus de trente pieds en faisant des cris et des hurlements affreux. Cette préparation, pour mieux dire cette formation du mauvais temps, se fait plus spécialement la nuit, avant le lever du soleil qui retourne de frayeur sur ses pas et n'ose paraître de trois ou quatre jours[3]. Cette superstition existait aussi en Berry, à une époque plus voisine de la nôtre. Dans la Brenne, on montre certains étangs sur les bords desquels ont l'habitude de se rendre les fabricateurs d'orage pour battre la grêle. Souvent des familles entières se vouent à cette industrie qui ne s'exerce guère qu'au sein des plus profondes ténèbres. Armés de longues perches ou d'énormes pelles de bois, les grêleux, toujours au nombre de trois, battent vigoureusement et en cadence la surface liquide. Bientôt sous l'action frénétique de leurs bras, qu'accompagnent des imprécations et des cris sauvages, l'eau s'élance en sifflant dans les airs ; ses parties les plus tenues se volatilisent, gagnent les hautes régions de l'atmosphère, s'y rassemblent, s'y condensent, et quand paraît le jour, le fléau est enfanté[4]. Dans la Beauce on citait des mares et des étangs que les *grêleurs* battaient avec de longues perches pour faire des nuées[5]. Le sabbat des tempestaires se tient aussi, en Saintonge

1. François Lefebvre, in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 616 ; Hipp. Marlot, *ibid*, t. XII, p. 117.
2. H. Bardy. *Le Folk-Lore du val de Rosemont*, p. 6.
3. Legier. *Superstitions de la Sologne*, in Ac. Celt. t. II, p. 207.
4. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 263.
5. Félix Chapiseau. *Le F.-L. de la Beauce*, t. I, p. 207. La mare de la Grande Lüe était réputée pour ce maléfice.

et dans la Gironde auprès d'un lac, d'un étang ou d'un marais[1]. On disait autrefois en Saintonge que les curés pouvaient produire la grêle par eux-mêmes, sans le secours de personne, et sans aller au sabbat : il leur suffisait de battre avec une petite verge merveilleuse les eaux d'un étang, d'une rivière ou d'une fontaine[2]. Cette croyance est également répandue en Gascogne : d'après un récit de ce pays, trois curés s'assemblent au bord d'une mare, ils en troublent l'eau, la mêlent avec la vase, et en composent un levain de grêle qui ravage toute la contrée[3]. Je n'ai pas trouvé dans la tradition contemporaine le trait du liquide magique qui, jeté dans l'eau, produit un changement dans l'atmospère ; il semble avoir été employé en Franche-Comté au XVII[e] siècle. Deux femmes poursuivies comme sorcières, avouèrent au juge Boguet qu'elles avaient jeté dans l'étang de Balide certaine eau qu'elles avaient eue de leur démon et que tout aussitôt s'élevèrent plusieurs brouillards et nielles, qu'elles envoyèrent sur les noyers du village de Cornod[4].

C'est aussi auprès des eaux stagnantes que s'accomplissent des opérations qui ont pour but de détourner le bien d'autrui. Les cremettes ou soutireuses de beurre du Loiret versent dans une mare le matin du premier mai, avant le lever du soleil, en prononçant une conjuration, le contenu d'un pot de crême. On peut se garantir de ce maléfice en allant le soir du même jour jeter de l'eau bénite sur le bord de la mare, en remuant l'eau avec un bâton. En Franche-Comté quand on soupçonnait une vache d'être traite à distance par un armailli sorcier, on mettait dans un trou de ses cornes un peu de cierge pascal ; ces cornes en se réflétant dans l'eau détruisaient l'influence diabolique des moyens magiques déposés par les sorciers au fond des abreuvoirs[5]. Les fermières de la Puisaye qui veulent que leurs vaches aient de bon lait et en abondance, s'en vont le 1[er] mai, avant le jour, écrémer secrètement l'eau du *marchais* (mare) de leurs voisines[6].

On rencontre en Auvergne le parallèle d'un maléfice qui ailleurs se pratiquait au bord des rivières (cf. p. 372) : un homme ayant demandé à une femme un verre de son lait, celle-ci lui donna du lait de vache. L'homme lui dit de le suivre jusqu'à l'étang voisin ; arrivé là, il mit dans le lait une certaine poudre, ordonna à la femme de jeter le verre

1. C. de Mensignac. *Sup. de la Gironde*, p. 69 ; J.-M. Nogués. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 222.
2. J.-M. Nogués, l. c., p. 214.
3. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. II, p. 244.
4. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 278.
5. E. Rolland. *Faune populaire*, t. V, p. 94 ; le second fait est d'a. Tissot. *Les Fourgs*, p. 6.
6. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 125.

dans l'eau, et lui demanda ce qu'elle voyait : « Des cochons et des vaches » répondit-elle. L'homme lui reprocha de l'avoir trompé, et à partir de ce jour une épidémie s'abattit sur ces animaux, mais les hommes furent épargnés [1].

§ 8. LES HANTISES ET LES ANIMAUX

Des personnages dont la nature n'est pas bien déterminée, sorciers, lutins, diables, esprits sous forme animale, noient ceux qu'ils peuvent surprendre dans le voisinage des eaux dormantes. Les gens qui s'approchaient d'un petit étang entre Saint-Marcel et Sury y disparaissaient pour toujours ; les esprits noyeurs qui l'habitaient possédaient quelques têtes de bétail qu'ils confiaient à la garde du pâtre communal. Celui-ci résolut d'aller réclamer son salaire aux habitants de la Cave ; mais, lui aussi, ne reparut jamais. Son successeur se garda bien d'aller chercher son dû ; mais il n'y perdit rien ; un beau jour une de leurs vaches lui arriva, portant suspendue à l'une de ses cornes une bourse renfermant la somme qui lui était destinée. Aujourd'hui encore les enfants qui passent par là se tiennent à une grande distance du lieu ensorcelé [2].

La Demoiselle de Tonneville qui était, dans l'opinion du pays, une damnée, se montrait vêtue de blanc aux voyageurs et se plaisait à se faire suivre par eux jusqu'au bord de l'étang de Percy, où d'un coup brusque, elle les précipitait en riant du succès de sa ruse [3].

Ces esprits malfaisants, pour mieux tromper les hommes, se présentent à eux sous l'aspect d'une monture à l'air doux et tranquille ; Dans plusieurs récits ce coursier est doué de la faculté de mettre sur son échine autant de personnes qu'il s'en présente. On raconte en Artois qu'il y a bien longtemps, pendant que de jeunes garçons, au lieu d'aller à la messe de minuit, s'amusaient à jouer, un magnifique âne gris parut sur la place de Vaudricourt ; comme il ne semblait pas méchant, on s'approcha de lui : il allongea son encolure pour être caressé. Un garçon plus hardi que les autres monta sur son dos, l'animal partit à un galop très doux, fit le tour de la place, et s'arrêta ; ses compagnons montèrent sur son dos qui s'allongea progressivement, et vingt finirent s'y placer. Quand la messe fut terminée, le baudet qui caracolait d'une façon vertigineuse, bondit jusque dans l'abreuvoir, et tous les garçons furent noyés. Pendant certaines nuits de Noël, le baudet infernal se montre, portant ses victimes qui semblent torturées par la souffrance.

1. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 614.
2. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 195.
3. Jean Fleury. *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 26.

Lorsqu'il a fait, en galopant sans bruit, le tour du village il se trouve à minuit à son point de départ, et rentre avec sa charge dans l'abreuvoir d'où il était sorti[1].

Quelquefois ces animaux noyeurs se font voir à une certaine distance des eaux, de sorte qu'on ne se défie pas d'eux : à Plouguenast (Côtes-du-Nord) un cheval se présente aux enfants, s'allonge avec complaisance pour que quatre ou cinq puissent trouver place sur son échine, et va ensuite les noyer dans les étangs ; à Jugon le lutin Mourioche prend aussi cette forme pour aller jeter à l'eau ceux qui ont eu l'imprudence de le prendre comme monture[2]. A Guernesey, des garçons en train de s'amuser trouvèrent dans une prairie un beau cheval blanc. L'un d'eux proposa de s'en servir pour une promenade ; il monta dessus, et invita un de ses compagnons à se mettre en croupe. On s'aperçut alors qu'il y avait de la place pour un troisième, le dos du coursier s'allongeant jusqu'à ce que toute la compagnie, au nombre d'une douzaine, s'y fût assise bien à l'aise. Aussitôt le cheval s'élança avec une vitesse prodigieuse, par dessus les haies et les fossés, et finit par les déposer vers minuit dans un bourbier au milieu de la Grand'Mare. Au même instant il disparut en hennissant, sans qu'on ait jamais su ce qu'il avait pu devenir[3]. Dans l'Albret un cheval rouge à courte queue s'allongea assez pour recevoir neuf cavaliers sur son dos, puis il partit avec la rapidité de l'éclair ; huit de ses cavaliers furent jetés sur la route, mais le neuvième qui s'était attaché à ses crins disparut avec lui dans une fondrière[4].

Plusieurs coursiers, qui appartiennent au monde fantastique ou à celui des revenants, ne se laissent monter que par un seul cavalier. En Basse-Normandie des fantômes, généralement féminins, prenaient la forme d'une jument, qui après avoir longtemps promené celui qui l'enfourchait, fondait sous lui tout à coup, le laissant au milieu d'un étang et riant de sa mésaventure[5]. Dans le Bocage normand, c'était un beau cheval noir qui, après une course désordonnée, précipitait son cavalier dans un marais ou le noyait dans un étang[6]. En Poitou, le cheval Malet est un blanc coursier tout sellé et tout bridé, qui semble inviter le voyageur attardé à le monter ; lorsqu'il a réussi à le jeter dans une rivière ou dans une mare, il reprend sa forme naturelle, se change

1. C[te] de Baulaincourt, in *Revue de linguistique*, t. XIII, p. 265-268.
2. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 163.
3. Edgar Mac Culloch, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 405.
4. Abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 77-79.
5. Jean Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 32.
6. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 397. On pouvait éviter ces chevaux en faisant un signe de croix, et en leur disant de se ranger, mais une fois monté dessus, il était impossible de descendre.

en diable et rit aux éclats[1]. En Sologne, la Birette, sorte de bête dont la figure n'est pas décrite, allait rôder tous les samedis après le décours, le long de l'étang de Cormenon et présentait son dos aux passants[2].

Une apparition fort redoutée dans le pays de Gennes (Ille-et-Vilaine) se manifeste sous une forme animale qui n'est pas celle d'un coursier. Elle se montre sur la chaussée d'un vaste étang qui se trouve tout auprès du manoir de la Motte ; une légende raconte ainsi son origine : Un des châtelains, qui était huguenot, voulut un jour s'y baigner ; mais à peine eut-il quitté le bord, qu'il se sentit enlacé par des nénuphars. Il supplia les lavandières qui étaient sur le bord de lui jeter un drap pour le tirer de l'eau. Mais, comme il était huguenot, elles le laissèrent se noyer. Son âme de mécréant fut changée en cette bête affreuse qu'on appela la Bête de la Motte. Depuis lors, elle se tenait le soir sur la levée ; si quelqu'un, à la nuit close, s'y aventurait, il ne tardait pas à entendre le bruit d'un corps lourd tombant dans l'étang ; c'était la Bête de la Motte qui se jetait dans l'eau à son approche[3].

On racontait que le diable menait boire ses loups dans un marécage profond du Berry, et qu'un chien blanc y venait aboyer chaque fois que le mort entrait dans au village. Personne n'aimait s'aventurer par là vers l'heure de minuit[4].

On voit encore, près des eaux stagnantes, des animaux d'espèces variées, qui parfois étaient redoutés de tout un canton. Une chienne noire qui erre et doit errer sur le marécage près du Mont Saint-Michel de Braspartz est une fée qui, à la mort du géant Hok-Bras, s'est ainsi métamorphosée[5] ; un chien, dont la rencontre était un sujet de crainte se montrait toutes les nuits près d'un étang de Saint-Germain des Champs[6]. Un chien noir sans tête rôde, après le soleil couché, aux alentours d'un étang du Bourbonnais, à la recherche de ses maîtres[7] ; la nuit, une belle oie, grasse et dodue, se promenait en se dandinant au bord de celui du Mont Botrel près de Flers. Un paysan ayant eu la mauvaise idée de l'emporter, ne parvint qu'avec peine au seuil de sa maison. Comme il allait ouvrir la porte, l'oie lui dit : « Reporte-moi où tu m'as prise » et, poussé par une force invisible, il dut refaire le chemin qu'il avait si péniblement parcouru[8]. Au déchargeoir de l'Etang à la Truie de Relans, on a toujours vu une poule noire, fort grasse,

1. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 16.
2. Léon de Buzonnière. *Les Solonais*. Paris, 1840, in-8, t. I, p. 61.
3. Ch. Fougères, in *Annales de Bretagne*, t. XI, p. 641.
4. Hugues Lapaire. *Le Courandier*. Paris, 1904, in-18, p. 133.
5. Du Laurens de la Barre. *Fantômes bretons*, p. 301.
6. Ph. Salmon. *Dict. arch. de l'Yonne*, p. 301.
7. François Pérot. *Légendes du Bourbonnais*, p. 23.
8. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 398.

mais en même temps si fine, si agile, qu'il est impossible de la tuer ou de la prendre[1]. On conte à Rochefort-en-Terre (Morbihan) qu'une nuée de corbeaux s'abat chaque année, la nuit de la Toussaint, autour d'une vieille mare appelée le Patis de l'Etang, et que ces corbeaux ont tous une physionomie distincte, dans laquelle on retrouve fort bien les traits de parents défunts, morts en état de péché mortel[2].

Pline a rapporté avec une certaine précision une croyance qu'il regardait comme particulière à la Gaule, et qui s'y est, avec des modifications de détails, assez bien conservée. Pendant l'été, une quantité énorme de serpents se réunissaient en boule, s'étreignaient et se collaient les uns aux autres au moyen de la bave et de la sueur qui suintaient de leurs gueules et de leurs corps, et ils formaient ainsi l'œuf de serpent, renommé par ses vertus merveilleuses[3]. D'après plusieurs traditions contemporaines, les reptiles n'ont pas cessé de s'assembler pour confectionner, non plus un œuf magique, mais une pierre inestimable. Voici comment cette opération se faisait, il y a un siècle : Les couleuvres, les serpents et les anvots de la Sologne se réunissent en un seul monceau, tous entassés ensemble, de manière que la masse fait un volume plus gros qu'un poinçon. Quand ils sont ainsi rassemblés sur les bords d'un étang situé entre Ardon et Jouy, ils travaillent ensemble à la formation d'un gros diamant. Chacun dégorge une espèce de liqueur très brillante qu'il a sous la langue. Les deux plus habiles ou reconnus tels parmi eux, reçoivent cette liqueur qui se congèle. Ils la pétrissent, et la besogne faite, chaque animal se traîne sur le diamant qu'il polit par le frottement de son corps et se retire dans l'étang. Le dernier d'entr'eux le jette dans l'eau où il reste jusqu'à ce que quelquefois quelqu'un le trouve en pêchant[4].

On croyait aussi en Berry, à une époque plus récente, à l'assemblée annuelle des reptiles fabricateurs de pierres précieuses. Une légende, dont on place la scène tantôt à Lacs dans l'Indre, tantôt au milieu de l'étang de Villiers dans le Cher, raconte qu'un bûcheron s'étant rendu pour couper du bois dans une île, vit des serpents qui formaient une énorme boule ; elle se mouvait lentement et au-dessus brillait un point lumineux qui grossissait à vue d'œil. Les serpents se dipersèrent et il n'en resta plus qu'un, le plus grand de tous, qui avait sur son front un énorme diamant. Il s'avança vers le rivage, déposa son joyau sur le gazon, et le reprit après avoir bu avidement et longtemps.

1. D. Monnier et A. Vingtrinier. *Traditions*, p. 674.
2. E. Herpin. *La côte d'Emeraude*, p. 456.
3. Pline. *Hist. naturelle*, l. XXIX, c. 11.
4. Legier, in *Mém. de l'A. Celtique*, t. II, p. 215.

Le bûcheron ne pensa plus qu'au moyen de s'emparer de l'objet merveilleux. Il fit un grand et solide tonneau, muni d'une porte qu'il pouvait ouvrir et fermer à volonté, il le hissa dans son bateau et se rendit à l'île. Il passa longtemps sans rien voir ; mais un an et un jour après la première apparition, les serpents reparurent et se mirent, comme précédemment, à fabriquer leur diamant, que le plus grand prit sur sa tête et qu'il déposa pour aller boire. Le bûcheron qui guettait s'empara du diamant, et s'enfuit dans son bateau. Mais le serpent ne le poursuivit pas, car en lui enlevant le diamant, le bûcheron l'avait aussi privé de la vue, et il arriva sain et sauf à sa cabane [1].

Suivant une tradition forézienne, au sujet de laquelle il y a lieu de faire des réserves, tout au moins quant au nom du héros, Jacques Cœur avait commencé sa fortune en dérobant, par une ruse analogue, le diamant merveilleux d'un serpent apparenté aux vouivres des fontaines et des eaux courantes. Jacques Joli Cœur était fils de gens assez pauvres, qui vivaient à Bourges et vendaient de la laine dans les foires. Ses parents, ne pouvant le nourrir, l'envoyèrent faire son tour de France. Joli Cœur apprit qu'auprès de l'étang de Boisy vivait un serpent qui portait sur la tête une bague magique. C'était un diamant éblouissant, et celui qui aurait pu le posséder acquerrait le pouvoir de changer en or tout ce qu'il aurait touché. Le serpent, qui avait quarante pieds de long, déposait tous les soirs son diamant avant de se coucher. Avec deux écus, sa seule fortune, Joli Cœur fit construire un tonneau cloué et chevillé, la pointe en dehors ; il le roula près de l'étang, et le dressa au milieu d'un beau drap blanc, afin que le serpent vînt dormir dessus. Le serpent ne manqua pas de s'y endormir. Joli Cœur saisit la bague et se cacha dans son tonneau. La *serpe* qui reniflait la chair de bon chrétien, se roula contre le tonneau, mais les pointes s'enfoncèrent dans sa chair et il creva. Joli Cœur, avec son anneau devint plus riche que le roi [2].

Les dragons qui répandaient la terreur dans tout un pays, et dont parlent tant d'anciennes légendes, avaient souvent leur repaire dans les marais. Beaucoup furent détruits par des saints dans des circonstances miraculeuses, racontées longuement par les hagiographes. Un des plus célèbres est celui qui vivait dans les marécages aux environs de Rouen : il surprenait les hommes et les dévorait, il tuait les chevaux et corrompait l'air par son haleine pestilentielle. Saint Romain, ayant fait le signe de la croix, lui passa une étole autour du cou, et le donna

1. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 203-207.
2. F. Noëlas. *Légendes foréziennes*, p. 6-13.

à conduire à un meurtrier qui l'avait accompagné, et qui pour cela obtint sa grâce [1].

Maintenant on ne parle plus de monstres aussi terribles ; toutefois, les étangs de la Brenne sont la demeure de grands serpents donneurs de fièvres, cousins germains des cocadrilles, que l'on aperçoit quand les eaux sont basses, mais que l'on ne peut détruire qu'en desséchant les marécages où ils résident depuis que le monde est monde [2]. Les mares et les puits d'Auvergne sont habités par une sorte de diminutif de dragon qui se rapproche encore davantage du basilic ; c'est un reptile qui s'appelle le souffle ; s'il voit le premier un homme, il le tue par son regard ; mais celui qui peut l'apercevoir le premier n'a rien à craindre [3].

La tradition des monstres de l'eau est resté vivante jusqu'à ces derniers temps dans les régions lacustres de la Suisse. Pendant l'hiver un dragon colossal se cachait dans les eaux des lacs alpestres, et c'est lui qui, au printemps, à son réveil, faisait craquer la glace sous laquelle il était enfermé. Sur les bords du lac de Chavonnes, un dragon aussi blanc que neige faisait la guerre aux petits oiseaux ; mais lorsque de jolies filles s'approchaient du bord, il accourait en nageant, et si elles lui donnaient quelque nourriture, il les remerciait en se livrant à des ébats gracieux [4].

En Corse quand une calamité menace la contrée, un animal étrange et énorme surgit au milieu des eaux du petit Lac d'Or et parcourt la montagne en poussant des cris terribles, puis, après avoir accompli sa mission, il se replonge dans le lac ; celui qui voudrait mesurer la profondeur de l'eau serait fatalement entraîné dans le gouffre par cet animal fantastique [5].

L'étang du Bouchet est le repaire d'un monstre d'une forme indéterminée qui sort de l'abîme quand on ose profaner les eaux où il vit ; aussi nombre de femmes osent à peine s'approcher de ses bords pour y laver leur linge [6].

§ 9. LES PERSONNAGES ET LES OBJETS ENGLOUTIS

Ainsi qu'on a pu le voir au commencement de cette monographie, des personnages inhospitaliers, méchants ou impies, disparaissent dans

1. Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 406-407 ; Cf. Alfred Maury. *Essai sur les légendes pieuses*, p. 144-5.
2. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 113.
3. Dr Pommerol, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 551.
4. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 157-158.
5. Prince Roland Bonaparte. *Une excursion en Corse*, p. 27.
6. *Velay et Auvergne*, p. 8.

des lacs, dans des étangs ou dans des mares qui se forment tout exprès pour les engloutir. Dans les légendes qui suivent, la catastrophe, généralement motivée par des actes coupables, a pour théâtre des pièces d'eau bourbeuse ou des marécages déjà existants, d'où les victimes sortent parfois, ordinairement à l'anniversaire de leur engloutissement, et accomplissent des actes qui rappellent ceux qu'ils faisaient au moment où ils furent punis. Il y a un peu plus de deux cents ans, une nuit de Noël, un financier se rendait avec sa famille à un château près d'Auxi, aux bords de l'Authie, où devaient avoir lieu des réjouissances. Pour arriver à temps, il avait fait mettre quatre chevaux à sa voiture, et chaque couple était conduit par un postillon. Ils venaient de s'engager dans un chemin qui, à travers un vaste marais, conduisait au château, quand un vent très fort éteignit tous les falots, et le carrosse se trouva dans une obscurité complète. Tout à coup l'on aperçut une petite lueur. Le financier pensa que c'était quelque paysan qui revenait de la messe. Il ordonna à ses postillons de se diriger de ce côté, mais Dieu avait résolu de punir cette famille qui ne tenait aucun compte de la sainteté de la nuit : la lumière aperçue était un feu follet. Soudain les chevaux du devant enfoncent dans la boue, le postillon leur donne de vigoureux coups de fouet ; ils avancent et tout le reste de l'attelage les suit ; mais bientôt la voiture disparaît dans la fondrière et tous ceux qu'elle contenait sont noyés. Il n'y eut à s'échapper que le courrier qui précédait le carrosse, et qui avait résolu d'assister le matin à la messe. Il apporta la nouvelle au château, et on tenta de sauver les victimes ; mais les plus longues perches ne pouvaient atteindre le fond de l'endroit où l'équipage avait été englouti. Les voisins du marais disent que la nuit de Noël le carrosse conservant son éclat, avec ses chevaux, son monde vêtu pour la fête, sort des eaux et fait le tour du marécage. On entend le claquement des fouets, le galop des chevaux, puis tout rentre dans la fondrière [1]. On raconte dans une région voisine qu'un fermier qui revenait en cabriolet d'une ducasse fut assez téméraire pour s'aventurer, la nuit du réveillon, dans les marais de la Brûle, non loin de Béthune, aux environs du Trou sans fond, et il disparut dans le gouffre. Chaque année, la même nuit, au moment où l'on entend sonner l'heure au clocher voisin, tout revient à la surface de l'eau pour n'y rester qu'un instant et disparaître ensuite [2].

Un seigneur fut englouti avec sa voiture, ses chevaux et ses gens dans les Fosses de Chauvigny, où s'ouvrent des gouffres profonds ; à certain jour de l'année, avant l'aube, on le voyait dans son carrosse, traîné par des chevaux blancs, et accompagné de son cocher et de son

1. Comte de Beaulaincourt, in *Revue de linguistique*, t. XIII, p. 161-178.
2. François Lefebvre, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 616.

laquais, faire le tour de la prairie. Aux premières lueurs de l'aurore, tout l'équipage s'évanouissait dans l'abîme [1].

D'après une légende de Saviange (Saône-et-Loire), une jeune fille noble, nommée Huguette, étant montée en voiture pour épouser un jeune homme qu'elle n'aimait pas, fut entraînée par ses chevaux dans les chemins dangereux de la forêt et précipitée dans la fondrière dite Le Creux de la Foudre, dont la profondeur n'a jamais été atteinte. Depuis on l'a vue souvent dans le voisinage, à minuit sonnant, parée de ses habits de noce et sous l'aspect d'une grande dame blanche [2]. On sait que les habitants du voisinage des lacs prétendent voir sous leurs eaux les débris des cités englouties ; un trait parallèle figure dans une légende du Velay. Jadis les bœufs d'un paysan qui labourait sur le plateau qui avoisine le Gour d'Enfer, pris de peur, s'emportèrent et roulèrent au fond du gouffre, entraînant l'araire et le laboureur dont la main n'avait pu se détacher de la charrue. Vainement on essaya de les retirer. Mais quand le soleil brille d'un vif éclat, et qu'aucun souffle ne ride la surface de l'eau, on peut apercevoir au fond de l'eau un objet poli qui semble refléter la lumière : c'est l'araire ; on distingue aussi deux masses noires et une face blanche, l'homme et les bœufs [3].

A l'époque de la fauchaison, le calme des nuits est souvent troublé, aux environs du pré de la Font Compain, par des cris de laboureurs en péril qui excitent et gourmandent leurs bœufs, puis on entend des voix désespérées, des sanglots, et des lamentations de femmes et d'enfants. C'est là que s'enfonça jadis, dans une fondrière, une charrette chargée de foin, avec tout son attelage et ceux qui poussaient aux roues [4].

Une série assez nombreuse de récits populaires raconte, avec des circonstances merveilleuses, les méfaits des fondrières. C'est le grossissement, on pourrait presque dire la charge — car ceux qui les racontent n'y croient pas toujours, — d'accidents qui ont pu se produire à la queue des étangs, ou dans les prairies humides. Il s'y trouve en effet, au-dessus de couches d'eau plus ou moins profondes, des terrains mouvants qui s'affaissent quand un corps un peu lourd passe dessus. Un écrivain du XVI[e] siècle rapporte sous une forme facétieuse, un de ces engloutissements. En Normandie, une mare nommée Crouleuse existait entre Massy le Gros et les Abbatis, et on ne l'avait jamais vue sèche, quelle que fût l'ardeur de l'été : Il advint

1. C. Moiset. *Usages etc. de l'Yonne*, p. 90.
2. L. Lex, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 309.
3. *Velay et Auvergne*, p. 39-40.
4. Laisnel de la Salle. *Croyances du Centre*, t. I, p. 94-95.

un jour qu'auprès d'icelle passoit quelque train, apres lequel suivoit assez loin derriere un cocher conduisant ses chevaux traisnans une coche, dedans laquelle estoient trois belles Damoiselles. Et par la grand'chaleur du jour, lesdits chevaux approchant de ladite mare voulurent boire, au moyen de quoy ledit cocher monté sur le devant de ladite coche, les y conduit, mais y estant entrez, les Damoiselles et les chevaux tous fondirent en un moment dedans icelle, de sorte qu'on ne sceut que tout devint. Les gentilshommes se mirent à crier au secours... et les simples gens moissonnant les bleds aux champs ayant entendu le fait dirent aux gentilshommes que ladite mare estoit fort perilleuse, et que dedans icelle plusieurs autres, tant gens que bestes, y estoient peris et abysmez. Apres ce discours les gentilshommes se désoloient, lorsque survint un homme qui ayant appris le sujet de leur chagrin, leur dit : Messieurs, je viens de rencontrer à une demie lieuë d'ici, en la vallée de Hanval, la coche et le cocher, les Damoiselles et les chevaux de quoy vous vous lamentez ; parquoy cessez votre deüil. Les Damoiselles et les chevaux m'ont prié, si je rencontrois deux gentilshommes leur dire qu'ils se hastassent les aller trouver[1].

Sous une forme plus rustique on a relevé de nos jours des histoires qui rappellent les traits essentiels de ce vieux récit. Dans la partie centrale de la Haute-Bretagne on donne le nom de *tournéouères*, que l'on peut traduire par tourbillons, aux fondrières et aux trous isolés et pleins d'eau au milieu des prairies, et qui passent pour n'avoir point de fond. On assure que bêtes et gens y ont disparu sous la vase, ou dans des espèces de canaux souterrains, et sont allés, après un long trajet au-dessous du sol, reparaître à des distances parfois considérables. Des tournéouères vont du Gouray à Dinan, qui en est éloigné de plus de cinquante kilomètres : c'est dans le voisinage de cette ville qu'on retrouva un bâton marqué jeté par un paysan, et un bœuf qu'un enlisement avait englouti ; un taureau qui courait après une vache tomba dans une *lisoire* voisine de Collinée, et tous deux s'attirèrent, sans avoir eu le moindre mal, dans une prairie auprès de Nantes[2]: Un puits profond, dit Puits de la Motte, dans l'étang marécageux de Lohéac communiquait avec la Vilaine. Un jour un charretier qui conduisait quatre bœufs y tomba et fut retrouvé avec son attelage à Redon, dans la rivière[3]. Une paire de bœufs ensevelie dans une espèce d'entonnoir plein d'eau, en forme de cratère, que l'on remarque à Lieut-Saint, gagna Decize par des conduits souterrains et vint aboutir à la Loire[4].

1. Philippe d'Alcripe. *La nouvelle fabrique des excellens traits de vérité.* Bibl. elz. p. 110-112.
2. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 167-168.
3. P. Bézier. *Inventaire des mégalithes de l'Ille-et-Vilaine*, suppl. p. 98.
4. A. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 403.

Une canne tombée dans le lac du Bouchet fut retrouvée dans le bassin de la fontaine de Fontaines, à quatre kilomètres de là [1].

Dans l'Albret, on assigne une origine légendaire à une masse de tourbe qui nage comme un bateau sur une fondrière de la commune de Pindères ; on l'apelle le Lit de l'épouse, et on raconte qu'une jeune fille, mariée contre son gré, se précipita dans cette fondrière le matin même de la noce ; la masse de tourbe se détacha comme un lit de mousse et se mit à flotter par dessus la pauvre petite épousée [2].

§ 10. LES BRUITS SOUS L'EAU ET LES TRÉSORS

Suivant des traditions communes à beaucoup des eaux dormantes qui passent pour recouvrir des villes englouties, les riverains entendent, à certaines époques de l'année, mais presque toujours au moment des grandes fêtes, le son des cloches qui sortent de leurs profondeurs. Il semble que les cités gisent sous la couche liquide, non pas bouleversées et ruinées, mais presque dans l'état où elles se trouvaient au moment où elles disparurent. Il en est même que l'on peut apercevoir à travers la transparence des eaux, comme celles que la mer a ensevelies : les églises sont encore debout, et quelquefois, à l'instant où les cloches carillonnent pour annoncer les solennités chrétiennes, de mystérieux sonneurs mettent en branle celle des cités maudites.

Ces sonneries lacustres, auxquelles le peuple prête une origine surnaturelle, sont dues à un phénomène d'acoustique que Thomas de Saint-Mars observa à la fin du XVIII[e] siècle, et qu'il explique très clairement dans un mémoire adressé à l'Académie Celtique : On dit que tous les ans, dans la nuit de Noël, on entend sonner les cloches d'Herbauge au milieu du lac. Quelques personnes qui ne s'étoient probablement pas données la peine d'approfondir d'où provenoit ce son, m'ayant assuré l'avoir entendu plusieurs fois, je voulus être témoin moi-même de ce phénomène. Malgré tout mon amour pour le merveilleux, pardonnable peut-être à l'âge où je fis cette épreuve, je portai dans cet examen assez de sang-froid pour n'être pas dupe de la première impression de mes sens. A onze heures du soir, dans la nuit de Noël 1780, je me rendis sur le bord du marais. Une demi-heure après mon arrivée, j'entendis très distinctement le son de cloches. Ce son paroissoit comme on l'avait dit, sortir du lac. Je ne pouvois croire qu'il fût produit par des cloches ensevelies sous l'eau depuis 1.200 ans, en supposant même qu'il y eût des cloches à Herbauge. Je cherchai, en prenant différentes positions, à détruire cette illusion d'acoustique, et je réussis

1. *Velay et Auvergne*, p. 8, note.
2. Abbé L. Dardy. *Anthologie de l'Albret*, t. II, p. 349.

à me convaincre que ce son n'étoit autre que celui des cloches de la Cathédrale de Nantes, qui dans le silence de la nuit, traversoit les airs sans obstacles au dessus du lac. Je fis part de ma découverte, que j'ai eu depuis plusieurs fois l'occasion de confirmer, non seulement dans la nuit de Noël, mais tous les jours de grande fête. Ce fut en vain, mes crédules compatriotes n'en sont pas moins persuadés que ce son étoit celui des cloches d'Herbauge[1]. On peut ajouter que ces carillons se font surtout entendre à deux époques de l'année, entre la Toussaint et Noël, alors que les arbres, dépouillés de leurs feuilles, ne font pas obstacle à la propagation du son, et pendant les nuits si calmes du solstice d'été.

La plupart de ces sonneries coïncident en effet avec celles qui sont en usage pour annoncer lors des grande fêtes catholiques, surtout avec celles de la fin de l'année et elles n'en sont, la plupart du temps, que l'écho.

Aux environs de Fougères, où presque tous les étangs un peu considérables passent pour recouvrir des villes submergées, les cloches carillonnent la nuit qui précède les grandes solennités, et parfois l'on voit même émerger une pointe de clocher[2]; en Dauphiné, l'on avait remarqué, il y a longtemps déjà, que le son des cloches englouties se faisait entendre les veilles et jours des meilleures fêtes[3]. Il en est de même de celles d'une ville ensevelie sous les eaux de l'étang du Lou-du-Lac près de Montauban (Ille-et-Vilaine) de la cité de Coetma à Conquereuil (Loire-Inférieure), de celles du bourg que recouvrent les eaux du lac du Bouchet en Velay, d'une église qui gît au fond de la mare de Vercia (Haute-Saône), des cloches enlevées à la paroisse de Mhère et jetées dans un précipice appelé la Gaussade[4].

Dans plusieurs pays on précise l'époque où ces carillons semblent sortir du fond des eaux. A Noël deux cloches sonnent à toute volée sous la Mare Rouge à Relans, pour annoncer l'heure de minuit, et l'on entend, à ce même moment, celles de Radenac (Morbihan) enfouies dans une sorte de fondrière, celles de la Mare Sonnante à Balaiseaux (Haute-Saône), du Vieux Briouze, et du couvent de Flers, englouti sous un lac en punition de l'impiété des moines : c'est seulement pendant cette heure où ils sont occupés à faire retentir de pieuses sonneries, que ces damnés obtiennent quelque rémission à leurs tourments[5]. La cloche du Creux

1. *Mém. de l'Académie Celtique*, t. V, p. 105.
2. A. Dagnet. *Au Pays fougerais*, p. 63.
3. *Album dauphinois*, t. I, p. 71.
4. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 155 ; Girault de St Fargeau. *Géographie de la Loire-Inférieure* ; *Velay et Auvergne*, p. 8 ; J.-G. Bulliot et Thiollier. *La mission de saint Martin*, p. 357 ; Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 256.
5. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 223, 233 ; Lecœur. *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 356 ; Amélie Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 495.

de l'Abîme sonne pendant les Avents ; mais pour l'entendre, il faut être en état de grâce ; voici comme elle se trouve là : Un bouvier qui amenait sur sa charrette une cloche destinée à la chapelle de la Certenue se trouva embourbé dans une fondrière ; mais ayant piqué ses bœufs et les ayant dégagés par une vive secousse, il s'écria : « Que Dieu veuille ou non, nous voici hors d'accident ! » A ces mots, la cloche sautant du char alla s'enfoncer d'elle-même dans la vase ; en vain on essaya de la retirer ; elle s'y enfonça de plus en plus et finit par y disparaître[1].

Quelques-unes des sonneries dont parle la tradition ne correspondent pas à des carillons réels. C'est ainsi que les cloches d'une ville dont les ruines gisent dans les bas-fonds du lac de Saint-Andéol (Lozère) sont mises en branle la nuit de la Saint-Jean pendant qu'on danse autour des feux ; en même temps, le cortège infernal de la magie, porté sur une nue au flanc noir sortie du lac, s'arrête sur quelque rocher où l'on voit toujours sur la surface l'empreinte des pieds des magiciens[2]. Chaque année, à minuit, le jour de la Toussaint, on entend le son des cloches d'une cité maudite engloutie dans le gouffre de Tazenat (Puy-de-Dôme)[3].

Suivant une légende de l'Ille-et-Vilaine, des cloches ensevelies sous les eaux du lac de Murin, ne résonnent qu'à l'approche de grands malheurs ou d'évènements extraordinaires ; il y a longtemps qu'elles sont en ce lieu. Après avoir pillé la ville de Rennes, les Normands descendaient la Vilaine sur leurs barques chargées d'un énorme butin, parmi lequel se trouvaient les cloches d'argent de l'église Saint-Melaine. Lorsqu'ils arrivèrent sur le lac de Murin, en face du village de Plat où le grand saint était né, il obtint du ciel que ses chères cloches n'iraient pas plus loin. La Vilaine crût subitement et une tempête fit chavirer les barques des Normands qui furent, pour la plupart, écrasés sous les cloches ou noyés. Ces cloches réapparaîtront pour s'envoler à Rennes, lorsqu'un roi de Bretagne en aura à jamais chassé tous les étrangers[4]. Quand j'ai publié cette légende en 1897 dans la *Revue des Traditions populaires*, je ne l'ai accompagnée d'aucune réserve, et celle qu'il me semble juste de faire aujourd'hui ne vise pas le collaborateur qui me l'avait envoyée ; j'ignorais alors les idées que des lettrés ou des politiciens ont manifestées quelques années plus tard, et qui préconisent la conception moyennâgeuse d'une Bretagne indépendante. Je n'ai alors considéré que la tradition elle-même, que j'ai trouvée

1. J.-G. Bulliot et Thiollier. *La Mission de saint Martin*, p. 309.
2. Dr Prunières, in *Mémoires de la Soc. d'Anthropologie*, t. III, p. 356.
3. Dr Pommerol, in *l'Homme*, 1887, p. 465.
4. Mis de l'Estourbeillon, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 589-590.

assez poëtique pour la développer en vers dans un de mes volumes[1]. Si la première partie est vraisemblablement d'origine populaire, on ne peut en dire autant du trait final, et il est probable qu'il a été mis en circulation comme la chanson-pastiche des Sabots de la reine Anne, comme celles où figure du Guesclin, par des élèves attardés de La Villemarqué et de l'école romantique.

D'autres cloches qui carillonnent se trouvent sous les eaux à la suite de circonstances que l'on connaît dans le voisinage. Celle qui sonne parfois au fond de l'étang de Kerprigent en Saint-Jean-du-Doigt (Finistère) est celle de la chapelle du château que le diable a enlevée du clocher un jour que, déguisé en prêtre, il avait commencé à y dire la messe. Quand il étendit la main vers le tabernacle, un coup de tonnerre se fit entendre, et au lieu du prêtre on vit un grand homme noir, qui, à l'approche du chapelain, se changea en chauve-souris afin de sortir, puis reprit sa forme pour emporter la cloche[2].

On raconte à Neuville Day qu'une famille noble émigrant, à une époque lointaine, avait entassé sur de lourds chariots toutes ses richesses, sans oublier les cloches du donjon et de la chapelle. En traversant des marécages qui entourent la ferme de Beaufuy, les chariots s'embourbèrent, puis s'enfoncèrent si profondément qu'il fut impossible de les retirer. Ils y sont encore et les enfants qui vont faire pâturer leurs bestiaux dans les prairies voisines ne manquent pas de fouiller profondément la vase avec de longues perches, et pour peu qu'ils rencontrent un obstacle, ils s'écrient : « Ah ! les cloches du seigneur ! » Parfois même ils les entendent sonner[3].

La tradition parle aussi d'animaux ensevelis avec les villes ou les villages qu'ils habitaient, et qui crient ou chantent à certains jours ; on en a déjà vu quelques exemples. Tous les ans, à minuit de Noël, le coq du village jadis englouti au fond du lac de Narlay chante sous ses eaux ; à la même heure, le soir de la Toussaint, le chant du coq monte à la surface du Gour de Tazenat, et cette nuit, on entend à la fois sous la Laguë de Xaintrailles le chant du coq, le braiement de l'ane et le tic-tac du moulin qui fut détruit à pareil anniversaire, à cause du mauvais cœur de ses habitants[4].

Les eaux dormantes figurent en bon rang dans la nombreuse catégorie des endroits qui récèlent des trésors : le plus habituellement

1. Paul Sébillot. *La Bretagne enchantée*, p. 26.
2. Elvire de Cerny, in *Journal d'Avranches*. Mars 1861.
3. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 327.
4. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 243 ; Dr Pommerol, in l'*Homme* 1887, p. 465 ; Louis Fargue, in *Rev. des Trad. pop.* t. XVI, p. 434.

elles recouvrent des objets précieux ou des espèces monnayées, et cette croyance n'a rien de surprenant dans un pays où jadis les Gaulois jetaient des richesses dans les lacs, soit pour les y conserver, soit pour les offrir à des divinités.

Strabon rapporte que les habitants des environs de Toulouse avaient caché beaucoup de trésors emportés par eux après leur retraite de Delphes, dans les lacs qui se trouvent près des villes ; ils les regardaient comme des lieux particulièrement sûrs où ils jetaient leur argent ou même leur or en lingots. Suivant Justin, ces richesses furent lancées dans le lac de Toulouse au moment d'une peste [1]. Il semble que cette tradition s'était conservée jusqu'à une époque assez récente : Au XVII[e] siècle, on montrait près de l'église Saint-Saturnin l'emplacement du lac dans lequel avait été jeté le trésor de Delphes [2].

D'après les légendes actuelles la plupart de ces trésors appartenaient à des seigneurs qui, se voyant vaincus, ont voulu les soustraire à la rapacité de leurs ennemis. Parfois on connaît par le menu les circonstances dans lesquelles ils furent enfouis: celui de l'étang de La Motte-du-Parc, près du Gouray (Côtes-du-Nord) y fut précipité par accident un jour que le cheval attelé à la charrette qui le portait recula dans l'eau et y disparut : suivant une autre version le baron de La Motte se voyant près d'être forcé dans son château, fit charger toutes ses richesses sur une charrette qu'il donna à conduire à son domestique ; celui-ci ne voulut pas monter dessus, parce qu'il savait que l'on passerait sur une fondrière ; son maître allait le tuer pour le punir de sa désobéissance, quand il fut lui-même atteint par une balle, et le cheval qu'on laissa aller à sa guise fut englouti dans l'étang avec sa charretée d'or. A Sainte-Colombe, le seigneur a jeté au fond du lac un tonneau rempli d'or ; une barrique d'or est au milieu de l'étang du château de Montauban de Bretagne, si profond que les plus longues perches ne peuvent en atteindre la vase [3]. En Franche-Comté des trésors que l'on voulait empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi ont été précipités dans le lac d'Antre [4]. Lorsque le château d'Aiglemont fut sur le point d'être pris par les bandes valaisannes, une des filles du châtelain se hâta d'enfermer dans un coffret de fer ce qu'elle avait de plus précieux, et s'enfuyant par le côté opposé de la vallée, elle le lança dans le lac de Chavonnes [5],

1. Strabon. Livre IV, 13e ch., trad. Cougny ; Justin, l. XXXIII ch. 3. Cet auteur a abrégé Trogue Pompée, qui était Gaulois d'origine et pouvait avoir connu cette tradition.
2. Jodocus Sincerus. *Itinerarium Galliæ*, p. 179.
3. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 150, 164.
4. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône et du Jura*, p. 449.
5. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 255,

Ces richesses ne sont pas faciles à extraire de l'endroit où elles se trouvent, et il est nécessaire, pour elles comme d'ailleurs pour la plupart des trésors, d'observer certaines conditions et surtout de garder un silence profond. On ne pourra prendre le tonneau plein d'or et d'argent qui gît dans un marais près de l'étang de Bossac, en Pipriac, qu'en attelant dessus quatre bœufs d'une blancheur immaculée; de plus le bouvier ne devra proférer aucune parole avant d'être sorti du territoire de Bossac. Jadis un homme s'était procuré ces quatre bœufs et les avait attelés sur le précieux tonneau. Excitées du geste et de l'aiguillon les bêtes firent leur service comme à la charrue, et l'homme voyait déjà le trésor glisser sur la vase et venir à lui, lorsqu'il ne put retenir un cri de joie; un bruit de chaînes se fit entendre, les roseaux s'agitèrent d'une façon surprenante, et le tonneau recula, malgré la résistance des bœufs et les efforts désespérés du maître. Bientôt tout disparut dans l'abîme. Depuis on voit l'ombre attristée du pauvre homme qui, par certaines nuits, erre sur les bords de l'étang et pleure sa fatale imprudence[1]. Une sorte de timon de voiture, qui devait entraîner à sa suite un chariot rempli d'or, émergeait parfois d'un petit lac, au sommet de la Montagne d'Ormont. Il était aussi nécessaire, pour l'en tirer, d'avoir deux bœufs blancs de forte encolure, et pendant le trajet on ne devait proférer aucun jurement[2]. Il est dangereux de faire sortir du lac de Saint-Andéol les poutres qui s'y trouvent; un homme en ayant placé quelques-unes sur sa charrette, un craquement se fit entendre, et une force mystérieuse imprima un mouvement de recul aux bœufs qui faillirent disparaître sous les eaux[3].

Suivant une croyance du pays, si l'on pouvait atteindre avec un morceau de pain bénit une touffe d'herbe qui se trouve au milieu de l'étang du Lou-du-Lac (Ille-et-Vilaine), toutes les cloches du canton se mettraient à sonner[4].

Un grand nombre des lacs formés à la suite d'une punition divine sont réputés sans fond, et l'on raconte, ainsi qu'on l'a vu, que les plus grandes perches, les plus longues cordes ne parviennent pas à atteindre le sol vaseux; mais d'ordinaire cet acte est sans danger pour ceux qui l'accomplissent, et il ne provoque pas des prodiges comme ceux dont fut témoin un villageois qui s'aventura un jour jusqu'au milieu du lac du Bouchet pour en sonder la profondeur: il employa pour cela une marmite attachée à une corde prodigieusement longue; mais quand il la retira, elle était pleine de sang; d'autres disent qu'elle était rouge

1. A. Orain. *Curiosités de l'Ille-et-Vilaine*, 1885, p. 13.
2. Paul Tisserand, in *Soc. polym. des Vosges*, 1887-90, p. 389.
3. Dr Prunières, in *Mém. de la Soc. d'Anthropologie*, t. III, p. 357.
4. L. de Villers, in *Rev. des Trad. pop.* t. XII, p. 444.

comme braise, et qu'elle avait été chauffée par le feu qui ne cesse de brûler au fond de ce lieu maudit[1].

§ 11. TRADITIONS DIVERSES

Les riverains des eaux stagnantes leur accordent, plus rarement il est vrai, les mêmes vertus prophétiques qu'aux fontaines et aux rivières. Suivant un voyageur du XVII[e] siècle, « le lac qui est dans la duché de Vendosme regorge d'eau pendant sept ans et reste à sec les sept autres années pendant lesquelles on voit ses cavernes profondes. Les paysans reconnoissent à certaines remarques de la hauteur de l'eau si ces sept années de l'absence de l'eau seront abondantes ou stériles ». Cette croyance avait était constatée quelques années auparavant par Jodocus Sincerus[2].

Les présages que l'on tire actuellement de l'état des mares ou des étangs ne s'étendent pas à une période aussi longue : On prétend dans le Bocage normand que selon que croît ou décroît une excavation remplie d'eau, appelée la Fosse aux Loups, le blé sera abondant ou rare à la moisson prochaine[3]. Lorsqu'une petite mare près de l'église de Boos (Seine-Inférieure) est pleine le jour des Rameaux, c'est un signe d'abondance ; si elle est sèche, la récolte de l'année sera mauvaise[4]. Plus les eaux du lac du Bouchet sont basses, meilleure sera la moisson[5].

Quoique le lac de Grandlieu ne soit pas sujet au flux et au reflux, il arrive quelquefois cependant que sans cause apparente, ses eaux éprouvent une agitation extraordinaire. De fortes vagues viennent inonder la plage auparavant à sec. Des bateaux en traversant cette petite mer, ont quelquefois péri par l'effet de ces tempêtes. Le peuple des environs les explique par une cause surnaturelle. A la pointe orientale du lac se trouve une petite île sablonneuse, de forme à peu près ronde, qui se nomme l'île d'Un. Il y a au milieu une pierre debout, d'environ cinq pieds de hauteur ; elle paraît profondément enfoncée en terre, et est percée d'un trou rond, à environ deux pieds du sol. Elle sert, suivant une vieille tradition, à boucher l'entrée du gouffre qui a vomi l'eau du lac ; le gouffre renferme un géant énorme qui par les efforts qu'il fait pour se délivrer de sa prison, excite ces tempêtes. Il doit rester enfermé jusqu'à ce qu'une jeune fille vierge puisse enlever cette pierre. Elle devra pour cela, d'après un ancien manuscrit qui a

1. *Velay et Auvergne*, p. 8.
2. Jordan. *Voïages historiques*, p. 159 ; Jodocus Sincerus. *Itinerarium Galliæ*, p. 106.
3. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 20.
4. F. Baudry, in *Mélusine*, t. I, col. 14.
5. *Velay et Auvergne*, p. 8, note.

disparu pendant la Révolution, passer le bras gauche dans le trou de la pierre et tenir de la main droite une ceinture bénie, à laquelle sera pratiqué un nœud coulant qu'elle tâchera de passer au cou du géant, qui, ainsi lié, deviendra souple et qui plus est un fervent chrétien. Alors plus de tempêtes à craindre[1]. Cette légende n'a pas, à ma connaissance, été relevée à une époque voisine de la nôtre, non plus que la suivante, par laquelle vers le milieu du siècle dernier on expliquait certains phénomènes qui se produisent sur le marais de la Grande Bryère (Loire-Inférieure). Aux temps d'autrefois, elle avait un rez-de-chaussée et une cave. Le tout appartenait au Kourigans et à la famille de Japhet, et chacun occupait à son tour le dessus ou le dessous ; mais les hommes, qui étaient déjà des maugrebins (mécréants), profitèrent du moment où ils demeuraient au meilleur étage pour murer dans la cave leurs voisins, si bien que tous sont restés là depuis, sauf le *petit charbonnier* qui s'est enfui par la cheminée, et qui est devenu le génie de malheur du pays. Si la Bryère monte, c'est que les Kourigans la soulèvent pour venir réclamer leur étage, et si les perches descendent, c'est qu'ils attirent à eux tout ce qui s'enfonce dans la terre[2].

Comme les ruisseaux, les eaux stagnantes ont parfois des colorations temporaires que les riverains expliquent aussi par des légendes. Chaque année, à la saison d'automne, celles de l'étang d'Olivette prennent une teinte laiteuse, depuis que le diable trompa un meunier en faisant voler la farine qu'il moulait sur les eaux de l'étang[3].

Les particularités des poissons qui vivent dans les eaux dormantes sont l'objet de plusieurs croyances singulières. Le lac de Paladru, disait un voyageur du XVII[e] siècle, produit un poisson extraordinaire qu'on nomme Dorada, à cause de ses écailles dorées qui sont si éclatantes qu'elles éblouissent presque la veüe. L'écume de ce lac étant jettée dans des étangs ou dans des rivières y engendre toute sorte de poissons[4].

Le lac de Bœlchen en Alsace est peuplé d'une foule de poissons bizarres et effrayants, dont le plus curieux est une énorme truite qui porte un petit sapin sur son dos, tout couvert de mousse[5]. On assurait jadis que l'Etang Noir contenait de grandes truites, douées de surprenantes propriétés ; mises à frire dans une poêle, elles sautaient et s'échappaient par la cheminée ; on croyait que c'étaient des démons[6]. Si

1. Thomas de Saint-Mars, in *Mém. de l'Acad. celtique*, t. V, p. 93.
2. E. Souvestre. *Les Derniers paysans*, p. 73.
3. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 21.
4. Jordan. *Voïages historiques.*
5. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n° 38.
6. Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*, p. 32.

on jette la ligne dans un des *Laghi d'Inferno* de la région niçoise, au lieu d'un poisson, on ramène une grenouille monstrueuse, qui peut avaler le pêcheur ou l'entraîner au fond de l'eau [1].

D'après une tradition rapportée au commencement du XVII[e] siècle, la santé de certains poissons était en relation avec celle des possesseurs de l'étang, dont ils étaient en quelque sorte le double. Au monastère de Saint-Maurice qui est situé aux confins et limites de Bourgongne près le fleuve du Rhosne, il y a un vivier auquel selon le nombre de Moines on met autant de poissons : que s'il arriue que quelcun des religieux tombe malade on verra aussi sur le fil de l'eau un de ces poissons qui nagera comme estant demi mort, et si ce religieux doit aller de vie à trépas, ce poisson mourra deux ou trois iours devant lui [2].

Les poissons enchantés, qui jouent un rôle dans les contes des marins et des pêcheurs, figurent rarement dans les légendes des eaux dormantes. Celle qui suit a été recueillie en Haute-Bretagne. Autrefois, les filles et les garçons allaient la nuit pêcher dans les étangs du Guébriand (Côtes-du-Nord), où se trouvait un poisson merveilleux, et qui était fée ; il était si brillant qu'il éclairait autour de lui comme dix chandelles de résine. On n'essayait pas de le prendre, mais ceux qui avaient la chance de le voir étaient heureux pendant une année entière, et ceux qui parvenaient à mettre le doigt dans l'eau éclairée par ses rayons l'étaient toute leur vie. Une nuit un méchant résolut de s'emparer du poisson, croyant que sa possession lui procurerait des richesses infinies. Il en fut puni, car il se noya ; mais depuis lors on n'a pas revu le beau poisson de lumière ; on prétend qu'il a entraîné sous l'eau celui qui avait voulu le prendre ; la preuve c'est qu'on n'a jamais retrouvé son corps, et que pendant des années, l'eau est restée noire à l'endroit où il avait disparu. Sûrement c'était la porte des eaux souterraines qui ne voulait pas se fermer et demandait d'autres victimes. Depuis le poisson-fée ne s'est plus montré, mais dans le pays on croit qu'il reviendra quand le monde sera meilleur qu'au jour d'aujourd'hui [3].

On ne parle guère de pêcheurs fantastiques ; pourtant on dit qu'un homme de feu vient pêcher dans le lac de la Maie, dans les Vosges, qui est l'objet de plusieurs légendes merveilleuses [4].

Les cités lacustres ont laissé quelques souvenirs, la plupart du temps assez vagues ; on a déjà vu ceux qui s'attachent à celle que recouvre le lac Saint-Andéol. Sur le lac d'Annecy, à une certaine distance du

1. E. Chanal. *Légendes méridionales*, p. 84.
2. F.-N. Taillepied. *Traité de l'apparition des esprits*. Brusselles, 1609, in-12 p. 150.
3. Lucie de V. H. in *Revue des Trad. pop.*, t. XV, p. 549.
4. *Magasin pittoresque*, 1853, p. 251.

château de Duingt, un petit îlot qui émerge seulement à l'époque des basses eaux, passe pour avoir été le séjour des fées. Elles avaient planté une double ligne de pilotis dans toute la largeur du détroit pour jeter un pont entre le rivage de Duingt et celui de Tallouis ; leur travail est resté inachevé, parce que le seigneur de Duingt ne voulut pas leur donner le beurre et le sel qu'elles exigeaient pour le prix de leurs travaux. Ces piliers sont ceux d'une ancienne cité lacustre [1]. A Conquereuil, on appelle ville de Coetma une immense excavation marécageuse, dans laquelle on trouve des pieux enfoncés dans la vase à une grande profondeur ; c'est là que la ville a été engloutie, et l'on entend sonner sous les eaux, aux grandes fêtes, les cloches de son église [2]. Suivant une tradition, des soldats auraient fait autrefois leur refuge dans les marais de Briouze, et, s'y retranchant sur des radeaux formés de poutres équarries qu'on y a retrouvées, auraient longtemps repoussé les attaques de leurs ennemis [3].

Plusieurs particularités réelles, exagérées ou fausses des eaux dormantes sont l'objet d'explications populaires ou de traditions qui souvent n'ont été relevées qu'une seule fois, et qu'il est assez malaisé de classer par affinités de sujets. Sur le territoire d'Ardon, un marchais, dit le Marchais Rond, est présumé être sans fond ; sur son emplacement était un temple qui fut englouti dans cet abîme. Une seule ardoise a surnagé pendant deux jours sur ses eaux encore brûlantes. Une colombe a eu le courage de voltiger sur leur surface, de prendre cette ardoise avec son bec, et de la transporter au lieu où est actuellement l'église d'Ardon, construction qui n'a été faite que par l'ordre de la colombe [4]. Une mare près des ruines d'une ancienne chapelle de Sainte Marie l'Egyptienne n'a jamais tari depuis qu'on y a jeté la cloche de la chapelle [5]. Un voyageur du XVII[e] siècle disait qu'il y avait en Franche-Comté un lac, dit Lac des Gouffres, sur lequel se formait un limon tellement épais que les piétons pouvaient marcher dessus [6].

Ainsi qu'on l'a vu, les génies des eaux courantes réclamaient parfois le sacrifice d'un être humain ; ceux des eaux dormantes l'exigeaient aussi, mais beaucoup plus rarement. L'exemple le plus typique a été relevé en Alsace. Les eaux du lac Blanc, dans la vallée d'Urbis, étaient jadis d'une couleur grise ; les fleurs et les arbres qui poussaient sur ses bords étaient flétris et desséchés ; les poissons n'y pouvaient pas vivre. On ne voyait jamais d'oiseaux voler au-dessus de ses eaux, ni

1. A. Dessaix. *Légendes de la Haute-Savoie*, p. 149.
2. Pitre de l'Isle. *Dict. arch. de l'arrondis. de Saint-Nazaire*, p. 29.
3. J. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 359.
4. Legier, in *Académie celtique*, t. II, p. 213.
5. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 527.
6. Jodocus Sincerus. *Itinerarium Galliæ*, p. 341.

d'animaux venir s'y abreuver. Une épidémie régnait dans tout le pays, et l'on prétendait que c'était une punition céleste, qui ne cesserait que quand on aurait noyé dans le lac, comme victime expiatoire, un enfant innocent. Mais aucune mère ne voulait donner le sien. Il arriva qu'un jour le plus jeune fils d'un châtelain du voisinage jouait sur la pelouse du jardin, surveillé par sa gouvernante. Celle-ci perdit un instant l'enfant de vue ; un énorme bélier se précipita sur le bébé qu'il enleva sur ses cornes et qu'il laissa tomber, dans sa course, au fond du lac Blanc. Aussitôt le lieu cessa d'être maudit. L'eau du lac redevint claire comme du cristal, ses bords se couvrirent d'une végétation vigoureuse, et les maladies disparurent du pays [1].

Des traditions du littoral parlent de bateaux qui transportent les morts, ou qui sont montés par des êtres malfaisants ou fantastiques. Voici le seul récit de ce genre qui soit en relation avec les eaux dormantes. Dans les marais du Poitou, on croyait à l'apparition d'une barque mystérieuse qui s'appelait la niole (nacelle) blanche, ou la niole d'angoisse. Elle passait dans les canaux qui divisent les marais, couverte d'un drap blanc posé comme un drap mortuaire ; à l'arrière se tenait un fantôme appelé le tousseux jaune, sorte de personnification de la fièvre des marais. Comme le conducteur du chariot de la mort, le tousseux disait à ceux qu'il rencontrait : « Tourne ou je te retourne », Celui qui l'apercevait était certain de mourir dans l'année [2].

Le rôle des eaux stagnantes dans les contes proprement dits est peu considérable : plusieurs sont localisés sur leurs bords, sans que cette circonstance soit clairement motivée.

Dans la plupart des versions du conte très répandu, où le coq, volé par le roi ou par un seigneur, se met en route pour se faire restituer son argent, il rencontre divers personnages auxquels il demande de se mettre sous son aile ou dans son derrière ; un récit de la Grande Lande substitue à la rivière une lagune, à laquelle le coq, après un dialogue avec elle, persuade de s'enfoncer dans son ventre ; lorsque mis dans un four il est sur le point d'être brûlé, elle sort de son derrière, éteint le brasier, puis s'en retourne d'elle-même au lieu où elle a été prise [3] ; dans un conte gascon, l'affabulation est la même ; la lagune est une flaque d'eau, qui cause aussi avec le coq [4].

Il est quelques autres récits, parallèles à ceux qui s'attachent aux rivières, où se rencontrent quelques traits intéressants. Dans le conte littéraire de *l'Oranger et l'Abeille*, une princesse captive des ogres

1. Aug. Stœber. *Die Sagen des Elsasses*, n. 93.
2. E. Souvestre. *Les Derniers paysans*, p. 160, 182.
3. Félix Arnaudin. *Contes de la Grande Lande*, p. 83, 87.
4. J.-F. Bladé. *Contes de Gascogne*, t. IV, p. 225 et suiv.

devient amoureuse d'un prince, et se sauve avec lui, emportant la baguette magique de l'ogre. Celui-ci les poursuivant, elle change en étang le chameau sur lequel ils sont montés, le prince devient bateau, et elle une vieille batelière [1].

Parmi les tâches imposées à un garçon qui va chez le diable, figure celle d'épuiser toute l'eau d'un grand étang sans se servir d'aucun vase. La fille de son hôte lui enseigne un singulier moyen qui consiste à mettre dans l'étang une vessie de cochon ; toute l'eau y viendra et en peu de temps il sera à sec ; dans une variante mentonnaise, le héros qui n'a qu'un panier à sa disposition, ne peut y parvenir ; mais la plus jeune des filles du diable dessèche le lac d'un coup de baguette ; dans un conte de l'Ille-et-Vilaine l'instrument remis par le diable est un crible, dans un récit des Côtes-du-Nord, un bassin [2].

§ 12. PRATIQUES MÉDICALES ET CULTUELLES

Le folk-lore médical des eaux dormantes de toutes natures est bien petit en comparaison de celui des fontaines ; cependant il n'est pas négligeable, et les faits relevés sont assez nombreux et assez probants pour que l'on puisse en déduire que la croyance aux vertus curatives de certains lacs, et même d'humbles flaques d'eau, est loin d'être tombé en désuétude. Ceux qui les ont notés ne semblent pas toujours leur avoir accordé l'attention qu'ils méritent, ne serait-ce qu'en raison de leur rareté, et ils se sont souvent bornés à l'énoncé du fait, sans indiquer les moyens employés par les pèlerins ou les malades pour obtenir la réalisation de leurs désirs. Il aurait pourtant été intéressant de les connaître, et de savoir par exemple ce qui se passait sur le bord des petits marais que l'on rencontre sur les plateaux de la Montagne Noire, et qui possédaient tous des propriétés plus ou moins merveilleuses pour combattre les enchantements et les infirmités [3]. Lorsque le pèlerinage à la chapelle de Saint-Florent, bâtie sur les bords du lac de Longemer dans les Hautes-Vosges, avait été inefficace pour la guérison des coliques rebelles, le malade se plongeait dans le lac à un certain endroit voisin de l'oratoire, et marqué par trois pierres debout [4]. Cette circonstance permet de supposer que la pratique est pré-chrétienne, et que l'érection de la chapelle a été motivée par le désir de la christianiser.

Le bain dans les eaux stagnantes était non seulement usité dans celles des lacs, mais encore dans celles des mares. Il y en avait une

1. Madame d'Aulnoy. *Contes des fées.*
2. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne.* Paris, 1892, p. 36 ; J.-B. Andrews. *Contes ligures*, p. 156 ; Paul Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 168, 170.
3. A. de Chesnel. *Usages de la Montagne Noire*, p. 368.
4. L.-F. Sauvé. *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, p. 247-248.

aux environs de Saint-Saens (Seine-Inférieure) dans laquelle, vers le commencement du XIXe siècle, les femmes entraient et se débarrassaient de tous les maux [1]; les pratiques accessoires n'ont pas été décrites, non plus que celles qui, jusque vers 1860, furent en usage dans les *mares baigneresses*, aujourd'hui comblées, de la Haute-Normandie, qui étaient placées sous le patronage de saint Onuphre [2]. L'usage si fréquent d'immerger dans les fontaines les petits enfants auxquels on ne sait plus quel remède appliquer est aussi employé tout au moins dans les Ardennes, où les nourrices font prendre un bain dans les eaux saumâtres, froides et malsaines d'un petit marais situé près de la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, aux bébés qu'elles croient atteints du « mal de tous les saints [3] ».

Les eaux dormantes, comme celles des fontaines, ont surtout de l'efficacité à des jours déterminés et à certaines heures. Celles du lac de Saint-Andéol (Lozère) guérissent de tous les maux le deuxième dimanche de juillet; il suffit de s'y baigner le jour de la fête de l'Epine, après en avoir fait le tour, le chapelet à la main, sans autre prière, pour être débarrassé des douleurs rhumatismales, ou des maladies de peau; pour celles-ci on jette dans le lac les chemises et les pantalons des dartreux. Quelquefois les malades, ayant déposé leurs vêtements sur le rivage s'avancent, aussi loin que les pieds trouvent fond, et lancent des monnaies au large; d'autres y jetaient du fromage, du pain, des gâteaux et des objets de toutes sortes [4]. Il semble que dans la croyance de pèlerins, il était nécessaire de faire un présent au lac.

Les bains dans l'étang de Berre, à Vitrolles, le jour de la Saint-Jean, étaient, comme ceux pris à la même date dans les eaux de la mer ou des rivières, surtout destinés à préserver les gens des maladies ou à leur procurer la chance [5].

L'usage des lotions n'est pas très répandu: à Saint-Maur dans le pays de Liège, les vrais pèlerins arrivent dès quatre heures du matin, et, après avoir assisté à une messe, se lavent les jambes dans une petite mare [6]. Les femmes qui souffraient d'un mal au sein venaient laver la partie dolente dans un petit marais voisin de la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, après avoir adressé une prière à la Vierge [7].

La puissance thérapeutique des eaux stagnantes tient parfois, comme celle des fontaines, à des circonstances légendaires. Les pèlerins

1. Ladoucette. *Mélanges*, p. 405.
2. Léon de Vesly, in *La Normandie*, décembre 1900.
3. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes*, p. 47.
4. Dr Prunières. *Mém. de la Soc. d'Anthropologie*, t. III, p. 357.
5. A. de Nore. *Coutumes, mythes, etc.*, p. 20.
6. Aug. Hock. *Croyances et remèdes du pays de Liège*, p. 139.
7. A. Meyrac. *Traditions des Ardennes* p. 47.

fiévreux se rendent à une mare près des débris d'une chapelle de Sainte Marie l'Egyptienne, à Paizay-le-Sec, dans laquelle la tradition veut que l'on ait jeté, à une époque qu'on ne précise pas, la cloche de la chapelle. Depuis, la mare n'a jamais tari, et elle a des propriétés guérissantes : les malades vont boire quelques gouttes de son eau, en y mêlant un peu de poussière provenant des pierres de la ruine [1]; en Vendée, les malades buvaient de l'eau croupissante d'un réservoir voisin de la chapelle Hermier, qui avait la puissance de guérir depuis que la Vierge avait mis le pied dedans [2]. L'usage de boire est parfois associé à une lotion externe : A Saint-Aignan (Loire-Inférieure) on fait prendre aux personnes malades de la teigne des aliments trempés dans l'eau du lac de Grandlieu, et on leur couvre la tête avec du linge qui y a été imbibé [3]. Vers 1820 les fiévreux venaient en pèlerinage à une mare entre Courville et Pontgouin, devant une antique chapelle de Saint Marc, qui passait pour ne tarir jamais. Le malade devait se présenter au moment de l'accès de fièvre, et si on ne pouvait le transporter jusqu'auprès de la chapelle, il devait quitter ses chaussures, aller à pied de la chapelle à la mare, revenir à la chapelle, y faire sa prière et son offrande, dénouer en sortant la ceinture de ruban ou de toile dont il s'était muni, et la suspendre à l'un des deux gros arbres qui se trouvaient à la porte du temple [4].

D'après des exemples, peu nombreux il est vrai, le pouvoir des eaux stagnantes s'étend sur les animaux et même sur les choses. En Bretagne, où beaucoup de pèlerinages pour les bêtes chevalines ont lieu à des chapelles dédiées à saint Eloi, il y a souvent, auprès, des étangs où l'on baigne les chevaux, en les recommandant à l'assistance du saint, qui a vraisemblablement pris la place d'une ancienne divinité locale [5]. A Bethléem, non loin de Locminé (Morbihan) on mène les vaches et les brebis dont le lait n'est pas assez abondant boire à la Mare au beurre, qui doit cette vertu à une nourrice qui y fut noyée pendant la Révolution [6].

A Luré (Eure-et-Loir) la veille de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, on puise de l'eau à une mare, on en asperge les tasseries des granges et par ce moyen on les préserve des rats et des souris. On garde cette eau en bouteille, pour en réitérer au besoin l'emploi et elle se conserve incorruptible pendant un an [7].

Les eaux stagnantes reçoivent des présents de diverses natures ; parmi eux figurent des objets comestibles, ce qui suppose qu'on les

1. Beauchet-Filleau. *Pèlerinages du diocèse de Poitiers*, p. 526.
2. Com. du Dr Marcel Baudouin.
3. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne*, art. Saint-Aignan.
4. Vaugeois, in *Soc. des Antiq.*, t. III, p. 374.
5. Ogée, art. Plaine Haute.
6. Eugène Herpin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XII, p. 358-359.
7. A.-S. Morin. *Le Prêtre et le sorcier*, p. 180.

croit habitées par des êtres vivants ; on a vu que, parmi les offrandes faites au lac de Saint-Andéol, figurent du pain, du fromage et des gâteaux. Au milieu du XVIII[e] siècle, Pierre Métayer, curé de Saint-Cyr en Talmondois, dans son sermon contre les sorciers, signalait l'usage que pratiquaient ses ouailles d'aller porter au bouc vert de l'abreuvoir de Valençon la tête d'une poule blanche avec trois oignons de la même couleur[1]. Dans la région des Pyrénées, on lance encore dans les étangs et les lacs des aliments, des étoffes, des pièces de monnaies[2]. En Limousin les pèlerins jettent des effets et des présents divers dans l'étang de Surjadis[3].

De même que les fontaines et les rivières, les lacs étaient sacrés pour les Gaulois, et des témoignagnes écrits attestent le culte qui leur était rendu. Avant l'invasion romaine, les Tectosages allaient jeter de l'or et de l'argent dans un lac, situé près de Toulouse et dédié à Apollon, et au IV[e] siècle les peuples voisins d'un lac près du Mont Helanus, au pays des Gabali, venaient tous les ans y lancer les uns des habits d'hommes, du lin, des draps, des toisons entières, les autres des fromages, de la cire, des pains et diverses choses, chacun selon ses forces et ses moyens[4]. Des présents analogues sont encore faits au lac Saint-Andéol dans la Lozère, à peu de distance de celui que signale Grégoire de Tours, lors d'un pèlerinage qui a lieu en été, le deuxième dimanche de juillet[5].

Lorsque les Gaulois s'adressaient aux génies des eaux dormantes, ils espéraient se concilier leur bienveillance pour leurs personnes et pour leurs biens ; mais ils croyaient aussi vraisemblement se mettre à l'abri des calamités qui auraient accablé les pays situés au-dessous si les digues naturelles qui retenaient les eaux étaient venus à se rompre. Des cérémonies destinées aussi à prévenir des malheurs ont sans doute remplacé, après l'établissement de la nouvelle religion, les observances païennes, auxquelles les gens du pays étaient trop attachés pour qu'il fût possible de les supprimer. La coutume suivante, constatée au commencement du XVII[e] siècle en Savoie, remontait peut être à des époques très lointaines : Deux paroisses voisines bénissent tous les ans le lac Beniot qui est dessus une montagne du côté de Bonneville, pour être préservés de son inondation[6]. C'était dans le même but que le clergé faisait une procession annuelle autour du petit lac

1. Léo Desaivre. *Le monde fantastique*, p. 15.
2. A. de Nore. *Coutumes, mythes, etc.*, p. 127.
3. L. de Nussac. *Les Fontaines en Limousin*, p. 10.
4. Alfred Maury. *Croyances et légendes du moyen âge*, p. 5.
5. Grégoire de Tours. *Gloria confessorum*, ch. II ; D[r] Prunières, in *Mémoires de la Société d'Anthropologie*, t. III, p. 355.
6. Coulon. *Rivières de France*.

vosgien de la Maix qui, d'après la tradition, crèvera un jour et inondera la vallée[1]. En Provence ces cérémonies étaient destinées à empêcher, non pas l'irruption de l'eau, mais celle du feu, et peut-être était-ce un souvenir des volcans dont les lacs ont parfois rempli les cratères. Les habitants de Bras avaient été avertis que si, le jour Saint-Marc, ils oubliaient jamais de processionner autour de l'étang, des flammes sortiraient de l'eau et viendraient les griller ; un lac des environs de la Roquebrussanne aurait pu vomir des flammes si on avait négligé de le bénir à une certaine époque de l'année[2].

Les riverains des lacs et des étangs pensent qu'il faut se garder d'y rien jeter, sous peine d'irriter les esprits qui les habitent ou d'exciter des orages. Cette croyance qui est ancienne, et se retrouve dans un grand nombre de pays, avait été relevée au XIII[e] siècle par Gervaise de Tilbury, à propos d'un lac de Catalogne qui passait pour être la résidence de démons[3], et elle est constatée au seizième siècle par Belleforest. « En vn certain Lac, qui est entre noz monts Pyrénées, si quelqu'un iette une pierre, il ne faudra de veoir bientost, apres auoir ouy vn estrange bouillonnement dedans le creux de cest abysme, des vapeurs et des fumees, et puis des nuages épais, et apres l'espace de quelque demie-heure c'est merveille des tonnerres et esclairs, et de la pluye qui s'esmeut de ceste esmotion faite en l'eau qui est cause que le pauvre peuple pense que ce soit une gueule d'enfer[4]. » Si l'on jetait une pierre dans un lac très profond, près de Besse en Auvergne, au sommet d'une montagne, il en sortait des éclairs, de la pluie et de la grêle[5]. Les étangs ou Gorchs de Nohèdes dans les Pyrénées-Orientales ont été de tout temps redoutés des paysans, et quelques-uns n'en approchent avec la plus grande réserve. Ils se gardent bien surtout d'y lancer des pierres, car ils sont persuadés que l'orage en sortirait aussitôt ; la même croyance s'attachait aux trois petits lacs des monts Saint-Barthélemy, dans l'Aude, au fond desquels habitaient des démons[6]. Au XVIII[e] siècle, l'étang de Tabe devenait furieux et produisait la foudre, et maintenant on dit qu'un génie terrible demeure dans ses profondeurs. Ceux qui parcourent ses bords ne doivent prononcer que de chastes paroles, et surtout se garder de troubler les eaux en y jetant des pierres. On a vu, quand des voyageurs oubliaient les avertissements de leur guide, un orage affreux envelopper la montagne, et quelquefois

1. *Magasin pittoresque*, 1853, p. 235.
2. Bérenger-Féraud. *Reminiscences populaires de la Provence*, p. 305, 306.
3. *Otia imperialia*, p. 217.
4. *Les dix histoires prodigieuses*, 1581, p. in-12, p. 336.
5. Merula. *Cosmographia*, (1614), ch. X.
6. Vidal. *Guide du Roussillon*, p. 395 ; la *Mosaïque du Midi*, 1837, p. 228.

la foudre frapper l'incrédule. On ajoute même que les feux sortent de terre, l'entourent et le consument[1].

D'après les croyances encore vivantes (cf. p. 437), en plusieurs pays, les sorciers pour exécuter leurs maléfices troublent, non pas les belles nappes d'eau des montagnes, mais les étangs marécageux ; lorsqu'ils les ont battus en prononçant des formules de conjuration, un changement ne tarde pas à se produire dans l'atmosphère, et des orages éclatent sur tout un pays et y portent la désolation. Les pratiques destinées à sauver les récoltes compromises par une sécheresse prolongée ou des pluies diluviennes s'accomplissent rarement sur le bord des étangs ou des lacs ; quoique l'immersion du bâton de la croix processionnelle dans les fontaines, plus rarement dans les rivières, ait été probablement pratiquée aussi sur les eaux stagnantes, je ne crois pas qu'elle ait été relevée expressément en France. Le bain imposé en pareille occurrence à l'effigie du saint que l'on a fait sortir de son sanctuaire, bien que peu répandu, a été constaté tout au moins une fois en Limousin ; à Aix dans le canton d'Eygurande, on plongeait, afin d'obtenir de la pluie, la statue de saint Martin dans un étang qui portait le nom de l'apôtre des Gaules[2].

Les consultations faites par ceux qui veulent être renseignés sur la destinée des gens et, dont un si grand nombre sont en rapport avecles fontaines, ont été plus rarement pratiquées sur les eaux dormantes ; il y avait pourtant au Minichi, près de Tréguier, un étang, que l'on allait encore consulter dans la première moitié du XIX[e] siècle. Renan raconte ainsi comment il fallait s'y prendre : J'avais reçu, avant de naître, le coup de quelque fée, Gode, la vieille sorcière, me le disait souvent. Je naquis si faible que, pendant deux mois, on crut que je ne vivrais pas. Gode vint dire à ma mère qu'elle avait un moyen sûr de savoir mon sort. Elle prit une de mes petites chemises, alla un matin à l'étang sacré : elle revint la face triomphante. « Il veut vivre ! il veut vivre ! criait-elle ! A peine jetée sur l'eau la petite chemise s'est enlevée[3] ! »

Les eaux stagnantes ne paraissent pas exercer beaucoup d'influence sur les choses du cœur. On s'adresse si rarement à elles que je n'ai relevé, dans cet ordre d'idées, que la singulière observance qui suit, dont on retrouve ailleurs, appliqué à des pierres, le parallèle. Lors de la fête champêtre au Chêne de Saint-Nicolas (Seine-Inférieure) les jeunes filles désireuses de se marier s'échappent dans la forêt. Elles s'en vont par groupes à l'Arbre de Saint Nicolas, et là accroupies à

1. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 251.
2. L. de Nussac. *Les fontaines en Limousin*, p. 19.
3. E. Renan. *Souvenirs d'enfance*. Cette consultation se fait plus ordinairemant dans les fontaines.

l'entour d'une petite mare appelée : « Trou de Saint Nicolas » elles ne cherchent ni à se mirer dans son eau troublée ni encore moins à en boire, car c'est précisément au contraire qu'elles s'efforcent [1].

Cette pratique, qui est peut-être un reste de grossier paganisme, constitue une exception : généralement les eaux stagnantes, de même que les fontaines, ont horreur de la souillure. En Poitou, si l'on dégraisse de la laine dans une mare ou qu'on y lave les vêtements d'un mort, elle tarira [2]. A Deuil (Seine-et-Oise) les femmes ne vont pas laver dans l'étang du Marchais le 15 novembre, parce que c'est le jour où saint Eugène, patron de la localité, fut noyé dans cette pièce d'eau, et elles sont persuadées que si elles bravaient cette coutume, il leur arriverait les plus grands malheurs ainsi qu'à leur famille [3].

Autrefois en Touraine existait l'usage de porter les charbons ardents du feu de la Saint Jean dans les étangs et dans les mares, pour en désinfecter les eaux. Actuellement on en jette dans les fosses remplies d'eau pour empêcher d'y pousser la *canetée*, petite plante aquatique lentiliforme dont les canards sont très friands [4].

C'est peut-être en raison du respect accordé aux eaux que l'on observait avant la Révolution, la singulière coutume juridique qui suit : Le lac de Grand-lieu avait haute, basse et moyenne justice : le tribunal siégeait dans un bateau à deux cents pas du rivage, et lorsque le juge prononçait sa sentence, il devait, de son pied droit, toucher l'eau [5].

1. Léon de Vesly, in *Bull. de la Soc. d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1892-1894, p. 235.
2. B. Souché. *Croyances, présages, etc.*, p. 10.
3. Bérenger-Féraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 345.
4. Léon Pineau, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 478.
5. Peuchet et Chanlaire. *Description de la Loire-Inférieure* (vers 1810), p. 3, 4.

TABLE ANALYTIQUE

LIVRE PREMIER

LA MER

Pourquoi la Bretagne est la plus légendaire des provinces de France au point de vue maritime. — La Sicile et les pays celtiques d'Angleterre présentent la même prépondérance. — Les mers du ciel et du monde souterrain 2-4

CHAPITRE PREMIER

LA SURFACE ET LE FOND DE LA MER

§ 1. *L'origine de la mer.* — La mer créée par Dieu, par le diable, creusée par les oiseaux. — Elle provient d'un tonneau inépuisable, de l'urine des saints. — La salaison : les carrières de sel ; le moulin magique. Le vase rempli d'un breuvage amer.. 5-8

§ 2. *Les noms de la mer et les vagues.* — Noms animistes ou éveillant des comparaisons. La mer et le règne végétal ; le champ de lin et la mer fleurie. — Animisme. Les vagues assimilées à des animaux. Les vagues et les nombres. — Causes des tempêtes : l'amour et les femmes, violences envers les génies. — Les saints et les tempêtes : actes accomplis à terre. L'écume comparée à des opérations culinaires........................ 9-16

§ 3. *La marée et les miracles.* — Ses causes : — Marées miraculeuses. — Influence de la marée sur les êtres animés et sur les plantes........ 17-20

§ 4. *Les Personnages qui marchent sur l'eau.* — Les voies lactées de la mer : les chemins de sainte Blanche, de la Vierge, de saint Germain, des saintes Maries, etc. — Lutins, fées, saints, revenants, etc. qui marchent sur les eaux sans y laisser d'empreintes. — Mer traversée à l'aide d'objets d'un caractère surnaturel. — Chevauchées sur les eaux. — Les eaux qui s'écartent. — La phosphorescence de la mer........................ 20-31

§ 5. *Le Monde sous-marin et les génies.* — Demeures sous-marines des sirènes : leurs gestes ; ne sont pas toujours malveillantes. — Sirènes qui suscitent la tempête ou entraînent les vivants sous les eaux : les résidences des sirènes. — Croyance à leur existence contemporaine. — Les Marie

Morgan ; leurs palais sous-marins. — Les Morgans et les Morganes : groupe de l'île d'Ouessant, femme enlevée par un Morgan. — Le diable sous l'eau. — Le pays et la capitale du roi des Poissons. — Les noms du fond de la mer : il n'est pas salé. — Les navires légendaires sous les eaux ; la statue miraculeuse au fond de la mer.................................. 31-40

CHAPITRE II

LES ENVAHISSEMENTS DE LA MER

Aire géographique des légendes... 41

§ 1. *La ville d'Is.* — Les origines des récits sur les engloutissements se lient à quelque circonstance réelle. — Is à Douarnenez et aussi dans le nord de la Bretagne. — Modernité relative des traces écrites de la ville d'Is ; Passages de Le Baud, d'Argentré, Moreau, Albert Le Grand ; Ahès ou Dahut n'est citée qu'au XVIIe siècle ; La version de Cambry (1794) : mention de pièces de vers. — Version romantique de Souvestre : embellissements probables. — Les légendes fragmentaires recueillies de 1844 à nos jours : diversité de situation géographique de Keris ; elle est simplement recouverte par les eaux, et ses habitants continuent l'occupation commencée au moment de la catastrophe. Elle pourra ressusciter si un vivant répond à la messe sous-marine ; s'il achète quelque chose à un marchand, ou s'il prononce certaines paroles ; bourdon mis en branle. — Ceux qui ont vu la ville d'Is ; ses réapparitions temporaires. — La ville d'Is enchantée comme le château de la *Belle au Bois dormant* serait une sorte de cité des morts. — Légendes apparentées et assez frustes, de Douarnenez à l'embouchure de la Loire. — Envahissements de divers pays en Bretagne ; contrées ou villes menacées d'une submersion.. 41-59

§ 2. *Les Envahissements de la Manche.* — La mer y a englouti de vastes étendues de terrain et principalement des forêts. — Ruptures de digues faites par les habitants dans un but de défense. — La ville de Chausey ; parallèle d'Ahès et de Keris. — Malédictions provoquant les envahissements de la mer : thème connu sur cette côte dès le XIVe siècle ; Erquy noyée à cause de la séduction exercée par ses femmes sur les soldats ; Le prêtre qui en maudissant les oiseaux amène la submersion d'une chapelle et d'un village. Ils pourraient revenir à leur état ancien moyennant certaines conditions. — Rareté des villes englouties en raison seulement de leur corruption.. 59-64

§ 3. *Autres groupes de l'Océan et de la Méditerranée.* — Quelques légendes de pays submergés à la suite de malédiction. — Absence de légendes de la Gironde à la Bidassoa, et de la Catalogne aux environs de Marseille. — Villes englouties de la Provence. — Les cloches sous les eaux : cloches de Bretagne, de Jersey et du littoral charentais.......................... 65-67

§ 4. *Les Enchantements sous la Mer.* — Les châteaux que la mer laisse une fois l'an à découvert et où vivent des personnages enchantés..... 68-69

CHAPITRE III

LES ILES ET LES ROCHERS EN MER

§ 1. *Origine.* — Les traditions de la formation des îles sont parfois des épisodes de celles des submersions de villes. — Destruction de ponts les reliant au continent. — Iles posées par Gargantua ; s'élevant du fond de la mer pour secourir des personnages en péril. — Métamorphose en rochers de navires, de squelettes de noyés, etc. — Iles coupées en deux par un cataclysme.. 70-74

§ 3. *Particularités et hantises.* Origine d'écueils qui aspirent les vaisseaux. Rochers qui viennent se placer sur le passage des navires : sacrifice offerts. — Bancs de sable et hauts fonds produits miraculeusement ; le lutin Nicole et les hauts fonds. — Bancs de sable se formant en entonnoir ; comment conjurés. — Les traditions des îles un peu grandes ressemblent à celles du continent voisin. — Légende des petites îles : les fées, les lutins, etc. Le plus habituellement elles sont hantées par des revenants ou des noyés, ou par des âmes de l'autre monde sous forme animale. — Poissons qui incarnent des trépassés se montrant près des rochers. — Iles où ne peuvent vivre des bêtes dangereuses. — Observances en rapport avec quelques îles. — Noms expressifs ou à apparences traditionnelles de certains rochers. 74-83

CHAPITRE IV

LA CEINTURE DU RIVAGE

§ 1. *Les caps et les falaises.* — Gargantua et les caps. — Falaises assimilées à des ruines. La couleur des pierres et les miracles des saints. — Les coupures et leur origine légendaire. Le Trou du diable. — Sentiers et endroits dangereux. — Gestes des fées ; leurs relations avec les hommes. — Les danseurs de nuit. Les lutins bretons, le Nain rouge. Les feux-follets. — Les Revenants. Les sorciers. Les animaux trompeurs..... 84-91

§ 2. *Les Pierres du rivage.* — Légendes : Les pierres sonnantes. — Rochers à trésors. — Rochers anthropomorphes. Moines et évêques. Le bonhomme Andrillot : géants métamorphosés. Les demoiselles. — Rochers de diverses formes. — Empreintes légendaires. Sauts miraculeux. — Pierres venant sur le rivage. — Bassins sur les rochers. — Rocher fatidique. 91-97

§ 3. *Les Ports et les baies.* — Origine : Gargantua et Hok-Bras. — Rochers à l'entrée des ports qui s'ouvrent ou se ferment. — Noms légendaires. — Hantises. — Nicole, le gardien de la côte, poissons qui font le guet..... 97-99

§ 4. *Les Sables et les Dunes.* — Le miracle de saint Jacut. — Les pointes de sables et les isthmes sabloneux. — Origine des dunes et les fées. — Hantises : les danses des fées ; les lutins, les feux-follets, animaux fantastiques. Les revenants ; les Processions des morts. — Les étangs des dunes. Lavandières et esprits. — Villes englouties sous les sables. Belesbat, la cité corrompue et anthropophage ; Escoublac ; la ville des dunes de Saint-Efflam et la baguette de puissance. Cité qui peut être ressuscitée.......... 99-105

CHAPITRE V

LES GROTTES MARINES

§ 1. *Les houles de la baie de Saint-Malo.* — Etat de conservation de ce groupe vers 1880. — Cavernes habitées par des fées locales. Leur vie : leurs relations avec les gens du voisinage. Emigration temporaire de ces fées. Cause de la persistance des légendes des houles. — Rareté des traditions relatives à leur creusement. — Fées accouchées par des femmes ; la pommade des fées. — La fée du Bec Dupuy. — Nains vivant avec les fées. Les mêmes cavernes sont parfois tantôt le séjour des fées, tantôt celui des lutins seuls : Les Jetins, l'enfant changé.................... 106-115

§ 2. *Grottes des îles Normandes et du Cotentin.* — Après le groupe de la baie de Saint-Malo, celui des îles Normandes qui lui est apparenté est le mieux conservé. — Existence quasi contemporaine des fées : femmes appelées dans leurs grottes pour soigner leurs enfants. Les Arragousets, conquérants de Guernesey, sortant d'une grotte. Les enfants changés. Les fées en bonnes relations avec les hommes. — Les fées du Cotentin toutes petites, aux longues mamelles. Leurs relations amicales avec les voisins............... 115-120

§ 3. *Les grottes des fées et des lutins.* — Légendes sporadiques de fées sur les côtes de la Basse-Bretagne. — Grotte de la Méditerranée où réside une sirène. — Nains habitants ordinaires des grottes dans la Bretagne du sud et dans le pays bretonnant. Les Kouricans ou Korrigans de la presqu'île guérandaise. Gestes des Korandons, leurs danses près des grottes. — Lutins en conflit avec des géants. — Grotte du géant Philopen............ 120-125

§ 4. *Légendes diverses.* — Saints habitant des grottes. Personnages divers, monstres. — Les cavernes et les dragons. — Ames en peine hantant des cavernes de Basse-Bretagne et de la Provence. — Grottes à trésors. — Menues observances dans les grottes. — Les herbes des fées...... 125-130

CHAPITRE VI

LE BORD DE L'EAU

§ 1. *Les êtres surnaturels et les sorciers.* — Le bord de l'eau est surtout fréquenté le soir ou la nuit. Les danseurs de nuits. Danse des sorciers. — Les Morgans et les Morganes : leurs présents. — Les mauvaises fées et les sauniers. — L'homme velu : le petit homme rouge. — Les Croquemitaines du rivage. — L'Ankou ; les feux follets. — Les Esprits crieurs : les Braillards ; le moine de Saire. — Les Bêtes fantastiques, les sorciers, le Diable. 131-137

§ 2. *Les Ames en peine.* — Marins qui reviennent accomplir un vœu. — Processions de morts. — Les noyés crieurs........................ 137-140

§ 3. *Les Vases et la grève.* — Origine de la vase du port de Vannes. Les vases engloutissantes du Mont Saint-Michel : les revenants des vases. — Les fontaines d'eau douce dans la grève. — Actes de sorcellerie sur le sable.

§ 4. *Les Pilleurs de mer.* — Prières et messes pour implorer des naufrages. Pratiques pour les provoquer. — Rareté des légendes de pilleurs. Conjurations et gestes de ceux qui dépouillaient les morts............. 140-146

CHAPITRE VII

LES NAVIRES LÉGENDAIRES

Les vaisseaux géants et les vaisseaux-fantômes des contes. Ils se montrent parfois sur les rivages : La *Patte Luzerne*, le *Navire errant*......... 147-148

§ 1. *Les bateaux des morts.* — Ancienneté de la légende ; versions contemporaines. — Le pilote du bateau des morts. — Les vaisseaux-enfers ou paradis. — Les bateaux qui passent les morts de la rive d'un estuaire au bord opposé. — Le batelier du monde féerique. — Les navires montés par des âmes en peine faute de prières. — Le navire revenant......... 148-155

§ 2. *Les bateaux des esprits et des sorciers.* — Bateaux des esprits et des sorcières. — Sorcières changeant un objet en bateau. — Les bateaux transportés loin du port par un pouvoir magique..................... 155-158

CHAPITRE VIII

OBSERVANCES ET VESTIGES DE CULTE

§ 1. *Pratiques en relation avec l'eau de mer.* — Respect de cette eau. Lustrations d'hommes ou de bateaux. — Bains rituels à la Saint-Jean et à quelques autres fêtes. Animaux baignés. — Les naufragés se mouillant avant de remercier la divinité. — Les baptêmes à l'embouchure des fleuves. — Bénédictions de la mer. — La mer et les processions pour la pluie. — Les épingles lancées dans l'eau de mer............................. 159-165

§ 2. *Observances en vue des côtes.* — Usages en relation avec des saints locaux protecteurs. Salves et prières. — Rochers anthropomorphes révérés. — Prières et baptêmes en vue des promontoires.................. 165-168

§ 3. *Coutumes et Croyances diverses.* — Barques lancées à certaines époques. Les bateaux flambés sur le rivage ; les feux de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre et les pêcheurs. — Le mannequin de Carnaval lancé à la mer. — Le sang et les balises. — Légendes sur les sacrifices humains faits à la mer. — La guérison des brûlures et la mer ; interprétation des mouvements des flots par les sorciers.. 168-171

LIVRE SECOND

LES EAUX DOUCES

CHAPITRE PREMIER

LES FONTAINES

§ 1. *Origines et particularités.* — Produites par des liquides secrétés par des êtres puissants ; par le sang des martyrs, par l'urine de fées ou de génies ; par métamorphoses. — Fontaines créées par la baguette des fées; par le bâton des saints, par leurs outils, par leurs doigts enfoncés. — Les armes des héros. — Le jet du marteau, la chute d'objets sacrés ou préhistoriques. — Le contact avec le sol des reliques, des animaux porteurs de châsses. — Chevaux ou bœufs frappant la terre du pied. — Source se montrant à la suite d'une prière. — Fontaines du diable. — Animaux indiquant les sources thermales. — Légendes des pierres qu'on voit au fond des fontaines... 175-190

§ 2. *Fontaines déplacées ou taries.* — Le cheval légendaire et la fontaine intermittente. — Fées tarissant les sources. — Fontaines enlevées pour punir le manque de charité. — Les sources transportées disparaissant quand elles ont été souillées. — Les fontaines et le sang des martyrs.......... 190-193

§ 3. *Hantises et particularités.* — Fontaines dites des fées. Elles demeurent parfois au-dessous. — Leurs promenades aux environs. — Les bains des fées, fréquents au moyen âge, rares dans la tradition moderne. Fées se peignant près des sources ; y lavant ; punissant ceux qui ont souillé les eaux. — Les lutins ne sont guère associés aux fontaines. — Divers autres personnages malfaisants. — Les revenants ; pénitences posthumes près des sources. Ames s'y baignant sous forme d'oiseaux. — Les Loups-garous. — Les serpents, les Vouivres. — Les fontaines et leur communication avec le monde infernal. — Danger de s'approcher la nuit et même le jour des fontaines. 193-209

§ 4. *Merveilles et Croyances diverses.* — Présages tirés de la plus ou moins grande abondance des eaux. — Sources dangereuses pour le voisinage. — Les trésors. — Eaux qui bouillonnent, qui se transforment. — Les eaux contaminées ou empoisonnées. — Moyen de reconnaître la bonne qualité de l'eau. — Réunions près des fontaines........................... 209-215

CHAPITRE II

LA PUISSANCE DES FONTAINES

Importance de leur rôle. — Efforts des apôtres pour christianiser les sources révérées des païens. — Les fontaines et les chapelles en rapports très fréquents. Edicules couvrant les sources. Leur architecture. — Essai de répartition géographique du culte des fontaines. Sa persistance et sa

vitalité. — Rareté des témoignages antérieurs au XIXe siècle...... 216-223

§ 1. *Les fontaines et les éléments.* — Les fontaines et la pluie. Curage fait par une jeune fille, parfois dépouillée de ses vêtements. Objets lancés dans la source. Eau jetée sur la margelle de la fontaine de Barenton. Eau lancée sur la statue d'un saint, sur le prêtre officiant, sur les pèlerins. — Immersion de l'effigie du saint ou de ses reliques. Pied de la croix plongé dans l'eau. Autres objets : pierres, etc. — L'eau battue par les tempestaires ou les sorciers. — Eau qui procure un vent favorable. 223-230

§ 2. *Les fontaines et les êtres animés.* — Influence sur l'amour : Eau bue, bain de pieds ; visites et offrandes ; la fécondité ; arrosement des mariés : eau bue par les visiteurs ; bains, lotions, etc. Visite malthusienne. — La grossesse et l'accouchement. Fontaines lactifères. — Sources qui procurent la chance ; qui développent les forces corporelles. Fontaines qui assurent le retour, l'oubli. — Les Fontaines et la mort : les agonisants, le lavage des corps avec certaines eaux. — Bonheur venant de l'eau puisée à certaines époques. — Fontaines du rajeunissement, du sommeil. — Envoûtement et sorcellerie près des sources.. 230-241

§ 3. *Consultations et présages.* — Fontaines consultées à l'occasion des actes importants de la vie. — Epreuve par le flottement du linge des enfants nés ou à naître ou de simulacre. Bain d'épreuve des enfants. — Pain ou ramille pour la mort ; l'épingle et la mort. — Consultation par l'image faite par les gens mordus par les chiens. — Epreuve par le flottement du linge du malade ; actes accessoires, objets lourds. Moyen de connaître la fontaine efficace. — Consultation pour les agonisants par le son et par la quantité de l'eau. — Consultations pour le mariage : les épingles. Morceaux de poterie, pain, feuilles ; cierges allumés. Consultation par l'image. — Epreuve de pureté ou de fidélité : épingles, pain ; par immersion. — Moyen de connaître un voleur : par denier sur l'eau, par pain. — Nouvelles des absents : flottement de linge ou de pain, de branches ; fontaine vidée........... 241-256

§ 4. *Les fontaines guérissantes.* — Leur nombre : répartition géographique. Spécialités provenant de leur origine ou d'interventions de saints. Renouvellement du pouvoir des sources. Fontaines bouillonnant. — Comment on connaît la fontaine à laquelle il faut s'adresser. Pratiques préventives : eau bue, lotions, linges trempés. Bâtons plongés dans l'eau pour servir de talismans. — Les fontaines et le développement des enfants : ablutions, bains, lavages de la partie malade. — Pèlerins accomplissant mêmes actes que leurs mandants : conditions nécessaires. — Enfants immergés quand on ne sait plus quel traitement leur appliquer : la chemise ruisselante. Adoucissement de la coutume : séchage à l'ombre. Lustration et douches. — Vertu tenant à la position de la source. La nuit et le solstice d'été ; conjurations et offrandes avant l'aurore. — Actes irrespectueux à l'égard des effigies : boue lancée, immersion. — Accessoires thérapeutiques : boules, cailloux, vase etc. — Pratiques compliquées ou bizarres. Les nombres et les guérisons. — Légendes intimidantes. — Fontaines qui rendent la vue. — Les animaux conduits aux fontaines. — La punition des gens qui souillent ou détruisent les fontaines sacrées.. 256-291

§ 5. *Les offrandes aux fontaines.* — Elles remontent à des époques très

anciennes. Leur persistance. — Objets métalliques : épingles offertes ont parfois touché le mal ; nature de l'offrande, déterminée par similitude de nom. — Epingles lancées par des amoureuses, ou pour faire bouillonner la source. — Clous de conjuration. — Fréquence d'offrande de monnaies. — Maladies transmises aux pièces. — Comestibles déposés près des fontaines ; les œufs et la basse-cour ; les fruits. — Libations inconnues. — Objets lancés dans les sources pour se débarrasser des verrues. — Illuminations rares aujourd'hui. — Objets suspendus aux arbres ; croix plantées. — Ornements mis aux fontaines à certaines fêtes : fleurs et fruits déposés auprès ; réunions et danses.. 291-303

CHAPITRE III

LES PUITS

Leur folk-lore est peu important comparé à celui des fontaines........ 304

§ 1. *Origine, hantises et légendes.* Rareté des légendes d'origine. — La baguette divinatoire. — Les fées : Mélusine. — Les puits à la dame ; les âmes en peine ; purgatoire dans les citernes. — Les lutins, les diables, les bêtes fantastiques. — Les vouivres et les basilics ; les méchants esprits des puits et les enfants. — Les lumières des puits. — Les cloches et les trésors. — Les puissances infernales et les puits. — Sacrifices à certains jours. 305-314

§ 2. *Croyances, singularités et survivances.* — Les puits et la souillure ; constructions pour les en préserver. — Bénédiction des eaux ; rareté des processions pour la pluie. — La vertu des eaux : l'amour, la chance, le vol. — Les puits guérissants des églises ; le flottement des linges ; les lotions ; la rage. — Présents faits par les malades : les verrues et les pois. — Offrandes et usages pour assurer la vertu des eaux, pour se marier, etc. — Les puits et la transmission de propriété.................... 314-323

§ 3. *Les puits dans les facéties et dans les contes.* Plusieurs sont réputés très profonds. — Les chambres et le monde souterrain aboutissant aux puits : contes. — Puits où il faut descendre. — Le renard, le loup et les puits... 323-326

CHAPITRE IV

LES RIVIÈRES

§ 1. *Origines et particularités.* — Plusieurs naissent de liquides secrétés par géants ou personnages fabuleux : urine, sueur et larmes. — Rivières élargies ou augmentées à la suite d'événements surnaturels. — Explications de la couleur des eaux. — Les rochers et les cascades. — Rivières taries ; disparaissant sous le sol. Cours d'eau intermittents prophétiques. — Les inondations : fées et démons qui y président. — Processions et immersions de statues. — Le tribut annuel à la rivière.............. 327-339

§ 2. *Habitants et hantises.* — Le monde sous les eaux : les sirènes, les femmes-serpents. — Les dracs du moyen âge. — Les fées du bord de l'eau : les fenettes du Rhône, les Martes, etc. — Les lutins ; les esprits appeleurs ;

les feux-follets, les enfants morts sans baptême. — Les monstres aquatiques et les enfants. — Les lessives merveilleuses : les fées, les lutins, le diable. — Les laveuses revenantes. — Les fantômes au bord des rivières ; pénitences de noyés ; les revenants crieurs. — Hantises animales : les corbeaux de la cascade ; les serpents. — Maisons englouties. — Les carillons sous les eaux. Les richesses de la cascade.......................... 339-361

§ 3. *La traversée des rivières.* — Personnages marchant sur les eaux. — Chemin qui s'ouvre. — Le passeur du monde surnaturel. — Héro et Léandre. — Objets confiés au courant des rivières. — Bateaux imaginaires. — Les passeurs lycanthropes et les loups. Les bateliers entreprenants ; les batelières rusées. — Rivières difficiles à traverser.............. 361-371

§ 4. *Les rivières et la sorcellerie.* — Les tempestaires ; les sabbats. — Actes d'ensorcellement sur leurs eaux...................................... 372-373

§ 5. *Cultes et observances.* — Eaux changées en vin. — Leur vertu curative ou préventive au solstice d'été. — Processions et bénédictions. — Les rivières et la chance. — Immersion des statues ; processions et observances pour la pluie. — Eaux guérissantes : au solstice, avant le jour. — Conjurations aux génies des eaux. — Les rivières et les chevaux. — Présents aux lieux de passage, à la rivière elle-même. — Épreuves juridiques : personnes plongées dans l'eau. — Consultations amoureuses : par le flottement des feuilles, etc. — Moyens de retrouver les noyés.................. 373-385

§ 6. *Les rivières et les contes.* — Moitié de Coq et les rivières. — Rivières produites par magie ; vidées par procédés surnaturels............ 385-387

CHAPITRE V

LES EAUX DORMANTES

§ 1. *Origine des lacs.* — Les légendes fort nombreuses se rattachent à deux idées principales dont on retrouve les parallèles antiques — Refus d'hospitalité : Jésus et les apôtres en voyage ; villes ; châteaux, couvents, etc., engloutis. — Punition d'insultes ou de violences. — Châtiment de l'impiété : villes, couvents et églises ; laboureurs ou danseurs violant le repos dominical. — Le serpent qui vomit des eaux. — L'urine des personnages puissants ; le diable, les fées. — Déluge partiel. — Les marteaux lancés et la foudre.. 388-405

§ 2. *La disparition des nappes d'eau.* — Les coupures légendaires de chaussées. — La mort de la fée et la disparition du lac. Les conjurations. — Gargantua buvant les lacs. — Les chaussées dont la rupture menace le voisinage.. 405-409

§ 3. *Le monde sous les eaux et les fées.* — Croyances du moyen âge et idées modernes : les Groac'hs, les sirènes et les fées ; la fée du lac enlevant une jeune fille ; unions de fées lacustres avec des hommes. — Gestes des fées sur le bord des eaux. Les bains de filles-oiseaux. Fées étalant des trésors ; douant les étangs. — Fées et dames espiègles ou malfaisantes.... 409-416

§ 4. *Les lutins et les feux-follets.* — Lutins bretons ; lutins sous forme animale. — Feux-follets égarant ou noyant les voyageurs. Les feux-follets, âmes en

peine, enfants morts sans baptême, etc. Ces feux sont parfois des personnages vivants. — Lutins appeleurs. Apparitions de géants.................... 417-423

§ 5. *Les lessives merveilleuses.* — Lessives des sorcières ou des fées, du drac, des dames blanches. — Lavandières de nuit : leur chant ; danger pour le passant qu'elles invitent à tordre avec elles ; ce qu'elles présagent. — Les lavandières de nuit en dehors de la Bretagne.................. 423-431

§ 6. *Autres âmes en peine.* — Les dames qui glissent sur les eaux : Les ombres des coupables. — Danseuses au bord de l'eau. — Apparitions diverses. Les esprits crieurs. Les enfants morts sans baptême............... 431-435

§ 7. *Les démons et les sorciers.* — Les étangs du diable. — Les assemblées de sorciers ; les possédés et les loups-garous. — Les tempestaires. Les faiseurs de maléfices.. 436-440

§ 8. *Les hantises et les animaux.* — Les chevaux noyeurs. — Les revenants sous forme animale. — Les serpents qui fabriquent le diamant ; le diamant enlevé par ruse. — Les monstres crieurs.............................. 440-445

§ 9. *Les personnages et les objets engloutis.* — Voitures englouties pendant la nuit de Noël ; carrosse de fiancée, etc. Réapparition de personnages ou d'objets à l'anniversaire. — Les fondrières : mention légendaire au XVIe siècle : légendes contemporaines de ceux qui les ont traversées... 445-449

§ 10. *Les bruits sous l'eau et les trésors.* — Les cloches légendaires. — Trésors engloutis au moment de sièges ou de catastrophes. Difficulté de les faire sortir de l'eau. — Lacs réputés sans fond.............................. 449-455

§ 11. *Traditions diverses.* — Variations du niveau des eaux dormantes. — Particularités de poissons fantastiques ; poissons enchantés. — Cités lacustres. — Le lac qui exige un tribut. — La barque mystérieuse. — Rôle des eaux stagnantes dans les contes.. 455-459

§ 12. *Pratiques médicales et cultuelles.* — Usages médicaux : les mares *baigneresses* ; les bains à certains jours ; eau bue, lotions et pratiques diverses. — Les chevaux et les vaches. — Présents aux lacs. — Vestiges d'anciens cultes. — Cérémonies destinées à empêcher les lacs de faire des ravages. — Interdiction de troubler leurs eaux. — Bains de statues pour la pluie. — Les eaux dormantes, la destinée et l'amour. — Le respect des eaux dormantes.. 460-466

ADDITIONS ET CORRECTIONS

La première page de la feuille 17 a été par erreur numérotée **267**, *alors qu'elle aurait dû être chiffrée* **257**, *comme étant la suite immédiate de la page* **256** *qui termine la feuille* **16**.

Page 50. — Lire : Ritalongi et non Pitalongi.

Page 167, note 3. — Lire : Divalli*t*, et non divalli*l*.

Page 170. — Cette année les jeunes conscrits de Morlaix ont encore fêté le mercredi des Cendres, le sant Morlarjé ; c'est ce jour-là qu'on noie le saint-des-Gras ou sant-Allard. Dès le matin les organisateurs des fêtes s'occupent de confectionner un bonhomme de paille ; ils louent un char, et précédés des binious et suivis des masques, ils font le tour de la ville. Puis dans l'après-midi, tous se rendent à la rivière, au lieu dit le Petit-Carhaix, et là, le bonhomme de paille est jeté à l'eau après avoir été imbibé de pétrole et incendié. Morlarjé est mort ! ! Les masques dansent alors une dernière ronde et précédés des binious qui jouent l'air bien connu, *Mardi gras est mort*, ils rentrent en ville. (*Ar Bobl.* Journal breton de Carhaix, mars 1905.)

Page 193. — Voici une anecdote qu'on raconte pour détourner les gens de souiller l'eau des fontaines : Une femme étant venue laver son linge à la fontaine de N.-D. de Bon Secours, dans le Morbihan, la Vierge pour la punir de cette profanation, la retint clouée sur la pierre où elle était agenouillée. (Yves Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 392).

Page 230. — D'après le passage qui suit, l'eau d'une fontaine serait douée de la même puissance que l'huile pour calmer les vagues : D'autres fois avant de guetter les malheureux voués au péril de la mer, il allait à une fontaine de saint Kireck, et il en rapportait l'eau de vertu jusqu'en la baie déjà tourmentée, comme les femmes des marins répandent l'huile sur les flots pour les apaiser. (N. Quellien. *Contes et nouvelles du pays de Tréguier*, p. 88).

Page 243. — Une tradition du Morbiban se rapporte aux pratiques signalées par Le Jean et par Cambry : Sous le maître-autel de la chapelle de Saint Maudé en la Croix Helléan, existait autrefois une fontaine dans laquelle les paysans de la contrée allaient plonger leurs enfants nouveaux-nés, en répétant sept fois ces mots : « A la vie ! à la mort ! ». Il a fallu pour mettre fin à cette coutume barbare combler la fontaine. (Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 62-63).

Page 276. — L'immersion a aussi, quoique plus rarement, été employée pour guérir les adultes. Autrefois on plongeait à l'aide de cordes, les aliénés dans la fontaine de « messire saint Menoux » à Mailly près de Bourbon l'Archambault (Allier) dont l'eau miraculeuse passe pour guérir toutes sortes d'éruptions ; mais ce traitement hydrothérapique n'est plus en usage depuis longtemps. (Henri Meige, in *France Médicale*, 25 novembre 1904).

Page 290. — Dans la commune de Sauclières, à deux kilomètres environ du village de Valjulhe, est une source dite la fontaine du Roc de la lune, à cause de son intermittence, qui suit, selon les croyances, les progressions croissantes ou décroissantes des phases de ce satellite, dont les eaux ont la propriété de guérir les troupeaux de trois sortes de maladies, pourvu que l'on fasse boire aux bêtes malades de l'eau de cette fontaine puisée dans un vase de terre, en marchant à reculons et en ayant soin de jeter ensuite derrière soi, par dessus l'épaule, contre le rocher d'où coule la source, le vase d'argile qui doit aller s'y briser. Cette croyance est si répandue dans le pays, et même assez au loin, que l'on ramasserait au pied du rocher des tombereaux de tessons ; il est encore nécessaire de déposer une pièce de monnaie sur le rocher à côté de la fontaine et de conduire ensuite, en le faisant courir, le troupeau sur une commune voisine ou sur le champ d'un voisin, si la commune est trop éloignée, et de lui faire faire un nombre déterminé de tours, afin d'y laisser la maladie dont il est infesté.

(Valadier in *Congrès archéologique*, 1861, p. 38).

Baugé (M.-et-L.). — Imp. Dangin

